This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

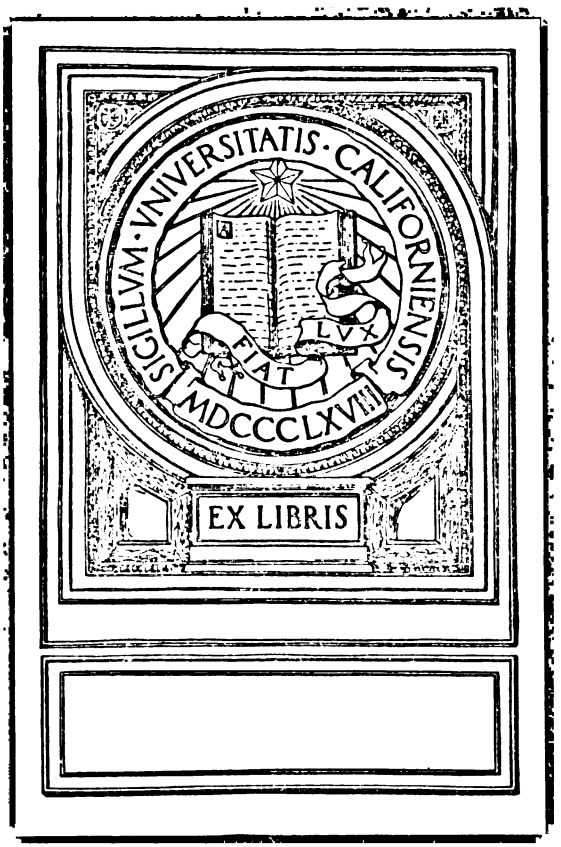
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

DANIEL HALÉVY

LE COURRIER DE M. THIERS

D'APRÈS LES DOCUMENTS CONSERVÉS AU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAYOT, PARIS

à Gaëtan [illegible]

[illegible]

Aoutrazi

LE COURRIER DE M. THIERS

DU MÊME AUTEUR

ESSAI SUR LE MOUVEMENT OUVRIER EN FRANCE. Société nouvelle de Librairie et d'Édition. Paris, 1901.

LA VIE DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE. Calmann-Lévy. Paris, 1909.

LUTTES ET PROBLÈMES. (Apologie pour notre passé. — Un Épisode. — Histoire de quatre ans.) Rivière, éditeur. Paris, 1912.

LA JEUNESSE DE PROUDHON. Cahiers du Centre. Moulins, 1912.

QUELQUES NOUVEAUX MAITRES. Cahiers du Centre, 1914.

LE PRÉSIDENT WILSON. Étude sur la Démocratie américaine. Payot. Paris, 1918.

CHARLES PÉGUY ET LES CAHIERS DE LA QUINZAINE. Payot. Paris, 1918.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

DANIEL HALÉVY

LE COURRIER DE M. THIERS

D'APRÈS LES DOCUMENTS CONSERVÉS
AU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

UNIV. OF CALIFORNIA

PAYOT & Cie, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 106

1921

Tous droits réservés.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright 1920, by Payot et Cie.

Quand j'ai commencé ce travail, mon dessein était de choisir et d'éditer quelques textes intéressants. Je me suis bientôt aperçu qu'il était nécessaire d'expliquer ces textes par des notes, d'établir entre eux des liens. Mon travail terminé, je me trouve avoir écrit un livre qui est presque, mais non tout à fait, une biographie. Je demande qu'on ne me reproche pas de n'avoir pas fait ce que je n'ai jamais voulu faire, et qu'on veuille bien se souvenir que ceci n'est pas une biographie de Thiers, mais une lecture de son courrier, éclairée par un rappel des faits mentionnés et la conversation des contemporains.

M174764

PREMIÈRE PARTIE

1797-1847

« Il nous faut une dynastie qui nous doive la couronne, et qui nous la devant, se résigne au rôle que le système représentatif lui assigne. »

THIERS.

UNIV. OF CALIFORNIA

I

LES ORIGINES FAMILIALES. — LE PÈRE DE THIERS. — SA GRAND'-MÈRE, SA MÈRE. — CHOIX D'UNE CARRIÈRE. — PREMIERS SUCCÈS. LES SALONS. — L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION. — LE BARON DE VILLÈLE ET THIERS. — THIERS ET LES SCIENCES. — PROJET DE VOYAGE SCIENTIFIQUE. — LE MINISTÈRE POLIGNAC. — THIERS CHEF D'ATTAQUE DANS LA PRESSE LIBÉRALE.

« Par ma naissance, j'appartiens au peuple ; par mon édu-« cation, je suis de l'Empire ; par mes goûts, mes habitudes, « mes relations, je suis de l'aristocratie. » Thiers, nous dit Charles de Mazade (1), l'un de ses biographes et de ses familiers, tint ce propos, qui n'est pas tout à fait exact. Thiers altère la réalité, en partie pour la déguiser, en partie pour lui donner plus de saillie. C'est sa naissance qu'il nous déguise : elle n'est pas nette, et ne l'apparente pas au peuple.

Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers naquit le vingt-six germinal, de l'an cinq de la République française, de la citoyenne Marie-Madeleine Amie, et des œuvres du citoyen Pierre-Louis-Marie Thiers, propriétaire, absent : ainsi est-il écrit sur les registres de l'état civil de Marseille. Adolphe Thiers naquit donc enfant naturel. Un an après sa naissance, les parents le légitimèrent et s'unirent légalement.

Pierre-Louis-Marie Thiers n'était ni l'ouvrier du port dont parle le dictionnaire Larousse, ni le serrurier dont parle le

(1) *Thiers*, par Mazade, p. 26.

Dictionnaire de la Conversation, ni le forgeron d'Aix dont nous parle Balzac dans la *Revue parisienne*.

C'était le fils de Charles-Louis Thiers, avocat au parlement d'Aix et nommé garde des archives de Marseille par le roi Louis XV, le 16 septembre 1770. C'était donc un enfant de bonne bourgeoisie, mais déclassé. C'était un fantasque et un agité. Il était « absent » au moment de la naissance de son fils. Où était-il ? « Que sait-on des pérégrinations de cet homme qui s'occupait de toutes choses, bonnes ou mauvaises, mauvaises surtout, plus que de sa famille et de son enfant ? » écrit M. Gastaldy, cousin germain de M. Thiers, dans une brochure publiée en 1878 sur l'origine, la naissance, la jeunesse d'Adolphe Thiers.

Par un curieux hasard, nous en savons quelque chose. Un certain chevalier de Fonvielle publia en 1824 des *Mémoires historiques*. Racontant sa vie durant la période révolutionnaire, il trace le portrait d'un singulier compagnon qu'il eut en ces temps-là, « un sieur Thiers, fils de l'archiviste de la commune de Marseille, être tellement indéfinissable que... je ne me flatterai pas d'esquisser avec fidélité les traits de sa physionomie mobile (1) ». En 1793, le chevalier de Fonvielle traversa la Méditerranée de Toulon à Carthagène, avec Thiers et quelques centaines de royalistes fugitifs. Il raconte la tenue et les propos de Charles-Louis Thiers pendant la traversée :

« Ce petit homme, incapable de se fixer à rien, à peu près inhabile à tout, hors d'état de soutenir une discussion un peu approfondie, et d'écrire quatre lignes ayant un sens lié, était doué d'un babil superficiel, qui, pendant quelques jours, lui donnait l'avantage de pouvoir amuser une société très agréablement... Mais il ne lui restait bientôt plus que sa figure grotesque, ses yeux expressifs, sa pantomime drôle, et quelques saillies heureuses qui lui échappaient quelquefois. En somme, il eût assez bien tenu sa place dans une société frivole ; mais il était menteur au delà de ce qu'il est possible d'imaginer et de supporter. On en jugera

(1) *Mémoires historiques*, II, p. 473.

par ce seul trait. A l'en croire, il s'était trouvé partout ; on ne parlait de rien qu'il n'en eût été le témoin oculaire, et *jamais homme ne montra aussi fréquemment que lui un courage héroïque*. Il avait été officier de marine, disait-il en présence d'une foule de marins qui n'avaient jamais entendu parler de lui. Il avait fait le voyage autour du monde avec le capitaine Marchand. De vrais officiers de marine lui disputaient ces faits par des rapprochements capables de l'embarrasser : il s'en tirait toujours avec adresse, et il était si précis dans l'emploi des termes techniques, dans la description des pays qu'il disait avoir parcourus, dans la désignation des latitudes, dans celle des personnages et dans la date des faits, qu'il forçait ses contradicteurs à lui laisser le dé. Il raisonnait sur l'art nautique avec une assurance imperturbable, expliquant toutes les manœuvres, démontrant tous les principes de la navigation, même ceux de la construction ; donnant leur nom à chaque pièce de bois ou de métal qui forme la carcasse d'un navire, à tous ses mâts, à toutes ses vergues, à toutes ses voiles, à toutes les parties de son gréement et de son armement. Pas un marin ne fut sa dupe ; tous demeurèrent convaincus qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce qu'il disait ; mais ils étaient forcés de lui accorder qu'il était impossible de trouver un perroquet de théorie qui eût le bec plus affilé.

Il fut plus heureux auprès des officiers du bord, auquel il en imposa au point d'être consulté et de concourir avec eux au commandement des manœuvres (1).

Cette page est bien curieuse. En 1824, l'année où l'écrit Fonvielle, notre Thiers est un jeune publiciste de vingt-sept ans. Fonvielle ne semble même pas connaître son existence, et pourtant il trace sa caricature, telle qu'un pamphlétaire ennemi l'eût tracée en 1850. Il arrive qu'une individualité puissante engendre une individualité débile qui semble après elle son ombre grotesque. Le contraire se produit ici. Le

(1) *Mémoires historiques*, III, p. 23-24.

dégénéré précède et engendre le fort. Mais la race est la même. La taille courte, le babil vertigineux, l'omniscience, l'outrecuidance, la vanité, cela est des Thiers, du fils comme du père. Le déclassé marseillais qui amuse Fonvielle et tout un équipage a en lui l'étincelle de cette force qui, cultivée avec suite et énergie, va être, pendant plus de cinquante ans, l'une des déterminantes des destinées de la France (1).

La mère de Thiers semble avoir appartenu à une famille de commerçants marseillais. Elle avait des attaches levantines qui l'apparentaient aux Chénier, dont l'appui l'aida à faire entrer son fils au lycée de Marseille. Elle vivait avec sa mère, et les deux femmes ensemble élevèrent, formèrent l'enfant unique, Adolphe Thiers. Ainsi est-il vrai que le fond de ses souvenirs et de ses traditions lui vient de sa petite bourgeoisie. Il s'en souviendra quand, à la fin de sa vie, cherchant l'appui de cette classe pour fonder la République, il dira : « Je suis un petit bourgeois. » Alors il dira vrai. Une lettre écrite de Paris, en 1822, nous fait entrer au plus intime de cet intérieur tendre et casanier où il grandit. La grand'mère vient de mourir. Thiers ému annonce la nouvelle à un oncle qui vit aux colonies, à l'Isle-de-France ; et à l'annonce de la nouvelle il mêle quelques souvenirs :

4 Juin 1824.

Mon très cher oncle,

J'ai appris qu'une personne à laquelle j'avais confié une lettre pour vous s'était arrêtée à Bordeaux, et ne s'était même pas encore mise en voyage. Je me hâte de vous en

(1) Un demi-siècle après que son père eut conseillé la manœuvre d'un navire sur la Méditerranée, Thiers répétera ce haut fait familial sur la Manche. J.-J. Weiss raconte l'anecdote : « Mademoiselle Sarah Bernhardt devient plus universelle que ne l'était M. Thiers lui-même », écrit-il en 1880. « Elle explique l'électricité à l'électricien Edison. C'est avec une aisance semblable que M. Thiers indiquait la manœuvre au pilote et au commandant du navire, quand il traversa la Manche pour aller assister aux obsèques de la reine Marie-Amélie : M. Thiers n'ignorait rien, ni les vents, ni les flots, ni Neptune. Le capitaine était comme les auditeurs de Sarah Bernhardt : fasciné, ébloui, stupéfait. M. Guizot se trouvait sur le même paquebot que M. Thiers. Tandis que celui-ci discutait sur la force de la machine, il dit de sa voix grave : « Quand va-t-il grimper au grand mât ? » (*Notes et impressions*, p. 154.)

écrire une seconde, pour vous apprendre une nouvelle assez douloureuse pour nous tous, et qui viendra sans doute déchirer bien cruellement votre excellent cœur. Votre mère, ma bonne aïeule n'est plus. Après des soins infinis, mais que son âge rendait inutiles, elle a expiré dans les bras de ma mère, qu'elle a laissée dans la plus amère douleur. Si quelque chose pouvait diminuer le chagrin d'une telle perte c'est que notre mère commune a été soignée avec la plus grande tendresse, et que rien n'a manqué à ses derniers moments. Elle a expiré sans douleur, et s'est éteinte d'épuisement. Lorsque j'allais la voir en octobre 1822, elle était déjà bien épuisée, et je fus cruellement affecté de ne plus lui retrouver cette liberté d'esprit qu'elle avait toujours conservée ; il ne lui restait que de faibles souvenirs, et une seule chose s'était conservée chez elle, c'était sa chaleur de sentiment et d'affection pour moi. Cette perte vous touchera sans doute profondément et vous rappellera ce pays que depuis trente années vous avez quitté, et où vous aviez laissé une famille aujourd'hui si changée. Je me figure tout ce que vous éprouvez, par ce que j'ai ressenti moi-même, qui ne manque de la Provence que depuis trois ans. Il m'a semblé que je quittais ce pays bien plus douloureusement qu'au moment où j'en suis parti, et que la séparation se renouvelait pour être éternelle. Je serais monté en voiture sur le champ pour aller en Provence si des travaux indispensables et desquels dépend mon existence et celle de ma mère qui me reste, ne m'avaient fait un devoir de rester à Paris. Ma mère a beaucoup souffert de cette dernière épreuve et surtout par les yeux. Les pleurs qu'elle a versés lui avaient tellement échauffé la vue qu'elle a été plus d'un mois sans y voir clair. Elle est mieux maintenant, et elle a recouvré un peu de calme et liberté d'esprit. Elle est allée passer quelques jours à Marseille pour voir Rolondin et quitter la maison où elle a vu mourir sa mère.

Tout de suite notre idée à tous deux a été de transporter

les restes de notre mère à Bonce ; nous avons acheté à perpétuité le terrain, et on y placera une pierre qui serve à distinguer le lieu où notre intention est d'aller nous reposer tous. J'ai cru qu'une pareille consolation vous serait aussi douce qu'à nous. Il reste quelques objets tels que des cheveux et des chapelets dont nous ferons le partage, et dont je vous enverrai votre portion à la première occasion sûre dont je pourrai disposer. Il faut que vous ayez la bonté d'envoyer votre procuration pour nous mettre à l'abri des taquineries de mon oncle, votre frère aîné, qui ne laissera pas que de nous vexer pour les dépouilles dont vous connaissez la valeur. On a mis les scellés sur la chambre, et ils n'en seront enlevés qu'après inventaire et caution. Les objets consistent en quelques hardes et livres de prières ; et il faut constater qu'il n'y avait pas davantage pour être exempt de toute recherche.

Maintenant je songe à ramener ma mère auprès de moi. Ce sera pour elle une grande peine, car elle me dit qu'en quittant la Provence elle croira perdre sa mère encore une fois. Moi-même, quelque douce que me paraisse une telle réunion, il me semble que je quitte définitivement mon pays en amenant ici ma famille. Je me souviens des vingt-quatre ans d'enfance et de jeunesse, passés dans cette Provence, et entouré des soins de mon excellente aïeule. Elle avait toujours porté sur moi tant de sollicitude et d'affection ; même dans son âge le plus avancé, elle venait si souvent même lorsque j'avais acquis l'âge d'homme, et qu'elle était entièrement affaiblie, s'assurer si je reposais tranquillement pendant la nuit, que le souvenir de tant de bontés ne s'effacera jamais. Elle était vive mais douée d'un des cœurs les plus chauds et les plus généreux que j'aie jamais vus. Elle a supporté des maux et les chagrins les plus grands avec une constance et une résignation admirables. Je lui ai même vu, à une époque où nous nous trouvions dans une véritable détresse, une gaîté charmante, et toujours elle rendait à ma mère le courage qui lui manquait souvent. Le jour où la première

fois je la quittai, je la vis me soutenir et m'aider à mettre le pied dans la voiture. Jusqu'au moment où elle avait entièrement perdu sa vigueur, je l'ai vue plus forte que sa fille et son petit-fils, dans tous les moments de la vie. La plus grande douleur que je lui ai connue, c'est mon absence, mais l'inévitable nécessité de gagner ma vie me forçait à l'affliger d'une séparation et ce n'est qu'à mon cœur défendant que j'ai laissé ses dernières années s'écouler sans moi. Ce qui m'a le plus affligé c'est de n'avoir pas pu la faire participer à mon changement de position. Je n'ai cependant rien oublié pour que ses derniers moments fussent assiégés de moins de soucis, et je me dis avec quelque plaisir que depuis deux ans ses inquiétudes étaient un peu calmées sur mon avenir et celui de ma mère. Adieu mon très cher oncle, c'est avec la plus grande peine que je vais vous affliger si fort, et si loin de votre pays, mais il est des douleurs qu'on ne peut s'épargner.

Votre neveu dévoué.

***

En avril 1814, le professeur Louis Brunet certifie :

M. Thiers est un excellent sujet. Il a fait ses études au Lycée de Marseille avec la plus grande distinction. Il a remporté presque toutes les années les premiers prix. Il réunit, aux plus heureuses dispositions pour les sciences et les belles-lettres, l'amour de l'étude et le désir de se distinguer dans une profession honorable. Quelle que soit la carrière dans laquelle il se propose d'entrer, il ne peut manquer de la parcourir avec le plus grand succès.

Il peut choisir. Que choisira-t-il? Ses biographes rapportent qu'il ambitionna d'abord l'état militaire, puis l'Empire étant tombé, qu'il avait modifié ses vues. Ce sont là sans doute des propos tardifs de Thiers lui-même, répétés par ses audi-

teurs. Nos seuls renseignements se trouvent dans une lettre non datée mais très ancienne où la mère de Thiers raconte une délibération intime sur l'avenir de son enfant.

M. Dubreul fit venir Adolphe pour savoir à quel état il se destinait. Adolphe lui répondit que pour aider ses parents il comptait se placer dans un comptoir. M. Dubreul lui dit qu'il lui conseillait d'étudier en droit, qu'il avait trop de talents pour les enfouir dans le commerce et que s'il était à son âge et qu'on lui proposât d'un côté ses talents et de l'autre deux cent mille francs il préférerait ses talents et qu'ainsi il lui conseillait comme s'il était son père d'entrer dans le barreau; comme je vois qu'il n'a pas grand goût pour le commerce je n'ose pas contrarier son choix... Au moins si j'ai fait beaucoup de dépenses pour cet enfant, j'ai la consolation de voir qu'il en a bien profité et qu'il aime beaucoup le travail. Maintenant qu'il est avec nous pendant ses vacances il ne sort jamais, il s'occupe toute la journée ou à dessiner ou à écrire.

Thiers va faire son droit à la Faculté d'Aix. La tradition le raconte menant une vie fort active, très studieuse et très libre, mêlée d'aventures et d'intrigues. Elle nous a gardé l'histoire anecdotique du prix qu'il remporta à l'Académie d'Aix. Cette académie avait mis au concours l'éloge de Vauvenargues. Thiers résolut de concourir. Mais les académiciens étaient en majorité royalistes, Thiers était libéral, et cela diminuait, annulait même ses chances. C'est à quoi il pourvut par une ruse bien ourdie. Les manuscrits devaient ne porter mention d'aucun nom. Thiers en envoya deux. Il fit défendre l'un par ses amis qui ébruitèrent son nom. Les académiciens, avertis, reconnurent le mérite, mais ne voulurent pas donner mieux qu'un accessit. Ils pouvaient d'ailleurs décider ainsi sans injustice, car ils avaient en main un remarquable éloge dont personne ne réussissait à deviner l'origine. Ils décernèrent le prix à l'inconnu, et, rompant l'enveloppe, découvrirent avec ennui que Thiers, auteur d'un double envoi, était son propre vainqueur, et qu'ils avaient couronné deux fois le malin jeune homme.

L'éloge de Vauvenargues est un écrit qui a du charme, de la portée, et qui par endroits éclaire fortement l'esprit de Thiers. Écoutons-le, actif et confiant :

« Le monde, suivant Vauvenargues, est ce qu'il doit être, c'est-à-dire fertile en obstacles ; car, pour que l'action ait lieu, il faut des difficultés à vaincre, et le mal est ainsi expliqué. La vie enfin est une action, et, quel qu'en soit le prix, l'exercice de notre énergie suffit pour nous satisfaire, parce qu'il est l'accomplissement des lois de notre être. Telle est en substance la doctrine de Vauvenargues. On le nomme un génie aimable, un philosophe consolant ; il n'y a rien à dire : il avait compris l'univers, et l'univers bien compris n'est point désespérant, mais offre au contraire de sublimes perspectives. »

L'univers bien compris n'est point désespérant : Ce jeune homme que nous allons suivre d'Aix à Paris n'est pas un mélancolique. Dans la France romantique où son âge le place, il saura résister au mal des romantiques.

Il part, ayant en poche pour tout bien son diplôme de licencié. Mais la vie ne l'intimide pas, et, tout dénué qu'il soit, il offre ses services aux provinciaux qu'il quitte. Il écrit à l'un de ses maîtres :

Je vais suivre ma destinée. Sera-t-elle heureuse ou malheureuse, je l'ignore. Quoi qu'il arrive, je me résignerai, car enfin on nous nommait philosophes et il faut mériter ce nom. Qui suis-je pour vous offrir mes services? Cependant si petit que je sois je pourrai peut-être remplir une commission, et je m'en chargerai toujours volontiers. L'amitié est ingénieuse à être utile. N'aurais-je que l'avantage de marcher vite, c'est encore un moyen de vous rendre quelque bon office ; ainsi employez-moi.

***

Le voici à Paris, notre petit homme de Provence aux jambes déliées. Ici nous sommes déçus : nos documents ne nous apprennent rien de neuf. Ces documents, ne l'oublions pas, ont été choisis avant de nous être transmis, et ce qu'ils

donnent à connaître, ce n'est pas Thiers, c'est Monsieur Thiers, tel qu'il a désiré que nous le connussions, tel que mademoiselle Dosne son héritière a voulu qu'on le vît. Thiers, qui a corrigé ses premières œuvres trop libérales, trop révolutionnaires à son gré, a émondé, épuré ses papiers, ou si lui-même ne l'a fait, son active belle-sœur a pris soin de le faire.

Nous ne saurons donc rien sur notre provençal tricolore débarquant dans le Paris de Louis XVIII, tout de suite y prenant racine et « marchant vite » (1); rien sur Thiers, secrétaire du duc de La Rochefoucauld-Liancourt; rien sur Thiers introduit dans le salon du banquier Laffitte, fréquentant chez les Flahaut, les Ternaux, puis gagnant la faveur du prince de Talleyrand, tenant pour lui la plume, et rédigeant ces *Tablettes* qu'inspire le grand roué mécontent; rien sur Thiers cavalier et se montrant au Cours-la-Reine sur Ibrahim, son cheval pie; rien sur Thiers régnant dans le salon des Dosne, (M. Dosne, l'agent de change, le nouveau riche, le libéral, Madame Dosne, l'ambitieuse, la belle qui, dit-on, n'est pas cruelle pour tous ceux qu'elle accueille).

Thiers écrit sur la politique, il écrit sur les arts. En 1822 il publie un Salon, où ne manquent pas les vues vives et justes. C'est un juge diligent, celui qui, parlant alors d'Horace Vernet, dit et conseille : « Il est jeune, favorisé de la fortune et de la gloire, entouré d'amis qui l'admirent, d'un public qui l'applaudit avec une complaisance toute particulière; mais la vie ne saurait être si facile; il faut un tourment à M. Horace Vernet; que ce soit l'idée de la perfection... » Et ce n'est pas une âme fermée à la beauté, celle qui, découvrant alors Delacroix, admire, s'émeut.

Aucun tableau ne révèle mieux, à mon avis, l'avenir

(1) Je trouve dans la *Petite Revue* (1866, t. X, p. 98) une note qui indique un démarrage plus pénible que les biographes de Thiers ne le racontent. Il est parlé, dans cette note, de la mère Grégoire, ancienne maîtresse d'un petit hôtel garni situé tout près de l'Ecole du droit. « Au moment où l'auteur du *Consulat et de l'Empire* allait quitter Paris », lisons-nous, « faute d'avoir assez d'argent pour y vivre, cette brave femme le retint chez elle, le nourrit et le logea toute une année, disant qu'elle comptait sur l'avenir pour acquitter la dette du présent. » Cette note est assez suspecte. Thiers n'a jamais étudié à Paris. Le premier logement que nous lui connaissions est situé dans ce passage Montesquieu qui tombe en ce moment, et où Sainte-Beuve habita si longtemps.

d'un grand peintre que celui de M. Delacroix, représentant *Le Dante et Virgile aux enfers*. C'est là surtout qu'on peut remarquer ce jet de talent, cet élan de la supériorité naissante qui ranime les espérances un peu découragées par le mérite trop modéré de tout le reste... L'auteur a cette imagination poétique qui est commune au peintre comme à l'écrivain, cette imagination de l'art, qu'on pourrait appeler en quelque sorte l'imagination du dessin... il jette ses figures, les groupe et les plie à volonté avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. Je ne sais quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau ; je retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui cède sans effort à son propre entraînement... Je ne crois pas m'y tromper, M. Delacroix a reçu le génie (1).

En 1824, il écrit encore un Salon, il l'écrit même deux fois : d'abord au *Constitutionnel*, puis au *Globe*, ce qui étonna l'un des deux directeurs, nous dit Sainte-Beuve, et nous étonne nous-même.

Ce ne sont là que jeux. La politique est toujours la préoccupation de Thiers. Le gouvernement, gêné par la petite guerre des *Tablettes*, s'en débarrasse en achetant la feuille. Thiers tiendra donc la plume au *Constitutionnel*. Cependant il conçoit un immense projet. Il racontera la Révolution Française. Nul ne l'a osé, ni ne l'ose. L'événement est trop proche, trop sanglant encore. Moins de quarante ans ont passé : beaucoup de témoins, vainqueurs, vaincus, bourreaux, victimes, vivent et se croisent dans les rues, se rencontrent dans les salons. Un silence gênant, gêné, réprime l'effroyable souvenir. Le jeune Thiers se décide à rompre ce silence, et à raconter, premier, la formidable histoire. Un volume paraît à la fin de 1823, les autres suivent... Un mot de Thiers à Étienne, le directeur du *Constitutionnel*, nous le montre soucieux de succès, demandant un article :

(1) Je cite d'après la citation de Baudelaire, *Curiosités esthétiques*, p. 95. Le *Salon* de Thiers est introuvable. La Bibliothèque Nationale a perdu ses exemplaires. Que de pertes dans cette maison, que de lacunes !

11 septembre 1823.

Très cher maître, voici ma première œuvre un peu sérieuse, c'est-à-dire, mon *Histoire de la Révolution*. Je vous demande pour l'enfant la bienveillance que vous avez témoignée au père, et ils vous devront tous deux leur petite fortune. Mes deux volumes ont été remis à la diligence, et ils vous arriveront incessamment. Je désirerais que vous en lussiez au moins un, parce que votre article pourrait renfermer au lieu d'une expression de votre amitié, un jugement tel que vous savez les porter. Un peu de critique ne fera pas mal, mais surtout la célérité fera merveille. Si ces deux volumes ont du succès, je mettrai la dernière main aux deux autres, et suivant la vente j'aurai mille ou deux mille francs de plus. C'est quelque chose pour un pauvre garçon sans patrimoine et sans sobriété. Soufflez donc, s'il vous plaît, dans mes voiles ; votre témoignage est de tous ceux de la littérature actuelle celui dont je serai le plus flatté. Je voudrais que vous me permissiez de mettre un E à la fin de l'article. Ce n'est pas nécessaire pour les connaisseurs qui savent vous deviner, mais pour le public, c'est une authenticité. Je vous demande pardon de mon égoïsme, mais je suis inquiet, comme à un premier accouchement.

Le succès vient vite et très grand. La bourgeoisie, la jeunesse lisent avidement ce récit abondant, pourtant rapide, et qui semble hâter encore le drame qu'ont vécu les aînés. Thiers juge à peine, il raconte. Mais ce qu'il raconte entraîne, et entraîner, n'est-ce pas séduire? Les insurgés s'installent dans le Palais, les jeunes armées s'installent sur le Rhin. Méprisera-t-on ces vainqueurs? La jeunesse la plus hardie acclamait le nouvel historien et le revendiquait pour elle. Thiers laissait dire. « Nous sommes la jeune garde », déclarait-il. Mais la jeune garde, c'est la force et c'est la gloire plus que ce n'est la liberté, le droit. Thiers le savait bien, et le plus perspicace des juges, Talleyrand, qui lui ouvrait son salon vert, le devinait : « Ne vous y trompez pas », disait-il, « ce jeune homme,

qui nous raconte si bien la Révolution, nous racontera l'Empire mieux encore (1). » Le jeune Thiers avait du goût pour les hommes d'État de la France révolutionnaire et impériale, ces praticiens robustes qui avaient traversé une demi-douzaine de régimes sans s'étonner ni défaillir. Il fréquentait, en même temps que Talleyrand, le baron Louis, le financier de Napoléon, l'un des plus grands parmi ces grands commis dont le Corse s'entoura pour administrer la France et par elle dominer l'Europe, « le baron Louis » écrira Thiers, « vieillard d'une vigueur extraordinaire à son âge, d'un caractère brusque et sévère, d'un esprit profond en finance, plein de fortes traditions politiques, ayant en horreur l'hésitation et le désordre. » Le praticien, l'homme d'Etat, perçaient d'ailleurs en sa personne. « Je me rappelle » écrit Sainte-Beuve, « que dans ses années de début, un soir que, sur un des sujets de conversation politique à l'ordre du jour, M. Thiers ayant brillamment parlé, l'un de nous, qui avait écouté sans l'interrompre, s'approcha de lui lorsqu'il eut fini, et lui dit : « Mais savez-vous, mon cher ami, que vous serez ministre? » Le compliment fut reçu sans étonnement et comme par quelqu'un qui pouvait répondre : « Je le sais. »

*
* *

Talleyrand et le baron Louis ne furent pas seuls à reconnaître les capacités réelles du jeune publiciste. Un autre juge, et des meilleurs et des plus imprévus, M. de Villèle, les discerna et voulut même les utiliser. L'incident est curieux par le fond et par la forme.

En 1824, M. de Villèle, financier actif et hardi, proposa la première conversion de rentes opérée par l'Etat français. Il n'est pas d'opération plus saine, mieux fondée en droit. Mais elle était nouvelle, elle étonna donc, et le mécontentement des rentiers suscita une agitation où l'opposition libérale entra avec ardeur et mauvaise foi. M. de Villèle fut traité de banqueroutier. Thiers fit exception. Il comprit la mesure, et, déterminé par un juste instinct des besoins de l'État, déclara

(1) Thiers, écrit Balzac, cultiva M. de Talleyrand « qui reconnut en lui plusieurs de ses propres aptitudes, qui lui apprit à considérer les hommes et les événements sous leur vrai jour. » *Revue Parisienne*, p. 108.

son approbation. Quelques jours après que son article eut paru, il reçut une lettre singulière.

« La clarté, l'attrait que votre style communiquent aux idées les plus abstraites », lui disait-on, « ont fait désirer que vous voulussiez donner à la question dont il s'agit la popularité qu'il importe de lui faire obtenir... » Que voulait-on de lui ? « Une brochure, un écrit » et, quant à la publication ? « on vous offre le *Moniteur* ». C'est-à-dire, le *Journal officiel*. Quel était cet inconnu puissant qui écrivait, offrait ainsi ? On ne le disait pas, on ne voulait pas le dire. « Quant au nom de votre correspondant, on espère que vous n'en ferez pas une clause *sine qua non*. Qu'il vous suffise de savoir qu'après le ministre des Finances, peut-être, il est l'homme de France qui doive attacher le plus haut prix à votre travail. » C'était M. de Villèle : Thiers le devina ; plus tard un parent du ministre lui en donna l'assurance. « On » n'oubliait pas de promettre une remunération : « Le jeune économiste », disait-on, « qui a si justement dit que tout est représenté par l'argent dans nos sociétés modernes, ne refusera sans doute pas de recevoir le prix d'un service rendu à son pays. » On le priait enfin d'adresser sa réponse à M. Duval, *poste restante*.

L'intention était intelligente, le procédé l'était moins. Est-ce ainsi qu'on s'y prend pour approcher un jeune écrivain dont on a reconnu les talents, et qui a, qui doit avoir la fierté de son mérite ? C'est agir en grand seigneur ignorant de son temps, des mœurs nouvelles, et cette maladroite démarche nous aide à comprendre le malentendu profond, malentendu non d'idées mais de mœurs, qui rendit si difficile le gouvernement de la Restauration et précipita sa chute. Les journalistes, écrira quelques années plus tard la comtesse de Boigne, « ces fabricants d'articles, qui ne devraient être considérés que comme des scribes à gages... » Ainsi pensait-on dans son monde, ainsi jugeait-on ces professionnels dont la puissance était déjà si grande. Il semble que Thiers eût pu se dispenser de répondre à « M. Duval ». Il répondit pourtant, mais sa réponse fut ce qui convenait.

Je crois deviner le correspondant mystérieux qui s'est adressé à moi. J'ai pour sa personne et ses lumières la plus grande considération, mais je ne puis consentir à ce

qu'il me demande... Vendre un article, bien que sincère, à des bureaux, ne me convient pas. Je répugnerai même à défendre la vérité de cette manière. Ceci n'est pas en contradiction avec ce que j'ai dit autrefois sur *l'équivalence des services*, et la personne à laquelle je m'adresse a trop de délicatesse et d'esprit, pour ne pas sentir ma position et approuver ma conduite.

J'ai l'honneur de la saluer.

***

Nous avons noté tout à l'heure l'abondance, la diversité des dons qui étaient en Thiers; nous avons rappelé ces *Salons* qu'il écrivit. Rappelons encore, pour compléter l'esquisse de sa jeune personnalité, que Thiers n'était pas moins sensible aux sciences qu'aux arts. Enfant, il pratiquait les mathématiques avec aisance et succès. Homme, il continua de les pratiquer par goût et comme par jeu. Vers 1826, il reprit avec passion leur étude. Une indication de Sainte-Beuve nous sert ici :

Tous ceux qui ont le plaisir de connaître depuis longtemps M. Thiers se rappellent encore, et non sans charme, cette phase, en quelque sorte scientifique, de sa vie. Il étudie Laplace, Lagrange, il les étudie plume en main, en s'éprenant des hauts calculs et en les effectuant; il trace des méridiens à sa fenêtre; il arrive le soir, chez ses amis, en récitant d'un accent pénétré cette noble et simple parole finale du *Système du Monde* : « Conservons, augmentons avec soin le dépôt de ces hautes connaissances, les *délices des êtres pensants*. » Et il l'admire comme il fera tout à l'heure pour telle parole de Napoléon. On le croirait uniquement fait, tant il les comprend, pour habiter en ces clartés sereines de l'intelligence.

La science l'avait si réellement captivé, qu'en 1829, lassé par la politique trop stagnante à son gré, il voulut accompagner un certain capitaine Laplace qui préparait un voyage de navigation et d'exploration scientifique. On lui proposa d'être

l'historiographe de l'expédition. Il ne demandait pour salaire que le passage, il accepta la fonction. On voit combien il y avait en lui de mouvement, et, pour citer encore une expression de Sainte-Beuve, d'*entrain curieux en tous sens*. Entrain vers la politique, l'art, la science; et, quelle que soit la matière de son travail, toujours cette arme si puissante sur les hommes, l'éloquence.

Thiers partait donc. Il faisait déjà « ses adieux à ses amis et allait s'embarquer », écrit Sainte-Beuve, « quand le ministère Martignac tomba. — « Ah! ça, il s'agit bien de partir, lui dit-on de toutes parts; restez et combattez! » A Martignac le libéral succédait Polignac l'absolutiste. C'était le commencement de la bataille, et de cette dernière crise que dénouèrent en juillet les *Trois journées*, les *Glorieuses*. Chacun le sentait. Thiers resta, redevint journaliste, et, écrivant au *National*, il mena la guerre de plume qui précéda la guerre des rues. Il trouva, il donna les directives. Il fut chef. Il écrivit la formule qui, pour longtemps active, renversera toutes les monarchies françaises, en 1830 la monarchie légitime, en 1848 la monarchie bourgeoise : « Le Roi règne et ne gouverne pas. » Il la complétait d'ailleurs par cette autre formule où toute l'œuvre de sa vie est incluse : « Si on ne veut pas passer la Manche, on passera l'Atlantique. » La Manche traversée, c'est l'Angleterre et la monarchie constitutionnelle. L'Atlantique traversé, c'est l'Amérique et la République.

Le 26 juillet, le prince de Polignac publiait ses ordonnances : la presse était interdite, les libertés publiques suspendues. Le 27, Paris s'insurgea; le 28, le drapeau tricolore flotta sur l'Hôtel-de-Ville; le 30, Charles X était en fuite, la Monarchie restaurée n'existait plus.

II

LA RÉVOLUTION DE 1830. — LES MINISTRES DE LA NOUVELLE MONARCHIE. — THIERS HOMME D'ÉTAT. — LE REÇU DE DEUTZ.

Thiers rédigea, et signa le premier, la protestation des journalistes contre les Ordonnances. Puis il surveilla les événements avec l'idée nette du dénouement qu'il voulait leur donner. Il ne cessa d'entourer, de conseiller le banquier Laffitte, très influent dans le libéralisme. C'est à Laffitte, c'est chez lui-même, que le duc de Mortemart vient apporter le 2 au soir l'offre d'une transaction avec la Cour. Laffitte, Sébastiani, l'auraient acceptée. Thiers la fit écarter. Il voulait avec force une dynastie nouvelle, et la monarchie du duc d'Orléans. Le 2 au matin, Laffitte et Sébastiani décidèrent de demander au duc son aveu officiel. L'émissaire qu'ils choisirent fut Thiers. Le duc était à Neuilly, disait-on. Thiers, non sans peine, réussit à traverser Paris et à en sortir. Il raconte lui-même, dans une note dont voici la teneur, son entrevue.

... Ce ne fut pas sans peine encore que M. Thiers réussit à entrer dans le parc de Neuilly dont on fermait les portes à tous ceux qui se présentaient. Il pénétra. Mais dans le moment, le duc d'Orléans que M. Thiers venait voir avait quitté Neuilly, pour se soustraire aux coups qui auraient pu être dirigés de Saint-Cloud.

M. Thiers, présenté d'abord à la duchesse d'Orléans, demanda à voir M. le duc d'Orléans. On lui répondit qu'il était parti. M. Thiers insista en disant que le moment était décisif, qu'il fallait qu'on l'entendît, et qu'on s'expliquât d'une manière positive. Madame la duchesse d'Orléans lui affirma, de manière à ne laisser aucun doute, le départ de M. le duc d'Orléans. Elle ajouta qu'elle était prête à l'écouter, que tout ce qu'il avait à dire serait exactement répété sous très peu d'instants au Duc, et qu'on aurait de sa part une prompte réponse. Madame la duchesse appella (*sic*) alors auprès d'elle madame Adélaïde qui arriva avec madame de Montjoie. La conversation s'engagea alors et devint une vraie discussion, parce que du côté des princesses il y avait une grande terreur des événements de Paris et de grands scrupules.

Madame Adélaïde dit à M. Thiers que la famille d'Orléans partageait tous les sentiments des Parisiens, qu'elle n'avait cessé d'être avec eux dans l'opposition, qu'elle associait tous ses vœux aux leurs; mais qu'il fallait prendre garde en se hâtant trop de changer la dynastie de donner à la révolution le caractère d'une révolution de palais. L'Europe, disait madame Adélaïde, est capable de s'y tromper, et de croire qu'une intrigue du duc d'Orléans a renversé Charles X, tandis que c'est la conscience publique qui l'a renversé. Si à tous les dangers que peuvent faire courir encore à la cause libérale les troupes de Charles X et la Vendée qui n'a cessé de pratiquer, venait se joindre l'Europe, la cause de la liberté serait perdue.

— Permettez-moi, madame, répondit M. Thiers, de vous faire mieux apprécier la position de la France.

Nous voulons la Monarchie représentative. Il nous faut une dynastie nouvelle, qui nous doive la couronne, et qui, nous la devant, se résigne au rôle que le système représentatif lui assigne. Tout le monde saura bien que vous n'avez pas recherché la couronne, car certes elle est assez périlleuse aujourd'hui pour qu'on ne l'ambitionne pas. Mais prenez-y garde, tous les esprits sont loin de se

renfermer dans les mêmes bornes. Il y en a qui s'accommoderaient encore d'Henri V pour s'épargner les difficultés d'un changement de dynastie. Il y en a d'autres qui, fidèles au souvenir de Napoléon, songent au duc de Reichstadt; d'autres enfin iraient droit à la République. Il y a table rase. Tout est possible dans ce moment! Il faut se hâter. Il existe en faveur du duc d'Orléans plus de convenances politiques que pour aucun autre. Cependant il peut perdre tous ses avantages en un jour, et les plus prompts seront aujourd'hui les plus habiles; les trônes sont au premier occupant. Quant à l'Europe, ce serait se tromper étrangement que de croire qu'elle sera aliénée de nous par la royauté du duc d'Orléans. Bien au contraire, elle nous sera favorable, et ne viendra pas joindre ses armées à celles de Charles X, si elle voit que nous nous arrêtons à la Monarchie, et que nous n'allons pas encore, comme des fous, tenter l'expérience d'une République.

A toutes ces raisons politiques, permettez-moi d'en ajouter une dernière et qui est décisive. Les trônes s'obtiennent au prix des victoires et des dangers. Guillaume était un grand homme. Il apportait l'ascendant de son nom et le secours d'une armée. Que le duc d'Orléans vienne aujourd'hui au milieu de Paris déclarer qu'il se rallie à la révolution, qu'il vient partager tous les dangers des Français, se mettre à leur tête, et il aura fait sa part dans la révolution de juillet. Il ne faut pas vous dissimuler qu'il y a peut-être encore de grands périls à braver; que Charles X est à Saint-Cloud, et qu'il a encore des ressources. Mais il vous faut des périls. Ce seront là des titres à la couronne. Décidez-vous. Que le duc d'Orléans se décide. Il ne faut pas laisser flotter les destinées de la France.

Madame Adélaïde, touchée surtout de cette dernière considération, se leva et dit à M. Thiers : Si vous croyez que l'adhésion de notre famille puisse être utile à la révolution, nous la donnons volontiers. Une femme n'est rien dans une famille. On peut la compromettre. Je suis prête

à me rendre à Paris. J'y deviendrai ce que Dieu voudra. J'y partagerai la destinée des miens. J'exige une seule chose : c'est que M. Laffitte ou le général Sébastiani viennent eux-mêmes me chercher.

M. Thiers, pensant alors qu'il suffisait d'une personne de la famille, n'importe laquelle, pour la compromettre, regarda cette première promesse comme suffisante. « Aujourd'hui, madame, dit-il en s'adressant à madame Adélaïde, vous placez la couronne dans votre maison. »

*
* *

Le 7 août, Louis-Philippe était proclamé roi des Français. La Révolution était commencée, elle n'était pas terminée. Paris était exalté, terrible. Le pouvoir, tenu par un roi parvenu, traître aux siens, était sans prestige, et desservi sans trêve par une noblesse et un clergé ennemis. Les républicains étaient organisés et braves. Cependant Louis-Philippe était habile, ses conseillers étaient énergiques et capables. Ils résistèrent à l'émeute pendant quatre dures années.

Thiers fut dès l'abord mêlé aux grandes affaires. Le baron Louis, ministre dès Finances, l'appela près de lui. Le 2 novembre, le banquier Laffitte, ministre, le nomma sous-secrétaire d'État : Laffitte était un faible, et Thiers fut ministre pour lui. Il entre ainsi dans ce groupe d'hommes d'État qui furent les conseillers du nouveau régime. Il les classe et les caractérise avec clarté dans la note que voici :

30 septembre 1830.

Le ministère est composé d'hommes fort capables, fort honnêtes, mais divisés comme les partis qui se partagent aujourd'hui la France. Cependant, comme ils sont, ainsi que ces partis, d'accord sur le but, divisés seulement sur les moyens, et qu'ils ont envie de marcher ensemble, il n'est pas impossible qu'ils s'entendent dans l'intérêt commun de la chose publique.

La première partie se compose de MM. Dupont et

Laffitte, tous deux membres de la gauche prononcée. M. Dupont est le plus honnête des hommes; mais il est libéral à la manière des hommes de robe, d'une manière un peu absolue. M. Laffitte est moins à gauche que M. Dupont. Sa vivacité est plus dans son esprit que dans ses opinions. Il est libéral autant que M. Dupont, mais ramené aux idées du Gouvernement par son esprit des affaires. Ces deux messieurs ne sont point des radicaux, il s'en faut; ils ont trop d'esprit pour cela; mais les radicaux voudraient les compromettre en se rattachant à eux.

Tous les autres membres du conseil sont de la nuance qu'on appelle en France *centre gauche*, cependant avec quelques diversités de caractère et de position. M. Molé, homme d'un esprit rare, doux, séduisant, formé aux affaires, sait se rendre agréable à tout le monde dans le conseil. Il incline pour les mesures d'ordre et de vigueur. M. Sébastiani, politique très fin et très sensé, incline comme M. Molé pour les mesures fortes, mais à l'exemple de M. Molé, il est transition de la nuance Dupont et Laffitte à la nuance Guizot et Broglie.

De ces deux ministres à MM. C. Perrier, Louis, Guizot, de Broglie, la transition n'est pas brusque, mais sensible. Ces quatre derniers, quoique fort libéraux, sont hautement prononcés pour que le gouvernement prenne une attitude ferme et vigoureuse. M. Perrier (Casimir) est un des hommes les plus distingués qui existent en France. Plein de simplicité, de bon sens, d'aplomb, de tenue, et surtout de caractère, il est plus qu'aucun autre de ses collègues le modèle de l'homme de gouvernement. Il veut de l'énergie à tout prix. Le baron Louis est un vieillard d'une vigueur extraordinaire à son âge, d'un caractère brusque et sévère, d'un esprit profond en finances, plein de fortes traditions politiques, il a en horreur l'hésitation et le désordre. MM. de Broglie et Guizot sont aussi prononcés que les deux précédents, mais plus à part encore, parce qu'ils ont lutté plus particulièrement avec MM. Laffitte et Dupont dans la dernière crise, et ensuite

parce qu'ils sont ce qu'on appelle doctrinaires. Ce dernier mot est, du reste, vide de sens aujourd'hui, car il ne répond plus à aucune nuance politique. Il répond tout au plus à quelques habitudes de société. On n'a pas plus de savoir et de probité que M. de Broglie. Mais il est absolu, et peu propre aux affaires. M. Guizot a beaucoup d'esprit, de tact, de souplesse et de décision. Il parle à merveille. Il commence à acquérir beaucoup d'empire sur la Chambre. Il est très ferme.

Telle est la composition du ministère.

Ce ministère a deux inconvénients. C'est d'abord d'avoir des ministres en dehors qui n'ont pas de portefeuilles, et qui sont des censeurs inoccupés et incommodes pour leurs collègues ; secondement de renfermer quelques hommes naturellement antipathiques, tels que M. Dupont, homme simple et de la gauche, avec M. de Broglie, homme du centre et un peu haut.

Thiers eut quelque peine à se faire admettre par ces hommes comme un égal. C'est un peu par la porte de service qu'il était venu jusqu'à eux. Son passé, ses habitudes, ses manières de journaliste ne plaisaient pas à Broglie l'aristocrate, à Casimir-Périer le grand bourgeois, à Guizot l'universitaire protestant. Mais Thiers n'était ni intimidable ni rebutable. La merveilleuse promptitude de son esprit rendit vaines les malveillances. Assis à la table des maîtres, il ne la quitta plus. On le soupçonnait de libéralisme extrême, voire de démagogisme. Ministre de l'Intérieur en 1831, il montra qu'il savait réprimer les émeutes aussi bien que les susciter. La duchesse de Dino (elle était la nièce de Talleyrand et l'accompagnait dans son ambassade de Londres) le félicita de si bien faire.

9 septembre 1831.

Vous avez grand succès, grand talent. — J'en jouis comme d'un succès personnel. Je souffrais de vous voir emporté par ce mauvais mouvement qui a failli tout perdre chez vous ! Et qui a encore laissé tout en question. —

M. de T., qui ne désespère pas de la patrie, n'a pas non plus désespéré de vous; il a toujours dit qu'avec un esprit tel que le vôtre on revenait toujours aux bonnes doctrines. Il vous aime beaucoup et me charge de vous le dire. Mais sauvez-le donc notre pauvre pays, si vaniteux, si ignorant, si bêtement avare. Si vous saviez comme nous sommes en peine de l'expliquer ici; nous nous tuons en interprétations favorables, et nous parlons presque toujours contre notre propre opinion! — Ce n'est pas que nous n'ayons haute opinion de l'honneur, du talent et de la volonté de M. Périer, — mais il n'est pas tout, mais la besogne est terrible!

***

Besogne est un mot triste et ce mot triste est le mot juste. Thiers eut à faire une pénible exécution. La duchesse de Berry, princesse hardie, charmante, qui avait été toute la grâce et la joie royales de la Restauration, populaire malgré sa race, agitait la Vendée depuis cinq mois. Errante, cachée, elle demeurait insaisissable. Cette romanesque aventure jetait un ridicule sur le nouveau gouvernement. Thiers sut la terminer. Un nommé Deutz, juif converti, qui par sa conversion même avait su gagner la confiance de la princesse, s'offrit à la livrer et fixa rendez-vous dans une allée déserte des Champs-Elysées. Thiers y alla lui-même, rencontra Deutz, eut son secret. Peut-être aurait-il pu se borner à traquer la princesse, l'obliger à fuir. C'était le conseil que lui donnaient la comtesse de Boigne, le duc Pasquier. Thiers les écoutait, mais objectait : « Vous ne voyez pas, comme moi, la disposition des députés!... Ils veulent l'arrestation de la duchesse, et non sa retraite (1). » Elle fut prise, emprisonnée. La trop aventureuse princesse était enceinte, et dut l'avouer. Son aveu fut ébruité. Thiers avait su, en peu de semaines, supprimer et déshonorer la rébellion légitimiste.

Les documents que nous consultons contiennent un seul papier relatif à l'affaire Deutz. C'est le reçu qui la termine :

(1) Comtesse de Boigne, *Mémoires*, IV, 75.

Je reconnais avoir reçu de M. le ministre de l'Intérieur A. Thiers cinq cent mille francs.

DEUTZ.

J'ajouterai au dossier de cette affaire un curieux document. C'est la rédaction d'un récit que Thiers fit à Prévost-Paradol. Le manuscrit de cette rédaction est en ma possession. Voici le texte :

M. Thiers, alors ministre de l'Intérieur, reçut un jour une lettre anonyme. « *Venez ce soir*, lui disait-on, *à telle heure, à tel endroit, aux Champs-Elysées. On vous indiquera la retraite de la duchesse de Berry.* » M. Thiers montra cette lettre à M. Joly, chef de la police de Sûreté. « Je reçois tous les jours des lettres semblables, répondit M. Joly, et je n'y fais aucune attention. » M. Thiers lut et relut la lettre ; il lui trouvait un air de vérité. « J'irai au rendez-vous, » dit-il. Et il y alla avec des pistolets dans ses poches.

A l'endroit indiqué, M. Thiers vit un jeune homme, très beau garçon. M. Thiers marcha résolument à lui ; c'était Deutz, lequel, pris tout à coup d'angoisses et de remords, voulut s'enfuir. M. Thiers l'invita poliment à monter dans sa voiture. « Restons ici, disait Deutz. — Non pas, répondit M. Thiers, ce n'est pas un endroit commode pour causer ; venez au ministère de l'Intérieur. — Non, non, je ne veux pas. — Il le faut, vous comprenez bien que je ne suis pas venu seul ; ne m'obligez pas à employer la violence. Allons, montez en voiture. »

Deutz se résigna, se laissa conduire au ministère de l'Intérieur, et là, dit tout ce qu'il avait à dire. Une grosse somme d'argent lui fut promise, payable après l'arrestation. Le reste est dans toutes les histoires du temps, mais voici ce qui n'y est pas. Deutz, on le sait, avait abjuré le judaïsme, s'était fait catholique, s'était rendu à Rome, avait été reçu par le Pape et s'était fait donner une lettre de recommandation pour la duchesse de Berry. Aussi

avait-il été très bien reçu à Massa, où se tenait la petite cour de la princesse.

Eh bien, voici quelle était l'opinion de M. Thiers. Simon Deutz avait imaginé de s'éprendre de la duchesse de Berry, et il avait, en véritable aventurier qu'il était, risqué hardiment une déclaration. Il n'avait réussi qu'à se faire congédier durement. De là sa colère et sa dénonciation, si bien que l'amour, qui est coutumier du fait, aurait été la première cause de cette infamie. Cela n'empêcha pas Simon Deutz d'accepter les deux ou trois cent mille francs qui lui furent payés par le gouvernement. Du moment qu'il prenait son parti du déshonneur, il préféra le déshonneur lucratif.

Thiers, on le voit, réduit l'importance de la somme payée. Il raconte une histoire d'amour qui semble toute sortie de son esprit. Il cherche sans doute à diminuer l'odieux d'un épisode où son nom est mêlé.

III

QUELQUES CORRESPONDANTS : LAMARTINE ET THIERS. — LETTRES DE HUGO. — LETTRES DE BÉRANGER. — LE MARIAGE DE THIERS. — LETTRES DE TALLEYRAND. — LETTRE DE LOUIS-PHILIPPE.

Cherchons des horizons plus nobles. A suivre Thiers, on risque de descendre assez bas. On ne risque pas d'y demeurer longtemps : sa mobilité le sauve. Voici une lettre de Lamartine qui écrit et remercie... Mais une explication est ici nécessaire.

Tout les séparait, semble-t-il : la naissance, les aptitudes, les goûts. Pourtant Thiers avait conçu une vraie admiration pour le lyrisme de Lamartine. Il détestait les romantiques. Mais Lamartine, le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*, est-il un romantique? Les sentiments qui l'émeuvent sont tout traditionnels, et il respecte, il suit sans effort les usages du vieux langage. Aimer Lamartine, c'est encore une manière de ne pas aimer Hugo. Thiers détestait Hugo. Il en aimait Lamartine davantage. Les deux hommes avaient un ami commun, Auguste Bernard, qui les réunit à dîner un soir du printemps 1830, chez Véry, au Palais Royal. Lamartine a raconté dans ses souvenirs l'impression qu'il reçut et garda de cette entrevue.

... Je vis, dit-il, un petit homme taillé en force par la nature, dispos, d'aplomb sur tous ses membres comme

s'il eût été toujours prêt à l'action, la tête bien en équilibre sur le cou, le front pétri d'aptitudes diverses, les yeux doux, la bouche ferme, le sourire fin, la main courte, mais bien tendue et bien ouverte, comme ceux qui, selon l'expression plébéienne, ont le cœur tendu sur la main...

L'esprit était comme le corps, d'aplomb sur toutes ses faces, robuste et dispos. Peut-être, comme un homme du Midi, avait-il un sentiment un peu trop en saillie de ses forces. Il parlait le premier, il parlait le dernier, il écoutait peu les répliques; mais il parlait avec une justesse, une audace, une fécondité d'idées qui lui faisaient pardonner la volubilité de ses lèvres... Nous avions en vain exclu la politique de l'entretien; elle rentrait par la fenêtre ouverte. Il s'abandonna au courant du jour; il jugea sans haine, mais avec une sévérité tempérée seulement par ses égards pour moi, la situation de Charles X et celle du duc d'Orléans, dont il me montrait de la main les fenêtres de l'autre côté du jardin. On voyait, qu'en secouant le vieux trône, il tenait déjà une monarchie en réserve dans le palais des révolutions. Il semblait l'évoquer du geste dans la certitude anticipée de la gouverner, mais sans prévoir qu'il contribuerait également à la perdre. Il y avait assez de salpêtre en lui pour faire sauter dix gouvernements. Ce qui me frappa surtout, et oserai-je le dire, ce qui me convainquit de l'immense supériorité de ce jeune homme sur toutes les médiocrités de l'opposition aux Bourbons, c'est le mépris de son propre parti, vertu de vieillesse à laquelle on arrive ordinairement avec les années, mais qu'il professait hautement avant l'âge par la seule justesse et par la seule fierté de son esprit.

Lamartine venait de publier ses *Harmonies poétiques et littéraires*. Thiers en fit une étude qui parut dans le *National* du 21 juin 1830. C'est le dernier de ses écrits proprement littéraires. Il précède de cinq semaines la révolution de Juillet

qui le fixera dans la politique et l'histoire sans lui permettre aucune distraction. Thiers, dans cette étude qui a de l'intérêt, reproche à Lamartine son abondance excessive et facile.

Il ne faut pas de travail pour sentir, écrit-il, mais il en faut pour procurer aux autres le plaisir de sentir. Le travail est la vertu du talent. Malheureusement cette vertu n'est pas très connue de nos jours. Il y a une école qui a dit que la production devait être un plaisir pour l'artiste, et non un travail; on l'a crue. C'est en effet une erreur si douce! mais c'est une erreur... M. de Lamartine est un grand poète lyrique. Il paraît tel dans ses nouveaux volumes, peut-être plus encore que dans les premiers. Mais il est négligé, et encore plus qu'il ne l'avait paru. Serait-ce un effet du succès? Ce serait un tort impardonnable, et qui nous donnerait le courage d'être sévère un moment envers un talent pour lequel nous ressentons le plus grand attrait et la plus sincère admiration.

Lamartine remercie Thiers.

J'ai vu enfin l'article du *National* où vous me traitez avec faveur et amitié, car vos reproches sont reproches d'ami. Laissez-moi vous en remercier de bien bon cœur, il m'a fait un vif plaisir. Je comprends et j'admets toutes les critiques d'exécution pourvu qu'on comprenne aussi le vrai sentiment poétique que peu de gens savent démêler sous les mots comme la mélodie sous les notes. Vous êtes de ce petit nombre qui aiment la poésie malgré les vers, et pour qui on aime à en produire.

J'espère vous contenter mieux dans l'avenir, je ne me suis jamais senti plus inspiré, j'ignore si c'est une illusion de la jeunesse qui brille davantage au moment de se décolorer, ou si réellement j'entre dans ma virilité morale; c'est possible, car je me suis, physiquement et moralement, développé très tard. Je voudrais qu'il en fût ainsi pour vous laisser dans quinze ans mon *Énéide* à présent que mes *Bucoliques* sont finies.

Il est heureux dans ce moment de douloureuse et infructueuse lutte de trouver entre les esprits élevés et sincères ce terrain de la Poésie pour s'aimer et se le dire. Je jouis avec tous de cette neutralité amie et je m'en félicite. Le moment ne viendra-t-il pas où nous nous rencontrerons ainsi dans une complète harmonie d'action et de pensées politiques? Je le vois poindre, mais après bien des maux.

Adieu, parlez de moi à M. Mignet et croyez à des sentiments profondément sentis d'affection et d'admiration en dehors de nos doctrines diverses.

Vous m'avez oublié pour le *National*, il ne m'arrive pas.

C'est fini, ils ne dîneront plus à la même table, leur courte amitié sera sans lendemain. Mais les rivalités politiques, dont l'heure est proche, n'effaceront jamais tout à fait la bienfaisante influence d'une soirée de conversation. Lamartine aura toujours un certain goût pour Thiers. Thiers essaiera longtemps d'amener Lamartine vers ses amis, vers lui. Peut-être il devine sa puissance oratoire. Il ne renoncera pas sans regret à son alliance. Au lendemain de la révolution de juillet, Lamartine, chargé d'affaires à Florence, envoie sa démission au nouveau gouvernement. La déclaration de rupture était nette. Thiers ne veut pas l'entendre. En septembre 1830, il écrit à Lamartine un mot rapide, pressant :

Vous êtes un de mes soucis, et de mes vifs regrets! Je suis désolé de ne vous avoir pas vu. Mais j'ai perdu tout repos, tout loisir, tout bonheur!... Que vous êtes heureux d'être vaincu, ou, pour mieux dire, de vous croire vaincu. Car vous êtes à nous et non à eux. Je ne cesse de parler de vous à M. Molé, j'en parle à toute la terre. Si j'avais le pouvoir, vous seriez où votre nom et votre esprit commandent que vous soyez. Mais cela sera. Car la cause, la grande cause de l'art de gouverner, l'emportera sur les misérables qui veulent nous jeter en confusion.

Sans doute Lamartine ne répondit pas; aucune trace de réponse n'est demeurée. Il sentait mieux que Thiers les incompatibilités foncières qui les destinaient à être adversaires, et ne s'engageait pas sur la voie qu'on lui ouvrait. Sainte-Beuve a noté d'un trait pénétrant ce court instant du printemps 1830 où les deux hommes « s'abordent, se saluent une première fois avec une courtoisie chevaleresque, en attendant que plus tard ils se rencontrent face à face, la haute rêverie prétendant à n'en être plus, et aspirant à l'action. Quoi qu'il en soit, tous les deux ils représentent, comme deux chefs, les deux grands instincts et les deux principaux courants de ce siècle, duquel on a pu dire tour à tour qu'il est un siècle d'action et un âge de rêverie; une époque vague, sceptique, et une époque positive ».

Lamartine, « la haute rêverie », prétendit très vite à l'action. Dès 1831, il cherche une circonscription électorale où il soit assuré de quelques chances, et, se souvenant sans doute des ouvertures de Thiers, c'est à lui qu'il s'adresse pour obtenir une aide.

Monsieur,

J'ai trouvé en route ce que j'avais renoncé à chercher, un arrondissement très disposé à accepter mes opinions et ma personne. C'est le deuxième arrondissement (Rusol) de Dunkerque. Si le gouvernement ne me combat pas, sans me porter, chose qui ne conviendrait ni à sa couleur, ni à mon indépendance, et surtout si vous pouvez le faire consentir à transporter le lieu de l'élection de Dunkerque à Bergues, principale ville de l'arrondissement, je regarde mon succès comme indubitable. Mes électeurs se composent des royalistes modérés et des libéraux qui veulent ordre et pouvoir. Cette fusion fait ma force. Les candidats déjà en évidence se sont retirés devant moi et m'ont apporté leurs suffrages. Rendez-moi donc le service de voir M. Périer, de lui dire ce que votre amitié vous inspirera pour qu'il n'entrave pas une élection qui ne lui sera pas hostile s'il continue à être ce qu'il est, l'homme de l'ordre et du pouvoir social. Il y trou-

vera peut-être un appui inespéré mais un appui systématiquement indépendant et par là même beaucoup plus efficace. Il est urgent qu'il écrive à M. Méchin, préfet de Lille, et à M. Gaspard, sous-préfet de Dunkerque, pour les prévenir que je vais agir et qu'ils n'agissent pas contre moi. Beaucoup des employés secondaires de l'administration ici m'ont promis que cette neutralité du gouvernement leur suffira pour être à moi. A eux seuls ils ne peuvent rien créer. Mais ils pourraient paralyser mes amis et par-là même la France et le gouvernement aurait pis que moi.

Mais la mesure capitale pour mon succès c'est que le siège de l'élection (si cela entre dans les possibilités générales du gouvernement) soit transporté de Dunkerque à Bergues sa place naturelle. Le républicanisme de trottoirs et de cabaret y sera alors tout à fait impuissant. Voici la note pour les motifs matériels de cette translation qui m'est donnée par les principaux meneurs de mon élection.

Je pars demain pour Londres, laissant jusqu'au 1er juin mes intérêts électoraux marcher ici sans moi. J'y reviendrai alors. Mais mon absence ne m'inquiète pas. Cela va comme les choses fatales tout seul et bien. Adieu. Mille excuses et amitiés. Ne perdez pas un jour. Voyez M. Périer, et qu'il écrive et agisse dans la mesure que je désire.

LAMARTINE.

Note jointe à la lettre de M. Lamartine de mai 1831 :

Le deuxième arrondissement électoral de Dunkerque est composé des cantons de Bergues, Hondschoote, de Wounhout, de Bourbourg et de Gravelines. Il serait à désirer que l'élection pût avoir lieu à Bergues, parce que les électeurs de Bergues qui forment à eux seuls à peu près la moitié pourraient voter sans déplacement, que les électeurs de Hondschoote et de Wounhout auraient deux lieues de moins à faire pour se rendre à leur collège.

Tandis que ceux de Bourbourg ne sont pas plus éloignés de Bergues que de Dunkerque. Il n'y aurait donc que le canton de Gravelines dont les électeurs se trouveraient moins près de Bergues que de Dunkerque. De plus Bergues offre des localités suffisantes pour faire les élections, et cette faveur qu'on lui accorderait la flatterait beaucoup et ne pourrait que faire naître dans les habitants des dispositions très favorables pour le gouvernement.

La correspondance de Lamartine et de Thiers est close maintenant pour plus de dix années.

***

Voici Hugo. Thiers et lui se connaissent-ils? Il n'y en a aucun signe, et il y a des signes contraires. Hugo incarnait la révolution romantique que Thiers, ce Français à l'esprit net, ami du vieux langage, abominait. « J'admets la nouveauté des idées, je repousse seulement la nouveauté du langage » (1), écrivait-il à Lamartine en 1832 dans une lettre où il lui demandait son vote académique. Lamartine, c'était en effet la nouveauté des idées. Hugo, c'était la nouveauté du langage, la rénovation du vocabulaire et de la prosodie. Les deux hommes ne s'étaient jamais recherchés, ne se connaissaient pas ou à peine, et quand l'un écrit à l'autre, c'est une sorte d'échange impersonnel, le poète écrivant à l'homme d'État, l'homme d'État répondant au poète. Victor Hugo demande, mais la demande est désintéressée. Sa sollicitation même est impersonnelle.

Paris, 27 juillet 1833.

Monsieur le Ministre,

Ce n'est point pour une affaire personnelle que je vous écris, c'est dans l'intérêt d'un autre, c'est dans le vôtre même, car je crois qu'on rend service à un ministre, en lui indiquant les occasions de bien employer le pouvoir.

(1) Lettres à Lamartine, publiées par Valentine de Lamartine, p. 137.

M. Antony Thouret, ancien rédacteur en chef du journal, la *Révolution de 1830*, a encore en ce moment 21 mois de prison à subir pour délit de presse, il est à la Force (1). Je viens de le voir. Il est à la Force, vraiment et sans déclamation, maltraité, privé de tout, courbé sous le système uniforme qui régit le voleur et les galériens. Mais ce qui frappe le plus durement M. Thouret, c'est l'impossibilité de voir sa famille qui habite Douai ; sa famille, c'est-à-dire les trois têtes les plus chères et les plus sacrées, sa mère, sa femme, son enfant. Il y a une prison à Douai. M. Thouret a écrit à M. le Garde des Sceaux pour obtenir d'y être transféré. M. le Garde des Sceaux l'a envoyé à vous, Monsieur le Ministre, la demande est sous vos yeux. Permettez-moi de vous le recommander. Ce n'est point une grâce qu'il sollicite, il ne demande pas une diminution ou une commutation de peine ; il demande qu'on le mette à même de voir et d'embrasser sa vieille mère de soixante-seize ans, sa jeune femme grosse, son petit enfant malade. Vous ne lui refuserez pas cela.

Moi qui vous écris ceci, Monsieur le Ministre, je n'appartiens pas à cette heure, Dieu merci, à aucun parti politique actuellement défini. Je les regarde tous faire avec pleine impartialité, plein de dévoûment pour la France, et pour le progrès, applaudissant tantôt le pouvoir, tantôt l'opposition, selon que l'opposition ou le pouvoir me semble agir dans l'intérêt du pays. Je ne suis d'aucun parti, dis-je, je désire ardemment qu'ils finissent par s'entendre tous, en attendant je pense que ce qu'il y a de mieux à faire pour ceux qui ont le pouvoir, c'est de bien traiter ceux qui ne l'ont plus, ou ceux qui ne l'ont pas encore.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Thiers lui répond :

(1) La prison de la Force était dans le quartier du Marais, rue Pavée.

Monsieur,

L'ordre que vous sollicitez en faveur de M. Antony Thouret avait été donné depuis plusieurs jours. M. Thouret sera placé dans la prison qui le rapprochera le plus de sa famille. Il n'est aucunement dans mes intentions, ni dans celles du gouvernement, d'ajouter aux rigueurs des lois. Je ne puis pas dire comme vous, monsieur, que je n'appartiens à aucun parti; je sers avec chaleur, et j'ai toujours servi, celui de la monarchie telle que nos modernes lois l'ont faite. L'esprit de ce gouvernement est la modération, je crois qu'il ne s'en est jamais écarté. Devenu ministre de l'Intérieur, j'ai envoyé dans des maisons de santé des écrivains qui m'avaient accablé d'injures. Je l'ai fait pour me conformer à l'esprit d'un gouvernement qui ne sera jamais sévère qu'à contre-cœur et pour le maintien indispensable des lois. Je recevrai volontiers les avis d'un bien à faire, quand il sera praticable.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Paris, 31 juillet 1833.

Un an plus tard, nouvelle lettre de Victor Hugo, nouvelle sollicitation hautement désintéressée :

Monsieur le Ministre,

Il y a en ce moment à Paris une femme qui meurt de faim.

Elle s'appelle mademoiselle Mercœur. Elle a publié plusieurs volumes de poésie; ce n'est pas ici le lieu d'en louer le mérite, et d'ailleurs je ne me sens aucune autorité dans la matière; mais son nom est sans doute connu de vous.

Il y a cinq ans, sous le ministère de M. de Martignac, une pension littéraire lui fut donnée, pension de mille

deux cents francs qui a été réduite à neuf cents francs depuis 1830.

Elle a sa mère avec elle, et rien autre chose, pour vivre à Paris, que cette pension de neuf cents francs, toutes deux meurent de faim à la lettre.

Vous pouvez faire prendre des informations.

Monsieur le Ministre, en 1823, le roi Louis XVIII m'assigna spontanément une pension ou allocation annuelle de deux mille francs sur les fonds du ministère de l'Intérieur. En 1832, j'ai renoncé délibérément à cette pension.

M. d'Argenson me fit dire qu'il n'acceptait pas ma renonciation, qu'il continuerait à considérer cette pension comme mienne, et qu'il n'en disposerait en faveur de personne.

Ma renonciation étant absolue et définitive, je n'eus pas à m'occuper de ce que le ministère ferait de la pension.

Aujourd'hui, tout en ne me reconnaissant aucun droit, quel qu'il soit, sur cette pension, je viens vous prier, dans le cas où le ministère aurait en effet persisté dans sa résolution et n'aurait disposé de ces fonds en faveur de personne, je viens vous prier, dis-je, d'en disposer, vous, Monsieur le Ministre, en faveur de mademoiselle Mercœur. Si vous y consentez, je me féliciterai doublement d'y avoir renoncé. Cette pension sera beaucoup mieux placée sur la tête de mademoiselle Mercœur que sur la mienne.

Les deux mille francs, ajoutés à ce que reçoit déjà mademoiselle Mercœur, la feront vivre à peu près avec sa mère.

Donnez-les-lui, Monsieur le Ministre; ce sera une bonne œuvre. Nous serons heureux tous les deux, vous de l'avoir faite, moi de l'avoir conseillée.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Nous ne connaissons pas la réponse de Thiers.

*
* *

Après Lamartine et Hugo, Béranger. Ce troisième nom s'accorde mal avec les deux premiers, et nous avons besoin de forcer nos esprits pour nous souvenir et persuader qu'il fut un temps où Béranger était considéré, par les lettrés même, comme un grand poète national, un Horace, un La Fontaine modernes. Il semble que cette illusion eut deux causes : l'une, les *Chansons* mêmes, si remarquables par le mouvement et la netteté; l'autre, et ce fut peut-être la plus agissante, celle qui retint, charma le plus longtemps l'élite la plus choisie, ce fut l'esprit de Béranger, son caractère, le style et la qualité de sa vie. Le poète Béranger, à côté d'un La Fontaine, est un fétu. Mais l'homme Béranger, à côté de La Fontaine, tient son rang. Il fut le Chansonnier comme l'autre le Fabuliste. Il eut la bonhomie, la bonté, la malice; il eut l'art infaillible d'accomplir toute sa destinée. Il cause avec Chatéaubriand, Lamartine : c'est un égal avec des égaux. Michelet, en 1848, le consulte, et reçoit des conseils empreints de la meilleure sagesse populaire. Tant que Béranger fut en vie, il défendit son œuvre et la fit respecter. Dès que Béranger fut en terre, l'œuvre disparut avec l'homme. Ses lettres à Thiers sont au nombre de dix (1). Toutes sont des recommandations écrites avec charité, intérêt, justesse. Il recommande le fils d'un vieux soldat, qui, défendant Péronne-la-Pucelle en 1815, tira le canon sur les Anglais qui descendaient de Waterloo. Il recommande le républicain Trélat, dont la prison est dure. Soyez-lui favorable, écrit-il, cela doit vous convenir :

Si j'en juge à vos discours, vous aimez assez à laisser sortir de votre poche un bout de ruban tricolore, auprès de certains collègues qui n'ont jeté que bien tard leurs croix de lys au feu. On vous en sait gré, parmi nous autres, bonnes gens, plus disposés à l'injure qu'à la rancune. Voici ce me semble une petite occasion qui vous est offerte de faire acte de justice et d'adresse à la fois,

(1) Nous les avons toutes publiées dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Janvier-mars 1917.

rencontre assez rare pour vous autres ministres, qui vous persuadez que vous avez un système ou du moins voulez le faire croire.

En 1833, Thiers prend femme. Béranger le félicite. Thiers fait un bon mariage, il se marie dans une famille de riche bourgeoisie, un peu trop riche et nouvellement riche; et il y a sans doute une pointe d'ironie dans les compliments du bonhomme Béranger.

C'est bien aimable à vous, mon cher Thiers, d'avoir pensé à me faire part d'un événement heureux pour vous. Déjà les journaux m'en avaient dit quelque chose. Mais dès longtemps avant la révolution de Juillet, je n'ai plus grande foi aux journaux. Allons, soyez mari, soyez père, soyez homme de famille, je vous en félicite. Vous vous alliez à des gens honorables et riches, ce sont deux bons éléments de félicité. De plus, je le sais, la future est fort jolie et fort aimable; en vérité, mon cher ami, tout cela vaut mieux que des grandeurs et je conçois que vous vous en contentiez. Il y a là tout ce qu'il faut pour consoler de n'être plus ministre, le cas échéant.

Vous avez la bonté de me dire qu'il y aura chez vous des femmes gracieuses et amicales pour vos anciens amis, j'en suis bien persuadé, car ces dames-là auront le désir de vous complaire et cette idée me donne un moment de regret d'avoir rompu avec le monde. Mais moi, pauvre vieux bonhomme désormais, j'ai épousé la retraite et je dois tâcher de lui rester fidèle. L'inconstance exige des forces qu'on n'a plus à mon âge. Mais c'est dans la solitude surtout que les souvenirs sont précieux et doux. Aussi ne croyez pas qu'on oublie jamais ceux qu'on a aimés. Navigateur au port, on y passe le temps à prier pour les compagnons qui sont encore en mer. Soyez donc bien sûr que au fond de mon ermitage tous mes vœux vous suivent sur le théâtre où vous jouez les grands rôles, et dans l'heureux intérieur que vous vous créez et où vous

pourrez vous délasser de tous les grands ennuis des grandes affaires du pouvoir.

A vous de cœur et pour la vie.

Passy, le 30 octobre 1833.

J'ai appris avec bien du plaisir le retour de Mignet, faites-lui toutes mes amitiés.

P.-S. — Mon cher Thiers, j'ai une faveur à vous demander. Il se peut que dans votre vaste administration vous ayez un jour vacance de quelque place d'une centaine de louis où il ne faille pas un grand génie, mais une rigoureuse probité, une constante exactitude, de l'orthographe, du calcul et une très belle main. J'ai un brave père de famille à qui je porte un vif intérêt, même un intérêt personnel, à qui pareil emploi conviendrait. Quand cela se trouvera pensez à moi.

*
* *

Arrêtons-nous un instant sur le fait de ce mariage, qui établit décidément notre Thiers dans la vie et éclaire d'un jour assez cru certains aspects de la société française du XIXe siècle commençant.

Thiers se mariait dans cette maison Dosne où il fréquentait sous la Restauration. M. Dosne était alors agent de change. Après la révolution de 1830, grâce au gouvernement nouveau et à l'influence de son futur gendre, M. Dosne avait reçu l'une des plus fortes perceptions de France : il était receveur des impôts à Lille. C'était un personnage dans la finance, un des grands fermiers généraux de la monarchie, non plus restaurée, mais hâtivement et tant bien que mal retapée.

Si important que fut M. Dosne, madame Dosne l'était davantage. Elle avait été belle et n'avait pas cessé de l'être. Elle était intelligente et violemment ambitieuse. Madame Dosne, si elle vivait aujourd'hui, serait ce qu'on appelle une grande bourgeoise, une sorte d'aristocrate. Mais il faut se souvenir que la bourgeoisie, aux environs de 1830, n'était pas ce qu'elle

est aujourd'hui. C'était une classe récente et mal assurée de ses traditions. M. Dosne, Madame Dosne, étaient de petits bourgeois enrichis (1). Ils avaient à la fois la haine et le désir de la noblesse qui les ignorait: la haine et l'envie du pouvoir, de la Cour. Madame Dosne (ne parlons plus de M. Dosne), exerçait une forte influence sur M. Thiers. Elle était son aînée, son amie. Elle l'avait reçu, murmurait-on, dans sa dernière intimité, et Thiers n'avait épousé la fille que par une sorte de substitution dont la curiosité mondaine cherchait à savoir le secret. Les histoires piquantes couraient sous le manteau. Tout à l'heure nous en connaîtrons une. Ces racontars préparaient mal l'entrée de la jeune femme dans la société ou Thiers était admis. Elle fut soumise au plus malveillant des examens. Madame de Dino, la nièce inséparable, l'Égérie du vieux prince de Talleyrand, la collaboratrice de ses intrigues, dîne chez les nouveaux époux, et décrit sans indulgence l'épousée :

J'ai été dîner, avec M de Talleyrand, chez Thiers. Madame Thiers, qui n'a que seize ans, paraît en avoir dix-neuf : elle a de belles couleurs, de beaux cheveux, de jolis membres bien attachés, de grands yeux qui ne disent rien encore, la bouche désagréable, le sourire sans grâce et le front trop saillant; elle ne parle pas,

(1) Ecoutons Balzac. Il trace un portrait mémorable de madame Dosne. « *La prima dona*, tel est le surnom plaisant qu'elle a reçu, est fille d'un honnête marchand du faubourg Montmartre. Cette femme qui ne trouve pas que l'hôtel des Capucines où mesdames la comtesse Molé et la maréchale de Dalmatie se trouvaient très convenablement logées, ne soit pas assez richement tapissé, assez somptueusement meublé pour elle, s'est assise durant sa première jeunesse au comptoir où sa mère tenait les livres d'un drapier. Quand elle fut en âge d'être mariée, on lui fit épouser un garçon qui avait appris les opérations du change et celles de bourse dans une maison de Banque. Ce mari, M. Dosne, obtint par la faveur de madame d'Angoulême une charge d'argent de change. Il recevait, sa femme faisait les honneurs de son salon, causait du roman du jour, et se faisait inviter par quelques journalistes aux solennités politiques de l'époque. On était sous la Restauration. Elle voulut aller au faubourg Saint-Germain, elle fut éconduite. Elle devint furieuse contre l'ancienne noblesse, et arbora chez elle l'étendard du libéralisme. Quiconque écrivait dans les feuilles libérales, le plus petit enthousiaste de Foy ou de Benjamin Constant, était accueilli chez elle. Ce fut dans ce temps que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* lui fut présenté... »

répond à peine, et semblait nous porter tous sur ses épaules. Elle n'a aucun maintien, aucun usage du monde, mais tout cela peut venir; elle ne fera peut-être que trop de frais pour d'autres que pour son petit mari, qui est amoureux, très jaloux, mais jaloux honteux, à ce qu'il m'a avoué. Les regards de la jeune femme pour lui sont bien froids; elle n'est pas timide, mais elle a l'air boudeur et n'a encore aucune prévenance. — Je croyais à madame Dosne des restes de beauté, mais il m'a paru qu'elle n'avait jamais pu être jolie; elle a un rire déplaisant, qui a de l'ironie sans gaîté; sa conversation est spirituelle et animée. Sa toilette était d'un rose, d'un jeune, d'une simplicité affectée qui m'a étonnée (1).

La duchesse de Dino, qui avait pris en affection et protection le petit Thiers, est dépitée de le voir retombé dans la roture. Elle se souvient d'un mot de M. de Talleyrand, qui avait dit un jour : « M. Thiers n'est pas *parvenu*, il est *arrivé*... » Et elle craint que ce mot, si délicat, ne perde un peu le mérite de la vérité.

La faute en est à M. Thiers, décide-t-elle, l'impertinence lui devient familière depuis son mariage, il vit dans une sorte de solidarité avec les plus petites gens du monde, mal-famés, prétentieux, *parvenus* pour le coup, et non pas *arrivés!* il est impossible que malgré tout le déluge d'esprit dont il inonde la boue qui l'environne, il ne finisse par être, si ce n'est étouffé, du moins bien éclaboussé. C'est vraiment grand dommage (2).

En décembre 1834, elle va à la réception académique de Thiers. « Il nous a fait garder les meilleures places », écrit-elle, « et, ce dont je lui ai su gré, loin de sa famille... » Voilà une source de difficultés qui rend incommode la vie de notre politique. Madame Dosne veut que sa fille soit reçue partout; la société résiste à madame Dosne; Thiers est entre

(1) *Chronique de la duchesse de Dino*, 11 décembre 1833.
(2) *Chronique de la duchesse de Dino*, 11 juin 1834.

les deux. « Il doit y avoir à Saint Roch », écrit la duchesse de Dino en mars 1835, « une quête pour les salles d'Asile dirigées par madame Adélaïde, c'est donc elle qui choisit les quêteuses. Elle a désigné mesdames de Flahaut et Thiers. La première, furieuse, dit-on, du *pendant*, a refusé ; et cette petite difficulté a trouvé moyen de se faire remarquer à travers toutes les grandes impossibilités du moment. » Les *impossibilités* dont parle ici la duchesse de Dino ne méritaient pas leur épithète. Elles étaient plutôt d'une petite espèce, c'étaient des crises ministérielles. On n'était pas encore habitué.

*
* *

Avec madame de Dino nous sommes bien près du prince de Talleyrand. De Talleyrand même, n'aurons-nous rien à lire? Si fait ; mais ce sont des mots rapides, si courts qu'on hésite à les imprimer. Pourtant ils le méritent. Talleyrand était le moins écriveur des hommes. Il était tout action, esprit, manières, impertinence ou politesse. Ses *Mémoires* ne donnent rien. Sa correspondance se réduit à quelques centaines de billets. Qu'on les recueille : ils ont la saveur, l'élégance, le tour unique ; et le moindre a son prix, venant d'un si merveilleux homme.

Thiers se marie, il le félicite.

Valençay.

Vous voilà donc entrant dans une nouvelle vie! — Vous serez heureux, j'en suis sûr, parce que vous portez, à vous tout seul, à la personne que vous épousez, tout ce qu'on peut avoir d'esprit, de talent, de gaîté, de douceur (1), et de bon caractère.

Mille amitiés

Prince de TALLEYRAND.

J'aurai le plaisir de vous voir dans les premiers jours de décembre.

(1) Même épithète chez Balzac qui nous indique « sa figure douce, le rictus de sa bouche, le regard spirituel de ses yeux pâles... » (*Revue Parisienne*, p. 106.) Même épithète dans la description de Lamartine,

Voici un billet qui est de 1834 :

Comme je m'intéresse de cœur et d'esprit à tout ce que vous faites, mon cher Thiers, je donne une lettre d'introduction auprès de vous à un homme d'une grande capacité, assez modeste pour que vous n'ayez jamais entendu prononcer son nom : Il s'appelle Colomb. Je ne sais personne qui connaisse aussi bien que lui l'Angleterre dans son organisation générale et dans tous ses détails, il est homme d'affaires et homme d'affaire, très positif : la nature de son esprit l'exige : encouragez-le, et vous trouverez qu'il sait tout à fait ce dont il parle ; sur ce qu'il croit ne pas savoir assez, il se tait.

Je vous ai parlé de vésicatoires que j'avais mis à mes deux bras ; je les ai ôtés, et il m'est arrivé à leur place des clous qui me font mal quand je ne fais rien et qui me gênent beaucoup pour écrire : aussi je finis.

Adieu, vous avez bien raison d'être jeune, de vous bien porter et d'avoir prodigieusement d'esprit.

Adieu !

10 octobre, Valençay.

Troisième billet :

Pont de Sains, 21 juin 1836.

Dear Thiers,

Ma plus ancienne amie, madame de Laval, qu'un nouveau malheur vient encore de frapper, et qui survit triste-

qui nous mentionne « les yeux doux » de Thiers. — Il semble que ces mots, *doux*, *douceur*, et que leur qualité, aient occupé nos pères plus qu'ils ne nous occupent nous-mêmes. D'après une tradition suivie par les Goncourt dans leur *Journal*, c'est à Thiers que Talleyrand aurait dit le mot fameux : « Ceux qui n'ont pas vécu en France les vingt années qui précédèrent la Révolution ne sauront jamais ce que c'est que la douceur de vivre. » Nous ne le saurons jamais, nous n'y pensons même plus. Nous sommes si loin d'avoir cette sorte d'esprit dont Saint-Lambert louait madame de Boufflers :

Du ciel vous eûtes en partage
Un esprit doux, brillant et sage...

ment à tous ceux par qui naturellement elle
pleurée, demande à me voir. A nos âges il l
de satisfaire de pareils désirs. Je passe donc
pour aller à Bourbonne, j'y arriverai pour vous le
pour les autres je n'y serai que le lendemain. J'esp
jeudi vous trouverez un moment à me donner.

Mille amitiés.

TALLEYRAND.

Madame de Dino vous écrit par Pauline : elle va directement à Baden dont elle a grand besoin.

***

Louis-Philippe est encore un des correspondants de Thiers. Il écrit à son ministre de nombreux billets qui sont tous conservés. Mais ce ne sont que des billets. Le prudent souverain sait gouverner sa main. Son écriture même, haute et régulière, une magnifique écriture de l'ancienne France, est toute politesse et masque. Il demande, il donne des rendez-vous. Sa courtoisie est constante. Il est rare qu'il indique, qu'il impose ses heures. Parmi ses billets les plus royaux, citons celui-ci :

Mon cher ministre, je suis pressé de causer avec vous. Je voudrais que vous veniez me voir demain matin à onze heures.

Neuilly, samedi soir, 5 juillet 1834.

Celui-ci encore :

Mercredi soir, 16 juillet 1834.

Mon cher Ministre, je vous prie de venir me voir demain matin à neuf heures et demie à Neuilly.

Bonsoir, mon cher Ministre.

Il y a pourtant deux ou trois véritables lettres. Nous donnerons la plus curieuse. Ce Louis-Philippe était un prince singulier. Issu de la plus ancienne et noble maison d'Europe, il était fier de sa naissance. Mais il n'était pas moins fier d'avoir servi la Révolution et d'avoir, premier d'entre les princes, porté au feu la cocarde tricolore. Il maintenait ces divers passés avec aisance, avec grandeur. — Le souvenir de Valmy, de Jemmapes, est ici le sujet qui l'occupe :

Neuilly, 1er août, jeudi soir 1838.

De peur de l'oublier, je veux vous rappeller (*sic*) que dans le bas-relief de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, je me trouve bien représenté au milieu des généraux de 1792, ce qui est une place que je réclamerais avec bon droit, puisque j'ai été promu au grade de lieutenant général le 11 septembre de cette année, que j'ai commandé le 20 septembre à Valmy la seconde ligne de l'armée, et l'aile droite à Jemmapes le 6 novembre, mais on m'y fait porter l'uniforme de hussard que je n'avais jamais porté avant la Restauration tandis que je réclame celui de lieutenant-général pour le bas-relief. Si le sculpteur vient aux Thuileries, mon valet de chambre lui montrera l'habit identique que je portais à Jemmapes, que j'ai conservé soigneusement, mais que je ne prête pas, parce que j'y tiens beaucoup. Horace Vernet l'a dessiné quand il a fait mes batailles. J'ai eu beaucoup de peine à le conserver au milieu des vicissitudes de ma vie aventureuse. Mais enfin il est encore chez moi, et en très bon état.

Bonsoir, mon cher ministre.

L.-P.

Je le ferai apporter demain dans mon cabinet.

IV

LES INSURRECTIONS DE 1834. — LETTRE AU PRÉFET DE LYON; AU PRÉFET DU RHIN. — INSTRUCTIONS RÉPRESSIVES. — CRISES MINISTÉRIELLES INCESSANTES. — THIERS PRÉSIDENT DU CONSEIL ET MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

La politique demeurait ardente, et Thiers s'initiait à toutes les affaires. Ministre des Travaux publics en 1833, il eut l'idée d'occuper la main-d'œuvre parisienne par des travaux de voirie et de la distraire ainsi des émeutes. Devançant de vingt années les administrateurs de Napoéon III, il conçut en ses grandes lignes, et commença de tracer le Paris que nous connaissons. Ministre de l'Intérieur en avril 1834, il fit voter, le 9 avril, une loi qui interdisait les associations de toute nature. Les ouvriers lyonnais répondirent au vote par une insurrection, et l'armée dut livrer bataille. Le 10 avril, le préfet du Rhône pense à évacuer la ville. Thiers lui écrit aussitôt, et il est intéressant de lire avec quelle sévérité il juge une résolution que pourtant il prendra lui-même, quarante ans plus tard, à Paris, devant l'insurrection communaliste :

Le ministre de l'Intérieur au préfet du Rhône.

Paris, dimanche 13 avril,
à 7 h. 1/2 du matin.

Monsieur le préfet,

Je ne saurais trop vous louer tous de la conduite que

vous tenez. La France vous doit à tous d'éclatants témoignages. Mais il faut persister jusqu'au bout, et vous perdriez en un instant tout ce que vous avez fait, si vous veniez à évacuer Lyon. Je ne sais pas une seule circonstance, ni intérieure, ni extérieure qui pût autoriser une pareille faiblesse, et je vous en crois incapable. Les ouvriers des villes voisines ne peuvent venir sans se livrer en rase campagne aux charges des troupes régulières ; le projet du général Pégot le prouve suffisamment. — Saint-Etienne, Châlons, Mâcon auraient déjà marché s'ils avaient dû le faire. En tout cas, dix mille braves gens, bien commandés par leurs généraux, fortement soutenus par votre présence, ne peuvent lâcher pied devant des tirailleurs qui sont, il est vrai, difficiles à dépister derrière leurs cheminées, mais qui ne peuvent faire des progrès en avant, ni conquérir une rue. Votre lettre du 11 me rassure; celle du 10 nous avait fort inquiétés. Il faut tenir jusqu'au bout, je vous le répète. Vous redoutez l'emploi des moyens de destruction, et vous avez raison, mais s'ils sont nécessaires pour garder la vie de nos soldats, et pour conserver vos positions, il ne faut pas hésiter à les employer; figurez-vous ce qu'il me faudrait employer plus tard, si Lyon évacué on était obligé d'y rentrer par un siège. Prenez beaucoup sous votre responsabilité : je ne vous abandonnerai jamais. Mes collègues et moi, nous offrirons notre responsabilité au pays pour couvrir la vôtre. Nous ne serions froids que pour des hommes qui auraient molli. Pardon, mon cher Préfet, de tenir ce langage à un homme qui depuis trois jours expose noblement sa vie pour son pays. Nous sommes tous ici pleins d'admiration pour vous et vos braves généraux. Mais l'idée d'une évacuation nous a présenté de telles conséquences, que nous en sommes révoltés, et je vous le dis franchement, je compte sur vous pour n'y consentir que dans des circonstances tout à fait extraordinaires, et qui, à mon avis, sont impossibles. Le maréchal a donné des ordres pour que des renforts vous arrivent à marches

forcées; annoncez à vos troupes que les plus hautes récompenses leur sont destinées. Les insurgés ne sauraient tenir longtemps, car ils ne doivent avoir ni vivres ni munitions. Je ne sais pas, en vérité, si c'est une bonne mesure de laisser sortir les femmes pour aller en chercher. Au surplus, vous êtes sur les lieux, c'est à vous d'en juger.

Maintenant laissez-moi vous dire un mot de Paris. Tout est ici en repos. Les anarchistes de Paris ont des projets très étendus. Je les ai fort déconcertés, en ordonnant depuis trois jours l'arrestation d'un grand nombre de chefs. Ils devaient nous attaquer cette nuit, et ils n'ont pas fait un signe. On parle d'une attaque pour aujourd'hui, je le crois peu. Les forces ici sont immenses, et les cœurs fermes. L'insurrection sera écrasée. Ainsi, quoi qu'on vous annonce, ne vous alarmez pas pour Paris. Ici nous serons et resterons maîtres, et dès lors le désordre sera vaincu partout. Les nouvelles que je reçois de toute la France sont excellentes. Je vous en conjure, ne croyez à rien de ce qu'on vous mandera de Paris, si on vous annonce que nous sommes en danger. Je ne crois pas même qu'on ose nous attaquer.

Continuez, monsieur le Préfet, à vous conduire avec la même fermeté, et vous aurez bien mérité de votre pays.

Croyez à mon estime et à mon attachement.

La révolution, à peine écrasée dans Lyon, éclata dans Paris. Elle fut réduite en deux jours, et les derniers insurgés massacrés dans une maison de la rue Transnonain.

Thiers avait obtenu la victoire; il ne fut pas négligent à l'exploiter. Il remit à la Chambre des Pairs le soin de châtier les insurgés. Il fit voter par la Chambre une loi classant comme délit la détention d'armes et munitions de guerre, et sa correspondance nous le montre pressant ses préfets et orientant, instruisant leur zèle.

Le ministre de l'Intérieur au Préfet du Rhin.

21 avril 1834.

... Tout le monde nous a demandé des moyens extraordinaires ou exceptionnels. Les Chambres indignées ne nous les auraient pas refusés. Cependant, bien que nous ne disions pas, *périssent les colonies plutôt qu'un principe*, bien que nous pensions tous que la répugnance pour les lois exceptionnelles devrait céder à un besoin public bien constaté, nous en avons repoussé l'idée, parce qu'elles nous ont paru inefficaces. Du temps du consulat, Napoléon traça avec son épée une liste de proscription : il purgea Paris de deux cents factieux, couverts de sang, et s'assura du repos pour longtemps. De pareils moyens, seuls efficaces, ne sont aujourd'hui à la portée de personne, et je ne crois pas qu'ils appartiennent à un gouvernement régulier, stable, qui veut durer.

. . . . . .

... Je crois donc que le gouvernement a proposé une loi efficace, en demeurant dans la constitutionnalité la plus rigoureuse. C'est là un soin qu'il faut avoir, c'est un honneur qu'il faut conserver au gouvernement actuel. Il est agité, il sera dispendieux quelque temps encore, mais il aura traversé d'immenses crises, sans un seul moyen désavouable. Je sais bien qu'il ne faut pas immoler la réalité à la théorie, et exposer le gouvernement à périr pour l'honneur des principes (qui d'ailleurs seraient faux s'ils devaient exposer le gouvernement à périr), mais je crois que la victoire récente du gouvernement est le meilleur des moyens. Ce qui tue les partis, ce n'est pas la législation, c'est le défaut d'espérance. Quand les anarchistes auront échoué plusieurs fois ils se dégoûteront. Je suis convaincu que leur dernière défaite les abattra, et en diminuera beaucoup le nombre. Rester dans les principes vrais, maintenir l'armée sur un pied respectable, ne pas abuser de la victoire, persévérer dans ce système

de modération, faute duquel toutes les révolutions ont péri, n'avoir pas peur, faire de bonnes élections, et n'appeler à la Chambre que des hommes franchement dévoués à l'ordre établi, voilà le moyen certain de nous sauver et de mettre fin à notre œuvre si difficile. De tous les moyens qu'il était possible d'employer, il y en a un que je n'ai pas mentionné, c'est une loi répressive qui ne permît pas à la presse d'attaquer le *principe* du gouvernement. Mais c'est là une immense question qui n'est pas mûre encore, à l'égard de laquelle nous ne sommes pas suffisamment éclairés. Vaut-il mieux une loi, vaut-il mieux l'effet du temps? C'est ce que nous verrons. Ce sont là de ces choses sur lesquelles il ne faut prendre un parti que lorsqu'on y est forcé par le cri public. Voilà nos motifs ; je vous les ai donnés parce que je suis d'avis qu'il faut initier à la pensée du gouvernement les agents politiques qui le servent avec autant de dévouement et d'intelligence que vous.

Il n'hésite pas à marquer les conclusions auxquelles doivent aboutir les instructions judiciaires commencées par ses ordres. Le 21 avril, il écrit au préfet du Bas-Rhin :

Je vous recommande d'apporter le plus grand soin à fournir votre contribution de documents pour la grande procédure qui va s'instruire auprès de la Chambre des Pairs. Ce qu'il importe de bien éclaircir, c'est la correspondance de tous les anarchistes, c'est l'intime connexion des événements de Paris, Lyon, Strasbourg ; c'est en un mot l'existence d'un vaste complot embrassant la France entière. C'est la vérité que nous cherchons, il ne sera pas difficile de la prouver, car cette vérité est réelle.

Même langage au préfet du Rhône :

... J'ai à vous recommander la direction des poursuites. Vous qui avez la police dans les mains êtes plus capable que personne de fournir des preuves... Vous savez

que le but, en déférant les attentats d'avril à la Chambre des Pairs, est de la saisir de cette grande conspiration qui s'étendait sur toute la France et qui avait les *Droits de l'homme* pour centre d'action, la *Tribune* pour organe à Paris, et le *Précurseur* à Lyon. Il faut tâcher d'avoir des chefs un peu importants, non par leur qualité, car c'est impossible, mais par leur rôle. Il faut bien constater la correspondance avec Paris. Enfin, il faut que le *Précurseur*, comme la *Tribune*, soient compris comme *auteurs de provocations suivies d'effet*. Cette direction des recherches est une des parties les plus importantes de votre tâche. Je vous la recommande particulièrement.....

Enfin, Thiers ne se lasse pas d'indiquer à ses agents la force ennemie qu'ils doivent atteindre et supprimer : c'est l'association. La loi du 9 avril arme les tribunaux contre elle. Il ne faut pas que la loi dorme. Thiers ordonne une application littérale, aveugle, absolue, du texte dont il est l'auteur. Aucune intelligence des circonstances ni des temps ne modère sa passion de jacobin légiste épris de son propre pouvoir.

Maintenant voici ce qu'il faut faire, écrit-il au préfet du Bas-Rhin. Il faut puiser dans les circonstances actuelles une nouvelle énergie pour atteindre les associations... Il faut observer et saisir les premiers faits de réunion que vous pourrez constater. Les faits antérieurs, les documents, les aveux publics, les paroles de jactance, les protestations signées qui ont précédé la loi, serviront à prouver qu'il y avait association.

Il ne veut pas qu'on distingue entre l'association politique et l'association industrielle. Pour ce petit bourgeois promu grand bourgeois, l'ouvrier est l'ennemi comme le républicain. Des rudiments de syndicats, qu'il eût été juste et sage de tolérer, commençaient à se former. Thiers veut qu'ils disparaissent comme tous les autres groupements.

Quant aux associations, politiques ou industrielles, il faut profiter de votre victoire pour les poursuivre impi-

toyablement. Les faits antérieurement connus serviront comme renseignements, et les réunions qui auraient lieu depuis la promulgation de la loi, seront le corps de délit à déférer aux tribunaux. Ceux dont le jugement a été interrompu par les batailles d'avril devront être jugés, et s'ils sont condamnés, impitoyablement soumis à l'exécution de la sentence, qui sera probablement un emprisonnement. Il faut veiller à ce que les associations ne puissent pas se reformer. — Je vous donnerai tous les moyens de police nécessaires.

Cette violence et cette courte vue trouvent leur excuse dans les difficultés auxquelles se heurtait incessamment le gouvernement de Louis-Philippe. Produit par une révolution, il devait lui-même contenir cette révolution toujours renaissante. Sans prestige, il devait dominer. Sans autorité, il devait condamner. De juillet 1834 à mars 1835, Louis-Philippe ne réussit à constituer aucun ministère stable : la crise et ses intrigues durèrent huit mois. Le maréchal Gérard fut président du Conseil pendant trois mois, le duc de Bassano le fut trois jours ; le duc de Trévise trois mois... Les conservateurs doctrinaires suivaient Guizot et Broglie : le tiers parti écoutait Thiers, la gauche dynastique Odilon Barrot, et chacun de ces trois partis s'agitait sans qu'une idée forte l'orientât. Le 20 novembre, au lendemain d'une crise avortée, Thiers écrit au général comte Harispe :

... Je suis sorti bien volontairement, et je rentre bien involontairement dans cette horrible situation. Ceux qui ne l'ont pas traversée ne peuvent pas se faire une idée de ce qu'on éprouve, et croient qu'on tient beaucoup à ces maudits portefeuilles. Cependant l'effroi qui a saisi ceux qui s'y trouvaient, et qui sans motif, sans que le Roi leur ait rien refusé, ont pris la fuite si subitement, cet effroi devrait prouver combien est dure et cruelle la position des Ministres dans des temps comme les nôtres. A la lettre on ne trouve personne qui veuille du pouvoir. Tout le monde au fond en voudrait, mais personne ne l'ose

prendre, et tout ce qu'on sait faire c'est de le rendre impossible dans les mains de ceux qui l'occupent. Le Roi nous a rappelés de manière à nous rendre le refus impossible. Nous voilà revenus, et je vous l'assure c'est avec un vrai serrement de cœur que je me retrouve ici. Je n'ai pas peur assurément, car je crains peu le danger, mais je recommence avec douleur cette pénible lutte.

Enfin, en mars 1835, le duc de Broglie s'associant Guizot et Thiers prit la présidence du Conseil, et réussit à gouverner un an. Le procès des insurgés d'avril fut un trouble, une clameur, un scandale de neuf mois. Puis, au lieu de l'émeute vaincue, commencèrent les attentats. Le 28 juillet 1835, la machine infernale de Fieschi tua dix-huit personnes et en blessa quarante autour du Roi qui passait en revue la Garde nationale. A l'attentat répondirent de nouvelles lois répressives, celles-ci dirigées contre le jury et la presse. Thiers, ministre de l'Intérieur, fit voter ces lois en septembre. Cette fois encore le pouvoir était vainqueur, mais épuisé par sa victoire. En février 1836, sur un incident minime, le ministère du duc de Broglie fut renversé. Les grands bourgeois, les grands seigneurs libéraux qui avaient fondé la nouvelle monarchie, s'étaient l'un après l'autre usés à leur tâche. Qui restait-il? Thiers. « Vous n'êtes pas possible aujourd'hui, » lui disait Roger Collard en février 1836, « mais dans huit jours, vous serez nécessaire, indispensable, absolu! » (1)

Le Roi l'appela. Thiers accepta, mais à condition qu'il prendrait, en même temps que la présidence du Conseil, le ministère des Affaires étrangères. Il était las, comme il disait lui-même, d'être le Fouché du régime. Le Roi lui accorda tout ce qu'il demanda. Et Thiers entra dans les grandes affaires.

(1) Dino. *Chronique*, II, 20.

V

JUGEMENT DE METTERNICH SUR THIERS. — THIERS VEUT SE RAPPROCHER DE METTERNICH. — LETTRE A SAINTE-AULAIRE. — THIERS VEUT MARIER LE DUC D'ORLÉANS A UNE ARCHIDUCHESSE. — LE ROI ET LA REINE LE DÉSIRENT AUSSI. — VOYAGE DES PRINCES A VIENNE. — PLAN DE SAINTE-AULAIRE. — SUCCÈS DU DUC D'ORLÉANS. — OPPOSITION DE LA FAMILLE IMPÉRIALE. — NOTE DU DUC D'ORLÉANS. — L'ATTENTAT D'ALIBAUD. — SAINTE-AULAIRE LIT A METTERNICH UNE LETTRE DE THIERS. — THIERS VEUT SE REFAIRE EN ESPAGNE. LOUIS-PHILIPPE LUI DEMANDE SA DÉMISSION.

Un éminent, un attentif observateur suivait de loin les progrès de notre personnage : c'était le prince de Metternich, l'auteur et le gardien jaloux de cette Europe si fragile mais belle encore, libérale au vrai sens du mot, qu'avaient reconstituée en 1815 les diplomates du Congrès de Vienne.

Ce que je pense de M. Thiers, vous le trouverez dans mes dépêches, écrit-il à son ministre à Paris, Apponyi : je je n'ai rien contre l'homme personnellement ; mes doutes ne portent pas sur ses facultés intellectuelles, mais il me semble avoir trop peu de poids. Aussi ne lui vois-je pas d'autre soutien que celui que lui prêtera la Couronne, et les hommes qui vivent de fonds prêtés ne sont jamais forts par eux-mêmes... ce que je crains, c'est que M. Thiers

devra faire de la force comme un ministre qui disposerait d'une base plus large que ne peut l'être celle dont dispose M. Thiers lui-même.

Les conjectures du prince de Metternich se réalisèrent exactement : Thiers, juché sur un piédestal instable, voulut faire de la grandeur et de la force ; il tomba, non sans dommage pour la France et péril pour l'Europe.

Disons-le à la décharge de Thiers : aucune politique extérieure, digne qu'on l'appelle ainsi, n'était alors possible pour la France. Ses victoires révolutionnaires avaient humilié les vieilles nations d'Europe et celles-ci, victorieuses, lui rendaient en affronts leurs humiliations. Le Czar reconnaissait à peine l'usurpateur Louis-Philippe ; Vienne était distante et glaciale ; la Prusse, conduite sans génie, allait à la remorque de Vienne et du Czar ; l'Angleterre seule daignait accorder son amitié, d'ailleurs hautaine et prompte à l'insolence. Cette amitié unique, nécessaire, elle la faisait payer son prix. Ainsi la France ne pouvait faire un mouvement sans risquer une insulte. La sagesse lui conseillait d'attendre immobile et digne des temps meilleurs. C'était la politique du Roi ; mais l'immobilité convenait mal à une nation ardente et nourrie d'éclatants souvenirs. La première idée de Thiers, et elle était juste sans doute, fut de travailler à élargir le cercle des amitiés françaises. Le 30 mars, il écrivit au comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne. Il lui dit :

Pour le moment, il faut maintenir le *statu quo* de son mieux, car la guerre serait une folie et un inconnu. Même heureux nous serions les parodistes de l'Empire. Je n'ai pas voulu que nous le fussions de la Convention, je n'ai pas plus envie que nous le devenions de l'Empire. Si la guerre était inévitable, il faudrait la faire sans doute, mais seulement quand elle serait inévitable. Or, dans une telle disposition au *statu quo*, il faut non seulement ne pas remuer, il ne faut pas même faire des projets. Il faut se garder de toute intrigue, avec celui-ci, avec celui-là, il faut éviter les petites querelles, les provocations ridicules, il faut en un mot être tranquilles de corps et d'esprit.

...Je ne sais qu'un projet raisonnable dans cet état de *statu quo*, c'est de s'engraisser, d'améliorer ses finances, et de se donner de bonnes institutions civiles et militaires. Voilà les plus puissantes et la plus efficace des intrigues pour l'avenir. Maintenant, le rôle à jouer entre les puissances, le voici suivant moi. La première, la seule puissance qui nous ait ouvert les bras à nos débuts, c'est-à-dire en 1831 et 1832, c'est l'Angleterre. Il ne faut pas l'oublier. Quand les trois cours du Nord sont unies, quand elles se voient à Toeplitz, nous devons, nous, nous serrer de plus près à l'Angleterre. Elle serait notre alliée nécessaire, s'il y avait lutte de principe. Mais aujourd'hui que les humeurs se calment, que la saine appréciation des faits ramène tous les cabinets au vrai, nos affections doivent être moins exclusives. L'une des Cours avec lesquelles nous devons rechercher le plus à entretenir des relations bienveillantes c'est l'Autriche, par deux raisons : elle est dirigée par un grand homme d'Etat, et elle a des intérêts extrêmement conservateurs. Elle veut ce qui est partout; elle est la puissance qui le veut le plus. Voilà sans déguisement ma véritable pensée. Vous voyez que ma politique pourrait se publier sur les toits. L'Autriche et la France sont les deux puissances qui veulent le plus fortement ce qui est. Voilà ce qui doit faire naître entre Vienne et Paris des rapports qui ne nuiront pas aux rapports entre Londres et Paris, mais qui serviront la politique de la paix. Dans ce moment, l'œuvre la plus à propos c'est de calmer les ombrages de l'Angleterre et de la Russie(1). Nous serons toujours prêts à nous interposer pour empêcher les querelles de mots, les plus funestes de toutes au dehors et au dedans des états. Notre alliance avec l'Angleterre aura partout cet objet. Ne voir dans les choses que ce qui s'y trouve réellement était suivant Descartes la vraie méthode philosophique, c'est aussi la vraie

(1) « Thiers est fort content, notamment de ses rapports avec l'ambassadeur de Russie et la Cour de Saint-Pétersbourg qui commence à s'amadouer. » Duchesse de Dino, *Chronique*, II, 41.

méthode politique. Voilà, mon cher comte, comment je suis Russe, Anglais, Autrichien. C'est-à-dire comment je suis Français. Dites bien cela à M. de Metternich. Ma lettre pourrait presque lui être montrée. Vous la lui raconterez, vous la lui montrerez, vous la lui tairez suivant les convenances du jour et du lieu, et suivant votre bon et excellent jugement.

Telle fut d'abord l'idée, conçue et exprimée avec une prudence où il n'est pas téméraire de reconnaître la leçon du plus avisé des maîtres, le roi Louis-Philippe. Pourtant, toute modérée et retenue qu'elle fût en son expression, Metternich, dès le premier instant, formula des réserves. « La réunion des cinq puissances est écrite dans l'avenir », écrit-il le 10 mars ; « car en elle se trouve le rétablissement du corps social dans l'avenir... Mais elles se trouvent placées dans des positions trop divergentes pour pouvoir arriver à ce résultat si désirable... Il n'est pas possible d'effectuer la réunion, mais il est sage de la préparer avec zèle et constance (1). »

Metternich avait grand'raison de se méfier et d'avertir. L'homme d'Etat qu'il avait devant lui ne fut sage que quelques jours. Dépositaire d'un pouvoir fragile et menacé, Thiers ne pouvait être patient. Il conçut avec rapidité, et sans nul retard il commença d'exécuter, un vaste et hasardeux projet d'union dont le bénéfice certain fut de brouiller les cours de Vienne et de Paris.

*
* *

Le roi Louis-Philippe avait cinq fils qui étaient des jeunes hommes beaux et capables, des princes accomplis : Orléans, Nemours, Chartres, Joinville, Aumale. Nous avons connu, nous avons vu disparaître les derniers d'entre eux. Thiers imagina de les faire voyager, de les faire apprécier dans les vieilles cours d'Europe. L'idée était heureuse. Thiers voulut davantage. Le duc d'Orléans, prince héritier, n'était pas marié. Son mariage était difficile. Thiers résolut d'essayer la solution la plus ambitieuse, la plus hardie du problème, et d'unir le duc

(1) *Mémoires*, p. 137.

à une princesse de la Maison d'Autriche, à l'archiduchesse Thérèse, fille de l'archiduc Charles, l'adversaire malheureux mais non pas indigne de Napoléon, l'énergique vaincu d'Essling et de Wagram. Cette idée n'était pas toute née en son esprit. Elle avait été, depuis trois ans, envisagée, considérée par la famille royale, favorable et séduite, et par ses ministres. La reine Marie-Amélie était petite-fille de Marie-Thérèse, et s'en souvenait. Le roi Louis-Philippe ressentait amèrement cette mise à l'écart, cette diminution morale qu'infligeaient aux siens, depuis 1830, les cours d'Europe, et il souhaitait une union qui d'un signe éclatant en eût marqué le terme. Les souverains écoutaient longuement, passionnément, tout ce que le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Vienne, pouvait leur dire à ce sujet. Il le raconte dans ses *Mémoires* (1) :

Aussitôt que je me faisais annoncer, le Roi quittait tout pour me recevoir ; il allait chercher la Reine, et, de peur que nous ne fussions pas suffisamment à l'abri des importuns dans son cabinet, il nous conduisait dans quelque pièce éloignée dont il fermait la porte aux verrous ; ensuite, il m'allait lui-même chercher un fauteuil qu'il plaçait entre le sien et celui de la Reine, voulant, disait-il, que je fusse bien à mon aise ; puis il m'écoutait attentivement et me laissait parler aussi longtemps que je voulais, sans m'interrompre, ce qui, vu les habitudes de Sa Majesté, témoignait assurément de l'intérêt extraordinaire qu'il mettait à l'affaire que nous traitions. Je puis du reste rendre à ces excellentes gens (s'il m'est permis de parler avec tant de familiarité de ce qu'il y a de plus grand sur la terre), je puis leur rendre ce témoignage que jamais, dans une honnête famille de bourgeois, de bons parents ne se sont occupés de l'établissement de leurs enfants avec une tendresse plus désintéressée. La haute moralité de la famille impériale d'Autriche, le salutaire exemple de ses vertus sur les jeunes archiduchesses... déterminaient la préférence

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de juillet*, p. 78, III. Les *Mémoires* du comte de Sainte-Aulaire ne nous sont connus que par les fragments cités dans cet ouvrage.

du Roi et de la Reine, et laissaient peu de place aux calculs de la politique sur les avantages d'une grande alliance.

Le comte de Sainte-Aulaire, qu'on écoutait si bien, décourageait pourtant les espérances. Il répétait à la Reine ce qu'il lui avait écrit dans une lettre de Vienne, « qu'il n'apercevait aucune chance de succès pour le mariage si vivement désiré par elle ». Il expliquait les résistances de la famille impériale, il répétait les avis effrayés du prince de Metternich, qui avait été pressenti et qui sans dire un *non* formel recommandait le silence et l'attente. Il déconseillait même le voyage du prince à Vienne. Le duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères avant Thiers, l'avait écouté et s'était abstenu.

Avec Thiers, tout changea. Il gourmanda le prudent ambassadeur. Il lui écrivit :

Vos idées d'ajournement, d'insinuations indirectes, ne sont que faiblesse et niaiserie. Il faut aborder de telles affaires de front, livrer la bataille avec toutes ses forces et compromettre hardiment le cabinet, afin que les conséquences du refus soient mieux comprises.

Le comte de Sainte-Aulaire n'était qu'un agent d'exécution : il se mit en devoir de préparer toutes choses et d'accroître les chances.

Thiers, d'autre part, disposant rapidement ses batteries, modifia les directives de la diplomatie française. Le gouvernement libéral de Louis-Philippe avait jusqu'alors soutenu ou ménagé les libéraux suisses menacés par l'Autriche, les libéraux espagnols combattus par les insurrections carlistes. Thiers résolut de se retourner contre les libéraux suisses et d'exiger d'eux l'accord avec l'Autriche, l'expulsion des réfugiés politiques ; il résolut en outre, contrairement à la politique jusqu'alors ardemment conseillée par lui-même (1), de refuser

(1) En 1833 Thiers avait écrit à Louis-Philippe : « Nous travaillons depuis quelque temps à une œuvre difficile et périlleuse, celle de sauver le nouvel établissement en Espagne... Quant à moi je suis convaincu qu'il faut aller jusqu'au bout nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à l'intervention si c'est le moyen indispensable d'empêcher la contre-révolution

tout appui, toute espérance même d'appui militaire aux libéraux espagnols et de chercher, toujours d'accord avec l'Autriche, une conciliation entre la reine constitutionnelle Isabelle et le prétendant absolutiste don Carlos.

Aujourd'hui, je le répète, la France ne peut pas intervenir à main armée, écrit-il le 29 avril à son agent en Espagne. Le voudra-t-elle jamais? Je n'en sais rien. Elle ne le veut pas aujourd'hui... Qu'on ne m'oblige pas à le dire, car on donne une force immense aux Carlistes en la forçant à le dire tout haut... Je vous déclare que la France ne changera pas actuellement de conduite à l'égard de l'intervention directe et armée.

Ainsi les voies sont aplanies, les rapports détendus. La Cour de Vienne attend les princes français, le duc d'Orléans et son frère Nemours. Ils seront les bien venus, le comte de Sainte-Aulaire, notre ambassadeur à Vienne, en donne l'assurance. « La réception sera bonne et amicale et telle qu'il convient dans une maison de famille », écrit-il dès le 13 avril. Thiers se réjouit et espère.

L'empressement de M. de Metternich et la bienveillance de l'Empereur ont excité ici un véritable sentiment de gratitude, écrit-il à Sainte-Aulaire le 24 avril. C'est une preuve de l'esprit éminent qui préside aux destinées de la puissance autrichienne... La conduite contraire serait du vieux Coblentz. Le bon accueil que l'on annonce à nos princes fera un effet considérable, et un effet en bien. Il amènera le rapprochement des deux dynasties, non moins nécessaire que celui des peuples pour assurer une paix solide et durable. Il est évident que M. de Metternich a compris cela, je l'en admire davantage... Si une fois arrivé à Vienne, on peut aller au-delà d'une visite, si on peut négocier autre

en Espagne... Je suis convaincu que Louis XIV, Napoléon, la Restauration, cédaient à un instinct secret, profond en voulant, même au prix de grands périls, établir à Madrid un gouvernement ami et homogène avec le nôtre. »

chose, il faut être résolu, et aller droit au but. Mais tout cela ne saurait se décider à l'avance...

Vous devez savoir déjà que la Cour de Prusse a consenti avec empressement au voyage des princes. Le Roi de Prusse y a mis la sagesse et la bienveillance dont il a toujours donné tant de preuves. Cela étant, les princes quitteront Paris le 3 mai. Leur voyage est aujourd'hui annoncé dans le *Moniteur*. Il fait un grand effet... Malheureusement on en conclut trop tôt au mariage. Je vais agir auprès des journaux sur lesquels je puis quelque chose pour que le mot soit écarté.

A Vienne, Sainte-Aulaire fait de son mieux. Le journal officiel d'Autriche a annoncé la venue des Princes, et l'impression première semble avoir été une curiosité vive et sympathique. Cependant Sainte-Aulaire n'oublie pas les ennemis, les irréconciliables, qui s'arment contre lui. La saison est tardive ; il le regrette.

Si le voyage avait lieu pendant le Carnaval, le bruit des violons couvrirait les cris des mégères, on aime fort ici à s'amuser et *toujours va qui danse*. Le diable est que chacun part pour la campagne à la *mi-mai*. C'est la charte du pays et personne n'y manque. Nous resterons en face de l'archiduchesse Sophie, dont la mauvaise humeur perce déjà, et de la maison Metternich où le Cabinet vaut bien mieux que le Salon. On raconte que le pauvre homme n'a jamais osé annoncer à sa femme l'arrivée de nos princes, qu'il l'a fait mettre dans le journal de Vienne, et qu'il est parti deux heures plus tôt pour Presbourg afin d'éviter l'abordage. On raconte aussi qu'il a promis d'empêcher le mariage, et je ne crois pas impossible qu'il s'en soit vanté. Mais ce propos ne prouverait rien même pour son intention. Au point où en sont les choses tout dépend de la volonté de l'archiduc Charles qui lui-même se décidera d'après le goût de sa fille.

Le goût de la demoiselle, c'est l'espoir de Sainte-Aulaire.

Le duc d'Orléans est charmant, fait pour séduire, d'ailleurs expert en séduction. Qu'il séduise, et la politique aura son tour après l'amour. Sainte-Aulaire expose à Thiers son plan d'action : pas un mot avant l'arrivée des princes, pas un mot durant leur séjour. Puis, les fêtes terminées, il ira trouver le général Grunne, ami intime de l'archiduc et grand-maître de sa maison. Il lui parlera de l'union, qui est un acte politique, domestique aussi, mais où, selon l'estime du gouvernement français, « les considérations domestiques passent avant les autres ». Il lui demandera de lui laisser savoir « avant toute démarche » s'il convient à l'archiduc que j'entame la négociation, et il ne parlera au prince de Metternich qu'après avoir reçu réponse à cette demande.

Cette voie me semble la meilleure pour engager la partie avec le plus petit *enjeu* possible. Si l'archiduc me fait dire d'aller en avant le succès est à peu près certain. S'il nous éconduit par quelque prétexte honnête notre position politique n'est point infirmée...

Huit jours après, nouvelle lettre, où l'inquiétude perce :

Je vous dis dans ma dépêche que le prince de Metternich a été fort bien pour les détails de la réception : cela est vrai ; mais ce que je ne vous dis pas, c'est qu'il a fallu tout conquérir à la pointe de l'épée. Je ne veux pas me faire valoir, et si tout tourne bien comme je l'espère, je ne vous parlerai pas de mes tribulations. Jugez-les d'après ce fait qu'il n'y a pas, dans le faubourg Saint-Germain, un salon plus furieux que celui de la *Princesse de Metternich*. — Quant au succès du voyage, j'en réponds ; quant aux projets ultérieurs, j'hésite encore et je recueille des symptômes contradictoires...

*
* *

Enfin voici les princes français. Ils arrivent de Berlin, où leur succès a été grand. Ils sont charmants, ils plaisent, et créent dès l'abord une bonne impression. La princesse de

Metternich l'avoue dans son journal. Son mari, écrit-elle, « est très satisfait de l'attitude des princes. » Pourtant elle ne désarme pas. « Le comte de Sainte-Aulaire, écrit-elle, m'a présenté le duc d'Orléans, qui est grand et d'un extérieur agréable. La conversation a été aussi insignifiante que possible ; mais je crois avoir été telle que je le devais. » L'humeur de la princesse ne gâte pas la journée, et Sainte-Aulaire est content de l'accueil. Il l'écrit sans retard au Roi, à la Reine, à Thiers : « Les princes plaisent et plairont chaque jour plus, écrit-il, parce qu'ils sont charmants, pleins de finesse, de grâce et de dignité. » Mais il exprime à nouveau sa persistante inquiétude. Il connaît la Cour de Vienne, il préconise toujours la lenteur. Or, le duc d'Orléans, stylé par Thiers, se dispose à faire vite.

Je vois M. le duc d'Orléans disposé à mener la chose grand train, et cette allure nous enlève peut-être quelque chance de succès. Quant on est en veine de gain, ce n'est pas le moment de régler ses comptes et de retirer ses enjeux... Je suis prêt à agir dans la direction que vous allez sans doute m'envoyer. Je répète seulement que M. de Metternich n'aime guère à dire *oui* ou *non*. Il voudrait nous faire servir sept ans pour *Lia* et puis sept pour *Rachel*. — Au fait c'est son jeu... Au premier symptôme significatif je ferai partir un second courrier et je vous écrirai chaque jour par la poste l'employe de notre temps. — Tout à vous de cœur mon très cher.

Le 5 juin, Sainte-Aulaire écrit à nouveau et longuement :

Le succès du voyage est complet. Il est immense. Il change notre position en Europe et nous donne beaucoup de force en France contre le Carlisme, mais il ne préjuge rien, ou peu de chose pour le succès du mariage qui reste sinon impossible, au moins très douteux.

Agissez, lui a commandé Thiers, agissez et faites la demande. Sainte-Aulaire, avec un contentement visible, élude l'ordre qu'il a reçu. Il écrit :

J'ai envoyé ce matin votre lettre à M. le duc d'Orléans. Il vient de me la rendre en me donnant connaissance d'une phrase de la lettre du Roi à lui adressée et qui lui confère tout pouvoir pour la conduite de cette campagne. Il m'a ordonné avec beaucoup de politesse et de bonté mais très impérativement de me tenir tranquille, de n'agir et de ne parler qu'ensuite de son commandement exprès, et de ne point me blesser si dans une affaire tellement intime il ne m'informe pas jour par jour de toutes les impressions favorables ou contraires qu'il reçoit.

Loin de prendre cette raison en mauvaise part, je l'approuve fort au contraire; d'abord elle m'enlève une responsabilité dont je suis un peu effrayé, puis elle ne me dissimule rien de ce qu'il m'importe de savoir.

Qu'arrive-t-il? Le duc d'Orléans retourne passer une après-midi chez l'archiduc Charles. Le comte de Sainte-Aulaire communique la nouvelle, et la commente:

Il ne faut pas être bien fin pour deviner que dans cette journée le duc d'Orléans s'avancera plus ou moins suivant qu'il y prendra goût, et qu'il apercevra bonne chance. Je serais à la fois très mauvais courtisan, et très mauvais diplomate si au retour je demandais des nouvelles — je les devinerai parbleu bien sans qu'on me les dise. — Si M. le Duc d'Orléans m'enjoint de faire une visite auprès du prince de Metternich je serai chez lui un quart d'heure après et à moins de l'étrangler on ne pourrait lui serrer le bouton plus que je ne ferai. — Si M. le duc d'Orléans ne me dit rien je me tiendrai coye — et je conclurai *in petto* que l'archiduchesse n'a pas plu ou que l'archiduc s'est montré inabordable. Dans un cas comme dans l'autre je garderai le secret d'autant plus facilement qu'on ne m'aura rien confié.

Comme cette affaire n'est pas seulement celle du prince royal, mais aussi celle de la France, je ne me résignerais pas volontiers à l'inaction si les vingt ans de notre prince

n'étaient tempérés par une raison et une mesure bien rares à son âge. Quand on joint à tout cela une figure charmante, on a, ma foi, bien le droit de dire à un vieil ambassadeur qui veut vous marier : « Mon ami, laissez-moi tranquille... »

Le duc d'Orléans sut plaire. Il séduisit le vieil archiduc, et les fils et la fille. Il parla. L'archiduc l'écouta, lui répondit affectueusement, tendrement même. Mais il dit : « La famille impériale, le prince de Metternich doivent être consultés, le comte de Sainte-Aulaire doit s'adresser au prince... » Le comte vit donc le prince dont les réponses furent évasives. Cependant l'archiduc Charles recevait de la famille impériale l'ordre de donner une réponse négative. On lui faisait savoir que le sort de l'archiduchesse Thérèse, sa fille, était arrêté d'une autre manière : c'est au roi de Naples qu'on la destinait. L'archiduc Charles, soldat brave mais prince timide, écouta le double avis et rentra le porter chez lui. Sur quoi l'archiduchesse se trouva mal, puis, revenue de son évanouissement, déclara avec larmes « que c'est le duc d'Orléans qu'elle voulait pour mari, et quelle n'en accepterait pas d'autre. » Alors l'archiduc Charles, bouleversé par le chagrin de son enfant, prince timide mais bon père, court chez le duc d'Orléans, l'embrasse publiquement, l'appelle son fils, et, presque sans baisser la voix, plusieurs personnes étant présentes, lui raconte le refus, l'évanouissement, les larmes... Le drame est noué, nous sommes au quatrième acte de cette petite, toute petite tragédie racinienne.

Ce même jour (le 10 juin) le comte de Sainte-Aulaire devait rencontrer Metternich pour avoir avec lui un entretien décisif. Il aurait été très bien muni pour discuter, s'il avait pu se servir des armes que l'archiduc Charles venait de livrer. Mais le duc d'Orléans l'interdit. Il ne voulut pas que dans l'entretien politique de l'ambassadeur et du chancelier il fût tiré argument des sentiments de la princesse et de ses aveux intimes. Sainte-Aulaire eut à soutenir une discussion tendue, ingrate, difficile, et qui devenait en se prolongeant périlleuse. Il fut pressant, comme il l'avait promis. Mais il se heurtait à un refus inspiré par de dures expériences, des rancunes tenaces. Les Habsbourg avaient donné Marie-Antoinette aux

Français : qu'avaient-ils fait de Marie-Antoinette ? Ils leur avaient donné Marie-Louise ; ils l'avaient mise dans le lit de Bonaparte, un soldat sans naissance : qu'était devenue Marie-Louise, comment la France avait-elle payé l'humiliant sacrifice ? Les Habsbourg devaient-ils en 1836 sacrifier une troisième archiduchesse, et la livrer à M. Thiers pour qu'il en orne le trône de son Roi, trône sans dignité, volé un soir d'émeute, menacé par l'émeute ? Le prince de Metternich n'avait garde de rappeler des souvenirs ou d'émettre des craintes. Il alléguait les répugnances de l'archiduc Charles, père de la princesse. Sainte-Aulaire savait qu'il mentait, mais tenu au silence par l'ordre du duc, il ne pouvait pas le lui dire.

Il trouva enfin l'échappatoire. « La diplomatie, aimait à dire cet ambassadeur excellent, c'est le savoir-vivre. » Il savait vivre, et le prince de Metternich étant lui aussi fort expert en cet art, tous deux s'entendirent pour ajourner la décision et la remettre à une consultation définitive, mais vaguement définie, de l'archiduc Charles et de la famille impériale. C'était une défaite ; elle était honnête, et évitait les mauvais propos.

*
* *

Ainsi finirent ces fêtes bien commencées. Le duc d'Orléans quitta la Cour de Vienne, prince vaincu, mais héros de roman, laissant derrière lui une vieille archiduchesse satisfaite de sa vengeance et une jeune archiduchesse en larmes. Il s'était fait respecter par les hommes, il avait charmé les femmes de la Cour. Il n'y a pas un mot contre lui dans les papiers des gens de Vienne. « Vous savez combien je rends justice à la conduite qu'a tenue ici le duc d'Orléans », écrit Metternich à son ambassadeur parisien, le comte Apponyi, « chargé d'enlever d'assaut une archiduchesse, il s'est conduit avec un tact parfait. »

Le duc, dans une note datée de juin 1836, définit l'état des choses :

Juin 1836 ?

La porte reste ouverte pour reprendre plus tard la négociation, mais si on cherchait à la continuer aujourd'hui, un refus fort sec et collectif pour toutes les archi-

duchesses d'Autriche serait inévitable. Ce refus, ce ne serait pas M. de Metternich qui le ferait; il s'y opposerait même autant qu'il le pourrait sans compromettre sa position, vis-à-vis de la famille impériale, mais il ne pourrait dans le moment actuel résister aux passions et aux préjugés des deux membres les plus influents de cette famille.

... Si M. de Sainte-Aulaire avec une habileté rare n'avait pas imaginé l'expédient de la réponse de M. de Metternich, la question serait devenue fort grave; car on aurait été mis en présence ou d'une répugnance exprimée en termes blessants par toute la famille; ou d'une impossibilité proclamée par le cabinet et l'une et l'autre également inacceptables, sans une sorte de rupture de la part du cabinet que vous dirigez.

... Je le répète, j'ai été content de M. de Metternich et j'ai eu avec lui quelques conversations bien remarquables que je vous raconterai à mon retour; son dernier mot a été : Le voyage a d'abord été impossible et puis il s'est fait; ayez confiance en moi; *chi va piano va sano.*

... Le succès du voyage est complet; voilà sur quoi il faut insister, et il faut tâcher d'entretenir M. de Metternich en belle humeur pour que nous puissions, lorsque le moment sera venu, reprendre le fil que nous tenons. Nous avons fait un pas, mais tout serait perdu, si nous nous pressions trop pour en faire un autre. Pour moi, qui suis le plus intéressé, je protesterai contre toute démarche ou toute parole.

***

Fin juin 1836, le duc d'Orléans et son frère étaient à Milan, visitant les beaux lieux et dansant avec des archiduchesses encore, car l'Italie en ces temps était comme un tapis de danse déroulé sous les pieds des princesses d'Autriche. Alors survint une dure, bouleversante nouvelle qui arrêta les fêtes et « culbuta en tristesse les événements de la journée. » L'archiduchesse Renier s'exprime ainsi, dans une lettre où elle raconte,

en ce français incorrect et charmant qui était alors la langue des Cours d'Europe, la nouvelle imprévue et l'émotion des princes. Elle raconte :

Le duc d'Orléans vient vite à moi : je le vois tout bouleversé, les yeux rouges, enflés ; je lui dis : — Mon Dieu, qu'avez-vous donc ? — Je viens, madame, pour vous annoncer un affreux malheur, mais qui heureusement se termine mieux qu'on ne pourrait le croire. — Et, disant cela, des larmes lui coulaient des yeux ; moi, je pensai tout de suite : Oh ! *ci siâmo*, il y a eu du grabuge comme on annonçait ces jours derniers qu'il s'en préparait sous main pour avant les journées (1) de juillet. Enfin il me dit : — On a tiré presque à bout portant sur le Roi. Il n'est pas blessé heureusement, mais il est affreux pour nous de n'avoir pas été là, de n'avoir pas pu nous mettre devant lui, etc., etc. — Le voilà qui laisse un libre cours à ses idées et à ses larmes... Jamais vous ne concevrez à quel point ils furent touchants, dans le désespoir de n'avoir pas partagé le danger de leurs parents... M. le duc d'Orléans aurait touché un marbre réellement. D. et R. disent que l'avoir vu hier, c'est pour l'aimer et l'estimer toujours... Mon Dieu, mon Dieu ! quelle affreuse position que la leur ! et surtout que celle de leur père ! Certes, ils ne sont pas à envier, mais bien à louer et à plaindre... A présent, sauf respect, je désire assez de bien au duc d'Orléans pour ne pas lui souhaiter de régner.

Le 25 juin, en effet, à six heures du soir, le républicain Alibaud avait tiré à bout portant sur le Roi et la Reine qui sortaient des Tuileries. La fumée avait rempli leur voiture, les balles avaient effleuré la tête du Roi. L'incident était grave à Paris, et désastreux à Vienne où disparaissaient les dernières et faibles chances du mariage. « Veux-tu entrer dans une voiture à travers laquelle volent les balles des régicides ? »

(1) Les journées : l'archiduchesse veut dire, l'anniversaire des journées de juillet. Elle comprend que Paris est en révolution.

disait à la jeune fille l'achiduchesse Sophie. Et la jeune fille, raconte dans son journal la princesse de Metternich, pleurait à l'idée des dangers qu'elle avait côtoyés. Elle sanglotait : « Si j'avais dit *oui*, je serais morte ! » Les balles d'Alibaud avaient porté là-bas. A Paris, on l'avait compris sans retard. La duchesse de Dino l'écrit dans son journal : « Ma plus vive peine, dans l'attentat du 25, c'est que ce coup de pistolet a tué, je le crains, notre Princesse Royale ! »

*
* *

L'attentat accroissait la difficulté de marier le prince. Elle en accroissait aussi la nécessité. « *J'ai cinq fils comme cuirasses* », avait dit le Roi. Il était nécessaire de développer encore cette belle phalange, et de la continuer par des petits enfants. Thiers l'écrit le 28 juin, dans une circulaire adressée aux représentants diplomatiques de la France :

Un vœu qui a éclaté de toutes parts, c'est le mariage du prince royal. On nous demande de donner ce nouveau gage de sécurité à la France, d'ajouter ce nouveau découragement à tous ceux que le mérite du prince royal doit inspirer aux partis. On nous demande de nous hâter. Il faut une princesse, dit-on de toutes parts ; mais son rang entre les maisons princières n'importe pas. Pourvu qu'elle soit bonne et respectable, digne mère de nos rois, il suffit ; la France est assez grande pour agrandir la Reine qu'on lui donnera.

Que signifie cette phrase singulière ? Thiers a-t-il renoncé à l'archiduchesse, à toutes les archiduchesses, a-t-il en vue quelque autre princesse ? Oui, il en est ainsi. Son agent à Berlin, M. Bresson, lui a signalé, recommandé, la jeune Hélène de Mecklembourg. Il a écouté la recommandation : Hélène de Mecklembourg sera la reine des Français si Vienne maintient ses refus. Le comte de Sainte-Aulaire lit cette circulaire de Thiers au prince de Metternich, qui s'en étonne. Il observe :

— Comment M. Thiers peut-il annoncer avec tant de décision un mariage prochain du duc dans une pièce qui ne peut rester secrète ?

— Je l'ai remarqué comme vous-même, répondit Sainte-Aulaire, et l'explication que je me suis donnée, c'est que M. Thiers a le *parti-pris* de marier le duc d'Orléans dans l'année.

— M. Thiers n'a pas de la corde de pendu dans sa poche, répondit Metternich, et il faut être deux pour se marier.

— J'y pense, répondit Sainte-Aulaire, et je ne devine pas.

L'ambassadeur savait pourtant plus qu'il ne voulait dire, et il prononça quelques mots calculés pour accroître la perplexité du prince de Metternich, et son ennui. Car le prince trouvait commode de tenir la France indéfiniment liée à sa politique par l'espérance d'un mariage impossible.

Thiers cependant, son intérêt étant contraire, avait besoin de conclure la négociation viennoise et d'en terminer les gênes. Il imagina un brillant stratagème final dont il écrivit le détail à Sainte-Aulaire.

Paris, 10 juillet 1836.

Mon cher comte, le sort en est jeté, il faut marcher en avant, on a pensé ici qu'il fallait une dernière démarche, qui fût une solution. Si on espérait quelque chose à Vienne vous auriez raison de dire qu'il faut attendre que l'impression produite par l'événement du 25 juin soit passée, mais vous devez bien voir qu'il y a peu ou presque rien à espérer. M. le duc d'Orléans étant sur les lieux, agissant lui-même, insistant avec son influence personnelle et présente, on a été repoussé; que sera-ce quand il ne sera plus là, et surtout avec un accroissement de terreur feinte ou vraie, que six mois ne dissiperont que très imparfaitement? M. de Metternich vous a dit quelques paroles obligeantes, qui indiquent son opinion personnelle. Mais son opinion n'est rien ici, c'est sa puissance qui est tout et il se déclare hautement impuissant à l'égard de la famille, vous attendrez donc éternellement et au profit de M. de Metternich seul, qui d'une part vous tiendra dans sa dépendance par l'espérance, et de l'autre aura le bonheur de ne pas heurter madame l'archiduchesse Sophie, il fera encore là du *statu quo* matrimonial, comme il fait depuis vingt

ans du *statu quo* territorial. Je crois qu'une telle situation est sans dignité, et sans force, elle nous fait vivre longtemps dans cet état de Blocus dont on a parlé si méchamment. Quant à moi, un mariage décent, mais modeste, hardiment fait me paraît avoir un grand air de force. S'il y avait espoir fondé à Vienne, je dirais d'attendre. Mais il n'y a pas d'espoir, on nous dupera, on nous mènera loin... Cette opinion étant celle de la famille royale, il faut à Vienne une solution assez prompte. M. le duc d'Orléans écrit donc à l'archiduc Charles et au prince de Metternich. Vous remettrez ces lettres et vous attendrez. Si on dit non, soit. Si on ne dit ni oui ni non vous pousserez pour avoir un oui ou un non. Si on dit non, vous l'écouterez avec dignité, sans douleur, mais avec un air qui en fera plus entendre qu'il n'en dira. Enfin pour le cas où vous auriez une conversation qui me semble forcée avec M. de Metternich, vous tirerez de votre poche la lettre particulière ci-jointe qui vous est adressée, et vous direz au chancelier : tenez, j'ai reçu de M. Thiers une lettre particulière, elle est bien hardie, car elle n'était faite que pour moi. Si elle contient quelques vivacités qui puissent vous choquer, vous ne vous en prendrez qu'à moi, car elle ne vous était pas destinée. Mais peut-être ferez-vous bien de la lire, elle finira bien la question, vous y verrez nos rapports passés et futurs bien déterminés. Sauf le langage bien familier comme il convient entre deux amis (car M. Thiers et moi sommes fort liés), sauf le langage un peu vif, la chose me semble bien exposée. Lisez, monsieur le Chancelier, et pensez.

Voilà, mon cher comte, votre improvisation tracée de Paris. Vous remettrez ma lettre si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Si non, vous en direz le contenu ou à peu près. Je vous laisse la décision du cas. Après quoi vous ne direz jamais un mot de cette affaire, et vous serez dégagé, fier, un peu dédaigneux des faiblesses des grands esprits, et suivant le cas, nous serons amis ou ennemis, obligeants ou désobligeants, toujours suivant l'intérêt de

la France. Adieu, mille amitiés bien tendres, tâchez de ne pas faire de confusion et de ne pas montrer cette lettre à M. de Metternich, en gardant l'autre.

Tout à vous.

Une sorte de post-scriptum suit cette lettre à deux jours de distance.

Je vous mande deux faits, dont l'un vous prouvera la persévérance de notre politiqne antiperturbatrice, et l'autre notre persévérance dans nos vrais principes. L'un, c'est l'expulsion définitive des réfugiés en Suisse ; l'autre, le recrutement très large de la légion française en Espagne. Arguez hardiment de l'un et de l'autre, et tirez-en toutes les conséquences visibles.

Qu'est-ce donc cette légion française, cette intervention dans les affaires d'Espagne ? C'est la vengeance de Thiers. Nous en verrons les suites.

Voici la lettre que Thiers destinait à être lue au prince de Metternich :

Paris, 10 juillet 1836.

Mon cher comte de Sainte-Aulaire, préparez-vous aujourd'hui à une longue lettre, et prenez patience, je viens vous entretenir d'une grande affaire, le mariage de M. le duc d'Orléans avec Madame l'archiduchesse Thérèse. Après le retour des princes nous avons tenu ici un long conseil et nous nous sommes résolus à faire une dernière démarche. Voici en quoi elle consiste. M. le duc d'Orléans écrit d'abord à M. l'archiduc Charles, ce qui était indiqué puisque la lettre de M. de Metternich fait dépendre le résultat de l'avis même de la princesse ; M. le duc d'Orléans fait ensuite part de sa démarche à M. de Metternich, et selon la réponse, on vous charge d'entrer officiellement en matière avec M. de Metternich. Ainsi donc votre rôle commence après la réponse de M. l'ar-

chiduc, et, entre nous, je ne crois guère que vous ayez lieu de vous mettre en avant. Je vois beaucoup de passion à Vienne, beaucoup de raison aussi, mais nulle part, peut-être la force capable de faire prévaloir la raison sur les passions. Dans cette situation d'esprit, vous me blâmeriez peut-être d'avoir consenti, pour ma part à une nouvelle démarche, mais mon excuse et celle de la famille royale est dans la nécessité même. En effet M. le duc d'Orléans ayant traité directement avec M. l'archiduc Charles, l'ayant quitté sans une explication définitive, ayant tout remis à une nouvelle et dernière explication, il y aurait eu de notre part inconvenance, manque évident de procédé, à ne pas dire un dernier mot, avant de porter nos regards ailleurs. Vous savez ce que je vous ai écrit depuis le triste événement du 25 juin, vous savez que le mariage du prince royal est demandé à grands cris par toute la France, et qu'aujourd'hui ce mariage est devenu un devoir de M. le duc d'Orléans envers son auguste père. Il faut par conséquent se décider, et avant de se décider une dernière démarche était commandée à Vienne. Ce n'est donc pas le goût des refus qui nous fait aller en avant, c'est un devoir de convenance. Je ne doute pas qu'avant ou après la remise des lettres destinées à M. l'archiduc et au prince de Metternich, vous n'ayez une conversation avec le dernier. Si elle s'engage je tiens à ce que vous lui présentiez la question politique dans sa vérité, et suivant moi, la voici tout entière.

Le mariage du prince royal avec une archiduchesse n'est peut-être pas le plus avantageux pour la politique du cabinet. Il en résultera inévitablement quelque gêne pour nos mouvements. Une princesse appartenant à une moindre puissance vaudrait certainement mieux. Nous serions plus libres, plus à notre aise pour agir. Cependant, bien que notre famille royale soit plus illustre qu'aucune autre en Europe, et qu'elle n'ait pas besoin d'un lustre étranger pour la rehausser, je crois néanmoins qu'étant récemment assise sur le trône, l'alliance d'une archiduchesse serait

bonne et souhaitable pour elle. En balançant donc les avantages et les inconvénients, en comparant ce qu'on gagnerait comme grandeur d'apparence, ce qu'on perdrait comme liberté de mouvement, je crois qu'un ministre ami de son pays peut aujourd'hui souhaiter en conscience le mariage recherché par M. le duc d'Orléans. Mais ce qui ne présente aucun doute à mes yeux, c'est l'urgence de marier l'héritier du trône, et de le marier immédiatement. Ceux qui veulent la consolidation de ce qui existe aujourd'hui en France ne peuvent pas avoir un autre avis. Déjà on dit que M. le duc d'Orléans règnerait très bien; quand on le dira davantage, quand on le verra mêlé aux affaires, quand on le verra marié, quand on le verra père, on apercevra là une telle masse d'obstacles à détruire après le roi Louis-Philippe, que les assassins désespéreront de venir à bout de leurs projets, et ne manqueront pas d'y renoncer. Les assassins ne connaissent pas le roi, ne le haïssent pas, car il a, outre la réputation d'habileté, une réputation d'humanité qui éloigne les ressentiments violents. Sa mort est poursuivie par eux comme une révolution. Lorsqu'elle ne leur paraîtra plus en contenir une, ils feront une chose qui est ordinaire en France, *ils changeront d'idée*. Je regarde donc le mariage du prince comme nécessaire, comme urgent. Il l'est encore à d'autres titres. Toute considération de sûreté pour le roi mise à part, la famille sera complétée par un mariage, son établissement semblera achevé, il en résultera une idée de stabilité très réelle. Toutes ces raisons nous décident à prendre une résolution prochaine ; M. de Metternich doit approuver nos motifs, et il peut en ce moment choisir, il peut nous rapprocher de lui, ou nous pousser à d'autres amitiés. Beaucoup de choses sont aujourd'hui remises en ses mains.

Qu'il doive souhaiter un mariage qui consolidera la royauté actuelle, je n'en doute pas. J'estime trop la portée de son esprit pour n'en être pas convaincu. Qu'il doive souhaiter un mariage qui rapproche la France de l'Autriche, je n'en doute pas davantage. Les motifs en sont

trop évidents, pour ne pas avoir de bonne heure envahi son esprit. Mais au risque de ne lui rien apprendre, ayez soin de les lui retracer de la manière suivante. La France est aujourd'hui alliée à l'Angleterre et elle doit l'être. Quand les Cours du Nord ont fait l'année dernière encore l'imprudence de se réunir à Toeplitz, pour afficher leur bonne intelligence, il est bien forcé à la France et à l'Angleterre de se rapprocher davantage, et surtout de le manifester bien ouvertement. Cependant je suis d'avis et M. de Metternich doit en être encore plus que moi, parce qu'il est beaucoup plus âgé que je ne le suis, parce qu'il a une immense renommée et le goût fort naturel du repos, je suis d'avis qu'il ne faut pas créer dans le monde deux camps ennemis, l'un contenant la Russie, la Prusse et l'Autriche, l'autre contenant la France et l'Angleterre, se mesurant des yeux, se querellant tantôt pour Cracovie, tantôt pour l'Espagne, tantôt pour la Suisse, quelquefois pour des réalités, plus souvent pour des riens, et finissant peut-être un jour par en venir aux mains. Il ne faut pas se faire d'illusion, si des gens sages et de bonne humeur n'étaient pas aujourd'hui aux affaires, cela pourrait bien arriver un jour. Heureusement le roi Louis-Philippe sera toujours là pour empêcher beaucoup de choses; content ou mécontent, il ne permettra jamais une marche contraire aux vrais intérêts de la France. Mais il y a dans les choses une puissance plus forte que les ministères et que les rois les plus capables. Or les choses ne seraient pas bonnes, si la distinction entre les deux camps allait devenir de jour en jour plus marquée. Je ne sais pas si jamais vous avez parlé franchement à M. de Metternich de la famille impériale, des passions qui animent une partie de ses membres. Or, si on laisse prévaloir ces passions, si on ne leur résiste pas, qui sait ce qui arriverait si nous avions le malheur de perdre l'empereur actuel? Est-il possible à un homme politique de se dissimuler la gravité de l'avenir, si avec la vivacité d'humeur qui préside déjà aux conseils de Pétersbourg, une vivacité tout

aussi grande venait déranger à Vienne la sagesse de M. de Metternich ? Le roi de Prusse est un précieux médiateur, mais il ne vivra pas toujours malheureusement, et alors il n'est pas possible de ne pas être effrayé de la marche qui pourrait être imprimée aux Cours du Nord. Supposez au contraire la France et l'Autriche unies par un mariage, et tout change évidemment. Je sais bien que les mariages n'empêchent pas les guerres, mais lorsque la politique de deux cabinets est tout à fait d'accord, et qu'il n'y a d'autre cause d'éloignement entre eux que de misérables passions dignes de Coblentz (1), un mariage est un lien précieux et tout-puissant. Les cabinets étant unis, l'union des familles régnantes fait disparaître toutes les causes d'éloignement. Ce complément est le seul qu'il faille ajouter à la future paix du monde. On aura par là singulièrement ajouté de la force à ce *statu quo* que M. de Metternich affectionne, dit-on, par dessus tout, et qui, j'en conviens, le couvre depuis vingt ans d'une véritable gloire. Eh bien, c'est le cas pour lui d'ajouter à ce cher *statu quo* une durée incalculable. Lorsqu'un lien s'établira entre les deux camps on verra les dispositions s'adoucir, l'Angleterre qui serait fort ombrageuse si nous allions rechercher d'autres amitiés, sera fort rassurée si nous nous rapprochons de l'Autriche, parce qu'elle a toujours un vieux penchant pour elle ; elle ne nous quitterait pas pour cela, et nous, lui donnant la main d'une part, la donnant de l'autre à l'Autriche, l'Autriche la donnant à la Prusse et à la Russie, une véritable liaison universelle embrasserait le monde entier, rendrait une longue continuation de la paix infiniment probable, et presque certaine. Or n'oubliez pas une chose qui me frappe surtout depuis que je suis au département des Affaires étrangères, c'est que dans l'état du monde, état agité pour longtemps, vous aurez tous les ans deux ou trois grosses questions, qu'il faut aborder, suivre, résoudre, avec une forte volonté, de

(1) Coblentz avait été l'un des lieux de refuge des émigrés français en 1792.

bonne intelligence. C'est une condition indispensable pour qu'elles n'aboutissent pas à des éclats. Voilà cinq mois, depuis le 22 février, eh bien, j'ai déjà vu à Cracovie, en Suisse, tout récemment à Constantinople, sans compter l'énorme et éternelle affaire Espagnole, j'ai déjà vu de quoi mettre le feu dans le monde, si nous n'étions pas les uns et les autres des gens aussi sages. Supposez des antipathies, des ressentiments de famille, des circonstances enfin qui aient rendu plus profond l'intervalle qui nous sépare, imaginez un jour un gros événement au milieu, et je vous jure que je ne sais pas, absolument pas, le résultat qui s'en suivrait. L'Angleterre et la France sont unies pour longtemps, comme l'Autriche, la Prusse et la Russie le sont pour longtemps aussi ; il faut se dire cela sans illusion car c'est un résultat forcé des circonstances, car d'inévitables ombrages feront comme toujours méconnaître les intérêts les plus réels, mettront ensemble les cours que l'on qualifie de conservatrices, et ensemble aussi les puissances de l'Occident que l'on qualifie gratuitement de révolutionnaires. Cette séparation du monde en deux camps opposés est donc inévitable pour longtemps, mais ce que peut à cela une sage politique c'est de multiplier les liens entre deux, et au lieu de creuser un abîme de créer des relations d'intérêt et d'affection. J'ai surtout remarqué une chose, c'est que les partis s'en veulent parce qu'ils ne se connaissent pas. Mettez les chefs des partis en rapport, et ils sont surpris de ce qu'ils valent, et moins encore des qualités qu'ils ont que des vices qu'ils n'ont pas. Je cite un exemple : que ne disait-on pas de nos princes avant de les avoir vus ? que ne dit-on pas d'eux après les avoir aperçus un instant ? Mettez entre l'Alliance dn Nord et l'Alliance de l'Occident des mariages, des parentés, des voyages, des correspondances intimes, et vous verrez une sorte de fusion s'opérer ; au lieu d'une fondrière qui nous sépare vous verrez une liaison qui nous rapproche. Vous le dirai-je, je suis honteux d'écrire de telles choses tant je suis convaincu que M. de Metternich

les sait toutes, tant il doit sourire en vous entendant les répéter, comme on sourit à des choses qu'on a pensées et redites cent et cent fois ; d'autant qu'il a dû voir clairement que le beau rôle était ici à lui plus qu'à tout autre. En effet, entre les cours du Nord d'une part, l'Angleterre et la France de l'autre, il est l'intermédiaire, l'arbitre naturel et il est plus que jamais l'homme principal, plus qu'au temps où les cinq cours étaient indissolublement unies. Mais le grand rôle qu'il a de prévoir, que souvent il a eu la sagesse de s'attribuer depuis six années, voudra-t-il se le donner tout entier ? Je dois vous faire un aveu, je crains que non. On nous accusait nous, et heureusement on ne nous accuse plus, d'être menés par la rue. Il y a bien une autre domination tout aussi dangereuse, tout aussi méprisable, mais dont le danger est caché sous des dehors moins repoussants. C'est celle des salons où l'on débite des impertinences qui valent bien comme sagesse politique les grossièretés de la rue. De grands politiques ont parfois subi cette influence. Le gouvernement représentatif n'est même bon qu'à l'en affranchir. Pour moi, je méprise et déteste la rue, mais elle a du moins un avantage, c'est qu'elle a une force brutale qu'on peut, quand on sait la maintenir, pousser loin et haut, car on fait des armées avec, mais les salons sont impertinents et faibles. Quand on se laisse pousser et compromettre par eux on ne trouve rien derrière. Ils n'ont jamais fourni de soldats.

Le cabinet autrichien fera suivant moi une faute considérable s'il laisse échapper cette occasion. C'est à vous à lui dire tout cela, sans avoir cependant l'apparence de prier, de demander avec de trop vives insistances. Je ne saurai trop vous dire combien je trouve de motifs de nous consoler dans l'indépendance résultant d'une autre union. Mais cependant, comme il faut faire les choses sérieusement quand on les fait, insistez, insistez assez pour ne pas paraître vouloir et ne pas vouloir.

J'entrevois bien qu'on fera valoir des raisons de famille. Ne vous les laissez pas trop donner, car elles ne sont pas

fondées. M. le duc d'Orléans ne peut déplaire à personne. Je souhaite à toutes les princesses que la politique mariera, un sort aussi heureux que celui qui attend la femme de M. le duc d'Orléans. Il reste à alléguer le sort des archiduchesses en France. D'abord si M. l'archiduc Charles avait allégué ce motif, soit, mais de la part des oncles et tantes de la princesse, c'est une allégation qui doit surprendre. Des tantes plus tendres, plus inquiètes qu'un père, ceci se voit rarement. Maintenant, quant à ce sort des archiduchesses, il faut s'entendre. Marie-Antoinette fut bien malheureuse sans doute; mais elle fut jetée au milieu d'une révolution sanglante qui n'avait rien de commun avec la nôtre. L'archiduchesse Marie-Louise, il faut bien le dire, n'eut pas à se plaindre de nous. Nous avions grand désir qu'elle restât impératrice des Français, et nous nous sommes bien battus pour cela. En fait cependant ces deux princesses n'ont pas été heureuses, j'en conviens. Mais ici il faut recourir à ses yeux, et un homme politique doit en avoir. Les temps sont changés, la Révolution française est consommée. C'est évidemment l'établissement de 1688 (1), et il sera aussi solide. Certainement pour qui a bien observé ce qui se passe aujourd'hui, Louis-Philippe est le vrai Guillaume de la France. Quand on a donné des archiduchesses au malheureux Louis XVI, au téméraire Napoléon, n'en pas donner une au prince qui est évidemment appelé à terminer toutes les traverses de ses prédécesseurs, c'est manquer le bénéfice après avoir essuyé la perte. Au surplus l'objection du malheur des archiduchesses est une raison peu sérieuse, c'est un propos de bonne femme. En tout cas si le trône de France était malheureux, il n'y aurait pas dans notre siècle de trône heureux au monde. Si M. le duc d'Orléans n'est pas un parti sûr, il n'y en a aucun de sûr nulle part, et certainement pas à Naples. Il ne restera pas un trône debout

(1) La révolution de 1830 a été faite, par des gens qui savaient l'histoire, exactement sur le modèle de la révolution anglaise de 1688, qui, au lieu des Stuarts détrônés, intronisa les princes de la maison d'Orange.

si le nôtre succombe. Il faudra regretter de n'être pas né ouvrier ou paysan. Le vrai motif si on vous refuse définitivement, il faut le voir et dire qu'on l'a vu; ce sont les passions. Telle ou telle personne auguste aura juré bien haut de ne pas souffrir un mariage avec un prince révolutionnaire, car c'est là notre épithète à tous, mon cher comte, à vous, à la pieuse madame de Sainte-Aulaire, à moi, à nos princes, au pape même s'il venait nous voir et nous visiter. On a juré de ne pas souffrir un mariage révolutionnaire, on l'a dit, on s'est engagé, on a ébranlé père, enfants, famille, on a fait enfin beaucoup de démonstrations embarrassantes aujourd'hui. M. de Metternich qui a tant et tant d'esprit, de bon et de grand esprit, M. de Metternich juge cela comme cela mérite de l'être, et il croit sauver son âme en disant : je suis maître de la politique du cabinet, je ne suis pas maître de la famille impériale. Je ne sais pas si cela le sauvera devant Dieu, mais certainement pas devant l'histoire. Je suis historien, et j'en puis répondre.

Il faut, mon cher comte, n'être pas dupe quand on est battu. Laissez bien voir que vous découvrez tout cela. Vous êtes plein de tact, ne blessez pas le grand homme d'État auprès duquel vous êtes placé, ne lui dites de tout ceci, que ce que vous devrez lui en dire, mais dites-lui en le plus possible. Si l'occasion est bonne, ayez avec lui une conversation à fond. Je tiens à pouvoir lui en vouloir et je n'en aurais pas le droit s'il n'avait pas été bien et complètement averti. Adieu, mon cher comte, je serais bien content, malgré mon goût pour un mariage modeste, si vous obteniez la main d'une archiduchesse, mais franchement si ce n'est pas vous qui marierez le prince royal, il ne vous en aimera pas moins beaucoup, et vous n'en serez pas moins heureux quand il sera marié, même ailléurs qu'à Vienne. Adieu, mille amitiés.

Voici la réponse du comte de Sainte-Aulaire :

26 juillet 1836.

Cher monsieur Thiers, je n'ai que de mauvaises nouvelles à vous donner mais vous n'en attendiez pas de bonnes. Voici le fidèle rapport de ce qui s'est passé.

Après avoir bien médité votre admirable lettre du 11, j'ai été trouver M. de Metternich à qui j'avais envoyé à l'avance celle de M. le duc d'Orléans — sans trop de préface. J'ai donné lecture de vos huit premières pages qui se terminent à la phrase : *Voudra-t-il se le donner tout entier?* — Arrivé là j'ai témoigné quelque scrupule de continuer, attendu que votre diapason s'élevait un peu, et qu'il pouvait se rencontrer telle expression que vous me sauriez justement mauvais gré d'avoir livrée, si elle excitait quelque susceptibilité. M. de Metternich m'avait écouté avec une émotion visible, m'interrompant souvent par des *bravo* approbatifs. Il m'a vivement prié de continuer, m'assurant que je lui rendais service à lui et que je ne pouvais vous nuire, puisqu'au contraire cette lecture lui donnait la plus haute idée de votre caractère et de votre capacité politique.

J'ai donc repris mon papier et j'ai poussé jusqu'à la fin, cherchant à assortir la musique aux pavots. Je vous réponds au moins de n'avoir pas adouci par mon accent ce que vous dites des passions de salon, et des procédés de l'archiduchesse Sophie. Sur ce dernier point on a essayé quelques timides dénégations, sur tous les autres on a abondé dans votre sens avec un abandon qui paraissait sincère — puis on m'a supplié de confier pour quelques heures cette lettre qui méritait une méditation profonde — je m'y suis refusé pour la dernière feuille, mais j'ai prêté volontiers les deux autres que, malgré des messages réitérés, je n'ai pu obtenir qu'après trois jours.

J'ai peu de chose à vous dire de la controverse qui s'est engagée après la lecture — j'ai tort de dire controverse, car M. de Metternich ne m'a pas présenté une objection.

C'était lui au contraire qui faisait valoir les avantages du mariage et de l'alliance. Il répétait comme quelques jours auparavant que dans l'intérêt conservateur ce mariage était le seul désirable. — « Et pourquoi donc ne le feriez-vous pas réussir? pourquoi ne le tentez-vous pas au moins? » ai-je dit. « Parce que je connais trop bien le terrain pour m'abuser sur la possibilité, » m'a-t-il répondu.

M. de Metternich est fort impressionnable. Il me parlait en ce moment sous le charme de votre lettre qui je crois lui arrachait l'expression de sa pensée sincère; plus tard je n'ai pas retrouvé la même franchise.

Avant de terminer ce premier entretien, j'ai parlé des notes de M. de Montebello en Suisse et du recrutement de notre légion en Espagne — la seconde nouvelle a fort tempéré la joie de la première. — « Et pourquoi cet accroissement de forces? » m'a demandé M. de Metternich. « Qui sait, ai-je répondu en souriant — peut-être pour conduire don Carlos à Madrid — peut-être aussi pour le conduire à Londres? — Après avoir placé mon mot, je me suis hâté de reconnaître que j'avais tort de plaisanter en matière si sérieuse. J'ai protesté qu'en circonstance grave nous ne faisions jamais rien par taquinerie ou par condescendance pour personne, mais j'ai ajouté que les intérêts réels de la France pouvaient se trouver changés par l'influence forcée de diverses positions. « Ainsi supposant la France bien unie à l'Autriche, la conséquence de cette union est que la Russie et l'Angleterre occupent en Europe des places secondaires, et sont plus ou moins à la remorque de leurs alliées. La France et l'Autriche au contraire, étant en froideur ou en méfiance l'une de l'autre, la Russie commande dans le Nord et il n'est pas invraisemblable que l'Angleterre obtiendra de la France de larges concessions. »

J'ai laissé M. de Metternich méditer sur ces paroles et sur votre lettre à laquelle il fait les honneurs d'une réponse en règle que M. d'Apponyi sera chargé de vous

lire. Nul doute qu'elle ne soit fort caressante et que le chancelier ne fasse de son mieux pour vous amadouer. Il commence à vous craindre comme le diable. *Initium sapientiae timor...*

L'archiduc Charles est à Bade, c'est là que je lui ai fait porter par Langsdorff la lettre de Monseigneur en lui faisant demander aussi une audience. Mon gendre a parlé au comte de Grunne qui ne s'est pas fait prier pour avouer « qu'il désirait le mariage autant que moi, et que l'archiduc le désirait comme lui ». Ce nonobstant le dit archiduc m'a remis ce matin sa réponse à la lettre du prince royal en m'avouant tristement que cette réponse était négative.

Le désir évident de l'archiduc Charles était que notre entretien se terminât ainsi, mais je ne pouvais lui faire si bon marché. Je l'ai tenu pendant vingt minutes sur des charbons ardents — lui faisant remarquer que je ne venais pas lui demander sa fille, qu'il n'avait point à répondre à une question si directe — qu'il ne courait aucun risque, par sa réponse, de contrarier la politique du cabinet, puisque réserve expresse était faite à cet égard — qu'il s'agissait seulement aujourd'hui de savoir s'il voulait mettre un *veto* préventif à la négociation. A tout cela l'archiduc ne répondait pas une parole, se bornant à me montrer du doigt et de l'œil la lettre qu'il venait de me remettre. Enfin sur de plus vives instances le pauvre prince a prononcé ces paroles. « *J'ai trouvé des obstacles insurmontables... ma fille ne se sent pas la force d'affronter les dangers auxquels la famille royale de France reste malheureusement exposée.* » Puis de grands éloges pour le roi, pour la reine, pour Monseigneur; puis comme je voulais rentrer en matière, il m'a pris les deux mains, les a serrées longtemps, me disant avec une grande émotion : « Mon cher ambassadeur, vous connaissez mon cœur, dispensez-moi je vous en prie de continuer cet entretien. »

Cela eût été assurément bien inutile. Quittant l'archiduc, j'ai donc été retrouver Metternich que j'ai tiré d'une

grande détresse en l'assurant que tout s'était passé conformément aux ordres que l'archiduchesse Sophie avait sans doute fait intimer d'avance. Quand il a été complètement édifié par mon récit, quand il a été bien certain que le refus bien net de l'archiduchesse Thérèse m'avait été signifié comme l'impression spontanée de la jeune personne, et sans allusion à aucune influence de la famille et du cabinet, il a voulu exploiter les avantages de cette position, et me forcer de convenir qu'il n'y avait lieu à rancune contre personne, et que nous resterions sans doute bons amis comme devant.

« Halte-là! cher prince, ai-je repris — je viens de vous raconter fidèlement ce que je vais mettre dans ma dépêche — je n'en dirai ni plus ni moins parce que c'est la vérité tout entière, mais un ambassadeur n'est pas un perroquet. J'ajouterai donc, et je veux que vous en soyez informé, j'ajouterai que tout cela est une déplorable comédie; que l'archiduc Charles désire le mariage... qu'il fléchit sous la volonté qui domine toute la famille impériale, et qui réagit sur le cabinet dans la plus importante des questions politiques. Cette volonté est celle de l'archiduchesse Sophie; elle ne permettra jamais un mariage français parce qu'elle nous hait, parce qu'elle se promet bien de nous faire tout le mal qui sera en son pouvoir. »

M. de Metternich s'est révolté contre mes assertions comme si lui-même dans d'autres occasions n'en avait pas admis au moins une partie. Je n'ai tenu aucun compte de ses apologies — j'ai répété que telle était ma conviction qu'il était de mon devoir de la transmettre à mon gouvernement, et de faire tous mes efforts pour la lui faire partager afin qu'il se prémunît à l'avance contre les dangers trop réels — tout ceci n'a que médiocrement touché le chancelier qui se voit pour le moment hors de peine — les embaras (*sic*) imminents lui venaient de la Cour. Il craignait que la résignation de l'archiduc ne fût pas complètte (*sic*), qu'il ne me livrât quelques paroles

dont je pusse me servir pour troubler quelque peu cette admirable intelligence de la famille impériale — d'autant plus admirable en effet que ce n'est ni l'affection ni la confiance qui en est le lien.

Malgré le soulagement visible que notre déconvenue apporte à M. de Metternich, je ne suis pas certain que dans sa pensée intime, il écarte à jamais le projet du mariage. La lettre qu'il compose en ce moment et que vous lira Apponyi nous fournira peut-être quelque lumière. Vous pouvez aussi en recevoir du roi de Prusse qui aura le mois prochain une entrevue à Toeplitz avec le chancelier. Celui-ci me réiterait ce matin l'assurance de la parfaite identité de vues entre les cabinets de Vienne et de Berlin, au moment où je venais d'affirmer que le mariage de Monseigneur et d'une archiduchesse satisferait beaucoup le roi de Prusse.

Au reste, pour aujourd'hui je me borne à vous conter les faits et je vous fais grâce des commentaires — je sais que le courrier Tierry (aujourd'hui à Semlin) vous portera ces jours-ci des lettres de l'amiral Roussin. Nous causerons encore par cette occasion et je tâcherai d'ici là de résumer mes idées.

Ne m'abandonnez pas dans la disgrâce, très cher, si je n'ai plus de rôle actif à jouer pour le moment j'ai une attitude à composer et il m'est plus que jamais important d'être bien informé des faits, et du mouvement politique que tout ceci peut amener.

Adieu. Mille amitiés tendres à vous, mille hommages respectueux à mesdames Thiers et Dosne.

SAINTE-AULAIRE.

Je conte à M. le duc d'Orléans un ragot du prince de Metternich sur la fille du duc de Cambridge.

La réponse de Metternich est imprimée dans ses *Mémoires* (n° 1267). Elle n'est pas désobligeante pour la France, mais elle est nette et ne laisse aucune espérance. Vienne est favo-

rable à l'entente des deux nations, mais défavorable à l'union des deux cours.

*
* *

La reine Marie-Amélie fut très attristée, le roi très déçu. « Les voilà bien comme je les ai toujours connus! » observa-t-il. « C'est avec cet esprit que depuis un demi-siècle les gens à reculons perdent tous leurs procès. » Thiers fut ulcéré et poursuivit sa vengeance. Nous savons sur quel terrain il voulait la trouver : en Espagne. Dès juillet, dès l'insuccès probable à Vienne, il médite un revirement de sa politique. Il prépare cette intervention dont en mars il interdisait même l'espérance. Le 20 juillet, il promet à la reine Isabelle six mille soldats français pour combattre les Carlistes. Ces soldats, recrutés, équipés par le gouvernement français, formeront une sorte de légion étrangère confiée au gouvernement de Madrid.

Nous ne pouvons pas accorder l'intervention *directe*, écrit Thiers le 1er août. Mais nous ferons avec la légion étrangère quelque chose qui deviendra un secours considérable, et qui équivaudra presque à l'intervention directe.

C'est le roi qui contrecarre Thiers : il n'approuve pas l'intervention, il désapprouve la vengeance; il s'oppose formellement à l'intervention directe. Thiers ruse et cherche à lui forcer la main. Il accroît les effectifs de sa légion étrangère : elle comptera dix mille, quinze mille hommes. Elle sera commandée par un général français. Thiers le veut illustre : ce sera Bugeaud, le conquérant de l'Algérie. Thiers lui écrit et l'appelle en France. Cependant Vienne et Berlin sont attentifs à ce revirement, et protestent. Thiers s'anime, et envoie à Sainte-Aulaire une lettre étonnante :

M. d'Apponyi, M. de Werther, sont fort inconvenants sur la question espagnole, ils jettent feu et flamme contre moi, ils livrent des assauts au roi. S'ils m'obligent à ouvrir les fenêtres et à *crier au secours*, il n'entrera que trop de monde dans la maison pour me prêter main-forte.

Dites-moi un peu où l'on paraît être à Vienne sur cette question. Quant à celle de Suisse, la tendre sollicitude de M. de Metternich pour moi m'a touché. Dites-lui que je ne serai pas trop Sainte-Alliance, même en Suisse, mais qu'en tout cas je me referai en Espagne.

Quand Thiers parle de crier au secours par la fenêtre ouverte, qu'annonce-t-il? un appel à la révolution, à la rue? Sainte-Aulaire ne peut comprendre autre chose et il s'assure qu'un tel langage, répété à Vienne, aurait les conséquences les plus graves, la brouille définitive sinon la guerre. Thiers a perdu toute mesure. Ses amis s'inquiètent, Bugeaud lui refuse la mission offerte, Talleyrand l'abandonne, pensant, comme le roi, qu'il faut laisser à elle-même l'anarchie espagnole. Le roi se décide à mettre fin aux fantaisies de son ministre : « Thiers a été excellent jusqu'à la rupture du mariage », dira-t-il plus tard; « après cela, il a complètement perdu la tête. » Il lui demanda sa démission, l'obtint, et termina d'autorité son ministère (1).

Une dernière lettre de Thiers au roi découvre les ressorts cachés de sa politique. Ministre des Affaires étrangères, il parle des élections générales, et c'est visiblement la crainte qu'il a d'elles, non l'intérêt français, qui détermine ses conseils.

Les prochaines élections générales, écrit-il, auront besoin de tout l'ascendant du gouvernement pour les maintenir dans une juste mesure. Je ne les crains pas, car le pays veut le roi, et veut l'ordre, mais je n'oserais pas les aborder avec des échecs considérables essuyés par le cabinet en Europe.

Le *Moniteur* du 6 septembre annonça la constitution d'un nouveau ministère présidé par M. Molé. Le roi avait remercié Thiers.

(1) Cf., plus bas (p. 440), une lettre où M. de Montalivet raconte les souvenirs que lui a laissés cette crise.

VI

RETRAITE DE THIERS. — HIVER EN ITALIE. — LETTRES ÉCHANGÉES AVEC COUSIN ET ROYER-COLLARD. — THIERS ET DELACROIX. — THIERS ET INGRES.

Cette crise ministérielle d'août 1836 fut une véritable crise de régime qui termina la première période de la monarchie de Juillet.

Louis-Philippe, roi constitutionnel, ne croyait pas à la vertu de la constitution. C'était un Orléans de vieille souche, un prince accommodant et d'humeur libérale, mais enfin un prince de la Maison de France, un homme qui avait connu l'ancien régime et qui en portait la marque, indélébile sur quiconque l'avait reçue. « Il n'y a pas de constitution », disait-il volontiers, « il n'y a que les usages du royaume de France, toujours suivis en icelui. »

En 1836, Louis-Philippe résolut de se soustraire à la domination des éminences parlementaires. Le duc de Broglie lui déplaisait par sa hauteur, Guizot par sa raideur ; Thiers venait de mal servir. Il appela le comte Molé, administrateur plutôt qu'homme d'Etat, qui avait travaillé avec l'Empereur et que ce grand juge avait apprécié.

Le public, lassé par les intrigues des factions, ne désapprouva pas ce choix. Thiers comprit que les temps étaient changés. Il quitta Paris et alla s'installer avec les siens, madame Thiers et madame Dosne, son importante belle-mère,

l'ancienne belle, aux bords du lac de Côme. Madame de Girardin trouvera bientôt ce bon vers :

Tous trois mènent en paix une grande existence.

Le riche mariage que Thiers avait fait lui permettait enfin d'adopter les mœurs de l'aristocratie. Il connaît, il parcourt l'Italie, il étudie les œuvres des artistes, il prépare des travaux historiques, il achète des tableaux, des bronzes, et commande ces étonnantes copies à l'aquarelle des peintures de la chapelle Sixtine qui sont l'une des cocasseries du Louvre. « M. Thiers », écrit Châteaubriand, « mêle à des mœurs inférieures un instinct élevé ; tandis que les survivants féodaux, devenus cancres, se sont faits régisseurs de leurs terres, lui, M. Thiers, grand seigneur de renaissance, voyage en nouvel Atticus, achète sur les chemins des œuvres d'art et ressuscite la prodigalité de l'ancienne aristocratie. C'est une distinction ; mais il devrait être plus en garde contre la camaraderie de ses anciennes habitudes : la considération est un des ingrédients de la personne politique (1). » — Thiers affecte un entier désintéressement des affaires publiques (2). Il écrit à Cousin le 14 juillet 1837 :

L'année prochaine... que fera-t-on? Que demanderont les partis? Que voudra la Chambre? Que voudra

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*. éd. Biré, VI, 377.

(2) Dans la *Maison Nucingen* que Balzac écrit en novembre 1837, certains traits du caractère de Rastignac l'apparentent à Thiers : « Rastignac.., paraîtra cassant, brise-raison, sans suite dans les idées, sans constance dans ses projets, sans opinion fixe; mais s'il se présente une affaire sérieuse, une combinaison à suivre, Rastignac ne s'éparpillera pas... il se concentre, se ramasse, étudie le point où il faut charger, et charge à fond de train... Quand la charge a fait son trou, il rentre dans sa vie molle et insouciante, il redevient l'homme du Midi, le voluptueux, le diseur de riens... » C'est une tradition reçue que Balzac a copié sur Thiers le naturel de son Rastignac. La tradition a besoin d'être critiquée avec soin. Le Rastignac du *Père Poriot*, le jeune aristocrate sans fortune, n'a rien de commun avec Thiers. Mais à partir de 1837, Balzac s'intéresse à Thiers et emprunte à sa vie des traits ou des faits dont il enrichit Rastignac. Dans *La Maison Nucingen*, il compare Rastignac à Jarnac qui « était accusé d'être en bons termes avec sa belle-mère, qui fournissait au luxe du trop aimé gendre. » L'allusion est certaine. Dans le *Secret de la princesse de Cadignan*, Balzac nous montre Rastignac pris en amitié par le grand roué, Marsay. Marsay, c'est Talleyrand, et ici le rapprochement est valable. Enfin nous verrons Rastignac épouser la fille de Delphine de Nucingen, sa maîtresse.

le roi? Je crains une confusion d'idées, un néant de volontés, qui rendent le pouvoir difficile et peu honorable... Et quand je dis qu'on ne saura ce qu'on veut, c'est du pays, des Chambres, des partis, que cela est vrai. Et s'il arrive des événements pour nous tirer du vide, aura-t-on la force de vouloir vaincre les événements?

Il conclut par ces mots : « Si l'on vous demande ce que je fais, dites que je lis(1)... » Que lit-il? une lettre d'une année postérieure, datée de Cauterets, 4 juillet 1838, nous le montre travaillant, lisant et commentant ses lectures, et recommandant à Cousin, son correspondant, l'exemple de son travail, de sa retraite.

Traduisez votre Platon, et moi j'écrirai l'Histoire de Florence. Vous n'imaginez pas combien ce sujet est profond, riche, varié, dramatique. Je ne forcerai pas les faits pour leur donner un effet exagéré, je serai simple et clair; vous y verrez l'Enfer du Dante, avec le florin, l'agiot du Florentin, et j'espère que je ferai la bonne histoire, celle qui convient à notre temps, sans prétention aucune, pas plus celle de M. de Barante, que celle de M. Michelet. Vous avez tort de ne pas venir à Como, vous y trouveriez de bons amis et un beau lac, un gîte passable, des livres, et le plus sublime des poètes : le Dante que nous lirions ensemble. Je viens de le lire en entier; je suis pénétré d'une admiration extraordinaire. C'est l'âme la plus profonde qui ait jamais existé. Bien entendu, il est divin. Il y a bien à dire pour les petites (2) critiques, quant à ses longueurs, ses obscurités, ses discussions métaphysiques; mais pour moi je ne sais pas ce que c'est que critiquer le génie. Tout m'est bon de sa part. Je ne suis sévère que pour l'esprit qui joue le génie; mais pour le génie, la critique est une pédanterie. Vous voyez que pour un ennemi des romantiques, je suis cependant très tolérant, et que

(1) Ms., Bibliothèque Victor Cousin.
(2) *Petites ou petits.*

pour un ambitieux, je sais bien oublier le présent. Je l'oublie en effet tout à fait, puisque je n'en réponds pas, et que je n'y puis d'ailleurs, rien du tout (1). »

Nous n'avons pas les réponses de Cousin. Mais ce n'est pas à lui seul que Thiers adressait des lettres de ce style. Il avait écrit à Royer-Collard, très singulier, très rare esprit, bourgeois janséniste de bonne race, de grandes manières, notable du vieux Tiers-État survivant au passé détruit.

Nous avons une réponse de Royer-Collard et elle vaut d'être conservée.

Ce 23 juillet 1837.

Votre lettre, monsieur, datée de Florence, 24 juin, m'est arrivée ici le 8 juillet, par courrier. Elle m'a fait plus d'un plaisir ; le premier c'est que vous l'ayez écrite. Vous m'aviez promis, il est vrai, de penser à moi, mais vous deviez être si distrait que je n'osais y compter. Qu'y a-t-il entre vous et moi? très peu en apparence, et cependant beaucoup en réalité. Presque rien de commun entre votre vie et la mienne, séparées d'ailleurs par la distance des âges et la distance des temps ; nul rapport de conduite depuis que vous avez été appelé aux affaires, et pour dire encore plus, opposition de principes et de caractères. Et cependant nous nous comprenons, nous nous touchons, dois-je dire que nous conversons? Oui, je le sens toutes les fois que nous nous sommes engagés dans ces longues conversations où nos esprits se rencontrent si vite, et où nous parcourons si rapidement le monde entier. Je vous retrouve dans votre lettre, dans ce que vous appelez vos *généralités*. Dans un sens, il n'y a rien de général, il n'y a que du particulier, mais dans un sens plus large, il n'y a d'instructif que les généralités qui sont le résumé et la vraie substance de ce qu'on sait. Je prends les vôtres et je fais les miennes, je ne prévois pas qu'elles se modifient

(1) Bibliothèque Victor Cousin.

UNIV. OF CALIFORNIA

de si tôt. Nous attendons à présent la grande épreuve de la dissolution. Je crois me rappeler que vous étiez peu favorable à cette mesure, qu'importe? Les délibérations dans lesquelles on va consumer deux ou trois mois sont vaines ; la nécessité parlera plus haut que les espérances et les craintes ; je ne mets pas en doute que de gré ou de force on dissoudra.

Je ne sais où cette lettre vous trouvera, ni dans quelle disposition d'esprit, ni dans quels projets. Je vous estime d'avoir emporté vos classiques latins et français, et d'y goûter innocemment le *beau*, comme si vous n'aviez pas été premier ministre, et si vous ne deviez pas le redevenir; il faut vous estimer bien davantage pour oser vous dire que j'emploie cet été à épuiser Homère et à le trouver inépuisable. Je reviens pour la dixième fois au cardinal de Retz qui m'est nouveau tant il a d'esprit et de grand esprit ! Et la supériorité du temps et des hommes me frappe encore davantage. A la place de l'Italie, des grands spectacles dont vous jouissez, j'ai un vallon étroit, j'habite au lieu de palais un vieux château flanqué de tous les vents au sommet d'un rocher, mal construit et mal distribué; mais j'y jouis du repos, du loisir, du silence. Si j'ai encore des passions, et j'en ai grâce à Dieu, ce ne sont pas de celles qui troublent le monde.

Adieu, monsieur, je suis heureux que vous vous soyez souvenu de moi; gardez-moi ce bon souvenir. Je vous le rends, avec une rare estime et une sincère affection (1).

*
* *

Une lettre de Delacroix à Thiers, la réponse de Thiers, vont nous maintenir quelques instants encore dans le domaine des jouissances désintéressées et de l'art.

(1) Nous trouvons ailleurs un jugement de Royer-Collard sur Thiers : « Il a bien de l'esprit; il lui manque du monde, de l'expérience que le monde donne, de la gravité et quelques principes... » C'est a la duchesse de Dino qu'il écrit ainsi. Elle recopie ces lignes qu'elle trouve « pleines de vérités ». — *Chronique*, I, 133.

Thiers, nous le savons, s'était toujours intéressé à Delacroix. En 1833, il lui avait confié le soin de décorer plusieurs salles du Palais-Bourbon. En 1836, il avait promis de lui confier, au Palais-Bourbon encore, la décoration de la bibliothèque. Sa chute avait différé l'exécution de cette promesse. Après deux ans, elle fut enfin tenue. En 1838, Delacroix reçoit la commande, et c'est vers Thiers tombé qu'il se retourne pour exprimer sa gratitude.

Paris, 27 octobre 1838.

Monsieur,

Les journaux vous ont appris peut-être que je viens d'être chargé tout récemment de la décoration de la bibliothèque de la Chambre. Ils m'ont informé moi-même de ma bonne fortune dans un moment où j'étais éloigné de Paris, ayant tout à fait oublié cet objet, à cause de l'espèce d'obstination où il me semblait qu'on était de ne pas s'en occuper, quand tout au contraire semblait rendre facile une décision à cet égard. Vous vous rappelez peut-être que vous m'aviez fait espérer que, dans le cas où les fonds nécessaires seraient votés, vous consentiriez à me charger de ce nouveau travail. Mais depuis deux ans environ que la mesure a été effectivement trouvée praticable, je n'avais plus trouvé le même appui bienveillant et cette main que vous m'aviez tendue avec tant de bonté n'était plus là pour venir en aide à ma fortune. Après plusieurs vicissitudes dont je ne vous entretiendrai pas parce que je les ignore moi-même, des considérations que je crois bien légères ont fait pencher la balance de mon côté, et ma première pensée a été de me retourner vers vous, monsieur, comme celui à qui je dois mes premiers, mes seuls remerciements.

De retour à Paris depuis quelques jours, je n'ai pu m'informer qu'ici seulement comment je pourrai vous faire parvenir cette lettre que je vous écris avec bien du plaisir et dans laquelle je m'acquitte d'une bien douce obligation.

Vous m'avez offert, par pure amitié pour moi, une de ces occasions décisives qui ouvrent à un artiste une carrière toute nouvelle et qui doivent l'agrandir nécessairement si elles ne mettent à nu son impuissance. Un esprit tel que le vôtre connaît de reste le charme et cet entraînement de la lutte qui double les forces et élève un homme au-dessus de lui-même. Vous comprendrez donc mieux qu'un autre à quel point je vous suis reconnaissant. Vos rares talents vous ont fait toucher cette borne glorieuse qui est le rêve de tous les cœurs généreux et vos loisirs même sont consacrés à de grandes idées.

Je ne veux point abuser longtemps des instants d'une vie si bien remplie : mais j'ose m'assurer que vous recevrez avec quelque plaisir cet élan sincère de l'attachement respectueux et inaltérable que je ne cesserai d'avoir pour vous.

EUG. DELACROIX.

J'ai appris avec bien de la joie que la santé de madame Thiers était meilleure et je fais des vœux sincères pour que cet état se soutienne à Paris. Voulez-vous lui offrir, ainsi qu'à madame Dosne, l'hommage de mon respect.

Thiers répondit à Delacroix :

Paris, le 28 janvier 1839.

Mon cher Delacroix,

Voilà un siècle que j'ai reçu de vous, en Italie, la plus aimable lettre du monde. Je l'ai reçue au moment ou j'allais m'embarquer à Naples pour rentrer en France. Arrivé ici, je n'ai cessé de passer mon temps au milieu des agitations politiques. Je n'ai donc pas eu un instant à donner à mes amis. Je profite du premier moment de liberté pour vous remercier de votre bon souvenir. Je suis charmé de ce que j'ai pu faire pour vous. Aucun de ceux que j'ai servis ne le mérite autant. Je suis chez moi

tous les soirs, venez me voir et nous parlerons de Michel-Ange, de Raphaël et de l'Italie. J'aime cela au moins autant que la politique. Adieu, mille tendresses.

A. THIERS, *député.*

***

L'autre grand peintre français de la première moitié du XIXe siècle, Ingres, ne fut jamais des amis de Thiers. Delacroix aimait la grande conversation, il se laissait amuser, séduire, par la faconde du politique. Ingres aimait uniquement, exactement son art, ses crayons, ses pinceaux. La parole lui était indifférente ou insupportable. Il lui arriva une fois de rencontrer Thiers, cet homme tout en parole. Les résultats de la rencontre furent déplorables. Le peintre Amaury Duval nous la raconte dans ses souvenirs : un dîner chez son père en avait été l'occasion.

Ingres ne tolérait pas qu'on parlât peinture si l'on n'était soi-même peintre. M. Duval avait pensé que Thiers, en présence du maître dont on connaissait la science profonde, garderait une certaine réserve. Il fut bien déçu. Thiers, écrit notre auteur, « parla des maîtres italiens avec la légèreté qu'il met dans ses conversations, et, par contre, la façon dont il s'exprima sur le baron Gérard pouvait faire supposer qu'il le plaçait au-dessus d'eux, et dans tous les cas bien au-dessus de M. Ingres.

« Celui-ci écoutait, les yeux fixés sur M. Thiers, laissant aller ce critique déjà fameux, n'ouvrant pas la bouche; mais, depuis quelques instants, ses doigts frappaient sur la table, comme s'il eût joué un air de piano d'un mouvement précipité, et avec une impatience qu'il avait beaucoup de peine à dissimuler.

« M. Thiers, enfin, qui ne s'arrête pas facilement, entreprit Raphaël et développa cette thèse qu'il n'avait fait que des vierges, et que c'était son vrai titre de gloire.

— Que des vierges! » s'écria alors M. Ingres, qui ne put plus se contenir, « que des vierges!... Certes on sait le respect, le culte que j'ai voué à cet homme divin; on sait si j'admire tout ce qu'il a touché de son pinceau. Mais je donnerais toutes ses vierges, oui, monsieur, toutes... pour un mor-

ceau de la *Dispute*, de l'*Ecole d'Athènes!* du *Parnasse*... Et les *Loges*, monsieur, et la *Farnésine!* il faudrait tout citer...

« J'étais fort ému; je n'avais jamais entendu M. Ingres parler avec cette violence, et j'étais heureux de voir mon père, qui avait passé de longues années en Italie, se ranger à son avis.

« Quant à M. Thiers, il ne fut pas un instant décontenancé. Il ne connaissait pas évidemment toutes les œuvres que M. Ingres citait, mais il avait pour lui la parole. M. Ingres n'avait que des mots sans suite, des exclamations, des gestes, des bras en l'air. Il ne pouvait pas lutter, mais il ne s'avoua pas vaincu.

« Chacun sait ce que sont les discussions et comment elles finissent : on parla une heure, on cria beaucoup, et l'on se quitta, M. Thiers toujours convaincu que les vierges étaient le plus beau fleuron de la couronne de Raphaël; M. Ingres, que le critique d'art ne savait pas seulement de quoi il était question.

« Je profitai le lendemain d'une commission dont m'avait chargé ma cousine, madame Mazois, auprès de M. Ingres, pour juger par moi-même des suites de ce malencontreux dîner. Dans quel état le retrouvai-je! Evidemment il n'avait pas dormi de la nuit, et je vis qu'il était encore tout plein de son sujet, car il m'aborda en me disant :

— Eh bien! mon cher ami, vous l'avez entendu hier... Voilà les gens qui nous jugent, qui nous insultent... Sans avoir rien appris, rien vu, impudents et ignorants... S'il plaît un jour à un de ces messieurs de ramasser de la boue dans la rue et de nous la jeter à la figure... que nous reste-t-il à faire, à nous qui avons travaillé trente ans, étudié, comparé, qui arrivons devant le public avec une œuvre (il me montrait un portrait qu'il était en train de faire) qui, si elle n'est pas parfaite, mon Dieu! je le sais bien, est au moins honnête, consciencieuse, faite avec le respect qu'on doit avoir de l'art... Eh bien! nous qui n'avons pas d'autre métier, qui ne savons pas écrire, qui ne pouvons pas leur répondre... qu'avons-nous à faire? — Alors, tirant son mouchoir de sa poche, et s'en frottant les deux joues : — Voilà, mon cher ami, voilà tout ce que nous pouvons faire... nous essuyer... (1) »

Thiers ne garda pas rancune de l'altercation. Ministre de

1. Amaury Duval, *L'atelier d'Ingres*, p. 35-38.

l'Intérieur en 1835, il avait désiré confier à Ingres la décoration de l'Eglise de la Madeleine. Ingres lui avait répondu :

... J'aborde, monsieur le Ministre, la proposition que vous me faites avec tant de bonté en me laissant toute liberté d'y répondre; après y avoir mûrement réfléchi je n'ai à vous exprimer que le regret que j'éprouve à ne pouvoir me charger des peintures de la Madeleine, tout en appréciant la beauté de ce travail qui n'effraye nullement mes forces car je me sens plus jeune que jamais; sans dédaigner la gloire que je pourrais y acquérir comme artiste, je me sens peu de goût à remonter sur ce théâtre du monde actuel avec lequel d'ailleurs j'ai toujours peu sympathisé et que j'ai quitté, du moment où j'ai demandé mon expatriation à Rome.

Ma position me plaît beaucoup ici, j'i (*sic*) jouis d'une paix laborieuse, toute vouée au culte de l'art que j'adore. J'i *(sic)* satisfais au-delà de toute expression mes goûts d'artiste que je chéris par-dessus tout après avoir surmonté le dégoût du déplacement et l'espèce de maladie du pays, je me suis enfin réacclimaté. Je me suis attaché à ma nouvelle position par le bien que je puis y faire grâce aux facilités que me donne votre protection, et j'i (*sic*) tiens encore davantage depuis que vous m'assuréz (*sic*) que vous êtes content de mon administration. J'ai acquis et sans peine le respect et l'entière confiance de mes jeunes administrés qui sont pour la plupart déjà d'habiles artistes.

Je suis heureux de pouvoir vous assurer (1), Monsieur le Ministre qui êtes le protecteur éclairé de l'Académie de France à Rome, que cette école est non seulement une gloire pour la France à l'étranger, mais aussi la seule et vraie source qui entretient essentiellement la suprématie de l'art français en Europe.

Pardon... etc.

Rome, le 8 décembre 1835.

(1) Le texte est incompréhensible. Le voici : *Je suis heureux de pouvoir assurer, non pas vous Monsieur le Ministre.*

Thiers eut encore l'idée de demander à Ingres d'exécuter des copies à Rome, pour sa collection. Ingres trouva la commande peu convenable. « J'ai fait beaucoup de copies », dit-il, « mais à présent, quand je fais quelque chose, je signe : *Ingres*. » Décidément il n'y avait aucun bonheur pour Thiers de ce côté.

VII

RETOUR A LA POLITIQUE. — LETTRE DE M. DE MÉRODE SUR LA FRANCE ET LE RHIN. — LETTRE DE THIERS SUR L'ARMÉE ET SUR LES CHEMINS DE FER. — LA COALITION. — BALZAC CONTRE THIERS. — LA COMÉDIE INTERDITE DE MADAME DE GIRARDIN. — LES AMBITIONS DE THIERS JUGÉES PAR LE ROI LÉOPOLD. — LETTRE DE CHARLET.

Thiers n'écrira jamais cette histoire de Florence dont il s'occupe pourtant avec diligence (1). La politique française le réclame : il ne peut se désintéresser d'elle longtemps.

Cette politique était aussi difficile qu'ingrate. De prodigieux souvenirs possédaient l'imagination du pays : souvenirs de la Révolution, souvenirs des guerres impériales. Ces souvenirs mêmes étaient cause que l'Europe entière surveillait étroitement la France et contenait ses entreprises. Le pays se trouvait ainsi dans un état pénible d'exaltation et d'impuissance.

Lisons, par exemple, cette lettre qu'un homme d'État belge, M. de Mérode, écrit à Thiers pour le renseigner sur ces provinces de la rive gauche du Rhin que la France avait dû céder à la Prusse en 1815, et qui restaient, après vingt ans, désireuses de redevenir françaises. Quelle tentation pour un homme d'État patriote, pour l'opinion nationale !

(1) Sur ce sujet, *Thiers et son histoire de la République de Florence*, par Gabriel Maugain, 1918.

Bruxelles, 16 janvier 1839.

Monsieur,

Une conversation que je viens d'avoir avec un employé de l'administration des finances placé dans la partie à céder du Limbourg m'engage inopinément à vous écrire quelques mots sur nos affaires. On ne peut s'imaginer, me disait l'homme que je viens de vous citer, l'effet que produirait la présence de mille Français sur le territoire rhénan dont la population est presqu'entièrement hostile à la Prusse aujourd'hui. Dix mille Belges ne produiraient pas la même impression, parce que le pays est trop petit pour inspirer la confiance. Et cela se conçoit parfaitement, quand on songe que la France, compacte de trente-trois millions d'hommes, n'a pour voisin du côté de la Belgique qu'un État prussien de treize millions d'habitants, dont le tiers au moins est hostile et complètement hostile au gouvernement qui le régit. Quel regret de voir partager des provinces presque sous les plis du drapeau français de 1830 (1). Subir la nécessité est un malheur, sans doute, mais quand je considère l'immense force matérielle et morale de la France, perdue dans une si belle occasion où elle était maîtresse de tous ses moyens, je suis tenté de verser des larmes, je me sens oppressé. Hélas ! avec quelle légèreté on a traité la politique étrangère à la tribune de France pendant quinze mortels jours de discussion d'adresse. Pas un mot n'a été dit sur les provinces rhénanes, on dirait que l'état de leurs habitants est pour les Français l'objet le plus indifférent. Ayez donc le plus beau, le plus noble, le plus populaire drapeau du monde. A quoi bon vraiment ?

(1) La diplomatie européenne était en train de décider la séparation du Luxembourg d'avec la Belgique. Cette séparation était contraire aux vœux de la France, conforme aux vœux de la Prusse. La France et la Belgique la subissaient ensemble.

*
* *

Ce que l'homme d'État belge écrivait à l'homme d'État français, une multitude de Français le pensaient, le murmuraient amèrement chaque jour : « A quoi bon...? »

Mais la France avait-elle la force? Au premier mouvement de ses armées, l'Europe se serait coalisée pour l'abattre. La politique que Louis-Philippe avait choisie était la seule possible. En Europe l'abstention; à l'intérieur, le maintien; à l'extérieur, occuper, exercer et grandir le pays en lui donnant à conquérir l'Afrique du nord.

Le tempérament de Thiers ne s'accommodait ni de l'attente ni de l'immobilité. Il aimait la gloire et n'acceptait aucun renoncement. Il n'estimait pas à son prix ce qu'on appelait alors « le petit théâtre » africain. Le peuple sentait de même et il aimait Thiers d'être pareil à lui.

Thiers avait un goût réel, vif, pour les choses militaires. En 1837, alors qu'il professait de se désintéresser des affaires politiques, l'armée demeurait son étude. A Lille, où son beau-père, M. Dosne, était receveur général et où il séjournait parfois, il s'entourait d'officiers et s'informait avec ardeur. Citons une lettre écrite de cette ville, et datée du 18 novembre 1837.

...Dites, je vous prie, à M. le duc d'Orléans, que je suis ici occupé de son intérêt le plus cher, c'est-à-dire de l'armée. Il y a des militaires de toutes les armes à Lille. La maison de mon beau-père leur a été largement ouverte. Je les ai beaucoup vus et beaucoup écoutés, et je me suis là mille fois davantage rempli des idées que j'ai si souvent échangées avec le prince et le roi son père. C'est un sujet auquel je ne pense pas sans angoisse, quand je compare les besoins de l'armée avec la médiocre bonne volonté des Chambres pour y satisfaire. Si l'on n'y prend garde, il y aura là des désastres possibles, et cependant quel sera le ministère dont l'étoile sera assez heureuse pour réussir! Les officiers sont dans la misère. Nous devons presque tout à l'armée. Nous lui devons l'ordre intérieur, et depuis Cons-

tantine, l'émotion la plus heureuse pour nous que nous ayons donnée à l'Europe. Je suis allé voir pour la seconde fois les chemins de fer de la Belgique. Je voulais compléter mes observations les cartes à la main (1). Je me suis mêlé en inconnu à la foule et j'ai entendu des propos qui m'ont remué profondément. J'ai entendu sur Perrégaux (2), sur sa mort, des paroles qui donneraient envie de mourir. On fait très bien de payer grandement le sang qui a coulé, car il nous a fait un grand bien.

Thiers n'avait qu'à laisser aller son instinct pour suivre et flatter les impulsions du pays, pour favoriser les passions bonapartistes toujours latentes et prêtes à jaillir, l'amour de l'égalité et de l'autorité, du fracas et de l'éclat des armes.

Thiers rentra bientôt dans la politique. Le gouvernement de M. Molé, qu'on avait cru devoir être très court, se prolongea. Il gouvernait soutenu par le Roi, ignorant les influences parlementaires ou les manœuvrant d'un peu haut. Les chefs des groupes parlementaires se réunirent contre lui. Thiers et Guizot, dont la rivalité avait déjà commencé, se réconcilièrent pour combattre la politique du palais. Ils formèrent en 1838 une coalition dont les intrigues occupent deux années.

(1) On a souvent reproché à Thiers les limites, les bornes de son esprit, et on a allégué comme exemple son hostilité à la construction des chemins de fer. Il déclarait, à ce qu'on dit, qu'on ne pourrait dépasser une vitesse de quarante kilomètres sans faire périr les voyageurs par suffocation. Nous ne trouvons aucune trace de ces propos. Au contraire, nous voyons Thiers entreprendre ce voyage d'étude en Belgique, dont il raconte dans son discours du 10 mars 1842 les fortes impressions. « Il se passe aujourd'hui dans ce petit pays », déclare-t-il, « des choses dont on est saisi. » Il reste vrai que son esprit factieux l'entraîne à critiquer les projets gouvernementaux, et lui fait prononcer des phrases peu prophétiques : il ne partage pas « l'engouement » pour les chemins de fer ; il n'est pas « de ceux qui croient que les chemins de fer rendront en temps de guerre tous les services qu'on en attend... » Si Thiers avait été alors le chef du gouvernement au lieu d'être le chef de l'opposition, il aurait tenu un autre langage.

(2) Le général Perrégaux était chef d'état-major du général Damrémont, commandant l'armée qui prit Constantine. Le général Damrémont fut jeté à terre par un boulet tandis qu'il examinait la brèche où il allait lancer l'attaque. Le général Perrégaux s'élança vers lui. Frappé d'une balle à la tête, il tomba.

*
* *

Les grands parlementaires réussirent à intéresser l'opinion publique, presque la rue, à leur querelle : « La Cour veut régner », disait-on. Et les souvenirs de l'ancien régime revenaient aussitôt, et les têtes se montaient. Dès lors on prêtait à Thiers des intentions républicaines ou, plus exactement, consulaires. Il parlait, disait-on, « d'aller coucher aux Tuileries. » Il menaçait le roi dans les entretiens privés qu'il avait avec lui. « Je stipulerai un jour chez vous, pour vous, malgré vous! » lui aurait-il dit. Balzac rapporte cette parole dans une chronique de *la Revue parisienne*. Sa maison était le rendez-vous des conjurés, le foyer des mauvais propos. Balzac a là-dessus d'amusants commentaires. En arrière de Thiers et de ses vivacités enfantines, il discerne une femme, une bourgeoise blessée, acariâtre. Cette madame Dosne, dont l'influence sur Thiers est demeurée si grande, a sans doute été une force réelle dans l'histoire de France. Thiers, dit Balzac, est « un enfant terrible. » Il est remuant, imprudent, il faut qu'il touche à tout. Mais comme il a les défauts, il a les gentillesses et les naïvetés de l'enfant. La volonté tenace et mauvaise lui vient toute de madame Dosne, c'est *un peu Joseph en jupon* qui le mène; en elle il a trouvé *sa bonne*. « La Bonne est plus forte que l'Enfant Terrible », écrit-il; « elle prend son temps pour lui donner le fouet, et il cède toujours. » (1) C'est à madame Dosne que Balzac attribue la violente âpreté des luttes de la coalition. « La conspiration s'est menée à ciel ouvert, « écrit-il, » en plein jour, menée surtout par la bonne de M. Thiers comme je vous l'ai dit : *Dux fœmina facti!* Le pouvoir de cette femme est immense. En mainte occasion, madame Dosne a fait revenir M. Thiers sur une décision. Aujourd'hui, quand après son dîner il reçoit un ambassadeur et qu'il s'endort, elle reste à trois pas, le surveille et répond pour lui... (2) Vous ne sauriez croire à quel point a été poussée sa ruse méridionale unie à la finesse de cette bourgeoise (3). »

(1) *Revue parisienne*, p. 108.
(2) *Revue parisienne*, p. 111.
(3) *Revue parisienne*, p. 111.

Cette campagne, dite de « la coalition », fit un mal immense à la Cour.

La Cour trouva des défenseurs. Émile de Girardin, alors conservateur, soutint dans *la Presse* la politique du comte Molé. Sa femme, la charmante et combative Delphine, écrivit une comédie en vers contre la famille Thiers. Cette comédie, intitulée « *L'École des journalistes* », fut reçue aux Français mais interdite par la censure. Madame de Girardin la publia en 1839. « Le sujet principal de l'ouvrage, » écrivit-elle, « est puisé dans l'histoire même du journalisme... Les journaux seuls sont donc coupables des allusions qu'on peut trouver, c'est leur calomnie qui a fait la pièce. » Voici la donnée : un directeur de journal laisse imprimer dans ses colonnes l'histoire scandaleuse du mariage d'un puissant ministre dont la personne est à peine dissimulée. Il arrive que la jeune femme lit cette histoire, la comprend, et sa vie, son foyer sont troublés (1). Écoutons le racontar :

Madame de Lorville aimait à la folie,
Comme on aime à trente ans quand on n'est plus jolie,
Un préfet qui rêvait Chambre et Conseil d'État,
Comme on rêve à trente ans quand on est magistrat.
De la dame en crédit l'adresse peu commune
Servit habilement sa rapide fortune.
Mais un soir le mari, trouvant un billet doux,
S'endormit inquiet... et s'éveilla jaloux.
Il sentit le besoin, pour rassurer son âme,
De chasser au plus tôt ses soupçons... ou sa femme!
Mais elle, sans pâlir, lut le brûlant écrit.
A quoi servirait donc d'être femme d'esprit,
Si l'on ne savait point, par instinct ou par ruse,
Trouver pour un grand crime une innocente excuse?
Bref, elle répondit sans le moindre embarras
Que ce billet d'amour ne la regardait pas,

(1) Le drame s'est-il produit au foyer de M. Thiers? Madame de Girardin semble l'indiquer. Il y eut en tout cas des difficultés dont la société s'amusa. La duchesse de Dino écrit dans son journal en juin 1834 : « M. de Montrond raconte assez drôlement les embarras de la famille Thiers... »

Qu'il était... pour sa fille, et qu'il fallait très vite
Au ministre d'État accorder la petite.
Le père fut crédule, et très honnêtement
La mère a marié sa fille à son amant,
Et l'enfant fut vendue sans trop de résistance.
Tous trois mènent en paix une grande existence,
Ils s'aiment à loisir, et le monde enchanté
Bénit de leur amour l'heureuse trinité.

Cette campagne fit grand mal à la monarchie. Elle révéla toute la faiblesse du loyalisme du royalisme français. Une lettre du roi de Belgique Léopold à la reine Victoria, datée du 26 juillet 1840, renseigne singulièrement sur le caractère de Thiers et ses propos d'alors : « Thiers, » écrit le roi Léopold, « ne serait pas fâché par un bouleversement de toutes les choses existantes. Il est imbu de toutes ces notions de renommée, de gloire, qui eurent tant de crédit aux temps républicains et impériaux. L'idée même d'une nouvelle Convention dominant la France ne le troublerait guère : car il serait, pense-t-il, l'homme qui dominerait cette assemblée, et il m'a dit l'an dernier qu'à son avis cette forme de gouvernement est peut-être pour la France la plus puissante qui soit. »

Le 14 février 1837, Thiers adresse une lettre à ses électeurs de la circonscription d'Aix. Il reproche au gouvernement l'abandon d'Ancône, d'où la garnison française venait d'être rappelée; l'abandon du Luxembourg revendiqué par les Belges et laissé aux Hollandais, l'abandon des libéraux d'Espagne que, ministre, il voulait secourir. Et il s'élève enfin contre ceux qui lui reprocheraient d'attaquer la personne du Roi en attaquant le ministère. Il proteste, et sa protestation est un bon morceau d'éloquence révolutionnaire. Écoutons-le :

Si, tandis que je discute de bonne foi les actes du gouvernement, on dérobe les ministres pour m'opposer l'image du roi, on m'arrête ainsi avec cette image auguste, mais on m'ôte la liberté.

Et cette liberté, je la réclame, car nous l'avons acquise en 1830 au risque de notre tête ! Je demande à trouver

mauvaise la politique extérieure, sans qu'on m'accuse d'attaquer la royauté!

...Je suis profondément attaché à notre gouvernement mais j'aime mieux lui déplaire que le trahir par ma complaisance.

***

Nos documents nous apportent ici une lettre du peintre Charlet. Nous n'avons pas oublié ce grand illustrateur des guerres impériales, l'émule de Raffet, moins émouvant peut-être, mais plus populaire, joignant à la force plus de malice. Charlet était fils d'un dragon de la République. Il était enfant quand il perdit son père, et reçut pour tout héritage une culotte de peau, une paire de bottes fatiguées par les campagnes de Sambre-et-Meuse, et du linge valant neuf francs soixante-quinze. Charlet demeura toute sa vie un homme du peuple, un fils de soldat, un artisan, l'incomparable témoin d'un temps et d'une race. Il se battit en 1814 à la barrière de Clichy sous l'héroïque Moncey, et fut l'un des derniers qui résistèrent à l'invasion. En juillet 1830, il reprit son fusil de garde national et fit le coup de feu pour chasser les *blancs* détestés. On retrouve, sur certains de ses cartons, des notes rapides où il fixait gaiement les souvenirs de ces grands jours. Car il aimait écrire. Voici sans doute la plus longue, la plus significative de ses lettres. Il lut la proclamation de Thiers, l'admira et voulut le lui dire :

J'ai lu et relu avec bien de l'intérêt votre lettre aux électeurs d'Aix, elle est d'une grande vérité et simple comme tout ce qui est vrai; la politique aujourd'hui est si simple, qu'elle ne peut se soutenir que par le vrai, aussi les finasseries ne peuvent plus que prolonger plus ou moins l'agonie de ceux qui les emploient gouvernementalement.

J'aime beaucoup le peuple, le peuple travailleur intelligent, et c'est chez lui, dans ses rangs, que je cherche l'effet produit par un événement.

Je cause souvent avec des ouvriers charpentiers voi-

sins de mon atelier, ces hommes sages et laborieux ont un bon sens qui affaiblit terriblement les poétiques élucubrations tribunesques de M. Delamartine, ainsi votre lettre a été lue par le peuple, par les ouvriers, ils l'ont comprise et elle les a impressionnés, comme une belle peinture vraie et énergique impressionne même les étrangers aux arts... Oui, vous êtes dans le vrai, je vous l'ai dit il y a quelques années quand vous étiez prêt à quitter le pouvoir, quand je jugeais que votre position aux Affaires étrangères ne vous permettait plus de descendre dans certaines intimités, je vous écrivis : vous êtes dans le vrai, vous y êtes encore, vous seul comprenez le seul gouvernement possible après la révolution de juillet, vous seul comprenez les sympathies populaires, vous seul avez la confiance de la garde nationale, c'est-à-dire de la partie solide qui est arrivée en juin vous soutenir, et sauver l'État (1). Ceux qui vous ont suivis (*sic*) ont étrangement gaspillé les moyens de gouvernement et d'appui que vous aviez créés et dont ils héritaient, la défiance et l'impopularité ont succédé à votre œuvre. Nous sommes dans le gâchis.

Le peuple a du bon sens (le peuple travailleur !), aussi que dit-il? « Ha nous remarchons à une nouvelle révolution, depuis deux ans la Calotte est insolente, les Carlistes seuls sont employés et bien traités, la Restauration revient. » Hé bien ces braves gens ont raison, on est à pleine voile en pleine restauration, les hommes énergiques et sages de juillet sont des intrigans, des hommes de rien, il faut donc faire alliance avec le nord qui est aussi juillettiste (2), et qui ferait sentir le poids de son épée monarchique à messieurs les remueurs de juillet. Hà, hâ mes gaillards, nous y voilà.

(1) La garde nationale coopéra énergiquement à la répression de l'émeute de juin 1832.

(2) Le nord : c'est-à-dire, la Russie, et, avec la Russie, son humble alliée, la Prusse. La puissance russe abominable aux bonapartistes, aux républicains, aux libéraux, avait refusé et refusa constamment de reconnaître la monarchie de juillet. Charlet semble penser, qu'en 1839, la Russie, apaisée par la politique conservatrice de Louis-Philippe, se prépare à devenir elle aussi « juillettiste ».

Eh bien ce peuple comprend tout cela, aussi les Talleyrand ne sont plus possibles, les malices et les roueries sont devenues transparentes, on voit facilement à travers et malheur à qui les employera, la roche tarpéyenne est bien près.

Dans votre lettre vous avez dit et bien dit, et vous avez dit si vrai que je doute de votre rentrée au pouvoir, et pourtant vous êtes l'homme à qui il serait le plus facile si on voulait, malgré les misérables affaires de Belgique et d'Ancône (1), car les affaires de Belgique ont horriblement dépopularisé le roi, aussi dans ma franchise je l'ai dit et écrit à M. Edmond Blanc, je l'ai engagé à en parler à M. de Montalivet (2) (que le peuple appelle Polignac), mais je ne pense pas que cette franchise soit prise en bonne part. Je deviens malveillant, qu'importe, j'ai dit ce que je crois être la vérité, et cela à des gens qui ont été bons pour moi, qui le seront peut-être encore quand la fièvre sera passée, j'ai dit la vérité comme je l'ai dite lorsque je vous vis étant à l'Intérieur, vous livrer au général Jacqueminot, homme honorable, mais de vues fausses, et très impopulaire de sa personne, à tort peut-être, ou plutôt parce qu'il n'a pas de tact.

Nous sommes dans le gâchis, et si une majorité arrive au ministère, je crains qu'il ne s'enfonce dans sa marche antinationale et ne finisse en forçant les ressorts de rendre tout Bourbon impossible en France. Ce que je dis là semble monstrueusement révolutionnaire, eh bien non, c'est une conséquence des erreurs et de la folie des hommes du pouvoir d'aujourd'hui, ce sera la conséquence de leur aveuglement, car le vaisseau lancé avec le pavillon du succès électoral et de la guerre rétrograde, nul doute qu'il ne se brise.

(1) *Les misérables affaires de Belgique et d'Ancône* : Charlet fait allusion au mécontentement des patriotes qui reprochaient au roi de n'avoir pas soutenu en 1839 la Belgique qui réclamait le Luxembourg, et d'avoir, en 1837, évacué Ancône, occupé en 1832.

(2) M. de Montalivet, homme d'Etat de la monarchie de juillet, ami et conseiller intime de la maison d'Orléans. Le peuple le compare à Polignac, ami et conseiller intime des Bourbons, auteur des ordonnances qui déterminèrent leur chute en juillet 1830.

Oui, la masse industrielle et nationale voit toute une nouvelle révolution, et oui vous avez touché juste partout dans votre lettre ; elle est la seule vraie et en cette matière vous êtes plus positif que M. Guizot ; il est digne, oui, mais pas assez.

Le souvenir de votre honorable conduite envers moi me force en ce moment d'affreuse et sinistre crise de vous écrire tout ceci, persuadé que ces mots en valent bien d'autres, dans votre esprit, le danger resserre les vieilles amitiés, on aime à savoir sur quoi compter, il s'agit du salut de la France, il s'agit de ramener le roi dans le sentier vrai et national, or il faut que ses vrais amis resserrent le cercle, le nœud, il faut combattre sérieusement et franchement, il faut et c'est mon opinion bien religieuse et bien profonde, se rallier *à vous* parce que *vous êtes dans le vrai et le vrai seul est possible*.

Charlet, qui a ri souvent des misères humaines et pu vous faire sourire quelques fois, est sérieux quand il faut ; Béranger a fait madame Grégoire oui, mais il a fait le 5 mai ! je ne prétends pas me comparer à Béranger, mais enfin j'ai mon petit lot ; et j'ai l'amour-propre d'y tenir ; puis je me suis approché de bien des gens de haut pouvoir et de gouvernement, quand je les éus soumis à la sonde, j'ai trouvé tant de contrebande, que ma foi j'ai fini par avoir de l'amour-propre.

Pardonnez mes élucubrations et conservez-moi votre bonne amitié, c'est de votre ministère que date ma peinture (1). C'est un souvenir précieux pour moi, sans votre solide amitié et je puis dire votre solide protection je dissimulerais encore, je serais usé.

Tout à vous de cœur,

CHARLET.

Samedi 16 février 1839.

(1) C'est à partir de 1832 que Charlet essaya la grande peinture. Il semble que les encouragements de Thiers l'y aidèrent.

VIII

1839 : DIFFICULTÉS EUROPÉENNES. — 1840 : THIERS MINISTRE. LE DUC D'ORLÉANS EN AFRIQUE.

Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait beau vouloir éviter toute complication extérieure, les questions survenaient qui ne pouvaient être évitées.

L'Orient méditerranéen était dans des conditions instables et difficiles. La Russie, alors très puissante, s'était investie à Constantinople d'une sorte de protectorat moral où de bons observateurs voyaient le commencement d'une souveraineté réelle. La France s'en irritait, et ne pouvait rien pour aider la Turquie son alliée traditionnelle. En Egypte, un chef militaire énergique, Méhémet-Ali, se préparait à revendiquer l'indépendance égyptienne. L'Angleterre lui était hostile, la France lui était sympathique : sa figure aventureuse et fière plaisait. Le quai d'Orsay, pour des raisons moins sentimentales, adoptait son parti, et liait secrètement les intérêts français aux siens. En soutenant Méhémet-Ali contre Constantinople, c'est à la Russie qu'on s'opposait, puisque Constantinople pouvait être considéré comme soumis à l'influence russe. Le jeune Walewski, qui devait vingt ans après diriger la politique extérieure du Second Empire, écrivait à Thiers le 18 juillet 1838 : « Le pacha d'Egypte, d'après les dernières nouvelles, consent à ajourner sa déclaration d'indépendance. Mais s'il y persistait, *on est décidé* à ne pas laisser la Russie étouffer la

puissance égyptienne ; il est impossible de ne pas voir que si on laissait Nicolas détruire l'Egypte ce serait pis que de le laisser s'emparer de Constantinople, qui par le fait est déjà à lui... » Mais ces décisions de la diplomatie française semblaient toujours faibles et inopérantes, et l'opinion publique s'en impatientait. En 1839, Thiers est prévenu par un de ses correspondants. Il reçoit une lettre dont voici un extrait :

... Un de mes amis qui arrive d'Orient me dit que notre gouvernement et sa politique y sont aussi méprisés qu'ils méritent de l'être et qu'à Constantinople comme au Caire les agents français font une triste et sotte figure à côté des diplomates anglais et russes. C'est cet état de subalternité et d'abaissement qui se manifeste à l'intérieur par tant de symptômes et qui saute aux yeux dès qu'on met le pied hors de France, qui me fait croire qu'une réaction est inévitable ; la honte ne saurait être notre état définitif. Ai-je besoin d'ajouter, monsieur, que votre nom, vos talents, votre fermeté sont l'objet de vives espérances, et que si cette réaction devait s'accomplir sous vos auspices, que si vous entrepreniez de faire remonter la France au rang d'où elle n'aurait jamais dû descendre, tout ce qui garde encore quelque sève et quelque jeunesse, tout ce qui ne s'est point laissé dessécher par le génie négatif qui nous gouverne, vous soutiendrait avec ardeur ?

Thiers suivait attentivement cette question difficile. Elle était une occasion de désaccord entre Louis-Philippe et ses ministres. Thiers le savait, et dans une lettre datée du 11 août 1839, il renseigne Victor Cousin :

Il y eut querelle. Ces messieurs ont pour principe qu'il faut absolument faire quelque chose en Orient. Le roi a pour principe qu'il ne faut rien faire. Voici pour le séduire ce que Passy a inventé : embarquer une petite armée pour aller prendre Saint-Jean-d'Acre, Smyrne et Ténédos. Le roi a beaucoup ri, et n'a pas été le seul. C'est à trembler de voir de si grandes affaires dans les

mains d'ignorants ou d'esprits de travers... Venez nous voir à Lille, et je vous dirai comment je crois qu'on pourrait nous tirer de cette situation critique.

Le roi fait peu de cas du ministère mais il le gardera, parce que changer c'est agir. Alors il aimera mieux agir dedans que dehors.

Il y a un mouvement lent mais sensible dans l'opinion. On demande un peu plus de caractère et d'esprit dans le pouvoir. Il faut attendre que les événements se développent. Dans ce pays-ci, on ne veut quelque chose que sous l'empire de la nécessité. L'attente laborieuse et calme est la seule attitude convenable et profitable.

... Croyez que le moment venu j'aurais confiance en mes forces. Je croirai le moment venu quand je recevrai des événements assez d'autorité pour agir librement. Que ferais-je, grand Dieu, si je répondais de l'équilibre européen à Constantinople, avec l'obligation de résoudre la difficulté sans rien faire! Je succomberais, et avec moi tout ce qui veut relever un peu la politique du pays (1).

Thiers avait d'ailleurs évité de prononcer des engagements dangereux sur cette question difficile. « Je suis pour les moyens maritimes », dit-il dans cette même lettre à Cousin ; signifiant par là qu'il ne préconise pas un débarquement des troupes. Au commencement de 1840, il prend part à la discussion de l'adresse, il aborde les problèmes de l'Orient méditerranéen, et ses déclarations sont si prudentes qu'on lui reproche à gauche de s'être montré « trop Anglais », c'est-à-dire trop peu favorable au grand favori du public français, Méhémet-Ali, celui qu'on appelait tout court « le Pacha ».

En février 1840, Louis-Philippe se trouva soudain dans une situation très délicate. Il avait fait demander par le ministère une dotation pour un de ses fils. La dotation avait été refusée. C'était un affront presque personnel. Le ministère Soult, responsable de l'échec, disparut : le Roi se trouva fort gêné en face de son parlement. Il appela Thiers et lui offrit le pouvoir. Thiers accepta. Le prince de Metternich avait prévu

(1) Ms. Bibliothèque Victor Cousin.

ce prompt retour. « M. Thiers, écrivait-il en février 1839, portant un bagage très léger et étant lui-même fort souple, est de ces hommes qui, comme les vents coulis, se glissent à travers les fentes. » Balzac s'exprimait en même temps presque dans les mêmes termes : « M. Thiers est un méridional toujours au-dessus des circonstances, courant dans le vent comme M. Talleyrand. On ne peut s'en débarrasser d'aucune manière(1) ! »

*
* *

« Tout dissentiment a cessé entre la couronne et moi », dit Thiers à la tribune. C'est Balzac qui nous rapporte, et nous commente, cette étonnante déclaration d'un ministre monarchiste.

Thiers voulut donner au pays une impression immédiate de détente et de concorde. Il semble qu'il y réussit. « Le ministère triomphe », écrit Sainte-Beuve en avril 1840; « son succès un moment des plus douteux est complet : ce dîner chez Cousin était curieux. J'étais à deux places de Hugo, Nisard de l'autre côté, Scribe, Delavigne à l'autre bout, Hugo courtisant Pongerville qui lui donne sa voix(2) ; la grande conciliation universelle est en train de se faire! Quelle comédie! Dans le salon de M. de Rémusat tout passe, opposition, littérature, conservateurs : c'est une fureur de transactions, comme avant c'en était une de combat. Je n'ai jamais rien vu de si amusant ni de si bigarré. C'est Thiers, le grand escamoteur, qui a joué ce tour de passe-passe. »

Thiers était en fort bons termes avec le duc d'Orléans, prince militaire qui désirait vivement faire campagne avec l'armée d'Afrique. Nous le connaissons, nous avons pu prendre quelque idée de sa valeur en le suivant dans son voyage à Vienne. Thiers voulut lui donner cette satisfaction. Alors, en avril 1840, le maréchal Valée était à la veille d'entrer en campagne contre Abd-el-Kader, le grand émir, le chef de la

(1) *Revue parisienne*, p. 127.

(2) La bataille romantique, qui avait été si véhémente aux environs de 1830, devient moins aiguë : ce dîner est un signe de son apaisement. Le critique classique, Désiré Nisard, dîne avec le critique romantique, Sainte-Beuve; Scribe et Delavigne, dont la bourgeoisie aime les comédies et les drames, dînent avec Victor Hugo; Victor Hugo, candidat à l'Académie française, et auquel M. de Pongerville promet sa voix.

résistance arabe. Le duc d'Orléans fut autorisé à l'accompagner. Thiers lui offrit même un commandement indépendant. Il refusa, il préféra une division sous les ordres du maréchal. Le roi exigea de lui, comme condition de son départ, qu'il n'exposerait pas sa vie dans les combats.

Pendant les deux mois que dura son absence, le duc écrivit à Thiers. L'armée d'Afrique est décrite dans ces lettres avec une vive et noble intelligence ; l'avenir de l'Afrique française y est deviné, affirmé tout entier.

Le 13 avril, le prince débarque à Alger. Les combats commencent aussitôt, et il sent tout le poids de la promesse qu'il a dû donner.

Les mouvements de l'Emir, qui a planté ses tentes près du Fondouck, écrit-il, en vue de nos postes, ont brusquement nécessité quelques dispositions nouvelles. Le maréchal part demain pour aller reconnaître et peut-être attaquer l'ennemi, et pour moi, ayant renoncé, par fidélité aux engagements que j'ai pris, à partager les chances de cette démonstration nécessaire, je vais me rendre à Bouffarick, au centre de mes troupes. — J'espère que le roi et le ministère verront dans le pénible sacrifice que je fais en ne me rendant point sur le théâtre possible du combat une garantie de ma loyale fidélité à mes promesses, et j'ai besoin de cette pensée pour me consoler de l'amertume que j'éprouverais si j'entendais de loin tirer le canon sans y être.

La grande guerre algérienne commençait en effet. Abd-el-Kader publiait ses appels chevaleresques, qui parlaient si fort à l'imagination des Français : « Que le duc d'Orléans vienne sur le champ de bataille, moi, l'esclave de Dieu, j'y viendrai aussi... S'il parvient à me vaincre, la terre sera pour vous... » Le jeune prince, lié par sa parole, reste quelques jours au milieu de ses troupes qu'il rassemble et forme lui-même. Cependant il examine le pays, il observe, et communique à Thiers ses observations.

L'avenir de ce pays ne cessera d'être précaire que lors-

que la question militaire aura été jugée. Elle ne l'est pas encore. La France et l'Emir sont en présence. Les forces françaises s'appuyent à la mer et à la province de Constantine; Abd-el-Kader est adossé au désert et au Maroc. Entre ces bases d'opérations, la guerre est circonscrite dans les provinces d'Alger, Tittery et Oran. Il n'y a plus de place pour la France et Abd-el-Kader. La France est fatalement condamnée à briser la puissance qu'elle a imprudemment créée, ou à être étouffée dans les murs d'Alger sous le poids du peuple arabe personnifié en l'Emir. Il n'est plus possible désormais de diviser l'empire de ces contrées : on peut partager nominalement le sol; on ne partagera plus l'influence et l'autorité. Tout ou rien; la France ou Abd-el-Kader, telle est la loi de la nécessité.

...La conquête du sol se fera, si l'on emploie convenablement les moyens militaires dont on dispose aujourd'hui... L'armée est endurcie, brave et disciplinée : elle a à la fois de l'ardeur, de la persévérance et de la résignation. Ses rangs contiennent des hommes remarquables, dont aucun n'est à sa place, mais dont l'esprit agit sur les masses à quelque échelon de la hiérarchie qu'on les ait classés et malgré les vices *effrayants* de notre organisation militaire.

...Ainsi donc, l'occupation restreinte est impossible désormais. Ce peut être un malheur, mais c'est une vérité : La colonisation peut et doit être restreinte; l'occupation peut ne pas être entière; mais comme la domination doit être universelle, l'occupation devra être étendue. — Je mets au défi les partisans de l'occupation restreinte de définir maintenant leur système et d'en indiquer les moyens d'exécution; je défie qui que ce soit de l'exécuter. Les plus hardis reculeront devant une armée nombreuse rougissant de sa mission et de ceux qui la lui donneraient, devant 26.000 Européens rejetés sans pain et la mort dans l'âme en Europe, devant d'immenses capitaux perdus sans retour pour ceux dont ils constituent toute la fortune,

devant la défaite matérielle et morale de la France par Abd-el-Kader. L'occupation restreinte serait l'abandon : mais un gouvernement arabe est devenu impossible là où les Français ont passé; ce serait donc une autre puissance européenne qui ferait pour l'Afrique comme ces Sociétés qui font fortune en achetant au rabais le matériel d'une première entreprise qui a échoué. Je suis honteux de cette dépression, mais ce que je vois dans les journaux des délibérations de la commission de la Chambre me servira d'excuse. J'éprouve d'ailleurs le besoin de dire combien je suis convaincu qu'il n'y a plus qu'un seul parti à prendre, c'est d'accepter bravement, et comme il convient à un grand pays qui sent sa force, la mission que la Providence lui donne, car les peuples qui reculent devant leur destinée sont en décadence. Cette mission est de créer en Afrique un empire et un peuple. Ce n'est que pour un but aussi élevé que doit couler le plus pur sang de la France; et ce n'est assurément que pour ce but que chaque jour ici l'on risque sa vie et même son honneur. Les matériaux d'un bel empire existent, les éléments d'un peuple sont déjà en germe, et j'ai foi dans l'œuvre entreprise; mais il faut pour cette création plus de sagesse que de dépenses, et jusqu'à présent nous avons été plus avares d'habileté que d'hommes et d'argent.

...Mon dernier mot sera pour vous dire que l'accueil vraiment touchant et unanime que m'a fait une armée dont la France doit être fière, dont les vertus guerrières seraient dignes d'un plus glorieux théâtre, et qui dépense obcurément des qualités parfois héroïques, me rend tout facile. J'ai été compris ici, et il me sera désormais moins pénible de me renfermer scrupuleusement dans les limites d'où je ne serais dans aucun cas sorti.

Très peu de jours passent, et le duc d'Orléans écrit à Thiers une nouvelle lettre, qui n'est pas datée. Il lui parle de l'état d'esprit des colons, qu'inquiètent les incursions des cavaliers arabes ; il pense qu'il est essentiel de les rassurer, de les fixer;

et il est d'avis (non lui seul) que la construction, d'un *obstacle continu*, entourant, protégeant les premières agglomérations, produirait ces effets. Il expose le système d'une manière détaillée, technique, puis :

Je suis honteux, pour la cause que je plaide et que je crois excellente, du décousu de ces notes jetées à la hâte sur le papier au milieu des soins que réclament mes troupes et la veille d'un mouvement; mais j'ai la foi et je la prêche. Celui qui exécutera ce plan sera, j'en ai la conviction intime, le véritable conquérant de l'Afrique, et, pour ma part, j'ambitionnerais plus l'honneur de construire avec ma division une partie de cet obstacle que les chances même des combats que nous allons peut-être bientôt livrer. Attachez-y votre nom; vous aimez et cherchez ce qui est grand; la fondation d'un empire africain est la seule grande chance ouverte en ce moment à la France; vous lui ferez faire un pas immense, et en posant la première pierre de ce mur qui tomberait bientôt devant la population qui déborderait au-delà, vous pourrez vous dire : *Exegi monumentum sere perennium*, car ce monument serait un peuple nouveau.

Je pars demain pour Blidah, confiant dans la Providence qui me dédommagera du sacrifice que j'ai fait en n'accompagnant pas le maréchal dans l'Est. Je pars avec une division EXCELLENTE. — En France il n'y a plus que la lettre d'une armée, ici il y en a l'esprit; ce sont de rudes soldats que ceux qui depuis cinq ans soutiennent le drapeau français en Afrique; leurs vertus guerrières et leur dévouement obscur et sans bornes me rappellent les soldats de nos temps héroïques. Le cadre est mesquin, le but est voilé, mais la race d'hommes est la même. Les chefs de mes troupes sont éprouvés, énergiques, aiment le soldat, lui inspirent de la confiance et savent obtenir de lui des efforts incroyables. Avec eux, je suis parvenu en quelques jours à constituer une division parfaitement propre, je crois, à la guerre de ce pays-ci : équipement

léger, soins hygiéniques, artillerie mobile à dos de mulets, absence de bagages, nourriture substantielle mais facilement transportable, choix d'hommes endurcis, tout cela avec le concours des officiers distingués que j'ai l'honneur de commander a été obtenu en quelques jours. Avec une impulsion convenable et des rouages qui fonctionneraient tous, quel parti on tirerait de cette armée.

...Depuis huit jours, je me suis de plus en plus convaincu de l'impossibilité de confier actuellement un commandement actif à Oran au général Duvivier. Épuisé au physique et au moral par des efforts inouïs et non interrompus, j'ai acquis la certitude douloureuse pour nous autres jeunes gens qui avions les yeux sur cet homme qui avait su se montrer grand sur ce petit théâtre d'Afrique; j'ai acquis, dis-je, la douloureuse certitude que ses facultés ne seraient plus à la hauteur de cette tâche. L'homme qui conviendrait à défaut de Duvivier, que je regrette vivement, car c'est une grande perte, c'est le colonel Lamoricière; il grandit chaque jour et sa valeur s'accroît par l'expérience qu'il acquiert de ce pays. Il est en ligne d'être officier général; il faut le pousser vite et haut, car il y a en lui tout ce qui fait les chefs; ascendant sur les hommes, intelligence active, esprit cultivé et étendu, jugement ferme, exécution vigoureuse, rapports faciles avec ses supérieurs et ses subordonnés, carrière militaire brillante, parfaite connaissance du pays, de la langue, de la religion et de la politique arabe, il réunit tout : croyez-moi, c'est une bonne fortune que de trouver un homme comme lui quand malheureusement Duvivier vient à nous manquer. Mettez des colonels pour commander sous lui les brigades à Oran, et cela n'en ira que mieux parce qu'ils auront leurs étoiles à gagner; retenez le maréchal Valée à Alger après la campagne de l'Atlas, sans quoi il partira pour Oran ou y nommera un général qui ne serait peut-être pas du choix du gouvernement du roi; faites, aussitôt après l'expédition qui commence, venir M. de Lamoricière à Paris; en quarante-huit heures vous

serez d'accord sur tout ; il est dans toute la force de l'âge, il sera en huit jours à Oran et aussitôt après il s'attachera comme un vampire à Abd-el-Kader, dont il saura venir à bout. En le nommant général, ce qui sera trouvé naturel par toute l'armée d'Afrique, et en le faisant venir à Paris, vous n'avez besoin de rien lui dire : jugez-le vous-même, et je m'en rapporte à vous pour me dire si je ne vous ai pas trouvé l'homme que vous cherchez pour Oran. Vous fermerez l'oreille, j'en suis sûr, aux quelques jalousies que soulèverait, peut-être même dans les régions élevées, l'apparition d'un nom nouveau sur la scène des affaires, et vous prendrez le mérite là où il se trouve pour le proposer hardiment au choix et à la confiance du roi.

Je suis écrasé de besogne et je n'ai que le temps, mon cher président, de vous remercier de la télégraphie du 18 que j'ai reçue hier ; veillez toujours bien sur le roi !

L'expédition dure six semaines. Les troupes franchissent le col de la Mouzaia, occupent Médéa. Au 24 mai, le duc d'Orléans est de retour à Alger et se prépare à revenir en France. « Voilà votre responsabilité et ma parole dégagées à la fois », écrit-il à Thiers, rappelant cette promesse qu'il a dû donner, qu'il a tenue et qui lui a tant coûté, de se tenir à l'écart du plus vif des combats. Il vient de trouver, en revenant au camp, les lettres et nouvelles de France; il vient de lire le discours par lequel Thiers avait fait triompher au Parlement, le 14 mai, la cause de l'armée d'Afrique et de l'Afrique française. Il y a sans doute reconnu comme un écho de ses premières lettres. Thiers avait dit aux députés : « Savez-vous ce que vous avez en Afrique? Vous avez une armée. Dans un temps de paix, on n'a pas une armée, on a des hommes sous les armes. Savez-vous quand on a une armée? C'est quand le feu sacré de l'esprit militaire se continue, se propage; lorsqu'on a des hommes qui, tous les jours, apprennent à supporter la fatigue, à braver la mort; qui, tout en entendant ce que nous disons ici, ce que nous répétons sans cesse, que c'est pour une folie qu'ils s'immolent, n'en font pas moins ce que font nos soldats d'aujourd'hui, c'est-à-dire s'exposent au danger, aux fatigues et à la mort. » Le prince remercie Thiers, touche

divers sujets, puis, revenant à celui-là seul dont il est possédé :

Je reviens à mon Afrique, et il faut que je commence à plaider auprès de vous la cause de tous ces braves gens que je viens de voir si beaux et si modestes, faisant toujours bien et ne sachant jamais ni se vanter, ni se plaindre. Je vous en parle avec d'autant plus de confiance que je sais parfaitement vos bonnes dispositions à leur égard et que je suis parfaitement convaincu que si le gouvernement n'accorde pas tout ce que je demanderai pour mes compagnons d'armes, c'est que cela sera impossible, et que les obstacles que pourraient susciter de certaines influences subalternes seront domptés par votre ferme volonté d'aller chercher le mérite partout où il se trouve.

Je demanderai beaucoup pour l'armée, voici mes raisons : Comparativement aux titres que d'autres concurrents pourraient opposer, l'armée d'Afrique a beaucoup et bien fait : trente et quelques jours de bivouacs, de marches et de combats sans un moment d'interruption ; pas une affaire malheureuse ; quelques combats brillants ; tous les combats acharnés ; plusieurs corps perdant le quart de leur effectif en enlevant des positions inaccessibles défendues par la nature, l'art et un ennemi trois fois plus nombreux, et rapportant sur leurs épaules tous leurs morts et leurs blessés sans qu'il en manque un seul ; une foule d'actions d'éclat que je dois chercher à ignorer car il me serait impossible de les faire récompenser toutes et difficile de faire un choix : ce sont là, je crois, de ces lettres de change que les gouvernements ne doivent pas protester quand une bonne armée les leur adresse, et qu'ils peuvent un jour avoir besoin de cette armée pour retremper toute leur force militaire, et lui donner le ton convenable. Il y a ici, je vous l'ai dit, et je vous assure que je les juge sans enthousiasme et très impartialement, il y a ici des *hommes héroïques*. On s'endurcit et on s'ennoblit en se frottant à eux. Ce genre de guerre, par cela

même que les masses y agissent peu, développe les individualités et fait arriver à la surface quelques hommes qu'il faut que le gouvernement élève dans l'intérêt de la France et de l'armée.

Ce n'est pas ce qu'ils font seulement qu'il faut regarder, c'est pourquoi et comment ils le font et avec quel esprit ! Les mêmes hommes qui ont reçu de l'avancement pour avoir refusé de venir en Afrique refuseront d'aller à la frontière, ou, qui pis est, en reviendront trop tôt, et ceux qui en chargeant les Arabes donnent à leurs soldats assez d'enthousiasme pour que le premier mot du soldat blessé soit, ainsi que je l'ai entendu souvent : « Le colonel est bien, voilà l'important, qu'est-ce qu'un soldat de moins ? » pour que les soldats se fassent tuer non seulement pour emporter un blessé, mais pour ne pas laisser à l'ennemi un bouton au numéro du régiment ; ces chefs-là sont ceux qui sauveraient la France un jour de danger européen. Cette armée-ci est le levain qui doit dans des circonstances critiques servir à pétrir de grandes masses armées et à leur donner cet esprit de dévouement au drapeau et de foi en soi qui enfante les grands actes militaires : cet esprit ne vit plus qu'ici ; chaque jour il s'éteint de plus en plus dans les régions élevées d'où il devrait rayonner sur le reste de l'armée, bientôt l'on ne connaîtra plus d'autres titres à l'avancement que la longue durée de la possession oisive d'un grade ; et l'on s'étonne déjà que, les épaulettes s'usant plus vite au bivouac que dans une armoire, on veuille les y changer plus souvent.

Cette école à laquelle vous appartenez, l'armée d'Afrique, sans le savoir peut-être, y appartient aussi ; tendez-lui la main et amenez à la tête de l'armée les idées et les hommes qui ont formé de si admirables régiments, et qui ont assez d'électricité en eux pour la communiquer à tous les autres. Croyez-moi, Changarnier criblé de balles, les pieds en sang sur les rochers, entraînant sous le feu meurtrier des retranchements des soldats qui blessés eux-mêmes suivaient leur colonel ; Changarnier était plus *général* que

la plupart de ceux qui le sont depuis dix ans par ancienneté. Lamoricière, faisant attaquer quatre redoutes à la fois et trouvant le moyen d'être partout, était plus *général* que ceux qui commandent un département au coin de leur feu en habit bourgeois. Bedeau, recevant à travers la figure sa *troisième* balle, à la tête de son régiment, était bien beau lorsque malgré le sang qui ruisselait par la bouche et le nez il menait ses soldats à la baïonnette sur les Arabes, et en abattait plusieurs centaines avant de faire emporter sur les épaules le quart de son régiment couché par terre par le feu à bout portant des Arabes. Chacun de nous a vu des clairons tombant blessés et sonnant la charge par terre jusqu'à ce que leur instrument fût bouché par le sang ; des blessés ne pouvant plus porter leurs armes marchant sans pouvoir combattre avec les tirailleurs pour faire nombre ; il est impossible de récompenser tous ces faits ; mais j'ai cherché les hommes qu'il y avait intérêt général à avancer et auxquels il ne manquait qu'un prétexte et une occasion pour avancer. Et j'ai pensé que cette occasion ce serait vous au pouvoir, et ce prétexte ce serait le prince royal en Afrique.

Vous me donnerez raison, car je ne demande que pour des individus qui rendront plus de services qu'ils n'en ont rendus. Quant aux considérations d'ancienneté, les balles ne les connaissent pas, et j'ai pensé d'ailleurs que s'il fallait leur accorder une influence prédominante, c'était un inspecteur général de paix et non pas moi qu'il fallait laisser venir ici.

Ces pensées-là rencontreront de la résistance de la part de ceux qui ne voient qu'une armée à administrer et à tenir en partie double et qui, chaque jour, au lieu de verser beaucoup de monde dans ces admirables cadres d'Afrique qui deviennent des squelettes, ont encombré ce pays de cadres venant de France, où ils seraient plus utiles que de gros effectifs d'un petit nombre de régiments, mais c'est une digression oiseuse, et je sais que vous vaincrez les résistances dont je parle et que le général

Cubières a le grand mérite à mes yeux d'avoir toujours attaquées de front et souvent domptées.

Il faut cependant que j'ajoute pour vous que ce que j'ai vu, m'a confirmé dans l'opinion que j'ai malheureusement depuis bien longtemps : c'est qu'avec nos institutions militaires actuelles, il nous serait impossible de faire une guerre sérieuse. Même sur le théâtre exigu où je suis aujourd'hui, rien ne peut se faire que malgré les règlements, les décisions administratives, etc., etc. Notre administration, nos institutions, nos règlements sont une camisole de force mise à l'armée qui la rend paralytique ; ce sont des millions de petits fils qui retenaient Gulliver. Que serait-ce si l'on avait un grand effort militaire à faire ? — Pour un pays qui sera toujours plus ou moins menacé, cela vaudrait la peine d'y penser dès à présent.

Le bateau chauffe, mon cher Président, je partirai probablement après-demain, emportant les propositions que je recommande déjà d'avance à votre bienveillance avec toute l'insistance possible. J'ai compté sur ces braves gens dans tous les moments. Il est naturel qu'ils comptent sur moi aujourd'hui.

Le duc d'Orléans ne plaidait pas en vain. Quinze jours après son départ, le maréchal Valée confiait le commandement d'une expédition à l'un de ces « colonels » dont nous venons de lire le fougueux éloge, à Changarnier, déjà fameux parmi ses camarades. Le 13 juillet, La Moricière recevait, ainsi que Changarnier, son brevet de maréchal de camp. En août, il était nommé au commandement d'Oran.

Le duc d'Orléans ne retournera pas en Afrique. Sa place familiale fut reprise là-bas, et reprise avec éclat, par ce très jeune officier d'ordonnance qu'il avait emmené dans sa campagne de 1840, son troisième frère, le duc d'Aumale.

Thiers fut assurément très frappé par ces lettres du prince. On en retrouve l'impression, on en relit presque les termes dans une conversation dont l'écho nous parvient. « Le duc de Noailles », écrit la duchesse de Dino dans sa *Chronique*, m'écrit qu'il a dîné chez l'ambassadeur de Sardaigne avec Thiers,

et qu'il a beaucoup causé avec lui. Il l'a trouvé tout entier à l'Afrique, voulant y dépenser des sommes immenses, y faire une grande guerre, y avoir une armée de 80.000 hommes, faire l'enceinte continue dont on a déjà tant parlé pour entourer toute la plaine de la Mitidja. Il tâche de prouver qu'il résultera de tout cela des merveilles dans deux ou trois ans, c'est-à-dire la vraie possession de l'Afrique, une grande colonisation, et un port magnifique sur la Méditerranée. »

IX

LA QUESTION D'ORIENT. — LE RETOUR DES CENDRES. — LA PRINCESSE DE LIÉVEN. — LA CRISE ÉGYPTIENNE. — LA FRANCE ISOLÉE. — ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE THIERS ET MONTALEMBERT. — APPROBATION DE TOCQUEVILLE. — THIERS PRÉPARE LA GUERRE. — L'AVIS PACIFIQUE DE GUIZOT. — THIERS TOUJOURS BELLIQUEUX. — LE ROI LUI DEMANDE SA DÉMISSION ET APPELLE GUIZOT. — ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE THIERS ET GUIZOT.

« Entre les peintures murales de Pompéi, il y en a une qui m'a toujours charmé. Elle représente un papillon doré conduisant un quadrige à grandes rênes et avec la meilleure grâce; le quadrige va verser; le papillon, c'est M. Thiers. »
PHILARÈTE CHASLES.
(*Mémoires*, I, 17.)

Cependant la difficulté égyptienne, dont une lettre de Walewski nous a raconté l'origine, devenait aiguë. Thiers à Paris, Palmerston à Londres, n'étaient pas hommes à l'apaiser. La vivacité de l'un, la violence de l'autre, malencontreusement affrontées, faillirent amener une catastrophe. Ce n'est pas sans souci, nous l'avons dit, que Thiers avait pris en main « cette affaire si grave et si mal engagée (1). » Il eût fallu pour en dégager la France un grand sang-froid, un grand courage moral, une entière absence de faux amour-propre.

L'Angleterre, la Russie, l'Autriche voulaient, pour des

(1) Année 1840, n° 598.

raisons diverses, maintenir l'Empire Ottoman, reprendre à Mehemet-Ali la Syrie qu'il avait conquise et limiter son pouvoir à l'Egypte. La France voulait lui laisser sa conquête. « Un ministère qui se montrerait hostile ou simplement indifférent aux intérêts de Méhémet-Ali, écrit Sainte-Aulaire dans ses mémoires inédits (1), serait accusé de forfaiture. » Berryer le légitimiste talonne le nouveau ministre : « La Révolution doit payer sa dette, déclare-t-il à la tribune, c'est vous qui en êtes chargé !... Vous nous devez toute la force promise, au lieu de celle qui a été ôtée. » Le 14 avril, Thiers cède au mouvement. Il promet de négocier, et, si la négociation échoue, il résistera. « La France se croit assez forte, dit-il expressément, pour ne pas craindre de s'isoler. »

Bien loin qu'il s'essaye à calmer l'opinion qui en avait grand besoin, il la surexcite en suscitant une manifestation napoléonienne. Le 12 mai, il demande aux Chambres un crédit pour ramener en France les cendres de l'Empereur. Le crédit est voté par acclamation. Voici Thiers entré dans une nouvelle aventure (2).

Les documents relatifs à la crise de 1840 occupent quatre volumes in-folio à la Bibliothèque nationale. Les lettres de Guizot, ambassadeur à Londres, occupent un volume entier. Nous tirerons de cette masse la matière de quelques notes : la première aura pour objet la princesse de Liéven, dont une lettre de Bresson, ambassadeur de France à Berlin, éclaire singulièrement l'activité secrète.

*
* *

La princesse de Liéven, femme du général prince de Liéven, ambassadeur de Russie, à Berlin d'abord en 1809, à Londres

(1) Cité par Thureau-Dangin, IV, p. 137-138.

(2) J'observe ici l'instinct de Thiers qui lui fait aimer, rechercher l'éclat rapide, l'heure éclatante. Cette sorte d'éclat, cette heure éclatante, Thiers l'avait jadis glorifiée dans le véritable dithyrambe qui couronne son récit des victoires de la première campagne d'Italie. « *Ce ne fut qu'un moment,* » écrit-il, « *mais il n'y a que des moments dans la vie des peuples comme dans celle des individus...* » Mot significatif, et qu'un homme d'Etat complet n'aurait jamais écrit. Sainte Beuve, qui cite la page dans son étude des *Portraits Contemporains*, signale et commente la phrase que nous avons citée. « Ces organisations du midi, » écrit-il, « ont plus que d'autres le secret, en toute chose, de la brièveté de la vie, comme elles en ont plus vive l'étincelle : *Carpe diem.* »

ensuite de 1812 à 1834, était réputée pour son charme singulier, son esprit, pour son intelligence politique et la rare habileté avec laquelle elle savait suppléer aux mérites incertains de son époux. Elle satisfaisait ensemble le goût de l'intrigue amoureuse et celui des grandes affaires. De 1818 à 1823, une étroite liaison l'avait unie au prince de Metternich, arbitre et législateur de l'Europe. Ensuite elle avait été l'amie de Lord Grey. « Assurément », disait à ce propos un homme d'État anglais », on ne peut empêcher les ministres de tomber amoureux ; mais il faudrait que ce ne fût pas des ambassadrices étrangères... »

En 1836, s'étant séparée de son mari, elle résolut de s'installer à Paris, et loua cet entresol fameux de la rue Saint-Florentin où Talleyrand et la duchesse de Dino avaient si longtemps reçu leurs amis. Entr'ouvrant sa porte, elle se composa un cercle restreint. Elle pouvait, elle savait choisir. Elle reçut Thiers. Il l'amusait, elle le jugeait. « M. Thiers est un feu d'artifice perpétuel, écrivait-elle. C'est l'esprit le plus abondant que j'aie rencontré. La mobilité d'impressions et de principes forme son caractère distinctif. C'est un révolutionnaire au fond, mais qui saurait prendre toutes les autres formes ; il a l'orgueil de Satan, c'est lui-même qui le dit. Il dit que Charlemagne aurait été forcé de compter avec lui. Moi, je crois que Charlemagne l'aurait fait pendre. »

C'est ce qu'elle aurait fait si elle avait été Catherine II. Mondaine, avide de conversation et d'intrigues, elle l'écoutait, elle le flattait. Absente, elle lui écrivait. Nous avons une de ces lettres, à tous points de vue curieuse, et par les faits qu'elle rapporte, et par l'impudence de la coquetterie.

Paris, le 22 juin 1837.

Votre lettre d'Aix du 13 m'a fait, monsieur, de ces plaisirs que je ne sais pas, ou que je ne veux pas raconter. Je me bornerai donc à vous en remercier tendrement. Je suis souffrante, je suis presque malade, mais il faut que je vous écrive, que je vous mande ce que je sais de cette Angleterre si curieuse à observer aujourd'hui et que je vous conterai un peu mieux lorsque je m'y trouverai dans quinze jours.

Voici donc ce que je sais en attendant. La reine Victoria a paru au milieu du conseil de l'Empire peu d'heures après la mort du roi : ce conseil, qui se compose de tous les hauts fonctionnaires passés et présents, formait une réunion de cent cinquante personnes environ. Il y avait toutes les notabilités de tous les partis. Elle est entrée seule, et s'est montrée calme sans embarras; elle a promené les yeux avec bienveillance sur tout le monde; elle a souri à lord Melbourne, à lord Lansdowne, pas un regard spécial adressé à aucun Tory, pas même au duc de Wellington. Elle a prononcé son discours avec une voix claire, assurée, elle était digne, modeste, enfin elle a enchanté tout le monde.

Le duc de Cumberland a prêté serment de fidélité à genoux comme le premier sujet de la reine, les princes et tous les autres ont fait de même. Elle a embrassé ses oncles et donné sa main à baiser à ses autres sujets.

Le duc de Cumberland en sortant de là a pris le titre de roi de Hanovre et est parti pour ses États. Le Parlement va statuer sur le cas du décès de la reine dans l'absence du roi de Hanovre son successeur. On nommera comme au temps de la reine Anne un conseil de régence. Pour le moment la reine conserve son ministère, mais l'arrivée de lord Durham qui est attendu la semaine prochaine modifiera ou changera cela. Jusque-là tout restera mystères et incertitudes.

Ce moment, monsieur, est bien dramatique. On connaît si peu la reine que Lord Lyndhurst qui me mande tous ces détails me dit que c'est pour la première fois qu'il a entendu le son de sa voix. On ignore tout sur son compte. Un autre correspondant présent aussi au conseil me dit qu'il trouve sur sa physionomie l'empreinte de passions très fortes, — 18 ans, une couronne et nul contrôle!

C'est au milieu de la nuit que l'archevêque de Cantorbery et le grand Chambellan sont venus la saluer reine. Ils ont attendu à la porte de sa chambre à coucher qu'elle s'éveillât. Au sortir de son lit elle s'est vue toute-puis-

sante, elle a répandu quelques larmes, puis sa sérénité est revenue.

Le parlement va être ajourné, et puis dissous. Les élections se feront au mois d'août, et le nouveau parlement se rassemblera en novembre. C'est maintenant que la lutte entre les conservateurs et les radicaux va devenir acharnée. Je n'ai rien à vous dire d'ici, monsieur. On danse; quand on ne dansera plus je crois qu'on regardera l'Angleterre, car c'est un grand spectacle.

Je pars pour Londres dans huit jours; veuillez adresser vos lettres à l'ambassade de Russie (ou d'Angleterre : c'est indifférent), je reprends l'Angleterre, Russie seule s'il vous plaît.

Depuis votre départ j'ai vu M. Guizot tous les jours. Je le respecte ! On me dit que vous êtes allé à Lucques. Quel ravissant pays, j'aime mieux vous y savoir qu'autre part, c'est plus près. Quand reviendrez-vous? Ma nièce prétend que je n'ai plus l'air joyeux depuis votre départ, elle n'aime pas les visites de M. Guizot.

Adieu, monsieur, adieu; je pense à vous bien souvent

L.

En 1837 la princesse de Liéven dut soutenir une vive lutte contre le gouvernement russe. Il déplaisait là-bas qu'elle vécût seule, qu'elle habitât Paris, et qu'elle y tînt salon. Elle reçut ordre de rentrer en Russie. Elle refusa d'obéir. Elle avait pris la Russie en dégoût. Londres, Paris, Paris surtout, étaient les villes où elle voulait vivre. Elle prétexta sa santé, elle se défendit contre les soupçons. « Oui, écrivait-elle, des personnages politiques viennent chez moi, c'est à dire ce qu'il y a de plus distingué dans les divers partis, et cela encore se réduit à cinq Français : M. Molé, M. Guizot, M. Thiers, M. Berryer et le duc de Noailles. Vous voyez qu'il y en a de toutes les couleurs. Parmi ceux-là, les deux premiers seuls je les vois familièrement et j'ai pour l'un et pour l'autre une sincère estime. Mais est-ce donc de politique que je parle avec eux?... Je vous étonnerais peut-être si je vous disais qu'avec M. Guizot, par exemple, c'est de religion surtout que nous parlons... »

Les gens de Saint-Pétersbourg ne croyaient pas à ce détachement mystique. Metternich, qui connaissait la dame, n'y croyait pas davantage. « Je suis surpris que vous ne me nommiez plus jamais la princesse de Liéven », écrivait-il en janvier 1839 à l'ambassadeur d'Autriche à Paris. « Elle doit se remuer dans un sens quelconque, car il n'est pas dans sa nature de rester tranquille. »

La princesse de Liéven reçut pour la seconde fois l'ordre de quitter Paris, et son mari lui fit savoir, qu'obéissant lui-même à des ordres formels, il lui supprimerait sa pension si elle ne se soumettait pas. Il ne lui resterait plus un sou pour vivre.

Elle resta pourtant. Quel fut le prix, quelles furent les conditions de cette liberté? C'est ce qui n'apparait pas dans les récits de ses biographes; c'est ce qu'éclaire peut-être la lettre qu'on va lire, et que Bresson écrit à Thiers le 14 juin 1840.

Confidentielle.

Mon cher ami, malgré ma répugnance à entrer en quelque sorte dans des voies de police, et à mettre les personnes en cause, je crois trop utile le renseignement que j'ai à vous transmettre pour prendre sur moi de le supprimer. Je vous fais passer cette lettre par mon cousin, mais il ne sait pas un mot de ce qu'elle contient. Je me suis servi d'un triple couvert pour la soustraire à la poste.

Pendant le séjour récent de l'empereur de Russie, j'ai appris, ce dont je me doutais depuis longtemps, que madame la princesse de Liéven entretenait avec le comte de Benckendorff son frère, ministre de la police générale, la correspondance la plus suivie. Elle tient une espèce de journal de tout ce que vous faites et dites, et de ce que fait, dit ou écrit M. Guizot. Toutes les matières politiques, toutes les anecdotes trouvent place dans ces lettres qui sont mises sous les yeux de l'Empereur. La personne digne de la plus haute confiance, qui m'a donné cette information, *les a lues* en partie, et m'en a cité quelques fragments : madame de L. rapporte que sur la question d'Orient vous déclarez en appuyant sur chaque syllabe, que vous vous montrerez *in-fle-xi-ble;* que vous vous

êtes vanté de vous être tiré très habilement de la souscription pour les cendres de Napoléon; que vous avez eu une vive altercation avec M. Apponyi; que votre pouvoir s'affermit, mais que vous en êtes si enivré qu'on peut lire dans vos yeux que votre ambition n'a plus de bornes, et que vous rêvez d'aller coucher aux Tuileries, etc., etc... Quelque absurde que soient de pareils bavardages et de pareilles suppositions, il n'en reste pas moins quelque chose. J'ignore si vous êtes en relations directes avec Mme de L., car je n'ai pu débrouiller si ces informations étaient données *de visu* et *de auditu*. Je craignais, en pressant trop vivement mon interlocuteur, de le jeter en défiance. En tout cas, j'ai cru devoir vous mettre sur vos gardes. Madame de L. part pour Londres : il peut être bon que M. Guizot soit averti; vous aurez seulement à examiner s'il n'y a pas à craindre qu'elle ne devine ou pénètre de ce côté que vous êtes prévenu.

Je vous prie seulement de ne me nommer en aucune hypothèse; il me deviendrait impossible de remplir mes fonctions.

Thiers prévint-il Guizot? Nous n'en savons rien. Nous savons seulement que la communication, si elle fut faite, demeura sans effet. Elle n'entrava pas l'intimité croissante qui se formait entre Guizot et la princesse, intimité si profonde qu'on la crut enfin confirmée par un mariage secret, et qu'elle les lia jusqu'à la mort.

Thiers ne pardonna jamais à cette femme qui l'avait deux fois déçu, d'abord par son espionnage, et ensuite par la liaison qui l'unit à son grand adversaire.

Il ébruita, s'il ne publia pas formellement, l'accusation dont il avait eu connaissance. « M. de Maussion, qui arrive de Paris », écrit en septembre 1840 la duchesse de Dino, « raconte que madame de Liéven est traitée d'espionne, chez M. Thiers, qu'on l'y accuse de toutes sortes de trahisons (1). » Il lui décocha les mots les plus cruels. « Gréville passe sa vie chez madame de Liéven, chez M. Guizot », écrit-il en février 1845 à

(1) *Chronique*, II, 384.

Panizzi, « et tenait ici les propos d'un pur *Guizotin*, M. Guizot était, selon lui, un personnage inviolable, et il fallait n'en rien dire. » Je lui ai dit : « Mon cher monsieur Gréville, vous êtes une éponge tombée dans le liquide *Liéven*, et quand on vous presse, il ne sort que ce liquide. Prenez garde, ce n'est que du liquide de vieille femme. »

Pourtant il continua de fréquenter son salon. « M. Guizot et M. Thiers », écrit le baron de Barante en avril 1845, « se sont rencontrés chez madame de Liéven, où l'un est tous les jours, et l'autre de temps en temps. »

*
* *

Thiers s'était donc décidé pour « l'inflexibilité ». Dès le 21 mars, Guizot, ambassadeur à Londres, lui ayant laissé prévoir la coalition ennemie de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, Thiers lui répondit :

Si lord Palmerston veut absolument prendre une mesure contre le Pacha avec les trois cours du continent, à défaut de quatre, s'il en est ainsi... cette situation n'a été créée ni par vous ni par moi ; nous n'y pouvons rien.

Je me demande si cette possibilité, cette probabilité même, que lord Palmerston veuille passer outre, peut déterminer de notre part une conduite différente de celle que je vous ai tracée ; je ne le crois pas.

Nous ne pouvons pas consentir à livrer le pacha...

Quoi donc essayer ? La diplomatie française ne peut-elle agir à Constantinople et au Caire, conseiller aux deux partis, le sultan, le pacha, une entente directe, et ainsi devancer l'action des Cours, supprimer le conflit, le résoudre loin d'elles et par les seuls moyens du patronage français ? Thiers imagine cette manœuvre. Il l'a commencée, il l'annonce à Guizot. Cela, lui écrit-il,

nous l'avons fait, en nous bornant à des conseils très pressants. Mais entamer une négociation spéciale, directe, qui nous serait imputée, ne produirait pas plus d'effet

que des conseils et nous exposerait à l'égard de l'Angleterre à des reproches de duplicité, car elle dirait que nous temporisons à Londres pour agir au Caire ou à Constantinople.

Je crois donc qu'il n'y a pas une autre conduite que celle que nous tenons. Montrer chaque jour à l'Angleterre le danger de ses projets, et conseiller au Caire et à Constantinople un arrangement direct, sans se donner l'apparence d'une conduite double.

Thiers, confiant en son jeu, refuse des transactions qui seraient honorables : L'Europe reconnaîtrait au pacha l'Égypte à titre héréditaire, et la Syrie jusqu'à Beyrouth, à titre viager. « Nous avons tout empêché par notre seule inertie, par nos critiques peu ménagées, écrit-il à son agent en Égypte, M. Cochelet. Nous avons enfin fait naître l'idée que ce plan était impraticable comme les autres. »

Le 30 juin, Thiers croit avoir vaincu : il apprend que le pacha et le sultan font échange de propositions conciliantes. Il écrit aussitôt à Guizot : « Je viens de recevoir d'Égypte la dépêche ci-jointe, dont je vous envoie copie. Il importe de ne pas la faire connaître à Londres pour que les Anglais n'aillent pas empêcher un arrangement direct. La nouvelle sera bientôt connue, mais pas avant huit jours. Dans l'intervalle, les Anglais ne pourront rien faire, et nous sommes sûrs qu'ils arriveront trop tard s'ils veulent écrire à Constantinople. » En même temps il presse M. Cochelet : « Il faut se hâter et en finir par une négociation turco-égyptienne, si on ne veut pas une décision européenne qui pourra être entièrement fâcheuse pour Méhémet-Ali. — Vous pouvez aujourd'hui agir plus ouvertement et pousser vivement le pacha à en finir. Dans quelque temps, il sera trop tard. »

Mais il était déja trop tard. En même temps que Thiers recommandait à Guizot le secret, le roi parlait trop vite, informait ses amis, quelques membres de la Chambre des Pairs. Un bavardage parvint à Londres, et lord Palmerston découvrit la manœuvre. Irrité, il précipita brutalement son action. Il forma cette coalition que Guizot avait annoncée en mars : le 17 juillet, il avisa l'ambassadeur français que l'An-

gleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse venaient de conclure avec le sultan une convention destinée « à résoudre d'une manière satisfaisante les complications actuellement existantes dans le Levant ». La France était exclue des négociations. La Sainte Alliance, refaite contre elle, dominait l'Europe comme en 1820.

*
* *

L'opinion française ressentit l'événement avec une émotion profonde. De cette émotion nous donnerons quelques témoignages. Voici d'abord deux lettres échangées entre Thiers et Montalembert. Montalembert, qui se prépare à faire un voyage dans l'Europe orientale, s'offre à Thiers, dont il approuve la politique extérieure, pour le servir là-bas. Le 30 juillet, Thiers lui écrit :

... La France blessée est inquiète, arme à force; qu'adviendra-t-il? Je l'ignore. Mais l'Europe s'est mise dans une situation où elle dépend du pacha d'Égypte... S'il passe le Taurus, alors les Russes viendront à Constantinople; les Anglais entreront dans la mer de Marmara; alors je crois à une conflagration générale dans laquelle bien des gens périront. Je ne sais pas si dans toute guerre européenne, l'Empire Ottoman n'est pas exposé certainement à périr, mais je sais bien que dans une guerre européenne dont il sera l'objet, il périra certainement.

... On croit que la France, après tout, supportera les dernières extrémités plutôt que de rompre en visière à l'Europe. On s'abuse; dès que l'honneur sera en souffrance, on verra d'incroyables éclats, qui blesseront et tueront tout ce qui sera autour.

Il y a deux endroits où je ne comprends pas ce qui vient de se faire : c'est dans ces deux endroits où le *statu quo* européen est la condition indispensable du salut : je veux dire Vienne et Constantinople. Peut-on croire, quoiqu'il advienne, quelque fort qu'on soit, que l'Italie

tiendra à la commotion d'une guerre? tout cela est impossible, évidemment. Il n'y a que la France qui ait bonne chance dans le cas d'une guerre, et la Russie avec elle. Sans doute la France y perdra quantité d'or et de sang, mais elle a d'immenses chances pour elle, car elle a l'épée, et autre chose avec. Si elle ne souhaite pas la guerre, c'est qu'elle n'a plus autant la pensée du jeu, c'est qu'elle a fait des progrès en raison et en moralité. Mais pour peu qu'on la blesse, pour peu qu'on affecte de la traiter comme une nation à part, elle acceptera, et se fera rendre justice et honneur par les moyens qui lui ont réussi il y a quarante ans...

A Constantinople et à Vienne, rien n'est explicable, à Vienne surtout où tant de lumières et d'esprit politique président depuis vingt-cinq ans aux affaires extérieures.

... Je compte sur le bon effet de votre langage ferme et modéré, je vous prie de le joindre à celui de nos agents : il fera d'autant plus d'effet qu'il sera moins officiel en apparence, quoique convenu avec moi. Je vous fais mille compliments sincères.

Voici la réponse de Montalembert :

Vienne, le 7 août 1840.

Monsieur le président du Conseil,

J'ai reçu la lettre que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 31 juillet : Je suis très touché et très reconnaissant de ce que, au milieu de si graves préoccupations, vous ayez eu le loisir de penser à moi.

Il est sans doute inutile de vous dire combien j'applaudis aux nobles pensées, aux généreuses résolutions que vous annoncez : mes sympathies avec vous sur tout ce qui touche à l'honneur national vous sont assez connues. J'aurais certes mieux aimé qu'on fît la guerre pour la Pologne ou pour la Belgique que pour le Pacha d'Egypte : mais enfin nous sommes encore heureusement à temps

pour reprendre notre rang en Europe, n'importe à quelle occasion. Ce qui frappe surtout, dans cette grave occasion, c'est le démenti donné par la conduite des quatre grandes puissances à toute la politique voulue par le roi depuis 1830. Voilà donc où ont conduit tant de concessions, tant de complaisances, tant de sacrifices faits au maintien de la paix pendant dix années! A la première occasion, on trame dans l'ombre une sorte de complot diplomatique contre nous : nous retrouvons tous nos anciens ennemis, et nous perdons notre seule amie. Quel démenti, je le répète, pour le passé, et quelle leçon pour l'avenir! Il m'est impossible de ne pas croire que si nous avions montré les dents dans l'affaire des vingt-quatre articles (1), lord Palmerston aurait reculé devant la pensée de nous faire cet affront. Encore aujourd'hui il semble qu'on peut croire que l'Angleterre refusera de se laisser identifier avec cette médiocrité vaniteuse et surannée, et qu'elle aussi y regardera à deux fois avant de se lancer dans une guerre ruineuse, pour le plaisir de maintenir lord Palmerston aux affaires, et de faire revenir les Russes à Constantinople. C'est sur les dispositions du peuple et du Parlement anglais que nous pouvons surtout fonder l'espoir du maintien de la paix à des conditions honorables : car il me semble difficile de compter en aucune façon sur l'Autriche. Mes inclinations et mes instincts politiques m'ont toujours fait croire que l'alliance de la France et de l'Autriche était la plus naturelle, la plus conciliable à nos intérêts et à la sécurité de l'Europe. Mais comment faire entendre raison à cette obstination aveugle qui ne veut voir partout que la révolution, et pour qui la France n'est autre chose qu'une bombe prête à éclater. Je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement M. le prince de Metternich : mais je ne puis m'empêcher de trouver que vous êtes

(1) Les vingt-quatre articles du 15 octobre 1831 réglaient la condition des choses en Belgique et décidaient la restitution à la Hollande d'une partie du Luxembourg et du Limbourg. Cette restitution fut effectuée en 1839 et détermina en Belgique et en France un mécontentement dont nous avons déjà vu quelques signes.

bien généreux en parlant « *des lumières et de l'esprit politique qui président à Vienne depuis vingt-cinq années aux affaires extérieures.* » Ne peut-on pas se demander ce qu'ont produit pendant ces vingt-cinq ans, cet esprit politique et ces lumières? Partout en Europe les choses que M. de Metternich a créées ou défendues, ont été détruites ou violemment ébranlées : En Espagne, à Naples, en France, en Suisse, dans les Pays-Bas, en Turquie, en Pologne, en Allemagne même depuis l'explosion des dissensions religieuses en Prusse, sa politique, si triomphalement inaugurée en 1815, a reçu les plus éclatants démentis, son œuvre sociale, si tant est qu'elle mérite ce nom, a été criblée des atteintes les plus graves. Je ne suis pas de ceux qui jugent l'Autriche au point de vue Français, et qui blâment tout ce qui ne ressemble pas à nos mœurs et à nos lois : tout au contraire, j'admire, sous plusieurs rapports, le système intérieur de l'Autriche, et je le crois très adapté à la plupart des peuples qui composent cette belle et immense monarchie : mais quant à la politique extérieure de M. de Metternich, comment ne pas la trouver insensée, quand on le voit volontairement fermer les yeux aux dangers terribles dont la Russie menace l'Empire autrichien, à l'exploitation universelle des sujets slaves de l'Autriche par cette même Russie, à l'envahissement déjà plus qu'à moitié consommé des débouchés du Danube : et tout cela parce que la tribune et la presse française lui font peur. Son pouvoir a duré trente-cinq ans au milieu d'une instabilité universelle : c'est là peut-être son plus grand mérite. Les grandes qualités qui le distinguent auront été stériles; son œuvre, il le reconnaît lui-même, doit périr avec lui : et l'histoire lui reprochera toujours de n'avoir pas voulu fonder la paix et la sécurité de l'Europe par une alliance sérieuse avec la France, en tempérant réciproquement l'esprit trop moderne et l'esprit trop ancien par leur union, et en élevant une barrière infranchissable contre la Russie, et au besoin contre l'Angleterre. Dieu veuille du reste que les

nouvelles que vous transmettra M. de Sainte-Aulaire, en même temps que cette lettre, démontrent l'absurdité de tout ce que je viens de dire. Il paraît difficile de rien juger d'après les dires des agents que le prince a laissés ici pour le remplacer, gens qui répondent à tout en haussant les épaules et en faisant des grimaces, et qui prennent le silence pour du génie.

Ce qui console, au milieu des inquiétudes patriotiques que l'éloignement augmente, c'est la pensée que c'est vous, monsieur, qui tenez les rênes du gouvernement. Je vous ai assez de fois combattu pour ne pas être suspect de flatterie en vous disant que votre présence à la tête du cabinet français est le meilleur gage de force et de résistance que nous puissions donner à l'Europe. On sent à l'étranger, peut-être plus encore que chez nous, que vous représentez ce qu'il y a de plus formidable en France. Pendant le voyage que je viens de faire en Allemagne, j'ai eu plus d'une occasion de me convaincre de l'effet immense qu'avait produit votre retour à la présidence du Conseil. Un homme d'un esprit juste et solide comparait dernièrement cet effet à celui que fait sur les chevaux d'une écurie l'entrée d'un postillon qui ne les touche pas, mais dont ils connaissent le pas et le fouet (1). Vous me pardonnez la vulgarité de cette comparaison en faveur de sa justesse. Soyez donc bien persuadé que personne n'est mieux placé que vous pour résoudre cette grande difficulté, et non seulement pour faire la guerre avec éclat, s'il le faut, mais encore pour maintenir la paix avec honneur.

Le Rothschild viennois, à qui je manifestais dernièrement mes craintes sur les résultats désastreux de la politique de sa cour, m'a semblé les envisager d'une manière fort légère. Il a prétendu avoir su ce qui se passait dès le 18 du mois dernier et a affirmé que les ordres donnés à

(1) Ceci fait penser au mot inverse de Louis-Philippe : « Les Français aiment à claquer comme les postillons : ils n'en savent pas les conséquences. » Thureau-Dangin, IV, p. 282.

l'escadrille autrichienne de rallier la flotte anglaise sur les côtes de Syrie, étaient déjà expédiés. En général, et malgré la baisse considérable qui a eu lieu à la bourse de Vienne, les gens de puissance semblent croire que cette complication sera surmontée comme tant d'autres, et que la France cédera. Je me permets toujours de dire que vous êtes là précisément pour empêcher que la France ne prenne cette habitude.

Les inondations du Danube ont interrompu pendant quelques semaines la navigation à vapeur, et retarderont ainsi mon départ pour Constantinople jusqu'au 15 de ce mois : Je persiste à prendre cette voie afin de voir où en sont les établissements russes aux bouches du Danube. On disait hier ici que les bâtiments à vapeur de la société du Danube, qui vont de Vienne à Constantinople, seraient nolisés sous peu pour l'éventualité d'un transport de troupes russes et autrichiennes de G... à Constantinople. Je profiterai aussi de ce trajet pour recueillir quelques notions positives sur les dispositions de la Valachie, où l'on assure que les mœurs et les idées françaises gagnent chaque jour du terrain. Quelle force pour nous que cette vive sympathie qui se manifeste en notre faveur sur les points les plus éloignés de l'Europe! Et quelle différence d'avec nos adversaires, forcés de maintenir par la force des baïonnettes, qui la Pologne, qui l'Irlande, qui le Rhin et la Vistule à la fois, et l'Italie!

J'emmènerai avec moi mon beau-frère Wemer de Mérode, attaché à l'ambassade de Vienne, depuis un an, à moins que M. de Sainte-Aulaire ne lui écrive de Kœnigswarth qu'il a besoin de lui. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous recommander de nouveau ce jeune homme qui, resté seul ici avec M. de Langsdorff, en l'absence de l'ambassadeur, a rempli les fonctions de secrétaire : Je crois être sûr du témoignage de M. de Sainte-Aulaire en sa faveur, si par hasard la place de second secrétaire à Vienne venait à vaquer.

J'aurai l'honneur de vous écrire dès que je serai arrivé

à Constantinople, et je vous prie de croire au respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être de votre Excellence le très obéissant serviteur.

Comte Charles de MONTALEMBERT.

***

Voici une lettre de Tocqueville, plus significative encore : car Tocqueville apporta toujours dans la conduite de sa vie autant de pondération que Montalembert de passion. Mais Tocqueville était un patriote ardent, il avait le goût de la grandeur, il en sentait amèrement la perte, et le regret rendait son goût plus exigeant. « Vous savez, écrivait-il à un ami, quel goût j'ai pour les grands événements et combien je suis las de notre petit pot-au-feu démocratique et bourgeois. » Issu d'une famille légitimiste, il avait sans doute applaudi le mot éclatant de Berryer : « Vous nous devez toute la force promise au lieu de celle qui a été ôtée. » Écrivons à la décharge de Thiers que, s'il fauta dans cette affaire égyptienne, du moins il eut pour approbateurs des Français de qualité. Tocqueville, qui n'est pas de son parti, lui promet « son appui au moment où notre pays est vis-à-vis de l'Europe dans la position la plus difficile où il ait été depuis la chute de l'Empire. » Il termine par ces lignes :

Il ne convient ni à ma position ni à mon ignorance des faits d'exprimer une opinion sur ce qui se passe. Permettez-moi seulement d'énoncer, en terminant cette lettre, deux idées dont la vérité me paraît démontrée : La première c'est qu'il n'y a pas de ministère ni même de dynastie qui ne s'exposât à périr en voulant faire résoudre ce pays-ci à voir tranquillement la Russie et l'Angleterre terminer *directement* elles-mêmes et par *les armes* la querelle du pacha et du sultan et opérer la ruine du premier. La seconde, c'est que dans l'état d'irrésolution et de crainte où sont encore tous les Cabinets, il ne reste plus qu'un moyen d'empêcher la guerre, c'est d'avoir l'air très déterminé à la faire. Les démonstrations les

plus fières et les plus coûteuses sur ce point me paraissent de la sagesse.

Thiers avait dit aux Cours étrangères : « Prenez garde. Vous voulez réduire Méhémet-Ali. Or, Méhémet-Ali est redoutable. Il dispose de 40.000 réguliers, de 90.000 irréguliers. Contre lui quelles sont vos armées? Vous en avez une seule : l'armée russe. Est-ce votre dessein, à vous Anglais, à vous Autrichiens, de livrer l'Orient à la puissance russe? »

Le fondement de l'argumentation de Thiers, c'est donc la force supposée de Méhémet-Ali. La France croyait à cette force, et sur cette croyance elle fondait son attitude. Mais Thiers, mieux instruit, avait des craintes, et doutait des paroles mêmes qu'il prononçait. « Je ne conviens avec personne de ce que je vous dis », écrivait-il à M. Cochelet, « bien loin de là; je dis que le pacha est invincible; je parle bien haut à la tribune de l'appui que la France entend lui donner. Mais tout cela est dit pour l'Europe; au fond je crains que le pacha ne soit faible en Syrie. » Ainsi Thiers fait reposer sa politique, la politique de la France, sur un fondement pour lui-même incertain. Il cherche par son assurance à tromper l'Europe : péché véniel pour un diplomate. Mais en même temps, il trompe, il égare la France. Au contraire, les prévisions de Palmerston et de Metternich sont saines. Ils ne croient pas à la puissance du pacha. C'est un prestige oriental que leur observation judicieuse estime exactement. Le pacha, pensent-ils, s'effondrera au premier choc. Palmerston équipe une escadre et quelques bataillons pour le débarquement. Ce peu de forces suffira, il en est sûr. Thiers lui répond en armant, en décidant de fortifier Paris. Contre la Sainte Alliance refaite, il se prépare à recommencer les anciennes guerres.

Il décourage les médiateurs. Léopold, roi des Belges, inquiet pour son royaume placé comme un champ clos entre les puissances ennemies, offre ses bons offices. Oncle de la reine d'Angleterre, gendre du roi des Français, il pouvait se faire entendre dans les deux Cours. Il était impossible qu'on écartât sa proposition sans un examen attentif. Louis-Philippe, Thiers et Guizot, réunis au château d'Eu, examinent ensemble la situation. Il semble que Guizot favorise toutes les chances d'arrangements. Mais Thiers veut toujours armer et

menacer. On décide enfin que le roi Léopold parlera, mais en son nom, et sans mandat du gouvernement français. Il y a de l'excitation, il y a même des expressions singulières, dans cette lettre que, le 16 août 1840, Thiers écrit à Sainte-Aulaire :

... On est indigné ici de la conduite tenue, et on se prépare sérieusement à la guerre. Je vais passer une journée avec le prince sur la carte de Paris, pour en ordonner les fortifications. Demain nous en ferons le tour à cheval avec un bon ingénieur. Toute la semaine se passera dans les travaux de la guerre. Tout cela est de la dernière exactitude. Je voudrais bien, grand Dieu! que la question fût sur ma tête, et que, jeté à l'écart, je fusse sauvé du malheur effroyable de déclarer la guerre. Jeté à l'écart, je reviendrais tandis que la guerre à tout le monde est une chose affreuse. Nous la ferons cependant si on veut nous pousser à certaines extrémités.

Jeté à l'écart, je reviendrais... La réflexion est singulière. Cet homme, qui a charge des destinées de son pays, pense à la sienne et l'écrit avec naïveté : *Jeté à l'écart, je reviendrais;* c'est ce qui va arriver. Et nous ne pouvons nous soustraire à la pensée que, si Thiers se fit jeter à l'écart, ce ne fut pas sans avoir calculé qu'il esquiverait ainsi l'humiliation, et « reviendrait » ensuite.

Dans tous les cas, écrit-il au roi des Belges le 14 septembre, la France doit se préparer et elle se prépare. Nous allons avoir 500.000 hommes, moins 10.000. Nous pourrons avoir au mois d'avril 934.000 hommes dont 30.000 cavaliers et 70.000 artilleurs, servant 1.596 bouches à feu de 12 et de 8. Si l'Europe veut avoir affaire à nous, elle n'a qu'à essayer. Je réponds que la carte du monde sera changée. Paris va devenir un ouvrage immense, que toutes les coalitions absolutistes ne pourront jamais forcer. Notre matériel sera prêt au mois de mai. Notre personnel sera constitué en deux fois. Aujourd'hui 500.000 hommes se réunissent sous les drapeaux. Les

400.000 restant seraient réunis au premier signal. La création du matériel est continue et incessante.

Cinq cent mille hommes, un million d'hommes, pour quelle guerre une telle armée? Ce n'est plus l'Angleterre que Thiers menace, c'est l'Europe, et il veut qu'on le sache.

Il y a une tendance que j'entrevois, écrit-il à Bresson, notre ambassadeur à la Cour de Prusse, ce serait de mettre dehors l'Autriche et la Prusse, et de placer la France en présence de l'Angleterre et de la Russie seules. La guerre dans ce cas serait maritime. Ce serait une erreur de le croire ainsi. La France très probablement ne se laisserait pas enfermer sur un champ de bataille qui n'est pas le meilleur ni le plus sûr pour elle; n'allez pas partir de là, pour faire des plans de campagne, et tenir un langage qui ferait supposer que la guerre est là toute prête; non; mais dites toujours d'une manière générale, que si, ce qu'à Dieu ne plaise, la guerre devait éclater, elle serait très certainement universelle, et que personne n'échapperait à ses désastres.

Qu'on le sache donc à Berlin, et qu'on le sache à Vienne : la guerre se fera en Italie et sur le Rhin. Thiers l'écrivait à Bresson dès le 21 juillet : « Nous n'avons qu'un moyen, c'est de passer le Rhin et les Alpes. » Les clameurs de la presse française achèvent d'exprimer la pensée du ministre : La France, provoquée par l'Angleterre et en Egypte, se battra pour la rive gauche du Rhin.

Thiers croyait produire ainsi un effet d'intimidation. Il obtint un résultat contraire. Il irrita les pays, les Cours divisées d'Allemagne, et les unit en les soulevant contre lui, contre la France. L'essor décisif du nationalisme allemand date de 1840 et des menaces inconsidérées de Thiers. « M. Thiers aime à être comparé à Napoléon, » disait Metternich en novembre; « eh bien, en ce qui concerne l'Allemagne, la ressemblance est parfaite et la palme appartient même à M. Thiers. Il lui a suffi d'un court espace de temps pour conduire ce pays là où dix années d'oppression l'avaient

conduit sous l'Empereur. » Et Henri Heine, en 1854, se souvenant de cette crise, écrivait :

M. Thiers, par son bruyant tambourinage, réveilla de son sommeil léthargique notre bonne Allemagne et la fit entrer dans ce grand mouvement de la vie politique de l'Europe; il battait si fort la Diane que nous ne pouvions plus nous rendormir, et, depuis, nous sommes restés sur pied. Si jamais nous redevenons un peuple, M. Thiers peut bien dire qu'il n'y a pas nui, et l'histoire allemande lui tiendra compte de ce mérite.

Cependant des influences énergiques commençaient à s'exercer pour arrêter l'entraînement de Thiers. Guizot, ambassadeur à Londres, se trouvait dans une situation délicate. Agent du ministère, il devait obéir. Homme politique de premier rang, désigné pour les premières charges, il crut qu'il était de son devoir de dire son avis. Il le fit connaître à Thiers dans une lettre privée, adressée à un ami commun, et que celui-ci se chargea de communiquer.

Cette lettre, qui est datée du 23 septembre 1840, est une étude détaillée, sereine, des événements diplomatiques qui ont déterminé la crise, et en même temps qu'une étude, une recherche constante des interprétations, des solutions apaisantes. En voici un extrait :

Londres, 23 septembre 1840.

... L'explosion de la tentative d'arrangement direct entre le sultan et le pacha, coïncidant avec l'insurrection de Syrie, a décidé la conclusion de l'arrangement entre les quatre puissances, et la signature de la Convention du 15 juillet.

La Convention du 15 juillet, c'est le thème de lord Palmerston mis en pratique; rien de moins, rien de plus.

Il n'y a là point de coalition générale et permanente contre la France, sa révolution, son gouvernement — ce n'est point la résurrection de la Sainte Alliance.

Il n'y a point de rapprochement et de concert entre des

ambitions naguères rivales. Ce n'est point une préface au partage de l'Empire ottoman.

Non seulement il n'y a en fait rien de cela dans la Convention du 15 juillet, mais rien de semblable non plus en intention. Et si, dans l'état actuel des choses, l'une des quatre puissances essayait d'y mettre ou d'en faire sortir cela, l'alliance se dissoudrait.

. . . . . .

La Convention du 15 juillet ainsi rendue à son vrai sens, pour les puissances qui l'ont signée, qu'y a-t-il pour la France, soit dans la Convention même, soit dans la façon dont elle a été conclue?

Il y a une offense et des dangers. Pour conclure la Convention on s'est caché de la France. Puis on s'est excusé en disant que la France aussi s'était cachée des quatre puissances pour conclure, entre le sultan et le pacha, un arrangement direct. C'est là un mauvais procédé; ce n'est pas l'offense réelle.

L'offense réelle, c'est le peu de compte que l'Angleterre a tenu de l'alliance française. Elle l'a risquée, elle l'a sacrifiée, pour un intérêt très secondaire : le retrait immédiat de la Syrie au pacha. La France proposait le *statu quo*. L'alliance française valait bien, pour l'Angleterre, l'ajournement jusqu'à la mort du pacha, des plans de lord Palmerston sur l'Orient.

Les dangers du traité sont ceux que la France, depuis l'origine des négociations, n'a cessé de signaler :

La résistance obstinée du pacha.

L'ébranlement, peut-être le bouleversement de l'Empire ottoman.

Les quatre puissances entraînées au-delà de leur but par la nature des moyens qu'elles seront forcées d'employer : et toutes les grandes questions, tous les événements auxquels peut donner lieu leur intervention armée dans l'Empire ottoman, s'élevant tout à coup, à propos de la petite question de la Syrie.

Voilà ce qu'il y a pour nous, dans la Convention du

15 juillet. Voilà les motifs qui ont déterminé notre attitude et nos préparatifs. Motifs, à coup sûr, très légitimes et suffisants. On a bien légèrement renoncé à notre intimité. On a bien légèrement ouvert en Europe des chances terribles. Nous avons ressenti l'offense et pourvu au danger.

Maintenant la Convention s'exécute. Elle s'exécute sérieusement, dans son but avoué. Quelle conduite prescrivent à la France, d'abord l'intérêt national, ensuite la politique constamment exprimée et soutenue dans le cours de l'affaire?

La France doit-elle faire la guerre pour conserver la Syrie au pacha?

Evidemment ce n'est pas là un intérêt assez grand pour devenir un cas de guerre.

La France qui n'a pas fait la guerre pour affranchir la Pologne de la Russie et l'Italie de l'Autriche, ne peut raisonnablement la faire pour que la Syrie soit aux mains du pacha et non du sultan.

La guerre serait ou orientale et maritime, ou continentale et générale.

Maritime, l'inégalité des forces, des dommages et des périls est incontestable.

Générale, la France ne pourrait soutenir la guerre qu'en la rendant révolutionnaire, c'est-à-dire en abandonnant la politique juste, sage et utile qu'elle a suivie depuis 1830, et en transformant elle-même l'alliance des quatre puissances en coalition ennemie.

L'intérêt de la France ne lui conseille donc point de faire, de la question de Syrie, un cas de guerre.

La politique jusqu'ici exprimée et soutenue par la France, quant à l'Orient, ne le lui permet pas.

Nous avons hautement et constamment dit que la distribution des territoires entre le sultan et le pacha nous importait peu ; que si le pacha voulait rendre la Syrie, nous n'y objections point ; que la prévoyance de son refus, de sa résistance et des périls qui en devaient naître, pour l'Empire Ottoman et la paix de l'Europe, était le motif de

notre opposition aux moyens de coercition. En faisant la guerre pour conserver au pacha la Syrie, nous nous donnerions à nous-mêmes un éclatant démenti, un de ces démentis qui affaiblissent en décriant.

Est-ce à dire que la France n'ait rien à faire que d'assister, l'arme au bras, à l'exécution de la convention du 15 juillet, et que son langage, son attitude, ses préparatifs, doivent rester, en tout cas, une pure démonstration?

Certainement non.

Si le pacha résiste, si les mesures de coercition se prolongent et se compliquent, ce que la France a annoncé peut se réaliser. La question de Syrie peut soulever d'autres questions. La guerre peut naître spontanément, nécessairement, par quelque incident imprévu au milieu d'une situation périlleuse et tendue.

Si la guerre naît de la sorte, non par la volonté et le fait de la France, mais par suite d'une situation que la France n'a point créée, la France doit accepter la guerre. D'ici là elle doit se tenir prête à l'accepter.

Il se peut aussi, et c'est, à mon avis, la chance la plus probable, que, dans le cours de la coercition, les quatre puissances soient amenées à intervenir dans l'Empire Ottoman d'une façon qui oblige la France à y paraître aussi, non pour faire la guerre à la Porte, ni aux quatre puissances, mais pour prendre elle-même, dans l'intérêt de sa dignité et de l'avenir, des sûretés, des garanties.

Si des armées européennes entraient en Asie ;

Si des forces européennes s'établissaient sur tel ou tel point de l'Empire ottoman, soit de la côte, soit de l'intérieur ;

Si des troupes russes occupaient Constantinople et des flottes anglaises et russes la mer de Marmara ;

Et dans je ne sais quel cas qu'on ne saurait déterminer d'avance, la France pourrait et devrait peut-être intervenir à son tour sur le théâtre des événements, et y faire acte de présence et de pouvoir.

Quels seraient ces actes? On ne peut pas, on ne doit

pas les dire d'avance, pas plus que les cas auxquels ils correspondraient. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la France doit être prête et décidée à les accomplir.

La guerre pourrait naître de ces actes. Elle serait alors inévitable et légitime. Je penche à croire qu'elle n'en naîtrait pas, et que les quatre puissances, à leur tour, supporteraient beaucoup de la part de la France, plutôt que d'entrer en guerre avec elle quand elle aurait fait preuve à la fois de modération et de vigueur.

***

Thiers ne tint nul compte de cette lettre. Il continua d'armer et d'ajouter au trouble de l'Europe. Le 2 octobre, Paris apprit qu'une escadre anglaise avait bombardé, abîmé Beyrouth, puis débarqué quelques milliers d'hommes, trois bataillons anglais et des auxiliaires turcs. L'armée du pacha avait laissé faire, avouant ainsi tout d'un coup sa faiblesse. L'événement décevait toutes les attentes de la France. La Bourse crut à la guerre et la rente baissa de quatre francs. La France allait-elle se déclarer offensée et lutter contre l'Angleterre, la Confédération germanique, l'Autriche, la Russie, pour maintenir à Méhémet-Ali vaincu la possession de la Syrie ? On ne sait, on attend. Le 8 octobre, Thiers communique aux puissances une note exposant les dispositions et la politique de la France. Cette note est sage. La France, dit Thiers, se désintéresse des possessions syriennes du Pacha; qu'il les maintienne ou les perde, c'est son affaire. Elle affirme uniquement ses droits et son indépendance en Egypte. Sainte-Aulaire approuve. « Votre note du 8, écrit-il, est un acte de sage et habile politique. Il sera probablement difficile de le rendre populaire dans les *carrefours* et la conclusion à en tirer est seulement que les hommes d'Etat les hantent peu. »

La sagesse n'était qu'apparente, la situation restait au fond la même, et Thiers suivait obstinément sa politique, malgré le Roi qui dès lors lui résiste. « J'ai eu des difficultés avec le roi, écrit Thiers à Guizot le 10 octobre, sur la continuation de l'armement. Il a cédé, et m'a forcé de rester. » La guerre est commencée en Syrie, voilà le fait, et on craint partout les

incidents imprévisibles de la guerre. « Je tremble d'apprendre quelque gros acte des Anglais, écrit-il le 13 octobre. Pour ce cas, nos têtes n'y tiendraient plus, et nous ne sommes pas prêts bien que nous ayons beaucoup travaillé. » Travaillé, c'est-à-dire armé. Au fond il cède, puisqu'il abandonne la Syrie. Mais il veut, tout en cédant, faire un bruit épouvantable avec ses armes. « Pour moi, écrit-il le 16 octobre, je ne comprends, après la position diplomatique que nous venons de prendre, d'autre devoir que celui d'armer avec une activité redoublée. A l'instant où l'on me contestera l'accomplissement de ce devoir, je livrerai la tâche à ceux qui croiront pouvoir obtenir la paix par d'autres moyens, ou à défaut de la paix, se contenter, dans une probabilité de guerre, des moyens existants. » Le Roi change décidément sa politique. Thiers le comprend. « L'approche du danger extérieur, écrit-il le 18 octobre, a fort ébranlé certain courage. Je le soutiens tant que je puis, mais je ne sais si j'y réussirai jusqu'au bout. Je suis convaincu qu'avec un peu de force et de suite, on peut arriver à une époque où les événements seraient pour nous. Toutefois, je tiendrai bon, dans l'intérêt du pays beaucoup plus que dans le mien. » Quel est exactement le dessein de Thiers ? Ne cherche-t-il pas à se faire imposer un départ qui lui évite l'humiliation, qui lui permette d'en imputer l'opprobre à autrui ? C'est fort possible. Le Roi se décide enfin. Il trouve trop menaçant, il refuse de prononcer le discours du Trône que Thiers veut lui imposer, et, assumant toutes les responsabilités de l'acte, il lui demande sa démission. Guizot, rappelé de Londres, le remplacera. Thiers écrit à Guizot et le convoque. Nous avons un brouillon de cette lettre. Quelques mots ont été d'abord écrits, puis ils ont été biffés. Les mots biffés, nous les imprimons en caractères italiques. Le Roi vous appelle, dit-il ; et il ajoute :

Ne croyez pas que je serai pour vous un obstacle ; *il s'en faut*. Le pays est dans un état qui nous commande à tous la plus grande abnégation. Quelle que soit ma façon de penser sur tout ceci, je suis bien résolu à ne créer de difficultés à personne.

Mille amitiés bien sincères.

Croyez à mon amitié sincère.

« Méfiez-vous du premier mouvement, c'est le bon », disait Talleyrand. Thiers se souvient de son maître. On peut imaginer une autre explication : madame Dosne, venue par-dessus son épaule lire ce qu'il écrit, et indiquant les corrections.

Au soir du 29 octobre, Guizot est à Paris, et il écrit à Thiers :

Mon cher collègue,

Le ministère est constitué. Je suis sûr que, loin d'aggraver pour nous les difficultés de la situation, vous nous aiderez à la surmonter. J'ai grand besoin de causer avec vous. Où voulez-vous que j'aille vous chercher demain matin? Je ne sais si vous êtes encore à Auteuil. Donnez-moi rendez-vous où et quand il vous conviendra.

Tout à vous mon cher collègue.

Jeudi 29 octobre, 8 heures.

Le gouvernement de Guizot va commencer. Il durera sept ans.

***

Peut-on regretter que la politique guerrière suivie par Thiers ait été abandonnée? Un seul entre les contemporains de Thiers a osé le maintenir : c'est Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Mais ces *Mémoires*, il ne faut pas l'oublier, sont entre autres choses un pamphlet contre la monarchie de Juillet.

J'apporterai au dossier de cette cause un document que je trouve dans les Carnets manuscrits d'Edgar Quinet. Edgar Quinet a rencontré le duc d'Orléans, il a causé avec lui, il l'a écouté et aussitôt noté des accents où se manifeste avec force l'angoisse d'un soldat qui ne se sent pas soutenu par une ardeur populaire égale à son ardeur. Je transcris cette page où Quinet a inscrit d'une écriture rapide, non les paroles du prince, mais les thèmes de sa conversation, les accents de sa pensée :

Le 20 décembre 1841, conversation avec le duc d'Orléans. *De la Foi en la France*. Signes d'abaissement.

L'année dernière (?), au moment du danger, jamais moins d'engagements volontaires, ni plus de retraites. *Les ouvriers veulent monter au premier étage*; voilà tout, *personne ne veut plus faire crédit à la patrie. Les cosmopolites détruisent la France*; *des vertus qui ne peuvent jamais être pratiquées*. La France perd le goût de l'action; des paroles, plus de conclusions, on fait de la musique. Voudrait qu'au lieu de tant parler des victoires de l'Empire, on instituât des fêtes funèbres, commémoratives des défaites, nécessité de s'en relever, quand nous serions acculés à Bayonne, nécessité de regagner tout le reste, l'importante question, celle des frontières, la réforme électorale et les autres questions politiques, un moyen — la France le but — dans la lutte, ne pas ressembler à Samson qui écrase ses ennemis, en périssant lui-même — les écraser sans périr (voilà le problème); — le mal fait des progrès, on veut jouir, nécessité de relever le drapeau, douze justes (apôtres) ont sauvé le monde — voilà le meilleur et le premier de tous! — pourquoi s'intéresser à l'armée, c'est encore là qu'est la tradition du pays, etc... etc... une trompette (1).

Il me semble que cette page achève de caractériser le grand prince dont nous connaîtrons bientôt la catastrophe.

(1) *Bibliothèque Nationale*, N. F. F. 20.700.

X

THIERS TOMBÉ. — LETTRE DE THIERS SUR L'HUMILIATION FRANÇAISE. — UN BILLET DE VICTOR HUGO SUR LE RETOUR DES CENDRES DE NAPOLÉON. — THIERS ENTREPREND SON HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. — LETTRE SUR SON VOYAGE EN AUTRICHE. LETTRE DE MÉRIMÉE SUR SES CANDIDATURES ACADÉMIQUES.

La chute de Thiers avait été extrêmement rude. Tombé, il est attaqué de tous côtés, de toutes manières. On accuse son beau-père M. Dosne d'avoir profité de dépêches tenues secrètes pour jouer à la Bourse et gagner dix-sept cent mille francs (1). On l'accuse de n'avoir pas écouté les conseils de son ambassadeur Guizot. Il réplique en accusant Guizot de l'avoir mal informé, et la question dégénère en débat personnel entre les deux hommes. Leurs ennemis en profitent, et colportent un mot du républicain Garnier-Pagès : « Je les mettrai nus, tous deux, et on verra comme ils sont laids. » M. de Salvandy, qui raconte le mot à la duchesse de Dino, le commente et renchérit : « M. Thiers est comme une fille entretenue, à laquelle on ne demandait que d'être bonne fille ; on lui passait tout ; sa considération ne souffrait de rien. M. Guizot est la femme austère qui a failli ; tout lui est compté (2)... »

(1) *Chronique* de la duchesse de Dino, II, 357.

(2) *Chronique* de la duchesse de Dino, II, 423. Le comte de Salvandy, homme d'État de la monarchie de juillet, écrivain politique et membre de l'Académie française (1795-1856). Le comte de Salvandy était reçu dans

Il semble même que Thiers soit disposé à s'écarter de la politique. La princesse de Liéven en informe la duchesse de Dino : « Thiers semble avoir pris le parti de ne plus servir le roi ; il dit qu'il attendra le duc d'Orléans (1). »

Le 11 décembre 1840, il exprime à Bresson ses regrets et ses craintes :

Paris, 11 décembre 1840.

Mon cher Bresson,

Je voulais depuis longtemps vous écrire, et vous remercier de votre aimable lettre d'adieu. Mais nos vives et orageuses discussions m'ont tellement absorbé que je n'ai eu le loisir de dire bonjour à personne. Je suis libre enfin, et des chaînes du pouvoir, et des ennuis des discussions. Je vais retourner aux livres et aux voyages. Je voudrais pouvoir oublier le pays, son abaissement, ses dangers intérieurs, je l'aime trop pour n'y pas songer sans cesse. Je n'ai que cette peine, car je suis bien heureux d'avoir échappé à tant d'embûches. J'ai le profond sentiment de notre abaissement. On veut dire en vain que la faiblesse imprévue du pacha d'Egypte, nous a dispensé de tout effort. La faiblesse du Pacha est venue de la démoralisation, et la démoralisation de l'abandon où nous l'avons laissé. Tout eût été autrement conduit si nous l'avions voulu. Nous avons perdu le premier rang. Il faudra des efforts gigantesques pour nous le rendre.

Adieu, mon cher ami. Je fais des vœux pour vous. Je suis de votre avis, j'irai voir l'Allemagne, bien que j'aime toujours et surtout l'Italie. C'est après ma famille ce que j'aime le plus. Adieu, mille tendresses.

les salons du faubourg Saint-Germain. On lui savait gré d'un mot aimable. C'était en 1840, au soir d'un jour où les députés avaient *flétri* les légitimistes français qui avaient été à Londres rendre hommage au comte de Chambord. Le comte de Salvandy assistait à un bal dans une maison du faubourg Saint-Germain. On lui présenta une jeune, toute jeune et toute charmante jeune fille. Il considéra quelques instants l'éclatante fraîcheur de l'enfant, puis, d'une voix charmée, pourtant grave : « Si jeune, » dit-il », « et déjà flétrie ! »

(1) *Chronique*, II, 421.

***

Thiers redevient historien. Va-t-il écrire enfin cette histoire de Florence dont l'idée l'a séduit? Il l'ajourne. Pourtant il n'y renonce pas : il continue d'entretenir à Florence un secrétaire particulier, M. Giuseppe Canestrini, qui, sous sa surveillance toujours active, fait des recherches et des copies dans les archives florentines (1). Mais il est tenté par une histoire moins ancienne. Personne encore n'a raconté le Consulat et l'Empire. Il veut saisir cette occasion et cette gloire.

Dès avant 1840, au plus fort de sa lutte contre les Tuileries, il a formé ce projet où les intentions politiques sont visibles. En racontant la Révolution, Thiers a ébranlé la Restauration ; en racontant l'Empereur et sa gloire, Thiers se promet de miner et peut-être d'abattre le roi bourgeois, le roi sans gloire, Louis-Philippe. D'ailleurs, le public s'engoue de l'épopée et des héros napoléoniens. Thiers va nourrir l'engouement, et il en tirera profit, comme il a nourri jadis un autre engouement. Il appelle les documents, il en reçoit de toutes parts. Il veut voir les lieux des batailles, et il va en Autriche d'où ce billet est écrit :

Mon cher Martin (2), je vous instruis en peu de mots, de ma vie laborieuse et courante, car entre les marches et l'écriture, j'ai bien peu de temps à moi. J'ai quitté Prague, traversé la Bohême et la Moravie, et passé une journée entière sur le champ de bataille d'Austerlitz. Je le sais bien maintenant et cette étude a été pour moi l'une des plus intéressantes de ma vie. On ne comprend bien

(1) Cf. sur ce sujet, Gabriel Maugain, *Thiers et son histoire de la République de Florence*, édité dans les *Chroniques des lettres franco-italiennes*, Grenoble 1918. Les recherches de M. Canestrini ne furent pas infructueuses ; il découvrit en 1840 un document capital dans l'histoire de Florence : les *Ordonnances de Justice* de Giano della Bella. Thiers, qui n'abandonnait pas son projet, empêcha longtemps leur publication, qui fut faite en 1855.

(2) Balzac nous renseigne sur ce Martin. Pour la rédaction du *Constitutionnel*, écrit-il, M. Thiers était secondé par deux de ses familiers, MM. Martin (dit le petit Martin pour le distinguer de deux ou trois autres Martin), et Sainty, dont la besogne est lourde, il traduit en français tout ce que M. Thiers écrit.

ces grandes scènes que sur les lieux mêmes ; on ne juge surtout le tact, la sûreté d'esprit de Napoléon, qu'en voyant les lieux qui ont déterminé sa conduite. Cela est frappant surtout à Austerlitz ; un quart de lieue en avant ou en arrière, et tout était perdu, au lieu d'être merveilleusement gagné (1). Du reste le pays est ici assez original ; cette Europe habillée à la française qui vous poursuit partout, vous abandonne en Moravie, il y a des costumes enfin, et assez nobles chez les hommes. Le langage n'est plus même allemand, il est slave, les physionomies sont changées. Mais en revenant sur Vienne, l'Europe reparaît vite ; comme dirait Napoléon, il n'y a de vraies différences qu'entre l'Orient et l'Occident.

Je vais passer quelques jours à Vienne, à y faire le métier que je fais depuis deux mois, puis je m'acheminerai vers notre Occident à nous. Je ne sais pas ce qu'il fait, et j'avoue que je n'y pense guère. Hors ma famille et peu d'amis, le reste m'intéresse médiocrement. Adieu, ma lettre est pour Mignet autant que pour vous. Donnez mes nouvelles à C., à F., à B.

Mon voyage se passe très bien et on est très bon pour moi partout. Adieu.

A. T.

Vienne, le 9 septembre 1841.

*
* *

Une journée triomphale éclaire ces jours amers. Le 14 décembre 1840, les cendres de Napoléon sont portées aux Invalides, par un jour d'hiver glacial et magnifique dont quelques vieillards se souviennent encore.

Victor Hugo publia un poème, et Thiers, sans doute, lui exprima son admiration, car il reçut en réponse le billet que voici :

(1) Citons un mot de Concourt : « Thiers, allant visiter stratégiquement les bords du Rhin, me représente assez bien Tom Pouce dans une botte de Napoléon. » *Journal*, III, 201.

Le vrai poème, c'est celui que vous avez fait, c'est ce magnifique poème en action, qui, à cette heure, passionne tout Paris, et qui, demain, vivra et marchera, aux yeux de tout un peuple, de l'Arc de l'Etoile aux Invalides. Le mien n'est qu'un des mille détails du vôtre, un complément peut-être inutile, un chant imperceptible dans un coin voilé, un accompagnement obscur de cet ensemble éblouissant. Permettez-moi cependant de vous l'offrir comme à un homme que j'honore et que j'aime. Votre esprit est un de ceux qui séduisent le mien. On sent qu'avant de traverser les grandes affaires vous avez traversé les grandes idées.

Je n'ai pas besoin de vous redire, n'est-ce pas, tout ce qu'il y a dans ma sympathie pour vous de haute estime et de vive admiration.

Victor Hugo.

Paris, 14 décembre 1840.

De cette grande journée, conçue, voulue par Thiers, date le réveil du bonapartisme. Sainte-Beuve observe ce mouvement populaire, et désigne les responsables. Il envoie aux Olivier, comme curieux échantillon, une chanson populaire sur *Napoléon et Jésus-Christ*. Il ajoute :

Napoléon aimait la guerre
Et son peuple comme Jésus...

On crie cela dans la rue ; on vend deux liards ou un sou, avec autorisation de la police, ces éléments de la religion et de la civilisation future. Napoléon, *cette âme grande et bonne*, a dit Hugo, qui s'en vante. Et voilà où ont mené sur le grand homme les ampoules de Hugo, les niaiseries de Mignet, les fourberies de Thiers et les patelinages de Béranger (1).

***

L'Institut et ses intrigues modérées étaient le passe-temps

(1) Lettre aux Olivier, juillet 1841.

des hommes d'État de cette époque. Voici quelques bouffonneries de Mérimée, candidat à l'Académie des Inscriptions, et bientôt à l'Académie française.

Paris, 21 septembre, rue des Beaux-Arts, 10.

Monsieur,

Je crains que vous me grondiez, et pour vous disposer à la clémence je m'empresse de vous dire mon *mea culpa*.

M. de Fortin d'Urban, académicien libre à l'Académie des inscriptions, vient de mourir à la fleur de l'âge il y a quelques semaines. La mort l'a surpris à quatre-vingts ans au moment où il songeait à publier une histoire d'Espagne, dont les 8 premiers volumes seulement ont paru. Il en était à l'arrivée de Tubal-Caïn dans la péninsule, et il faudrait être de l'Académie des sciences pour calculer le chiffre du volume où se serait trouvée la biographie d'Espartero (1). Tant il y a que j'étais en tournée dans les montagnes du Jura lorsque M. de Fortin est mort, et quelques-uns de mes amis m'ont écrit de me présenter pour lui succéder. J'ai demandé conseil, et si j'avais su où vous écrire, vous auriez été le premier oracle auquel je me serais adressé. Mais vous étiez alors en Suisse ou en Allemagne et avant d'avoir une réponse j'aurais lassé la patience des doctes amis qui me veulent colloquer dans ce fauteuil où l'on vit si longtemps. Je me suis donc déclaré candidat et l'on me dit que je réussirai. Cela est écrit dans les tablettes de Jupiter, mais ne se décidera que le 17 novembre. Ai-je bien fait ? ai-je brûlé tout à fait mes vaisseaux du côté où vous vouliez que je tournasse ?

Observez que je n'avais aucun espoir d'ici à longtemps pour l'Académie française. Tous les académiciens qui me veulent du bien, vous excepté, me disaient : « Touchez là,

(1) Espartero, duc de la Victoire, comte de Lucana, général et homme d'État (1792-1879). Il joua un rôle éminent dans les révolutions d'Espagne au XIXe siècle.

vous n'aurez pas ma voix. Je l'ai promise à Sainte-Beuve. » Après Sainte-Beuve venait un autre saint, Saint-Marc Girardin qui étant de l'Université et du *Journal des Débats* devait être pour moi, pauvre cruche, un pot de fer terrible. Il meurt un académicien et un quart par an. D'ici à quatre ans il y aura donc cinq vacances. Si je suis nommé *libre* à l'Académie des inscriptions, d'ici à un an je pourrai montrer le bout de mon nez. Mais dans deux ans, lorsque deux de vos collègues, confrères, veux-je dire, seront partis pour le temple de Mémoire, ne pourrai-je pas bien timidement hazarder une première démarche ? On me dit qu'on ne réussit qu'à la troisième. Ma grande objection pour me présenter à la première vacance (dans le cas où je n'aurais pas fait cet acte de candidat ailleurs), c'est que je n'aurais eu qu'une voix c'est-à-dire la vôtre. Si l'on votait publiquement, la qualité du suffrage m'aurait consolé, mais pour le respectable public j'aurais trop ressemblé à M. Azaïs, et je n'ai pas autant de philosophie que lui.

Tout ce bavardage, monsieur, c'est pour vous demander si vous me permettez encore de compter sur votre protection, l'occasion s'en présentant dans des futurs plus ou moins éloignés ? Si vous me dites : « Allez au diable, cuistre », veuillez croire que je ne vous en aimerai pas moins. Je voudrais savoir de vous seulement si je puis encore rêver le bâton de maréchal d'homme de lettres, c'est-à-dire un fauteuil à l'Académie française. Ce qui serait très piquant, c'est si je n'étais pas reçu à l'Académie des inscriptions. Malgré toutes les promesses qu'on m'a faites j'ai une peur affreuse, et si vous connaissez quelque érudit dans ce docte corps, je me recommande à vous très humblement.

Adieu, monsieur, pardonnez-moi de vous avoir si longtemps parlé de moi. Cela vous prouve que je suis un candidat sérieux, et veuillez agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués.

PR. MÉRIMÉE.

XI

MORT DU DUC D'ORLÉANS. — LOYALISME DE THIERS. — LETTRE DE MIGNET. — LETTRE DE THIERS SUR LA FAMILLE ROYALE. — DISCUSSION SUR LA LOI DE RÉGENCE. — LETTRE DE DUVERGIER DE HAURANNE. — LETTRE DE LOUIS-PHILIPPE. — LETTRE DE MADAME DE RÉMUSAT.

Les retraites de Thiers ne se prolongent jamais. Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans se rendait chez ses parents, à Neuilly, dans une voiture légère. Le cheval s'emballa. La voiture était basse, le prince crut pouvoir sauter à terre. Il tomba, se heurta la tête contre une pierre et mourut. Il ne restait plus au pays qu'un enfant de quatre ans pour succéder au Roi septuagénaire. Le duc d'Orléans était populaire et méritait de l'être. Sa disparition accroissait les inquiétudes de la France.

Quelle allait être l'attitude de Thiers, chef de l'opposition dynastique, orateur des gauches? Il était en mauvais termes avec le Roi. Allait-il se rapprocher de lui, l'aider dans les temps difficiles ou se venger en laissant croître les difficultés? Il l'aurait pu, et les mauvais conseils ne lui manquèrent pas. Madame Dosne était irritée contre la Cour où elle n'était plus reçue (1). Ses intentions sont claires. « Je ne vous

(1) Je suis Balzac (*Revue parisienne*, p. 264). Une phrase de la comtesse de Boigne nous éclaire cette influence qui s'exerçait sur Thiers : « M. Thiers inspire assez généralement la bienveillance, d'abord par l'agrément et la distinction de son esprit, et puis parce qu'il n'y a pas un grain de méchanceté dans son caractère. Malgré les soins pris par son entourage pour lui inspirer des haines et des rancunes, on n'a pu y réussir ; et s'il en a éprouvé parfois, elles ont été très fugitives. » (*Mémoires*, IV, 344.)

dis rien de la politique », lui écrit-elle le 17 juillet, « c'est vous qui aurez à nous en parler; mais je vous engage à vous mettre en garde contre les intrigants, à ne pas trop céder, en politique, à vos premiers mouvements de cœur et d'abnégation... » Ces premiers et généreux mouvements, auxquels il va céder, un hasard nous les décèle. C'est une lettre, écrite par un témoin, un certain Gustave de Ramand, et datée du 16 octobre 1842 :

16 octobre 1842.

Monsieur,

Me voici de retour à Paris pour l'hiver : de toutes mes courses de cet été, celles dont je garde le plus précieux souvenir sont celles de Vichy et de Lille où j'ai éprouvé tout ce qu'il y avait en vous de bon et d'aimable ainsi que de fort, de puissant et d'élevé.

Vous avez paru satisfait que je vous rappelle ces jours derniers l'élan spontané de vos résolutions à Vichy, et *je vous assure que je regarde comme un événement dans ma vie d'avoir pu recueillir les impressions instantanées qui vous avaient été suggérées par la première nouvelle de la catastrophe fatale du 13 juillet dernier.* Vous avez été noble et grand, vous vous êtes oublié vous-même; vous n'avez songé qu'à la perte irréparable que faisait la France, à la douleur du roi et de la reine, enfin aux qualités brillantes du jeune prince qui nous était enlevé à la fleur de l'âge par une mort obscure, et dont la destinée semblait promettre tant de gloire et de grandeur à la France.

Vous avez vu d'un coup d'œil toute l'immense portée de ce désastreux événement que vous avez admirablement résumé dans cette parole si triste et si amère pour vous : la politique est changée!...

Avec une sensibilité aussi vive que juste, Thiers a senti, deviné, partagé, l'émotion qui gagne la France entière. Une lettre de Mignet, écrite, expédiée sur le champ, le confirme dans ses pensées.

Quel affreux malheur, mon cher ami, la mort du duc d'Orléans est l'événement le plus funeste qui pût arriver à notre pays. Elle a consterné tout le monde et singulièrement troublé les imaginations. Voilà le bonheur de cette famille jusqu'ici protégée par les événements et la Providence évanoui! Voilà douze années perdues! voilà un enfant de quatre ans devenu héritier présomptif de la couronne d'un roi de soixante-neuf ans! Voilà une régence certaine dans un pays qui n'a jamais pu supporter les régences à l'époque même où l'autorité monarchique était absolue et son principe respecté. Quelle redoutable perspective! Il est à souhaiter que ce roi vive longtemps, mais il ne vivra jamais un assez grand nombre d'années pour nous préserver des embarras et des dangers d'une régence. Aussi ce sera sans doute la première mesure qui sera décrétée par la prochaine législature. Toutes les espérances des partis vont renaître. Les légitimistes, qui tombaient dans le découragement, se rattacheront tous avec ardeur à leur prétendant. Quel malheur qu'un prince si jeune, si distingué, si affable, si gracieux, si spirituel, qui connaissait les sentiments du pays au milieu duquel il avait été élevé et qui les partageait, qui était sensible à sa dignité, et convenait si bien à sa position, que tout le monde aimait et qui aurait suivi les impulsions nationales, soit mort si prématurément et si misérablement. La voiture était très basse et il semble que la chute n'aurait pas dû être mortelle. D'ailleurs s'il y fût resté quelques minutes de plus, les chevaux ayant été arrêtés, il aurait été sauvé. C'est une fatalité. Le roi a supporté le terrible coup avec une grande force d'âme. Il a contenu sa douleur et il a montré le plus grand calme extérieur et une rare présence d'esprit dans tous les ordres qu'il y avait à donner. Il est à craindre qu'il ne se ressente de cette violente émotion. Il a dit au docteur Fouquier, son premier médecin : « Je sens que je ne résisterai pas à ce coup. » Ferrus, qui vient de voir M. Fouquier, a appris de lui cette parole peu rassurante que je te prie de garder pour toi. Dieu veuille qu'il se trompe.

Nous tomberions dans le plus déplorable état. Je suppose que tu vas partir de Vichy pour venir ici en apprenant cette triste nouvelle. Tous ceux qui ont été dans ta position ou dans une position même moins élevée, ne manqueront pas de s'y rendre. Homme de la Révolution de Juillet et de la dynastie, il faut que tu sois ici dans une circonstance aussi grave pour l'une et pour l'autre. Il est nécessaire que tu voies le roi, que tu assistes aux funérailles du duc d'Orléans et que tu ne restes pas étranger à la question de la régence qui va être agitée. Réfléchis mûrement à la conduite que tu dois tenir à cet égard. C'est un des moments importants de ta vie, mais n'hésite pas à venir, c'est le sentiment de tous ceux qui te sont attachés. Tes dames, auxquelles je te prie d'exprimer mes amitiés, te rejoindront un peu plus tard. Du reste, je pense que tu auras songé à te mettre en route en apprenant cette triste nouvelle.

Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur.

MIGNET.

Jeudi, 14 juillet 1842.

Prépare-toi plus que jamais à rendre de grands services à notre pays.

*
* *

Thiers ne peut rester à Vichy. Il se rend à Paris sans délai, et deux lettres écrites à sa femme et à sa belle-mère décrivent l'émoi de la Cour et des partis :

Lundi matin.

Ma chère Élisa, je suis arrivé hier à trois heures et demie par une chaleur affreuse. Je n'ai trouvé personne sauf le portier et Rosine. Chacun se donne du bon temps quand votre mère est absente. Un pied de poussière partout indiquait l'absence du gouvernement d'une femme. Peu

à peu, tout le monde est venu, puis votre père, puis Mignet et tous les politiques, parlant, écrivant, etc... Votre père se porte bien il va partir dans quelques jours pour Lille. L'excellent Mignet était en train de plans, tout monarchiques, et, sauf quelques illusions de l'esprit raisonneur qui croit que tout s'arrange avec un raisonnement bien fait, il parlait juste. Je suis arrivé fort à propos, pour prévenir beaucoup de fautes de la part de mes amis. Je ne garantis pas toutefois qu'ils n'en feront point. Du reste les plus vifs souhaitaient mon arrivée, et une fonction monarchique de ma part à Neuilly. J'y suis allé le soir même. Le roi et la reine des Belges venaient d'arriver. Une scène de famille des plus douloureuses se passait au moment de mon apparition. Ce n'était guère le moment pour pénétrer. Les domestiques qui me connaissent et qui ont un tact singulier, ont signalé ma figure. J'ai vu Athalin, j'ai dit que je ne venais pas pour être introduit dans un intérieur où les membres de la famille devaient seuls avoir accès, mais que je venais remplir mes devoirs et exprimer la part que je prenais à un immense malheur. Dans ce moment le duc d'Aumale est accouru tout en noir. Il avait la plus touchante figure du monde. Il m'a dit que son père désirait me voir et qu'il m'attendait dans sa chambre. Je m'y suis rendu avec une vive émotion, je l'avoue, car en présence de telles douleurs, on ne sait quoi dire, on est saisi, on n'ose pas dire aux gens qui souffrent qu'ils doivent se consoler. Le pauvre roi m'a donné la main, a beaucoup pleuré, et puis m'a parlé longuement des plus graves sujets du règne. Il est très affecté, mais sous le rapport physique, il m'a paru très atteint. Cependant nous étions dans une obscurité profonde, je n'ai pu discerner ses traits. Les aides de camp m'ont dit qu'il était jaune à faire peur. Après une longue conversation que je ne dois pas écrire, je suis parti. Le roi m'a dit que la reine était dans un état affreux, que sa prédilection extraordinaire pour le fils aîné était une sorte de secret de famille qu'on n'avait jamais voulu dire tout entier, qu'il éclatait mainte-

nant, qu'on ne savait si on la ramènerait au goût de la vie. La malheureuse duchesse d'Orléans (1), en entrant dans la chapelle ardente, s'est évanouie. Elle a ensuite poussé des cris horribles et demandé avec violence à voir le visage de son mari encore une fois. On l'a emportée, elle aussi, dans un état pitoyable. Tout cela est d'une tristesse effroyable, les gens de la maison sont consternés, et surtout saisis d'une inquiétude profonde sur l'avenir. Ils sont tristes et obséquieux. Je me suis rendu dans la chapelle qui présente un spectacle lugubre et imposant. Un nombreux clergé psalmodie d'intervalle en intervalle des chants religieux. L'effet m'a saisi. J'ai compris moi aussi combien la princesse avait dû désirer voir le visage de son mari, car moi qui n'avais pour lui aucun lien, pas même ceux de la politique, j'ai senti le désir de revoir cette remarquable figure, où il y avait tant de fierté et d'intelligence. Je l'ai vivement regretté, pas pour moi, mais pour la grandeur du pays qui perd dans le prince son plus courageux soutien. C'est une grande perte. Déjà nous sentons ce désordre moral d'une régence, sans en avoir encore le désordre matériel : les uns veulent la duchesse (c'est l'opposition), les autres le duc de Nemours (c'est le parti conservateur). Tout cela est pitoyable. Nous ne devons pas nous en mêler, et prendre celui qu'on nous donnera. L'opposition n'a que faire dans une question toute monarchique, et sur laquelle les divisions affaibliraient le pays, sans lui donner tort à elle-même. J'ai vu bien des scènes singulières, qu'on peut conter mais pas écrire. Je vous désire ardemment, car figurez-vous Paris en été et sans vous ! C'est à en mourir d'ennui, de chaleur, et même de faim. Je vous embrasse tendrement. J'embrasse votre mère et Félicie.

Adieu ; à demain.

Le lendemain Thiers écrit encore.

(1) Le duc d'Orléans avait épousé en 1837 la princesse Hélène de Mecklembourg (1814-1858).

Mardi.

Ma chère petite mère,

Je vous écris tous les jours, ainsi vous ne vous plaindrez pas de moi. Je me porte bien. J'ai déjà vu pas mal de monde. Mon rôle est facile et simple à concevoir, plus difficile à remplir. Quelque opinion que j'aie sur la Régence, sur la qualité des deux candidats, je veux empêcher l'opposition de faire une question de cette mesure, et de résister à une proposition monarchique. D'abord elle se ferait battre, et puis elle ferait du mal : à la monarchie, en faisant qu'un tel projet fût voté à une petite majorité, du mal à elle, du mal au trône, c'est trop de mal à la fois. Je réussirai, mais je vois tous les jours davantage combien les hommes ont peu d'esprit. Ce service rendu, je me tiendrai tranquille, et je me garderai de tout contact avec les hommes et les choses. Je crois pouvoir seul sauver ce pays-ci : mais j'ai besoin de retraite, de repos, j'ai besoin de reposer les autres de moi, et moi des autres. Cette mort me touche chaque jour davantage. Je n'ai pas perdu un ami, mais la France a perdu le seul homme qui pût la faire sortir de cette médiocrité de vie, dans laquelle elle s'enfonce et s'endort chaque jour plus volontiers. Après cette mort je ne crois plus qu'à la décadence continue. On aura des assauts à soutenir contre les partis. Ce sera la seule gloire à acquérir que de les battre. Triste gloire ! celle de la guerre civile.

Aujourd'hui je commence à rentrer dans mon travail. Je n'en veux plus sortir. Je suis porté à la retraite, non que j'aie à me plaindre de mes amis, ils sont accourus avec *empressement et déférence;* mais je veux aussi vivre pour moi. L'exemple du duc de Broglie me séduit à mon tour. Je suis tenté moi aussi de me donner la gloire de l'égoïsme. Adieu, j'embrasse Elisa tendrement. Je vous souhaite toutes avec ardeur, car ma vie est bien vide sans vous. J'ai dîné hier chez d'Argout avec M. Dosne et

Mignet. Nous sommes ensuite allés tous à Versailles. Mignet et moi avons fait visite à la princesse. D'Argout et M. Dosne ont fait une visite de digestion. Nous étions revenus à onze heures du soir. La princesse est moins démolie que je ne le croyais. Elle est toujours plus singulière. Son séjour ressemble à celui d'une actrice ruinée. Elle ne ressemblera jamais à personne. Adieu, mille tendresses pour vous et Félicie. J'embrasse cent fois ma chère Elisa. Engagez M. Dosne à partir pour Lille.

***

Quelles seront les conséquences politiques de la mort du duc d'Orléans ? Elle affaiblit la dynastie, et Thiers, Mignet ont immédiatement pensé qu'il fallait pourvoir à cet affaiblissement par un surcroit de loyalisme. Par ailleurs elle supprime l'espérance d'un règne fier et guerrier : cette espérance ôtée, la politique nationale de Thiers perd sa base. Un collaborateur modeste et de grand sens, Merruau, le lui écrit dès le 15 juillet, et lui conseille de changer ses dispositions.

Vous savez que je vous suis dévoué. Je vous répète ce que j'entends dire par beaucoup de monde. On pense que votre mission, depuis le jour du 13 juillet, serait de rendre à la fois la popularité et la sécurité à la dynastie.

Mais d'autres esprits forment d'autres pensées. Ecoutons Duvergier de Hauranne, ce parlementaire obstiné, ce partisan qui ne désarme jamais et qui va tenir une place importante dans la vie de Thiers.

Mont-dore, le 16 juillet.

Depuis votre trop court séjour à Herry, mon cher ami, voilà de bien graves événements; d'abord des élections peu conformes aux espérances ministérielles, en second lieu la mort du duc d'Orléans. C'est ce matin seulement que j'ai appris ce dernier événement, et je ne me suis pas

encore bien rendu compte des conséquences politiques qu'il peut avoir. D'une part, il me semble qu'une régence est assez favorable à l'établissement du gouvernement représentatif vrai. De l'autre, une régence me paraît un peu faible pour défendre l'ordre contre les périls dont il est menacé. Quoi qu'il en soit, la mort du duc d'Orléans m'a réellement affligé. Je n'avais pour sa personne ni estime ni affection. Mais il était assez populaire en France et peut-être le désir de se distinguer de son père l'eût-il poussé à bien faire. Qui sait, au lieu de cela, par qui sera dirigée la régente, pendant la longue minorité de son fils ? Nous ne devons pas moins saisir cette occasion de témoigner par tous les moyens possibles, de notre ferme volonté de soutenir la dynastie de 1830 avec ensemble et calcul.

Cette opposition accrue en nombre est impatiente de montrer sa vitalité. L'occasion lui en est donnée sans retard. Le 20 août, la Chambre est assemblée, et le ministère dépose un projet de loi organisant une régence. Le régent désigné, ce sera le duc de Nemours. La gauche proteste; le duc de Nemours ne lui agrée pas; aucun prince ne lui agrée; elle désire non un régent mais une régente, une femme dont on escompte la faiblesse, la duchesse d'Orléans. C'est ce que pensait Duvergier de Hauranne quand il écrivait, le 16 juillet : « Il me semble qu'une régence est assez favorable à l'établissement du gouvernement représentatif vrai. » Mais Thiers persiste dans son loyalisme. Le Roi le remercie :

Neuilly, samedi soir, le 20 août 1842.

Mon cher ancien ministre,

Quoique je ne connaisse encore qu'imparfaitement les détails de la séance mémorable d'aujourd'hui, cependant je ne veux pas différer à vous dire combien je suis sensible à la part honorable que vous y avez prise, et à ce que j'apprends que vous y avez dit. Ce sentiment est partagé par tous les miens qui se joignent à moi pour vous le témoigner.

Duvergier de Hauranne ne désapprouve pas Thiers. Thiers est son chef, il l'assiste, il l'approuve. Pourtant nous le sentons toujours incliné vers la gauche un peu plus qu'il ne dit, un peu plus peut-être qu'il ne sait. Son tempérament combatif, sa vieille race de frondeur janséniste, le pressent et le mènent au delà de ses opinions même. « Je désire, quant à moi, » écrit-il, « que vous rentriez dans de bons rapports avec Barrot (1). » Mais quoique Thiers décide, Duvergier l'exécutera. « Soldat ou officier, écrit-il le 15 octobre, je suis très discipliné de ma nature, et une fois une résolution prise par mes amis, je m'y attache et m'y cramponne. Je ne deviens rebelle que lorsqu'on veut, comme M. Guizot l'a voulu, me faire faire des choses qui répugnent à ma conscience. Or, grâce à Dieu, quand une détermination aura été concertée entre vous, Rémusat, Vivien et deux ou trois autres, je serai fort tranquille. »

*
* *

Terminons par madame de Rémusat, la femme de l'homme d'Etat, de l'écrivain, l'ami de Thiers, qui lui écrit de loin (les Rémusat avaient leurs terres près de Toulouse) un mot aimable. Madame de Rémusat fut constamment pour Thiers une admiratrice déclarée, une amie ardente. On trouvera peut-être dans son ton quelque chose de flatteur. Ce serait se tromper. Il n'y faut voir qu'une amitié vraie exprimée non sans grâce.

Lafitte, mardi.

J'ai été bien joyeuse avant-hier en voyant votre écriture. Bien plus encore en lisant cette lettre qui me plaît si complétement. Depuis longtemps je voulais vous donner signe de souvenir. Mais toujours je m'arrêtais. Je sais que vous n'aimez ni recevoir des lettres ni en écrire. Je ne voulais pas être importune.

(1) Odilon Barrot était un des bons orateurs de l'opposition. C'était ce que nous appellerions aujourd'hui un radical. Son radicalisme était sans force. « Barrot », disait-on, « porte le bonnet rouge. Mais c'est un bonnet de coton. »

Vous avez une admirable conduite. J'en jouis plus vivement que je ne veux vous le dire. Vous aimez sincèrement votre pays et cette affection qui devrait être si générale semble s'être réfugiée chez vous. Il est bien doux de songer que l'esprit le plus grand a les sentiments les plus simples et les plus naturels. Je reçois de Paris mille choses sur vous. On est en admiration, on est confondu. Je ne m'étonne pas de cette surprise, je sais bien qu'on n'est jamais connu que des gens qui vous aiment et ceux qui vous louent ne vous goûtent guère.

Je suis ici toute seule. Je lis, je dessine, je monte à cheval et j'attends mes petits dans huit jours.

Je suis les papiers avec soin et le *Constitutionnel* me semble bien fait. Je crois que le ministère restera. Il le veut, et comment d'ailleurs, le remplacer? S'il y a deux ans il était difficile de faire de la politique comment être assez hardi pour oser tenter quelque chose aujourd'hui?

J'ai crainte de ne revenir que tard à Paris. Il y a des heures où je regrette mon petit salon. Toutes les fois que vous prendrez l'ennui de m'écrire j'en serai reconnaissante. Après avoir lu votre lettre bien des fois je l'ai mise au feu. Je vous donne ma parole d'honneur qu'il en sera ainsi de toutes celles que vous m'écrirez sans que vous ayez besoin de me le recommander. Que l'ennui de croire qu'on garde vos lettres ne se joigne pas à celui de les écrire, je les brûlerai toujours, je vous le promets.

Adieu, je ne vous parle pas de mon affection parce que j'aime à croire que vous n'en doutez jamais. Je vous souhaite avec ardeur la seule chose que vous souhaitiez, un peu de vraie gloire. Mais ce temps est petit et jaloux. Cependant j'ai confiance qu'elle ne vous manquera pas. Vous méritez trop qu'elle ne vous manque pas.

L. R.

XII

UN BILLET DE RACHEL. — UNE INVITATION DE DUMAS PÈRE. — MORT D'UN AMI DE TALLEYRAND. — THIERS ET LAMARTINE. — L' « HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE » — ACCUEIL FAIT A CE LIVRE . — LES MÉNAGEMENTS MUTUELS DE THIERS ET DE LAMARTINE.

Guizot gouverne. Thiers, sans cesser d'être attentif à la politique, s'occupe ailleurs, rédige les premiers volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et fréquente les cercles littéraires.

***

Rachel triomphait alors, rappelant le public aux tragédies classiques. Thiers, toujours un adversaire du romantisme, l'applaudit. Il veut la connaître, il veut entendre une de ces lectures intimes dont nous tenons un récit de Musset. Elle apprend son désir, et lui écrit :

On m'assure, monsieur, que vous avez exprimé le désir de m'entendre *parler* le rôle d'Esther; rien ne me flatterait tant que d'obtenir votre approbation; si donc jeudi prochain vous pouviez m'accorder une heure dans l'avant-soirée, vous me trouveriez chez moi en très *petit comité* et

je serais heureuse de vous prouver que je ne sens pas moins que vous les vers de notre ami Racine.

RACHEL.
23, quai Malaquais.

Lundi, 12 décembre 1842.

Rien n'était si recherché que ces « petits comités » d'avant-soirée. « Mademoiselle Rachel est toujours la *lionne* et le grand événement littéraire », écrivait Sainte-Beuve à un ami le 28 de ce même décembre. « On raffole d'*Esther* dont elle récite quelques scènes dans les salons et dans les soirées qu'elle donne et où il va toujours ce qu'il y a de mieux en hommes. »

*
* *

Une invitation d'Alexandre Dumas père :

Cher et illustre,

Vous êtes non seulement un grand homme mais encore un homme charmant, ce qui vaut bien mieux.

Merci de votre charmante lettre.

Vous ne voulez pas demain dîner rue du Mont-Blanc, 45, avec Mérimée, mademoiselle Mars et Véron (1)? Alors, si vous acceptiez, je déclare que je ne saurai plus quelle épithète ajouter à votre nom.

Soyez tranquille, ce n'est pas pour vous demander votre voix, — quoiqu'en conscience si quelqu'un a le droit de s'asseoir dans le fauteuil de Casimir Lavigne (*sic*) c'est moi (2).

Vous savez que vous êtes venu un soir chez Wa-

(1) Anne Françoise Boutet, dite mademoiselle Mars (1779-1847), fille de l'acteur Monvel et de mademoiselle Mars-Salvetat. Elle fut admise dans la société des comédiens français en 1799 et prit sa retraite en 1841. Elle créa le rôle de Dona Sol en 1830. — Louis Véron (1798-1868), directeur de l'Opéra de 1831 à 1836, directeur du *Constitutionnel* depuis 1838, auteur des *Mémoires* et des *Nouveaux Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

(2) Casimir Delavigne, 1793-1843, poète et auteur dramatique.

lewsky (1) ayant la goutte. A lundi soir, tous les respects du cœur.

ALEXANDRE DUMAS.

Comme nous parlerions de Florence si vous veniez!...

*
* *

De vieilles ombres passent et disparaissent parmi ces figures modernes. Quand Talleyrand était mort en 1838, on avait dit : « Le dernier français du XVIIIe siècle nous a quitté. » Mais on découvrait toujours quelque représentant obstiné de ce siècle si différent, si séduisant en ces temps même où les modes le dépréciaient. En 1843 mourut M. de Montrond : il avait été l'ami de Talleyrand, son confident, le partenaire de ses intrigues. Il avait connu Thiers très familièrement, il avait parfois osé le plaisanter, ce que Thiers aimait peu et ce que peu risquaient. Véron raconte, dans ses *Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris*, que M. de Montrond, entrant dans le salon de Thiers, place Saint-Georges, au soir d'une crise ministérielle, lui avait dit avec un air presque officiel :

— Eh bien ! Je sors des Tuileries, tout est arrangé. Vous prenez la place de Louis-Philippe, mais à condition que le roi devienne votre premier ministre.

Thiers, raconte Véron, ne savait trop s'il devait rire ou se fâcher. Il dut rire enfin (2).

La disparition de M. de Montrond ranime les sentiments, les regrets qu'avait suscités, six ans auparavant, celle de Talleyrand. Mignet écrit à Thiers :

Dis à ces dames qu'elles ne verront plus un des hommes les plus spirituels de ce temps et de tous les temps. Le pauvre Montrond est mort ce matin. Ferrus qui sort de chez moi vient de me l'annoncer. Il est mort entre ses bras et ceux de M. de Broglie qui l'a beaucoup assisté dans ses derniers moments. Quoiqu'il eût bien décliné il a conservé

(1) Le comte Walewsky était alors le plus fameux Lion. Il était lié avec Rachel. Cf., pour plus de détails, la note p. 335.

(2) Véron, *Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 422.

son esprit jusqu'au bout. Ayant su qu'un de ses neveux avait remporté un prix, il a demandé quel prix — on lui a répondu que c'était un prix d'encouragement. — S'il y avait un prix de découragement, a-t-il ajouté, je pourrais maintenant concourir.

Il a parlé de toi avec un tendre attachement. Il avait du très bon que la position qu'il avait prise dans le monde l'avait forcé de cacher, mais n'avait pas pu étouffer. Il a vu un prêtre qui lui a demandé si au moins il n'avait pas été impie. — Je ne suis pas un sot, lui a-t-il répondu et j'ai toujours vécu en bonne compagnie. — Mademoiselle Hamelin avait voulu le lui amener de très bonne heure et il a dit à Ferrus : quand vous verrez que tout est fini, vous le ferez venir, vous me direz alors, ajouta-t-il en citant un vers de Voltaire : *En quel lieu voulez-vous Monsieur qu'on vous enterre?* Il ne restera bientôt plus personne du siècle dont il avait conservé la grâce et l'esprit. Je suis attristé de cette mort quoique je m'y attendisse. Je t'embrasse et à bientôt.

M.

18 octobre 1843.

***

Les anciennes relations de Lamartine et de Thiers n'avaient pas été reprises. Lamartine, devenu un homme politique, se tenait délibérément et constamment à l'écart des partis et de leurs chefs. Il méditait une politique nouvelle, réformatrice à l'intérieur, pacifique à l'extérieur. C'était le contraire de la politique de Thiers, qui voulait ne rien changer à l'intérieur et agir à l'extérieur. Le pacifisme de Lamartine indignait Duvergier de Hauranne :

A propos de rêverie, écrit-il le 21 juillet 1842, avez-vous lu l'incroyable discours de Lamartine à Mâcon? C'est une *harmonie* en faveur de la paix, et de la politique actuelle. C'est de plus une injure jetée à tous ceux qui, comme vous et moi, croient et disent que la

France n'occupe pas dans le monde le rang qui lui appartient. Nous sommes vraiment bien récompensés de nos efforts de 1841. Heureusement, il ne se trouvera parmi nous personne qui ait envie de recommencer.

En 1843, Lamartine publie son programme : « Quel incommensurable et absurde galimatias! » s'écrie Duvergier de Hauranne. Il est probable que Thiers ne pense pas autrement. Mais il se tait. Il ménage Lamartine. Sans doute il considère son génie. Orateur, il sait apprécier la force oratoire : celle de Lamartine est grande, il le sait, et ne désespère pas de parvenir à en régler l'emploi.

L'un et l'autre étant opposés au ministère Guizot, il était naturel de chercher quelque formule d'accord. En février 1843, un jeune inconnu, ami de Lamartine, semble-t-il, eut l'idée de s'improviser diplomate entre eux deux et de préparer un rapprochement. Il fit une première démarche auprès de Thiers. Lamartine, l'ayant apprise, désavoua aussitôt le jeune homme par un mot courtois adressé à Thiers.

Monsieur et cher confrère,

J'apprends qu'un jeune étranger est allé ce matin vous répéter officieusement de soi-disant paroles de moi pouvant ressembler à des insinuations politiques. Je me hâte de vous prévenir qu'il n'avait pour cela ni titre ni autorisation. Tout ce qui aurait l'apparence d'une intrigue serait aussi indigne de vous que de moi. Je lui sais gré de m'avoir confessé sa faute puisqu'elle me fournit l'occasion de vous renouveler l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Paris, 19 février 1843.

Thiers répondit avec une courtoisie peut-être plus accentuée encore :

Monsieur et cher collègue,

J'ai vu en effet ce jeune étranger qui se disait porteur de paroles de votre part. Je l'ai reçu parce qu'il se pré-

sentait en votre nom; je l'ai écouté parce qu'il ne me disait rien qui fût indigne de vous ou de moi. Mais je ne lui ai rien répondu parce que je ne réponds jamais rien aux intermédiaires. Je le lui ai même déclaré. Du reste je m'applaudis comme vous de cette occasion de vous renouveler l'assurance de mes anciens sentiments.

Dimanche 19 février 1843.

L'attitude politique de Lamartine gênait Thiers. Il y avait là une force, il le sentait, et cette force il ne la comprenait pas. Il ne savait pas (personne ne savait, Lamartine lui-même ne savait pas) où ce poète prétendait en venir. Il voulut tirer au clair ce cas étrange, unique. Un jour de mars 1844, il demanda un entretien à Lamartine, et l'emmena dans un bureau du Palais Bourbon où il avait fait allumer un bon feu.

— Il faut, lui dit-il, que l'incertitude cesse entre nous. Vous faites de l'opposition, j'en fais aussi. Ne pourrions-nous pas nous entendre?

— Je ne le peux pas, répond Lamartine. Il y a opposition et opposition. La vôtre ne ressemble pas à la mienne. Soyons donc séparés par nos principes.

Thiers insiste.

— La paix, dit-il, je la souhaite comme vous.

— Et moi, réplique Lamartine, je déplore que la guerre soit tôt ou tard inévitable.

— Pourquoi! Quels sont donc vos principes?

— Je vous les dirai à la tribune. Nous entendrons-nous sur la réforme de l'élection? sur le remaniement des lois sur la presse? sur la révision de la loi sur les fortifications? Nous entendrons-nous sur la politique étrangère? Vous avez voulu nous séparer du continent. Il fallait s'y préparer des alliances.

— J'ai voulu pour mon pays une politique indépendante.

— C'est là votre erreur. Savez-vous ce que c'est qu'une politique indépendante? C'est l'isolement, et qu'est-ce que l'isolement, si ce n'est la faiblesse?

— Que réclamerez-vous au nom de la démocratie?

— Je vous le dirai à la tribune. A l'heure qu'il est, je pourrais saisir le ministère aux applaudissements des légitimistes et des républicains, aux acclamations de la France.

— Sans doute. Mais pensez-vous que je n'aie pas, moi aussi, une grande force ?

— Vous avez derrière vous une partie considérable du parlement. Derrière moi, j'ai le pays (1).

Lamartine ne laissa pas de faire usage de cette liberté qu'il avait voulu garder. En 1845, un projet de loi relatif aux fortifications de Paris étant venu en discussion, il parla ardemment contre cette loi, qui était l'une des grandes pensées de Thiers, et sa fierté. Lamartine trouvait militairement inutile, et politiquement dangereuse, cette armure dont la ville s'entourait pour défier l'Europe. « Nous sommes toujours en 1792, disait Thiers, et l'Europe nous menace toujours. — Cinquante ans ont passé depuis 1792, disait Lamartine, et personne ne menace la France... » L'altercation fut vive, si vive que Lamartine constitua des témoins et demanda des explications. Elles furent données, et l'incident clos sans aigreur.

*
* *

Cependant Thiers prépare la publication de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Dès l'automne 1844, il imprime : trois volumes paraîtront d'un coup. Toute la France intellectuelle est dans la confidence de son travail. Il veut qu'on s'en occupe, qu'on l'attende, et l'attente a bientôt la vivacité qu'il souhaite. En octobre 1844, Sainte-Beuve annonce la nouvelle dans ses *Chroniques* de Lausanne. En novembre, il donne des détails :

L'Histoire du Consulat s'imprime toujours... Les prix qu'on paye pour cette histoire semblent fabuleux. Il paraît bien que, sans exagération, on la lui paye *cinq cent mille francs;* il en a déjà reçu, dit-on, la moitié.

Ces grands prix, nouveauté dans les mœurs, provoquaient une sorte de stupeur, admirative, jalouse, frondeuse, nuancée de toutes manières. Lamartine ne venait-il pas de conclure

(1) Cette conversation a été rapportée par Dargand, l'ami de Lamartine, et reproduite dans le livre de M. Jean des Cognets sur *la Vie intérieure de Lamartine*, p. 316.

un autre fabuleux marché? Ruiné, il avait dû vendre l'ensemble de sa production, passée, présente, à venir, et par ce marché du diable sauver Milly et Saint-Point. Chateaubriand, vieux et pauvre, s'indigna. On le sut, et l'indignation devint de bon ton. Elle gagna jusqu'à Thiers. Sainte-Beuve en témoigne dans ses *Chroniques :*

Thiers, écrit-il, indigné de ce débordement, disait l'autre jour que s'il n'était pas lié par des traités pour cette histoire à écrire, il briserait sa plume de dégoût et de honte, de voir la littérature descendre si bas.

Mais il a signé, le traité qui le lie l'enrichira inexorablement jusqu'à la mort.

Cependant, Thiers et son éditeur préparent leur publicité. Dès janvier, le premier volume est terminé, et tenu en réserve pour être lancé avec les deux suivants. Il est probable que Sainte-Beuve le reçut en communication. D'où ce billet :

Ce samedi 11 janvier.

Monsieur,

Je voulais avoir l'honneur aujourd'hui d'aller vous voir à deux heures, j'en ai été empêché à mon grand regret. Ce n'est que demain que je vous reparlerai de votre beau volume complètement lu et entièrement admiré. L'impression que j'en ai reçue est bien vive, monsieur. Croyez à ma reconnaissance pour votre aimable confiance et agréez mes bien humbles respects.

En mars, rumeur nouvelle : les Américains, dit-on, avaient reçu le texte pour le traduire ; abusant du dépôt, ils impriment une contrefaçon... C'est la dernière manœuvre de ce savant lancement. En avril, le livre paraît et le succès est prodigieux. Cette histoire, cette légende, dont les souvenirs brûlent encore, Thiers, par son abondant et calme récit, semble lui conférer la vérité, la tranquillité, le recul et le style de l'histoire. Vieux et jeunes, tous s'émeuvent. Le timide Ballanche, l'admirateur et serviteur constant de madame

Récamier, remercie Thiers au nom de la dame. A côté d'elle, et s'effaçant un peu pour décerner l'éloge, on devine Chateaubriand :

... Permettez-moi, monsieur, et très honoré confrère, de remplir une sorte de devoir à votre égard, pour lequel je suis en retard, depuis bien longtemps.

Madame Récamier, qui est assez habituellement souffrante, et qui est réduite, en ce moment, à attendre tristement de rentrer dans la pleine jouissance de la vue, se fait lire, autant qu'elle peut, les livres nouveaux qui méritent le plus d'attirer l'attention. Vous comprenez qu'elle a toujours mis en première ligne votre belle *Histoire du Consulat et de l'Empire*, et que toujours son empressement devance la publication de chaque volume. Elle vous sait un gré infini de la reporter vers un passé qui l'avait quelquefois tant agitée, et dont le souvenir, rendu si vivant par vos récits, a, pour elle, l'heureux pouvoir de la distraire dans ses ennuis et même dans ses souffrances. Des amis, qui partagent son intérêt et son admiration, vous savent également gré de cette puissante distraction.

Madame Récamier n'eût certainement pas hésité à vous adresser ses remerciements, mais elle ne pouvait savoir le prix que vous attacheriez à son suffrage. Elle s'est bornée à me recommander de vous en instruire lorsque l'occasion s'en présenterait à l'Académie. Je ne l'ai point oublié, mais l'occasion ne s'est pas présentée encore ; ne soyez donc point étonné si je saisis avec quelque empressement celle qui s'offre à moi aujourd'hui.

Jeudi matin.

Les souvenirs sont partout, aux anciens confondus avec leur âme même, aux jeunes une ivresse et un enchantement. En juillet 1845, Barthélemy-Saint-Hilaire, qui n'a pas trente ans, raconte à Thiers les traditions qui l'entourent et qu'il recueille à Cannes où il se trouve :

La côte est ici toute pleine des souvenirs du grand homme, comme si c'était hier qu'il y eût débarqué. Voici la place au golfe Juan où il s'est assis avec Bertrand à ses côtés. Il a dit telle chose, il a accepté tel rafraîchissement. A Cannes voici le petit tertre où il s'est arrêté près de la route. Le prince de Monaco, dont les équipages passaient en ce moment, a dû venir lui parler et Napoléon l'a entretenu une demi-heure; il a demandé des rations pour 6.000 hommes afin de faire croire à une armée; et ils n'étaient que 300. A Grasse voilà le mamelon avec une perspective magnifique où il a déjeuné : c'est Roquevignon. A Saint-Vallier voilà l'arbre où il s'est reposé un instant. Dans les montagnes, voici la route vieille qu'il a suivie, etc., etc., etc. Partout, ce souvenir, l'admiration, le respect : et pourtant le pays ne l'a jamais aimé : en 1814 et en 1815 il était légitimiste, comme il l'est encore aujourd'hui. On n'en va pas moins relever par souscription la pyramide qu'à la seconde Restauration les Autrichiens ont renversée au golfe Juan.

L'engouement est si fort que le jugement de Sainte-Beuve même hésite. Prenons-le dans ces *Chroniques* de Lausanne où, protégé par l'anonymat et la distance, il s'amuse à dire tout le vrai.

L'intérêt du sujet est grand, écrit-il, et l'historien a rempli tout ce sujet par sa lucidité parfaite, par son impartialité élevée et par l'innombrable quantité de notions précises et nouvelles qu'il a su combiner et conduire. Ce livre est en effet admirablement composé et *conduit*...

Il est vrai que c'est son éminente qualité. Mais Sainte-Beuve discerne aussi les ombres qui, d'année en année grandissantes, enseveliront enfin l'œuvre entière et l'abîmeront dans la nuit. Il note l'insuffisance du style, des caractères : Sieyès surfait, Fouché ménagé, Talleyrand affaibli, Pitt incompris... Absence de contour et absence de vie, c'est la condamnation d'une œuvre !

Citons le mot déférent par lequel Sainte-Beuve (n'oublions pas qu'il était alors candidat à l'Académie française) (1), faisait hommage à Thiers, en 1843, des deux premiers volumes de son *Histoire de Port-Royal.*

Ce 11 février.

En me hasardant à offrir ces deux gros volumes à M. Thiers, je ne me dissimule pas combien j'y suis demeuré loin de la marche simple, sévère et générale de l'histoire. N'ayant affaire qu'à un cloître et à des solitaires, c'est-à-dire à quelque chose qui n'est pas sur la grande route, j'ai cru pouvoir multiplier les sentiers, je me suis complu en une foule de détails. J'ai tâché du moins d'y être vrai et d'y reproduire l'esprit de l'époque, en y joignant des observations de morale plus générale et applicable à tous les temps. Ce serait un grand honneur et un vrai plaisir pour moi, que M. Thiers, y jetant quelque jour les yeux, voulût bien prendre idée de ce travail.

J'offre à M. Thiers l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Certes, Sainte-Beuve ne pourra jamais imprimer, comme Thiers fera plus tard avec une si amusante suffisance : Mon histoire est « connue et je puis dire, au moins par le nombre des exemplaires répandus, que mon siècle l'a lue. » Mais nous la relisons. Saint-Cyran, Racine, Arnaud, Du Guet, vous voici, et nous ne nous lasserons jamais de vous connaître! Essayons au contraire un volume de Thiers : il y a plaisir d'abord, la facilité nous porte. Mais cette facilité continue devient source d'ennui, et le volume nous tombe enfin des mains. Ces événements prodigieux que Thiers narre avec lucidité, des hommes les ont pensés, voulus, subis. Davout, Lassalle, Coignet, l'empereur Corse, où sont-ils ? Thiers disserte, l'homme est absent, l'œuvre est vide et montre sa débilité (2).

(1) « J'ai contre moi Hugo, Thiers », écrit Sainte-Beuve à madame Juste Olivier le 7 février 1844. Il fallait donc être attentif de ce côté.

(2) Citons pourtant quelques lignes d'Anatole France qui relisait l'histoire de Thiers en 1887, et la jugeait avec indulgence. « On dit, écrit-il,

Qui lui dira la vérité? Les bons juges la connaissent, et s'expriment dès le premier instant comme nous ferions aujourd'hui. Le 6 avril 1845, Barante, écrivant à son frère, discerne tous les défauts : la surabondance du détail stratégique, la faiblesse des caractères.

Les jugements sur les hommes ou sur les actes sont ou nuls ou sans force ni profondeur ; car M. Thiers n'a point en lui ce sentiment du bien et du mal, qui donne le besoin de juger, il lui suffit d'expliquer comment les choses étaient, comment les faits se sont enchaînés et succédés... Telles ont été mes premières impressions, puis je me suis mis, comme c'est assez ma coutume, dans le sens de l'auteur; et j'ai joui des qualités qui lui sont propres, sans lui en demander d'autres.

Cette disposition heureuse lui permet d'être aimable sans trop mentir, et de louer en écrivant à Thiers « tant de clarté, un langage si calme, si naturel, une haute raison planant sur les faits, une impartiale justice sur les personnages... » Quant à madame de Rémusat, elle ne s'arrête pas aux bagatelles de la porte. « J'ai l'âme ravie », déclare-t-elle. »

Il faut plaindre les auteurs. Qui laissera entendre à Thiers que son œuvre n'est pas un chef-d'œuvre? que sa peinture de Napoléon n'est pas satisfaisante; qu'en idéalisant son héros, d'une part il le dessert, car il l'affaiblit; d'autre part, il rend mauvais service à la France, car il contribue à exalter un engouement populaire dont les périls peuvent être devinés? Thiers a des amis qui voient clair, et pensent ce qu'ils ne disent pas. Il s'en doute, il soupçonne certaines résistances, il est prévenu par les silences sinon par les propos, et il en dit un mot à Duvergier de Hauranne qui lui écrit cette belle page où il y a des lueurs de vrai :

Vous avez tort, mon cher ami, de croire que Rémusat

que les lecteurs de ces ouvrages ont diminué depuis dix ans; je suis disposé à le croire; mais il est certain qu'ils sont nombreux encore... » Il a rouvert ce livre de jeunesse et il s'est attaché à sa lecture. « J'avoue que j'ai été entraîné et qu'il m'a fallu aller jusqu'au bout. On est emporté comme sur un fleuve dont le cours est égal, dont les bords sont unis ». Cette indulgence date de trente ans déjà.

n'a pas lu votre livre. Quand il m'a écrit, le cinquième volume n'avait pas paru et il m'a parlé du quatrième en homme qui le connaissait bien et qui en était extrêmement satisfait. Seulement il trouve comme moi que vous aimez un peu trop la personne de Napoléon et que votre portrait est flatté. Au reste je savais parfaitement d'avance que, sur le caractère de Napoléon, nous ne serions pas tout à fait d'accord. Vous l'admirez et vous l'aimez. Je l'admire et ne l'aime pas. Vous croyez qu'il avait un bon cœur et une belle âme ; je crois qu'il avait une grande âme et très peu de cœur. Vous citez des actes de bienfaisance qui l'honorent ; n'avez-vous pas rencontré, notamment dans les mémoires de madame de Rémusat, des traits d'égoïsme qui sont révoltants. Je vous dirai au surplus (et vous savez que je ne suis pas complimenteur) qu'au moment même où je vous lis je partage presque votre impression, tant je me sens entraîné. C'est ensuite et par réflexion que mon sentiment personnel reprend le dessus. Peu importe, d'ailleurs, votre prédilection pour la personne de Napoléon pourvu que vous jugiez sévèrement les fautes politiques. Or, à cet égard, il n'y a point de reproches à vous faire bien que vous soyez encore sur le beau revers de la montagne. Mais avant de finir j'espère que vous me donnerez la satisfaction de voir rudement flageller l'école plate et servile qui, née sous l'Empire, fleurit encore aujourd'hui aux Tuileries, à la Chambre des pairs et ailleurs. On ne saurait, à mon gré, éprouver trop de mépris pour ces mannequins galonnés qui, toujours prosternés devant le maître, ne s'étudiaient qu'à servir ses goûts, qu'à développer ses passions, qu'à aggraver ses défauts : pour qui il n'y avait au monde ni bien ni mal, ni juste ni injuste, et qui pour gagner une gratification ou un grade, auraient fait fusiller leur ami. Le plus grand reproche moral qu'on puisse faire à l'empereur c'est d'avoir donné naissance à ces reptiles, et de les avoir gorgés. Sur ce point nous sommes certainement d'accord, et je sais que vous détestez, que vous méprisez les plats autant que

moi. Tout ce que je vous demande c'est, à l'occasion, de ne pas les épargner.

Terminons ce courrier d'auteur par une lettre de Lamartine :

Mon cher et illustre confrère,

Votre livre m'arrive précisément au moment où j'emballe mes provisions d'esprit pour un long été. Ce sera la meilleure et la plus nourrissante. L'obligeance avec laquelle vous voulez bien me l'offrir y ajoutera un prix de cœur. Personne, vous le savez, n'a plus de goût que moi pour la belle lumière grecque et pour l'intelligence attique de votre esprit et de vos ouvrages. Quand j'ai combattu quelquefois votre politique étrangère, c'était toujours avec réserve de ce penchant et de cette partialité pour l'écrivain. Je préserverai avec soin ces sentiments des éclaboussures de tribune, et je fais des vœux bien vifs pour, qu'une fois cette dernière lutte sur les fortifications passée, nous nous retrouvions à la Chambre comme à l'Académie et en histoire, ce que nous étions l'un pour l'autre en 1829.

Recevez avec mes remerciements, mon cher et illustre collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Paris, avril, 45.

***

En novembre 1845, un incident s'élève entre Thiers et Lamartine. Lamartine publie un manifeste politique très dur pour le parti dont Thiers est chef. Lamartine respecte la politique des légitimistes qui veulent, par une troisième restauration, « rendre le sol solide sous les pas tumultueux de la liberté ». Il admet le point de vue des conservateurs qui veulent le *statu quo*, « vivre en repos, et faire paisiblement leurs affaires » ; il comprend la revendication des radicaux qui veulent « restituer à tous la souveraineté ». Mais il ne peut ni

respecter, ni admettre, ni comprendre la politique de ces opposants constitutionnels, de ce parti qui n'est « qu'un vieux mouchoir troué, sans ampleur ni couleur ». Duvergier de Hauranne lit ce factum, et bondit :

Ce 23 novembre 1845.

J'ai lu hier soir l'impudent manifeste de M. de Lamartine. J'en suis encore tout en colère, et, si j'avais été à Paris je n'aurais laissé à personne le plaisir de le mettre en pièces. J'espère que Merruau s'en sera bien acquitté, et j'attends avec quelque impatience le *Constitutionnel*. Quant à vous, ce n'est pas dans la presse, c'est à la Tribune que vous devez dire son fait à ce misérable charlatan. Depuis que M. Guizot l'a accablé de mépris, il le ménage et le caresse. Jusqu'ici vous l'avez épargné et il vous injurie.

La rage de M. de Lamartine prouve d'ailleurs surabondamment combien la dernière campagne a été bonne. C'est une raison de plus de persévérer dans cette voie, et d'unir définitivement le centre gauche et la gauche modérée. Si quelques pointus veulent refaire avec M. de Lamartine l'ancien parti social, à eux permis. Ils seront cinq ou six, et nous serons cent vingt.

Duvergier ajoute en post-scriptum :

Le *Constitutionnel* arrive, et je n'y trouve pas une ligne en réponse à M. de Lamartine. J'espère qu'il recule pour mieux sauter. Autrement il faudrait croire à quelque *anguille sous roche*.

Dix jours passent et le *Constitutionnel* n'a pas répondu, n'a pas même mentionné ce manifeste que les *Débats*, journal de M. Guizot, ont malicieusement, longuement reproduit. L'abstention est singulière. Thiers épargne donc toujours Lamartine? Le 29 novembre, Duvergier insiste :

Pourquoi ce silence du *Constitutionnel?* Les journaux

anglais citent avec enthousiasme le manifeste de Lamartine. Un journal du *Cher* en cite, par ordre sans doute, tout ce qui concerne Thiers, et fait remarquer que le *Constitutionnel* n'a rien répondu. Il faut saisir cette occasion et mettre M. de Lamartine au défi de répéter à la tribune ce qu'il imprime à Mâcon.

Le silence du *Constitutionnel* nous étonne comme il étonnait Duvergier de Hauranne. Le journal était sous la surveillance étroite, exigeante de Thiers ; s'il se taisait, Thiers l'avait donc voulu. Y avait-il « *anguille sous roche* ? » Ce que nous savons, c'est que Lamartine, le jour même où il publiait son manifeste, avait écrit au comte Monier de la Sizeranne, son ami et l'un des partisans de Thiers, un mot qui était fait pour être montré. Il y disait :

Personne n'a plus de goût, d'esprit et de cœur que moi pour votre ami politique, M. Thiers. Je suis obligé de résister à un vif entraînement naturel pour combattre l'alliance de l'opposition avec lui. Mais la logique doit commander les sentiments.

Je lis le cinquième volume de l'Histoire de M. Thiers avec une sérieuse admiration. Dites-le lui, si vous le voyez. Il se trompe s'il me croit ennemi. Je ne suis qu'adversaire, et souvent à regret.

Thiers entendit la nuance — Lamartine avait attaqué son parti, non sa personne. Il fut sensible à cette caresse — disons-nous à cette ruse ? Il ne voulut pas attaquer Lamartine lui-même dans son journal. Jusqu'au 29 novembre le *Constitutionnel* ignorera le manifeste du 19. Le 30, il reproduit une réponse que le *Siècle* vient d'imprimer. Une note précède la reproduction et l'explique : « Nous n'avons pas encore entretenu nos lecteurs d'un article de M. de Lamartine paru il y a déjà quelque temps... » Le ton demeure réservé, Thiers et Lamartine ne se heurteront pas en public.

XIII

THIERS ET LA QUESTION RELIGIEUSE — LETTRE DE MIGNET SUR LA RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. — LES MARIAGES ESPAGNOLS. LETTRES DE COUSIN, DE MIGNET. — LETTRE DU COMMANDANT HAILLOT SUR LA FRANCE ET L'EUROPE. — THIERS ET TURENNE. — ÉLECTIONS CONSERVATRICES EN 1846. — L'ASSASSINAT DE LA DUCHESSE DE PRASLIN. — LETTRES DE MADAME DE RÉMUSAT, DU MARÉCHAL BUGEAUD. — LETTRES ATTRISTÉES DE VIVIEN ET DE THIERS. — MERRUAU PRÉVOIT UN BOULEVERSEMENT POLITIQUE. — UNE LETTRE DE GEORGE SAND.

Guizot gouverne toujours. Thiers, Duvergier de Hauranne, Mignet surveillent les événements.

Conflits à l'intérieur : l'Église attaque l'Université et veut acquérir le droit d'enseigner. L'Université contre-attaque, elle réclame le maintien de son monopole, elle dénonce l'esprit des institutions religieuses. Thiers est avec l'Université. Rapporteur de la loi de 1845 sur l'enseignement, il déclare que l'Université a pour mission de maintenir, d'enseigner l'esprit de la Révolution française. Un prélat vénérable, un gallican octogénaire, le cardinal de la Tour d'Auvergne, lui écrit une lettre désolée : « Contrairement à votre intention, sans doute, votre rapport sur le projet de loi d'enseignement secondaire a blessé la religion au cœur; et, si elle n'était la fille du ciel, le coup que ce rapport lui a porté l'aurait frappée à mort... » Thiers lui répond :

Je serais désolé si mon rapport avait pu nuire à une religion que je respecte profondément, et dont je souhaite ardemment le maintien parmi les hommes. Mais je n'ai pas un tel pouvoir. Si ce rapport a nui à quelqu'un, c'est à ceux qui abusent du nom de la religion, pour attaquer des institutions respectables et nécessaires dont la France ne peut se passer, et que pour ma part je regarde comme un devoir de défendre. Je ne voulais pas faire, et suis certain de n'avoir pas fait autre chose.

*
* *

Conflits à l'extérieur : Guizot a beau s'efforcer d'apaiser les événements, il ne peut supprimer les mauvais souvenirs, il ne peut empêcher que la politique, que les sentiments français ne se heurtent dangereusement à la politique, aux sentiments anglais. En Afrique, nous touchons la frontière marocaine : l'Angleterre s'en inquiète. En Océanie, nous assumons le protectorat des îles Marquises, l'Angleterre s'en irrite. Sur les mers, l'Angleterre exerce un droit de visite pour interdire aux navires marchands le commerce des noirs. Ce droit, la France l'exerce aussi ; une conférence internationale l'a conféré aux flottes de toutes les puissances. Mais nos marins sont susceptibles ; ils s'irritent. Et ces inquiétudes, ces irritations multipliées, semblent bien près de jeter les deux pays dans la guerre.

La guerre, écrit Mignet en septembre 1844, ne me semble comme à toi qu'ajournée... Il suffit d'un incident pour la faire éclater et comment espérer qu'avec deux marines montées l'une contre l'autre et avides d'en venir aux mains, qu'avec une guerre qui menace de se prolonger dans le Maroc et qui irrite à un si haut point l'orgueil anglais, qu'après les brutalités employées précédemment dans l'exercice du droit de visite, il ne surviendra pas quelqu'un de ces incidents — lorsqu'il y a des causes de guerre et des intentions de paix comme en 1830 on peut être rassuré. Les dispositions surmontent les faits

et les arrangent. Mais lorsque les cœurs sont irrités et inclinent à rompre comme aujourd'hui, la guerre est à redouter même sans cause, surtout entre deux peuples également fiers, dont l'un est brave et l'autre est résolu. Je suis donc porté à croire que la lutte n'est pas évitée pour longtemps.

Quel en sera le succès ? Mignet a bon espoir, et ses considérations ont de l'intérêt :

Les succès passés sont bien souvent une cause de présomption, d'imprudence et de revers. Les Anglais me paraissent un peu là. Il me semble d'autre part que notre marine et notre armée ont acquis des qualités qui leur manquaient. Nous sommes, ou pour mieux dire, nous avons été jusqu'à présent, un peuple impétueux et irrésistible mais peu persévérant. Nous ne durions pas. Nous avions le dessus d'abord, par le courage, et le dessous ensuite, par la lassitude. J'ai vu avec plaisir et avec espoir que nos troupes avaient gagné en froideur et en solidité. Le peuple de 1830 valait mieux que celui de 1789, il ne serait pas impossible que l'armée eût fait un progrès analogue. Je le souhaite ardemment, mais je ne voudrais pas que rien fût hasardé sur de pareilles espérances. L'événement seul peut prouver si nous avons plus de caractère que nos pères, et c'est par le caractère qu'on l'emporte à la longue.

*
* *

L'affaire des mariages espagnols éclate au printemps de 1846. La donnée en est simple : à l'occasion de mariages princiers, la politique française et la politique anglaise se heurtent en Espagne. Guizot résiste et l'emporte. L'infante épousera le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe. Guizot avait exactement appliqué les principes que Thiers avait énoncés au Roi dans une lettre de 1836 : la France doit assurer son influence en Espagne, avait-il écrit ; elle doit l'assurer contre l'Angleterre

même. En 1846, Guizot réussit ce que Thiers a manqué. Thiers devrait le soutenir; il l'attaque, et le *Constitutionnel*, son journal, s'engage à fond.

Cousin, visiblement inquiet, écrit à Thiers :

... Mignet a dû vous répondre, mon cher ami, après une conférence que nous avons tenue. Le temps est affreux, et vous revenez le 1er novembre, c'est-à-dire, dans quinze jours. Réellement il est sage de vous attendre. J'ai laissé Mignet décider, et j'adhère à sa décision, bien malgré moi, car je suis impatient de causer avec vous de la nouvelle situation qui se prépare, grâce à l'attitude extrême prise par le *Constitutionnel* dans les affaires d'Espagne. Mon avis était de ne pas admirer, de s'affliger, de la rupture d'une alliance nécessaire, de rapporter les divers bruits, et d'attendre. Au lieu de cela, le *Constitutionnel* va tout aussi loin que le *National*, et si loin que notre excellent et honnête ami Chambolle trouve cette politique avilissante, et se perd dans le vague. Malheureusement personne n'a oublié que la veille du mariage, le *Constitutionnel* annonçait que le gouvernement n'oserait, et qu'il reculerait à la première menace de l'Angleterre; et le lendemain il lui demande de reculer. Que m'importerait s'il ne s'agissait que du *Constitutionnel* mais vous êtes derrière et aussitôt que vous êtes à cette extrémité, M. Guizot étant à l'autre, une position intermédiaire devient possible.

Vous concevez que le dénouement de la difficulté sera l'éloignement de M. Guizot, comme le nôtre a terminé les embarras de 1840. Mais on ne se jettera pas dans les bras du *National*. M. Molé est redevenu possible; je dis plus : il est le maître de la situation, si elle dure; et elle durera quand même la reine deviendrait grosse (1). Même alors, l'Angleterre ne pardonnera pas à M. Guizot, et il périra pour avoir suivi le roi comme nous avons péri en 1840

(1) Si la reine Isabelle était devenue grosse, l'Infante, héritière indirecte, aurait perdu son rang, et l'Angleterre se serait désintéressée de son mariage.

pour l'avoir suivi dans les folies de 1839 (1).— J'ai été avec Mignet faire visite à Champlâtreux (2). Nous y avons trouvé lord Harvey, qui reste avec lord Normandy. Lord Harvey m'a demandé votre opinion. Je ne la lui ai pas cachée, ni la mienne non plus. M. Molé pense comme nous, mais en douceur. Il serait curieux qu'il fût appelé à rétablir l'alliance anglaise.

Mignet se porte à ravir. Il est rajeuni de cinq ans, moi je suis vieilli de dix. J'ai pris bien des cheveux gris pour faire la cour à ma belle voisine, au moins pour mon compte. Je lui parle de vous, mon cher, je vous sers de mon mieux. Elle raffole de vous. Je raffollerais volontiers d'elle, si elle et moi nous avions dix ans de moins. Et puis elle est terriblement sourde, et je crie parfaitement quand on ne m'en prie pas; mais dès qu'on exige que je le fasse, je n'ai pas de voix. Tel est mon heureux caractère.

Au revoir et à bientôt. Mettez-moi aux pieds de ces dames et aimez-moi toujours un peu. Mille tendresses vieilles et nouvelles.

V. Cousin.

Bellevue, 15 octobre.

Mignet opine de même, il écrit :

Le ministère du 29 octobre (3) peut être exposé dans cette crise comme le fut le ministère du 7 mars dans la crise de 1840. M. Molé, qui paraît se mettre bien avec les whigs et qui reçoit lord Normandy à Champlâtreux, sera chargé de la réconciliation. Voilà ma conjoncture qui est fondée sur l'expérience des caractères et les souvenirs du passé, et que les événements démentiront peut-être.

(1) L'engouement pour Méhémet-Ali, que le roi avait partagé, et qui était antérieur à la constitution du ministère Thiers. (Mars 1840.)

(2) Résidence de M. Molé.

(3) 29 octobre 1840, date de la constitution du ministère que Guizot dirigea.

Ainsi Thiers, quoiqu'il advienne, manque le but. Si même il obtient la chute de Guizot (il ne l'obtiendra pas), ce n'est pas lui qui se saisira du pouvoir.

Au cours de cette intrigue, Thiers, moins patriote alors que partisan, avait lié partie avec des parlementaires anglais pour lutter contre Guizot, c'est-à-dire contre la politique de l'Etat français. Panizzi lui servit d'intermédiaire. Ses lettres à Panizzi ont été publiées (cf. *The life of Anthony Panizzi*, by Louis Fagan, 1880), et Thureau-Dangin en a fait état dans son *Histoire de la Monarchie de Juillet*. On aimerait à lire les lettres de Panizzi. Elles ont disparu. Thiers ou ses héritiers les ont supprimées.

*
* *

Cependant Thiers continuait de représenter à la tribune le sentiment national, d'en soutenir les intérêts. En 1846, il prononça deux discours très étudiés sur la marine. Il se faisait alors aider par des techniciens qu'il choisissait lui-même, et qu'il choisissait bien. L'un d'eux était un officier du génie, le commandant Haillot. Une lettre de cet officier nous paraît digne d'être imprimée, tant pour les idées qu'elle exprime que pour l'énergie de l'accent. Cette fois encore nous entendons la douleur de la vieille France militaire contenue et étouffée par l'Europe coalisée.

Strasbourg, 12 juin 1846.

Monsieur,

Merci, mille fois merci de votre bon souvenir et de votre obligeante lettre; ne me reprochez pas, monsieur, de ne pas vous avoir écrit, comment aurais-je osé me le permettre quand je vous voyais occupé des plus hauts intérêts de l'Etat, et surtout de l'honneur de la France et du nom français.

Vos beaux discours, si vrais, si palpitants d'intérêt, ont fait vibrer le cœur de l'armée et de ce qui reste encore de la grande nation; non il n'est pas dans nos destinées de végéter péniblement sous l'influence de l'étranger. On n'a

pas voulu vous comprendre, monsieur, lorsque vous parliez d'imiter l'exemple laissé par le grand Frédéric, mais l'armée vous a applaudi, elle sent vivement que son organisation est vicieuse, elle a la conscience de ce qu'elle peut et doit être. Si nos forces disponibles au lieu d'être éparpillées étaient réunies en un seul faisceau et toujours prêtes à marcher au premier signal, la France reprendrait en Europe une prépondérance qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Une politique adroite nous donnerait bientôt des alliés intéressés à marcher sous notre bannière. Je ne vous parlerai pas de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Pologne, vous en concevez la raison ; mais le Piémont et l'Italie sont mal à l'aise du voisinage de l'Autriche. La Confédération germanique renferme dans son sein plus d'un élément de discorde et de dissolution, le joug de la Prusse pèse sur le midi de l'Allemagne ; la Saxe a des humiliations à venger, la Bavière et le Wurtemberg se targuant de leur titre de royaume se trouvent trop à l'étroit, il n'est pas de petit état de la confédération qui n'aspire à englober un plus petit que lui. — Que d'amours-propres à exploiter. — Les provinces rhénanes sont loin d'être prussiennes, elles ont la prétention de vouloir former un royaume à part, c'est une ambition à flatter pour le moment ; le Danemark, notre fidèle et dernier allié, voudrait une compensation pour la Norwège qu'elle a perdue. La Hollande renoncerait à des prétentions sur la Belgique si on la laissait s'étendre jusqu'aux bouches de l'Elbe, etc., etc.

Mais, que fais-je, j'oublie que je parle à Monsieur Thiers.

Je ne vais pas aussi vite que je le voudrais dans la rédaction des notes que vous avez bien voulu me demander. Depuis la nomination de M. Drière (dont je m'abstiendrai de vous parler parce qu'il a été mon colonel), je suis chargé par intérim du commandement des pontonniers et nous sommes dans la saison de nos plus grandes occupa-

tions; mais je compte, monsieur, vous remettre pour la prochaine session un travail complet sur toutes les parties de notre organisation militaire.

Pénétré de l'admiration la plus vive pour votre noble caractère, vos belles qualités et vos grands talents, plein de reconnaissance pour vos bontés, permettez-moi, monsieur, de vous renouveler l'assurance des sentiments que je vous ai voués et croyez à mon bien sincère et respectueux attachement.

Votre tout dévoué,

HAILLOT.

Veuillez je vous prie présenter mes hommages respectueux à madame Thiers ainsi qu'à monsieur et madame Dosne.

P. S. — Je n'ose vous prier de me faire parvenir un exemplaire de vos derniers discours, mais je le désire vivement.

***

Nous trouvons dans les mémoires de la comtesse de Boigne une anecdote qui nous fait saisir sur le vif ces impulsions ambitieuses qui travaillaient Thiers, qui le tourmentaient, impulsions dont les allures sont parfois maladives, et dont on ne peut rencontrer les signes sans se souvenir aussitôt du bizarre individu dont il était fils.

Le mariage du duc d'Aumale est l'occasion de l'anecdote. La veille des noces, raconte la comtesse de Boigne, « il y avait eu un repas de gala à Saint-Cloud et dans ces occasions solennelles apparaissait un magnifique service de Sèvres, commencé par Louis XV, augmenté par ses successeurs et représentant les portraits des hommes illustres de l'histoire ancienne et moderne.

M. Thiers dînait à côté de madame Adélaïde. Il était depuis quelques moments penché sur son assiette, et se parlait à voix basse.

— Que dites-vous donc là? lui demanda-t-elle enfin.

— Ce que je dis!... Ce que je dis!... Je dis que voilà ce que

je devais être!... Voilà ce que je suis!... Voilà ce que je serai...

Et il lui présenta l'assiette sur laquelle était le portrait du maréchal de Turenne. Madame Adélaïde se mit à rire.

« Ne riez pas, c'est sérieux, très sérieux, ce que je vous dis là... » reprit-il, d'un ton assez bourru, et il ne prononça plus une parole tant qu'on resta à table (1). »

*
* *

L'étroite France électorale qui gouverne alors ne se laisse troubler ni par les agitations intérieures ni par les périls extérieurs. Aux élections d'août 1846 le ministère est vainqueur. « Bien que je connaisse seulement 230 nominations, j'en sais assez pour voir que nous sommes battus », écrit Duvergier de Hauranne. La défaite est sérieuse. Le ministère l'emporte, non seulement dans les bourgs pourris où s'exercent les influences, mais dans les circonscriptions même où l'opinion a assez de force pour se faire entendre. « Ce sont jusqu'ici les départements du Nord qui nous sont le plus défavorables », observe Duvergier. « Quel vent a donc soufflé par là? On n'achète pourtant pas Douai, Cambrai, Valenciennes comme un petit village de 150 électeurs. » Mignet voit de même et juge d'assez haut :

... J'ai traversé la France émue par la fièvre électorale. C'était le sujet de toutes les pensées et de toutes les conversations. J'ai appris bien des défaites qui m'ont chagriné. Celle de Floret est du nombre. Je ne m'y attendais pas du tout et ce sera pour lui un coup très pénible. Le pauvre général Laidet a également succombé et il perd, avec la députation, son existence. Il devient de plus en plus évident que le pays, quoiqu'il ait gagné sous certains rapports, qu'il ait plus de tenue et de persévérance, se laisse emporter à son défaut habituel et suit le courant du jour. Il veut jouir sans distraction et sans inquiétude. Il a aimé la liberté, puis la gloire, aujourd'hui

(1) *Mémoires*, IV, 343.

il aime le repos par-dessus tout. Après s'être épris des théories, s'être passionné pour la grandeur, il est livré irrésistiblement et avec la même fougue aux intérêts matériels. C'est de cela qu'il parle, c'est pour cela qu'il vote. De la Révolution, c'est le résultat qui l'occupe et l'agite. Le torrent doit suivre son cours jusqu'à ce qu'il s'écoule. Seulement il est utile de modérer son impétuosité par l'opposition, afin qu'il ne conduise pas à l'anarchie de la Révolution qui a conduit au despotisme, et aux conquêtes de l'Empire qui ont conduit à l'invasion de la France. Le parti légitimiste est expirant. Il perd partout, à Marseille, à Montpellier, à Toulouse. L'avenir n'est pas redoutable de ce côté. Nous verrons ce que le ministère fera de sa victoire qui est plus considérable qu'il ne s'y attendait vraisemblablement lui-même. Quant à toi, mon cher ami, sans manquer à tes devoirs de chef d'une opposition qui sera de plus en plus impuissante, mais qui pourra combattre les mauvaises directions et donner de salutaires avertissements, occupe-toi par-dessus tout d'achever ton Histoire. Termine ce beau monument que tu élèves à la gloire d'un grand homme qui a été bien coupable, et d'une grande nation qui ne veut plus être qu'une nation prospère. Sois sévère envers les passions et les excès qui nous ont dégoûtés de la grandeur, et fatigués jusqu'à l'épuisement.

*
* *

Il y a du très bon dans cette lettre de Mignet. Il prévoit, il craint le dégoût et le renversement. Ils vinrent comme il avait prédit.

Le calme apparent, la satisfaction, furent soudain détruits par un scandale qui atteignit gravement la haute aristocratie du régime.

Le maréchal Sebastiani, l'un des conseillers, l'un des amis du Roi, avait marié sa fille au duc de Praslin. La duchesse était une femme aimable et aimée. Thiers la connaissait, et un mot d'elle figure parmi nos documents. Le voici :

Mille remerciements de votre gracieuseté, dont je suis d'autant plus touchée que je suis décidée à la prendre pour une marque d'amitié. J'ai passé, grâce à vous, une siorée charmante hier avec ce pauvre Fouquet, et je vous le renvoie avec mille expressions de reconnaissance et d'amitié. J'achète ce livre pour Praslin où vous devriez bien venir le finir, monsieur, et vérifier que nous sommes plus près de Paris que ne le dit M. Clément,

Sebastiani PRASLIN.

Le 18 août 1847, la duchesse de Praslin fut trouvée assassinée dans sa chambre. L'assassin, c'était son mari qui voulait se défaire d'elle pour vivre avec l'institutrice de ses enfants. Il dut avouer, et on lui fit la grâce de lui donner un pistolet dans sa prison. Cette grâce, qui évitait un procès, augmenta le scandale.

Madame de Rémusat écrit à Thiers :

Monsieur, avez-vous vu semblable horreur ! Le jour, je vais, je viens, la nuit, je ne puis dormir, je vois devant mes yeux le corps hachée (*sic*) de cette chère et digne femme. Je la vois se débattant et succombant dans cette lutte. Je n'ai pas un doute sur l'assassin. Quelle vie de supplice il faut avoir eue pour en arriver à telle fin. Pauvres enfants élevés à méconnaître si brave mère et à aimer un assassin ! Je suis saisie de sentiments de haine, de vengeance, et je comprends la jouissance de voir torturer ses ennemis.

Dans quel siècle nous vivons, et cette Chambre des pairs se jugeant les uns après les autres et condamnant ses membres alternativement comme voleurs et meurtriers (1) !

C'était avec mes sœurs la seule femme avec qui j'eusse complète intimité et amitié. Je savais beaucoup de ses souffrances, j'en devinais beaucoup plus, mais la réalité dans ce monde va bien plus loin que les paroles et la pensée.

(1) Ceci est une allusion au procès de Teste et de Cubières, anciens ministres, et que la Chambre des Pairs condamna pour trafic d'influence.

Était-ce raisonnable d'attribuer à ce crime tout privé, tout passionnel, une signification politique et sociale? Ne faisaient-ils pas confusion, ceux qui l'interprétaient ainsi? Le fait est qu'ils furent nombreux, et c'est un signe des temps. Balzac, Eugène Sue, avaient échauffé les imaginations, les bonnes gens de 1840 crurent sincèrement que la haute société qui la dominait était possédée par les plus épouvantables passions balzaciennes. Seul d'entre les correspondants de Thiers, le maréchal Bugeaud écrit une lettre attristée mais sage, et où la mesure est gardée :

J'ai été, nous avons tous été comme vous, et nous sommes encore bien navrés de l'horrible catastrophe de madame de Praslin. Il m'a été impossible de lire sa correspondance jusqu'au bout. Je me suis abstenu depuis plusieurs jours de la suite de ses lettres, tant elles me faisaient mal. Il fallait que ce meurtrier fut bien profondément pervers pour ne pas se laisser ramener par tant d'amour, de patience et de raison. Cela fait faire de bien tristes réflexions sur l'humanité, surtout quand on rapproche ce crime de tous les faits qui sont venus nous affliger depuis quelque temps. Et, si l'on réfléchit que ces faits sont très communs, que pour un qui est signalé à la vindicte publique, il y en a cent qui restent ignorés ou qui ne sont que soupçonnés! Cette société qui reproche sans cesse à son gouvernement d'être corrompu et de la corrompre et qui est elle-même très corrompue à quelque exception près! Et ces journalistes qui sont en général les hommes les plus corrompus du monde, qui se font des dragons de vertu pour attaquer le gouvernement et tous les hommes dépositaires de quelque pouvoir! Il y a vraiment de quoi, mon cher ami, devenir misanthrope. Mais à quelques nuances près les vieilles sociétés ont toujours été comme cela, et si l'on ne trouve pas les mêmes vices chez les peuples moins avancés dans cette civilisation qu'on élève si haut et que je ne prise pas beaucoup, on en trouve d'une autre nature. Il faut les gouverner le moins mal possible quand on en a la charge, et il ne

faut pas croire qu'on puisse atteindre la perfection, ni qu'on puisse imaginer un régime politique administratif et social qui rende tout le monde heureux et sage.

Il semble qu'un découragement s'empare de ces grands bourgeois qui ont fait la Monarchie de juillet, qui l'incarnent. Un parlementaire de mérite, Vivien, auquel Thiers a envoyé un volume de son histoire, le remercie en ces termes :

... Que nous sommes petits auprès de ce temps que M. Royer-Collard avait raison de reléguer dans les régions fabuleuses. Sans doute, l'Empire eut aussi ses misères et ses excès, il exagéra son esprit et son principe, mais quelle trace lumineuse il laisse dans nos annales. Pour nous, qui pourra effacer nos faiblesses, et que dira notre futur historien? Je n'ose y penser et je ne songe pas sans humiliation à nos hontes que rien ne rachètera aux yeux de nos descendants.

Le ministère tiendra jusqu'à la session. On annonce comme certain le remplacement de M. Cousin Gridoine par Vitet, au mois d'octobre, et probablement l'avènement de Guizot à la présidence du Conseil (1). Ce serait au moins plus sincère. Que sera la Chambre à son retour? Là est toute la question. Si l'opinion des provinces s'est manifestée et a pesé sur les députés qui en reviendront, il est possible que le cabinet soit renversé. Mais y a-t-il encore une opinion quelconque?

Le mal me paraît bien profond et je ne vois pas s'il est encore possible d'y remédier. Chaque jour qui s'écoule ajoute aux difficultés de la situation. Les classes s'irritent, s'organisent, se préparent à la lutte. Celles qui gouvernent ne leur inspirent que du mépris et rien n'est plus dangereux; je craindrais moins la haine. On encourage, on développe la corruption politique; on tolère la corrup-

(1) Depuis 1840, le maréchal Soult occupait la présidence du Conseil. Guizot était son ministre des Affaires étrangères. En réalité Guizot était le chef.

tion privée, on permet de croire qu'elle est la règle, quand elle n'est encore que l'exception.

C'est à Vivien, sans doute, qu'est adressée cette réponse de Thiers dont nous avons la minute :

Paris, 29 août 1847.

Je vous remercie de votre suffrage sur mon septième volume; je le garderai comme un titre. Quand on écrit avec autant de goût et de savoir que vous, on est grand juge, et on a le pouvoir de toucher ceux auxquels on donne son suffrage. J'aime mieux une telle approbation que le *plausus* du grand nombre. Au milieu des misères du temps, je m'applique à ouvrir le grand livre du passé devant les yeux de la génération présente, et de lui apprendre à y lire. Saura-t-elle y prendre le goût de la vraie grandeur, qui est aussi loin du goût des choses basses que de celui des choses folles, je n'en sais rien. Cette génération présente est bien pauvre d'esprit et de cœur, et elle m'effraye quand je songe à la tâche qui se prépare pour elle. Du reste il ne faut pas chercher à trop prévoir. Il faut se préparer à faire son devoir, au milieu et avec le concours de quelques amis sûrs et dignes. Vous êtes l'un de ceux, en bien petit nombre, auxquels je pense sans cesse, et sur lesquels mon affection et ma confiance se fixent chaque jour davantage, car il faut bien le dire : *Inter iliacos muros peccatur et extra* (1). Opposition, gouvernement, font bien des fautes. La dernière catastrophe est effroyable, surtout pour ceux qui ont vécu, comme moi, dans l'intimité de la famille Sebastiani. Pour la société française c'est un coup affreux. On ferait des volumes sur tout cela. Je m'arrête, je vous serre la main de toutes mes forces, et je remets mes doléances à notre première et prochaine entrevue. Adieu, croyez à mon inaltérable amitié.

(1) *Dans les murs d'Ilion on commet des fautes, on en commet aussi en dehors de ces murs.*

*
* *

Merruau était un journaliste distingué que Thiers avait préposé à la direction du « *Constitutionnel* ». Une lettre, datée de 1847, et qui doit être de septembre ou d'octobre, rend compte des symptômes de démoralisation, de désaffection qu'il observe :

Monsieur,

Il est certain que les mécontentements et le mépris vont croissant de jour en jour. Les scandales se multiplient vraiment d'une manière telle qu'un journal qui enregistrerait tout ce qui se dit et tout ce qui se passe, aurait vraiment l'air d'un agent de police. Les mines d'Algérie font certainement un mauvais parti au maréchal Soult. Il a donné la concession à la compagnie Henry avec une facilité et une illégalité suspectes ; il a contre lui la clause secrète de la compagnie Talabot. On est d'ailleurs disposé à tout croire, et la réaction morale contre tous ces vols, toutes ces mauvaises spéculations et tous ces chantages ne tardera pas à commencer. Vous savez d'ailleurs que le gouvernement a de graves inquiétudes sur l'ordre public à Rouen, à Bordeaux, à Paris même qui devait voir une émeute le 20 juillet, si la République (1) elle-même ne s'y était pas opposée.

J'applaudis tous les jours à votre résolution de vous tenir en dehors de tout cela. Il arrivera de deux choses l'une : ou le coup de fouet salutaire que reçoit en ce moment l'opinion rendra à notre pays un peu de vigueur, et les affaires reviendront aux hommes qui ont des idées, de la probité et du patriotisme; ou nous aurons une rechute presque immédiate et alors il vaut mieux ne pas se mêler de toute cette boue.

La Bourse aujourd'hui est à la panique. Il y a plusieurs causes : les tristes révélations, les articles décourageants

(1) Merruau veut dire : le parti républicain, les chefs de la République.

que publient les journaux tous les jours et qui font voir que le gouvernement s'en va. Puis les calculateurs à la baisse qui préparent l'emprunt. Tous les conservateurs eux-mêmes sont dispersés; ils font effort pour fonder cependant un nouveau journal. Ils ont voulu acheter la *Presse* et ont offert un million, puis 850.000 francs. Mais Girardin voulait se réserver le droit d'écrire en signant partout où il lui plairait. Cela a servi de prétexte à la rupture du marché. Ils ont fait des fonds cependant pour un journal, une *Epoque* qui va paraître sous le nom du *Conservateur* je crois.

On dit aussi que le roi saisira l'occasion des élections anglaises qui seront Whigs et Peelites pour mettre son ministère à la porte (1).

Je me tiens toujours en réserve et je laisse aux violents le rôle désagréable de dénonciateurs. Le public sait tout; il n'a pas besoin que je m'en mêle; je me contente de résumer les faits à un point de vue général et de ne dire que ce qui me paraît incontestablement vrai.

Les honnêtes gens flottent en ce moment entre l'indignation et le dégoût.

Triste pays, qui a l'habitude de se prosterner devant ses maîtres. Cependant le gouvernement personnel, auteur du mal, n'est pas populaire en ce moment. Le jugement qui a acquitté l'*Indépendant de l'Ouest*, pour avoir cité de terribles passages de Junius et de Wyndham (2), est un curieux symptôme. Les efforts de M. de Peyramont ont été vains. L'eau monte vers votre vaisseau.

Affectueux dévouement.

L'eau monte : Merruau voit juste. Mais elle monte vers quel vaisseau? Est-ce vraiment vers Thiers que le flot va porter? Non, c'est vers Lamartine. Merruau n'en a pas soupçon.

(1) En 1846, Peel, chef du gouvernement conservateur, s'était mis d'accord avec certains éléments libéraux pour entreprendre la réforme libre-échangiste. Merruau pense que le succès des whigs anglais amènera le succès des libéraux français.

(2) Pamphlétaire anglais du XVIIIe siècle.

***

Voici une lettre de George Sand. Elle est adressée, non à Thiers, mais à Hortense Allart, qui la communique à Thiers, non sans spécifier : « Renvoyez-la moi... » Elle ne la reverra jamais.

Hortense Allart, la confidente de Châteaubriand et de quelques autres, la correspondante de Sainte-Beuve, l'auteur charmant des *Enchantements de Prudence*, est assez connue. Donnons son billet, qui introduit et accompagne la lettre de George Sand.

Le jeudi matin.

Vous savez que madame Sand descend du maréchal de Saxe, c'est tout simple qu'elle aime la guerre. Je vous envoie ce qu'elle m'écrit sur votre livre. Cela vous amusera peut-être, seulement renvoyez-moi sa lettre, je vous prie.

Je la croyais à Paris et je lui avais écrit que c'était elle et ses bucoliques qui vous faisaient comparer la liberté d'Italie à l'herbe des champs née au matin (1). Voilà ce à quoi elle répond. Je l'appelle ma Reine, elle m'appelle l'Impératrice...

Mais vous, je vous aurais nommé Régent si... vous savez mon si : vous nous avez enchantés dans vos discours sur l'Italie.

Mille compliments et admirations,

H. Allart de M.

Lettre de George Sand à Hortense Allart :

(1) Thiers avait prononcé, le 31 janvier 1848, un discours sur les affaires d'Italie. Sa ferveur italienne, son ardeur anti-autrichienne contrastent avec l'attitude qu'il adoptera plus tard. Voici la phrase dont il est fait mention : « Oui, nous ne devons porter la liberté violemment ni perfidement nulle part; mais nous ne devons pas souffrir qu'on vienne l'étouffer avec des baïonnettes, partout où elle se sera développée, comme l'herbe pousse au printemps ». Ce libéralisme, cette poésie, suffisent à exciter l'inflammable Hortense.

Nohant, 16 février 1848, par La Châtre, Indre.

Ma chère impératrice, je suis bien désolée de n'avoir pas répondu à votre billet et à votre lettre, mais ce n'est point ma faute. Je viens de les recevoir à l'instant. Ne m'écrivez donc plus à Paris, je n'y suis pas, je n'y vais pas, je n'y ai même plus d'appartement. Ma fille mariée, d'une part je n'ai plus assez de revenu pour vivre ailleurs qu'à la campagne, je n'irai donc plus à Paris que par hasard, par nos chemins de fer, en courant, et il faudra que vous me donniez une adresse où je pourrais vous trouver et m'informer de vous, afin que nous puissions nous joindre dans cette vie d'*excursion* que nous allons mener toutes les deux.

Vous êtes bonne de penser à moi et de vous inquiéter de ma santé; j'ai été très malade, en effet, toute la saison dernière, mais je suis guérie et je travaille. Vous ne me parlez guère de vous, et vous êtes toujours si *littéraire* et si *politique*, que votre vie personnelle disparaît dans vos lettres derrière la vie générale. Pour moi je suis toujours la même tête, ne ressentant qu'à de longs intervalles et après réflexion le contre-coup des événements quotidiens. Je n'en peux guère suivre le détail, et chaque chose que je veux juger est pour moi l'objet d'un travail rétrospectif. C'est un arrangement de paresse assez mal entendu, mais enfin je ne peux mieux faire. Je ne comprends donc pas ce que vous me dites quand vous prétendez que j'*inspire* les discours de M. Thiers. Je crois que M. Thiers a bien d'autres chats à fouetter que de lire mes bucoliques; mes amis me racontent ses discours, mais je les lirai quand son heure sera venue d'être ministre pour comprendre si c'est un progrès véritable dans l'*état de choses :* lequel *état* n'est pas dans mes goûts, comme bien vous savez. En attendant que je lise les discours des Chambres, je lis l'histoire du Consulat et de l'Empire, et je me permets de n'être pas souvent de l'avis de l'auteur,

Cela n'empêche pas que ce ne soit un fort beau livre et qui me passionne souvent quand il raconte les campagnes et les batailles, car j'aime la guerre et j'aime à en comprendre les mouvements et les drames, quand même je n'en approuve pas les causes ou les résultats.

Il y a une science des faits et un talent admirable pour les exposer chez M. Thiers. Il n'est pas de ma religion du tout, mais puisqu'il faut que nous subissions le règne de l'hérésie politique et sociale, je désire fort que M. Thiers culbute M. Guizot, et que nous respirions dans un air un peu moins mortel.

Si vous voyez Béranger, remerciez-le d'être Champi d'origine, et surtout dites-lui de ma part, tout ce que vous savez mieux que moi dire d'aimable et d'affectueux. Permettez-moi de ne pas recommencer Lélia, même pour lui faire chanter la palinodie, elle a eu raison dans son temps. Que la terre lui soit légère! Consuelo a dit à peu près, bien ou mal, sur ses vieux jours, tout ce que vous voudriez faire dire à une personne moins malade et découragée. Mais écrire des hymnes de triomphe en ce moment de l'histoire, où diable m'inspirerais-je? L'espoir n'est pas un *Te Deum*, et je n'ai à vous servir qu'un peu d'espoir mêlé de beaucoup de tristesse.

Si vous sentez la confiance et la joie, écrivez, ma chère Impératrice, cela nous fera du bien et à vous aussi.

Je ne sais trop si maintenant vous serez à Passy ou à Herblay. Donnez-moi une adresse stable pour vous écrire, je dis si mal ce que je sens, dans une lettre, qu'il n'y aurait pas grand dommage à ce que les miennes se perdissent. Mais je serais très fâchée que, quand vous voulez bien vous occuper de moi, vous puissiez croire que cela m'est indifférent et que je ne pense pas à vous en remercier. Il n'y a que la maladie ou le chagrin qui me rendrait muette, mais jamais l'ingratitude, car vous m'avez montré depuis longtemps une sympathie franche et fidèle que je vous rends bien, n'en doutez jamais. A vous de cœur.

***

Thiers s'était dès lors élevé haut dans l'estime publique. Il gagnait tout ce que Guizot perdait en durant. Tous voyaient en lui l'homme des jours prochains.

Sainte-Beuve note sur son carnet :

Thiers vient de soutenir à la Chambre la lutte de l'Adresse. — Ses trois grands et magnifiques discours sur les *finances*, sur *l'Italie* et sur la *Suisse* sont ce qu'il a jamais dit de mieux comme orateur politique, de même que son septième volume de *Histoire de l'Empire* est ce qu'il a fait de mieux comme historien... — Thiers est à cette date (février 1848) dans la plénitude de sa maturité et de son développement; et il a gardé toute la vivacité de la jeunesse.

Mais l'esprit de Sainte-Beuve est tel que la critique se joint toujours à l'appréciation. Il a été l'hôte de Thiers. Il a, pendant une soirée entière, écouté sa conversation, ses vertigineux jugements. Il note :

Thiers a dans sa nature un courant de l'esprit léger et rapide de l'antique Massilie.

Puis aussitôt :

Au reste, ces opinions exprimées par Thiers ne sont curieuses et ne font autorité que pour témoigner de sa propre nature. Ces esprits si fertiles et si en train à toute heure ne sont pas faits pour recevoir une impression impartiale des autres; ils ne les goûtent qu'autant qu'ils y rencontrent leurs idées personnelles, et ils repoussent tout ce qui s'en éloigne. A aucun moment, ils ne sont assez vacants et assez au repos pour se laisser faire et pour ne pas secouer la balance.

Et Sainte-Beuve poursuit, acérant sa critique :

Ces natures si rapides de Thiers et de quelques autres sont comme des torrents qui bruissent et n'écoutent pas, qui rejettent tout ce qui se présente de biais et ne reçoivent que ce qui tombe dans le fil du courant, qui ne montrent que l'écume de leur propre flot et ne réfléchissent pas le rivage.

O toi, lac immense, vaste et calme miroir de Gœthe, où es-tu (1) !

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XI, p. 504-505.

DEUXIÈME PARTIE

1848-1870

« M. Thiers n'est pas ce qu'il peut être; les années le modifieront, à moins que l'enflure de l'amour-propre ne s'y oppose. Si sa cervelle tient bon, et qu'il ne soit pas emporté par un coup de tête, les affaires révéleront en lui des supériorités inaperçues. Il doit promptement croître ou décroître; il y a des chances pour que M. Thiers devienne un grand ministre ou reste un brouillon. »

CHATEAUBRIAND.
Mémoires d'outre-tombe, édit. Biré, VI, 380. (Ecrit en 1840.)

I

1848. — THIERS ET LA RÉFORME ÉLECTORALE. — THIERS ET LA CAMPAGNE DES BANQUETS. — LA RÉVOLUTION. — LETTRE DE GEORGE SAND. — LETTRE DU MARÉCHAL BUGEAUD. — THIERS ET LA RÉPUBLIQUE. — THIERS DÉFENSEUR DE LA SOCIÉTÉ.

La Monarchie de Juillet va sombrer. L'opposition s'anime. Quelle est l'attitude de Thiers? Ses contemporains ne la comprennent pas, les historiens restent en doute. En fait elle est douteuse. Chef de l'opposition au Parlement, ennemi et rival de Guizot, Thiers n'est pourtant pas un démocrate; il n'est pas un réformateur. Voyons, par exemple, la question alors essentielle du cens électoral. Ne convenait-il pas de l'abaisser, et d'accorder ainsi à un nombre de citoyens plus grand le droit, alors si mesuré, du vote? Un Duvergier de Hauranne le pense, Mais Thiers refuse de le suivre, et on ne voit pas nettement la réforme qu'il préconise. Une lettre de Duvergier de Hauranne, écrite le 23 juillet 1847, met en lumière ces indécisions.

... Pendant que j'y suis, je veux régler avec vous une petite contestation que nous avons eue cet hiver. Vous vous rappelez peut-être quand chez Barrot je vous exposai mes idées de réforme électorale, que vous vous opposâtes à un abaissement général du cens. Je vous dis

alors que l'automne dernier vous y aviez consenti, et vous crûtes que je me trompais. Plusieurs fois dans le cours de l'hiver, nous nous sommes retrouvés en dissidence sur ce fait. Or, voici ce que je lis dans une lettre que vous m'écrivîtes de Lille, le 3 octobre 1846, au moment où je travaillais à mon livre (1) :

Finissez votre travail sur la réforme électorale. Nous sommes destinés à nous trouver d'accord sur ce sujet, car j'ai pensé moi aussi à un certain abaissement du cens. Nos trois idées principales devront être :

1° Abaissement *général* du cens ;

2° Augmentation du nombre des électeurs dans les petits collèges ;

3° Plus large représentation des grandes villes.

Il y a là un beau et utile travail à faire et à proposer, et très efficace.

Duvergier de Hauranne ajoute que s'il rappelle ce texte, c'est pour justifier la validité de son souvenir. « Je ne suis pas assez sot, écrit-il, pour prétendre que vous soyez lié par une lettre. » Cette indécision de Thiers, esprit d'ailleurs si décidé, prouve assez qu'il dirait volontiers, en 1847, comme il disait en 1838, que « la réforme parlementaire est pour tous un triste terrain. » Mais il ne le déclare pas. Il y a dans sa politique une équivoque qui n'est pas dissipée.

Les orateurs de l'opposition organisent des banquets politiques dans les grandes villes de France. Thiers ne participe pas à ces banquets. Les désapprouve-t-il? Ce n'est pas clair. Duvergier de Hauranne s'engage à fond dans l'aventure. Thiers ne désavoue pas cet intime ami politique, son lieutenant au Parlement. Les contemporains les mieux renseignés hésitent comme nous-mêmes. Écoutons Bugeaud : sa plume est franche, il dit sa pensée, et il exprime le doute qui reste le nôtre.

... Ne voilà-t-il pas M. Duvergier de Hauranne établissant que les circonstances où nous nous trouvons sont plus

(1) Duvergier de Hauranne publia en 1846 un livre sur *La Réforme parlementaire et la Réforme électorale.*

mauvaises que celles de la fin de la Restauration, que les conservateurs sont plus dangereux que les ultra-royalistes, car ils veulent établir la tyrannie par la ruse; enfin, il laisse entrevoir assez clairement qu'il faudra se débarrasser de cette nouvelle oppression comme on s'est débarrassé de l'autre. Il me semble qu'il a dépassé M. Marie et les autres républicains. M. Duvergier de Hauranne est certainement un homme d'esprit et de talent, mais la passion l'égare, s'il recueillait un jour les tristes fruits de ce qu'il sème, je lui rends encore assez de justice pour penser qu'il serait le premier à gémir de ce qu'il aurait produit par ses paroles imprudentes.

...Je m'arrête là, de peur de vous fatiguer et peut-être de vous déplaire un peu. Pourquoi cette crainte, cependant, je ne suis peut-être pas bien conséquent, car je trouve que votre raison dépasse de cent coudées celle de ces messieurs.

Nous n'avons pas la réponse de Thiers. Nous pouvons la deviner d'après la réponse que Bugeaud lui adresse. Thiers s'est abstenu de défendre son ami, il a même qualifié *d'absurde* l'attitude de l'opposition, mais en même temps il qualifie *d'absurde* l'attitude du gouvernement, et, distribuant ainsi les condamnations, il se met hors lice et hors pair. « N'exagérons pas la gravité des choses, dit-il enfin, le monde n'est pas près de sa chute... » L'équivoque n'est pas dissipée. Bugeaud lui répond :

J'espère bien, en effet, mon cher collègue et ami, que *le monde n'est pas près de sa chute*, et que nous pouvons espérer nous rencontrer dans le mois de septembre. Quoi qu'en disent les Duvergier de Hauranne et autres, nous ne sommes pas à la veille d'une autre révolution. Cependant il faut avouer que ces messieurs posent, comme vous le dites, la justice, d'une manière si absurde, ils inventent des nécessités tellement extravagantes, qu'ils doivent beaucoup exciter et encourager les révolutionnaires et cette partie du peuple des villes toujours avide de changement.

Politiques insensés, que feront-ils pour ce peuple après l'avoir déchaîné! Lui donneront-ils ce qui lui manque matériellement? Il n'y a que le travail qui peut le leur donner, et les révolutions suspendent le travail... Lui donneront-ils de la sagesse et la science du gouvernement après la victoire? Espérance chimérique!

J'ai été bien heureux de voir que vous ne vous étiez pas mêlé de tout cela, et que vous n'avez pas assisté à ce soi-disant banquet patriotique, mais au fond très révolutionnaire, très absurde par les discours qui ont été prononcés.

La ligne de conduite que vous me dites vouloir tenir est certainement la plus sage et je vous en félicite bien sincèrement, ainsi que le pays. Attendez qu'on ait besoin de vous, et on en aura besoin. Vous nous aiderez puissamment à arrêter le char de l'État sur la pente où les discoureurs du Château Rouge et de Mâcon (1) voudraient le lancer.

Ainsi Thiers affecte d'être supérieur aux événements. Pourtant il les observe, et nourrit en son âme une ardente et mauvaise espérance. Cette espérance, il ne l'avoue pas au général Bugeaud. Mais à d'autres correspondants il la découvre tout entière.

Si quelque chose pouvait me réjouir, écrit-il à Panizzi le 25 juin 1847, ce serait l'abaissement croissant de ces ministres de la contre-révolution. Ils sont comme un vaisseau qui a une voie d'eau, et qu'on voit s'enfoncer de minute en minute.

Il se tient en contact avec Duvergier de Hauranne dont les billets, raccourcis et pressés par la hâte de l'action, sont nombreux. Le 10 février, il prend part à la discussion de l'adresse et défend avec véhémence le droit des orateurs qui parlent aux banquets. A Paris même un banquet est annoncé : la date en est fixée au 2 février. Thiers y assistera-t-il? Ne

(1) Le discoureur de Mâcon, c'est Lamartine.

va-t-il pas affirmer par sa présence ce droit de réunion que le gouvernement commence à contester? Ses amis l'espèrent, l'attendent. Ils seront déçus : Thiers suit sa ligne, il maintient toujours la distance, il n'ira pas.

Je comprends votre situation quant au banquet, écrit Duvergier de Hauranne le 13 février, et je ne voudrais pas qu'on en fît l'affaire principale. Vous avez des raisons de n'y pas aller. Liberté réciproque à cet égard.

Ne semble-t-il pas qu'il y ait une sorte de pacte entre ces deux hommes et un savant partage des rôles? Ce banquet parisien est une sérieuse entreprise, et dont l'issue préoccupe les chefs du mouvement. Ils n'y voyaient qu'une occasion de discours, ils commencent à craindre que les ouvriers parisiens n'y voient l'occasion d'une autre aventure.

Bien que vous ayez peu de goût pour notre banquet, écrit Duvergier de Hauranne le 19 février, vous apprendrez avec plaisir que les choses prennent une bonne tournure. D'une part, le gouvernement paraît incliner vers la modération; de l'autre, nous nous croyons à peu près certains de rester maîtres de la manifestation, surtout si aucune résistance par la force ne nous est opposée. Malgré cela, je serai fort aise que tout soit terminé.

La quasi-certitude qu'avait Duvergier de Hauranne était un leurre. Ses amis modérés et lui ne tardent pas à comprendre que cette manifestation suscitée par eux seuls, cette parole libérale qu'ils ont savamment combinée sur des modèles anglais, réalisée dans les rues de Paris par une foule française, menace de produire une révolution. Autre cause d'ennui, le gouvernement interdit le banquet. Que faire? Constater l'arbitraire, saisir les tribunaux? Passer outre, appeler le peuple? Les ardents le veulent, et publient le programme d'une émeute : Le 22 à midi, la garde nationale, les étudiants, les ouvriers se rassembleront place de la Madeleine... Duvergier de Hauranne et ses amis se séparent. Ils décident, après une délibération orageuse où Thiers intervient un instant, de

contremander la manifestation, de remplacer la démonstration populaire par une manœuvre parlementaire : les députés des gauches proposeront la mise en accusation des ministres, coupables d'une interdiction arbitraire. Ceci est décidé le 21 au soir. Dès lors, Duvergier de Hauranne a perdu son entrain juvénile.

Si le grand déploiement de forces qui va avoir lieu empêche tout désordre, tout ceci laissera des germes de guerre civile qui ne tarderont pas à se développer. Dans cette situation, voyez ce que vous avez à faire. Je crois que si l'opposition *entière* soutient énergiquement l'acte d'accusation, cela calmera un peu les esprits. Autrement, j'ai bien peur qu'une crise n'éclate promptement, et que nous ne soyons impuissants à la diriger.

Le lendemain matin, le 22, Duvergier rédige avec Odilon Barrot l'acte de mise en accusation. « Cet acte me plaît peu », écrit-il. Mais c'est la rançon qu'il a dû payer pour écarter l'émeute. « Je crois, écrit-il mélancoliquement, que l'affaire du banquet avait été bien menée jusqu'au malheureux programme d'hier matin... » C'est le programme des ardents que Duvergier déplore ainsi. Il avait combiné une belle partie juridique et parlementaire. Les révolutionnaires, intervenant soudain, ont faussé les règles du jeu.

*
* *

Thiers reçut alors une lettre anonyme qui piqua sa curiosité. Il ne put deviner le signataire. Pourtant il reconnut cette main qui deux ou trois fois déjà lui avait envoyé des avis, des conseils toujours fins. Il parla à ses amis de cette lettre, il leur en récita quelques phrases amusantes. Mais il ne la montra pas. Il la classa dans ses papiers. Elle est, en effet, fort intelligente, et peut-être nous aidera-t-elle à mieux comprendre les indécisions de notre personnage, du tribun marseillais devenu par son mariage un grand bourgeois parisien.

Ce correspondant anonyme est un observateur libéral. Il écrit à Thiers au sujet du banquet. Il voudrait l'y voir aller.

Mais il ne l'espère pas, il le dit avec une amusante netteté : « Je ne partage pas l'incertitude du public, et je suis convaincu d'avance que vous n'irez pas au banquet de mardi. L'intérêt de l'opposition, l'intérêt de votre situation personnelle, un devoir d'homme envers vos amis, vous commandent d'y aller. Vous n'irez pas. » Notre anonyme pense que Thiers a hésité. « Ou je me trompe, écrit-il, ou votre première inspiration a été d'aller au banquet et de lui donner par votre présence une irrésistible autorité. Pourtant vous n'irez pas. Pourquoi? » Cette raison, notre anonyme croit l'avoir découverte, et voici comme il l'expose à Thiers lui-même :

Vous cédez à une sorte de paresse naturelle, à la crainte secrète d'affaiblir le gouvernement et de diminuer entre les mains d'autrui le pouvoir que vous comptez exercer un jour; et surtout vous cédez à votre entourage. Le public qui vous croit hostile à la liberté, tandis que vous avez du goût pour elle, sans l'aimer fortement comme il convient et jusqu'à lui sacrifier vos aises, criera que vous obéissez à votre aversion, à vos tendances impérialistes. Je suis convaincu que vous cédez à votre entourage, aux obsessions de femmes spirituelles et charmantes, mais de plus d'esprit que de jugement, qui vous font mêler la politique de caquet à la politique sérieuse. Vous cédez à la bégueulerie de petite maîtresse de M. de Rémusat, cette hermine paresseuse à qui on finit par arracher un discours ou deux, et jamais une action; aux inclinations dédaigneuses de M. Cousin, qui n'est Whig qu'en théorie.

Il se peut que le correspondant inconnu ait deviné l'énigme. D'une part, Thiers craint d'affaiblir un pouvoir qu'il compte exercer un jour, d'autre part il est retenu par le goût qu'il a des belles relations, et par ces trois femmes auxquelles il s'est soumis dans son intérieur : madame Dosne, sa belle-mère, mademoiselle Dosne, sa belle-sœur, et, en troisième lieu, sa femme. Ces trois personnes étaient-elles « spirituelles et charmantes », comme l'écrit poliment notre anonyme? Ce qui est sûr, c'est l'intelligence, l'ambition et le snobisme des deux premières.

Notre anonyme termine par un appel à l'action, une adjuration qui ne manque pas d'éloquence. Il perd son temps, il devait le savoir, et s'épargner une péroraison inutile.

***

Duvergier de Hauranne lui aussi perd son temps en rédigeant la demande de mise en accusations des ministres coupables d'avoir arbitrairement interdit le banquet. Cette invention d'homme de loi n'arrête pas les événements. La foule se rassemble, crie, chante, menace. La garde nationale répond mal, ou ne répond pas, au tambour qui l'appelle : sa mollesse encourage le trouble naissant et l'accroît. La troupe intervient : assaillie, énervée, elle tire sans ordre. Son feu exaspère le peuple, les troubles deviennent une insurrection. Guizot se retire. Le vieux roi, en vingt-quatre heures, appelle l'un après l'autre, Molé, Odilon Barrot, Thiers. En vain ; leurs noms, jetés au peuple, ne l'apaisent pas. La troupe, commandée avec hésitation, abandonne les quartiers situés à l'est de Paris. Thiers demande au maréchal Bugeaud, qui vient d'être nommé chef de l'armée de Paris, un rapport rapide sur les forces dont il dispose et les prévisions qu'il forme. Bugeaud lui écrit :

Très confidentielle.

Paris, le 24 février.

Mon cher Thiers,

J'avais prévu ce qui arrive, mais je ne le croyais pas si prochain. Vous savez que j'avais toujours pensé que vous et moi serions appelés à sauver la monarchie.

Je trouvais qu'on avait eu hier à la Cour une terreur panique. Depuis que je vois combien étaient incapables les mains chargées de protéger le trône, je dis que le roi a eu raison de craindre s'il a jugé comme moi.

J'ai trouvé les troupes pourvues de très peu de cartouches et je suis obligé d'en envoyer chercher à *Vincennes* 120.000 qui sont tout ce qui reste! Le pain,

les fourrages manquent aussi, on me répond qu'*il y a de la farine*...

Toutes les troupes avaient reçu l'ordre de s'agglomérer sur la place du Carrousel et d'abandonner ainsi Paris à l'émeute. 500 gardes municipaux étaient restés bloqués dans la caserne du faubourg Saint-Martin. *Bedeau* avec une colonne va les délivrer, Sebastiani avec une autre colonne va balayer le terrain d'ici à l'hôtel-de-ville en passant à travers les pâtés occupés par l'émeute, la pointe Saint-Eustache, les halles, etc...

Les troupes, qui n'avaient pas encore quitté leur poste, ont reçu l'ordre d'y rester et d'agir vigoureusement. J'ai donné partout des instructions énergiques et des idées de combat.

J'ai écrit cinquante lettres depuis que vous m'avez quitté et cependant je n'ai pu encore parer à tous les désordres, à tous les manquements.

Maintenant un peu de politique. J'ignore si vous voulez me comprendre dans votre cabinet. Que je sois là ou ici, je commanderai également les troupes et il n'y aura pas les funestes négligences qui me sont révélées.

Je vous amènerais je crois, une assez bonne partie des conservateurs, mais si cela est difficile à arranger avec vos combinaisons et vos amis, peu importe...

Peu importe : Il y revient pourtant dans la suite de sa lettre. Cet excellent, et même, au dire des bons juges, ce grand soldat, eut la fin de sa vie gâtée par ce goût qu'il eut pour la politique où il ne réussit jamais.

Le maréchal Bugeaud s'adresse à Thiers, on le voit, comme à un ministre chef du gouvernement. Mais est-il bien sûr que Thiers ait été ministre, fût-ce pendant douze heures? Beaucoup l'ont cru, et l'ont rendu responsable de la faible défense et de la défaite du régime. Un mémoire écrit par Duvergier de Hauranne, corrigé par Thiers, conservé par Thiers dans ses archives, proteste là-contre : M. Thiers ni ses amis n'ont été ministres; ils ont été appelés, ils n'ont pas refusé leur assistance, leur conseil, ils n'ont pas refusé d'envisager la

constitution d'un ministère, mais il n'y a pas eu de ministère constitué, et ils n'ont jamais donné d'ordres. Ils n'ont donné que des conseils.

Est-ce tout à fait le vrai que Duvergier nous donne ici? La question n'est pas claire. L'Anglais Nassau Senior rapporte dans ses souvenirs une conversation de Thiers et du Roi, tenue aux Tuileries le 23 février. Thiers la lui a racontée, et, affirme Nassau Senior, il a lui-même relu, corrigé son récit. Au cours de cette conversation, Thiers rappelle au Roi qu'il n'est pas encore ministre. « Quel que soit l'arrangement, vous devez être le chef... » répond le Roi. C'est l'évidence. D'après la lettre de la constitution, Guizot devait expédier les affaires courantes. Mais on ne pouvait considérer comme simple « affaire courante », et lui donner à réprimer, cette émeute qui le chassait. En fait, Thiers agit comme chef pendant quelques heures, si courtes, si tardives d'ailleurs que la responsabilité de la défaite ne saurait lui être imputée. Duvergier de Hauranne écrit :

Pour sauver le trône, il aurait fallu deux choses : des moyens militaires et un pouvoir constitué ; or il était bien difficile de constituer ce pouvoir, le roi dans sa conviction consciencieuse s'opposait aux concessions qu'on lui demandait, et le temps s'écoulait en contestations inutiles. M. Thiers qui voyait la crise s'aggraver de minute en minute dit au roi que, quant à lui, il regardait tout comme perdu, que cependant il entrevoyait encore un dernier moyen de salut, c'était de concentrer les troupes sur les Tuileries, de se retirer ensuite à Saint-Cloud, d'y appeler les Chambres, et d'y réunir toutes les forces dont on pourrait disposer. Le roi quitta M. Thiers pour réfléchir en famille à ce conseil. Mais à chaque instant le péril croissait. On apprit alors que les troupes surprises dans un état complet de dispersion remettaient leurs armes et que l'insurrection s'avançait sur les Tuileries. Un député vint dire qu'on pouvait tout sauver en nommant M. Barrot seul ministre et en lui déférant la présidence du Conseil. Le roi nomma M. Barrot président du

Conseil, sans que celui-ci le sût, car il n'était pas rentré aux Tuileries.

Tout effort était devenu inutile, le Roi dut fuir.

Souvenons-nous du plan que Thiers propose : on évacuerait Paris, on rassemblerait les troupes en dehors de la ville. C'est le même plan qu'avait conçu en 1834 le préfet de Lyon menacé dans sa ville : nous avons vu avec quelle énergie Thiers l'avait alors écarté. C'est le même plan que Thiers exécutera en 1871, lorsque, dictateur de la France, Paris s'insurgera contre lui.

*
* *

L'incroyable se réalisa. Le 24 février au soir, la monarchie était anéantie, les Chambres volatilisées. Lamartine, écouté, suivi comme un prophète, guide la France, et Thiers déçu, vaincu, furieux de son échec, exaspéré d'ailleurs par la déraison publique, assiste aux événements.

Nos documents ne nous apportent rien. Thiers est à Paris, comme tous ses amis. La conversation, elle-même sans doute courte et désolée, supplée à la correspondance. Ils étaient vite venus, les jours annoncés par Bugeaud, où Duvergier de Hauranne « gémirait sur ce qu'auraient produit ses paroles imprudentes ».

Allons chercher quelques lignes dans les lettres de Thiers à Panizzi. En voici une datée du 20 mars. Trois semaines ont passé depuis la Révolution. Ces semaines, grâce à Lamartine, n'ont pas été brutales, et des clartés se mêlent aux ténèbres de l'avenir.

Thiers écrit :

Je suis resté par honneur auprès du Roi jusqu'à la dernière minute. Je me suis retiré après, et j'ai failli être égorgé par la populace, qui trois heures auparavant criait : *Vive Thiers!* à tue-tête. Je suis demeuré en repos, et j'y demeurerai tant que je pourrai.

On me porte dans mon département, j'ai déjà refusé de l'être dans plusieurs autres départements. Je crois que je

serai élu, sans en être certain, car ce nouveau suffrage universel est un mystère impénétrable.

Je me laisse porter par devoir, car je m'attends aux plus affreuses scènes dans la future Assemblée.

... Nous essayons de fonder une république raisonnable (si mes amis et moi sommes élus), car nous sommes d'avis que la Monarchie est impossible aujourd'hui, et nous croirons avoir beaucoup fait si nous pouvons donner au Pays une république bien constituée.

Le principal danger est dans les idées fausses inculquées dans les têtes des ouvriers. C'est là ce qui est le plus à craindre. Si on parvient à leur faire entendre la raison, la France pourra être sauvée.

L'espérance ne déserte jamais cette tête ambitieuse et subtile. Thiers, n'en doutons pas, écoute madame Dosne, quand celle-ci lui souffle à l'oreille : « Si la République dure, vous la dirigerez (1)... »

***

Le 8 juin, Thiers est élu représentant du peuple dans cinq circonscriptions. C'est le même jour où Proudhon est élu. Le bourgeois, l'ouvrier, entrent ensemble à l'Assemblée. Les amis de Thiers le félicitent, le suivent et l'encouragent de leurs vœux. Quelle tâche il va remplir, parmi quels hommes!

Il est encore de l'honneur, écrit M. de Champagny, de la dignité, du bon sens dans quelques âmes, puisque vous êtes représentant, mais que vous serez en petit nombre dans ces 900! Et quelle profanation que votre belle parole au milieu de ces orgies parlementaires!... Vous sauverez la France, vous seul le pouvez, j'en ai la conviction.

C'est aussi ce que pense cette folle d'Hortense Allart.

(1) Lettre de 1848, non datée. Cf. *Correspondance* (1841-1865), p. 72.

Herblay, dimanche.

Faut-il donc d'avance vous saluer Empereur? Mais vous n'avez pas de fils, et vous (*mot illisible*) ces folies, vous, cet honnête homme, qui pouviez depuis dix ans faire la révolution à votre profit, et qui ne l'avez jamais voulu faire, vous qui avez sacrifié toujours le pouvoir à la beauté, à la vraie gloire, à la politique comme vous l'entendiez.

Jamais Pitt n'eût été si effrayé que d'une France qui, sans avoir encore tiré l'épée, a mis l'Europe dans l'impuissance de lui disputer des frontières que le moindre élan lui rendra. Quelle propagande que celle-ci! Désarmée, mais irréstisible!

Quand nous voudrons occuper militairement les pays jusqu'au Rhin, il y aura une France réveillée qui dépassera celle même que vous avez racontée.

Elle vient se mettre à vos pieds, et demander aux talents et à la grandeur ce qu'eux seuls peuvent donner : *Fraternité* et *Liberté* sont deux beaux mots, mais *Egalite* nous perd et nous donne tous les Thomas (1) du moment. Ce que doit désirer le public qui vous a vu agir, c'est qu'au lieu d'écouter ces prudents vulgaires, vous n'écoutiez que vous-même et vos inspirations, car elles répondent justement à celles de la France, aux instincts de notre peuple.

On a vu en 1840 comme un seul jour de votre règne avait réveillé et enflammé votre patrie. On ne doit jamais l'oublier.

Voici une réclamation sur le divorce que j'aurais voulu faire parvenir à M. Odilon-Barrot qui en est partisan; ils ont fait une loi tout de travers, dont on ne pourra profiter ni à 25 ni à 45 ans, les vrais âges du divorce par des

(1) Il y a eu, en effet, un Thomas (Emile) dans la République de 1848. Il dirigea les Ateliers nationaux à partir du 6 mars 1848. C'était un personnage de second plan.

motifs opposés; cela m'intéresse particulièrement; si le *Constitutionnel* était à vous, je vous prierais de la faire mettre là, mais je ne sais.

Adieu, bientôt on ne pourra plus vous écrire, monsieur, ni parvenir jusqu'à vous. Vive l'Empereur!

H.

Vous disiez que votre vaisseau était placé si haut? Les flots vont le chercher là.

Ce n'est plus le temps des belles paroles. Les mois lamartiniens sont finis. Il reste à en payer le prix. Prix de misère : le commerce est stagnant et les ouvriers chôment. Prix de sang : le chômage nourrit les colères et ranime l'insurrection. Elle menace, on la sent venir, et George Sand, qui avait été l'une des plus passionnées pour la Révolution, l'une des plus croyantes à son triomphe, reconnait son erreur. Elle écrit à son amie Hortense, qui, cette fois encore, communique sa lettre à Thiers. Voici d'abord un billet d'Hortense :

Herblay, 17 juin.

J'avais demandé à madame Sand pourquoi la *vraie République* (1) et son parti vous feraient opposition, à vous d'où partaient les histoires de la République, voici ce qu'elle me répond, elle revient de ses chimères d'égalité qui les ont empêchés de se rallier aux talents. Mais quelle bonne foi, d'ailleurs, attendre des hommes entre eux, quand on a vu M. Thiers injuste pour l'affaire des mariages espagnols.

Voici une nouveauté qui va peut-être nous rendre sous un Empereur la monarchie constitutionnelle, ce serait revenir avant Waterloo quand B. Constant guidait l'Empereur. Notre école sous les Bourbons ne serait pas perdue, et tous nos malheurs seraient effacés. Je préférerais pourtant vous voir Président avec vos talents et un plein

(1) Journal socialiste.

essor, c'est ce que pensent ceux qui voudraient voir réussir la Rép. Mais ce rôle de Président sera-t-il possible avec une presse sans mesure, comme elle est? Et l'Empire ne nous sauverait-il pas de tout? Votre nom a déjà rapporté une sorte de sécurité.

Si vous avez le temps de faire dire quelque chose à madame Sand, son grand talent et sa belle âme l'ont bien mérité.

Lettre de George Sand à Hortense Allart :

Ma bonne Hortense, vous êtes mille fois plus folle que moi, vous rêvez des alliances d'idées que les femmes seules peuvent concevoir dans leur imagination, parce que le sentiment préside à leurs rêveries. Mais, croyez-moi, eussions-nous beaucoup d'années de moins, nous ne mettrions pas d'accord les républicains de la veille et ceux du lendemain. On se moque de ces distinctions *grossières* dans un certain monde, mais enfin les distinctions grossières sont des réalités nues, et il est bien impossible que vos amis aiment cette forme républicaine qu'ils n'ont jamais acceptée. Ils en conçoivent peut-être sincèrement une toute oligarchique qui me paraîtrait, à moi, pire qu'une monarchie puisque ce serait l'absolutisme d'une classe tout entière, absolutisme plus durable et mieux combiné que celui d'un roi constitutionnel. Après cela, M. Thiers rêve-t-il encore autre chose? Il est peut-être bonapartiste. Louis-Bonaparte est un aimable *prince*, et j'ai des sympathies personnelles pour lui, qui ne tiendraient pourtant pas contre un essai avorté ou *réussi* d'un 18 brumaire. Mais qu'importent nos sympathies et nos antipathies? Vous savez que, personnellement aussi, j'aime le talent incomparable de M. Thiers, et je vous prie, cette fois, de garder cela pour vous, car je ne parle pas ici *politique*. C'est votre passion à vous (la politique), Ce n'est pas la mienne. La politique proprement dite, je la déteste, je trouve que c'est l'école de la sécheresse, de

l'ingratitude, du soupçon et de la fausseté, voilà pourquoi vous en parlez sans rien comprendre et grâce à Dieu, vous êtes trop bonne et trop candide pour ne pas déraisonner sur ce chapitre.

Laissons la politique et par conséquent les hommes s'arranger comme ils pourront. Les alliances de personnes ne font pas les alliances d'idées. Moi, je n'ai qu'une passion, l'idée d'égalité. Elle seule épanouit mon âme et la console d'immenses douleurs. Mais c'est un beau rêve dont je ne verrai pas la réalisation. J'ai cru, pendant un mois, six semaines peut-être, après février, que les temps étaient mûrs où l'humanité pouvait comprendre que son mal venait de l'inégalité, et où par l'instinct, le vœu de presque tous, les mœurs allaient subir un changement *progressif*, comme on dit, mais continu, rapide, et même facile. Je suis détrompée aujourd'hui. Les hommes n'en sont pas là. Ils ont trop de rancune, trop de peur, trop de petitesse. Il n'y a pas de grandes passions. Quelques-uns parleront pour leur idéal avec ou sans habileté, mais sans succès, j'en suis persuadée, et la Société, sous un nom quelconque, oligarchie ou démocratie, se traînera longtemps dans les vieux sentiers où elle est destinée à périr misérablement. Nous ne verrons peut-être pas cela, moi du moins. Ce qui me reste à vivre n'est point couleur de rose. Je ne parle pas de l'existence matérielle, ceci importe peu, et quelle que soit la mienne, je m'en arrangerai, chaumière ou prison. Mais j'ai vécu par l'idée : quand ce soleil pâlit, rien ne me charme; quand il se ranime, rien ne m'épouvante.

Ainsi, ma chère Hortense, vous avez peur de la République comme je la voudrais, et moi je me résigne tristement à la République que vous voulez; si le peuple sans lumière et sans enthousiasme se décide à faire un nouveau bail avec le passé, je ne suis pas comme vous idolâtre des talents au point de confondre l'homme et son œuvre, et de prendre pour phares des noms propres. Nous vivons dans un temps où tout se contredit si étrangement,

qu'on a quelque peine à s'y reconnaître. Ainsi il y a une moitié de l'être humain nommé Lamartine que j'aime, et une moitié de ce même être que je n'aime pas, et ainsi de presque tous les autres; je n'aime pas surtout *le 15 mai* (1), et j'aime Barbès de toute mon âme; j'admire et j'honore Leroux, et pourtant les travaux de ses dernières années ne me paraissent pas sérieux. J'écris dans la *Vraie République*, j'ai de l'estime et de la sympathie pour Thoré, mais je ne signerais pas sa politique; j'apprécie le talent de votre Guizot, mais je le déteste; je lis votre Thiers avec plaisir, mais je ne me fie point à lui pour le succès de mon idée. Et quant à mon idée, je lui ai voué ma vie, et e sais fort bien qu'elle est mon bourreau.

Et quant à vous, ma belle doctrinaire, je ne vois et ne ense comme vous sur rien de ce qui se passe. Mais je ous sais bonne, courageuse, franche et désintéressée. C'est pourquoi je vous aime en dépit de tout.

A vous,

GEORGE S.

Nohan, 12 juin 48.

L'insurrection éclate. Du 21 au 25 juin, on se bat dans Paris comme on ne s'était jamais battu. Les troupes l'emportent enfin sur les insurgés, et dix mille cadavres expient la déraison. Une lettre du maréchal Bugeaud nous montre quelle fut l'impression, et quelles furent les dispositions dans les provinces :

Bordeaux, 29 juin 1848.

Mon cher ami,

A la première nouvelle de l'entreprise des factieux, j'étais accouru à Bordeaux avec l'intention bien arrêtée de résister à la République rouge si elle avait triomphé; j'aurais trouvé de l'écho non seulement là mais tout

(1) Le 15 mai 1848, Barbès dirigea un mouvement insurrectionnel à Paris. Barbès était une sorte de Déroulède républicain. Flaubert dit un jour à George Sand : « Comment pouvez-vous tolérer un être si inintelligent ? » George Sand répondit : « Vous vous trompez, Barbès a de l'intelligence. Mais c'est une intelligence en forme de pain de sucre. »

autour et au loin; grâce à Dieu cette fois encore l'ordre social a triomphé de la plus détestable anarchie dont un peuple ait jamais été menacé; que de scélératesses ont enfanté les idées socialistes et toutes les utopies funestes que nos réformateurs modernes ont mises dans la tête de ce malheureux peuple.

Cet épouvantable résultat guérira-t-il du moins les socialistes honnêtes, s'il en est comme nous nous sommes plus à le supposer?

Maintenant que va-t-on faire de cette histoire? L'Assemblée aura-t-elle assez de fermeté pour extirper de Paris et de la France tous les éléments qui pourraient nous ramener les cruelles scènes de ces derniers jours? Si elle ne le faisait pas, elle serait impardonnable, et je ne saurais en vouloir à la Garde nationale de Paris, de peser alors un peu sur elle, pour l'obliger à faire son devoir envers la France. Le temps des illusions et des ménagements envers les scélérats doit enfin être passé, on ne ramènera pas ces brigands par de la clémence; vous savez qu'ils n'ont tenu aucun compte, au gouvernement déchu, de ses amnisties. Ils sont profondément gangrenés, il faut les séparer du corps social.

Croiriez-vous que beaucoup de gens, dont je ne fais pas partie, sont plus que fâchés de la victoire de Paris parce qu'ils craignent que ce ne soit pas une solution et que, dans cette opinion, ils auraient préféré trouver l'occasion qu'ils ambitionnent depuis longtemps de combattre la république rouge avec la force des provinces. Quant à moi j'ai toujours pensé qu'il ne fallait pas passer par le mal pour arriver au bien; seulement je crains que nous n'ayons pas encore un gouvernement résolument ami de l'ordre social. Je vois que les idées socialistes ont plus ou moins pénétré dans l'esprit des hommes que les circonstances amènent successivement à la direction des affaires. Un homme d'esprit me disait tout à l'heure à cette occasion : Je crains bien que la République rouge vaincue, nous ayons la République amarante.

Ainsi le maréchal Bugeaud se rallie à la République. C'est un ralliement de résignation. Mais c'est un ralliement sincère. Il explique, dans une lettre datée du 14 juillet, les limites de sa confiance. Il relate, à cette occasion, une conversation ancienne et fort curieuse de M. Thiers.

La Durantie, le 14 juillet 1848.

Mon cher ami,

Cette lettre vous sera remise par mon gendre M. le lieutenant-colonel Feray, du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, ce n'est pas à moi à vous faire son éloge comme militaire. Je laisse ce soin à ses camarades. Je vous dirai seulement qu'il est un peu plus républicain que moi, sans l'être trop. La différence qu'il y a entre lui et moi, c'est que je réserve mon républicanisme jusqu'à l'expérience, et que lui l'épanche un peu dès à présent. Je suis cependant plus républicain que ceux de la veille par les mœurs : je ne suis réelement (*sic*) retenu sur ce point que par ma raison, mon expérience et mes faibles études historiques. Vous n'avez pas peu contribué à me donner des doutes sur l'efficacité de la République, chez les peuples très avancés dans les arts, l'industrie et le commerce, par une conversation que vous eûtes devant moi avec Michel de Bourges. — Vous lui prouvâtes historiquement et logiquement que la République était le gouvernement des peuples dans l'enfance. Vous citâtes pour preuves les Républiques anciennes et modernes, et particulièrement celles de *Gênes*, *Florence*, *Venise* qui élaient tombées dans l'oligarchie par suite du *progrès* en tous genres. En effet la République est fondée sur l'égalité; or comment peut-il y avoir d'autre égalité que celle qui existe devant la loi, chez un peuple où prospèrent les arts, les sciences, le commerce, l'agriculture et l'industrie manufacturière? Les hommes n'étant pas créés par Dieu égaux en force, en intelligence, en économie, en aptitude au travail, ne peuvent marcher du même pas dans les

nombreuses carrières ouvertes par la civilisation; et les inégalités se multiplient en raison même du progrès. Ces inégalités blessent l'orgeuil (*sic*) et l'avidité de ceux qui restent en arrière et qui quoique stupides, paresseux et vicieux ont leur part du gouvernement. De là les troubles, les bouleversements incessants; de là souvent le triomphe de la multitude, le gouvernement de la force ignorante, ce qui doit amener la décadence, le retour à la barbarie ou le despotisme du sabre. — Tâchons d'éviter cette destinée à notre patrie, inventons, trouvons une République qui soit conduite par l'intelligence et la raison. — Ce serait une belle découverte que de faire sortir cela du vote universel. L'un des moyens d'y arriver, sans rétrograder, sans blesser la vanité nationale ou plutôt les théoriciens, car les masses se soucient peu en général du vote universel, c'est l'élection à deux degrés. La commune faisant les électeurs, les électeurs réunis au chef-lieu faisant les députés.

Je sais que ce système n'a pas bien réussi et cependant il est ce qu'il y a de plus raisonnable en conservant le vote universel. Tout le reste n'est qu'une vaste intrigue produisant le mensonge.

Je suis aussi partisan des deux Chambres : outre que mon raisonnement m'y conduit, j'aime beaucoup ce qui est expérimenté et je ne comprendrais pas que nous eussions la prétention d'être plus habilement et plus largement démocrates que les Américains du nord. Nous devrions être moins démocrates qu'eux parce que nous n'avons pas les soupapes d'ambition dont ils disposent, c'est-à-dire une extension illimitée de la propriété territoriale et un immense commerce.

Le général Paixhans semble de même accepter la République. Le soldat de l'Empire, jeune officier au temps des grandes guerres, disgracié par la Restauration, écouté, honoré par la Monarchie de juillet, n'a l'esprit occupé ni par les espérances ni par la fidélité dynastiques. Mais il dénonce vio-

lemment les faiblesses, et cherche la restauration de l'ordre dans les institutions nouvelles.

Toutefois comme je n'ai jamais flatté ceux qui régnaient, je vais me permettre, en finissant, une apostrophe de colère contre l'assemblée, contre le gouvernement, et contre vous. Quoi, vous n'avez pas vu que le suffrage universel va tout engloutir? Vous dites qu'il faut laisser les questions politiques pour la question sociale; mais y a-t-il donc une question qui intéresse la société autant que la question du triomphe assuré des passions antisociales? On était convenu de se taire là-dessus! Se taire, grand Dieu! et s'endormir justement à l'endroit où le vaisseau va heurter le formidable écueil!... non, non, ce ne fut pas la prudence et le calcul; ce fut l'effroi, et ce fut la tête perdue quand on se vit en face du monstre. On n'osa pas le heurter, et on ferma les yeux, se résignant à périr un peu plus tard!... Et voyez comme la terreur paralyse la faculté de juger : c'est peur d'irriter le peuple qu'on lui a laissé ce suffrage; mais le peuple n'en a nul souci de votre suffrage, et il n'y va pas quand il est ouvert. Le peuple des villes a souci de moins travailler, de gagner plus d'argent, et il voudra Barbès. Le peuple des campagnes a souci de ne pas payer les 45 centimes, et il nommera Napoléon. Et, à part quelques clubistes, le peuple ne s'inquiète ni du suffrage, ni de l'assemblée, ni de la constitution, ni du gouvernement. C'est donc pour éviter un péril qui n'existait pas qu'on a laissé la France courir à un péril qui existe, et que les agitateurs du peuple sauront bientôt rendre mortel. Peut-être serait-il temps encore; et peut-être la loi électorale offrirait-elle un port de refuge. Ce serait de ne laisser faire à chacun que ce que chacun sait faire, en s'appuyant sur cette maxime admise : *Chacun son métier*. La grosse foule, (en excluant ceux qui ne savent ni lire ni écrire, et les domestiques, ce qui flatterait les autres) aurait l'élection municipale; ceux d'un peu plus haut l'élection dépar-

tementale ; et les officiers de garde nationale, les magistrats, les gens des conseils élus, nommeraient l'assemblée et le président de la France... Pour faire cela il faudrait oser ; mais dans les grands périls la mort est à ceux qui n'osent pas.

Veuillez, monsieur, me pardonner la longueur et la crudité de cette lettre... Et me croire votre tout dévoué.

*
* *

La défaite des révolutionnaires rend à la bourgeoisie son prestige. C'est Thiers qui va parler, agir pour elle. Il avait été l'homme de la petite bourgeoisie. Il devient l'homme de la grande. Il avait l'imagination trop courte, il était trop prisonnier des formules anciennes et des intérêts acquis pour comprendre la portée des problèmes posés par la réclamation des classes non-possédantes. Il avait par contre un besoin de clarté et de praticité qui le poussait tout entier à combattre et à détruire ces vagues théories, ces idéalisations néfastes dont s'enveloppait la réclamation ouvrière. « En 1848, j'ai éprouvé à la vue du désordre qui nous menaçait une sorte de rage... » écrit-il douze ans plus tard. Le mot semble exact : La rage le consume, et l'élance dans un nouveau combat.

Orateur, il répond à Proudhon qui propose une confiscation des rentes. Écrivain, il publie son livre sur *La Propriété :* c'est un traité qui n'a pas marqué dans la science, mais qui est d'une vivacité, d'une animation, et, chose rare en pareille matière, d'un remarquable agrément. C'est la manière du XVIIIe siècle adaptée aux goûts d'un public plus nombreux et moins exercé, gâtée par la négligence du style et la facilité de l'éloquence. *De la Propriété* avait paru par fragments dans le *Constitutionnel.*

Le succès fut immense, et nous choisirons parmi les lettres qui en témoignent ce billet de M. Molé :

... Vous venez de me faire tant de plaisir que je ne puis résister au besoin de vous le dire. C'est tout à l'heure seulement que j'ai lu la fin de votre livre sur la *Propriété.* Cette fin est admirable ! Je ne crois pas que

vous ayez rien écrit de si élevé et à la fois de si charmant, vous marquez bien votre place dans ce grand cataclysme. — *Macte animo*... vos cinquante ans ne me laissent pas ajouter *generose puer*, mais vous êtes d'une nature si riche et si féconde que plus elle produit plus on en espère. — C'est pour me satisfaire que je vous écris ; vous devez être blasé sur le succès, vous ne le serez jamais sur le bien que vous faites.

Mille et mille amitiés.

MOLÉ.

Samedi.

Citons une lettre encore. Elle est d'un ami zélé, M. de Champagny, qui, de sa campagne de Saint Haon-le-Vieux, en Forez, lui écrit :

J'ai installé dans mon cellier, vaste local malheureusement inoccupé cette année, une espèce de *club dominical* où seul vous avez la parole, et par ma voix.

... *De la Propriété* est écrit en termes si clairs que les esprits les plus obtus le comprennent, et j'ai de vrais triomphes en en lisant des fragments à nos bons paysans. J'ai commencé dimanche, et vous eussiez été touché de l'impression naïve de leur satisfaction : ils m'ont demandé de revenir dimanche et d'amener leurs femmes et leurs enfants pour que je lise de nouveau ce que vous dites de l'héritage, et le tableau que vous faites des devoirs du père.

***

Thiers avait ainsi reconquis en peu de semaines une situation éminente. C'est un des plaisirs, presque un des amusements qu'on éprouve en regardant cet agile esprit : jamais Thiers n'est désarçonné. Chef d'opposition libérale en février 1848, il nous parut un instant, en mars, accablé par la révolution socialiste. Point du tout : le voici, en août, l'espoir et l'idole, non seulement de la France, mais de l'Europe conservatrice. — Écoutons le roi des Belges :

C'est par pure discrétion que j'ai été si longtemps sans vous écrire et vous offrir mes remerciements les plus sincères pour votre excellentissime lettre, qui vous fait le plus grand honneur et qui m'a fait éprouver la plus vive satisfaction. Les yeux de l'Europe sont sur vous, vous pouvez exercer l'influence la plus heureuse sur son avenir, qui, hélas, en a bien besoin; que de bouleversements, que de ruines et d'inquiétudes! On a beau examiner les éléments dont nous avons besoin pour fonder un édifice, on revient toujours à de certaines vérités fondamentales sans lesquelles rien de stable peut exister (*sic*).

Vous avez une vaste expérience politique, votre haute intelligence a toujours été active quand momentanément l'influence plus directe sur les affaires ne se trouvait pas dans vos mains, cela rend votre position plus belle et plus importante que celle de tout autre homme politique de l'Europe, et je suis sur (*sic*) que cela vous réservera la gloire éternelle de poser les bases d'une existence politique pour l'Europe, dont elle ne saurait plus longtemps être privée sans de nouvelles catastrophes, qui détruiraient la société pour longtemps.

Le roi Léopold veut séduire ce Thiers qu'il connaît à fond, défauts et qualités, petitesses et forces... Il ne le flatterait pas tant si Thiers n'avait tant de puissance.

Le 6 décembre, nouvelle lettre. Empruntons une expression au vocabulaire le plus moderne : *il en remêt.*

Vous avez dans les formidables complications des derniers mois su prendre une attitude admirable, noble, vraie, enfin renfermant en elle tout ce qu'on pouvait désirer pour le bien général. La conservation de cette attitude est d'une immense importance pour l'avenir de l'Europe tout entière et je vous supplie de ne pas vous laisser entraîner de (*sic*) l'abandonner....

La flatterie a porté. Thiers marque de son crayon les quatre lignes qui l'exaltent.

Terminons enfin par un petit hymne que chante à la gloire de notre héros son aimable amie madame de Rémusat. Elle a reçu un exemplaire de la *Propriété*. Elle remercie.

Je vous remercie de votre livre. Ce souvenir m'encourage à vous écrire. Vous avez ajouté encore bien d'autres choses à ces sentiments d'affection que je garde toujours pour vous. Vous nous sauvez par votre talent qui grandit chaque jour, par ce courage si infatigable et toujours au service des bonnes et saines idées. Vous nous rendez alternativement notre pain et nos enfants (1). Chaque famille en France vous doit quelque chose. Je suis bien fière de vous.

(1) *Nos enfants :* Voici l'explication de ces mots. La loi militaire donnait alors, à ceux que le sort avait désignés pour servir, la faculté de se faire remplacer. Ainsi les jeunes gens des classes aisées ne servaient pas. Suivant l'expression reçue, « ils achetaient un homme » qui servait à leur place. Le prix des hommes était variable. Il s'élevait quand il y avait menace de guerre. Cette faculté de remplacement fut combattue par les républicains. Thiers demanda et obtint son maintien par son discours du 21 octobre. Les hautes classes lui en furent très reconnaissantes. Voici, par exemple, une lettre du général Paixhans : « Monsieur,... je vous félicite de la victoire que vous venez de remporter sur le non-remplacement, je vous en remercie à cause de mon jeune fils de vingt ans, esprit distingué qui sera mieux ailleurs qu'à la caserne ; à cause de l'armée dont j'ai fait partie du Camp de Boulogne à Moscou, de Moscou à la Butte Saint-Chaumont, et que j'aimerai jusqu'à ma dernière heure, enfin à cause de la France, et de la civilisation, qui ne doivent pas (j'en demande pardon à la grande ombre de Sainte Hélène) être caporalisées. » Un autre officier, le colonel d'Elchingen, écrit : « J'ai vu l'armée prussienne — Dieu nous garde de l'imiter. — *Toutes* les puissances allemandes qui voient fonctionner cette lourde machine, cause des injustices et des inégalités les plus choquantes, l'ont rejetée. Elles ont copié notre loi de recrutement... Les Prussiens nous envient notre admirable organisation. »

II

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — THIERS FAVORABLE A LOUIS-NAPOLÉON. — IL CONSEILLE SA POLITIQUE EXTÉRIEURE. — ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE LE ROI LÉOPOLD ET THIERS. — THIERS DÉFEND LES ANCIENS PARTIS. — LETTRE DU DUC PASQUIER. — VIE PRIVÉE DE THIERS. — THIERS ET LES CATHOLIQUES. — LETTRE DE MONSEIGNEUR DUPANLOUP. — THIERS DÉFEND LA LOI SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

La Constituante avait décidé que le président de la République serait élu par le suffrage universel. L'élection avait été fixée au 10 décembre 1848.

Thiers sera-t-il candidat? On y pense autour de lui. Écoutons madame de Rémusat. Elle est dans ses terres, près de Toulouse. Elle donne les nouvelles du pays : les paysans, dit-elle, sont enclins à voter pour Louis-Napoléon, le neveu de l'empereur, dont le nom et la race les rassurent. Ledru-Rollin, le rouge, a pourtant des défenseurs énergiques. Elle ajoute :

Et vous que faites-vous? Tentez-vous ce rude combat dans ce pays de France lâche et ingrat? Le bien, avec des esprits rendus insensés, est-il faisable? Si vous vous décidez ne tardez pas. Votre courage va-t-il jusque-là ou bien attendez-vous, vous consacrez-vous encore quelque temps

à écarter de nous comme simple député le mal qu'on nous inflige? Regarderez-vous ces orgueilleuses prétentions, ces ignorants confiants s'essayer, échouer, pour venir ensuite sans contestation et comme le sauveur appellé (*sic*) et reconnu de la France entière.

Je serai à Paris dans dix jours. Le cœur me manque pour prolonger l'absence. Je souffre d'être à l'abri pendant que vous êtes tous au feu.

Mille tendresses.

LASTEYRIE DE RÉMUSAT.

Madame de Rémusat a deviné juste : Thiers ne sera pas candidat. Il a plusieurs raisons pour se décider ainsi. D'abord, il n'aurait aucune chance. Les masses ne le choisiraient pas. D'autre part, il lui convient tout à fait de laisser, comme écrit sa correspondante, « les ignorants confiants s'essayer et échouer. » Thiers fera campagne en faveur de Louis-Napoléon. Quelle est la raison, quelles sont les raisons de son choix? Les historiens ne les ont pas pénétrées et nos documents n'apportent aucun éclaircissement. Le plus intéressant dans l'histoire est secret et ne s'écrit pas, ou, s'il s'écrit, se détruit. Mademoiselle Dosne, qui nous a préparé ces papiers, était experte. Le probable est que Thiers, considérant la nullité intellectuelle de ce nouveau-venu, de cet aventurier sans énergie, se crut sûr de le dominer et ne vit nul inconvénient à laisser monter sa fortune, à la favoriser pour en cueillir les fruits.

Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon fut élu président de la République par 5.430.000 voix. Le général Cavaignac en obtenait 1.450.000, Lamartine, 17.000. Trois ans plus tard, Louis-Napoléon supprimera par la force les institutions républicaines, il enverra Thiers en exil et se proclamera empereur sous le nom de Napoléon III.

On s'attendait à l'élection du prince. On n'escomptait pas une si formidable majorité. Une lettre de Mignet exprime ce qui fut le sentiment de toute la société cultivée.

Eh bien, voilà Louis-Napoléon nommé. Singulier pays et vraiment démocratique, qui choisit un incapable

avéré, avec une persévérance qui ne se lasse pas parce qu'il est le neveu et qu'il porte le nom d'un grand homme, après avoir donné un pouvoir dictatorial à un général tout récent (1) qui n'avait ni commandé ni vaincu et cela parce qu'il avait eu un père conventionnel et un frère républicain.

***

Thiers a dès l'abord une situation éminente de conseiller auprès du Prince-Président. Il n'aurait qu'à le vouloir pour être président du conseil. Mais il ne le veut pas. Avec une sagesse qui est le signe d'une ambition non vulgaire, et qui, continuée pendant vingt années, va donner à sa vie un très haut caractère, Thiers préfère l'influence aux réalités souvent petites du pouvoir. Il ne participe pas au ministère, mais il en conseille le choix : d'anciens parlementaires de mince renom occuperont les emplois.

Thiers s'attache à suivre la politique extérieure. L'ambition piémontaise menaçait de déclencher la guerre. Thiers s'entremet auprès du roi des Belges, et avec lui, pour apaiser cette région périlleuse de l'Europe. Il lui écrit :

Paris, 11 février 1849.

Sire,

Je prends la liberté de remettre une lettre pour votre Majesté à M. Tafetti l'un des Italiens qui se rendent à la conférence de Bruxelles. M. Tafetti est un homme d'un esprit distingué, le dernier des Vénitiens inscrits au Livre d'or, et doué, ce qui vaut mieux, de plus de bon sens que ses compatriotes. Il est porteur d'une lettre du roi de Piémont pour Votre Majesté. De la réponse que Votre Majesté fera à cette lettre peut dépendre la paix du monde. Le roi de Piémont a grande confiance dans la sagesse du prince qui a su gouverner vingt ans la Belgique, autrefois si peu gouvernable, et il suivra les con-

(1) Le général Cavaignac, qui avait reçu pleins pouvoirs pour combattre l'insurrection de juin 1848.

seils venus de Bruxelles. Je supplie donc Votre Majesté de lui dire la vérité tout entière. Si le roi de Piémont fait la guerre il sera écrasé. Ses soldats quoique braves ne tiendront pas devant les bandes autrichiennes, enivrées de leurs récentes victoires et supérieures à la fois par la qualité et par le nombre. Cette fois les Autrichiens ne s'arrêteront plus à la frontière du Tesin (*sic*) et iront à Turin. Que fera la France? Si elle ne s'engage pas, le Piémont sera traité en vaincu, et en vaincu surpris en récidive. Toute l'Italie partagera le même sort. Si la France s'engage, la guerre sera générale, et le monde bouleversé. J'aime beaucoup l'Italie, mais je ne crois pas qu'il fût sage à la France de risquer son existence pour une nation voisine qui n'aurait pas su être habile et sage. D'ailleurs s'il ne s'agissait que de se battre avec l'Autriche, la France en serait fort capable, mais je suis certain que la Russie est derrière l'Autriche. A la Russie et à l'Autriche l'Allemagne se joindrait bientôt, car rois et peuples se jetteraient volontiers sur nous pour faire diversion à leurs querelles intérieures, et nous aurions le continent sur les bras. Comme français je m'opposerai toujours à ce qu'on brave une telle éventualité pour une question d'influence, car nous n'avons en Italie qu'un intérêt d'influence. L'Italie elle-même a un intérêt égal au nôtre à ce qu'on évite une guerre imprudente. Aujourd'hui si on la ménage encore jusqu'à ne passer ni le Tessin, ni le Pô, c'est que la France est debout, ce n'est pas l'Italie qu'on ménage, mais la France. Supposez la France vaincue après une grosse guerre, l'Italie serait partagée, écrasée encore plus qu'elle ne l'est. Il n'y aurait plus de royaume de Piémont. On en ferait une nouvelle Pologne autrichienne. L'Italie a donc autant d'intérêt que nous à ce que la France ne se perde pas dans une guerre imprudente. Voilà les raisons que je supplie Votre Majesté de donner au roi de Piémont. M. Tafetti se chargera de la lettre de Votre Majesté, repartira immédiatement pour Paris, prendra une lettre de moi pour le roi Charles-Albert qui veut

bien attacher quelque prix à mon opinion, et peut-être nous sauverons la paix. Je serai bien heureux, Sire, d'être associé à Votre Majesté dans cette bonne œuvre.

Nos affaires marchent un peu mieux. Le président de la République s'est conduit, ces temps derniers, avec autant de courage que de discernement, et il nous a rendu service. L'avenir n'en reste pas moins fort obscur. Les anarchistes nous réservent encore quelque bataille. Je prie Votre Majesté de recevoir l'hommage de mon respectueux attachement.

Le roi des Belges lui répond :

Laeken, le 27 février 1849.

Mon cher Monsieur Thiers!

Ci-joint vous recevrez une lettre pour le roi Charles-Albert que je confie à vos mains et que je vous prie de lui faire parvenir d'une manière sûre.

Je me suis attaché à lui faire comprendre la gravité de la position. Les Italiens s'imaginent qu'ils crieront jusqu'à ce qu'ils auront forcé les Français à venir à leur secours, que ce secours une fois donné, les Français payeront les frais d'une guerre des plus graves avec leur sang, sans demander des sécurités dont ils auraient vraiment à juste titre besoin, et que la France restera ainsi à la libre disposition des anarchistes de l'Italie.

Je ne pense pas que les choses puissent se passer ainsi, et je crois qu'il est pour l'intérêt de tout le monde de faire comprendre la vérité aux Italiens, car sans cela ils feraient des folies qui créeraient de grands embarras.

Je vous prie de me seconder dans mon raisonnement qui me paraît vrai : que si les Italiens attaquent ils auront eux seuls à supporter le résultat.

Si les Autrichiens attaquaient le Piémont, cela serait différent.

En revanche nous devons par les médiations faciliter au

roi Charles-Albert une solution qui sans cette intervention lui deviendrait peut-être impossible.

La guerre ne put être évitée, mais elle resta limitée. L'Italie du nord se souleva tout entière contre l'Autriche, qui rétablit son hégémonie par sa victoire de Custozzá, le 24 juillet 1849. La France ne s'était pas interposée. — L'Autriche avait alors comme représentant à Paris le très distingué baron de Hübner, qui apprécia l'influence de Thiers et ne l'oublia pas, car vingt-deux ans plus tard, lui écrivant, il lui dira : « Je n'ai pas oublié l'immense service que vous avez rendu en 1849 à mon pays en même temps qu'au vôtre en empêchant le président de la République — cette fois-là au moins — de se lancer dans les aventures d'une guerre aussi inique qu'impolitique(1).

Cependant l'Allemagne préparait son unité, ou, pour exprimer plus exactement les choses, la Prusse se préparait à fabriquer par la force l'unité des Allemagnes. Les premières vues de Thiers sur cet événement ne sont pas connues, mais nous avons une lettre curieuse du roi Léopold. Ce souverain est évidemment favorable à la Prusse. La France, sa puissante voisine et protectrice, l'inquiète. Il pense qu'il lui sera plus aisé de préserver la liberté de son royaume s'il se trouve placé entre deux voisins forts et armés l'un contre l'autre. C'est l'une des règles classiques du jeu diplomatique : les règles ne réussissent pas toujours.

Le roi Léopold n'exprime pas ces pensées à Thiers. Mais il indique son désir.

Laeken, le 8 juin 1849.

Mon cher monsieur Thiers !

Depuis longtemps j'avais l'intention de vous écrire, mais j'ai été retenu par l'espoir de pouvoir vous parler avec un peu plus de connaissance des causes et des effets des affaires d'Allemagne.

La confusion y est excessive, mais il paraît pourtant que la Prusse va prendre la direction supérieure, une

(1). Lettre du 19 février 1871.

espèce de présidence, d'un commun accord avec la majeure partie de ce qu'on appelait, anciennement, les gouvernements. L'Autriche a été fort opposée à cette présidence mais dans sa forme actuelle cette opposition est déraisonnable et déplacée, et rentre dans ce système de cordon militaire qui finit par tout perdre. L'Autriche, avec l'Italie et la Hongrie, avec des populations assez travaillées d'idées de spoliation, devrait aider la Prusse à prendre cette direction sans laquelle il y aura dissolution sociale sans profit pour personne. Si les choses sont seulement un peu passablement menées, il résultera une liaison plus étroite entre les divers états allemands et une plus grande concentration des forces militaires de ce pays. La vieille politique de la France était de protéger l'indépendance des petits états; l'Allemagne concentrée va naturellement être un voisin infiniment moins commode, mais cela est conforme au programme de 1848, ce qui doit être une satisfaction grande pour les hommes de cette époque. Je ne me permets pas de donner une opinion sur les affaires de la France, mais je serais bien heureux si je pouvais connaître votre pensée. Ici nous marchons bien sans compression ni répression, étant bien plus république que la plupart des pays qui jugent à propos de prendre cette dénomination, nous occupant en plus du bien-être des populations en leur *conservant la possibilité du travail productif et son habitude si précieuse à conserver, si difficile à reprendre.*

J'espère que j'aurai quelquefois la grande satisfaction d'avoir de vos nouvelles, car j'attache comme vous savez un grand prix à votre amitié, et mes sentiments sont et seront toujours également affectueux pour vous.

« L'Allemagne concentrée va être un voisin infiniment moins commode, mais cela est conforme au programme de 1848, ce qui doit être une satisfaction grande pour les hommes de cette époque. » Voilà qui n'est pas mal dit. Quant à la réponse de Thiers, souhaitons qu'elle sorte bientôt des archives de Bruxelles.

*
* *

Le 13 juin 1849, les révolutionnaires parisiens essayèrent un dernier coup de force. Leur défaite, rapidement obtenue, termina l'espérance révolutionnaire, et confirma les dispositions conservatrices de l'Assemblée. Le 29 juin 1849, Thiers écrit à Panizzi : « Notre constitution est absurde, nos lois électorales, désastreuses; heureusement nous avons une bonne et sage majorité, qui est disposée à se très bien conduire. Il y a donc des moyens de salut à travers beaucoup de chances de pertes. En définitive, nous avons beaucoup gagné, et je crois que d'ici quelque temps nous n'agiterons plus l'Europe. »

En juillet, l'Assemblée discuta une loi dirigée contre les libertés récemment acquises par la presse. Les orateurs de la gauche réagirent vivement et maltraitèrent les hommes des « *Anciens partis* ». Thiers était l'un de ces hommes-là. Il jugea venu l'instant de la riposte, et escalada la tribune. Ecoutons-le :

On a essayé de nous dire des vérités. J'essayerai d'en dire quelques-unes à mes adversaires. Le pays, l'Assemblée jugeront lesquelles de ces vérités sont les plus vraies...

Thiers rappela ces prétendues fautes politiques qu'on reprochait à ses collègues et à lui-même. Les avait-on redressées? Il constata que ces mêmes mesures que ses collègues et lui en d'autres temps avaient dû prendre, ses successeurs les prenaient à leur tour. A-t-on déchiré les traités de 1815? A-t-on répudié l'alliance anglaise? Non. Tout ce qu'on a injurié, on s'en est servi, tous ces moyens dont on fait des crimes aux autres, on s'est hâté de les employer,

quelquefois maladroitement, quelquefois violemment, parce que, les dangers étant devenus plus grands, il fallait agir plus rudement. Un peu plus de maladresse, un peu plus de violence, telle est l'unique différence entre vous et les gouvernements que vous avez tant diffamés !

...Maintenant, quant à cette objection que ces moyens ont perdu tous les gouvernements, qu'ils perdront la République, comme ils ont perdu la Monarchie, quant à ces souvenirs de tant de chutes, rappelés ici, tristes souvenirs! Eh mon Dieu! oui, j'en conviens avec l'histoire, avec l'histoire contemporaine, oui, notre sol est couvert de ruines, oui, plusieurs monarchies sont tombées : la monarchie du génie est tombée, la monarchie du vieux droit est tombée aussi, la monarchie du droit conventionnel, du contrat avec la nation, est tombée également; notre sol, je le répète, est couvert de ruines, et assurément aucun bon citoyen ne peut s'en réjouir!

Mais, imprudents évocateurs de ces souvenirs, oubliez-vous que la monarchie n'est pas seule à compter des chutes! Oubliez-vous que la République aussi est tombée une fois dans le sang au 9 Thermidor, une autre fois, au 18 Brumaire, dans ce que vous appelez le mépris!

Eh bien, oui, il y a eu des chutes pour tout le monde, ne soyez pas si fiers! Et, s'il fallait juger la valeur des institutions à la durée des gouvernements, il ne faudrait croire à aucune, et cependant on pourrait croire un peu plus, comme le disait l'honorable M. de Montalembert, à celles qui ont duré dix-huit ans qu'à celles qui n'ont duré que trois ans.

Enfin il foudroya les socialistes, les annonciateurs de la rédemption et du bonheur humain :

Vraiment, ceux qui tiendraient dans leur main le moyen de réaliser à l'instant le bonheur des nations et qui ne le laisseraient pas échapper sur l'humanité seraient les plus atroces des hommes! Mais quand on ne l'a pas, et vous ne l'avez pas plus que nous, on est criminel de venir l'annoncer sans cesse. C'est ce crime que nous voulons arrêter.

Thiers vengeait ses amis. Il vengeait en même temps la

vérité. « Voilà bien, enfin, lui écrit Rouland, l'éternelle vérité dite du haut de la tribune aux ignorants et aux vandales. » Mais le plus beau billet de félicitation, c'est le chancelier Pasquier qui le lui adresse. Il est plus beau, beaucoup plus beau qu'on ne le trouvera ici, quand, tenant en main l'original même, on voit l'écriture saccadée, impérieuse, à travers laquelle on devine la main pressée, exaspérée du vieux duc :

Trouville, (?) 27 juillet.

Mon très cher *confrère*, on nous permet encore ce titre et il me plaît fort avec vous, mon cher confrère donc, vous n'avez pas besoin d'un témoignage de plus pour savoir combien a été grand le succès de votre dernier discours, mais j'ai besoin de vous exprimer ma *gratitude* : ce mot est bien celui qui va au sujet. Vous ne m'avez pas seulement causé un grand plaisir, vous m'avez causé un véritable bien-être. Il arrive un moment où la vengeance devient un besoin pour tout ce qui se sent un peu. Or je suis de ce passé que vous avez si bien vengé et je vous en remercie avec tout ce dont se compose ce qu'on peut appeler la société française, le *reste* n'est digne d'aucun nom, et c'est cependant à ce reste que [l'on] (1) nous estime aujourd'hui. Oh misère de misère. Enfin, je me reprends à l'espérance toutes les fois que je vous lis, donnez-moi donc ce bonheur de temps en temps. Tout à vous et de tout cœur.

PASQUIER.

Mad. de Boigne avec laquelle je gîte ici me recommande de la rappeler à votre souvenir et elle dit amen à tout ce que je viens d'écrire.

Sa santé va beaucoup mieux, vous serez bien aise de le savoir (2).

(1) [L'on] manque au texte, inintelligible et manifestement incomplet.

(2) Madame la comtesse de Boigne (1781-1866), connue en son temps pour son esprit et son salon, connue aujourd'hui par les souvenirs qu'elle nous a laissés. Nous avons sur elle un beau témoignage de Sainte-Beuve, à la fin de son article sur *La femme au* XVIII*e siècle*. « Société

*
* *

Entre temps, Thiers voyage. Il va en Angleterre, il projette d'aller en Ecosse, et, écrivant à Panizzi, il expose ses intentions. « Nous voulons voyager très simplement, pour ne pas épuiser notre bourse modeste ; mais cependant, ces dames ne peuvent se passer de deux femmes de chambre, et moi d'un valet de chambre : ce qui fait trois domestiques. Quant aux toilettes, le deuil nous dispense d'en porter beaucoup, sans quoi madame Thiers me donnerait du souci. » Le bourgeois gentilhomme n'aurait ni mieux fait, ni mieux dit.

Que devenait cependant l'humble femme qui l'avait élevé, sa mère? Pas un mot ne la rappelle parmi cette multitude de lettres; pas un souvenir, pas une allusion. Pourtant elle vit. Elle habite à Paris. Et les seuls renseignements que nous ayons sur elle, nous les trouvons dans un livre de Joseph d'Arçay, *Notes inédites sur M. Thiers*. Joseph d'Arçay était gendre d'un cousin de Thiers, M. de la Tour de Saint-Igest. On était légitimiste dans cette partie de la famille. On ne pardonnait pas à Thiers l'arrestation de la duchesse de Berry. On avait rompu avec lui, on l'observait sans indulgence. Joseph d'Arçay ne ménage pas son parent.

« Madame Thiers vivait à Paris, nous dit-il, à peu de distance de la place Saint-Georges. Mais son fils n'allait pas la voir et elle n'était pas reçue chez lui. Madame Dosne ne recevait pas

française, ancienne société tant regrettée, non pas celle que je vois déplorer chaque jour dans des écrits bruyants, avec de grands *hélas!* et de longs soupirs ridicules, mais celle que les délicats, les voluptueux, les princes de Ligne, les Saint-Evremond de tous les temps, ceux qui y ont vécu ou ceux qui étaient dignes d'y vivre ont goûtée, ont décrite, ont vainement essayé de retrouver après l'avoir perdue, j'aurais voulu, moi aussi, te traverser et te connaître, mais non pas me refermer en toi et y mourir! Que dis-je? Je l'ai connue, je l'ai vue et goûtée, cette société d'autrefois en quelques-uns de ses débris exquis, de ses derniers rejetons retardés, qui se continuaient sur plus d'un point dans la société nouvelle. J'ai connu la personne qui, dans un milieu, dans un cadre plus persistant et plus fixe, eût été par le goût, par l'autorité, par la concision ornée et une sorte de grâce imposante, comme une autre maréchale du Luxembourg, qui aurait réprimé, parmi la jeunesse de l'un et l'autre sexe, le système commode du *sans gêne* ou du *qué que ça fait*, s'il eût jamais pu être réprimé de nos jours ; celle dont l'approbation, exprimée d'un mot, était un honneur. » *Nouveaux Lundis*, IV, p. 29. Cette personne, Sainte-Beuve donne son nom en note : c'est la comtesse de Boigne.

une si petite bourgeoise, une si pauvre femme. » « A l'automne de 1848, écrit Joseph d'Arçay, M. Thiers fut atteint d'une affection *aphteuse* dont les journaux exagérèrent beaucoup la gravité; alarmée sur l'état de ce fils qu'elle ne cessait pas d'aimer, madame Thiers court à la première heure à l'hôtel de la place Saint-Georges pour en demander des nouvelles; elle est reçue dans la loge du portier : on va prévenir madame Dosne, qui accueille la mère de son gendre comme elle n'aurait certainement pas accueilli sa couturière. Madame Dosne lui dit que l'on a beaucoup exagéré la maladie de M. Thiers, qu'elle n'offre pas de gravité, mais que, dans ce moment, il dort et ne peut recevoir personne. » Madame Thiers se le tint pour dit.

Pourtant Thiers l'aidait à vivre : il lui comptait une pension de 200 francs par mois, en temps ordinaire; de 250 francs par mois; *quand il était ministre.* « Le lendemain du jour où cette confidence me fut faite, écrit Joseph d'Arçay, je voyais M. de Lamartine, auquel je la racontai. « Ce n'est pas possible », me dit-il; mais lorsque je lui eus affirmé que c'était madame Thiers elle-même qui m'avait confié ce détail, il lui fallut bien se rendre; je m'abstiens de qualifier les termes dans lesquels il qualifia le procédé... Ils n'étaient pas parlementaires. » (1)

Véron écrit dans ses mémoires :

Il semble d'ailleurs que la vieille dame n'était pas commode.

En 1840, je me trouvais un jour dans le cabinet de M. Martin, secrétaire de M. Thiers, alors président du Conseil. La mère de M. Thiers, vive et très alerte, quoique d'un grand âge, ayant son franc-parler avec tout le monde, était là, et faisait même entendre quelques plaintes du peu d'empressement de son fils à tenir compte de ses recommandations. Nous attendions, elle et moi, que le ministre pût nous recevoir.

(1) Un testament daté du 8 mars 1850 nous donne une sorte de confirmation du racontar : « Je prie mon exécuteur testamentaire de continuer à ma mère une pension de 2.400 francs qu'elle a aujourd'hui, ou de 3.000 francs si les circonstances le permettaient. » La dignité ministérielle était sans doute une de ces circonstances qui valaient à madame Thiers le supplément de 50 francs par mois.

Je pensai qu'il était convenable d'adresser à cette dame, souvent irritable, mes compliments respectueux.

— Vous devez être bien fière, madame, d'un fils parvenu au suprême pouvoir?

— Oh! je n'ai jamais été embarrassée ni inquiète de son avenir. Ceux qui laisseraient mon fils monter derrière leur voiture, vous entendez, *derrière*, seraient sûrs qu'il prendrait bien vite leur place à l'intérieur (1).

***

Nous avons connu Thiers journaliste, ennemi des prêtres et des nobles, financier, historien de la Révolution, mathématicien, critique d'art, ministre de l'Intérieur et maître de la police, ministre des Travaux publics ; nous l'avons connu protecteur et inspirateur des artistes, ministre des Affaires étrangères, italianisant, historien de Florence, organisateur d'armées, ingénieur militaire, auditeur de Rachel, historien de Napoléon, orateur à la tribune, manœuvrier dans les couloirs du Palais Bourbon; nous l'avons connu frondant une royauté, l'abattant, et puis en érigeant une autre; celle-là même, la servant, la desservant, tantôt loyal et tantôt déloyal; nous l'avons connu petit puis grand bourgeois; nous venons de le voir un sauveur de la société; nous le connaîtrons encore sous maintes formes, notamment général d'armée, astronome et chimiste. Voici venu l'instant de le connaître un clérical.

La France, dès lors soustraite à l'influence révolutionnaire, commence à chercher une orientation nouvelle. Une lettre de Mignet, datée du 27 septembre 1849, caractérise cette situation :

Depuis bientôt deux mois que je t'ai quitté, les choses ont marché dans leurs sens et vers leur terme naturel. Le mouvement européen sorti de la Révolution de février a cessé partout. Ses causes et ses excès, en l'empêchant d'être raisonnable, devaient l'empêcher d'être heureux. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il a gravement compromis les

(1) *Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 422.

effets réguliers de la Révolution de juillet qui s'étendaient partout. L'autorité se refait ailleurs, se refera-t-elle chez nous? Après avoir échappé aux extravagances et aux violences du parti qui a fait cette révolution, échapperons-nous à l'instabilité dangereuse des institutions que cette révolution a laissées? Je l'espère toujours, je le crois même. Le moment et ce moyen je ne les connais pas, mais le résultat, je l'affirmerais volontiers.

Ce moyen, du moins l'un des moyens, Thiers le connaissait : c'était de rendre à l'Eglise son ancienne puissance sur l'esprit et l'imagination des masses, c'était de lui restituer sa fonction d'éducatrice du peuple.

Louis-Napoléon et les chefs du catholicisme français étaient d'accord. Le comte de Falloux avait accepté, non sans réclamer des engagements formels, le ministère de l'Instruction publique. Un soir de décembre 1848, il s'était fait conduire par Montalembert chez Thiers, dont il doutait. Thiers étant venu à lui les mains tendues, il l'avait arrêté d'un mot.

— Ne me remerciez pas encore, je viens à vous *parce que les prêtres m'envoient...* J'accepte le ministère, si vous me promettez de préparer, de soutenir et de voter avec moi une loi sur la liberté de l'enseignement. Sinon, non.

C'était cette même loi contre laquelle Thiers avait rédigé son rapport de 1845.

— Je vous le promets, je vous le promets, répondit-il avec effusion, et croyez-moi, ce n'est pas un engagement qui me coûte!

Thiers n'est jamais un allié timide : c'est ce qui rend sa vie plaisante à suivre. Il est toujours chef, il va toujours en tête. *Je marche vite*, comme il disait à vingt ans à cet oncle auquel il s'offrait pour faire ses courses dans Paris. Thiers marche très vite. Ce même homme qui défendait en 1845 le monopole universitaire contre l'Eglise s'emploie en 1850 à démanteler l'Université, à la livrer aux influences cléricales. Volontiers il donnerait à l'Eglise une sorte de monopole sur l'enseignement primaire. Cela se lit en détail dans le précieux livre d'Henri de Lacombe, sur les *Débats de la commission de 1849*. Montalembert, monseigneur Dupan-

loup, calment le néophyte. Le comte de Falloux est tout à fait rassuré. D'abord président de la commission, il laisse cette fonction et la remet à Thiers (1), qui se déclare enchanté de ses nouveaux collaborateurs. « M. de Falloux est un homme d'Etat de pied en cap, M. de Montalembert un grand guerrier, disait-il à monseigneur Dupanloup ; avec l'un d'un côté et l'autre de l'autre, je ne craindrais rien. (2) »

Le 9 novembre, Dupanloup écrit à Thiers :

Monsieur,

D'après ce que vous avez bien voulu me dire le jour où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer, je ne crains pas d'être indiscret en vous priant de m'indiquer le moment où je vous dérangerai le moins. Que de tristes choses depuis notre longue et si bonne conversation de Dieppe ! et avant-hier quel nouveau malheur et quelle faute ! (3)

Dès que vous me donnerez un jour, je me rendrai à Paris ; car je n'y suis pas en ce moment. Je vous écris d'une pieuse retraite où je vais passer les deux dernières semaines de mon séjour ici. C'est un beau et saint lieu : il vous plairait, j'en suis sûr, par son doux et noble aspect, et aussi par ses grands souvenirs. C'est à Issy, dans la vieille maison de campagne de ces sages Sulpiciens, dont Fénelon mourant écrivait à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice. » Cette maison a appartenu à Marguerite de Valois, et depuis, les plus illustres personnages de ce grand siècle, dont nous sommes si loin, y ont passé. C'est

(1) « Avec une mobilité d'esprit qui tenait à la vivacité même de ses sensations, Napoléon avait presque oublié son désir récent de rassurer l'Europe, et il ne s'inquétait guère des explications qu'il aurait à fournir aux puissances. » Cette explication psychologique, donnée au tome XII de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, p. 180, Thiers l'avait sans doute trouvée en s'observant lui-même.

(2) Mot rapporté par monseigneur Dupanloup dans une lettre datée du 23 décembre 1854 : « Souvenez-vous de ce que vous me disiez en 1850, etc. »

(3) Deux incidents s'étaient produits à la séance du 7 novembre : La loi sur l'enseignement, qui venait d'être examinée par la commission, fut renvoyée au Conseil d'Etat. Au cours de la discussion, des murmures s'étant élevés dans la tribune de la presse, le président de l'Assemblée la fit évacuer... Les conséquences furent nulles.

là, dans une grotte qu'on voit encore, que Fénelon et Bossuet tinrent ces fameuses conférences qui préludèrent à leurs longues controverses du Quiétisme. Le cardinal de Fleury y mourut, et Louis XV vint l'y voir une dernière fois.

Je me laisse entraîner à vous parler là de tout ce qui m'entoure et me charme au milieu des tristesses de mon cœur. Si pour vous délasser des agitations de la vie politique, vous aviez la pensée de visiter ce lieu qui est du reste à une très petite distance de Paris, je serais heureux de vous faire promener dans ces allées, où nous retrouverions les traces des temps qui ne sont plus, des temps que vous aimez, des temps qui consolent un moment du moins de ce qu'on est condamné chaque jour à voir et à entendre.

Adieu, Monsieur, croyez à mon profond et bien respectueux attachement.

Issy, près Vaugirard, à Saint-Sulpice,
ce 9 novembre.

M. de Montalembert m'a dit à quoi l'on pensait pour la loi. Si cette reprise devait faire entendre à l'Assemblée et à la France M. de Montalembert et vous sur cette question je n'hésiterais pas à la souhaiter, dussiez-vous être vaincus : vous seriez victorieux pour l'avenir, et ce serait une grande chose et un grand spectacle.

Thiers avait promis à ses collègues de la commission de se faire casser bras et jambes à la tribune de l'Assemblée pour la défense de la loi. Il tint sans risque cet engagement sensationnel. Son discours de janvier 1850 n'est pas bon. Il est gâté par l'évidence de la palinodie. Pourtant Thiers exprime les intentions bienfaisantes de la loi avec cette chaleur heureuse qui ne lui manque jamais, et il rencontre le succès. Le voici maintenant l'idole des catholiques. Dans une lettre adressée « *à messieurs les supérieurs, directeurs et professeurs de son Petit Séminaire* » monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, le cite.

« J'ai été heureux, lui écrit-il, de pouvoir citer une bien remarquable phrase d'un de vos derniers discours. » (1)

Et le comte de Falloux lui écrit : « Vous refaites la *Cité de Dieu* dans un temps où ce labeur n'est pas moins méritoire que dans le temps de saint Augustin! »

L'historien Charles de Lacretelle lui adresse une lettre curieuse. Lacretelle était un vieil idéologue, presque un Français du XVIIIe siècle. Il félicite Thiers, il l'approuve. Philosophe, il abdique les droits de la philosophie. Il écrit :

J'entends chacun se récrier sur les progrès de votre talent; chacun aussi s'en explique la cause aussi bien que moi. Votre talent s'est agrandi parce que votre âme s'est élevée. Mais à mesure que l'un et l'autre se perfectionnent, vous conservez le mérite d'une simplicité qui vous fait comprendre de tous. C'est un art Voltairien que vous ressuscitez et dont vous faites un usage plus heureux et plus sûr. Comme un vétéran de la nouvelle université, je crois aussi avoir une mission spéciale pour vous adresser mon remerciement.

...Je vais vous parler avec une chaleur orgueilleuse : tout ce que vous venez de dire sur les dispositions actuelles de votre âme, m'a paru une expression lucide de ce qui se passe dans la mienne. Ainsi que vous, j'ai compris l'impossibilité de combattre l'invasion d'une barbarie élevée sur le sophisme, avec les seules forces de la philosophie... L'Évangile a doué l'Eglise d'une force militante et d'un charme populaire contre la dépravation qui sévit aujourd'hui. La philosophie n'est pas faite pour un règne absolu : les cris du Forum l'étouffent.

Citons enfin cette touchante lettre d'un ecclésiastique, l'abbé

(1) Voici le passage de la *Lettre :* « Vous ne sauriez trop éloigner vos élèves de ce qu'on est convenu d'appeler le *romantisme*, écrit monseigneur Dupanloup; de cette littérature vaine, déclamatoire, née de la corruption des esprits, et dont on a dit naguère avec un sens si profond qu'elle était *bien digne de devenir la langue de la démagogie.* » Ces derniers mots sont de Thiers. Son nom n'est pas imprimé.

d'Andigné, qui a entendu Thiers à l'Assemblée et qui espère sa conversion :

Monsieur, j'ai peut-être été l'un des hommes les plus prévenus contre vous ; et c'est pour cela que je me sens heureux de pouvoir vous payer aujourd'hui mon tribut d'admiration. J'assistais à la dernière séance de la Chambre des représentants, en vous entendant parler, j'admirais votre franchise... et je me disais : Cet homme a de la loyauté, de la grandeur d'âme, de la rectitude, et il n'est pas loin de la vérité (c'est-à-dire de la foi chrétienne)... Je ne crois pas, monsieur, que ce soit une merveille impossible que vous veniez à la foi, car rien n'est impossible à Dieu, et il est *juste* pour récompenser ceux qui lui rendent hommage et fidèle service ; et surtout il est bon et miséricordieux « *Misericors et miserator et justus.* »

Cette lettre, monsieur, pourra vous paraître singulière de la part d'un homme que vous ne connaissez nullement, mais moi, je vous connais et je vous aime, parce que j'aime Dieu.

III

INCERTITUDE DU RÉGIME. — THIERS ET LA MAISON D'ORLÉANS. — LA CANDIDATURE DU PRINCE DE JOINVILLE A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE. — CONSEILS DE THIERS. — NOTE A LA FAMILLE ROYALE. — RÉPONSE DE LA FAMILLE ROYALE. — DERNIÈRES HÉSITATIONS.

La loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement posait les bases d'un régime nouveau. Ce régime, quel serait-il? Nul ne le devinait.

Le régime de fait était la République, les républicains étaient donc en possession d'état. Mais ils mesuraient la fragilité de cette possession. Louis-Napoléon présidait la République : il préparait et s'en cachait à peine une restauration impériale. Les monarchistes, les uns légitimistes, orléanistes les autres, étaient divisés par des rancunes irréductibles. Cependant la République durait, trop impuissante pour qu'on l'aime, trop méprisée pour qu'on la haïsse, abri de hasard où la France attendait, « régime sans forme, sans nom, sans avenir! » écrivait Thiers le 8 Juillet 1850.

Le vieux roi Louis-Philippe terminait ses jours. Thiers avait été le voir en juin 1850. « Je suis allé à Saint-Léonard pour voir le roi mourant que j'avais servi, aimé, quoiqu'il m'eût combattu. Je ne me serais jamais pardonné de le laisser mourir sans le visiter. Toute cette famille est .... » A la place de nos quatre points, un mot gratté est d'une lecture aisée :

« Toute cette famille est admirable », avait écrit Thiers. Il lui arrive, nous l'avons déjà vu, de corriger les premiers mouvements, trop vifs ou trop francs, de sa main, et il ne lui convient pas de louer si hautement la famille royale. La lettre, ainsi grattée, restée dans ses papiers, est venue jusqu'à nous.

Le 26 août, Louis-Philippe meurt; une lettre l'annonce à Thiers :

Le roi est mort! Ce matin à huit heures il a rendu le dernier soupir près de son ange gardien, notre sublime reine, entouré de tous ses enfants et petits-enfants. Vous aviez pressenti que vous receviez à Saint-Léonard son dernier embrassement! Je suis chargé par sa majesté et tous ses enfants ici présents de vous faire part de cette cruelle nouvelle.

La mort de Louis-Philippe suscita en France une émotion sincère et mêlée de remords. La nation sentait enfin, après deux ans de bouleversements, la sagesse du guide qu'elle avait insulté et chassé.

« J'ai été fort attristé de la mort de ce pauvre roi », écrit Mignet à Thiers le 11 septembre.

Thiers, quoique dès lors intimement détaché de l'orléanisme, quoique étranger à tout loyalisme, tenait, semble-t-il, à demeurer l'un des amis, l'un des conseillers de la famille royale. Il écrivit à la reine Louise de Belgique que son expérience, son dévouement restaient à la disposition des princes.

Je me suis empressée de transmettre aux miens vos offres si pleines de cœur, lui répond-elle le 7 septembre. Ils sont bien touchés de cette nouvelle preuve de votre intérêt et de votre attachement et m'ont bien chargée de vous témoigner leur reconnaissance. Nous comptons bien sur tous vos sentiments et nous y ferons toujours appel avec confiance.

Une rencontre avec les princes fut sans doute projetée et manquée. Le prince de Joinville, dans une lettre du 5 octobre 1850, exprime ses regrets; les princes seront absents à la date que Thiers propose.

Nous aurions voulu vous entendre sur la situation de notre pays, écrit le prince. Vous avez si bien la fibre nationale qu'en vous écoutant parler nous croyons entendre parler le pays.

Une question grave se posait à eux : devaient-ils se rapprocher du comte de Chambord, représentant de la branche aînée, devaient-ils reconnaître son droit et terminer ainsi la désunion de la Maison de France?

Si l'on en croit la comtesse de Boigne (*Mémoires*, IV, p. 232-233), Thiers avait été le premier à donner ce conseil : c'est possible, on peut tout attendre de sa promptitude et de sa mobilité. Mais lui-même ne suivit pas le conseil qu'il avait donné. Guizot, comme on devait s'y attendre, fut bientôt le chef de ceux qui préconisèrent la « Fusion » des deux branches, et la rivalité ancienne se reproduisit aussitôt : Thiers devint le chef de ceux qui contrarièrent la politique de la Fusion.

Au début de 1851, la situation se modifie, et Thiers cherche des combinaisons nouvelles. Louis-Napoléon ne l'écoute plus, il rompt avec les représentants des « Anciens partis ». Il veut gouverner seul, entouré d'hommes nouveaux, et préparer sans contrainte soit l'élection présidentielle qui, en 1852, renouvellera ses pouvoirs, soit le coup de force qui l'affranchira des hasards électoraux. En ces conjonctures, que faire?

Quelques orléanistes libéraux, parlementaires, aristocrates ou grands bourgeois attachés à la personne des princes plutôt qu'au principe monarchique, pensent à soutenir la canditature de l'un d'entre eux, Joinville, à l'élection présidentielle. Une république gouvernée par un prince royal, une sorte de stadthoudérat, plairait à leurs goûts de citoyens et d'historiens. Ce sont les Rémusat, les Lasteyrie, les Roger du Nord, les Duvergier de Hauranne. Ils proposent leur idée aux princes, qui les écoutent et hésitent. Guizot est contraire, la Reine est contraire. Quel sera le conseil de Thiers? Ils veulent le connaître, et, par l'intermédiaire du roi Léopold, ils le demandent.

Thiers avait écrit au roi Léopold. « Votre lettre du 29 janvier, lui répond ce prince à la date du 10 février, est mélancolique et je ne m'en étonne pas. » Qu'avait dit Thiers ? Sans doute il avait exposé au roi ses inquiétudes sur l'avenir des

anciens partis, si divisés, si peu capables de satisfaire le désir de sécurité, de stabilité que le pays sentait impérieusement. Le roi Léopold continue :

On comprend l'engouement et l'espèce de soif qu'une grande partie de la société politique en France sent pour du repos, un rétablissement d'affaires, une *espèce* d'avenir. Il sera difficile de lutter contre ce sentiment qui n'est pas une conviction, encore moins une affection, mais un immense désir, avec lequel on ne peut pas toujours raisonner, car il n'écoute pas tant qu'il existe.

Cet état de choses paraît avoir poussé quelques amis de la famille à lui représenter de nouveau la nécessité de rallier tous les éléments dont on pourrait former un parti conservateur. En principe on ne peut pas nier que cela est le seul moyen d'avoir une *force politique*, qui même minorité, ne serait pas moins une force réelle. Ces pensées ont été exprimées par ce qu'on peut appeler les jeunes du parti; les anciens y sont tout à fait étrangers.

La famille est fort unie dans ces idées, ce qui fait honneur à leur intelligence, mais elle ne veut rien faire, rien dire, sans surtout vous consulter et elle se montre ici de nouveau bien inspirée. Le porteur de cette lettre qui a la confiance de la famille vous exposera verbalement ce qui exigerait un volume par écrit. Veuillez l'écouter et veuillez lui donner bien franchement votre opinion, si précieuse pour la famille, cette opinion la dirigera.

Voici la note que Thiers rédigea. Elle est un peu longue, nous craignons qu'elle ne paraisse telle. Mais il est difficile de l'abréger, et l'échange de lettres a dans son ensemble une vraie importance : c'est presque la démission royale de la Maison d'Orléans.

Quelques amis communs ayant désiré que les derniers événements fussent bien expliqués à la famille royale, actuellement à Claremont, je vais écrire les quelques pages qui suivent, pour Elle seule, avec prière de n'en

pas laisser prendre copie, de ne les montrer à aucune personne étrangère, et de me les renvoyer par le retour de M. de... Je m'en fie à cet égard à l'honneur de la famille royale elle-même.

Je vais remonter un peu en arrière jusqu'à la rupture de ce qu'on appelle les *partis monarchiques*, avec le président de la République.

J'ai toujours été d'avis qu'il fallait retarder cette rupture le plus longtemps possible, 1° parce que le pays la verrait d'un mauvais œil; 2° parce qu'elle serait le signal d'une crise des plus graves dont l'issue était inconnue; 3° parce qu'en affranchissant le gouvernement des conseils des hommes les plus éclairés, elle le livrerait aux plus funestes influences. J'ai donc pour ma part, enduré une quantité de déplaisirs, non personnels mais publics, causés par une foule de fautes et de mauvais actes. La destitution du général Changarnier (1), que je prévoyais depuis longtemps, a été le signal inévitable de la rupture. Si dans ce cas, l'assemblée s'était tue, elle était perdue, et le pouvoir du président était désormais accepté sans limites. *L'Empire était fait, bien que le mot n'y fût pas encore.* Je ne me suis décidé à cette lutte qu'à mon grand regret, non que j'aime le Président, que je le craigne, ou que j'eusse rien à attendre, mais parce que c'était une crise des plus fâcheuses, surtout une crise prématurée. Mais on ne combat pas le jour où l'on veut, là où l'on veut; on combat là où l'on rencontre l'ennemi. J'ai lutté avec mesure, mais avec vigueur, celle que je mettrai toujours dans toute lutte sérieuse, et je n'en entreprendrai jamais d'autre, nous n'avons eu pour nous que les gens éclairés, c'est-à-dire, le très petit nombre. La faiblesse, l'aveuglement intéressé des autres, ont valu au président, non pas l'estime, ou l'approbation du grand nombre, mais

(1) Le général Changarnier, commandant la garde nationale et l'armée de Paris, avait été destitué le 9 janvier 1851. L'Assemblée nationale se trouvait par là même sans défenseur et le Prince-président sans adversaire.

son appui en quelque sorte matériel. S'il y avait eu élection dans le moment, il l'aurait emporté de beaucoup. Depuis un mois il y a un changement. Bien que nous soyons dépourvus de moyens de publicité, que la presse soit, ou corrompue, ou atteinte de la faiblesse générale, cependant le public a senti qu'il y avait trouble, trouble fâcheux, et qu'il eût dépendu du président de le prévenir. Il commence à lui attribuer sa part de tort. Et puis l'Assemblée est devenue par son énergie, un obstacle. Et quand on est faible on est prêt à respecter tous les obstacles. Nous avons donc un peu gagné, le président, un peu perdu. Le rejet de la dotation (1), je ne sais pourquoi, l'a rendu ridicule comme un sot qui s'est fait battre mal à propos, et en une chose qui n'inspire pas d'intérêt. Toutefois le danger d'un Empire, plus ou moins avoué dans son titre, est toujours fort grand.

A mes yeux, sous une forme ou sous une autre, le pouvoir absolu donné à la famille Bonaparte, est un danger immense, un avilissement désolant. J'aime la famille d'Orléans, mais ce n'est pas par sentiment pour elle, c'est par raison et dignité politique que je suis résolu contre toute restauration impériale.

Je ne sais qu'un moyen d'empêcher l'empire, plus ou moins dissimulé, c'est la candidature du prince de Joinville pour l'élection présidentielle de 1852. J'en vais dire les motifs sans dissimuler les inconvénients (2) de cette résolution.

Les gens, tels que nous sommes tous, ne conspirent pas, ne descendent pas dans la rue, à moins qu'ils n'y soient amenés par le besoin de se défendre. Il n'y a donc à leur disposition que les moyens légaux. D'ailleurs le

(1) Louis Napoléon, très endetté, avait demandé une augmentation de la liste civile. L'Assemblée avait rejeté la demande.

(2) Ces inconvénients, la reine Marie-Amélie les résume en un démenti très vif qu'elle adresse à la comtesse de Boigne : « Il faudrait donc alors, dit-elle, que Joinville devînt perfide à ses neveux, ou trahît le serment qu'il prononcerait. Cela est tout à fait impossible. Jamais aucun de mes enfants ne manquera à la justice ou à l'honneur. » Comtesse de Boigne, *Mémoires*, IV, 436.

pays n'est pas d'humeur à en employer d'autres. Substituer un président à un autre, dans la prochaine élection, est la seule chose dont il soit capable. Or, s'il n'a pas un candidat à opposer au prince Louis-Napoléon, il renommera celui-ci. Un seul candidat, un seul, a des chances, et non pas des certitudes, c'est le prince de Joinville. Tout autre échouerait ridiculement. Si cette candidature n'est pas mise en avant, le prince Louis sera réélu, légalement ou non, à moins d'une nouvelle commotion révolutionnaire qui n'est pas probable. L'Assemblée pourra-t-elle avec succès lui opposer l'article de la Constitution qui le déclare inéligible? Je ne le crois guère. Une fois réélu, il sera entouré un mois après, d'une assemblée élue sous la même inspiration. Alors les deux pouvoirs seront d'accord, et feront tout ce qu'ils voudront dans le sens du bonapartisme. La monarchie au profit de la Maison Bonaparte est assurée. Cela, dit-on, ne durerait pas. Je n'en sais rien. Même en étant très mauvais cela pourrait durer. Pour ce motif, d'avoir un candidat, il faudrait ramener en France le prince de Joinville. Il aurait alors pour lui la légalité que n'aurait pas le prince Louis.

Mais une fois nommé que ferait-il? Serait-il président de *bonne* foi? ou bien renverserait-il la République au profit de son neveu? Je n'hésite pas à dire qu'il devrait être président de *bonne* foi, pour son honneur et pour le nôtre, en ayant l'avantage, si par les faits, toujours plus forts que les hommes, la République venait à tomber, d'être nanti du pouvoir, avantage immense, dont on n'a pas besoin de détailler la valeur. Maintenant, y aurait-il beaucoup de chances pour que, les quatre ans passés, il lui fallût s'en aller en laissant la République, sinon fondée, au moins âgée de quatre ans de plus, et un peu consolidée? Oui, il y a des chances de cette nature, et c'est ce qui fait, qu'on peut conseiller légalement aux républicains honnêtes de voter pour le prince de Joinville, car s'il en était autrement, on les aurait trompés en leur conseillant une résolution qui aurait été la perte

certaine de la République. Mais en supposant que la chose se fût passée ainsi, la maison d'Orléans aurait ajouté aux dix-huit années d'une bonne royauté, quatre années d'une bonne république, elle n'en serait pas plus mal dans l'histoire, et elle aurait épargné à la France et à elle-même l'Empire, qui finit tout pour elle et pour le pays.

J'affirme donc, qu'à moins d'événements imprévus, l'Empire, avec ou sans le titre, est fait, si M. le prince de Joinville n'est pas candidat en 1852.

Comment le faire venir en France (1)?

J'y ai bien pensé, et il n'est sorte de sacrifices que je ne fusse prêt à faire pour obtenir un tel résultat. Malheureusement ce qui amène la droite fait partir la gauche, ce qui amène la gauche fait partir la droite. Ce problème est presque insoluble aujourd'hui. Le sera-t-il toujours? j'espère que non sans l'affirmer.

D'abord il faudra toujours choisir un moment où la droite et la gauche étant très animées contre le président, préféreront à leurs préjugés le plaisir de lui créer un rival. Jusque-là tout est difficile ou impossible. M. Creton n'a pas voulu comprendre cela (2), et il nous a déjà fait faire trois ou quatre mauvaises campagnes avec sa proposition. Il eût fallu ne pas la compromettre (*sic*), ne pas la paraliser (*sic*) pour six mois, et la tenir toujours prête pour la faire valoir au moment opportun. L'entêtement d'un homme honnête, doué de talent, mais dépourvu de tout tact politique nous a privé de cet avantage.

Voici comment se sont passés les derniers faits.

J'ai d'abord pressé M. Creton de différer. Il n'a pas voulu. Il fallait donc accepter l'échéance du premier mars.

J'ai vu la gauche et la droite, par les intermédiaires suivants : M. de Lamoricière pour la gauche, MM. Berryer et Saint-Priest pour la droite.

(1) Depuis février 1848, les princes étaient exilés.

(2) M. Creton demandait l'abrogation des lois qui expulsaient du territoire français les princes de la Maison de France. Sa proposition fut repoussée. Elle fut combattue par le légitimiste Berryer qui soupçonna la manœuvre orléaniste.

Je n'ai pas de rapports avec la gauche, mais j'aime l'esprit de M. de Lamoricière; et je le vois tous les jours dans la commission de l'organisation de l'armée.

Il m'a fait part d'un travail d'esprit qui s'est fait naturellement dans la gauche, et qui lui a enfin ouvert les yeux sur le danger de la situation. L'empire menaçant la République d'une mort certaine, la gauche commence à comprendre qu'il faut opposer un prince à un prince. Une moitié paraît disposée à voter pour M. le prince de Joinville. Mais elle entend faire un président de la République, et pas autre chose. On aurait peut-être 120 à 150 voix de ce côté. En ajoutant 60 orléanistes non élyséens (1), 40 orléanistes élyséens votant par pudeur, on aurait 220 à 250 voix. Il en faudrait encore 120 à 130, ce qui ferait environ 350 à 360, nombre rigoureusement suffisant pour l'emporter, quand on ne veut que le résultat matériel. Ces 120 à 130 voix peuvent être trouvées auprès des légitimistes. Quand, comment, à quelles conditions? là est la difficulté.

J'ai eu la semaine dernière une conversation avec MM. Berryer et Saint-Priest. Je leur ai dit, ce qui était vrai, que je ne parlais qu'en mon nom, que je n'avais ni consulté mes amis, ni reçu, ni demandé les pouvoirs de la famille d'Orléans, que je voulais seulement savoir l'état vrai des choses et des partis. Je me suis montré ce que je suis, point ennemi de la fusion, prêt dans certains cas à l'admettre, aux conditions de la monarchie constitutionnelle, dont je ne me départirai jamais, mais incertain du moment, du moyen de la faire, incertain surtout des conséquences actuelles d'une pareille résolution. Voici ce dont j'ai acquis la certitude. On veut un engagement formel, secret s'il le faut, mais absolu, en se contentant, du reste, de la parole de ceux qui traiteraient. On entend de plus que la République serait

(1) Les « Elyséens » soutenaient le Prince-président. On parlait alors de « l'Elysée », résidence du Prince-président, comme on parlait des « Tuileries » sous la monarchie.

condamnée d'avance. J'ai fait remarquer que l'engagement pris serait connu, et qu'à l'instant même on perdrait à gauche ce qu'on avait gagné à droite. J'ai ajouté que la résolution de tenir à l'avance la République pour condamnée, était une situation qui ôtait toute loyauté aux rapports avec la partie honorable et sage de la gauche. On est à peu près convenu de mes objections, sans changer d'avis, et on m'a quitté en disant que dans cet état de choses, on voterait l'ajournement de la proposition Creton. Il ne dépendait pas de moi *d'acheter* un autre vote, car pour consentir à ce qu'on me demandait, il me manquait les choses suivantes : mon consentement, celui de mes amis, celui de la famille royale. Nous avons dit que *nous verrions*. Il a été entendu que chacun agirait librement, suivant sa position dans l'affaire de la proposition Creton.

Le jour même voici ce qui se passait : la lettre, du reste fort conciliante et fort approuvable du comte de Chambord était connue. La phrase sur le concours de sa famille fesait (*sic*) sur un côté de l'assemblée, une partie de ce qu'aurait fait la fusion elle-même. Le général Lamoricière venait à moi désolé, en me disant que la gauche était changée, et qu'elle voterait tout entière contre la proposition Creton. Le *Siècle* amené par des influences de la gauche à adopter la proposition Creton, l'abandonnait à l'instant même, et l'attaquait le lendemain. Cette triste remarque que ce qui amène la droite éloigne la gauche et réciproquement, se vérifiait complètement.

On est venu enfin à la séance du samedi. Pour moi, je prévoyais une triste campagne, et néanmoins la nécessité le voulant, je m'y rendis. Les légitimistes voulaient l'ajournement, Mais nous, une fois sur le terrain, nous ne pouvions pas déserter la proposition. Nous n'avions rien promis, que de prendre en patience la note dilatoire des légitimistes. La discussion a commencé par être assez tranquille. M. Berryer aurait dû au moins se taire, il a parlé, très mal parlé, très impolitiquement, et il a irrité tous nos amis, au point que reculer est devenu impossible. La

gauche a voté en grande partie avec nous; et je suis encore persuadé que nous avions presque la majorité. Il s'agissait de l'ajournement seul. S'il eût été question du fond de la proposition, nous aurions eu moins de la gauche, un peu plus de l'orléanisme. Les orléanistes ont été d'une faiblesse indigne, les légitimistes d'une malveillance qui décèle leur vieux sentiment. On s'est séparé fort mécontents les uns des autres.

Quoi qu'il en soit la proposition a fait un pas. Je ne regarde pas comme impossible que la gauche s'éclairant sur le vrai danger de la république ne finisse par voter tout entière pour la proposition de rappel, et que les orléanistes conduits par un sentiment de pudeur ne votent aussi pour cette mesure. Dans ce cas on aurait une majorité sans les légitimistes. Mais ce cas est fort douteux.

Reste donc toujours la question de savoir s'il faut traiter avec les légitimistes. Sur ce point je n'ai aucun conseil à donner à la famille royale d'Orléans; je ne veux lui en donner aucun. Il s'agit de sa destinée, qu'elle prononce. Seulement j'attends de sa loyauté qu'elle nous fasse connaître sa résolution quand elle l'aura prise.

Je n'ai pas été, je ne serai jamais le conseiller importun de la maison d'Orléans sur le trône ou dans l'exil. Je me borne ici à lui faire connaître des faits qu'il importe de faire parvenir à sa connaissance pour qu'elle sache tout, en se décidant.

Sans candidat à opposer au président actuel la prorogation (1) est certaine.

La prorogation, c'est la monarchie bonapartiste, peut-être moins éphémère qu'on ne l'imagine.

Faire rentrer M. le prince de Joinville pour empêcher la monarchie des Bonaparte est donc tout à mes yeux, sauf les accidents hors de toute prévoyance.

Comment donc amener M. le prince de Joinville?

Tout autre point de vue n'est que pure rêverie d'émigré,

(1) La prorogation, c'est-à-dire le renouvellement des pouvoirs présidentiels de Louis Napoléon.

sauf, je l'admets toujours, sauf les imprévus d'une situation révolutionnaire.

Pour ramener M. le prince de Joinville il faut le vote de la droite, mais il faut aussi celui de la gauche. Or, la fusion dont il est impossible de tenir le secret, ferait venir 120 à 130 voix (pas une de plus) et en ferait partir 150, 180 peut-être. Je ne parle que de ce qui se passerait dans l'Assemblée. Dans le pays ce serait bien pis. On amènerait quelques noms populaires, on ferait partir à tout jamais messieurs de Lamoricière, Bedeau, Cavaignac même, qui au fond est orléaniste quand il n'est pas républicain, M. Dufaure, des noms enfin qui ont une grande puissance dans l'armée et dans le pays. C'est là, du point de vue pratique, le seul sérieux à mes yeux, ce qui me préoccupe sans cesse. On dit tous les jours, dans un certain monde, que la division des amis de la Maison de Bourbon fait la force et le succès de Bonaparte. Cela est spécieux. Mais leur union faisant dire à tout ce qui est anti-légitimiste que les orléanistes ont abdiqué en faveur du légitimisme, ferait plus de bonapartistes que n'en fait la division qu'on veut faire cesser. En un mot, ramenant les choses toujours au résultat positif de l'Assemblée, il y aurait moins de chances encore après qu'avant la réunion.

Cependant je ne méconnais pas tout ce qu'il y a de grand, de moral dans l'idée de la fusion des deux branches. Je suis même porté à croire que dans l'avenir, si la monarchie était de nouveau rétablie au profit de la Maison de Bourbon, il serait sage, politique, patriotique de réunir cette maison en un seul faisceau. Je n'ai de doute que sur l'opportunité. Sur ce point j'en ai un très grand. Il se peut qu'un jour, la gauche votant tout entière pour la proposition Creton, cette proposition passe avec le secours de nos voix. Je ne comprends pas cette proposition passant avec toutes les voix légitimistes sans une seule voix de la gauche. Pourtant mon instinct me dit que, dans tel moment, les partis étant très animés contre l'Élysée, on pourra leur arracher ce sacrifice.

Pour moi, si j'avais à diriger cette situation, je me tiendrais prêt à touts (*sic*) les sacrifices, dans l'intérêt du Pays, qui est celui de la Maison d'Orléans, et je tâcherais de les faire à propos, quand ils pourraient contribuer à dénouer la situation. Mais je ne laisserais pas gaspiller dans des intrigues la valeur d'un grand sacrifice au profit de certaines importances.

Paris est plein de gens qui se remuent, qui vont prommettre (*sic*) la fusion aux légitimistes, et qui vont dire que M. Thiers exploitant les passions de madame la duchesse d'Orléans, s'oppose seul à une résolution salutaire. Ceci est un grand mal, qui affaiblit et la Maison d'Orléans et ceux qui lui sont restés attachés.

Il y a dans le parti dit d'*Orléans*, deux tendances, celle des gens attachés à la Révolution, et celle des gens qui voudraient autant que possible revenir à l'ancienne légitimité. Cette double tendance a existé pendant tout le règne, et elle a amené en grande partie la chute de la monarchie. La Maison d'Orléans a-t-elle bien choisi pendant les dix-huit années, d'ailleurs excellentes, de notre bon roi Louis-Philippe? c'est à l'histoire et au résultat à prononcer. Cette nouvelle question se reproduit, ce nouveau choix est à refaire. On croit peut-être, à Claremont, que je plaide ici pour M. Thiers contre M. Guizot, et on suppose qu'il ne s'agit aujourd'hui, comme durant la monarchie de Juillet, que d'une querelle d'influence. Les princes sont portés en général à voir les motifs intéressés, parce que malheureusement les hommes leur en laissent voir trop souvent de cette nature. Pour moi, si j'avais écouté mon intérêt, j'aurais profité du penchant que le bon roi Louis-Philippe m'avait quelquefois témoigné, et lui complaisant en tout, j'aurais été son ministre de 1836 à 1848. J'aurais plus tard, accepté l'offre du prince Louis de fonder sous son nom un gouvernement des Bonaparte. Je ne l'ai pas fait, parce qu'apparemment, mes sentiments intérieurs me dominaient plus que mes intérêts matériels. Je ne veux plus rien ; je ne serai le ministre d'aucun gou-

vernement quel qu'il soit. Je ne cherche que le vrai. Or le spectacle du parti d'Orléans aujourd'hui est pitoyable, et ses tendances affichées sont d'un effet déplorable. Je demande pardon à la famille royale de le lui dire; elle y contribue pour quelque chose.

Si les affaires étaient bien conduites, il n'y aurait qu'une seule direction. On réfléchirait sérieusement au grand sacrifice qui peut-être sera nécessaire, qu'il ne faudra faire que dans l'intérêt du pays, aux conditions patriotiques d'une vraie monarchie constitutionnelle, et puis on le ferait à un moment donné, si le pays le voulait, et si la situation pouvait être dénouée en le faisant. Mais gaspiller cette valeur d'avance, en petite monnaie, en permettant à une foule d'officieux de s'entremettre, de se donner de l'importance, me semble peu sage et peu profitable. Le parti légitimiste n'a qu'une seule direction, et il est gouverné aussi bien que le permet son absurdité native. Le parti d'Orléans a du bon sens, et mille maîtres. Il n'est pas conduit. A tout prendre ses affaires vont plus mal que celles des légitimistes, faute de direction. Paris est plein de lettres des princes que chacun comente (*sic*) à sa manière. Je ne comprends pas je l'avoue un tel gouvernement des affaires d'un grand parti. La famille royale verra que je ne la flatte pas plus aujourd'hui qu'autrefois. Je n'ai qu'un regret, en me conduisant ainsi : autrefois, il y avait du mérite, car elle était aux Tuileries, et il n'y en a plus aujourd'hui, puisque malheureusement, bien malheureusement pour nous, elle est à Claremont.

Je résume ce long, trop long mémoire à consulter, par les maximes suivantes, que j'appelle les *maximes de la situation.*

L'Empire se fait à chaque instant :

On ne peut l'empêcher que par une candidature, celle du prince de Joinville.

Sans cette candidature la monarchie des Bonaparte est certaine, pour un temps que personne ne peut calculer d'avance.

La candidature du prince de Joinville le condamnerait à être président de la République *de bonne foi*.

S'il était au bout de quatre ans obligé de s'en aller, il aurait ajouté quatre années aux dix-huit dues à la famille d'Orléans.

Si des événements imprévus le dégageaient de sa parole en faisant tomber la République il serait présent au lieu d'être absent sur le théâtre où se donnerait la couronne; en un mot, dans toutes les hypothèses, cette situation serait la meilleure imaginable, la révolution du 24 février 1848 étant donnée.

Pour arriver à la présidence de M. le prince de Joinville, il faut le rappeler en France.

Pour cela il faut 360 voix.

Il est possible un jour de les avoir, quand les partis seront pressés par la nécessité de donner un rival au prince Louis-Napoléon.

Peut-être, si un jour la gauche tout entière avec le tiers-parti, (elle a 220 voix au grand complet) votait le rappel, pourrions-nous dans les centres trouver les 140 voix complémentaires. Mais je conviens que c'est difficile.

Il faut donc prendre à droite comme à gauche, mais à gauche comme à droite.

Et toute la difficulté est là. Si on fait la fusion qui sera connue, on acquiert la droite mais on perd toute la gauche.

Je ne dis pas qu'il faille condamner pour cela l'idée de la fusion, je dis qu'il faut bien voir ce qu'on ferait, ne pas s'engager légèrement, avoir une forte direction, être sur le champ de bataille tout prêt à agir, de manière à saisir l'à-propos, mais ne pas faire à mille personnes confidence de ses doutes intérieurs, et ne pas laisser circuler dans Paris le récit de tous les tiraillements auxquels on est exposé.

Je regrette de dire toutes ces choses, car je doute de leur utilité. Je ne veux en rien blesser une famille auguste à laquelle j'ai conservé un véritable attachement, et je

vois d'ailleurs que les événements seront plus forts que tout le monde. C'est un sentiment intérieur d'amant de la vérité qui me porte à parler. La famille d'Orléans ne m'a jamais connu, ne me connaît pas encore, et je répugne à lui dire des choses qu'avec tout son esprit, elle ne comprendra probablement pas. Elle représente la révolution, la bonne révolution française. Il faut qu'elle ne l'oublie pas. Ce ne doit pas être une raison de ne pas faire de sacrifice. Ce doit être une raison de les faire à propos, sensément, dans l'intérêt évident et bien senti du pays.

Je prie la famille royale de nouveau de garder ceci bien secret, et de me le renvoyer par la personne qui le porte à Claremont.

Thiers reçut en réponse une lettre de la reine Marie-Amélie et une note. Voici la lettre.

Claremont, ce 7 mars 1851.

Mon cher monsieur Thiers,

Recevés tous nos remercimens d'avoir bien voulu confier la note ci-jointe à la vieille mère de famille, à la veuve de ce vénérable roi que vous avés apprécié et aimé, et qui vous le rendoit bien aussi. On n'en a pris *aucune copie* et *elle n'a été lue* que par ma belle-fille, mes enfants, et moi avec cette attention et cet intérêt que nous inspire (*sic*) toujours les avis et les conseils que votre affection pour nous, et la connaissance que vous avés de la situation de notre chère patrie vous dictent. Je vous remets également une note qui a été écrite d'un commun accord entre ma belle-fille et mes trois fils qui vous exprime leurs sentimens et leurs vues, et que j'approuve aussi comme la meilleure position à prendre pour le moment.

Nous désirerions bien que vous puissiés communiquer votre note au roi des Belges, en qui nous avons toute confiance, que je sais que vous avés aussi en lui, afin

que nous puissions ensuite en causer librement ensemble.

Je vous demande encore de vouloir bien continuer vos bons avis et vos sages conseils à mes enfans, leur honneur et leur bonheur, c'est ce qui m'attache encore à cette vie, tout ce que vous ferés pour eux sera profondément senti dans le cœur dévoué et reconnaissant de

Votre bien affectionnée

MARIE-AMÉLIE.

Je ne veux pas laisser partir cette lettre sans vous charger de tous mes complimens pour Mme Thiers et M. et Mme Dôsne.

O famille royale déchue, qui reçoit humblement les avis qu'on lui donne à la manière d'une aumône, qui après les avoir lus, en restitue le texte, sans un murmure, comme on lui commande de faire !

Voici la note qu'elle envoya à Thiers :

Nous avons lu la note qui nous a été communiquée avec toute l'attention qu'elle mérite. M. Thiers peut être convaincu du prix que nous attachons à son opinion, et de notre confiance dans son jugement, dans son cœur, dans sa parfaite connaissance du pays. Il peut croire que nous ne prendrons aucune détermination sans l'avoir consulté. Nous tenons à le remercier de sa franchise et de l'affection qu'il nous témoigne. Sans doute il peut exister chez les princes, comme chez tous les hommes une disposition à chercher quels motifs personnels peuvent dicter les actes dont ils sont témoins et les paroles qu'ils entendent. Mais il y a des accents partis du cœur et nous pensons que M. Thiers nous estime assez pour croire que nous savons apprécier à leur valeur les sentimens qui l'inspirent.

Nous répondrons avec la même franchise. Un mot d'abord sur le language (*sic*) qu'on nous prête. Nous avons laissé voir : que le socialisme nous faisait horreur ;

que la République ne nous paraissait pas la forme de gouvernement qui pût le mieux convenir à la France; que l'Empire plus ou moins déguisé nous paraissait une forme précaire et avilissante pour la nation; que nous désirions la réunion des partis monarchiques sur le terrain des principes de 89. Nous avons émis cette opinion avec toute la réserve possible, sans faire, sans encourager aucune démarche, sans déserter la cause que nous avons servie et que nous aimons, sans jamais admettre que nous puissions laisser avilir le drapeau que nous avons porté.

Que si on a torturé quelques phrases de nos lettres, ou dénaturé quelques conversations, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, c'est un inconvénient auquel tout le monde est exposé.

Il a pu aussi se manifester quelques nuances d'opinion diverses entre nous, parce que toutes nos pensées ne peuvent pas être jetées dans le même moule; mais nous sommes parfaitement unis de cœur, parfaitement décidés à être d'accord dans l'action, et l'on ne pourra jamais citer un fait, une parole qui laisse le moindre doute à cet égard.

Nous désirions le succès de la proposition Creton. Elle faisait cesser une proscription qui nous pèse, et nous donnait le droit d'être auprès de nos amis aux jours du péril. En nous rouvrant les portes de la France, elle nous ouvrait une nouvelle carrière, elle nous permettait de choisir librement, et de suivre la ligne que les circonstances, les bons conseils et notre patriotisme nous eussent tracée. Nous ne nous dissimulions pas cependant que l'attitude du parti légitimiste dans cette discussion pourrait exercer une grande influence sur nos déterminations ultérieures.

En présence de la situation nouvelle qui résulte de la dernière discussion, nous avons à choisir entre trois plans, nous ne dirons pas de campagne, mais de conduite : l'alliance avec la gauche, l'alliance avec la droite, l'abstention absolue de toute action.

L'alliance avec la droite : les paroles de M. Berryer, et

l'attitude de ses amis ont prouvé que les légitimistes n'ont renoncé ni à leurs défiances, ni à leurs chimères. Ils veulent de notre part une soumission impossible qui ne leur donnerait aucune force, nous ôterait celle qui peut nous rester, et porterait à notre honneur une irréparable atteinte.

L'alliance avec la gauche : il est évident qu'elle ne serait possible qu'avec la fraction la plus honorable, mais à coup sûr la moins nombreuse, du parti républicain. Aurait-elle pour résultat la candidature du prince de Joinville à la Présidence?

Sur cette question la famille d'Orléans n'a pas d'opinion à émettre. Mais si cette candidature devenait sérieuse, et qu'une élection s'ensuivît, le prince de Joinville voudrait, quel que fût le caractère de cette manifestation, être libre de tout engagement préalable, et pouvoir ne prendre conseil que de son patriotisme et de sa loyauté.

L'abstention de toute action : il est évident qu'elle nous ôte le droit de rien réclamer de nos amis. Mais, en présence de l'impossibilité d'agir seuls, de l'impossibilité de prendre aucun engagement à gauche ou à droite, elle laisse du moins notre caractère intact.

En résumé :

Il ne nous paraît pas possible de travailler en ce moment à la reconstruction de la monarchie avec la maison d'Orléans pour seule base.

Nous n'avons pas foi à la République, et ne pouvons prendre l'engagement de travailler à la fonder.

Notre raison et notre patriotisme nous portaient à désirer le rétablissement de la monarchie sur sa base la plus large et sous la bannière de 89. Nous avions toujours répugné à toute démarche intempestive de fusion par les branches (pour nous servir de l'expression consacrée). Nous eussions pu cependant, à un moment donné, faire ce qui eût paru nécessaire. Mais après la séance du 1er mars, et en présence des sentiments qui s'y sont manifestés, nous nous refusons à passer sous les fourches caudines où l'on veut nous humilier.

Nous ne pouvons donc que conclure, pour ce qui nous concerne personnellement, à la politique d'abstention absolue, sans nous dissimuler quelles en peuvent être les conséquences, et sans cacher combien elle nous pèse. Elle nous paraît le seul moyen de rester en mesure de servir un jour utilement le pays.

Claremont, 6 mars 1851.

La conduite tenue par la famille royale fut moins ferme que son langage. Les partisans de la candidature du prince de Joinville ne renoncèrent pas à leur idée, et réussirent à prolonger les indécisions. Démentie, affirmée, abandonnée, reprise, la candidature occupe les conversations et les faiseurs de brigue jusqu'à l'automne. En août, il semble que la famille royale cède aux instances d'ardents amis : Joinville sera candidat. Un prince candidat à une fonction républicaine, quel paradoxe! Il manque aux Orléans l'idée certaine du droit, de la fonction royale. Ils regrettent bientôt le consentement qu'ils ont donné, ils le retirent, les amis sont priés de cesser leur campagne. Thiers avertit Duvergier de Hauranne, qui s'était jeté dans l'entreprise, et qui s'étonne, et qui maugrée.

La candidature est-elle abandonnée? écrit-il le 6 octobre; ou bien s'agit-il seulement d'un changement de tactique? J'espère que cette dernière version est la vraie, et qu'on ne nous a pas laissés nous engager pour nous planter là ensuite... A mon sens, depuis deux mois, il y a entre le prince de Joinville et nous un contrat qui ne peut guère être rompu que par le consentement des deux parties. Nous trouverions fort mauvais que le prince de Joinville, après nous avoir autorisés à soutenir sa candidature, nous plantât là sans cérémonie, et le prince de Joinville, de son côté, aurait raison de se plaindre si, après nous être servis de son nom, nous adoptions une autre candidature. En outre, dans l'état actuel des choses, je ne vois guère que le prince de Joinville qui puisse lutter avantageusement. Le général Changarnier, si on le

porte, n'aura pas assez de voix pour empêcher le président d'avoir la majorité absolue. Or c'est contre cette dernière chance que nous devons diriger tous nos efforts.

Le 8 octobre, seconde lettre de Duvergier. On l'a renseigné. « Chambolle m'en dit assez », écrit-il, « pour que je comprenne la réserve que vous me conseillez... » Et il conclut : « Sachons qu'en politique il ne faut jamais trop compter sur les princes. » Sur ce, l'infatigable militant cherche sans retard un nouveau candidat... Il perd son temps, il perd ses peines, il n'y aura pas d'élection.

IV

LE COUP D'ÉTAT. — EXIL DE THIERS. — LETTRE A COUSIN SUR SA RENTRÉE EN FRANCE. — LETTRES DE MIGNET ET DE RÉMUSAT SUR LA SITUATION EN FRANCE APRÈS LE COUP D'ÉTAT. — CRAINTE D'UNE POLITIQUE RADICALE ; CRAINTE D'UNE POLITIQUE GUERRIÈRE. — LES ÉLECTIONS DE 1852 : ESPÉRANCES LIBÉRALES ET TRIOMPHE CÉSARIEN. — THIERS RENTRE EN FRANCE.

Le 2 décembre 1851, le Prince-président coupa court aux querelles de parti et de famille en s'emparant du pouvoir par un coup de force. Nombre de parlementaires furent arrêtés, et, parmi eux, Thiers.

Le 8 décembre, il fut conduit à la frontière. Il écrivit une courte protestation.

Je déclare que c'est contre ma volonté que je quitte mon pays et que je ne cède en m'éloignant qu'à la contrainte exercée sur moi par un gouvernement qui dispose de la force.

Paris, ce 8 décembre 1851.

A. THIERS.

Il reçut en janvier la notification officielle de son exil. Elle était courtoise :

Paris, le 16 janvier 1852.

Monsieur, je vous adresse une ampliation du décret en date du 9 janvier, qui vous éloigne momentanément du territoire français.

Le gouvernement a pris cette mesure dans un intérêt de sécurité publique. Il sera heureux le jour où les circonstances lui permettront de la faire cesser.

Recevez monsieur, l'assurance de ma considération.

Le Ministre de l'Intérieur,
A. DE MORNY.

Louis-Napoléon désira-t-il un accommodement immédiat? Il y en a des signes. Victor Cousin écrivit à Thiers pour lui proposer de négocier son retour. Les termes de la proposition, nous ne les connaissons pas. Thiers a égaré ou détruit la lettre de Cousin. La réponse de Thiers, nous ne la connaissons pas davantage : Cousin a égaré ou détruit la lettre de Thiers, elle ne figure pas dans les archives de la bibliothèque Victor Cousin. Ainsi les deux prudents augures ne découvrent pas leurs visages. Nous connaissons seulement un projet de réponse, que Thiers rédigea, mais n'envoya pas, et classa dans ses papiers.

Voici ce brouillon :

Bruxelles, le 1er janvier 1852.

Mon cher Cousin, je ne doute pas de vos sentiments pour moi, car ils vont avoir trente ans de date, et je sais que les vrais sentiments ne se prouvent point par des paroles. Je pense comme vous sur presque tous les points, mais pas sur tous. Le gouvernement actuel est venu pour la punition de nos fautes à tous, comme vous dites, mais après avoir bien réfléchi, dans ma prison, dans mon exil, sans colère, avec un calme dont rien, je vous assure, ne trouble ici l'impassibilité, je ne me fais aucun reproche.

Sous Louis-Philippe, j'ai résisté et à la gauche qui allait trop loin, et au roi Louis-Philippe qui allait aux abymes.

— Ce n'est pas vous qui le nierez. Et il m'a fallu, je vous assure, bien de la force pour garder ma ligne, pour ne pas aller d'un côté jusqu'à la gauche et ses folies, pour résister de l'autre aux sollicitations de ceux qui voulaient que je me donnasse à la politique royale, qui perdait tout. Depuis 1848, je me suis jeté dans un abyme que je n'avais pas ouvert ; seul je n'ai pas baissé la tête devant la République, et j'ai vécu une année entière sous la main de la canaille, sans me soumettre à elle, et en ralliant les esprits, qui égarés par une niaise philanthropie me demandaient le papier-monnaie jusque dans le sein de la banque. Le moment de l'élection venu je me suis épuisé à représenter aux républicains, que rappeler les Bonaparte, c'était nous donner un maître. Ils n'ont rien voulu entendre. Les Bonaparte rappelés, j'ai fait tout pour retenir la rue de Poitiers et des gens qui aujourd'hui vous semblent se conduire avec dignité, pour les engager à traiter avec Cavaignac et je n'ai pu arracher à Cavaignac les seules conditions raisonnables qui eussent fait voter pour lui le parti de l'ordre. Cavaignac, qui est un homme de mérite, rougirait aujourd'hui s'il se rapelait (*sic*) ce qu'il nous a refusé (1). Depuis, il n'y a pas un jour, où je n'aie prévu et annoncé ce qui allait arriver, où je n'aie dit qu'on fesait (*sic*) trop ou trop peu ; qu'il fallait ou se soumettre au nouveau maître, et tâcher d'aller avec lui, ou lui résister en face, et le vaincre. Mais d'un côté on a fait des boutades, et de l'autre d'impardonnables faiblesses, et on a péri. Je défie qu'on dise que ce ne sont pas là de vraies fautes, les seules même. Et il n'y en a pas une que je n'aie combattue, malheureusement en vain. Je ne rappelle pas tout cela par un sot orgueil, mais parce que, je ne dois pas m'abandonner moi-même, et permettre qu'à la persécution se joigne l'injustice. Si tous nos amis étaient présents, et vous avec eux, ils s'empresseraient tous de convenir de ces faits. Ce que vous appelez mon infaillible

(1) Ce que Cavaignac avait refusé, c'est apparemment de s'employer à faire voter une loi sur l'enseignement favorable à l'Eglise.

bon sens, n'a accordé à ce que vous appelez des passions étrangères, que ce qu'elles prenaient malgré moi. Vous n'avez jamais su que le quart des faits, le quart de mes peines et de ma lutte. Ne soyez donc pas trop prompt à juger, car si je vous fesais connaître le côté que vous ne connaissez pas vous seriez bien embarrassé de bien des jugements trop hardiment prononcés.

Maintenant je n'ai de tout cela ni amertume, ni abattement, je souffre beaucoup de l'exil, beaucoup pour moi, mais bien plus encore pour ma famille. Je rougirais cependant de me plaindre, tant il me semble petit, mesquin de repousser la part de souffrance qui vous revient dans la défense de toute noble cause. Je ne crois pas à la chute prochaine du gouvernement actuel, je croirais même à sa durée, s'il voulait prendre le rôle manqué par les deux branches de la Maison de Bourbon. Mais l'imitation impériale l'emporte et il rencontrera ou une affreuse guerre au dehors, ou au dedans les résistances invincibles, non de tel ou tel parti, mais de l'esprit humain. S'ajouter à tout cela, comme appoint des difficultés qui l'attendent, serait ridicule. Je ne le ferai pas, et ne le laisserai pas faire aux miens. Pourtant je ne puis pas être dans mon pays comme un repentant, la tête basse, la bouche close, et comme un homme dont on dirait que les événements l'ont vaincu. C'est une question de mesure, et comme c'est le gouvernement qui sera juge de la mesure, je prévois pour moi une situation des plus difficiles. Aussi bien si j'étais seul, j'irais vivre en Italie. Je ne le suis pas, j'ai autour de moi trois êtres que j'aime, et que je ne veux pas sacrifier à mes goûts, et aux convenances de ma position. Je désire rentrer, pour vivre étranger à tout, pour n'être membre d'aucune assemblée, tout au plus de l'Académie, si on la laisse subsister tout entière, pour me livrer à l'étude, qui après tout est ma plus vraie vocation. Mais voici en quoi je diffère totalement avec vous. Je ne puis ni négocier, ni faire négocier pour moi. Je ne veux rien demander, ni faire demander. J'ai passé six jours en prison,

j'y aurais passé six ans sans rien solliciter. Ma famille n'a rien demandé qu'à partager ma prison. On subit la force, on ne l'implore pas. Je suis, vous le savez, un caractère simple, et sans trace de charlatanisme. Mais je ne puis ni demander, ni laisser demander. Si on me rappelle, je rentrerai sans bruit, je vivrai sans bruit, en esprit libre toutefois, et je demeurerai étranger à tout laissant faire à la providence son œuvre qui n'est pas la mienne. Mais je ne solliciterai pas ce retour que je désire cependant beaucoup. Quant à l'autre parti, qu'il faudrait prendre énergiquement, dites-vous, à défaut de celui de la résignation, je ne le prendrai ni peu ni beaucoup, par la raison simple que je ne sais en ce moment rien à faire pour la famille auguste de Claremont. Notre inaction doit être la sienne, car elle peut encore moins que nous. Si je vais en Angleterre, ce sera ou pour quelques jours (car j'ai quelques affaires privées à y régler) ou pour longtemps, mais alors par nécessité. Il se pourrait en effet, ou que la délicatesse ne me permît pas de rester ici, si je devenais une cause d'embarras, ou que je ne trouvasse pas assez de sujets d'intérêt pour y vivre moralement. Mais que j'aille en Angleterre, pour peu de temps, ou pour beaucoup, la politique n'aura aucune part à mon choix. Je ne ferai du reste ce voyage que lorsque mon sort sera décidé. En attendant je resterai ici. Voilà, mon cher Cousin, ce que j'avais à répondre à votre lettre, non pour la combattre, mais pour l'admettre avec les quelques restrictions que je vous ai dites. J'ai pour le passé la conviction de m'être conduit avec un dévouement, à la vérité, bien rare autour de moi. J'ai le projet de supporter avec la patience qui appartient à mon intelligence les temps nouveaux qui commencent. J'ai à la fois assez pensé et assez agi, pour savoir quelle doit être la part de l'homme dans les événements humains, et pour ne vouloir jamais être la mouche du coche de la providence. Adieu, je disais il y a un mois, à un auditoire stupide : « Je parle peut-être pour la dernière fois devant une assemblée libre. » — On ne voulut pas me

croire! Je ne sais aujourd'hui si je reverrai mon pays et mes amis, mais en tout (*sic*) cas, je vous serre la main, et vous renouvelle aujourd'hui, premier janvier, l'assurance d'une amitié qui va compter bientôt trente années.

Adieu.

A. THIERS.

P.S. — Je vous prie de nouveau, et très expressément, mon cher ami, de ne faire aucune démarche qui aurait ma rentrée pour but. Adieu de nouveau.

A. T.

En note, de la main de Thiers : *Lettre en réponse à celle qui est jointe ici, et qui n'a pas été envoyée.*

En somme cette lettre « admettait », selon l'expression même de Thiers, la lettre de Cousin. Thiers y déclarait son intention de s'abstenir de toute opposition, de toute brigue orléaniste. Mais elle ne fut pas envoyée et nous ne savons pas ce qui fut envoyé. Quoi qu'il en soit, nous n'entendrons plus parler d'accommodement.

***

Quelle sera la politique du nouveau maître? Les paysans l'acclament, les ouvriers l'acceptent. Seuls les « salons » résistent. Louis-Napoléon ressent cette résistance, et la liberté des conversations, cette incoercible liberté française, est l'objet de ses menaces. Le journal la *Patrie* publie une note. Mignet l'envoie à Thiers dans une lettre datée du 9 janvier :

L'heure du péril est passée. Les fous et les ingrats, dont la race ne se perdra jamais en France, reviennent à leurs habitudes frondeuses. Le terrain de la presse et de la tribune manque à leur opposition. Ils cherchent celui des salons, et se retournant contre la main qui les a sauvés et qu'ils ont bénie, ils vont jusqu'à nier le danger pour avoir le droit de contester le bienfait. Les vieux

partis ne sont pas seulement oublieux, ils ne sont pas seulement incorrigibles ; ils sont encore plus imprudents, car ils risquent de lasser la modération du Pouvoir, et de la contraindre à assurer le succès de son œuvre d'organisation de la société moderne et de la démocratie française, par des mœurs de vigueur et d'exception qui sont loin d'être aujourd'hui dans sa pensée.

Mignet, commentant ce texte comminatoire, écrit :

La colère contre les salons est surtout vive. Au milieu du silence universel, on est très surpris et très mécontent qu'on ose encore parler dans le monde, et on n'est pas plus disposé à souffrir la désapprobation qui se manifesterait dans les réunions particulières les plus intimes, qu'à tolérer celle de la presse, qu'à admettre celle de la tribune. On ne veut d'opposition d'aucun genre et nulle part. Aussi les salons sont-ils fort menacés. Des personnes que j'ai rencontrées hier soir chez Duvergier, il n'en est aucune qui n'ait reçu des avertissements officieux de se tenir sur ses gardes. L'avant-veille, Rémusat et sa femme avaient été prévenus formellement que leur exil était résolu puisqu'ils ne voulaient pas renoncer à la liberté de leur langage. La *Patrie* d'hier soir contient un article qui est une menace adressée aux salons. C'est la signification en quelque sorte officielle des intentions qu'on a à leur égard et des mesures qu'on pourra prendre contre ceux qui penseront trop librement ou parleront encore haut. Je t'envoie ce paragraphe curieux, qui, mieux que tout, dit où nous en sommes déjà et où nous marchons.

Le 20 janvier 1852, le dictateur confisqua par décret les biens de la famille d'Orléans: telle est sa réplique à l'opposition des salons. Cet acte injustifiable en droit indigne la France parlemenlaire et savante. Il y eut un mot fameux du président Dupin : « C'est le premier vol de l'aigle », dit-il. Duvergier de Hauranne, orléaniste regimbant, mais malgré tout attaché à

ses princes, proteste : « Je ne puis voir sans douleur la famille que nous avons mise sur le trône en 1830 ainsi dépouillée de son patrimoine... » L'émotion fut réelle, profonde. Mignet l'analyse avec pénétration dans une lettre datée du 5 février.

La cupide ville de Marseille s'en est elle-même ressentie, écrit-il. Je sais que les affaires qui y avaient repris sont tout à fait suspendues depuis quinze jours. Dans notre imprévoyant pays, écrit-il, on est plus attaché à la loi civile qu'à la loi politique, et les atteintes à la propriété touchent plus que les atteintes à la liberté. On n'y sait pas suffisamment que l'une est la garantie de l'autre, et que le jour où la liberté a disparu la propriété est ébranlée.

Il parut alors que les conseillers du prince l'inclinaient à suivre une politique rouge, à s'appuyer sur les passions socialistes.

Mon gendre, écrit Duvergier de Hauranne le 27 janvier, qui ne voit pas en beau et qui court toute la journée, me l'écrivait encore hier : Dans les cabarets borgnes des barrières, me dit-il, on n'appelle plus le président autrement que le *petit rouge*...

Dans une lettre datée du 26 février, Duvergier de Hauranne renseigne de nouveau Thiers sur les tendances du prince.

Si vous avez quelques rapports avec M. d'Israeli, si vous avez occasion de causer avec lui ou avec ses collègues, appelez leur attention sur les tendances, chaque jour plus décidément socialistes, du président de la République. On donne ici comme certaine une conversation de M. de Montalembert avec Persigny dans laquelle celui-ci lui aurait dit « que la mission du président était d'abattre la bourgeoisie, qu'il aurait voulu le faire avec l'aide des classes supérieures, mais que celles-ci s'y refusant, il le ferait avec l'aide du peuple. » D'un autre côté,

comme je vous l'ai déjà dit, dans nos départements les mises en liberté ont toutes lieu au profit du socialisme. Il paraît que dans le midi, il en est de même et pire, à ce qu'on raconte. Le général Rostolan qui, vous le savez, a la haine des rouges, ayant vu mettre en liberté des hommes qu'il regardait comme très redoutables, tandis que d'autres, beaucoup plus inoffensifs restaient en prison, a cru devoir adresser à ce sujet des représentations au gouvernement. On l'a mal accueilli, et il a envoyé à Paris un de ses aides de camp qui a vu Persigny. Savez-vous ce que Persigny lui a dit? Que le gouvernement dans cette affaire agissait avec réflexion, et qu'il ne pouvait pas garder en prison des hommes sur lesquels il comptait s'appuyer. L'aide de camp est sorti du cabinet de Persigny consterné et désolé.

Mais ce qu'il y a de plus significatif c'est un récit que madame Sand a écrit de sa visite au président, récit que plusieurs personnes ici ont pu lire. Elle raconte que le président l'a d'abord regardée avec inquiétude et qu'il paraissait craindre un assassinat. Mais elle n'a pas tardé à le rassurer, et c'est alors qu'il s'est établi entre eux la plus touchante confraternité. Elle lui a dépeint avec beaucoup de vivacité les souffrances des pauvres prolétaires de l'Indre que le gouvernement avait arrachés à leurs familles pour les jeter en prison, et le président s'est mis à pleurer. « Oui, dit-elle, il a pleuré, je l'ai vu, c'étaient des larmes, de vraies larmes. »

« Ami, a dit madame Sand au président, vous n'avez pas changé. Vous êtes toujours celui que j'ai connu il y a dix ans, l'ami du peuple, l'ami des prolétaires. Vous n'êtes pas devenu bourgeois. — Moi bourgeois? je déteste les bourgeois : je les exècre et les frapperai si rudement à la tête qu'ils ne se relèveront pas. »

C'est, dit-on, à la suite de cette conversation que Persigny, inspiré par madame Sand, comme jadis Ledru-Rollin, a écrit la circulaire où, tout en menaçant les chefs des vieux partis, il s'apitoyait sur les prolétaires. Aujour-

d'hui encore madame Sand est convaincue que le président, c'est le socialisme fait homme, et qu'il réussira là où ont échoué Louis Blanc, Considérant, Leroux, Proudhon, etc.

Une lettre de très bonne source que Lamoricière a reçue aujourd'hui même confirme pleinement cette manière de voir. Dans cette lettre on donne pour certain un décret sur le Crédit Foncier qui donnera cours forcé aux billets hypothécaires, un décret pour l'abolition des octrois, etc., etc. C'est pour réaliser paisiblement tous ces beaux projets qu'on veut ajourner l'installation des corps politiques au mois de mai.

Tels étaient les propos des grands bourgeois, amis de Thiers, et l'une de leurs craintes.

*
* *

Ils en avaient d'autres. La brusque révolution césarienne avait rompu toutes les traditions et engagé la France dans des ténèbres que ne savaient percer les vues les mieux exercées. En même temps que Duvergier de Hauranne annonce un césarisme rouge, Charles de Rémusat annonce un césarisme blanc, allié à la contre-révolution européenne et prêt à perpétrer un nouveau coup de force militaire dont la Belgique, cette fois, serait victime.

Dimanche 1er février.

Mon cher ami, je ne vous écris qu'un mot, Duvergier vous dira tout ce qu'il y a à vous dire, et d'ailleurs vous en savez à Londres autant que nous ici. Il y a cependant un point sur lequel je veux insister, parce que sur ce point Duvergier est plus incrédule que moi.

C'est une chose presque notoire à Paris et à Bruxelles que l'on médite là-bas de s'emparer de la Belgique. Je crois qu'on la prendra de guet-apens, comme on a pris l'Assemblée nationale, et que, sans préparatifs publics,

sans déclaration de guerre, on y entrera une nuit, suivant le mot du général Magnan : « On ne conquiert pas la Belgique, on la prend »; puis, cela fait, on espérera faire souscrire l'Europe au *fait accompli*, en lui disant qu'on respecte la paix du reste, qu'aucune puissance n'a rien perdu, que seulement il y a de moins un état démocratique, constitutionnel, etc. L'Angleterre ne sera pas de cet avis : mais qui sait s'il ne se trouvera pas des faibles qui consentiront à cela.

Voilà ce que je crois, mais voici les détails qu'on y ajoute. Le décret de réunion, d'incorporation à la France a été fait; un peu d'ébranlement dans l'armée a motivé une résolution qu'on dit prochaine. Le voyage de Saint-Arnauld pourrait même servir à couvrir ce projet. De plus, on a voulu y préparer ce pays par des émissaires. On a entamé des négociations secrètes 1° avec le clergé belge; 2° avec l'armée belge. Celle-ci a des généraux français; ses officiers aimeraient mieux être officiers français que continuer de faire partie d'une armée sans antécédents, sans passé et sans avenir militaire. Les hommes de 1848 qui sont ici me disent qu'à cette époque ils ont constaté cet esprit dans l'armée, et y ont eu des intelligences. Le général Chazal lui-même ne serait pas sûr. En même temps on cherche querelle à la Belgique; on change Quinette, et on y envoie Bassano, dûment escorté d'agents français, pour y préparer ce coup, qui rappelle le procédé de l'oncle à l'égard de l'Espagne. Puis, on envahira par une proclamation, on appellera le cher suffrage universel à prononcer sur la destinée du pays; l'armée d'invasion serait là, comme l'état de siège en France, pour assurer *la liberté* de la votation. Vous reconnaissez dans tout cela le faire de l'homme. Vous concevez que je ne garantis pas les détails; mais voici en résumé ma conviction : 1° la guerre que, vous et moi, avons toujours cru à peu près certaine, est plus prochaine qu'on ne devait le craindre, parce que tout marche fort vite, et que bien des choses ne vont pas à souhait. 2° Elle

commencera par une invasion pour ainsi dire clandestine de la Belgique : on fera la guerre en conspirateur. 3° Quand on croira être à trois mois de l'événement, on en sera à trois jours.

Le gouvernement belge a quelque idée de tout cela. Il veut s'y préparer, prendre quelques mesures, mais il craint d'ébruiter sa faiblesse, de paraître concevoir des inquiétudes qu'on démentirait aussitôt, de prendre une apparente offensive ; le ministère est embarrassé, entre le libéralisme avancé et le catholicisme qui peuvent l'accuser, l'un de trop céder à la France, l'autre de l'irriter. Il me paraît dans une situation analogue à celle où nous avons vu, il y a trois mois, l'Assemblée nationale.

Je n'ai pas besoin de vous dire quelles seraient les conséquences de tout cela : je suis ici encore pour trois semaines, et je vous aime comme toujours.

Ch. R.

Dix jours après seconde lettre, où les perspectives et les dessous de cette politique conquérante sont indiqués :

Mardi 10 février.

Je suis, mon cher ami, préoccupé le jour et la nuit de cette question de la guerre, et il faut que je vous associe à toutes mes anxiétés. Ma femme m'écrit, par une voie sûre, des nouvelles dont elle affirme qu'elle est certaine, quoiqu'elle ne m'en dise pas la source. En voici la substance : 1° La Russie, l'Autriche et la Prusse ont formellement approuvé le décret de confiscation. Elles partagent l'aversion du président contre tout ce qui rappelle 1830. 2° De là un encouragement indirect aux idées de guerre, et surtout contre la Belgique, qui, elle aussi, est une œuvre de 1830. 3° On compte qu'on sera autorisé à garder la Belgique, au moins en grande partie en échange de l'abolition de sa tribune et de sa presse, et de la pleine licence laissée à l'Autriche d'agir en Suisse et en Piémont.

4° On va jusqu'à croire qu'on obtiendrait quelque chose des provinces rhénanes; on compte sur le discrédit de la Prusse, et sur la tolérance que l'empereur de Russie a montrée, à diverses époques, pour les idées de remaniement de cette partie de l'Europe. 5° On s'abonne à la pensée d'avoir l'Angleterre pour adversaire; mais pour adversaire unique, et l'on fait *sérieusement* des plans de descente dans cette île.

Ma femme me donne toutes ces choses comme des faits, et comme l'objet actuel des inquiétudes des gens bien informés.

Tout en croyant à quelque exagération dans tout cela, je ne puis m'empêcher de penser qu'il y a à présent en Europe un parti d'hommes, assez absorbés par une horreur bourgeoise du socialisme, et par une horreur plus aristocratique et plus aveugle du libéralisme, pour y sacrifier jusqu'à leurs idées de *statu quo* européen, et souscrire à un fait accompli, si ce fait les délivre et les venge une fois de plus des œuvres de la révolution française. J'ajoute que la pusillanimité, ce caractère éminent de notre époque, énerve jusqu'à l'orgueil, jusqu'à la prudence des cabinets les plus puissants. Un Anglais, consul à Varsovie, a passé ici, et a vu Lamoricière, qui le connaît et le dit homme capable et éclairé, et il lui a assuré que l'empereur de Russie tolérerait tout cela ou même l'encouragerait.

Quoi qu'il en soit, nous risquons d'être dans cette alternative : ou la guerre générale, et dans ce cas, selon moi, c'en est fait de notre patrie, hypothèse à laquelle je ne veux seulement pas penser; ou guerre partielle, locale, courte, et alors c'est le triomphe de l'iniquité, l'affermissement de la tyrannie, l'humiliation de notre cause, la perte de nos espérances. Quelle situation, mon Dieu!

Mignet ne parle dans ses lettres ni de la politique rouge ni de la politique conquérante; il déclare même, le 16 février,

qu'il ne croit pas à la guerre. Il observe, il décrit à Thiers l'organisation policière par laquelle Louis-Napoléon et ses conseillers prétendent s'imposer au pays. Il écrit le 5 février :

...Au décret sur l'organisation de la police qui met la France entière en surveillance et les fonctionnaires eux-mêmes en suspicion ; au décret électoral qui fait des candidats du gouvernement les élus du peuple pour une assemblée sans tribune et sans pouvoir, au décret qui soustrait par anticipation les dépenses au contrôle d'un corps législatif qui sera sans doute uniquement chargé de voter l'impôt, a été ajoutée hier une circulaire qui institue un tribunal d'espèce tout à fait nouvelle, composé du préfet, du général, du procureur de la République et auquel est conféré le droit exorbitant d'arrêter les instructions commencées, de transporter, d'exiler, d'interner, de délivrer des détenus dans les départements où les prisons se trouvent encombrées. Ce pouvoir inouï est donné pour sortir de l'embarras où ont jeté les arrestations en masse. On veut que tout soit fini à l'époque des élections du 29 février.

Continuons notre lecture : Mignet, si ferme et de si bon jugement, s'égare aussi. Il se refuse à croire à la durée d'un régime qui l'indigne, il en annonce la fin prochaine. Il écrit :

La situation se développe avec une rapidité presque imprévue. Le pouvoir audacieux qui s'est si facilement imposé se perd de même, au moins dans les esprits. Il s'est placé sur une pente ou rien ne l'arrête et où il se précipite. Le *Moniteur* apprend chaque jour à la France le mépris qu'on fait de tous ses droits, de tous ses sentiments, de toutes ses habitudes. Aussi les approbateurs par crainte et les dupes par espérance, n'existent plus. Chacun sent que le gouvernement est le pire des révolutionnaires et que la sécurité qui avait été si faussement rêvée est devenue impossible.

Et il ajoute en post-scriptum :

Il y a aujourd'hui réception à l'Académie française. Je n'y vais pas. Mais il y a fureur pour aller entendre Montalembert et Guizot. Comme c'est la seule tribune encore debout, on s'attend à ce qu'il en sorte quelques accents de liberté. Je crois que l'attente sera trompée.

Ainsi, dès le lendemain du coup d'État, l'Académie française commence d'acquérir cette signification libérale qui va lui donner une si haute importance tant que durera le Second Empire. Mignet a pourtant raison de croire que « l'attente sera trompée. » Ce n'est pas l'heure de guerroyer avec des mots. Montalembert et Guizot l'ont compris : aucun « accent de liberté » n'animera leurs discours. Sauraient-ils d'ailleurs pratiquer cet art du sous-entendu et de l'allusion, où les écrivains français, dans peu d'années, vont passer maîtres? Les secrets n'en sont pas encore trouvés.

*
* *

La France va voter : comment votera-t-elle? comment choisira-t-elle ses représentants? Mignet renseigne Thiers. Un succès de l'opposition est impossible, il sait cela. Mais il suppute les forces de résistance, et les estime considérables. Il persiste à croire que les décrets qui ont confisqué les biens des princes, « décrets honteux et abominables », écrit-il, ont déterminé une réaction de l'esprit public. « Les propriétaires, et commerçants ont perdu leurs illusions, écrit-il... Ils ont changé de danger et de peur. » Mignet s'abuse : quelques châteaux royaux et quelques millions confisqués, après tant de révolutions désastreuses, n'ont pas impressionné la France. La bourgeoisie seule s'est émue, et son émotion ne se propage pas. Mignet s'explique :

Le lendemain même des décrets, avec une promptitude et une universalité qui avaient l'air d'un mot d'ordre et qui n'étaient que le signe du bon sens alarmé et de la conscience publique révoltée, on a retiré les ordres d'achat sur les marchés, les commandes dans les manufactures. Fournerey, arrivé depuis quelques jours de Viviers, m'a

bateurs du gouvernement à divers degrés s'entendaient, on arriverait à une manifestation imposante quoiqu'inefficace. Mais on ne s'accordera pas et l'on se présentera isolément. On assure que les Républicains restés incorrigibles veulent essayer leurs forces dans plusieurs arrondissements sur des noms qui rapprocheraient bien des gens du président dont ils se séparent. S'ils faisaient la folie de porter Garnier-Pagès, Charras, etc., ils échoueraient et ils effrayeraient. La République a perdu la liberté, il ne lui reste qu'à perpétuer le despotisme. By Saint-Hilaire qui est fort raisonnable comprend tout le danger de cette faute ; je souhaite qu'il détourne ses amis de la commettre. Pour moi je désire qu'il n'y ait dans ce corps législatif que des inconnus et des approbateurs. Je serais fâché que le président y rencontrât la moindre résistance à ses projets, et qu'il y eût sous son gouvernement oppressif un simulacre de contradiction. Il faut qu'il puisse tout, qu'il fasse tout, qu'il ait toute la responsabilité puisqu'il a pris toute la souveraineté. S'il se livre à ses imaginations, il lassera bien vite ce pays-ci ; s'il ne l'occupe pas, il l'ennuiera. Le bon sens de la France et ses intérêts, le tempérament de cette nation et les habitudes qu'elle a prises dans les trente-huit dernières années, ne lui permettront pas de supporter longtemps le régime d'un despotisme extravagant et subversif ou celui d'un despotisme silencieux et inactif. Quant à la guerre, mon cher ami, j'ai lu ta lettre arrivée hier et je ne crois pas que rien y tourne dans ce moment. L'ambition qui la provoquerait est encore plus un rêve qu'un projet. La nécessité qui y pousserait ne se montre pas encore. Sachant la résistance universelle et formidable qu'elle rencontrerait en Europe, on ne l'affrontera pas à moins qu'on n'y soit jeté par désespoir. Mais aujourd'hui je ne peux pas te parler davantage à ce sujet. Je n'ai que le temps de fermer ma lettre et de t'embrasser.

Adieu, mon cher ami, bien tendrement.

M.

Mais le résultat des élections déçoit Mignet et le désole. Les résistances espérées ne se sont pas produites, les candidats « désignés » ont été élus par des majorités énormes, des unanimités de voix exprimées, et ces voix ont été nombreuses. En définitive, sur 201 députés élus, 3 appartiennent à l'opposition. Deux d'entre eux ont été délégués par Paris, Lyon en a délégué un.

Rien n'est plus humiliant et plus alarmant que l'état où nous sommes et la manière dont nous le supportons. Cette nation semble basse et bête. Elle n'a jamais eu d'esprit public, mais du moins avait-elle de l'esprit, elle n'en montre pas aujourd'hui... Elle n'a même plus la vanité qui la rendait sensible à sa honte... Elle se résigne sans difficulté au despotisme de la médiocrité et de l'extravagance et le consacre même de son approbation... Les préfets lui ont désigné des inconnus, et partout elle les a acceptés, même à Paris. C'est une nouvelle preuve de ce qu'est le suffrage universel et de ce qu'il faut en attendre... Du reste l'adhésion généralement et obséquieusement donnée aux candidatures produites avec une volonté si impérieuse et une audace si effrontée par le gouvernement a été due surtout aux paysans, aux ouvriers, aux légitimistes et aux évêques. La moyenne s'est mieux tenue.

Mignet énumère ensuite les projets nouveaux qui l'indignent : l'inamovibilité des magistrats va être suspendue, deux mille officiers libéraux vont être révoqués, l'Université va cesser d'être un corps national, elle va être soumise dans chaque département aux préfets, et le pouvoir de surveillance accordé aux évêques par la loi de 1850 sera accru. Enfin viendra la proclamation officielle de l'Empire : « On en parle toujours, on en parle pour le mois de mai... »

Les conseillers de Louis-Napoléon n'osèrent pas, ou ne jugèrent pas nécessaires, ces mesures que Mignet craignait. Ils ne détruisirent pas le corps universitaire. Mais ils essayèrent de réduire, de briser son vieil esprit libéral en promulguant une réforme hostile aux études classiques, à ce que nous appelons aujourd'hui « la culture générale », et favo-

rable aux études techniques, à ce que nous appelons aujourd'hui « l'enseignement moderne ». Dans une lettre datée du 13 avril, Mignet s'indigne là-contre :

J'ai rencontré un grand courroux chez tous les gens éclairés contre le décret inséré avant-hier au *Moniteur*, et changeant les vieilles conditions pour l'enseignement, en France et dans le monde. Voilà l'œuvre de savants tels que M.M. Dumas et Leverrier qui ont suggéré ce nouveau plan d'études. Voilà l'esprit humain coupé en deux. Pour étudier les sciences il faudra renoncer aux lettres, et pour cultiver les lettres et entrer dans les professions libérales il sera nécessaire de renoncer aux sciences. On n'avait jamais imaginé dans aucun temps et dans aucun pays que les médecins dussent être illetrés (*sic*), que les mathématiciens, les physiciens et les naturalistes dussent tout ignorer à l'exception des lois des nombres et des propriétés des corps. Pour l'enseignement même de l'Eglise, en plein moyen âge, le contraire était en pratique et en honneur. La civilisation ancienne et la civilisation moderne viennent l'une et l'autre de la forte culture de l'esprit sans laquelle les sciences elles-mêmes ne font ni une découverte, ni un progrès. Si ce déplorable système prévalait et durait, l'intelligence déjà si abaissée ou si pervertie dans notre triste pays, y serait entièrement dégradée et perdue. Nous aurions des savants qui resteraient étrangers aux choses humaines, et des lettrés qui ne sauraient rien des choses positives. Les sciences que veulent favoriser ces ennemis de l'esprit philosophique et libre, en souffriraient plus que tout le reste. Cette branche du savoir humain se dessécherait lorsque la sève de l'intelligence cultivée n'y monterait plus. Elle ne tarderait pas à devenir stérile. Mais j'espère que cela ne durera point.

*
* *

Les semaines passent, et Mignet commence d'envisager les événements avec un esprit plus patient. Thiers lui-même,

semble-t-il, l'y engage. Souvenons-nous du jugement qu'il avait porté, en mars 1851, dans sa lettre aux princes : « Si l'Empire se fait, » leur avait-il écrit, « même en étant très mauvais, cela pourrait durer. » Le jugement était exact. L'Empire est fait, il est très mauvais, il va durer. Thiers, plus perspicace que ses agités amis, l'a compris dès le premier instant. Mignet le comprend enfin. Il écrit :

Quoique tu sois éloigné de ton pays tu le juges bien et l'impatience très naturelle que donne l'exil ne te trouble en aucune façon l'esprit. Si d'autres se méprenaient assez sur ce qui s'y passe et sur ce qui s'y peut, pour se repaître de chimériques et dangereuses espérances, il faudrait les éclairer dans leur intérêt et dans celui de tout le monde. Il est très vraisemblable que la fin de tout ceci sera le rétablissement de la monarchie constitutionnelle par l'union des partis monarchiques. Mais cette fin n'est pas prochaine. Croire qu'on peut la hâter est une erreur. Agir pour la hâter serait un danger. Le plus simple bon sens et tous les souvenirs récents de notre histoire sont là pour le dire et l'attester également. Chez nous les gouvernements se perdent tout seuls. Il faut leur en laisser le temps. Ceux-mêmes qui vont le plus vite en besogne ont besoin qu'on leur en donne et ce n'est pas à quelques mois de son établissement qu'on est près de sa chute. L'Empereur seul est tombé très vite en 1815, parce qu'il avait épuisé sa force en 1814, et qu'il avait toute l'Europe contre lui. Attaquer donc un gouvernement qui débute, c'est travailler à l'affermir, et je ne connais aucune tentative de cette nature qui n'ait tourné au détriment de ceux qui l'ont faite et à l'avantage de ceux contre qui elle a été entreprise. On ne change pas les courants, il faut les laisser s'épuiser. Leur faire obstacle, serait ajouter à leur impétuosité et prolonger leur durée. Celui qui nous entraîne est fort et rapide.

Thiers se résigne à l'exil (1). Il prépare un travail philoso-

(1) Un certain élément comique ne fait jamais défaut dans la vie de cet

phique sur la morale, sur les sociétés humaines. Mignet, confident de ce projet, l'approuve et déjà il admire l'œuvre de son ami. « Ce sera une belle et grande chose écrite dans l'exil », écrit-il, « et la force de l'âme y ajoutera ses accents aux profondes et claires vérités qu'exposera ton esprit. C'est ainsi qu'après février tu avais donné un caractère si particulier à ton ouvrage sur la propriété. » Mais Thiers forme en même temps un dessein plus pratique et plus simple : il continuera, à Bruxelles et à Londres, son histoire de Napoléon. Le gouvernement impérial n'a garde de contrecarrer un projet si bien fait pour lui plaire, et la direction des Archives promet à Thiers toutes facilités pour son travail. La vraie facilité, à vrai dire, ce serait la fin de son exil.

Cette fin, le gouvernement impérial la désire. Thiers est à Londres où la meilleure société anglaise le fête, et s'étonne de voir proscrit un si éminent Français. En même temps qu'elle s'étonne, elle blâme. Le gouvernement impérial désire vivement faire cesser ce blâme qui l'atteint. Le comte Walewski, l'ancien ami de Thiers, maintenant ambassadeur en Angleterre, essaie un arrangement. Il va trouver l'exilé, il lui laisse entendre qu'il peut d'un mot obtenir son rappel; d'un seul mot, d'un signe. Le gouvernement impérial lui demande très peu. Ce peu, Thiers le refuse. Il comprend la force de sa situation et il attend. Le gouvernement impérial cède enfin. Le 9 août 1852, le *Moniteur* publie des décrets qui autorisent le retour en France d'un certain nombre de proscrits. Thiers est l'un d'eux. Il peut rentrer, et il rentre aussitôt, profitant du droit qui lui est restitué, sans plus de reconnaissance qu'il n'en est dû, dit-il, « à l'homme qui a pris une montre et qui la rend (1) ».

homme. A peine exilé, le voici qui fait choix d'un livre de chevet. « Si Mignet vient », écrit-il aux siens le 10 décembre 1851, « je le prie de m'apporter la correspondance de Cicéron, rien que la correspondance, mais tout entière. C'est le seul livre qui puisse me captiver en ce moment. » Pourquoi? Parce que Cicéron, parlementaire, exilé par le démagogue Clodius, fut le Monsieur Thiers des temps antiques. Le voici donc lisant, et comparant : « Je supporte mon exil plus patiemment que Cicéron, écrit-il le 18 décembre; et, tout en admirant son rare bon sens politique, son incomparable sagacité, son ravissant esprit, je trouve sa douleur excessive après son exil. Mais avant de prononcer définitivement, il faut voir ce que le mien durera. » Il dura peu, le parallèle cessa.

(1) *Adolphe Thiers*, pàr Charles de Rémusat, p. 119.

*
* *

Le lendemain de son retour, raconte Jules Simon, « il se rendit au jardin des Tuileries qui était alors le rendez-vous de ce qu'on appelle le Tout Paris. Dès qu'il parut au bout de l'allée qui longe la rue de Rivoli, la foule élégante qui remplissait le jardin se porta à sa rencontre et lui fit cortège dans sa promenade. Il n'y eut pas de cris; on se contentait de saluer avec respect. Ce fut une ovation véritable, très populaire, très touchante. Il fit un ou deux tours, et se retira. Il se remit, comme par le passé, à recevoir tous les soirs dans les salons de la place Saint-Georges (1). »

*
* *

Un testament, daté du 21 novembre 1852, nous indique les dispositions où il se trouvait alors :

...Je prie ma famille et Mignet de m'aimer toujours sans me regretter. Je n'avais plus rien à faire ici-bas, n'ayant pu donner le gouvernement constitutionnel à mon ingrat, à mon inconstant pays. Je leur confie ma mémoire si indignement traitée par de lâches et implacables ennemis. J'affirme que si le chagrin de ma famille n'était devant mes yeux quand je songe à la mort, je la verrais sans peine. J'ai aimé mon pays et la vérité, et je n'ai pas eu un jour le prix de mon dévouement.

Pourtant loin de moi tout blasphème contre la Providence! Elle a ses desseins sur nous, et quoi qu'elle ait fait de moi, quoi qu'elle en doive faire, je me prosterne en la priant pour ma famille et mes amis, si la prière des hommes pouvait quelque chose sur ses volontés sublimes.

Fait à Paris le vingt-et-un novembre mil huit cent cinquante-deux.

A. Thiers.

(1) Jules Simon, *Figures et Croquis*, p. 9.

V

POLITIQUE EXTÉRIEURE. — THIERS PRÉCONISE L'ALLIANCE ANGLAISE ET LA GUERRE CONTRE LA RUSSIE. — DEUX LETTRES A UN PARLEMENTAIRE ANGLAIS. — GUERRE DE CRIMÉE. — APPROBATION ET JOIE DE THIERS.

En 1853, au moment où commencèrent les difficultés diplomatiques qui déterminèrent la guerre de Crimée, Thiers, représentant des anciens partis monarchistes et parlementaires, n'avait aucun pouvoir, presque aucune influence. Cependant il suivait les événements. Homme d'État, il s'était passionnément intéressé aux questions européennes. Homme d'étude, observateur, sa passion ne diminua pas, la rapidité et l'énergie de ses opinions demeurèrent les mêmes. Thiers a longtemps été considéré en Angleterre comme un Français, sinon *anglophobos*, du moins *anglomisos* : ce mot lui fut appliqué. Cela n'est pas exact. Thiers était un sceptique : il était ou voulait être un disciple de Talleyrand. Il était prompt à se servir de tout ce qui lui paraissait de bon service. Ministre des Affaires étrangères en 1836, il avait recherché les alliances continentales ; en 1840, il s'était heurté à l'Angleterre. Les circonstances l'avaient ainsi orienté. Mais il n'y avait en lui aucun parti pris, aucun *misobritannisme*. Il le montra en 1846 dans l'intrigue des mariages espagnols : alors Guizot, ministre, faillit rompre l'entente anglo-française, et Thiers, chef de l'opposition, la maintint. Il le montra en 1853.

Voici quelle était la situation au début de 1853 : la puissance russe, alors immense et sans limites discernables, prédestinée, selon des observateurs excellents, à dominer l'Europe et l'Asie, étendait son influence sur les rives de la Méditerranée. Elle dominait à Constantinople, où l'ambassadeur russe faisait loi. Elle assumait le protectorat immédiat des chrétiens orthodoxes résidant en Turquie. L'Angleterre s'alarmait, l'Autriche s'inquiétait, et pour la première fois des fissures rompaient ce bloc des puissances ennemies dont le poids accablait la France depuis 1815. Les diplomates français pensèrent unanimement qu'il y avait là des occasions qui devaient être saisies et exploitées. Mais comment saisies, en quel sens exploitées? Une union avec la Russie était concevable, et elle avait ses avocats : la France, dirigeant ainsi ses forces, recouvrerait sa liberté d'action sur le Rhin et pourrait occuper sa frontière idéale. D'autre part, il était concevable aussi que la France, puissance méditerranéenne, protectrice des chrétiens d'Orient et des Lieux Saints, intervînt pour limiter l'expansion russe, et à cette fin s'unît étroitement avec l'Angleterre, elle aussi puissance méditerranéenne, surveillante toujours active de la route des Indes.

Ainsi les politiques de l'Europe étaient en suspens, pressentant une guerre et ne sachant laquelle. Le plus éminent d'eux tous, peut-être, Cavour, qui n'avait pas encore accompli l'unité italienne, son chef-d'œuvre, mais qui la méditait, écrit à Thiers le 24 février :

Vous êtes mieux que moi en mesure d'apprécier l'avenir. Il me paraît plus que jamais incertain et rempli d'*inconnus*. Aurons-nous la paix, aurons-nous la guerre? Et quelle guerre dans la seconde hypothèse? Si vous pouviez répondre à ces deux questions, vous me rendriez un bien grand service. En attendant la solution de ce grand problème nous tâchons de nous conduire de manière à être prêts pour l'une ou l'autre hypothèse.

Il est probable que Cavour désirait voir sortir des événements une guerre de la France contre l'Autriche. Mais Thiers n'avait aucune prévention contre l'Autriche, aucune affection pour la cause piémontaise. Son esprit était occupé par la

crainte de la puissance russe. Cette crainte éliminait toutes les autres pensées. Peut-être s'ajoutait-il à cette crainte un élément de rancune. Thiers, en 1840, avait essayé une politique syrienne qui avait été déjouée par l'Angleterre unie à la Russie. Assurément, il lui eût plu, en 1853, de séparer deux anciens adversaires et de s'unir à l'un pour se venger de l'autre. Il voulait donc la guerre aux Russes, l'alliance anglaise. Le 25 mars, il l'écrit à son correspondant anglais, le parlementaire Ellice :

Sans doute, on a commis ici une grande faute en se mêlant des ignobles querelles de Jérusalem, en intervenant dans ces combats à coups de poing que les prêtres grecs et latins se livrent sur le tombeau de Jésus-Christ. La faute a commencé le jour où M. Guizot vint se vanter, au milieu des applaudissements des catholiques et des éclats de rire de l'opposition, d'avoir obtenu de réparer la coupole des Lieux Saints. Depuis, on a beaucoup aggravé la faute, et notre ambassadeur vient d'être rappelé pour ses prétendus triomphes. Du reste, il rejette tout sur le cabinet et sur lui. Mais qu'importe? Il n'en résulte pas moins que les Russes veulent tirer de tout ceci l'occasion de s'emparer de l'esprit des Grecs et de se faire les véritables maîtres de l'Empire turc. Je tiens ce moment-ci comme très important pour l'avenir. Lorsque dans le dernier siècle les Russes voulurent s'emparer de la Pologne, ils y envoyèrent un ambassadeur d'une arrogance extrême, et qui, pendant dix ou douze ans, y joua avec affectation le rôle d'un maître insolent. Après avoir ainsi habitué les Polonais et tout le monde à les voir dominer à Varsovie, ils finirent par y entrer. Toujours, on fait précéder la prise de possession matérielle par une sorte de prise de possession morale : on commence par l'insolence du langage et on finit par la force physique. Cette manière de faire est vieille comme le monde. La situation d'ailleurs est unique pour la Russie. L'occident est troublé et peu uni. La Prusse est fort occupée chez elle, et l'Autriche est devenue l'esclave

du cabinet de Pétersbourg. Le jeune Empereur d'Autriche est plein de vanité; il veut jouer un rôle à tout prix; il ne sait comment s'y prendre, car il est brouillé avec l'Angleterre, en défiance avec la France, en fausse amitié avec la Prusse : il a déjà reçu l'appui secourable de la Russie, et s'est jeté dans ses bras espérant qu'elle lui abandonnerait toute l'Italie. C'est là ce qui explique le miracle d'une Autriche d'accord avec la Russie sur les affaires d'Orient. Mais ce miracle est si rare que la Russie veut en profiter pour faire un pas vers son *grand but*, je dis un et non pas deux, ni trois, car elle ne veut pas encore prendre possession matérielle, mais possession morale. Soyez sûr de ce que je vous dis. Je n'exagère rien, je suis d'ailleurs fort calme, fort impartial, étant étranger au gouvernement qui régit la France comme à tous les autres qui mènent les affaires de l'Europe.

Qui donc peut arrêter les Russes dans leur profonde et habile politique? Je le dis sans cesse depuis vingt-trois ans : la France et l'Angleterre. Elles seules peuvent balancer le destin, si le destin n'est pas ici invincible. Or, la France et l'Angleterre ne doivent pas examiner si elles ont tort en ceci ou en cela, elles doivent marcher d'accord pour arrêter la lente et incessante invasion qui depuis trente années cherche à s'étendre du Pruth au Danube, du Danube aux Balkans, des Balkans au Bosphore. Si les Russes ne demandent que des lampes de plus au Saint-Sépulcre, ou quelque chose de semblable, je comprends qu'on le leur accorde, dût la France catholique en avoir quelque déplaisir. Mais s'ils veulent ou le protectorat patent des Grecs, ou la nomination du patriarche, je crains, si on y consent, qu'on ne leur abandonne le sceptre de l'Orient qui sera un jour celui de l'Occident. Quant à moi, on me donnerait la ligne du Rhin pour céder Constantinople aux Russes que je ne voudrais pas y consentir. C'est là ce que j'appelle le *pacte du diable;* c'est donner pour un peu d'argent et de territoire l'indépendance des autres et la sienne. Si jamais

la France fait une telle chose, elle ne sera qu'une esclave un peu plus riche.

Maintenant l'Empereur actuel des Francais a fait une démarche qui dénote une tendance à s'entendre avec l'Angleterre. Moi qui n'ai rien de commun avec lui, je trouve pourtant qu'il a bien agi, quoique son cabinet ait eu tort d'agiter la question des Lieux Saints. Si la Grande-Bretagne en cette occasion lui montre de la disposition à le laisser seul, il se pourra bien qu'il s'en venge un jour. Au lieu de se mettre avec la puissance libérale, celle qui ne veut pas livrer l'Orient aux Russes, il pourra bien plus tard se retourner vers ces derniers, et quand ils voudront en finir leur tendre la main pour signer ce que j'appelle le *pacte du diable*. Je sais autour de lui des gens très accrédités, qui soutiennent que la politique qui consiste à défendre l'empire turc à demi mort, à le défendre de moitié avec la Grande-Bretagne, à le défendre gratis, ne vaut rien, et qu'il vaudrait bien mieux le livrer aux Russes, en se faisant payer, non en Egypte, non en Syrie, mais sur le Rhin le prix de cet abandon.

Auprès d'un descendant de Napoléon, cette cause est bonne à plaider et peut bien trouver des oreilles ouvertes pour l'accueillir. Je pense donc qu'en faisant tout pour sauver la paix, pour retarder la crise, il ne faut point laisser notre gouvernement trop seul, et les Russes trop triomphants. Je persiste comme par le passé à vouloir l'alliance anglo-française, même sous un gouvernement qui n'est pas celui de mes affections, à la vouloir contre les dominateurs futurs de l'Orient et les oppresseurs cyniques de l'Italie. Je vous demande pardon de ce long sermon, mais je vous dis toute ma pensée sans avoir la prétention de la faire partager à d'autres. J'ai un grand chagrin de voir tantôt par une cause, tantôt par une autre, l'alliance de la France et de l'Angleterre manquer dans les moments les plus difficiles.

Mettez mes hommages aux pieds de madame Jenny.

Si vous allez aux Granges (1), je vous prie de redire toutes mes amitiés aux deux propriétaires qui sont, avec vous, ce que j'aime le mieux dans ce pays que j'honore et et chéris le plus au monde. Adieu et tout à vous.

Trois jours après, nouvelle lettre. Qu'a répondu l'Anglais? Sans doute, il hésite toujours et redoute les extrémités. Thiers ne les redoute pas, et, explorant l'avenir, il énumère les fantômes que sa vue active mais imparfaite discerne :

le 28 mars 1853.

Mon cher Ellice, — Je vous écris encore deux mots pour vous remercier à mon tour de vos intéressantes lettres, et au risque de vous ennuyer de l'Orient, je veux vous ajouter une ou deux réflexions. Nous sommes d'accord sur tout, sur la faute qu'on a commise de toucher aux Lieux Saints, sur les progrès incessants, sur la profonde et alarmante politique de la Russie, sur la nécessité d'une forte entente entre la France et l'Angleterre pour sauver l'Europe. Mais nous différons en un point : vous ne croyez pas assez aux moyens de la France et de l'Angleterre, et moi j'y crois beaucoup, trop peut-être, mais beaucoup enfin. Certainement si l'Autriche était avec la France et l'Angleterre, la force serait telle que la Russie, eût-elle la Prusse avec elle, ne pourrait pas remuer. Elle n'oserait pas entreprendre une seule tentative. Mais sans l'Autriche, la France et l'Angleterre suffisent pour arrêter la Russie, même alliée à l'Autriche. Je suppose qu'une guerre s'engageât en Europe pour la question d'Orient, la France et l'Angleterre réunies accableraient l'Autriche et l'Italie (2), et une armée anglo-française transportée aux Dardanelles pour soutenir les Turcs, appuyée par les deux marines, disputerait les Balkans

(1) Les Granges étaient la résidence de lord et lady Holland, grands seigneurs libéraux et amis des Français.

(2) Sic. Il faut peut-être lire : La France accablerait l'Autriche *en* Italie. La minute de ce document est écrite par la main d'un copiste.

victorieusement. Autrefois porter 30.000 hommes au-delà des mers était une grosse affaire; pourtant, en 1798 nous avons transporté 30.000 hommes à Alexandrie devant votre immortel Nelson. Supposez les deux marines réunies, ajoutez-y la puissance de la vapeur, et le transport de 100.000 hommes est moins difficile que celui de 30.000 il y a cinquante ans.

Mais me dira-t-on, c'est la guerre! Croyez-vous qu'on défendra toujours l'indépendance de l'Occident avec des notes? Je suis d'avis qu'il faut allonger la courroie autant que possible, rejeter autant que possible vers l'avenir la calamité de la guerre, mais je dis que nous sommes la plus vile des générations si nous ne savons pas voir de sang-froid la nécessité qui tôt ou tard pèsera sur nous. Je vois avec douleur qu'en Angleterre on se console en imagination de l'avenir peut-être prochain qui nous menace, par l'idée de posséder l'Égypte. Je ne sais rien de plus sot que cette invention. L'Égypte serait une absurdité pour vous comme pour nous. Nous avons dans notre Afrique une possession fort belle, mais qui absorbe tout ce que nous pouvons employer de forces hors de notre territoire. Quant à vous, je vous défie de garder l'Egypte à moins d'y employer 25 ou 30.000 hommes de vos bonnes troupes, seulement contre les Arabes, et je vous défie de trouver 25 à 30.000 hommes de plus à porter hors de l'Angleterre. C'est donc une impossibilité pour vous encore plus que pour nous. D'ailleurs que vous faut-il en Égypte? Une route, et vous l'avez. Il n'y a pas besoin d'y employer une armée. Mais, dans tous les cas, quel ridicule dédommagement de l'abandon des Dardanelles aux Russes! Pour moi, je ne trouve pas que la ligne du Rhin fût pour la France un dédommagement de l'occupation des Dardanelles par les Russes. Quant à l'Angleterre, si elle comprend ses intérêts d'avenir, il n'y a rien au monde, pas même la perte de l'Inde, qui pût valoir le malheur de laisser s'établir la Russie aux deux détroits. Soyez sûr qu'à l'heure qu'il est la Russie

dispose du Sund par la Suède. Les Bernadotte sont à Stockholm ses sujets. Ces Gascons que la fortune a portés de la Gascogne à Stockholm sont en trahison permanente, non contre leur ancienne patrie, mais contre l'Europe. Au premier danger, les Russes seront maîtres du Sund, et s'ils ont à la fois le Sund et les Dardanelles, l'Angleterre n'est plus rien sur les mers, la France plus rien sur le continent. N'oubliez pas que les extrêmes se touchent, et que les Russes, sauf à se battre dans un avenir éloigné avec les Américains, seront dans ce siècle-ci d'accord avec eux contre nous. J'ai saisi dans le temps mille fils tendus de Saint-Pétersbourg à Washington. Je sais que tout cela paraît trop éloigné pour qu'on y songe, mais n'y pas songer sera le déshonneur de tous les hommes d'État de ce siècle. Les caractères se sont affaiblis, et avec les caractères la prévoyance s'est raccourcie, parce que pour être prévoyant il faut avoir non seulement de l'esprit pour voir l'avenir, mais aussi du courage pour l'oser voir. Je vous demande pardon de ces vivacités, mais je suis désolé que dans votre pays on se trompe à ce point. Et pourtant votre danger, dans le cas d'une guerre, est presque nul! Vous êtes derrière l'Océan, et nous, nous sommes derrière le Rhin, qu'on passe avec une manœuvre d'armée. La différence est bien grande! Vous devriez nous donner l'exemple de la prévoyance courageuse, et vous ne nous encouragez que trop dans notre lâche imprévoyance. Au surplus, mon cher ami, nous sommes vieux, à d'autres la besogne... En attendant, aimons-nous, tuons le temps en étudiant et voyageant, et quand la fin viendra, Dieu nous mettra ailleurs, je ne sais où, mais en tout cas dans un lieu fait autrement que ne le dit mon curé et le vôtre. Adieu, je vous serre la main, et vous prie de m'aimer toujours, et de me pardonner ma politique si, vous aussi, vous trouvez qu'elle sorte trop du présent. Je vous serre la main.

A. Thiers.

Le gouvernement impérial suivit la politique préconisée par Thiers. L'Angleterre et la France unies envoyèrent une armée en Crimée. En septembre 1854, les troupes débarquées furent victorieuses à la bataille de l'Alma. On crut la guerre terminée d'un seul coup. On se trompait : Sébastopol résista douze mois. Mais l'illusion fut générale. Duvergier de Hauranne, l'ancien lieutenant de Thiers dans les luttes parlementaires livrées sous le règne du roi Louis-Philippe, écrit à Thiers, et constate la réussite. Il ne refuse pas de s'en réjouir, mais il s'attriste de voir ainsi cueillis, par d'autres et quels autres! les lauriers de la gloire.

Combien tout cela donne raison à ceux qui, sous Louis-Philippe, ne voulaient pas que la France eût peur de tout le monde et résistât à toute action belliqueuse, même collective! Il est clair qu'en 1839 et 1840, on eût pu avec plus de prévoyance et de courage, briser le cercle fatal qui nous serrait et émanciper la politique française. Il est dur que cet honneur soit réservé à des aventuriers sans foi ni loi, à des chenapans sans talent et sans esprit. Mais Dieu est grand, et Mahomet est son prophète.

Il y a de la mélancolie, voire même de l'amertume, dans cette lettre de Duvergier de Hauranne. Mais en Thiers nous ne décèlerons aucune trace d'amertume ou de mélancolie. Aucune humeur factieuse ne trouble son jugement, ne ralentit son approbation. Il estime bonne la politique faite par le Gouvernement, et il le dit. Il est, à cet instant de sa vie, sans petitesse et sans rancune : sa vivacité native produit ainsi par instants les effets de la grandeur. La France a retrouvé son prestige guerrier, et, dans l'Europe désunie, sa liberté d'action. Thiers applaudit à son triomphe.

VI

UNE LETTRE DE HENRI HEINE. — LA PRÉFACE DE 1855. — LAMARTINE ET THIERS. — DELACROIX ET THIERS. — UNE QUESTION D'HETZEL.

Thiers est maintenant retiré de la politique. C'est la vie d'un écrivain, d'un historien, que nous allons suivre. Voici d'abord une lettre de Henri Heine. En 1855, il rassemble et publie les correspondances qu'il envoyait de Paris à des journaux d'Allemagne entre 1830 et 1840. Ce sont des souvenirs, c'est déjà presque de l'histoire. Heine envoie le volume à Thiers, et lui rappelle les circonstances passées qui expliquent et excusent certaines libertés de langage.

Monsieur,

Comme vous n'êtes pas au pouvoir dans ce moment, et qu'à l'époque où vous le serez le pauvre moribond (1) qui vous écrit ces lignes n'aura besoin d'aucune protection humaine, je ne peux pas être soupçonné d'obéir à des motifs mondains en m'empressant aujourd'hui de ranimer et d'augmenter l'intérêt dont vous m'avez toujours honoré. Rassuré sur ce point, je veux bien vous faire l'aveu que le désir de faire quelque chose qui pût vous être agréable,

(1) Heine languit longtemps à demi paralysé avant de mourir en février 1858.

était pour beaucoup, sinon pour la plus grande part, dans l'idée qui m'est venue de publier le recueil de lettres qui forme le livre de *Lutèce*, et que j'ai l'honneur de vous présenter ci-joint. Dans la disposition d'esprit où sont aujourd'hui mes Allemands, cette publication était très scabreuse, et je doute également que la version française de mon livre trouve à l'heure qu'il est une grande sympathie en France. Elle vient peut-être même à un moment très malencontreux. N'importe, j'ai voulu évoquer par cette publication les jours les plus brillants de cette période parlementaire qui ne sera représentée dans l'histoire que par trois grands noms, ceux de Louis-Philippe, de Thiers et de Guizot; et je crois n'avoir pas tout à fait manqué mon but. Oui, il n'y a que ces trois noms que les petits garçons de l'avenir aient besoin d'apprendre par cœur à l'école : dame Clio n'accorde pas dans ses tablettes beaucoup de place aux héros de second ordre, et elle aime à résumer toute une époque soit dans un seul grand nom, soit dans un glorieux triumvirat. J'ai suivi l'exemple de la déesse dans mon livre de *Lutèce*, que je vous prie de ne vouloir juger que dans son ensemble, et non pas dans ses détails ou même d'après des expressions qui peuvent être parfois quelque peu bourrues. Si j'ai fait de l'opposition au ministère du 1er mars (opposition qui d'ailleurs n'était pas trop dangereuse), si je vous ai même parfois rudoyé comme ministre, je n'ai jamais manqué de rendre justice en vous à l'homme de bien et de génie, et de le défendre contre la cohue de mes compatriotes, qui vomissaient alors contre vous tant de sottes diatribes et de calomnies. Le temps a fait justice de ces derniers, mais lors de votre ministère de 1840 les mensonges les plus absurdes trouvaient crédit au delà du Rhin. C'était un ignoble spectacle que cette fureur qui, s'échauffant peu à peu, parvint à la fin au comble de la rage. Ceux qui donnèrent le signal étaient quelques âmes patriotiques de ma connaissance, et dont l'un avait même reçu de vous quelques bienfaits. D'autres âmes de mon pays répondirent à leurs

cris, d'atroces braillements éclatèrent chez nous de tous côtés, et l'on aurait presque pu dire que toute l'Allemagne n'était qu'un seul âne qui se serait mis à braire contre M. Thiers.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien regarder la date de mes lettres en lisant mon livre de *Lutèce*, et vous rappeler sous quelles auspices je les ai écrites. Il ne vous échappera pas qu'à une pareille époque je ne pouvais pas donner à mon style des tours courtisanesques en parlant de vous au milieu du quartier général de l'armée germanique. [Toutefois, j'ai fait mon possible. Votre sagacité vous expliquera le reste] (1). Comme je vous aime bien sincèrement, je serais peiné si par inadvertance ou gaucherie j'avais dit quelque chose qui pourrait vous déplaire. Dans l'état où je me trouve, je dois vivre de mes souvenirs, et le vôtre est bien cher à mon cœur. Veuillez agréer, avec votre bonté habituelle, l'assurance de ma grande admiration et de mon respectueux dévouement.

HENRI HEINE.

Paris, le 14 avril 1855.

*
* *

Thiers rédige, publie les nombreux tomes de son histoire et le succès continue d'accueillir son immense récit.

Un *Avertissement de l'auteur* précède le 12e volume publié en 1855. C'est un ensemble de réflexions sur l'histoire et sur le style. Quelle doit être, se demande Thiers, la faculté maîtresse de l'historien? Il répond : *l'intelligence*, et il développe avec faconde cette étonnante pensée (2). Ses réflexions sur le style ont plus de portée. Thiers n'est pas un bon écrivain, mais enfin c'est un écrivain, dont les mérites naturels ont été gâtés par l'habitude et le goût de la parole.

(1) [...] barré dans le texte.

(2) « Thiers ! c'est M. de La Palisse ayant le courage de ses opinions ! » disait alors un nommé Malitourne, journaliste de beaucoup d'esprit qui eut de brillants débuts mais qui termina sa vie dans la tristesse. — Véron, *Nouveaux Mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 423.

Une page écrite par lui se reconnaît à première vue. Il a eu, dans le XIXe siècle, sa manière, différente de toutes les autres, et volontairement différente. Il a aimé la bonne prose. Résistant au romantisme, il a voulu avoir pour maîtres les écrivains du XVIIIe siècle. Un Nisard pourra louer en lui « cette veine de français des meilleurs temps de la langue, qui court à travers les négligences et les locutions vieillissantes de la langue politique. » Il a toujours été attentif aux moyens d'expression qui s'offraient à un écrivain de son temps.

Nous ne pouvons plus avoir cette grandeur tout à la fois sublime et naïve qui appartenait à Bossuet et à Pascal, écrivait-il dans sa jeunesse; nous ne pouvons plus même avoir cette finesse, cette grâce, ce naturel exquis de Voltaire. Les temps sont passés; mais un style simple, vrai, calculé, un style savant, travaillé, voilà ce qu'il nous est permis de produire. C'est encore un beau lot quand, avec cela, on a d'importantes vérités à dire. Le style de Laplace dans *l'Exposition du système du monde*, de Napoléon dans ses *Mémoires*, voilà les modèles du langage simple et réfléchi propre à notre âge.

Il y a là comme un équivalent du mot de Stendhal : « Avant de me mettre à écrire, je lis deux pages du Code Civil. » Le XIXe siècle n'a pas écouté ces conseils, mais ni Stendhal ni Thiers ne se sont déjugés : Stendhal a toujours manié son instrument exact et sûr; Thiers, en 1855, reprend, répète les pensées de sa jeunesse.

On vient tout récemment d'exposer aux yeux émerveillés du public, parmi les chefs-d'œuvre de l'industrie du siècle, des glaces d'une dimension et d'une pureté extraordinaire, à travers lesquelles on aperçoit, sans la moindre atténuation de contours ou de couleur, les innombrables objets que renferme le palais de l'Exposition universelle. J'ai entendu des curieux stupéfaits, n'apercevant que le cadre qui entoure ces glaces, se demander ce que faisaient là ces cadres magnifiques, car ils

n'avaient pas aperçu le verre. A peine avertis de leur erreur, ils admiraient le prodige de cette glace si pure. Si, en effet, on voit une glace, c'est qu'elle a un défaut, car son mérite, c'est la transparence absolue. Ainsi est le style en histoire...

C'était un trait perçant, lancé d'une main sûre, cette main de polémiste qui avait renversé des trônes, contre ces prosateurs romantiques ou réalistes, les Châteaubriand, les Gautier, les Michelet, tout à l'heure les Goncourt, les Flaubert ou les Taine, qui font du style un art à part, qui l'ajoutent à la pensée, qui choisissent et disposent leurs épithètes trop voyantes, leurs périodes trop laborieuses, comme un joaillier sertit la pierre sur l'anneau de la bague. L'atticisme est si loin de nous que nous en avons perdu le sentiment, et ne savons même plus le regretter. Mais aux environs de 1860, la victoire romantique n'était pas encore si complète que les traditions anciennes eussent perdu leurs fidèles, et le trait lancé par Thiers satisfit beaucoup de regrets, vengea beaucoup de mécontentements. « Le Voltaire de ce temps-ci, avait écrit Sainte-Beuve, c'est un peu M. Thiers. » Tous les voltairiens, et ils étaient nombreux encore (1), crurent avoir retrouvé leur maître. La prose *invisible* de Thiers parut le dernier chef-d'œuvre du goût classique. C'est admirable, lui écrit M. de Saint-Aulaire, « on ne voit pas la glace ». C'était une illusion. La prose « invisible » de Voltaire est un mystère de grâce et de force. C'est, écrivait Nisard, un style « où les beautés se cachent ». Thiers ne nous cache rien. Son art est invisible parce qu'il est inexistant.

(1) « Je rencontrai Thiers un soir à la Maison-Dorée; nous causâmes exclusivement de son livre, le *Consulat et l'Empire*. Il se plaignit à moi, avec quelque amertume, que plusieurs critiques eussent rudement attaqué son style comme écrivain, comme historien, et, pour le calmer, ma mémoire me fournit à l'instant même cette citation de Voltaire sur le style : « *La vraie éloquence n'est pas d'entasser des figures d'orateur, mais de concevoir clairement, de s'énoncer de même et d'avoir toujours le mot propre à commandement.* » *Nouveaux Mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 477.

*
* *

Et voici Lamartine. Ce n'est plus le génie éclatant que Thiers avait salué dans sa jeunesse. C'est un homme ruiné, discrédité par l'avortement de cette grande aventure où il s'était risqué en février 1848. Il rédige, pour subvenir à ses besoins et pour payer ses dettes, des *Entretiens* périodiques. Il termine tristement, mais courageusement sa vie. Il promet à Thiers d'écrire sur son œuvre.

Cher et excellent confrère,

J'ai lu votre mot au bas de votre signature. Je vous en remercie. C'est un signe bienveillant; j'y suis très sensible.

Je vous remercie aussi du douzième volume. Il a fait mes délices pendant cinq ou six nuits d'automne à Saint-Point.

Je me propose dans mes *Entretiens* de dire bientôt ce que je pense de ce très beau monument du siècle. Je diffère de point de vue sur le caractère, les guerres et les diplomaties de ce fléau des hommes et des intelligences; mais l'historien vaut mieux que le héros.

Vous savez et vous saurez que, divergences politiques à part, j'ai toujours eu pour vous, le *faible* (langage des temps... (1) qu'on a pour le génie aimable, le caractère loyal et le cœur bon.

Al. de Lamartine.

Paris, 16 mars 1856.

Thiers lui répond sans délai :

Cher et illustre confrère,

J'ai été bien sensible à votre charmante lettre, et je vous prie d'être bien convaincu que j'éprouve de mon côté tous les sentiments que vous voulez bien m'expri-

(1) Du passé? La lecture est très difficile.

mer. Les dissentiments politiques ne m'ont jamais empêché de considérer l'auteur des *Méditations* comme l'un des plus grands écrivains de notre langue, et de le mettre à part dans mon estime de ceux que j'étais, par mes convictions, obligé de combattre. J'espère qu'aujourd'hui la cause de la liberté humaine nous réunira dans les mêmes sentiments, si jamais, ce dont il faut douter à notre âge, nous sommes appelés à nous rencontrer hors du paisible champ des lettres.

Tout à vous,

A. THIERS.

17 mars 1856.

En 1860, Thiers publie son dix-septième volume, où il raconte le commencement de l'agonie napoléonienne, la campagne de France et la reddition de Paris. Nouvel envoi à Lamartine, nouveau remerciement : « Adieu et amitiés quand même dans la postérité ! » Lamartine envoie, copiée de sa main, la page qu'il imprimera dans ses *Entretiens*. C'est moins un jugement qu'un dithyrambe.

En relisant pour la huitième fois, conclut-il, ce chef-d'œuvre d'exposition historique, nous ne nous reprochons qu'une chose, c'est de ne l'avoir pas encore assez admiré. Ce livre sera le *carmen sæculare* de notre ère.

Le *carmen sæculare* de notre ère! Ces mots si forts ne semblaient pas exagérés aux contemporains de Thiers. Son récit toujours lucide et noble d'un des grands épisodes de l'histoire impressionnait comme un chant épique, l'*Iliade* en prose de la nation française.

C'est sans doute vers ces temps-là qu'il faut placer une anecdote racontée par Henri de Lacretelle dans son joli volume de souvenirs sur Lamartine. Henri de Lacretelle se promenait souvent avec le poète délaissé, et, plus d'une fois, ils passèrent ensemble devant la porte de M. Thiers, place Saint-Georges. Ils ne la franchissaient jamais. Le jeune et curieux Lacretelle s'enhardit un jour à demander :

— Pourquoi ne montez-vous jamais chez M. Thiers?

Lamartine l'emmenait volontiers dans ses visites, et il n'eût pas été fâché d'entendre causer les deux hommes. Lamartine lui répond :

— Nous avons été autrefois sur le point d'échanger deux balles au pied de la tribune, et cela me gêne pour aller dire à Thiers ce que je pense de lui.

— Je me suis toujours étonné que vous le lisiez tant. Sa manière est si différente de la vôtre!

— Mon cher enfant, les dissemblances s'attirent. Autrefois je ne me sentais attiré que vers les femmes de race caucasienne, moi dont on a fait si souvent un petit-fils des Celtes. D'ailleurs, Thiers arrive à la profondeur par la transparence, et quand je plonge une partie de mes nuits dans ses eaux, je voudrais ne pas plus en sortir que de celles du Léman, par un soleil d'été. Thiers, c'est du bon sens métallisé. Tant que la France aura un homme pareil, elle ne sera pas tout à fait perdue. Je suis un peu trop humanitaire et lui un peu trop national peut-être. Mais vienne une crise suprême, son patriotisme a de tels muscles qu'il soulèvera son pays!

***

Après Lamartine, Delacroix. C'est une amitié qui étonne. Elle existait pourtant, elle résistait aux années. Delacroix était reconnaissant à Thiers du salut qu'il lui avait adressé en 1824; il lui était reconnaissant encore de lui avoir donné à décorer les murs du Palais-Bourbon. Thiers l'invitait à dîner. Il y allait, et il s'ennuyait. Lisons son journal :

« Dîné chez M. Thiers, écrit-il, le 26 janvier 1847. Je ne sais que dire aux gens que je rencontre chez lui, et ils ne savent que me dire. De temps en temps, on me parle peinture, en s'apercevant de l'ennui que me causent ces conversations des hommes politiques, la Chambre, etc ... M. de Rémusat dînait; c'est un homme charmant, mais après bonjour et bonsoir, je ne sais que lui dire. » Delacroix s'échappait, et s'en

allait rejoindre et écouter Chopin. Un autre soir (il avait passé l'après midi dans l'atelier de Corot et découvert ce jour-là les dons exquis du jeune peintre), il dîne chez Thiers, et c'est assez pour que le charme d'une journée bienfaisante soit rompu. Je suis rentré souffrant et dans une humeur affreuse, écrit-il. Toujours j'éprouve pour Thiers la même amitié et le même ennui dans son salon. » Vers les années 1850, Delacroix étant venu habiter rue Notre-Dame-de-Lorette se trouva voisin de la place Saint-Georges, et il vit Thiers très souvent. Vieux, malade, attristé par l'oisiveté qu'il ne supportait pas, il recevait avec envie ces lourds in-octavos que son contemporain produisait avec la régularité, l'aisance d'un athlète. Il admirait l'œuvre, nous le savons par son journal, et ses billets étaient sincères :

Ce 30 mars 1857.

Cher monsieur,

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance le quinzième volume de votre bel ouvrage, qui va devenir la consolation de ma longue convalescence. Depuis plus de trois mois, c'est-à-dire depuis que je ne vous ai vu, j'ai gardé la chambre et me suis vu très maltraité. Je suis mieux mais il me faut beaucoup de soins encore : une lecture comme celle que je vais vous devoir sera une bien grande ressource pour remplir de longues heures pendant lesquelles je suis forcé encore de m'abstenir de travail. Vous comprendrez mieux que personne, vous qui utilisez si bien les instants, combien je suis privé, mais aussi combien je vais vous être obligé de nouveau.

Recevez, cher monsieur, les assurances de mon ancien et bien complet dévouement.

E. Delacroix.

Voilà le ton de l'amitié. Et voici maintenant les doutes qui paraissent. En ce même mois de mars 1857, il écrit dans son journal :

Jeudi 5. — Je note ici ce qu'il faut reporter à l'un des

jours du mois dernier, quand j'étais encore très faible et que je ne m'occupais guère à écrire dans ce livre : c'est la triste impression que j'ai reçue de la peinture que m'a faite du caractère de Thiers M. C. B..., qui vint me faire une petite visite. Il me l'a représenté comme le plus égoïste et le plus insensible des hommes, cupide, enfin le contraire de ce que je croyais et le moins capable d'affection. Ce serait, si j'arrivais à être convaincu de tout cela, une des plus grandes déceptions qu'il pût m'être réservé d'éprouver. La reconnaissance d'abord et l'affection que j'ai toujours eue pour lui, sont des sentiments qui combattent chez moi en sa faveur. Je sais que, bien qu'il me reçoive toujours affectueusement, il ne m'a jamais recherché; sa petite rancune, quand je lui tins tête comme je le devais pour son projet insensé de la restauration du Musée (1), exécutée en partie sur ses absurdes idées, me l'avait un peu gâté dans le temps de cette aventure; mais depuis, je l'avais retrouvé comme auparavant, c'est-à-dire avec cet attrait qui m'a toujours attiré à lui... Je le plaignais devant C. B... de vivre au milieu de l'intérieur qu'il s'est fait, de passer sa vie avec des créatures aussi froides et aussi insipides. Tout cela, selon C. B..., ne lui fait absolument rien : il n'aime personne et n'est sensible qu'à ce qui le touche directement dans sa personne ou son amour-propre.

Les ans passent, les relations sont continuées, bonnes toujours mais non intimes. Delacroix est souvent enfermé chez lui par la maladie. Thiers va-t-il le voir? Il ne semble pas. Mais il lui écrit sur un ton de tendresse bien vive :

Mon cher Delacroix,

J'ai toujours pensé à vous, à chacun de mes volumes, et je vous ai envoyé, avant d'envoyer à la plupart de mes amis, les parties de mon ouvrage successivement publiées.

(1) Fait inconnu.

C'est que je vous aime, vous honore, et vous range parmi les meilleurs juges.

Je regrette de ne pas vous voir, mais je ne vous aime pas moins, et vous voyez que je ne vous oublie pas.

Tout à vous de cœur,

A. THIERS.

4 décembre 1860.

C'est le dernier signe. Delacroix vivra huit ans encore, mais en 1863 il arrête son journal, et nos documents ne nous apportent rien.

***

Parlons maintenant d'un audacieux. C'est Jules Hetzel, le républicain, l'homme de lettres, l'éditeur, esprit charmant et inventif.

Un officier français de grand mérite, Charras, publiait alors des critiques sévères sur les dernières campagnes de Napoléon, celles-là mêmes dont Thiers commençait le récit. La concurrence ne pouvait pas lui plaire, et, Hetzel servant d'intermédiaire, il conseilla à Charras de choisir un autre sujet, magnifique selon lui, par exemple : la guerre de Trente ans. Hetzel communiqua cet ingénieux conseil de confrère, et il écrivit à Thiers :

18 décembre 1857.

Ce que vous m'écrivez relativement au sujet nouveau que vous lui conseillez de traiter l'eût séduit probablement s'il n'était engagé déjà sur un autre sujet, l'histoire de la campagne de 1813.

Le colonel vit trop, malgré son éloignement de France, dans l'actualité, pour s'en éloigner tout à fait (1). Ces travaux sur le Premier Empire le laissent en France par l'esprit, par l'étude, du moins.

Le succès vraiment extraordinaire de son volume sur la campagne de 1815 l'encourage à remonter. Il arrivera peut-être après aux guerres de la République.

(1) Le colonel Charras, proscrit par l'Empire, vivait en Belgique.

Je voudrais bien vous voir discuter l'opinion du colonel avec lui, il sera très heureux quoi qu'il arrive, de vous avoir pour contradicteur dans votre histoire du consulat. Sans doute, il eût préféré la controuver, mais c'est un honneur déjà d'être discuté par vous. Dans son livre sur la campagne de 1815 — il est convaincu — mais je conviens avec vous qu'il n'est pas fâché de l'être, et a-t-il tort? Croyez-vous que si nous avions tous, vous en tête, été moins éblouis par l'Empire, ou du moins par le héros de l'Empire, croyez-vous que ce qui arrive fût arrivé?

Autant dire : c'est vous, monsieur Thiers, qui avez fait l'Empire.

Thiers répondit aussitôt :

Paris, ce 27 décembre 1857.

Je ne suis et ne serai jamais bonapartiste, je crois l'avoir prouvé. Mais il faut être vrai, et il faut prendre garde de blesser le sentiment national. Sous le rapport militaire (bien entendu) la gloire de Napoléon est tellement liée à celle de l'armée française, qu'en voulant amoindrir l'un on s'expose à amoindrir l'autre. Son livre en main je le prouverais à M. Charras, et je ne suis pas le seul à l'avoir senti. Quant à la question politique, vous avez tort de me dire qu'en exaltant Napoléon nous avons préparé le régime actuel. Ce n'est pas la gloire de Napoléon qui nous vaut le régime dans lequel nous vivons. C'est la folie de vos amis. La France était en 1849, en 1852, si alarmée qu'elle aurait accepté pour maître le premier venu. Il nous faut, disait M. Cormenin, un maître, ne fût-il armé que d'un bâton, et il en méritait un pareil. Ce n'est pas la gloire de Napoléon qui nous a faits esclaves, c'est l'inopportunité de la République en 1848. Sera-t-elle opportune plus tard? Dieu seul le sait. Mais quelque gouvernement que nous ayons, il faut résister aux passions de tous, et pour cela n'en pas avoir soi-même...

VII

THIERS ET METTERNICH. — LEURS RELATIONS ANCIENNES. — UNE AMIE COMMUNE. — METTERNICH LECTEUR DE THIERS. — THIERS REÇU PAR METTERNICH. — UN ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE THIERS ET METTERNICH AU SUJET DES AFFAIRES ITALIENNES.

Ils se sont rencontrés après un long parcours, ces deux hommes que tout séparait, tout sauf l'ambition et l'ardeur politique. Avant 1848 (1789 termine l'ancienne France, mais c'est 1848 qui termine l'ancienne Europe), il n'y avait pas de caractères mieux contrastés que les leurs. Que pouvait-il y avoir de commun entre le prince de Metternich, chancelier, fils de chancelier, conseiller presque légitime des pâles souverains du saint Empire romain germanique, vainqueur de la Révolution, restaurateur de l'Europe, et Thiers le Marseillais, publiciste habile et puissant, petit bourgeois presque jacobin et parvenu aux grandes charges ?

Ministre du roi Louis-Philippe, il s'était constamment heurté à Metternich. En 1836, il n'avait pas réussi à conclure ce mariage autrichien qu'il avait espéré Il lui eût convenu d'imiter Napoléon et de mettre une archiduchesse dans le lit d'un prince tricolore. « M. Thiers, avait observé Metternich, a cru qu'on pouvait enlever d'assaut une archiduchesse d'Autriche. Il s'est trompé. »

Ce n'est pas qu'il mésestimât la capacité de son collègue français. Il le jugeait avec clairvoyance, sinon avec sympathie,

comme en témoigne cette curieuse page où il établit une sorte de parallèle entre Thiers et Guizot :

En sa qualité d'homme, écrit-il, M. Guizot l'emporte sur M. Thiers ; comme savoir-faire, ce dernier l'emporte sur le premier. Guizot se trompe en confondant les *doctrines* avec les *principes*. Thiers subordonne les uns et les autres à ce qu'il regarde comme son intérêt. Le premier se trouve ainsi engagé dans un cercle d'idées dont beaucoup pèchent devant le tribunal de la saine pratique ; le second vit purement et simplement dans le vague, et son but c'est l'*utile*. Entre les deux, l'homme qui pèse vaut mieux que celui qui se moque de tout. Je regarde néanmoins M. Thiers comme plus difficile à éviter que son coalisé ; le bagage qu'il porte avec lui étant léger et lui-même fort souple, il est de ces hommes qui, comme les vents coulis, se glissent à travers *toutes les fentes* (1).

Et ailleurs : « Thiers est un révolutionnaire pratique, écrit-il, Guizot, un idéologue conservateur (2). » Et c'est le praticien, semble-t-il parfois, que le prince de Metternich, passionné lui-même pour le pratique, préfère à l'idéologue.

Les deux hommes d'Etat s'étaient rencontrés en juillet 1838 aux bords du lac de Côme, à Côme même. Thiers se reposait alors des agitations de son court ministère de 1836. Le prince de Metternich se promenait en souverain plutôt qu'en ministre dans la plus belle province de son empire. « Nous sommes allés voir les Fontana, écrit la princesse de Metternich dans son journal ; ils possèdent une villa sur les bords du lac ; c'est là que nous avons assisté à l'arrivée de l'Empereur, qui a été accueilli par des démonstrastions d'enthousiasme tout italiennes, c'est-à-dire par des applaudissements. Nous étions sur le balcon avec une foule de monde, entre autres, monsieur et madame Thiers avec la sœur et la mère de cette dernière. M. Thiers s'est fait présenter à mon mari. » Non pas à la princesse : il n'eût pas tant osé. La princesse était une *ultra*

(1) Mémoires, 359, VI.
(2) Mémoires, 146, VI.

réputée et redoutée pour la rigueur de ses principes. Le soir, Thiers vint rendre visite au prince et s'entretint avec lui. « Ils ont eu ensemble, note la princesse, un long entretien, que Thiers a cherché sans succès à diriger du côté de la politique, car mon mari le ramenait sans cesse à l'Italie et aux œuvres d'art, ce que son interlocuteur a fort mal pris. » La princesse exagère. Elle idolâtrait son époux, elle croyait en sa politique comme aux dogmes de l'Eglise, c'est-à-dire autrement qu'il n'y croyait lui-même. Le prince n'avait pas cherché la conversation politique, mais il ne l'avait pas éludée.

J'ai commencé par éviter de parler politique avec lui, écrit-il dans une lettre datée du 6 septembre (1); mais voyant que mes considérations sur les beaux-arts et sur la splendide végétation des environs ne l'intéressaient que médiocrement, j'ai abordé la philosophie du corps social. Ce sujet épuisé, mon interlocuteur a fait une pointe sur le terrain politique...

Quant à l'impression que M. Thiers m'a faite, je vous dirai que je lui trouve l'esprit éminemment éveillé, et qu'il a mis une grande mesure dans la manière de s'exprimer. L'homme de l'opposition a été caché soigneusement par lui, ce qui m'a engagé à me prononcer avec franchise contre l'esprit d'opposition en général.

Thiers avait visiblement, trop visiblement peut-être, voulu faire sentir au prince qu'il était un homme d'Etat tout à fait recevable dans la plus ancienne et meilleure société d'Europe. C'était son désir, ce n'était pas alors sa destinée. Président du Conseil en 1840, il avait voulu de nouveau surprendre l'Europe, et faire grand. Il n'avait évité la catastrophe que par une prompte retraite. « Décidément, opina Metternich, ce n'est pas un homme d'Etat. C'est un acrobate. »

*
* *

Vingt ans passent, conclus par de communs revers. La révolution de 1848 a terminé la carrière de Metternich comme

(1) Mémoires, 284, VI.

elle a interrompu celle de Thiers, et les deux hommes d'Etat, ensemble écartés des affaires, vont se lier. Thiers, les cheveux blanchis par l'âge, mais toujours vif, subtil comme un vent coulis, se coulera jusqu'au foyer du prince.

Il était lié avec une certaine princesse Grassalkowich de Gyarak, née Esterhazy de Galantha. C'était une de ces aristocrates voyageuses qui avaient dans l'ancienne Europe, qui gardent dans la plus récente, leur emploi et leur utilité : elles lient des milieux séparés, les capitales aux capitales et les salons aux cours. Elles font aller la conversation. La princesse Grassalkowich était une femme très âgée, la contemporaine et l'amie de Metternich. Elle avait quatre-vingts ans passés, tout à fait le bel âge pour une entremetteuse. C'est d'elle que Thiers fit usage.

En 1857, il publia le quinzième volume de son *Histoire de l'Empire*. Il y racontait les événements de 1812-1813, où Metternich avait eu si grand'part. Il désira lui offrir son travail, et pria la princesse de Grassalkowich de faire agréer l'offrande. Rien ne pouvait l'amuser davantage. Elle transmit le volume, et reçut de Metternich un remerciement qu'elle envoya aussitôt à Thiers. Le voici :

26 mars 1857.

Je suis depuis hier, grâce à vous et à M. Thiers, en possession du 15e volume sur le contenu duquel son auteur a bien voulu fixer mon attention.

Ce que j'en ai lu *jusqu'à cette heure* m'autorise au prononcé (*sic*) suivant :

« Je me déclare prêt à poser mon vû, lu et approuvé, à tout ce que renferment les pages 208-211 et celles du 338-345, comme répondant à la vérité et à toute la vérité de la pensée et du plan de conduite, que dans un plein accord avec la voix de la conscience de l'Empereur François, j'ai conçu et suivi dans l'époque décisive de 1813. »

Ce que j'ai à ajouter à cet aveu, c'est l'expression de mon admiration pour la sagacité avec laquelle M. Thiers as çu suppléer à ce que la seule prise en considération des rapports des organes de la France à Vienne n'a point pu

lui apprendre et celle pour la force d'une raison éclairée qui brille dans tout son éclat dans un livre dicté par la bonne foi.

Veuillez, ma *jeune* amie, être l'interprète de cette franche expression de mes impressions et de mon jugement, près de M. Thiers (1).

Metternich avait entr'ouvert sa porte : Thiers glissa par la fente. Il voulait une conversation avec le prince. Il déclara son désir, et le projet qu'il formait d'aller lui rendre visite. Metternich répondit le 15 juillet 1857 :

Monsieur,

Je m'empresse de vous assurer de la satisfaction que me cause le projet que vous avez conçu de venir me voir ici.

Je vous prie de me faire connoître la voïe dont vous comptez user. Les bateaux à vapeur et le Rail way de Rhingau passent sous la Terrasse du château que j'habite dans un bien admirable Site. Pour vous amener sur la montagne il vous faut un équipage. Or depuis l'ouverture de la route de fer, les chevaux qui dans les nombreux bourgs qui la bordent, se sont anciennement trouvés à la disposition des touristes, ont disparu. Il faut ainsi que je connoisse le lieu où j'aurai à mettre une voiture à votre disposition. Il suffira pour cela que vous m'indiquiez d'une manière précise soit le lieu de votre débarquement, soit

(1) L'appréciation de Metternich était entièrement sincère, une lettre écrite en avril 1857 à lady Westmoreland la confirme : « Ce n'est pas dans une œuvre française, écrit-il, que jamais je me serais attendu à trouver un compte rendu véridique de la marche de la politique autrichienne entre les années 1812 et 1813, et bien moins encore sous la plume de M. Thiers, que je n'ai jamais vu que dans deux fort courtes rencontres, et dont j'ai été l'adversaire décidé dans le cours de ses différents ministères. Dans les dernières années, cette question m'a été fort souvent adressée par des hommes sérieux : « N'écrivez-vous pas? » Ma réponse uniforme a toujours été celle-ci : « Tout ce que je pourrais écrire est consigné dans les archives, et il appartiendra aux historiens futurs d'en tirer parti. » Aujourd'hui, je puis renvoyer au quinzième volume de M. Thiers ceux qui seraient curieux de s'orienter » (*Mémoires*, VIII, 41.)

le train avec lequel vous partirez de Wiesbaden. Si vous remontez le Rhin le meilleur point de débarquement c'est *Bingen* d'où vous passerez de la rive gauche sur celle droite du fleuve, à *Rüdesheim*, où le carosse (*sic*) vous attendra qui vous conduira ici en une demi-heure.

Veuillez agréer l'assurance de ma Considération distinguée.

METTERNICH.

Château de Johannisberg, ce 15 juillet 1857.

Peu de jours après, Thiers était au château de Johannisberg. La visite eut plein succès, semble-t-il. Il est donc prouvé, s'écrie avec bonheur la princesse Grassalkowich dans une lettre du 9 septembre, que M. Thiers et Metternich « peuvent facilement vivre sous un même toit, sans préjudice pour leur indépendance respective. C'est ce qui constitue le charme de la vie sociale et n'est guère compris par les pédants de tous genres. » Le 29 juillet, Thiers écrit à Metternich et le remercie de son hospitalité :

Au prince de Metternich à Johannisberg.

Mon prince,

Je n'ai point manqué le bateau à vapeur comme on me le prédisait chez vous en termes si aimables, et je suis arrivé à Paris sain et sauf, après un voyage qui aurait été fatiguant (*sic*) si je n'étais pas un voyageur de si bonne santé. A peine arrivé, je me hâte de vous remercier de votre hospitalité charmante et de vous assurer que j'ai passé à Johannisberg quelques heures qui ont été des meilleures et des plus agréables de ma vie. Je comprends qu'avec votre gloire, et dans un si doux si parfait intérieur, vous n'ayez rien à regretter. Le monde d'ailleurs tel qu'on peut supposer qu'il sera dans quelques années, n'a rien de bien tentant. Pour moi qui n'ai vu ni autant de choses, ni d'aussi grandes que vous, je ne désire déjà que le repos et l'étude et je serais très fâché d'en sortir.

Des générations nouvelles vont s'emparer de l'univers, et Dieu sait ce qu'elles en feront! J'irai quelquefois, maintenant que j'y suis autorisé, m'entretenir avec vous de ces choses humaines qui furent l'occupation de votre vie, et en raisonner à vos côtés en philosophe désintéressé.

Des hauteurs de Johannisberg, vous avez, mon prince, une bien belle vue du cours du Rhin. Des hauteurs de votre esprit vous n'en avez pas une moins belle du cours des choses. J'irai en jouir encore de l'une et de l'autre. Ainsi à revoir, mon prince, et en recevant l'expression de ma gratitude, veuillez transmettre mes hommages à votre famille et la remercier de ses bontés.

Agréez l'assurance de mon attachement.

A. Thiers.

29 juillet 1857.

Metternich lui répond aussitôt :

Monsieur,

C'est en mon nom et en celui de tous les miens que je vous offre de sincères remerciements pour les moments que vous avez bien voulu passer parmi nous.

Vous aurez, — je me permets de le croire, — emporté d'ici des impressions de calme et de repos. La localité prête elle-même à ce sentiment; la vue dont y jouissent ceux qui ont des yeux pour voir, porte sur un horizon immense et sur un fleuve dont le cours n'est nullement accidenté et dont l'aspect n'est pas moins animé. Tout dans cet aspect fait un appel à des idées que trouble la vie dans les capitales et le mouvement social désordonné. Vous comprendrez qu'un séjour pareil doit me convenir et je ne suis point surpris que malgré *votre jeunesse*, votre impression se rencontre à cet égard avec celle d'un octogénaire. En mettant un terme à ma longue vie sur les planches du théâtre qui s'appelle le monde politique et en me retirant dans une loge, celle que le sort a mis à ma disposition me convient parfaitement. Elle sera toujours ouverte

à des amis ; les porteurs d'*ismes* sont seuls consignés à la porte du Château.

Madame la princesse Grassalkowich vient de passer une journée franche avec nous. Comme elle vous aura tenu au courant de ses projets de courses je ne vous en parle pas.

Permettez que je finisse cette lettre par l'assurance de ma considération distinguée et par le mot — « à revoir » — que je vous emprunte.

METTERNICH.

Johannisberg, 4 août 1857.

En août 1858, la princesse Grassalkowich retrouve Metternich à Francfort. Un journal raconte l'entrevue. Metternich, nous dit-on, « a conservé une vigueur et une fraîcheur d'esprit bien remarquables, car il a monté rapidement l'escalier de l'hôtel, et a reçu avec une galanterie toute juvénile madame la princesse Grassalkowich qui, bien qu'âgée de 82 ans elle-même, était venue au-devant de lui. » Les deux vieux amis causèrent de Thiers, sans doute, car la princesse lui écrit le 22 : « Cher ami, allez donc, je vous en prie, tout au moins à Johannisberg, un entretien avec vous est une prolongation de vie à ce cher Clément. Hélas, pour vos autres projets, je suis sans espoir, il en sera de ce revoir pour moi, comme de tant d'autres, que je ne pourrai plus chercher et me procurer... » « Cher Clément » c'est Metternich. Elle ajoute en post-scriptum : « Je m'amuse de vous envoyer ce petit article du journal de Francfort ; vous voyez que la rencontre de deux ami et amie a fait effet. »

Et elle glisse dans sa lettre ces quelques lignes que nous avons citées.

***

Les relations de Metternich et de Thiers ne furent pas sans conséquence. En mars 1859, la question italienne, qui allait mettre en conflit la France alliée au Piémont et l'Autriche dominatrice de la Lombardie, occupait, inquiétait les esprits. Les démocrates français réclamaient comme une croisade la guerre à l'Autriche pour affranchir l'Italie. Les protagonistes

du Second Empire, toujours impatients de prestige et d'éclat, semblaient écouter cette réclamation. Au contraire, les diplomates de carrière, les hommes d'Etat des anciens régimes voulaient que la France s'unît à l'Autriche pour contenir les nationalités nouvelles, l'Italie et, en même temps que l'Italie, la Prusse. La guerre menaçante leur paraissait une entreprise absurde et un grave danger. C'était la pensée de Thiers. Il l'écrivit à Metternich. Dans quelles circonstances et sur quelles invites, c'est ce que Thiers lui-même nous apprend dans la note qu'on va lire.

J'avais rencontré le vendredi 4 mars Walesky (1) au bal chez la duchesse d'Istrie. Il me parla longuement de la paix et de la guerre, je l'engageai à persister dans sa défense honorable de la paix. Il avait besoin de bien discuter la question avec moi, et me demanda un entretien. Cet entretien eut lieu le dimanche 6 mars chez moi et dura

(1) Le comte Walewski, né à Walcurice, Pologne, en 1810, fut introduit dans l'armée française, après la Révolution de juillet, par l'amitié du duc d'Orléans. Six années de brillants services le lassèrent de l'état militaire. Il donna sa démission, et devint un des hommes du monde les plus réputés de Paris, un « lion » fameux, courtisé par Rachel et la charmante Anaïs Aubert avec laquelle il écrivit, dit-on, une comédie, l'*Ecole du monde ou la Coquette sans le savoir*, dont la chute aux Français fut aussi retentissante qu'un succès. En 1840, le comte Walewski prit du service dans la diplomatie. Il était lié avec Thiers, il le servait, le renseignait, et Thiers le soutenait. En 1846, il se maria, et Thiers lui écrivit alors une lettre assez curieuse : « Maintenant je ne vous souhaite plus qu'une chose », écrit-il, « mon cher ami, c'est de savoir vivre avec ordre et économie. Vous savez combien je vous aime, et combien cela me donne de courage pour parler franchement. Il ne faut pas que des embarras de fortune vous rendent dépendant de la politique. Vous avez un esprit politique des mieux faits. Vous avez des mœurs d'une rare élégance. Vous serez un excellent agent diplomatique. Vous serez employé et bien employé inévitablement. Mais il faut que votre situation ne soit pas telle que vous soyez réduit à tenir compte de six mois plus tôt ou six mois plus tard. Il ne faut dépendre ni des individus, ni des partis. Si c'est de moi, de moi seul, que vous avez à dépendre, vous n'aurez pas à vous plaindre. Mais moi, que suis-je appelé à devenir? Je n'en sais rien. Je prends les choses par leur plus grand côté, et on gagne plus de coups que de récompenses dans le corps d'armée que je commande... Il faut ne pas se placer dans une situation telle que vous soyez obligé de compter les heures. Cela dépend de vous. Avec de la régularité et de l'ordre, il vous sera facile de vous créer une situation relevée, et telle qu'une haute ambition peut la souhaiter. Je vous demande pardon de vous envoyer, pour cadeau de noce, d'ennuyeux conseils... »

près de trois heures. Je lui donnai de nouveau toutes les raisons pour la paix, et lui montrai sur la carte l'impossibilité d'une guerre heureuse dans la position des choses. L'Empereur, me dit Walesky, se rend aux bonnes raisons. S'il vous entendait, la question serait résolue dans le sens de la paix. Il m'adressa alors la question que m'avait adressée M. Fould le jour où j'avais dîné avec lui à la Banque de France. « Consentiriez-vous à voir l'Empereur s'il vous demandait? » Je répondis que dans un cas de pressant danger, si je croyais pouvoir être utile, j'examinerais le cas, que je n'avais sauvé et voulais sauver du naufrage de nos libertés que ma dignité personnelle, que je la voulais sauver à tout prix, que je ne me rendrais, si je me rendais, que sur une demande formelle d'un conseil spécial, sur une question limitée, celle de la paix et de la guerre, et quand il serait bien entendu qu'il n'y aurait entre nous aucune relation ultérieure. Et encore, dis-je à Walesky, épargnez-moi une pareille épreuve. Nous parlâmes ensuite de l'état des choses à Vienne. Walesky me dit qu'on craignait beaucoup dans l'intérêt de la paix l'irritation du jeune empereur d'Autriche, et s'étendit sur les personnages qui pouvaient quelque chose, notamment sur M. de Metternich. Mes relations avec ce grand personnage me firent naître l'idée de lui écrire sur ce sujet, ce que M. de Hubner m'avait déjà prié de faire. Walesky m'en pria très instamment. Je le promis. J'allai voir M. de Hubner. Il me dit que depuis plusieurs jours il voulait venir me voir, pour m'engager à écrire au prince de Metternich, que lui et M. de Beust étaient un peu usés auprès du jeune empereur et forcés de lui redire la même chose, que ma lettre à M. de Metternich serait remise à l'instant même à l'Empereur, et que le conseil de faire une concession, se trouvant dans la bouche d'un homme étranger au gouvernement actuel, aurait plus d'effet sur lui. J'écrivis donc la lettre suivante, qui fut expédiée par courrier spécial par M. de Hubner. Elle fut expédiée le matin du 9 mars 1859.

Voici la lettre de Thiers à Metternich :

Paris, le 8 mars 1859.

Mon prince,

J'ai depuis bien longtemps le projet de vous écrire, mais la passion que j'apporte à finir mon travail m'en a seule empêché. De plus je flotte entre le désir d'aller vous voir, et l'idée de vous adresser une suite de questions historiques avec prière d'y répondre, et cette incertitude a prolongé mon silence. J'espère devenir libre le mois prochain, je prendrai alors mon parti et si j'adopte celui de voyager, je serai bien heureux de vous revoir, et d'admirer encore cette charmante ville de Vienne que je n'ai pas visitée depuis tant d'années.

Nous sommes à Paris toujours fort préoccupés de l'état de l'Europe, et surtout de l'état de nos relations avec la cour d'Autriche. Je n'ai pas besoin, mon prince, de vous dire combien les hommes éclairés désirent un accommodement. Dans la retraite où je vis, et où je suis heureux de vivre, j'ai fait ce que j'ai pu pour la cause de la paix. J'ai d'anciennes relations d'amitié avec plusieurs des ministres, relations que la politique n'a point interrompues, et bien que j'aie l'habitude de ne point me mêler de ce qui ne me regarde pas, je n'ai pas cru agir indiscrètement en exprimant mon avis sur un sujet qui touche aux plus grands intérêts de mon pays. Cet avis, je l'ai dit plusieurs fois avec force et avec étendue. Je n'ai pas été le seul à donner cet exemple; beaucoup de gens ont parlé dans le même sens, et pendant un mois on peut dire que la France, quoiqu'elle ne soit devenue ni timide, ni indifférente, s'est prononcée avec une véritable unanimité. L'opinion de l'Europe ne s'est pas d'abord manifestée à Paris avec la même clarté. Les égards ont été pris pour de l'hésitation, et l'hésitation pour une demi-adhésion. Pourtant on a fini par s'éclairer, et je crois que la disposition du prince qui nous gouverne est aujourd'hui tournée vers la paix. L'ar-

ticle du *Moniteur*, la retraite du prince-ministre, sont des manifestations non équivoques, et dont il n'est plus permis de méconnaître le sens. C'est une rupture avec le parti qui veut améliorer le sort de l'Italie en la bouleversant. Mais il faut saisir l'occasion, et répondre aux manifestations de la France par des manifestations pareilles. Je sais que l'Autriche ne craint point la guerre, mais si nous, sans la craindre non plus, nous préférons de beaucoup la paix à la guerre, n'est-il pas permis de supposer que l'Autriche doit avoir aussi la même préférence? S'il en est ainsi, il faut se hâter de saisir l'occasion. Le ton de la France est devenu aussi doux, aussi conciliant qu'il était naguère irrité et menaçant. Après les paroles du *Moniteur* aucune susceptibilité n'est permise, et on mettrait les torts de son côté si on ne changeait pas d'attitude assez promptement. L'Autriche a eu dans le dernier conflit l'opinion des hommes impartiaux pour elle, même en France. Certainement nous autres Français n'aimons pas, et ne pouvons pas aimer les traités de 1815, mais ces traités existent, et tous les esprits sensés ont pensé qu'ils conféraient à l'Autriche des titres incontestables. Mais l'opinion n'est pas la même à l'égard des traités postérieurs à 1815. Je crois que sur ce point l'Autriche ne rencontrerait pas pour elle la même unanimité, qu'elle trouverait l'opinion divisée, même contraire, dans les pays dont elle a le plus grand intérêt à conquérir le suffrage. Je crois donc très *sincèrement* et très *impartialement* que c'est le cas de faire quelques sacrifices. Ces sacrifices sont difficiles à déterminer, je le sais. On n'est pas même fixé à Paris sur ce qu'ils peuvent et doivent être. Pourtant il me semble qu'il y a des conditions qui devraient convenir à toutes les parties intéressées. Ces conditions, dans cette occasion comme dans toutes, il faut les chercher dans la nature des choses. L'Autriche, toutes les fois que les princes autrichiens apanagés en Italie ont été menacés, est allée à leur secours. Mais en sortant de chez elle pour pénétrer dans des états voisins et indépendants, elle n'a pas man-

qué de s'expliquer avec l'Europe, et de lui dire pour quels motifs et dans quelle mesure elle agissait. C'eût été se conduire comme Napoléon Ier, de grande et téméraire mémoire, que de se comporter autrement. On a donc toujours considéré qu'on devait des explications à l'Europe toutes les fois qu'on ferait un acte, quelque juste qu'il fût, qui avait pour effet de sortir de chez soi pour aller chez autrui. Ne peut-on pas déduire de cela un principe d'arrangement qui, sans aliéner les droits incontestables de l'Autriche, reconnaîtrait et consacrerait le droit qu'a l'Europe de veiller à l'équilibre européen? Ne pourrait-on pas stipuler par exemple que les princes autrichiens établis dans l'Italie centrale seraient placés sous la garantie collective de l'Europe avec la faculté pour l'Autriche d'aller à leur secours, en cas de danger pressant, mais avec l'obligation pour elle de s'en expliquer immédiatement avec l'Europe assemblée dans une conférence, et de la faire juge de la convenance et de la durée du secours apporté? avec cette double condition du secours immédiat et du recours aux puissances garantes, il me semble que tous les dangers seraient écartés, et que l'Europe conserverait son droit de veiller sur l'équilibre général. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon prince, que je tire tout cela de mon désir privé de la paix, et que je n'ai mission de personne, pour le faire arriver en tel endroit que ce soit, mais dans le temps présent il faut s'éclairer les uns les autres, et je crois pouvoir affirmer qu'en France, en Angleterre surtout, l'Autriche perdrait l'opinion qui l'a rendue si forte, si elle ne consentait pas à des concessions modérées qui ne porteraient atteinte ni à ses droits, ni à ses intérêts avouables.

On se demandera peut-être à Vienne si, au prix de ces sacrifices, on obtiendrait un repos durable, et je comprends qu'on ne voulût pas les faire pour un accommodement qui ne serait que passager. D'abord c'est toujours beaucoup que d'éviter le mal présent et certain, et surtout de ne pas perdre la faveur de l'opinion qu'on perdrait

en refusant toute concession. Mais je crois sincèrement à un changement sérieux ici. On ne recommence pas deux fois un tel esclandre; on ne s'emporte pas deux fois à de telles manifestations d'opinion en France et en Europe. Il est donc à présumer que l'impression sera durable. La rupture qui va s'ensuivre avec de certains alliés, et qui est déjà commencée, aura aussi des effets sur lesquels il faut compter, et je crois que les sacrifices qu'on pourrait faire à Vienne ne seraient pas un marché de dupes. D'ailleurs qu'on soit bien convaincu que si, après l'article du *Moniteur*, après la retraite du prince démissionnaire, on ne répondait pas par des concessions, on serait universellement condamné dans tous les centres éclairés, Paris, Londres, Berlin, etc. Le tort était à Paris il y a quatre jours, il serait à Vienne, et tout de suite, si on ne se montrait pas accommodant.

Je vous demande pardon, mon prince, de vous dire des choses que vous savez si bien, surtout n'ayant aucune mission pour les dire. Mais vous vous intéressez toujours à ce monde que vous avez dirigé si longtemps. Vous y avez toujours la même autorité, et peut-être ne vous sera-t-il pas indifférent de savoir l'état des esprits dans notre occident.

Recevez, mon prince, l'assurance de mon attachement et de ma haute considération.

A. THIERS.

P.-S. — Je vous prie de me rappeler au souvenir de la bonne et aimable princesse que vous nous avez ravie et que vous ne voulez pas nous rendre.

Metternich lui répond.

Vienne, 7 avril 1859.

Monsieur,

Ce n'est que quinze jours après la date de votre lettre du 9 mars dernier que je suis entré en sa possession.

Elle est pleine de preuves que vous rendez justice à mon empressement de vous aider à jeter le jour de la vérité sur l'histoire de l'une des plus notables époques de tous les temps. Ayant été condamné par le Sort au rôle d'un acteur dans l'immense drame, ma conscience m'impose le devoir de venir dans la mesure de mes facultés en aide à l'historien de cette époque, et cherchant lui-même la vérité. Demandez et je vous répondrai.

Vous serez le bienvenu partout où vos loisirs vous permettront de me rencontrer. Ce ne sera pas avant le mois de Juin que je quitterai Vienne pour aller chercher l'air de la Campagne. La marche des événements décidera du séjour que je choisirai, soit sur les terres en Bohême soit sur ma montagne au bord du Rhin. Quel sera le prononcé (*sic*) des événements? Je l'ignore, heureux de ne point avoir à ma charge la responsabilité de leur conduite.

Jamais le monde n'a offert aux observateurs dignes de ce nom, un Spectacle plus curieux que celui qui pèse aujourd'hui sur l'Europe. Je ne mets pas en doute qu'à l'égard du fait, nos sentiments se rencontrent. Homme d'ordre, ami de la lumière, rien ne m'est pénible comme le gâchis moral et matériel et les brouillards. Raisonner au milieu du gâchi (*sic*) et marcher sans l'aide du jour répugne à ma nature. Je sais m'occuper de choses déffinies et d'idées déffinissables (*sic*) mais non de sujets qui n'offrent point des points de départ pareils. Je sais, s'il le faut, me colleter avec des corps mais non avec des spectres et des prétentions privées d'une appréciation et d'une application pratique. Il vous suffira de cet aveu pour vous faire comprendre l'éloignement dans lequel je me tiens de la Scène sur laquelle se joue le pénible drame du jour et pour la qualification duquel me manque le mot.

L'année 1859 complette (*sic*) le demi-siècle de mon entrée au Ministère des Affaires étrangères et des onze années de repos que le destin m'a permis d'utiliser comme un bienfait de sa part en récapitulation et en rapprochement des événements dans ce long espace de temps. Cette position

sans aucun doute exceptionelle me rend-elle plus clairvoyant dans l'avenir que mes contemporains actuels ? J'ai le sentiment qu'il n'en est point ainsi et je ne me permets point de raisonner dans le vuide.

Notre amie est placée ici dans une atmosphère autre que celle dans laquelle son activité *sentimentale* a vécue (*sic*) dans le cours des dernières années. Sa santé souffre du fait, mais la vie qui pour elle a toute la force d'une habitude la soutiendra, je l'espère encore longtemps en autant que ce mot ne jure pas avec un âge aussi avancé que le sien.

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée et celle de l'inaltérabilité de mes pensées et de mes convictions.

Deux mois après, le 11 juin 1859, le prince de Metternich mourait sans avoir connu l'issue des batailles meurtrières et indécises que se livraient en Lombardie les armées de France et d'Autriche.

Quant à la princesse Grassalkowich, la prévision de Metternich était juste : elle vécut cinq ans encore. Le 23 décembre 1864, le prince d'Arenberg annonce à Thiers la mort de sa parente :

La princesse Grassalkowich, lui écrit-il, est morte le 21 matin sans maladie, sans souffrir; elle s'est éteinte. Quatre-vingt-huit ans accomplis ne lui avaient pas fait perdre les traits éminents de son caractère... Dans la retraite que je me suis choisie et dans laquelle je trouve un grand calme, je la voyais souvent. C'était une femme d'une nature particulière, dans laquelle le sentiment du beau, de ce qui est élevé et distingué se réveillait et se témoignait avec vivacité. Elle avait un grand instinct, une puissante sympathie pour toute autre distinction ; sa longue vie, ses voyages lui avaient fait connaître ceux dont elle avait été contemporaine.

VIII

REPRISE DE L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE. — THIERS RENSEIGNE LE DUC D'AUMALE. — THIERS RÉPOND A UN ÉMISSAIRE DU PRINCE NAPOLÉON

Le 24 novembre 1860, le gouvernement impérial publia un décret qui modifiait le statut du Parlement français. La Chambre recevait le droit de rédiger une adresse en réponse au discours du trône, et l'impression des débats *in extenso* au *Moniteur* était autorisée. C'était une vraie innovation : depuis 1852, le public n'avait été informé de ce que disaient ses représentants que par un communiqué officiel. L'éloquence parlementaire allait revivre.

Quelle était l'histoire, la signification de ces décrets? Quelles en étaient, pour l'avenir, les promesses? Le duc d'Aumale désira connaître la pensée de Thiers, qui lui écrivit la lettre suivante :

Paris, 8 janvier 1861.

Monseigneur,

Je remercie Votre Altesse de l'aimable lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser et qui contient une opinion si favorable sur mon 18e volume. Un jugement aussi exercé et aussi compétent que le sien ne pouvait que me

flatter beaucoup, et il ne me reste à désirer qu'une chose c'est qu'il n'ait pas été influencé par la bienveillance.

Voilà plusieurs années d'immobilité forcée qui m'ont été imposées par mon travail, et qui m'ont empêché d'aller en Angleterre. Dès que je serai libre, et que je pourrai m'éloigner de Paris, l'Angleterre aura ma première visite, et je ne manquerai pas d'aller à Twickenham remercier Votre Altesse de son aimable proposition.

Quant aux circonstances qui semblaient nouvelles, il y a six semaines, et qui semblent l'être beaucoup moins aujourd'hui, il faudrait les plus longs entretiens pour en dire ce qu'on en pense. Nous continuons à naviguer dans la brume, et pour tout bon capitaine de navire, le premier devoir est de diminuer sa marche pour bien distinguer ce qu'il a devant lui.

Il nous est plus facile de pénétrer l'origine du 24 novembre, que d'en prévoir les conséquences. L'origine, la voici, très exactement rapportée, à ce que je crois.

La première cause a été l'état du corps législatif. Je crois avoir dit il y a plusieurs années à Votre Altesse que les corps de l'État, constitués comme ils l'étaient, ne pourraient marcher longtemps. En effet quand on a recours aux Assemblées, il faut prendre les moyens de les conduire, ou bien il vaut mieux s'en passer si on le peut, ce que je crois impossible. Or, l'expérience prouve que le seul moyen de les conduire, c'est de confier la direction des affaires aux hommes qui ont leur confiance, ou même leur caprice. Hors de là tout est impossible, mais croire qu'en leur envoyant un pauvre petit conseiller d'État, ne sachant rien, ne répondant rien, et faisant devant les Chambres une espèce de *Rapport au Ministre*, on parviendra à les dominer, est une pure et puérile illusion. C'est un régime possible pendant que règne la *peur des rouges*, mais toute peur a son terme, et alors l'indocilité propre au siècle et à la France se réveille. C'est ce qui avait commencé à se produire l'année dernière, et M. Baroche disait à qui voulait l'entendre que l'on ne pourrait pas

prolonger cette situation. De là est née la nécessité de *faire quelque chose*.

Alors, l'Empereur a suivi un peu son penchant, et un peu l'indication des choses. Son penchant a toujours été de croire (il me l'a souvent dit jadis) que la compression était de sa nature passagère. Il s'est dit que tôt ou tard il faudrait céder quelque chose à l'indépendance renaissante des esprits, et il a trouvé que c'était se donner un grand air de sagesse que de prévenir le jour où les concessions cesseraient d'être volontaires. Je crois aussi que l'affection très vive qu'il a pour son fils a eu sa part dans sa résolution. Evidemment, il a voulu préparer l'avenir de cet enfant. Quant à l'indication des choses, elle était devenue frappante. En effet, prêcher la liberté à main armée à tout le monde, dire au Pape, au roi de Naples, aux ducs de Toscane et de Modène, à l'empereur d'Autriche lui-même, qu'ils périssaient ou allaient périr pour avoir refusé à leurs sujets une liberté suffisante, et nous faire vivre sous les institutions du Premier Empire, et du temps de la première manière, sans même le correctif de l'acte additionnel, était devenu un contraste intolérable, et touchant au burlesque.

Il a donc fallu rétablir un commencement de discussion sérieuse, et s'il y avait dans le corps législatif actuel des gens capables de discuter sérieusement les affaires, je crois qu'on pourrait arriver à influencer la marche des choses. Mais le personnel actuel rendra le décret du 24 novembre une lettre sinon morte, au moins demi-morte.

Y a-t-il eu ruse, mauvaise foi dans le décret du 24 novembre? Je ne le crois pas, quoi qu'on en dise; mais je crois qu'il n'y a pas eu perception claire et complète de ce qu'on avait fait, et c'est là ce qui me paraît le plus redoutable. L'Empereur croit être quitte par une discussion annuelle, où l'on mettra les choses de l'État plus ou moins à jour, après quoi ce sera fini, et l'Europe édifiée ou non, la France satisfaite ou non, la volonté impériale restera la seule volonté dirigeante dans l'État. C'est cer-

tainement ce qu'il pense, sans s'en rendre bien complètement compte. Mais quand on tiendra trois ministres, membres du cabinet, ne pouvant plus se réfugier dans l'ignorance des secrets d'État, ou dans leur non-solidarité ministérielle, et qu'on leur mettra la pointe de la vérité sur la poitrine, que fera l'auteur du décret du 24 novembre? Je l'ignore. S'il sait se rendre avec la dignité convenable, il pourra acquérir en durée ce qu'il perdra en toute-puissance, sinon il rentrera dans la carrière des révolutions, car la voie dans laquelle il est entré est celle où l'on peut marcher lentement, mais jamais s'arrêter et encore moins rétrograder.

Il a donc été remarquablement sage s'il a fait sérieusement ce qu'il a fait, mais bien imprudent s'il n'a cédé qu'à une velléité du moment, inspirée par les circonstances et le désir d'être un législateur applaudi.

Il est impossible au parti libéral monarchique, qui a toujours demandé la liberté, d'en refuser une part quelconque lorsqu'on la lui offre. Ce qui lui importe ce n'est pas la sincérité de l'offre, c'est la sincérité de l'acceptation. Il faut discuter, puisqu'on nous y appelle, les affaires de l'État, les discuter *sagement*, *loyalement*, mettre de côté toute malice dirigée contre la dynastie actuellement régnante, discuter les affaires pour les affaires, avec les arguments tirés des affaires seules, se conduire en un mot comme on a fait dans la première année de la révolution de 1848, où l'on a pu rendre des services sérieux. A cette condition on aura l'oreille du pays, et on mettra le pouvoir dans son tort, s'il se dispose à avoir tort, toute autre conduite serait malhabile, malhonnête, et il vaudrait mieux l'inaction qui pourtant finit tôt ou tard par être mortelle.

Maintenant je n'ai pas parlé des individus. Pour eux la conduite est moins simple. Ceux qui sont jeunes et nouveaux ne peuvent avoir aucune objection à entrer immédiatement en action. Mais suffiront-ils à la tâche? Je ne le crois pas, faute, non de talent, mais faute d'autorité, et

faute d'expérience. Je prévois de déplorables maladresses même avec une bonne direction, et que sera-ce sans cette direction?

Il résulterait de là la nécessité de l'intervention des hommes qui ont acquis un nom et l'habitude de conduire eux et les autres. Mais ici tout devient difficile, parce que la question de dignité est immense. Même en mettant de côté le goût du repos, qui chez moi est devenu bien puissant, il ne faut pas oublier ce qui est au bout de cette voie. Si le gouvernement résiste quand il verra la liberté lui disputer une partie de la toute-puissance, on est jeté dans une révolution, et quand on a été dans trois, il est désagréable d'être dans une quatrième. Si le pouvoir cède sagement, on est tout simplement prisonnier de ce pouvoir, et loyalement il faut se rendre, non pour être ses ministres, mais pour être ses approbateurs.

C'est donc une chose fort grave que de prendre un parti, et pour moi je suis heureux que le refus de la dissolution m'ait dispensé d'en prendre un. J'ai conçu le dégoût le plus profond de la vie publique, je me sens en possession de ma dignité depuis que je suis sorti de la lutte, j'aime par dessus tout mon travail, mes modestes objets d'art, la société de quelques amis peu nombreux; j'ai un singulier éloignement pour ce que le monde est devenu, et tend à devenir, et pour toutes ces raisons dont ceux qui m'approchent connaissent la sincérité, je me tiendrai tant que je pourrai tout à fait éloigné des événements, que je prévois devoir être immensément graves. En 1848, j'ai éprouvé à la vue du désordre qui nous menaçait, une sorte de rage, et il se pourrait que si par en bas ou par en haut, je voyais le pays aussi menacé, j'éprouvasse un semblable entraînement. Alors j'oublierais mes penchants pour mes devoirs. Hors de là je conseillerai l'activité à mon parti, en gardant pour moi la dignité du repos.

Vous avez voulu, Monseigneur, connaître ma pensée, la voilà tout entière, et vous ne vous en prendrez qu'à vous si cette lettre vous paraît longue. Je vous ai dit, sans aucun

esprit de parti, ce que je crois être la rigoureuse vérité.

Je vous prie, Monseigneur, de mettre mes hommages aux pieds de votre auguste et vénérable mère, et de vouloir bien exprimer à toute votre famille les sentiments de constant attachement et de profond respect, que je lui ai voués.

Je n'ai pas besoin de vous exprimer à nouveau tous ceux que je vous porte à vous-même.

*
* *

La lettre qu'on va lire est adressée à Louis Asseline, publiciste et philosophe matérialiste qui fonda, en 1866, *La libre pensée* hebdomadaire. C'est en qualité d'émissaire du prince Napoléon qu'il paraît ici.

Le prince Napoléon avait une politique et un entourage distincts de la politique et de l'entourage de Napoléon III, son cousin. Il déclarait avec violence ses sentiments démocratiques et anticléricaux. Il critiquait la politique impériale, qu'il jugeait oppressive à l'intérieur, indécise à l'extérieur. Il voulait que l'assistance donnée à l'Italie fût menée à son terme, et que Rome, prise au pape, fût remise au roi du Piémont pour devenir la capitale du nouveau royaume. Le prince Napoléon se trouvait par là en accord et collaboration avec des républicains et des libre-penseurs par ailleurs ennemis de tout bonapartisme. Jules Asseline était de ceux-là.

Thiers serait-il son allié? Il se préparait à rentrer dans la vie politique, nul n'en doutait. Il terminait le vingtième volume de son histoire du Consulat et de l'Empire. La tribune étant affranchie, Thiers allait reprendre la parole, et avec la parole, nul n'en doutait, la puissance. De cette puissance comment userait-il? Tous se le demandaient, orléanistes, catholiques, bonapartistes, libéraux, républicains. Ainsi s'explique la démarche indirecte du prince Napoléon.

La réponse de Thiers est très ferme. Il écrit en homme qui a déjà choisi la direction de sa politique. Il ne veut pas se rapprocher d'un pouvoir dont il sent la fragilité. Il ne veut pas se rapprocher des républicains dont l'opposition dogmatique lui disconvient. Il ne veut pas s'accorder avec le prince Napo-

léon dont le bonapartisme populacier lui répugne. Il veut s'appuyer sur la bourgeoisie industrielle, que mécontentent les traités libre-échangistes de 1830, et sur la France catholique, que blesse la politique italienne de l'empereur. Ainsi entouré, soutenu, d'ailleurs étranger aux partis, sa parole aura la liberté et la hauteur qu'il veut.

Voici sa réponse :

Mon cher Asseline,

Quoique dans ce naufrage universel du bon sens, auquel nous assistons, je ne prétende sauver que mon bon sens, tout seul, sans m'occuper de celui d'autrui, je prêche souvent *in deserto*, il est vrai, mais je prêche par habitude et amour de ce qui est juste, politique et raisonnable.

Il y a des choses que je vous ai répétées hier et que sur votre désir, je vais vous écrire, pour qu'on ne mette dans mon opinion que ce qui s'y trouve véritablement.

Il y a deux camps opposés aujourd'hui en France :

D'un côté le despotisme flattant les passions démocratiques, de l'autre la liberté, auprès de laquelle cherchent un refuge les plus grands intérêts sociaux, politiques, religieux, commerciaux, etc.

Ainsi définis les deux camps ne laissent pas la liberté du choix aux esprits honnêtes et élevés.

Comment en est-on arrivé là?

Par les causes les plus simples.

Lorsqu'en 1852 le pouvoir absolu s'est établi en France, ne donnant plus la liberté, il a cherché à persuader aux masses qu'il servirait leurs intérêts mieux que les gouvernements dits parlementaires. Il a poussé à un développement insensé des travaux publics ; il a songé au libre échange sous prétexte de fournir les objets de consommation à plus bas prix (et tout est augmenté), il a songé à abolir les octrois ; il a au dehors encouragé les Danubiens, les Italiens, les Polonais ; il a fait la guerre d'Italie ; il a livré le pays qu'il avait d'abord flatté, et il va jusqu'à

souffrir l'unité italienne qui nous donnera bien pis qu'elle-même, c'est-à-dire l'unité allemande.

De la sorte tous les grands intérêts économiques, commerciaux, politiques, sociaux, religieux du pays se sont trouvés en péril, et la liberté est devenue leur refuge. Aussi jamais la liberté n'a eu de clients plus respectables, plus variés, plus nombreux, jamais elle n'a eu de clientelle (*sic*) plus capable de la rendre respectable et rassurante.

Voilà comment se sont peu à peu formés les deux camps.

Dans lequel des deux veut-on que nous nous rangions? Pouvons-nous être à la suite du prince Napoléon, et de M. Jules Favre (1)? on peut, il est vrai, être avec M. Billaud, c'est-à-dire avec l'Empereur, qui est l'hypocrisie d'une politique dont le prince Napoléon est le cynisme. Trouve-t-on la seconde position meilleure que la première? Pour moi je ne veux ni de l'une ni de l'autre.

Le camp où je trouve la liberté, avec la liberté les intérêts les plus élevés du sol français, de l'industrie nationale, de la vieille religion du pays, et de la vraie politique française, est celui où j'aime le mieux être, quel que soit le danger, quelle que soit l'impopularité. Je ne suis pas un dévot, mais la présence du pape dans le camp de la liberté ne me rend pas ce camp moins habitable. Sans doute il ne faut pas défendre l'industrie en filateur, ni la religion en capucin, il faut défendre l'un et

(1) Jules Favre était de ces républicains que leur enthousiasme pour la cause italienne, leur ardeur anti-papale, rapprochaient du prince Napoléon. Il avait prononcé, le 26 mars 1861, un discours qui sur beaucoup de points avait confirmé le discours prononcé le 1er mars 1861, au Sénat, par le prince Napoléon. « Le prince Napoléon, que j'ai vu ce soir, est fort content du discours de Jules Favre », écrit à ce propos Darimon dans son journal (*L'Opinion libérale*, p. 137). Les deux noms rapprochés sous la plume de Thiers, nous inclinent à donner à cette lettre une date postérieure au 26 mars. Nous savons d'ailleurs que le prince Napoléon avait à la fois le désir et la crainte de donner une suite à son discours très écouté du 1er mars. Il avait le tempérament de l'orateur, plutôt qu'il n'en avait la science, et désirait une aide et des conseils. « Parler sans se sentir appuyé semble au prince une chose bien ennuyeuse », écrit Darimon le 30 décembre 1861. (*L'Opposition libérale*, p. 141.)

l'autre en politiques éclairés. Mais ce sont d'excellents clients, et je trouve que c'est une bonne fortune pour la liberté que d'avoir à défendre des intérêts de cette nature. Avoir avec soi tous les gens auxquels on faisait ordinairement peur n'est pas une fâcheuse condition. D'ailleurs avoir obtenu 60 voix dans le Sénat, 90 dans le corps législatif n'est pas l'indice d'un terrain mal choisi.

Du reste il n'y a de bonne tactique que celle qui prend le vrai pour but unique de ses efforts. Il faut avoir le vrai dans sa barque, et puis ne pas tenir compte de la tempête. Sans doute le danger est grand. Nous pourrons voir le gouvernement pousser les masses contre nous, et il ne serait pas impossible que, quoiqu'il n'y ait pas ici de Nassau, nous fussions les de Witt de ce nouveau drame. Tout cela se peut, mais je préfère, je le répète, être avec la liberté défendant les grands intérêts moraux, politiques et économiques de notre chère France, qu'avec le despotisme se servant de la démocratie, ou la démocratie se servant du despotisme.

Il ne faut pas compter sur moi pour être l'écho de M. le prince Napoléon, de MM. Jules Favre, et Billaud, pas plus des *cyniques* que des *hypocrites* du parti absolutodémocratique.

Il y a tel de nos amis qui me disait : Vous aimez bien à mettre les causes perdues les unes sur les autres; à cela je réponds que c'est parce que je ne hais pas les causes perdues qu'en 1848 je ne suis pas devenu ministre de la République et en 1852 de l'Empire. On ne manquait pas de me rappeler, (ce que je n'avais pas oublié), que la maison d'Orléans m'avait repoussé dix ans, et, ce qui avait été plus fâcheux pour moi, avait cherché à me faire passer pour un étourdi, parce que je conseillais une politique un peu moins timide au dehors. Tout cela n'a rien fait à ma conduite. Je suis resté là où me semblait être le *vrai* et le *juste*, et je persiste, quel que puisse être le danger extérieur.

Ce danger pourra être de plus d'une sorte. Si l'Empe-

reur se donne tout à fait à la révolution, il pourra soulever contre nous la *vile multitude* (1). Si au contraire l'insolence et la folie de la révolution italienne le ramenait au bon parti, il faudra l'approuver, le soutenir, le garder même. Tout cela est possible. Mais dans toutes obscurités il faut suivre une étoile qui brille très clair, le vrai, le juste, le raisonnable, regarder en haut et point en bas, et naviguer là-dessus.

Encore un coup, je ne ferai pas les discours du prince Napoléon et autres, qu'on cherche d'autres que moi pour les faire. Je suis aujourd'hui ce que j'étais en 1848.

Rapportez-moi, mon cher ami, cette brutale et sincère lettre qui est un épanchement et doit n'être vue que de deux ou trois personnes.

Ainsi, Thiers choisit l'attitude dont il ne se départira plus jusqu'à la fin du régime impérial, et qui va donner à sa vie un caractère de grandeur. Chateaubriand, dans son dur pamphlet écrit en 1840, avait deviné ces hauteurs dont Thiers était capable, et prédit en six lignes le meilleur de son avenir. « M. Thiers, avait-il écrit, n'est pas ce qu'il peut être; les années le modifieront, à moins que l'enflure de l'amour-propre ne s'y oppose. Si sa cervelle tient bon et qu'il ne soit pas emporté par un coup de tête, les affaires révéleront en lui des supériorités inaperçues. Il doit promptement croître ou décroître; il y a des chances pour que M. Thiers devienne un grand ministre ou reste un brouillon. » Thiers cesse d'être un brouillon sans pourtant devenir un grand ministre. Grandi par la retraite où il a la sagesse de se tenir, il va devenir, sans occuper les hautes charges, un éminent conseiller national.

(1) *Vile multitude*, Thiers avait dit ces mots dans le discours qu'il avait prononcé, le 24 mai 1850, pour défendre un projet de loi qui subordonnait le droit de vote à certaines conditions de résidence ou d'emploi. Le parti radical ne lui pardonna pas l'épithète.

IX

UNE JOURNÉE DE THIERS. — THIERS ACHÈVE EN 1862 SON HISTOIRE DE NAPOLÉON. — LETTRES DE MÉRIMÉE, DE SAINTE-AULAIRE, DE MONTALEMBERT. — UN DÉTAIL D'EXÉCUTION. — L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET LITTRÉ

Thiers continue donc de mener la belle et paisible existence d'un grand seigneur de lettres : « *Monsieur Thiers* », disait-on toujours avec une double intention de respect et d'ironie.

Un écrivain mondain, la comtesse Dash, publia, dans un recueil d'esquisses biographiques, son portrait et le détail d'une de ses journées. Son portrait d'abord, sa personne physique.

Cette figure, cette petite taille connues de tous, car les portraits et les caricatures, les caricatures surtout, ne lui ont pas manqué...

Au premier abord on est frappé par ce regard pétillant, ce plissement significatif de la paupière; ce teint pâle et mat qui rend plus brillant encore le noir ardent de la prunelle; on devine une intelligence hors ligne; un second examen donne à ces traits irréguliers, à cette bouche moqueuse un grand charme de bonté; une excessive bienveillance rayonne sur cette physionomie; les bonnes femmes diraient que M. Thiers a le cœur sur le visage,

son front, parfaitement modelé, explique ce qu'il y a de complet dans son talent : les facultés de la comparaison y sont jointes aux facultés de la mémoire, c'est-à-dire les facultés qui produisent aux facultés qui reçoivent (1). Autant le corps est petit et mièvre, autant le cerveau est développé; toute la vitalité de l'individu est là.

La comtesse Dash raconte ensuite l'emploi habituel de son temps.

Sa vie est habilement ordonnée. — Il se lève à cinq heures du matin, l'hiver et l'été, il travaille jusqu'à midi, et cela tous les jours, à moins d'un empêchement invincible. Il aime le travail comme on aime un plaisir favori, il est heureux au milieu de ses livres, il repose son esprit en l'occupant. Il reçoit ensuite des visites intimes ou des gens d'affaires, c'est le moment de lui parler, non pas longtemps peut-être, mais fructueusement. Il déjeune de fort peu de chose, il est généralement sobre. Sa santé est excellente, il ne la soigne que par une existence parfaitement réglée et un régime qui n'a rien de particulier.

M. Thiers se promène de deux deures et demie à six heures. On peut le rencontrer un peu partout dans l'après-midi. Il flâne quelquefois sur les boulevards, il va voir les expositions, ou bien il retourne à ce qu'il connaît déjà pour y chercher un souvenir, une anecdote. — C'est pendant ces instants de repos qu'il fait ses visites; chaque année quelque belle dame a le privilège de le recevoir assidûment dans son salon vers quatre heures. Il la choisit ordinairement parmi les plus haut placées, les plus estimées, parmi celles qui donnent moins de prise à la médisance ou à la calomnie, car cette fréquentation quotidienne ne doit révéler au monde qu'une sympathie d'esprit assez changeante, j'en conviens. — Il est avec les femmes en général d'une galanterie du meilleur goût, *il*

(1) Souvenons-nous de Lamartine : « Le front pétri d'aptitudes diverses... »

sait leur parler, ce n'est pas si facile qu'on le croit, même avec beaucoup d'habitude. Il les aime ainsi que tous les hommes bien organisés. S'il le leur dit d'une façon plus intime, s'il a eu des romans dans son passé, ceci ne nous regarde point, et il s'est toujours arrangé pour que personne n'eût le droit d'y regarder plus que nous.

A six heures, M. Thiers rentre chez lui, il s'enveloppe dans un manteau, se met au coin du feu et s'endort jusqu'à sept heures et demie. Son valet de chambre arrive, il fait sa toilette et va dans le salon, où presque toujours l'attendent quelques convives amis. La causerie du dîner est vive et animée. M. Thiers écoute souvent, recueille les nouvelles, résume celles qu'il a apprises dans la journée, et rien n'est perdu pour ce collectionneur de faits.

Sa maison est ouverte tous les soirs. Il s'endort parfois en sortant de table, aussi n'arrive-t-on que vers dix heures. C'est alors qu'il faut le voir, qu'il faut l'entendre, maniant la parole avec un charme d'intonations, avec un entraînement que son goût exquis domine néanmoins. Cette voix un peu écorchée, cet accent du Midi ont des modulations musicales qu'on ne s'explique pas et qui leur viennent de la pensée dont elles sont l'expression. Sérieux ou léger il captive ceux qui l'entendent ; s'il raconte même la chose la plus simple, il la colore de façon à la rendre intéressante comme un drame.

*
* *

En 1860, Thiers publie le dix-septième tome de son histoire. Le succès reste grand.

C'est assez pour nous, écrit Sainte-Beuve, de faire les hérauts d'armes, d'accompagner, de précéder quelquefois, de savoir crier à propos. Depuis trente-cinq ans vous nous avez bien des fois donné cette satisfaction — et vous nous la donnez autant que jamais aujourd'hui — que le cri

poussé en votre faveur en est un qui répond aussi à l'âme de la jeunesse, du vrai public et de la France (1).

Mérimée n'est pas moins ardent :

Paris, 22 mars.

Cher monsieur,

J'ai lu tout le dix-septième volume que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer avant la distribution aux profanes. Il me reste la conclusion que j'achèverai cette nuit. Je ne vous dirai pas que cette lecture m'a intéressé, c'est navré qu'il faudrait dire. Ce tableau si terrible de nos désastres fend les cœurs qui ont encore conservé l'amour de la patrie, sentiment un peu trop vulgaire aujourd'hui pour être à l'usage des gens bien élevés. Pour moi qui suis resté toujours un peu chauvin, je ne puis vous dire toutes les douleurs que vous m'avez fait endurer. L'histoire, quand elle est écrite comme vous savez faire, l'emporte sur tous les poèmes et tous les drames comme le diamant sur le strass. Je ne connais pas de scène plus émouvante que l'entrevue de Napoléon avec le général Belliard sur la route d'Eponne après la prise de Paris.

Comme je suis très ignorant, je ne vois pas quelles erreurs historiques vous avez rectifiées, et le nombre en doit être grand, car avant vous on ne s'était guère mis en peine de chercher les pièces probantes; j'ai seulement assez de pénétration pour comprendre que ce que vous avez dit doit être vrai, doit être la vérité. Vous la faites valoir, et cependant vous ne l'habillez pas et vous ne la fardez pas. On vous a accusé de n'être pas moral (et pour ce vous fûtes brûlé à Grasse, dont je viens) parce que

(1) Ecoutons aux portes avec les Goncourt. Le 14 septembre 1863, ils notent dans leur journal : « *Diner chez Magny.* — Il y a aujourd'hui bataille autour de l'histoire de Thiers, et il faut le dire, on est presque unanime pour le déclarer un historien sans aucun talent. Seul Sainte-Beuve le défend. C'est un si charmant homme! Il a tant d'esprit! Il possède une telle influence! Et il vous peint la façon dont il enguirlande une Chambre, dont il séduit un député... »

vous ne lardez pas vos livres de prosopopées et de tirades sur la divine providence. Il y a dans vos livres la meilleure de toutes les morales, des jugements justes, honnêtes et sans emphase, comme tout ce que vous écrivez.

J'avais toujours entendu dire que la campagne de France était une des plus belles de Napoléon, mais personne ne me l'avait expliqué avant vous. Vous prouvez parfaitement que si Paris avait été défendu comme Saragosse, les coalisés auraient eu grand'peine à repasser le Rhin. Je vous sais un gré infini d'avoir eu le courage de dire que l'Empereur ne pouvait pas accepter les conditions qu'on lui proposait à Châtillon.

Vous ne m'expliquez pas pourquoi les Français sont de si bons soldats. Ils se battent un contre quatre. Pourtant les Russes sont des soldats magnifiques, grands, forts, durs à la fatigue. Les Autrichiens tirent la plupart de leurs recrues de provinces où tout homme apprend presque en naissant le métier de soldat. Pourquoi un gamin de la rue Mouffetard bat-il un cosaque du Don ou un Croate? Dites le pourquoi dans une page du dix-huitième volume, en remarquant que le gamin n'étant pas convaincu comme le Croate qu'il a une âme immortelle devrait être bien plus soucieux de ménager l'étui de cette âme.

Je reviens de Cannes et de Grasse d'où le docteur Maure vous envoie ses tendres compliments. Tout est en fleur, il y fait chaud. A peine rentré dans nos brouillards j'ai attrapé un violent lombago et un grand mal de gorge. Ma première sortie sera pour aller vous porter mes remercîments et mes compliments bien sincères. Veuillez en attendant me mettre aux pieds de madame Thiers et de madame Dosne et agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués.

P. Mérimée.

Thiers publie en 1862 le dernier volume de son immense ouvrage. Il lui a fallu dix-sept ans pour mener à fin son travail. Mérimée lui écrit :

Bagnères-de-Bigorre, le 15 août 1862.

Cher monsieur,

Je crois qu'une femme accouchée heureusement d'un beau et fort garçon, assuré d'une longue et glorieuse vie, doit avoir éprouvé quelque chose de semblable à ce que vous avez senti en donnant le bon à tirer de la dernière feuille de votre vingtième volume. Je viens de le terminer avec le plus vif intérêt. Comme les gens de ma génération, j'ai la fibre française et le récit de nos désastres m'a fait passer des heures de colère et de fureur contre les voies de la Providence, qui en a de singulières en vérité. Vous avez fait justice du pamphlet de M. Charras de la manière la plus complète et je ne crois pas qu'il y ait un mot à ajouter à sa réfutation, mais quelle terrible atteinte vous donnez à Grouchy et à Ney ! Au reste, vous expliquez admirablement le désordre moral qui s'était emparé de toutes les têtes à cette époque. Tout le monde y était fou, à l'exception de l'Empereur. C'est encore là peut-être un des tours de la Providence.

Des pédants de mes amis vous accusent d'injustice à l'égard d'Alexandre (1) qu'ils aiment probablement parce qu'il parlait grec. Je crois pour ma part que vous le jugez selon ses mérites. Agésilas, et les dix mille Grecs avaient montré avant lui que l'empire des Perses n'attendait qu'une chiquenaude pour tomber en ruines. Je vous ai trouvé un peu rigoureux à l'égard de César que vous regardez comme tout à fait exempt de préjugés vertueux. Il y a sans doute du vrai dans cette appréciation, mais outre que César n'avait pas le bonheur d'être éclairé par les lumières de la vraie religion, il vivait dans un temps où l'homme était particulièrement mauvais. Il avait vu les grands massacres de Marius et de Scylla, et il me semble fort beau à lui d'avoir été plus scrupuleux qu'homme de

(1) Thiers avait terminé son œuvre par une évocation et un parallèle des grands conquérants de l'histoire : Alexandre, César, Charlemagne.

son siècle à l'égard de la vie des hommes. Il y a une lettre de lui où il dit qu'il n'imitera pas Scylla, et je pense que ce n'est pas par politique seulement, comme vous le dites, mais aussi par principes, ou si vous voulez par habitude et par caractère qu'il était clément.

Vous avez résumé admirablement l'agonie de Sainte-Hélène, et avec le style le plus simple vous faites de la poésie touchant au sublime. Je ne me console pas que ce pauvre grand homme soit mort sans avoir pu se procurer un Polybe. Ce seul petit fait que vous glissez en passant, en dit plus que trois chants épiques tels qu'en peuvent commettre plusieurs de vos confrères.

Je suis ici avec mon ami Panizzi de Londres qui me charge de le rappeler à votre souvenir. Nous avons un temps de chien et nous venons de finir le vingtième volume. Que n'en avons-nous un vingt et unième?

Prosper MÉRIMÉE.

J'ai dîné dimanche à Saint-Cloud et le maître de la maison me paraissait plein d'admiration pour votre description de la bataille de Waterloo qu'il venait de lire.

Le comte de Sainte-Aulaire écrit :

Château de Siorac, Saint-Astier (Dordogne),
25 août 1862.

Pardonnez-moi, cher monsieur, si je ne résiste pas au désir de vous exprimer mon admiration pour le beau livre dont vous venez de donner le dernier volume. De meilleurs juges vous loueront mieux. Mais personne, je vous le proteste, n'aura été plus ému à la lecture de ces admirables pages. Depuis les maîtres de l'antiquité classique, jamais on n'a écrit comme cela. Le héros que vous représentez si vivant, si aimable dans sa vie privée, était-il aussi homme qu'on le trouve en vous lisant? Voici une anecdote bien authentique que mon père m'a souvent

contée. M. de Montalivet parlant à l'Empereur de son dévouement passionné pour sa personne : « Vous m'aimez donc, dit l'Empereur? — Ah! Sire, si je vous aime... — Imbécile! » dit l'Empereur en lui tournant le dos. Et il ajouta : « Je ne suis pas un homme moi... je suis un principe. » L'anecdote est bien authentique, car c'est M. de Montalivet lui-même qui l'a contée à mon père, et il n'est pas probable que M. de Montalivet l'eût inventée. On a de la peine en effet à se représenter ces météores-là comme nos semblables et à les juger d'après les lois applicables aux autres hommes. Cela rappelle plutôt les Dieux de l'antiquité qui n'étaient pas tous aimables, ni bienfaisants, mais qui avaient tous leur rôle nécessaire, et qui étaient supérieurs à l'humanité.

Montalembert écrit en janvier 1863 :

...Quand je vous ai vu dernièrement, je n'avais pas entièrement achevé le volume que vous avez eu la bonté de me donner, le vingtième et dernier de ce prodigieux ouvrage que votre siècle a lu. Je viens d'en lire et d'en relire la fin. Je déteste vos héros : vos vingt volumes m'ont fait encore plus aimer et admirer son historien, mais ne m'ont pas réconcilié avec lui. Je le regarde toujours comme le fléau de l'Europe moderne, et avec M. Royer-Collard, je tiens « l'Empire pour une des plus grandes corruptions que la raison humaine ait jamais subies ».

Tout cela ne m'a pas empêché d'être ému et émerveillé de votre conclusion. Il y a là vingt pages qui compteront toujours parmi les chefs-d'œuvre de la langue française et qui dureront autant qu'elle. Voulez-vous savoir ce que j'admire le plus? c'est le portrait de Charlemagne. Agréez ce compliment qui ne vous aura peut-être pas été fait par beaucoup de monde, car la plupart de vos lecteurs, formés à l'école des deux Napoléons, sont incapables de goûter la grandeur de Charlemagne. Agréez-le de la part

d'un historien moyenâgiste qui a tout lu sur Charlemagne, absolument tout ce qui a été écrit sur lui de son temps et depuis. Or, je n'ai jamais rien rencontré qui m'ait si complètement satisfait sur son compte que votre jugement sur lui. A la différence de votre héros il était bon et humain. Votre livre pris dans son ensemble me prouve que vous aussi vous êtes bon et indulgent pour la pauvre humanité. C'est ce qui me rassure sur le sort de ce bavardage pour lequel j'invoque votre indulgence, en vous renouvelant l'expression de mon affectueux dévouement.

***

Revenons à un détail d'exécution. Nous y sommes ramenés par une lettre de Thiers, qui se date précisément la dernière de notre dossier. Elle est adressée à Oscar de Vallée, qui, dans une conférence peut-être, avait relevé ces lignes écrites par Thiers :

Napoléon lisait avec un plaisir infini madame de Sévigné, en disant cependant qu'après l'avoir lue avec délices, il ne lui en restait rien.

Voici la lettre de Thiers :

23 octobre 1862.

Monsieur,

Je veux vous remercier d'un mot que vous avez dit hier sur mon *Histoire de l'Empire,* mot qui m'a vivement touché. Cependant je veux surtout vous déclarer que je partage complètement votre opinion sur madame de Sévigné. Il y a des genres supérieurs au sien, il n'y a pas d'écrivains supérieurs à elle. On n'a jamais rendu avec plus de grâce les détails légers, et avec plus de force les situations touchantes ou douloureuses. Les riens dont sa correspondance est remplie sont la vie même, et elle les accumule sans ennuyer jamais. Quant à son style, il est

de cette qualité qui paraît un instant à la belle époque de chaque littérature, mais pour ne plus reparaître. En tous cas ce n'est pas notre temps qui le fera revivre.

Napoléon avait le goût sévère d'un grand esprit. Mais habitué, condamné à être positif, il ne trouvait pas dans les détails d'une correspondance privée de quoi satisfaire son immense besoin de savoir. C'est le secret de son opinion. Voici ses propres expressions que je n'ai pas osé citer dans toute leur familiarité. Ce sont, disait-il en parlant des lettres de madame de Sévigné, des œufs à la neige — à peine mangés il n'en reste plus rien.

Voilà un petit tribut que je voulais vous payer, et auquel j'ajoute l'expression de mon estime pour votre talent et votre personne.

A. THIERS.

23 octobre, Franconville-sous-Bois,
par Luzarches (Seine-et-Oise).

Quelle singulière notion de la dignité historique, et quelle preuve nous est ici donnée par Thiers lui-même que nous serions imprudents de nous fier à la « glace invisible » de son esprit et de son style (1) !

***

Thiers se trouvait investi d'une autorité, d'une sorte de principat spirituel dont l'exercice n'était pas toujours aisé. La haute société libérale, la haute société catholique formaient ligue contre la démagogie césarienne, liées par la répugnance que leur inspirait leur commun adversaire, mais uniquement par cette répugnance. L'alliance était fragile et parfois elle se rompait.

L'Académie française était le centre de la ligue, sa place forte. Elle était aussi le champ clos de ses dissensions et de ses brouilles, dont les rumeurs allaient parfois jusqu'à émou-

(1) Mentionnons un cas analogue. Bonaparte, nous dira Thiers, « gravit le Saint-Bernard, monté sur un mulet, revêtu de cette *enveloppe* grise... » *Enveloppe* est là pour *redingote*, non convenable.

voir le public. Nos documents nous renseignent sur la plus fameuse de ces difficultés.

En 1863, Littré se présenta à l'Académie française. Littré n'est plus dans nos souvenirs qu'un philologue auteur d'un magnifique dictionnaire, et c'est en effet le philologue, l'historien de la langue française que beaucoup d'académiciens jugeaient bon d'accueillir. Un catholique comme le duc Victor de Broglie, un légitimiste comme Berryer, pensaient ainsi.

Mais Littré était aussi un philosophe positiviste, propagandiste ardent d'une doctrine que ses adversaires stigmatisaient en la confondant sans justesse avec le matérialisme et l'illuminisme révolutionnaire. Un prélat académicien, Mgr Dupanloup, crut devoir s'élever de toute sa force contre l'élection de Littré. Dupanloup, nous le savons, était en bons rapports avec Thiers. Les deux hommes étaient devenus amis aux séances de la commission où ils avaient préparé ensemble la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement. Thiers était d'autre part favorable à la candidature de Littré. Il se trouvait donc pris entre les deux partis. Dupanloup vit Thiers, lui parla sans réussir à l'ébranler, puis, l'ayant quitté, lui écrivit une lettre pressante, instante. Elle est datée du 2 avril.

Monsieur,

Je suis sorti hier de chez vous, pénétré de vos bontés pour moi, et, si vous me permettez de l'ajouter, pénétré d'une impression plus haute et plus profonde encore que le sentiment de vos bontés.

Maintenant, j'ai besoin de vous le redire : plus j'y pense, plus je trouve impossible ce qui se prépare pour M. Littré. Il y aurait là, évidemment, une des peines les plus vives faites aux membres de l'Académie, à qui cette élection n'inspire pas une répugnance ordinaire. Je n'hésite pas à ajouter que ce serait une surprise et une violence faites à l'opinion publique elle-même.

On dit : il faut bien cependant se tolérer les uns les autres, et, comme vous me le disiez admirablement hier, en se tolérant, s'aider les uns les autres.

... La tolérance ! Mais enfin, dans toute tolérance il y a

une limite ; ce ne peut être sans limite. S'il y en a une, elle est ici, ou elle n'est nulle part. Car c'est ici non pas seulement le socialisme radical que je viens de signaler, c'est l'athéisme, non pas l'athéisme simple, mais l'athéisme professé...

Cette lettre est très longue. Nous ne la donnons pas tout entière. Passons au *post-scriptum :* les intentions en sont curieuses. Dupanloup, connaissant les humaines faiblesses de celui qu'il veut persuader, les utilise avec habileté. Thiers, il le sait, aime qu'on le montre pareil à l'empereur Napoléon. Dupanloup n'hésite pas à lui procurer ce plaisir. Il écrit :

P.-S.— J'ai retrouvé hier une lettre curieuse, et je la mets sous vos yeux, sans en approuver tous les termes. Elle est de Napoléon, elle parle de l'Institut, et elle concerne l'athée Lalande.

Vous l'avouerai-je ? Si j'avais lu cette lettre, sans connaître ni la date, ni la signature, c'est à vous que je l'aurais attribuée.

Voici le texte napoléonien que Dupanloup inclut dans sa lettre :

C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du Corps auquel il appartient, tantôt en professant l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances.

Mon intention est que vous appeliez auprès de vous le président et le secrétaire de l'Institut et que vous le chargiez de faire connaître à ce Corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. de Lalande et à lui enjoindre, au nom du Corps, de ne plus rien imprimer et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce

qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des Savants ; et, si ces invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais obligé de me rappeler aussi que mon premier devoir est d'empêcher que l'on n'empoisonne la morale de mon peuple. Car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations.

NAPOLÉON.

Thiers juge l'affaire délicate. Il ne veut ni céder à l'évêque, ni définir son dissentiment par un écrit. Il s'abstient, il ne répond pas. L'ardent Dupanloup le relance. « Vous n'avez pas répondu à ma lettre et je n'en suis pas surpris, » écrit-il. « Je tiens seulement à savoir qu'elle ne vous a pas fait de peine; vous savez que j'aime à vous ouvrir mon cœur. » L'élection est imminente : il a besoin de revoir Thiers. « Je reviendrai demain matin vous consulter... » Il revient donc. De nouveau son attente est déçue, et aussitôt après l'avoir quitté, il écrit à Thiers une dernière lettre.

Monsieur,

Pour la première fois depuis bien des années, je vous ai quitté ce matin avec le chagrin de n'être pas d'accord avec vous ; et pourtant je me dis que, jeudi prochain, au moment où nos mains écriront des votes dissemblables, nos esprits penseront, croiront, voudront la même chose. Le désaccord ne sera ni profond ni durable...

Thiers, un instant vaincu par l'insistance de l'évêque, prend la plume et répond enfin :

Je suis très affligé de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, car rien ne peut m'être plus pénible que de vous causer un chagrin. Vous connaissez mon sincère et respectueux attachement pour votre personne, et si j'avais pu croire que la candidature de M. Littré vous désolerait jusqu'à vous faire regretter d'être de l'Académie française, je n'aurais pas accueilli cette candidature.

Mais l'opposition qui s'élève contre M. Littré est vraiment trop tardive et surtout beaucoup trop exagérée dans ses griefs.

Les promoteurs les plus décidés de la candidature de M. de Carné avaient offert spontanément leurs voix à M. Littré et avaient laissé adopter, sans une objection, l'idée de nous adjoindre le plus savant grammairien de notre temps dans la connaissance des origines de la langue française. On disait bien que M. Littré était membre d'une secte, à mon avis fort sotte et très sincèrement peu influente. Mais aux origines religieuses très regrettables du nouveau candidat, on oppose sa vie exemplaire consacrée tout entière à l'étude et aux devoirs de famille. De tout cela il était résulté pour M. Littré une candidature très peu combattue, à laquelle le public s'est tellement habitué qu'il trouverait aujourd'hui fort mauvais qu'on y renonçât. Le public attribuerait ce changement à une intolérance qu'il ne sied point à l'Académie d'affirmer. Quand elle a nommé MM. de Falloux, Lacordaire, Albert de Broglie (ce dont je l'approuve fort, puisque j'ai voté avec elle), elle doit pouvoir voter pour M. Littré, surtout lorsqu'elle a de son savoir philosophique un besoin si urgent. Faire un dictionnaire et n'avoir pas M. Littré avec soi, ce serait un non-sens.

Je déplore plus que personne les opinions religieuses de M. Littré, mais je ne m'en fais pas garant, pas plus que l'Académie ne s'est constituée garante des opinions de MM. d'Alembert et Laplace.

L'Académie doit représenter le génie français dans sa diversité, sa liberté, son indépendance... Elle renfermait dans le XVIIIe siècle Massillon et d'Alembert. Elle doit en faire autant aujourd'hui d'honnêtes gens, gens d'esprit autant que possible, illustres quand ceux-là se rencontrent, et toute exclusion, quelque fondée qu'elle soit, serait, de notre temps surtout, imprudente et dangereuse. Ajoutez qu'il faut en général que le successeur puisse parler, non sans quelque compétence, du prédé-

cesseur, et M. de Carné, que j'aime d'ailleurs, serait très embarrassé de célébrer le physicien et astronome Biot. Le traducteur d'Hippocrate me semble plus en mesure de suffire à cette tâche. J'aimerais mieux qu'il n'eût pas traduit Strauss, mais je nomme l'honnête homme auteur de notre Dictionnaire français, et je ne garantis que lui. D'ailleurs, j'ai fait comme beaucoup de mes confrères, j'ai promis ma voix à M. Littré, lorsque sa candidature était presque universellement acceptée. Telles sont mes raisons et il faut qu'elles soient assez fortes pour me donner le courage de résister, — en vous résistant, — à une amitié qui m'est chère, dont je m'honore et que j'espère continuer à mériter toute ma vie.

Agréez, Monseigneur, le nouvel hommage de mon dévouement respectueux.

Mais cette réponse écrite, Thiers ne l'envoya pas. Le manuscrit porte trois mots en marge : « *Lettre non expédiée.* » Sans doute il préféra suivre exactement la maxime des sages : *n'écrivez pas.*

Le 23 avril, l'Académie vota. Littré fut battu. Il eut douze voix contre dix-huit au comte de Carné et quatre bulletins blancs. Le duc de Broglie, Thiers, Mignet, Rémusat, Sainte-Beuve, Mérimée, Augier, Sylvestre de Sacy, Lebrun, de Pongerville, Ponsard et Berryer avaient voté pour lui.

X

LES ÉLECTIONS DE 1863. — THIERS ÉLU A PARIS. — ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE THIERS ET COUSIN SUR LA POSSIBILITÉ D'UN EMPIRE LIBÉRAL. — THIERS CONTRE L'UNITÉ ITALIENNE. — LETTRES DE VEUILLOT ET DECHAMPS. — 1866 : THIERS DÉNONCE ET DÉFINIT LES AMBITIONS PRUSSIENNES. — SADOWA : LETTRES DE CHANGARNIER, CASIMIR-PERIER, THIERS. — LETTRES DE DECHAMPS SUR LES DISPOSITIONS DE L'AUTRICHE ET LES AMBITIONS DE BISMARCK ET DE NAPOLÉON III. — LETTRE DE CHANGARNIER SUR LA GUERRE IMMINENTE. — LETTRE DE MONTALEMBERT. — GLOIRE DE THIERS. — HOMMAGE D'UN JEUNE HOMME INCONNU.

Le parlement, affranchi par le décret de novembre 1860, commença de recouvrer son importance et d'attirer les hommes publics. L'ardeur, les ambitions anciennes se ranimèrent aux approches des élections générales de 1863. Thiers fut candidat à Paris. Montalembert se mit en quête d'une circonscription et demanda conseil à Thiers.

La Roche-en-Breny (Côte-d'Or),
ce 16 janvier 1863.

Mon cher confrère et ancien collègue,

N'ayant pas l'intention de retourner à Paris avant nos réceptions et élections académiques, je vous prie de vou-

loir accorder un entretien à mon gendre, M. de Meaux (1), que j'envoie à Paris pour savoir un peu l'état de la question électorale. Il est lui-même candidat dans son pays, et vous aurez en lui un auditeur attentif et intelligent. Ayez la bonté de lui dire où nous en sommes, et surtout quels sont vos projets et vos chances. Les miennes, qui n'ont jamais été très brillantes, menacent de s'évanouir complètement par suite de la dislocation de la circonscription où l'on voulait me porter dans les Côtes-du-Nord. On parle de me faire une candidature à Toulouse, si les légitimistes peuvent se décider à aller aux élections. Dans le cas où cette idée prendrait du corps, je vous demanderais votre appui auprès de vos amis de ce pays-là : et je suis sûr d'avance que vous feriez pour moi ce que j'ai fait pour vous à Rouen en 1848, au risque de vous attirer la réponse qu'on me faisait alors : « *Avez-vous donc fait un pacte avec le diable ?* »

Hélas ! nous ne sommes plus que de *vieux diables*, et quand le diable se fait vieux, il ne devient guère député. Si je rentrais dans la vie publique, mon plus grand plaisir serait de m'y retrouver avec vous, de m'y retremper dans les lumières de votre esprit, dans votre entrain et votre bonne humeur ; d'y faire le coup de feu à côté de vous, avec mon petit fusil après votre canon, comme au bon temps de 1848, 49, 50, sous cette *bonne* république dont la honteuse et coupable origine nous a trop fait méconnaître les avantages. Vous avez très bien dit qu'elle était *ce qui nous divisait le moins*. Mais vous et moi que rien ne divisait, nous pouvions espérer mieux que ce pauvre *radeau* qui devait si vite sombrer.

Aux élections de mai 1863, Thiers fut élu député par les électeurs de la deuxième circonscription de Paris.

Quelle allait être son attitude ? Comment allait être dirigée son opposition ? Assurément le gouvernement impérial s'en

(1) M. de Meaux, parlementaire et écrivain politique. Nous lui devons des livres excellents, notamment des *Souvenirs politiques* (1871-1877).

inquiéta et peut-être n'est-ce pas à son insu que fut tentée une conversation dont nous tenons ici les traces.

Victor Cousin intervient ici, ce même Cousin que nous avons vu trois mois après le coup d'Etat offrir à Thiers de négocier la fin de son exil. Cousin, sans pourtant se déclarer bonapartiste, n'avait jamais été irréconciliable au régime. Duvergier de Hauranne, prompt à sentir les dissidences politiques, s'en était tout de suite aperçu. « Cousin ne m'a pas écrit depuis le 2 décembre », écrivait-il à Thiers en décembre 1852. « Il reste toujours dans les jupons des femmes du XVIIe siècle. » Duvergier de Hauranne voudrait le voir s'essayer aux théories politiques. Cousin n'a garde de suivre un tel conseil. Il écrit le récit romanesque de la vie de la duchesse de Chevreuse, de madame de Longueville ; « les jupons des femmes du XVIIe siècle » lui sont toujours un alibi élégant et commode.

Pourtant il ne se désintéresse pas de la politique : aucun intérêt personnel, semble-t-il (1), ne l'incite à l'action. Il se comporte en bon citoyen conservateur, et il cherche à servir, en le rendant meilleur, un régime dont il réprouve l'origine, dont il n'aime pas les méthodes, mais qu'il voit durer et qu'il accepte enfin.

Quelle négociation a été engagée entre Thiers et Cousin en septembre 1853? De courts billets nous permettent de le deviner. — Cousin d'abord :

Mon cher ami, notre conversation d'hier m'a fait du bien. Je vous confesse que je vous croyais un peu chancelant, et je ne savais pas trop qu'écrire là-bas. J'ai écrit ce matin à notre ami une lettre qui lui fera un grand plaisir. Mais moi d'abord, j'en ai eu un très vif à vous voir ferme et résolu dans la grande entreprise qui seule peut servir notre pauvre pays, et honorer notre vieillesse.

Bien à vous.

24 septembre 1863.

(1) Avec de la malveillance, on en peut déceler un. Cousin occupait, sans droit, un logement à la Sorbonne. Avare jusqu'à la manie, il avait une peur terrible qu'on ne le fasse déménager, et le gouvernement impérial, par là, avait action sur lui.

Quel est l'ami ? Rien ne l'indique ici. Quelle est la grande entreprise ? Et quelle peut-elle être, sinon la tentative de servir l'Empire par d'honnêtes conseils, sans vaine opposition dynastique et métaphysique ? sinon la tentative loyale de l'amener aux pratiques du libéralisme ?

Cousin le veut. Thiers ne refuse pas l'essai. Mais que de difficultés ! Le Second Empire a sa tradition, son génie, qui sont essentiellement autoritaires, et les libéraux ralliés ne doivent jamais s'étonner s'ils reçoivent des rebuffades. Cousin avait écrit le 24 septembre. Le 27, le *Moniteur officiel* publiait une note qui semblait calculée pour décourager sa bonne volonté et ses espérances. Voici cette note :

Paris, le 26 septembre.

Le journal la *Presse* a publié plusieurs articles qui font retomber sur le ministre des Affaires étrangères seul la responsabilité de notre politique extérieure.

En comprenant dans le même blâme la direction générale des affaires, et la manière de les traiter, ce journal méconnaît l'esprit de nos institutions. Sous le régime actuel, c'est du souverain qu'émane la pensée qui dirige les affaires. Le ministre n'est responsable que de leur exécution.

C'est un coup de massue pour Cousin et ses amis. Aucun parlementarisme n'est concevable, si la représentation nationale se heurte constamment à la pensée du souverain. Cousin désolé écrit à Thiers un nouveau billet :

Mon cher ami, je suis un peu étourdi de la note du *Moniteur*. *La France*, au fond consternée, s'évertue hier soir à établir une différence entre la thèse de cette note et celle du gouvernement personnel. Si elle existe, elle est bien subtile. En réalité, les gens raisonnables sont mis à de rudes épreuves. J'irai vous parler de cette belle note... Mérimée me fait dire que je sois tranquille sur la Pologne (1) ; je ne suis tranquille sur rien.

28 septembre 1863.

(1) La question polonaise, imprudemment soulevée par le gouvernement impérial, avait amené un conflit entre la France et la Russie.

Il est intéressant de rencontrer le nom de Mérimée dans cette correspondance. N'a-t-il pas quelque part à la négociation ? Mérimée, intime aux Tuileries, est tout à fait qualifié pour établir des liaisons entre les souverains ses amis, et les grands intellectuels des anciens partis, les princes du monde académique qui refusent obstinément de reconnaître le régime impérial. Paul de Rémusat en fait l'observation dans son volume sur Thiers : « M. Mérimée, écrit-il, assez près de l'Empire par ses opinions et plus près par ses affections, était un des seuls hommes qui vissent les deux partis. » (1) Thiers répond :

Paris, 29 septembre 1863.

Mon cher Cousin,

J'avais naturellement remarqué cet article, qui a singulièrement frappé tout le monde. Aujourd'hui comme jadis, et encore plus que jadis, on tient à l'apparence du pouvoir, plus, s'il est possible, qu'à la réalité, ce qui ne complique pas peu la difficulté. Les gens raisonnables, toujours placés entre deux envies, sont destinés toujours à souffrir. Ce fut notre lot depuis notre jeunesse, et il faut s'y résigner. Ne me faisant aucune illusion, je suis moins surpris, moins affecté que d'autres. Je persisterai, sans violence et sans faiblesse, à réclamer la liberté de mon pays. Puis Dieu décidera, moi soldat j'aurai fait mon devoir.

Tout à vous de cœur.

Cousin répond à Thiers. Un nouvel ennui, un nouveau signe défavorable vient s'ajouter à ceux qu'il avait déjà regrettés. Persigny, le bonapartiste *ultra*, a prononcé à Saint-Étienne un discours absolutiste que reproduit le journal officiel de l'Empire, le *Moniteur*. Qu'est-ce à dire ? Le discours est-il approuvé en haut lieu, et s'il en est ainsi, quelle valeur peut-on attribuer à ces dispositions libérales dont l'Empereur a fait parade ? Cousin exprime son blâme, non son découragement :

(1) *Thiers*, par Paul de Rémusat, p. 126.

On ne peut pas plus insolemment défendre la politique vaincue dans les élections et désavouée par le maître lui-même, qui a eu tort de changer de ministère si M. de Persigny a raison. Et tout cela, bon Dieu, quand les bons citoyens s'appliquent à apaiser les esprits, quand l'ordre a été sagement donné aux présidents des conseils de département, d'éviter les questions irritantes jusqu'à s'abstenir de toute politique !

Ce discours est absurde, et bien imprudent dans les circonstances présentes. Mais j'ai la parfaite et absolue conviction que l'Empereur y est aussi étranger que moi, et que comme moi, il ne l'a connu que par le journal.

... Pour nous, mon cher ami, nous avons, comme toujours, à nous affliger de voir la sottise venir à la traverse des meilleurs desseins. Mais ces desseins subsistent. Avec tout le calme de la réflexion, dans l'exacte connaissance du temps, sous l'inspiration du patriotisme, il les faut soutenir. Advienne que pourra. C'est une nouvelle épreuve à notre raison, où nous tâcherons de montrer aux autres, et surtout à nous-mêmes, qu'à l'esprit politique qui nous fait comprendre la situation, nous joignons le caractère et la fermeté d'âme qui ne se laissent pas détourner de leur but par des incidents dignes de mépris.

Bien à vous.

V. Cousin.

Aujourd'hui Barthélemy-Saint-Hilaire me mène à l'Ile Adam. Demain je verrai Mérimée, et je tâcherai d'inspirer à *la France* quelques lignes de désapprobation. Mais La Guéronnière (1) n'est pas ici et je crains que l'on n'ose rien sans lui. A bientôt.

(1) Le vicomte de la Guéronnière, dont la carrière de publiciste eut de l'importance. D'origine légitimiste, en 1848 il soutint Lamartine, son ami. Il se sépara de lui pour suivre le parti de Louis-Napoléon. Il soutint l'Empire. Il prit la direction de *La France* en août 1862. et publia une brochure où l'on crut discerner les intentions libérales de l'Empereur. (*De la politique intérieure et extérieure de la France*, 1862.)

*
* *

Thiers prononça une suite ininterrompue de grands discours. Le 24 décembre, sur la situation financière ; le 11 janvier, sur « les libertés nécessaires », formule heureuse qui fut retenue.

Mais il s'attacha surtout à suivre les mouvements formidables qui constituaient alors une nouvelle Europe : au sud, une grande Italie ; au nord et à l'est, une plus grande Prusse. Thiers prévit, annonça les catastrophes, avec cette clarté de vue et d'expression, qui, selon la remarque d'un observateur, était presque infaillible quand aucun intérêt personnel ne la troublait. Le gouvernement impérial favorisait la formation des nouveaux états. Thiers lui conseille constamment, instamment, une autre politique.

Les 13 et 15 avril 1865, il montre quels dangers recèle pour la France l'unité italienne. Le ministre Rouher essaye de le gêner en rappelant qu'il avait exprimé, en 1846, en 1848, des vues opposées à celles qu'il exprime en 1865. Vain essai : Thiers change d'opinion avec tant de maestria et de vigueur, avec une si bonne conscience, ou, si on préfère, avec une si parfaite inconscience; il entre si résolument dans l'opinion qu'il adopte, qu'il réussit à conserver toujours la plénitude de son autorité. « Thiers, disait plaisamment Cousin, est comme la terre. Il tourne sans s'en apercevoir. » Parler est son vrai don : il parle avec génie, il subjugue les assemblées. Écoutons cette diction claire, impérieuse :

L'unité italienne n'est pas désirable pour la France.

Les yeux toujours fixés sur ce grand livre de l'Histoire, où l'on apprend tout ce qui intéresse la sûreté et la grandeur des États, je cherche l'exemple d'une grande puissance s'appliquant à élever sur sa frontière, à sa porte même, une puissance presque égale à la sienne, et avec laquelle il faudra tôt ou tard ou lutter ou compter, je le cherche, et je ne le trouve pas. Je trouve même partout dans l'histoire des exemples contraires, et, sans remonter bien loin dans le passé, en remontant seulement aux deux derniers siècles, que voyons-nous ?

Lorsque la Russie, au commencement du XVIIIe siècle, veut devenir puissance européenne, qui est-ce qui s'y oppose? Sa voisine la plus proche, la Suède, et vous connaissez tous la lutte héroïque de Charles XII contre Pierre le Grand.

Quelque temps après, le grand Frédéric veut fonder la Prusse, et qui est-ce qui s'y oppose? L'Autriche, c'était bien naturel, et non seulement l'Autriche mais toutes les puissances du continent... Les exemples abondent et surabondent.

On me dira, il est vrai, que c'est là de la vieille politique. Je le sais, et, permettez-moi de vous le dire, je souris quand j'entends, à propos de ces graves sujets, parler de vieille et de nouvelle politique.

Oh! quand il s'agit de politique intérieure, qu'on dise qu'il y a une politique nouvelle, on a bien raison. Il a fallu, en effet, obliger les rois à partager leur autorité avec les nations, il a fallu obliger les classes supérieures à partager leur influence avec les classes moyennes ou inférieures, et, pour cela des formes nouvelles étaient indispensables. Mais, dans la politique étrangère, j'ai beau remonter à l'antiquité, au plus politique des historiens anciens, à Polybe, au plus politique des historiens modernes, à Guichardin, je trouve toujours que la politique étrangère, c'est cette vieille prudence des états vigilants, qui ont l'œil sans cesse ouvert sur ce qui les entoure pour empêcher les petits de devenir grands, les grands de devenir plus grands, de se rendre inquiétants, en un mot. C'est toujours, dis-je, la même prudence et la même vigilance.

... Non, ce n'est pas une vieille politique, c'est une politique éternelle que celle qui conseille de ne pas créer autour de soi de grandes puissances.

Au cœur de la question italienne, en 1865, il y avait la question romaine. Thiers l'aborde avec sa résolution coutumière. La cause du Pape est impopulaire et il le sait. Elle est perdue,

et il le roit. Il l'embrasse néanmoins, il se plaît à l'embrasser. Il reconnaît en elle le symbole de cette ancienne politique française qu'il défend. Le Pape est souverain dans l'Italie centrale, le monde catholique réclame le maintien de sa souveraineté. La papauté est l'une des anciennes alliances de la France : la France va-t-elle l'abandonner? L'administration pontificale est tout italienne. Elle n'humilie donc pas la race italienne. La France va-t-elle permettre la suppression du pouvoir temporel, et consacrer par son consentement la suprématie d'un nouveau dogme, le dogme de l'unité politique des races, le dogme des centralisations, des militarismes nationaux? Elle ne le doit pas. Telle est la thèse que Thiers défend.

Louis Veuillot le remercie :

Monsieur,

J'ai été un de vos adversaires et je crois que j'aurai le regret de l'être encore, mais ce serait avec un sentiment bien mitigé par le souvenir du grand cœur avec lequel vous vous êtes porté à la défense de la cause suprême. Depuis ce jour, monsieur, j'ai désiré avoir l'occasion de vous dire très humblement et très sincèrement combien j'honore une telle action de la part d'un homme qui doit en mesurer plutôt le péril que le devoir, puisque le devoir ne vous est pas connu tout entier.

C'est pour vous donner comme je le peux une marque de ce sentiment très profond que je prends la liberté de vous offrir un livre où j'ai développé les idées qui me font aimer Rome autant comme citoyen que comme catholique. Vous voulez bien croire que je n'ai pas la prétention personnelle de vous apprendre quelque chose, mais j'ai écouté quelques-uns de ceux que le monde honore comme les docteurs du genre humain. Je serais heureux si dans ce qu'ils m'ont appris ou inspiré, vous trouviez des raisons capables de fortifier et d'étendre ces admirables lueurs de vrai qui vous ont fait si noblement compromettre votre popularité. Il n'y a plus que cette cause au monde; elle est la cause de toute justice, de toute beauté,

de toute liberté, et cette cause est aujourd'hui perdue autant qu'elle peut l'être. Avec Rome tout l'édifice de la civilisation tombera, et la liberté, le présent terrestre du Christ, disparaîtra du monde pour longtemps. Quand de telles causes succombent, la gloire, le devoir, la consolation suprême et éternelle sont de les avoir défendues. Je vous souhaite du fond de mon cœur ce couronnement d'une carrière qui ne pouvait être plus brillante suivant le monde. Mais vous savez ce que c'est que le monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur.

Paris, novembre 1863.

La pensée de Veuillot reste, dans l'approbation même, tout à fait étrangère à la pensée de Thiers; elle ne nous aide pas à la pénétrer. Plus utile à ce point de vue, est la lettre d'un diplomate belge nommé Dechamps, esprit pénétrant, et que nous aurons occasion de rencontrer encore.

... Je vous remercie comme catholique et comme homme politique : j'ajoute que vous avez plus encore charmé et convaincu le second que le premier. En effet, un catholique pourrait croire à la lente décadence de la Papauté temporelle; il pourrait prévoir, à la lumière des événements depuis plus de deux siècles, qu'il entre dans les vues de Dieu de dégager de plus en plus son Église des liens temporels qui ont été une nécessité et une force, au moyen âge, et qui deviennent, dans nos temps modernes, un embarras et une faiblesse; il pourrait espérer que la Papauté trouvera, dans l'avenir, plus de garanties d'indépendance dans la liberté religieuse pleinement acceptée par tous les peuples, que dans le pouvoir matériel, nécessaire encore aujourd'hui. Ces prévisions et ces espérances, un catholique fervent peut les avoir, mais l'homme politique les comprend moins. L'homme politique, l'homme d'Etat français surtout, ne conçoit pas, dans le monde des faits qui nous entourent, comment la

Papauté peut être indépendante sans être souveraine, comment la souveraineté peut exister sans un territoire et des états, comment la France renoncerait au rôle puissant et majestueux de soutenir, à Rome, les intérêts des 200 millions de catholiques épars parmi les nations. La chute du Pape à Rome, la grande Italie avec Rome comme capitale, la grande Allemagne allant des mers du Nord, non seulement à Munich mais à Vienne, c'est, vous l'avez dit, la France descendue au quatrième rang.

***

1866, année de Sadowa. Dès les premiers jours de mai, la marche des événements est claire et dessinée. La Prusse va se jeter sur l'Autriche pour s'assurer la possession entière du Slesvig et du Holstein que les deux puissances ensemble ont enlevés au Danemarck et que l'Autriche réclame pour la Confédération germanique. L'écrasement du Danemarck avait été un acte de violence. Le retournement de la Prusse contre l'Autriche est un acte de cynisme. L'Europe, la France, assistent et ne protestent pas. L'Autriche sera-t-elle écrasée à son tour? Une coalition la menace : car l'Italie, cette jeune puissance que la France vient d'aider à naître, s'est alliée à la Prusse pour profiter de la dépouille. La politique européenne est tout entière changée, changée contre la France, et la France accepte ou subit.

Le 3 mai, Rouher, ministre d'État, s'adresse au Corps législatif. Sa communication est brève : au nom du Gouvernement, il refuse tout débat sur les affaires d'Allemagne. Thiers se lève. L'Assemblée, tout entière anxieuse, l'encourage à parler. Il parle. Il rappelle, il raconte l'intrigue effrontée par laquelle Bismarck, *l'entreprenant ministre*, a saisi les duchés danois. Il expose avec précision l'avenir prochain de l'Europe : l'Allemagne conquise, unifiée par la Prusse, et l'Autriche humiliée, subordonnée à cette Prusse nouvelle. Il voit plus avant encore, et il dit, il annonce :

Alors, permettez-moi de vous le dire, s'accomplira un grand phénomène, vers lequel on tend depuis plus d'un

siècle : on verra refaire un nouvel empire germanique, cet empire de Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, qui résiderait maintenant à Berlin, qui serait bien près de notre frontière, qui la presserait, la serrerait, et, pour compléter l'analogie, cet empire de Charles-Quint, au lieu de s'appuyer comme dans les XVe et XVIe siècles, sur l'Espagne, s'appuierait sur l'Italie! (mouvement marqué.)

... La France a le droit de s'opposer à une telle œuvre, d'abord au nom de l'indépendance des Etats allemands; secondement au nom de sa propre indépendance; au nom enfin, de l'équilibre européen, qui est de l'intérêt de tous, l'intérêt de la société universelle, car c'est là ce que signifie le mot Europe. (*Très bien! très bien! sur un grand nombre de bancs.*)

Le discours de Thiers fit une impression profonde. Guizot, son ancien adversaire, rompant un silence de quinze ans, lui écrit un mot de félicitations :

Si j'avais été à Paris, j'aurais été vous faire mon compliment de l'acte et du discours, l'un et l'autre excellents. Je les voudrais aussi efficaces qu'excellents. Je ne l'espère guère. Ni vous non plus probablement. En tout cas vous avez sauvé l'honneur de l'esprit politique en France. Cela seul valait bien la peine que vous y avez prise (1).

L'opinion était pourtant fort divisée. Beaucoup de patriotes français considéraient comme une éventualité heureuse l'écrasement de l'Autriche, beaucoup de libéraux français considéraient comme un progrès l'avènement de la puissance prussienne. Au *Journal des Débats* on pensait ainsi. Un écrivain de la qualité de John Lemoinne y écrivait le 12 juillet 1866 : « Le changement qui s'accomplit dans la Confédération germanique est d'abord la fin de la coalition européenne contre la France, et ensuite un progrès de la civilisation et de

(1) Lettre du 24 mai 1866.

la liberté. » C'était aussi le sentiment de Victor Cousin. Il l'écrivit à Thiers. Malheureusement nous ne connaissons pas sa lettre. Thiers ou ses héritiers, selon leur habitude, l'ont détruite, et nous connaissons seulement la minute de la réponse de Thiers. Il exprime franchement son irritation. Sans doute Cousin lui a rappelé qu'au temps de sa puissance politique, lui-même avait erré; qu'en 1840, prenant en main contre toute l'Europe la cause de la nationalité Égyptienne, il avait menacé l'Allemagne et soulevé des colères très périlleuses pour la France... Thiers n'admet pas le rappel de ses échecs et de ses fautes. Il écrit donc :

Paris, 10 mai 1866.

Mon cher Cousin,

Je vous remercie de vos deux volumes, car en tous tems, surtout en celui-ci, la philosophie est bonne, et vous savez qu'elle est l'occupation de mes étés. Je vous remercie aussi des éloges que vous accordez à mon dernier discours. Si un discours était une œuvre purement littéraire je serais certes bien flatté des termes que vous avez employés, vous si grand juge en choses d'art et de goût, mais un discours est un acte, surtout dans les circonstances graves où nous nous trouvons. Et je ne puis admettre que celui que j'ai prononcé le 3 mai soit malicieux. Il y a plus de malice dans votre lettre que dans ce discours. Il est vrai que par prudence, par ménagement pour la faiblesse générale, pour être utile enfin, j'ai insinué plutôt que je n'ai dit ce que je pense de notre politique. Mais c'est le sacrifice qu'un honnête homme, un bon citoyen fait de sa pensée, quand à ce prix il peut rendre service au pays. Quant à moi si j'avais dit tout ce que je pense j'aurais dit que la guerre d'Italie, même avec l'acquisition de la Savoie, est une absurdité quand le résultat doit être l'unité italienne, s'il y en a un; que la négociation pour la Pologne fondée sur le concours de l'Autriche et de l'Angleterre, est une absurdité, l'idée de congrès *à cette époque*, une autre absurdité; que l'aban-

don du Danemark dans la Conférence (où il n'y avait pas à dire son avis une seule chance de guerre) une indigne représaille à l'égard de l'Angleterre pour le refus du Congrès (1) et une grande imprévoyance car l'abandon du Danemark est devenu le Semen Martyrum, l'affreuse semence de la guerre générale. Voilà, mon cher ami, tout ce que j'aurais dit, et il n'y a pas d'autre malice dans la forme que j'ai employée que la condescendance d'un homme sage pour la faiblesse générale.

Quant à la réponse qu'on m'a faite, la France entière l'a jugée, c'est une *bêtise* et une *imprudence* souveraine. Si vous lisiez les centaines de lettres que je reçois de tous les départements, et si vous lisiez aussi tous les journaux de province, vous vous feriez une idée de l'état vrai de l'opinion publique. Les traités de 1815 ne sont l'œuvre, ni de notre génération qui était au collège, ni des Bourbons qui étaient impuissants en 1814 ou 1815, mais de la dynastie impériale. Les rappeler est une insigne maladresse. Elle ne devrait pas dire seulement qu'elle les déteste, elle devrait ajouter qu'elle s'en repent et s'en repentira à jamais, car ils sont la condamnation de sa politique.

Recommencer cette politique aujourd'hui est insensé. Je ne dédaigne pas les aggrandissemens territoriaux mais il y a tems pour tout, et aujourd'hui la France fera mieux de se contenter de la *grandeur* par l'*influence*. Si au lieu d'être la crainte du monde, elle voulait en être la sécurité, elle disposerait de toutes les volontés, et c'est un rôle qui a sa beauté, et surtout son utilité. La folle ambition des Bonaparte a rendu la France tellement suspecte, que pour longtems l'abstinence est un régime qui nous est imposé. Le génie politique aujourd'hui consisterait à comprendre cela, et on ne le comprend pas mieux

(1) En août 1863, la France avait proposé la réunion d'un Congrès européen pour l'examen des affaires en suspens, notamment celles de Pologne. L'Angleterre avait refusé d'appuyer la proposition française. En décembre 1863, la France marqua à l'Angleterre son mécontentement en refusant de soutenir avec elle le Danemarck contre la Prusse.

aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Je ne sais ce que l'avenir nous réserve, mais en supposant un succès imprévu pour cette politique digne des fédérés de 1815, deux ou trois départements de plus ne seraient rien en comparaison du malheur irréparable de mettre cinquante millions d'Allemands dans la main de la Prusse, et vingt-cinq millions d'Italiens dans les mains du Piémont. Seconder la croissance de la Prusse, précipiter le déclin de l'Autriche, sont des fautes irréparables et je conteste tout génie politique à qui ne le voit pas, car ce sont des fautes en Orient autant qu'en Occident.

Vous faites une allusion à 1840 (1) qui m'étonne. Alors nous ne songions pas du tout à courir après la grandeur, mais seulement à tirer la France du mauvais pas où d'autres que nous l'avaient engagée. Vous saviez comme nous ce dont il s'agissait, et ce n'est qu'après notre sortie du ministère que je pus recueillir quelques mots de vous qui me blessèrent, mais que j'oubliai pour conserver une amitié qui compte aujourd'hui quarante-cinq ans, et que je conserverai tant qu'il dépendra de moi, au point même de me taire sur nos dissentiments actuels. Je n'aurais jamais cru que je verrais un esprit tel que le vôtre, sinon serviteur, du moins approbateur du despotisme, et si à contre-cœur je vous le dis c'est parce que vous m'avez forcé à rompre le silence. Mais après vous l'avoir dit je rentre dans ce silence qui m'est doux, préférant votre amitié à la satisfaction de dire ce que je pense.

Adieu, mon cher Cousin, ne parlons plus politique, que le jour où votre vif esprit vous aura ramené à la vérité pour laquelle vous êtes fait, et à vos amis que vous ne quittez jamais tout à fait.

Adieu encore et tout à vous.

(1) En 1840, la question d'Orient avait failli déterminer un conflit entre la France et l'Europe coalisée. Thiers, ministre des Affaires étrangères, voulait la résistance, fût-ce au prix d'une guerre. L'apaisement ne fut obtenu que par sa retraite. Louis-Philippe comprenait en 1840 ce que Thiers comprend en 1866 : que, par les fautes des politiques révolutionnaires, « l'abstinence était un régime imposé à la France. »

*
* *

La guerre entre la Prusse et l'Autriche commence le 15 juin. Le 3 juillet, une bataille décisive est livrée à Sadowa, et gagnée par la Prusse. L'armée autrichienne, que commandait le général Bénédek, est dispersée. La Prusse va dominer l'Allemagne, et, par l'Allemagne, l'Europe.

Le 7 juillet, Changarnier écrit à Thiers. Le vieux soldat d'Afrique, exclu de l'armée par le gouvernement impérial, a suivi avec passion ces événements guerriers dont l'issue le désespère.

Autun (Saône-et-Loire), samedi 7 juillet 1866.

Pendant que Bénédek perdait à Olmütz un temps précieux, j'aurais voulu sauter hors de ma place dans la sienne pour attaquer avec toutes ses forces l'armée du prince royal remontant, largement séparée de celle du prince Frédéric Charles, la vallée de la Niess.

Maintenant que la cause de la justice, de l'intérêt général de l'Europe et de l'intérêt particulier de la France a succombé, je plains cordialement ce général à qui la fortune a refusé même l'aumône d'un coup de canon, et je demeure douloureusement préoccupé de l'avenir.

On dit que les Parisiens ont illuminé. Est-ce pour les Prussiens?... — je me refuse à le croire, même des lecteurs du *Siècle*, de *L'Opinion nationale* et du *Journal des Débats*, vil entre tous. — Est-ce pour la paix (1)?... Ils ne la tiennent pas encore, honorable et sûre.

Parmi les nouvelles fort douteuses que les journaux m'apportent ce matin, je remarque celle-ci : « Six régiments français vont occuper provisoirement la Vénétie ». Ce n'est pas une division c'est une grande armée française

(1) « 4 juillet 1866. — Ce soir, j'ai parcouru les boulevards. Toutes les fenêtres sont pavoisées. On me dit que le faubourg Saint-Antoine a illuminé... La foule qui circule est énorme. Il semble vraiment que la France vient de remporter une grande victoire. » Darimon, *Le Tiers Parti*, p. 401.

que je voudrais voir réunie à l'armée du vaillant archiduc Albert pous reconduire les Prussiens à Berlin et à Koenigsberg, après avoir envoyé à Bicêtre Victor-Emmanuel qui fait le fier et hésite à recevoir de nos mains la Vénétie qu'il n'aurait jamais pu prendre. Malheureusement nous n'avons à notre disposition ni forces armées proportionnées à la grandeur des circonstances, ni des moyens de transport rapides au gré de mes désirs.

Votre discours du 3 mai est présent à toutes les mémoires et les événements en rehaussent la gloire, dont je jouis comme si elle était la mienne.

Mille amitiés, etc...

***

Duvergier de Hauranne, Casimir Périer, écrivent aussi. Ils voient clair : leur vue atteint l'avenir, la catastrophe ne les surprendra pas.

Voici Duvergier :

Herry, ce 12 juillet.

Mon cher ami,

Voilà de grands événements et bien imprévus. Dieu sait ce qui en sortira. Rien de bon, je pense. Mais notre maître, le Bertrand (1) du Robert Macaire (2) de Berlin, doit commencer à s'apercevoir qu'il est plus aisé d'allumer le feu que de l'éteindre. Si la guerre n'était pas une chose si affreuse, je m'amuserais du désappointement des imbécilles (*sic*) qui ont cru qu'une parole du grand arbitre européen (3) ferait tomber les armes de toutes les mains et rétablirait la paix universelle comme par enchantement. En attendant, on continue à se battre en Allemagne, et Cialdini passe le Pô sans se soucier de la France. Ce n'est pas la première fois que Cialdini se moque de nous, et ce ne sera pas la dernière.

(1) Napoléon III.
(2) Bismarck.
(3) Napoléon III.

– Mais admettons que tout s'arrange au gré du grand homme. Le résultat du complot de Biarritz (1) sera la création à notre porte d'une grande puissance militaire qui, comme le disent si bien les journaux anglais, saura nous tenir en bride. Voilà la politique qui fait pâmer d'aise la France presque entière et à laquelle elle est prête à sacrifier la dernière de nos libertés. C'est pour cela qu'on illumine, et que la Chambre de Commerce de Marseille couronne le buste de Napoléon III. En Angleterre, on ne commettrait pas de pareilles bévues; mais nous sommes un peuple de laquais vaniteux. La gloriole est tout pour nous, et quand les journaux ne sont pas là pour nous montrer le fort et le faible des choses, nous sommes incapables de le découvrir par nous-mêmes.

Voici Casimir Périer :

Pont-sur-Seine (Aube), 16 juillet 1868.

Cher et illustre collègue,

Hélas! avez-vous été assez prophète!

Voilà l'Empire germanique au nord de l'Allemagne, avec l'*Italie* au lieu de l'*Espagne* pour alliée et pour appui, sinon pour vassale. Mais il y a cette différence immense entre le XVIe et le XIXe siècle que la France monarchique n'avait cessé de lutter contre le premier — de Marignan à Almanza — comme vous l'avez si bien dit; — de François Ier à Bismarck.

Les journaux de ce matin me font prévoir une nouvelle péripétie. Nous n'avons plus la Vénétie, à ce qu'il paraît. Est-ce assez de tripotages et de hontes? Certes je ne suis pas disposé à la compassion pour les gens qui ont mis leurs affaires (malheureusement les nôtres) en cet état;

(1) Au début d'avril 1886, Bismarck avait rencontré Napoléon III à Biarritz, et lui avait promis, afin d'obtenir sa neutralité, des compensations en Belgique et sur la rive gauche du Rhin, si la Prusse vainquait l'Autriche et lui prenait la Silésie.

je me sens sans pitié pour leur lâcheté, leur sottise et leur déconvenue. — Mais ils nous ont traînés avec eux dans l'impasse où ils se trouvent — comment en sortir? Il faudrait, ce me semble, que Dieu fît un miracle pour que ce fût, tout à la fois, avec la confusion qu'ils méritent et sans ce dommage qui nous menace.

Il me tarde bien de vous revoir et je me réjouis de penser que ce sera le 23.

*
* *

Voici enfin une lettre de Thiers, adressée à un inconnu :

Trouville, Hôtel de Paris, 31 juillet 1866.

Mon bien cher ami,

Voilà bien longtems que je veux vous écrire, vous dire combien je vous aime, combien vous me manquez, surtout cet été où vous devenez ma compagnie de prédilection. L'hiver ne me laisse pas vivre; l'été au contraire me permet de jouir des vraies amitiés, et vous savez ce que vous valez pour moi. Cet été-ci est pour moi agité, tourmenté par les événements, et je n'ai pas mes amis autour de moi. Je ne puis vous dire combien je suis affecté de ce qui se passe. Voilà toutes mes prévisions cruellement réalisées. L'Italie, l'Allemagne unifiées vont tout enserrer dans leurs bras et les misérables qui n'ont pas vu celà, qui ont été conduits, les uns par la presse, les autres par la stupide idée des nationalités ne nous tireront pas de là, et la France elle-même ne saura pas s'en tirer. Ou elle se jettera tout de suite dans la guerre, ce qu'elle n'aura pas le cœur de faire, et ce qu'on ne peut lui conseiller dans l'état de non préparatifs où elle se trouve, ou elle attendra, et la Prusse alors ayant eu le tems de s'adjoindre l'Allemagne tout entière, sera un ennemi formidable, trop fort peut-être contre nous, car ce sera la lutte de 38 millions de Français contre 50 mil-

lions d'Allemands exaltés par l'idée de l'unité. Quelle chance à courir. Voilà donc où l'on nous mène! pas de liberté, plus de grandeur, plus même de sûreté!

Quand je vois cela, je suis désolé d'avoir inutilement et toute ma vie, prêché un peu de courage aux Bourbon, un peu de prudence aux Bonaparte, et d'avoir inutilement prêché aux uns comme aux autres une politique qui avait pour elle l'évidence. La France vraiment libre, c'est-à-dire affranchie du gouvernement personnel se serait sauvée. Le pouvoir personnel exploitant des majorités faibles, peu clairvoyantes, et surtout plates, aura perdu notre pays. Pour de bons citoyens il ne reste que la science et je tâche de m'y jeter mais je suis ici entouré d'importuns, et j'ai envie d'être à Franconville. Venez ici, venez me voir, et nous essayerons de nous consoler au sein de la vérité qui ne console pas, mais qui calme.

Tout à vous de cœur.

*
* *

Quelles sont les dispositions de l'empire d'Autriche au lendemain de sa défaite? Est-il prêt à s'allier à la France pour surveiller la Prusse, se venger d'elle, l'abaisser? Peut-être. Le diplomate belge Dechamps, qui se rend à Vienne, écrit à Thiers et lui dit qu'il lui communiquera les renseignements qu'il pourra recueillir.

Manage, 13 novembre 1866.

Monsieur et ami,

Dans quelques jours je pars pour Vienne où je verrai M. De Beust et peut-être l'empereur. J'éprouve une grande curiosité, que vous partagez assurément, de connaître la pensée politique qui dirige M. De Beust. Je ne sais si M. De Beust me permettra de la découvrir. J'aurai soin, à mon retour, d'aller à Paris vous porter mes impressions. En Angleterre, les membres plus obscurs du

Parlement communiquent leurs notes aux orateurs chargés de défendre les opinions et les intérêts des partis. Vous êtes le grand orateur du parti du droit des nationalités et de la liberté aujourd'hui si maltraité et si menacé partout. Je vous confierai mes notes obscures pour le retentissant débat qui s'ouvrira, à votre tribune, à l'occasion de l'adresse, si tant est qu'on ne vous ferme pas la tribune, ce jour-là. Il me paraît bien difficile, en effet, que l'empereur laisse, en ce moment, discuter librement la situation politique de la France, surtout quand le soin de la discuter vous sera laissé! Monsieur Rouher est trop intelligent pour ne pas comprendre l'immense et irrémédiable effet que produirait l'histoire faite par vous de tous les échecs irréparables auxquels la politique inepte de l'empereur aboutit partout : au Mexique, en Italie, en Allemagne, et demain à Rome. Votre parole claire et pénétrante comme un glaive percerait cette politique de part en part; l'abaissement de la France et son isolement apparaîtraient à tous les yeux, même à ceux du suffrage universel, tout bête qu'il soit. M. Rouher en serait écrasé et l'Empire n'y résisterait pas. Les quatre bases sur lesquelles l'Empire repose : l'armée, le paysan, la Bourse et le clergé seraient définitivement ébranlés. L'armée se sentirait profondément blessée par la situation sortie de la guerre Allemande; le paysan dont parlait l'empereur à Auxerre, lorsqu'il disait : *C'est ici que je retrouve la France qui déteste comme moi les traités de 1815*, ce paysan chauvin comprendrait que ces traités sont singulièrement aggravés et qu'il s'agit d'une guerre pour les rétablir, selon le mot accablant de Prévost-Paradol; la Bourse et les affaires s'affaissent sous le poids des craintes qui pèsent sur l'Europe armée jusqu'aux dents; il ne manquera plus qu'une chose pour achever l'empire, c'est

(1) Ce discours d'Auxerre, prononcé le 6 mai 1866, était une réplique au discours de Thiers contre l'unité allemande. L'Empereur avait dit : « Je déteste ces traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui la base unique de notre politique étrangère. »

l'exil du Pape, couronnement fatal de la convention du 15 septembre, et qui ouvrira les yeux du clergé sur les résultats du régime impérial. Il me paraît impossible que l'Empereur vous permette d'engager cette grande bataille. Je m'attends à voir supprimer la discussion de l'adresse. Il est vrai que vous retrouverez la tribune ouverte à l'occasion des crédits militaires, mais on inventera mille moyens de circonscrire le débat et de vous couper les ailes. Mon but en vous écrivant est celui-ci : peut-être trouverez-vous utile de pénétrer, autant que possible, la pensée de M. De Beust ; je pourrai vous être de quelque utilité à Vienne. Pouvez-vous me dire *sur quels points* vous désirez que portent mon examen et mes interrogations? L'opinion la plus répandue est que M. De Beust représente à Vienne une revanche de Sadowa et qu'il va chercher l'occasion de cette revanche, dans une alliance avec la France et l'Italie. Je résiste à croire à la guerre de 1868 entre la France et la Prusse allemande. Pour que l'Empereur passe cette guerre, il lui faudrait des alliés. Où sont-ils? Ce n'est pas assurément l'Angleterre, qui applaudit à l'unité allemande, comme elle a applaudi à l'unité italienne, barrières de 1815 fortifiées, élevées, rendues infranchissables, et, à son point de vue, elle a raison : sera-ce l'Autriche? L'Autriche peut-elle songer à s'allier à la France, dans une guerre contre l'Allemagne qui soulèvera le long du Rhin, du Mein, du Danube toutes les passions politiques de 1813? Cela me paraît impossible. Et puis, en 1868, le Second Empire sera bien près de sa fin, soit par la santé de l'Empereur soit par la décadence où le régime impérial sera descendu. L'Autriche pourra dire, en 1868, ce que l'Empereur a dit le 6 juillet : on ne s'allie pas à un cadavre.

Je prévois que l'Empereur comprenant qu'il ne peut pas entreprendre une grande guerre seul, cherchera sournoisement de M. de Bismarck sa connivence au projet d'appliquer à la Belgique le procédé d'annexion indirecte pratiqué à l'égard de la malheureuse Saxe. Napoléon sou-

lèvera la prétention de conclure avec nous une convention militaire destinée à lui remettre la direction de notre armée et peut-être l'occupation de quelques-unes de nos forteresses. Ce serait une hypocrisie et une lâcheté. Mais il échouera là comme ailleurs, par l'indomptable résistance que la Belgique entière y opposera. On ne trouvera pas un roi et un ministère résignés à présenter aux Chambres une pareille convention, ni des Chambres capables de l'accepter.

Nous causerons de tout cela, à mon prochain voyage à Paris. Je suis impatient de trouver dans votre parole et vos vues la vive lumière qui puisse éclairer les ténèbres dans lesquelles la politique européennne est plongée.

Veuillez croire, monsieur et ami, à ma respectueuse et sincère affection.

DECHAMPS.

Je partirai pour Vienne lundi, si vous n'avez pas le loisir de m'écrire ici avant mon départ, vous pourriez m'adresser votre lettre à Vienne à l'hôtel Munsch.

Le 25 mars 1867, nouvelle lettre de Dechamps :

...votre mot : *il ne reste plus de fautes à commettre*, est un coup de massue dont l'Empire ne se relèvera pas.

La publication du traité offensif et défensif, signé en août dernier entre la Prusse et la Bavière, est une réponse audacieuse au discours de M. Rouher. Il n'y avait qu'une chose un peu nette et ferme dans son discours, c'était le mot adressé à la Prusse, pour tracer des limites à son ambition : Vous n'irez pas plus loin. M. de Bismarck a publié le lendemain le traité qui lui livrait l'Allemagne d'au delà du Mein ; on ne peut pas être plus insolent. M. de Beust est très préoccupé de l'affaire du Luxembourg (1). Le fait est très réel. Il m'a même dit qu'on

(1) Napoléon III avait négocié avec la Hollande un achat par la France de la principauté du Luxembourg. Bismarck fit échouer cette négociation. Le Gouvernement prussien dut, par contre, retirer la garnison qui occupait la forteresse de la ville de Luxembourg.

cherchait à le faire intervenir dans cette affaire, mais il s'en gardera bien. M. de Bismarck met vraiment de la cruauté à contrarier et à humilier l'Empereur. Pour moi. l'affaire du Luxembourg m'inquiète beaucoup. La Belgique est entourée de trois coquins politiques, à Paris, à Berlin et à la Haye. La possession du Luxembourg serait une étape (*sic*) vers la Belgique. M. de Bismarck s'oppose et résiste, mais n'est-ce pas pour ne consentir qu'à la condition d'obtenir ses revendications dans le Limbourg hollandais et vers la Meuse? Or, comme la Hollande ne pourrait abandonner le Luxembourg et une partie du Limbourg, sans compensation, Napoléon et M. de Bismarck ne se réservent-ils pas d'offrir à la Hollande, Anvers et la limite de l'Escaut, en laissant le reste de la Belgique à la France; on espérerait ainsi neutraliser l'Angleterre. Voilà où j'aperçois les trois larrons ligués contre nous. Mais j'espère que la providence conjurera ces vilains complots, et que la Belgique survivra au Second Empire.

Si je vous envoie mes félicitations comme homme politique, je vous adresse mes vifs remerciements comme Belge. En défendant la vraie, la seule politique conservatrice, libérale, celle de la prudence et du bon sens, vous avez défendu aussi la cause de ces Etats secondaires dont la disparition serait le signal du plus affreux despotisme et du plus complet cahos (*sic*) dont l'histoire fasse mention. Je vous remercie du fond du cœur. J'espère vous voir....., etc.

***

La guerre approche, et les amis de Thiers en recueillent les signes. Le 5 juillet 1868, Changarnier écrit à Thiers :

Jeudi, dans le peu d'heures écoulées entre notre séparation et mon départ, j'ai recueilli les renseignements suivants qui vous prouveront que vous avez eu bien raison de louer le ministre de la Guerre et de défendre son budget :

il a dit au général de Rochebouët, prêt à partir pour Strasbourg, où il a dû arriver hier : « Tous les ans, pendant l'inspection générale des pontonniers, on leur fait jeter un pont sur le Rhin. N'en faites rien cette année. Nos rapports sont devenus difficiles avec la Prusse, n'éveillons pas sa susceptibilité.

« — Mais, monsieur le Maréchal, ne puis-je au moins le faire jeter jusqu'au Talweg, frontière des deux pays?

« — Non, pas même jusqu'au Talweg. La Prusse est très hargneuse, évitons jusqu'à la plus légère apparence d'un tort ou d'une provocation. »

Si l'habile ministre que la France est très heureuse d'avoir en ce moment a de la prudence, il ne manque pas non plus de vigilance. Depuis un certain temps, vingt-quatre officiers français sont en Allemagne, étudiant les routes, les terrains militaires, les places, les effectifs et les mouvements de troupes, prêts à nous avertir de toutes les modifications de nature inquiétante. Ces précautions ne sont pas superflues. Le parti qui veut nous faire la guerre sans la déclarer, et nous gagner de vitesse en rassemblant tout d'un coup toutes ses réserves, s'agite en ce moment et fait des progrès dans les conseils du roi Guillaume. Vous le savez sans doute aussi bien que moi. Si le doux M. Emile Ollivier en était informé, il ne nous aurait pas conseillé l'autre jour de désarmer en face de la nation qui, il y a quinze mois, n'avait pas le droit d'être comptée au nombre de nos rivales et qui, aujourd'hui, parle hautement de sa prépondérance. C'était bien assez pour lui d'avoir conseillé la *politique de générosité*, le lendemain des désolants revers de notre diplomatie.

*
* *

Cependant Thiers ne se désintéresse pas de la politique intérieure. En 1868, il intervient à plusieurs reprises dans la discussion d'une loi qui devait modifier le régime de la presse. Montalembert lit ses discours et le félicite :

Paris, ce 31 mars 1868.

Vous avez bien fait, très cher et très illustre confrère, de m'envoyer vos discours sur la Presse, car je me figure que personne n'a pu les admirer et les apprécier plus que moi. Oserais-je vous dire que je les place même au dessus de vos discours sur la question romaine, non pas certes pour la magnificence de la forme ou la solidité du fond, mais pour la rigoureuse logique du raisonnement, pour la recherche *obstinée* et victorieuse de la *clarté*, et surtout pour le courage qu'il vous a fallu déployer dans cette longue et rude campagne au profit d'une cause peu populaire. Ces faits prouvent que depuis vingt ans, la Papauté a conservé ou même augmenté le nombre de ses partisans, tandis que la liberté de la presse a perdu beaucoup des siens. Nous allons la reconquérir péniblement; puis nous la perdrons de nouveau grâce aux folies de ces *violens* dont parlait si bien l'autre jour le P. Gratry. Ce sera donc toujours à recommencer. Mais quoiqu'il arrive votre plaidoyer si noble, si sincère, si lumineux, restera toujours acquis à la bonne cause; elle sera une arme puissante entre les mains des gens de cœur et d'honneur qui viendront après nous reprendre notre tâche ingrate mais généreuse, et servir de leur mieux les deux plus belles choses de ce monde, la vérité et la liberté.

*
* *

Peut-être Thiers est-il en cet instant au plus haut, au meilleur de sa gloire. Nous verrons grandir encore sa puissance; mais nous verrons en même temps se reformer contre lui une masse ennemie. En cet instant où nous nous arrêtons, les libéraux lui sont reconnaissants, les catholiques lui sont reconnaissants, l'Empire même est attentif à sa parole. Il n'a pas d'ennemi. Thiers, toujours et de plus en plus « M. Thiers », est le maître de l'opinion. Il y a l'Empereur, et il y a M. Thiers. Il y a le palais des Tuileries, et il y a cette habitation de la

place Saint-Georges où tout ce qui compte à Paris se retrouve le soir, cause, écoute. Que pense M. Thiers? qu'a dit M. Thiers? Là-dessus Paris se règle pour penser et dire à son tour.

Un tel engouement d'opinion a ses ridicules dont les délicats se moquent. Goncourt note dans son journal :

Une scène qui se passe devant moi à la Bibliothèque, et qui juge M. Thiers, ses livres et l'universalité de sa gloire.

Un quidam arrive : « Je voudrais un roman. — On ne donne pas de romans. — Eh bien alors, donnez-moi M. Thiers ! — Quel ouvrage ? — L'Histoire de France. — Il n'a pas fait d'histoire de France. — Alors, l'histoire d'Angleterre. — Il n'a pas fait d'histoire d'Angleterre. »

Là-dessus le quidam s'en est allé avec un grand désappointement sur la figure (1).

Cette gloire de Thiers « roi de France » (2) inspire à Flaubert un accès de colère imposante et lyrique.

Chère maître, écrit-il à George Sand en 1867, chère amie du Bon Dieu, rugissons contre M. Thiers! Peut-on voir un plus triomphant imbécile, un croutard plus abject, un plus étroniforme bourgeois! Non, rien ne peut donner l'idée du vomissement que m'inspire ce vieux melon diplomatique, arrondissant sa bêtise sur le fumier de la bourgeoisie! Est-il possible de traiter avec un sans-façon plus naïf et plus inepte la philosophie, la religion, les peuples, la liberté, le passé et l'avenir, l'histoire et l'histoire naturelle, tout, et le reste ! Il me semble éternel comme la médiocrité! Il m'écrase (3).

Mais cette gloire toute nationale, cette gloire simple et naïve a aussi ses beaux aspects. Arrêtons-nous un instant sur l'un d'eux.

Nous sommes en 1867. La discussion de l'Adresse est proche, et Thiers déclare qu'il parlera. Son discours annoncé est un événement. Ils sont nombreux, ceux qui veulent l'entendre et

(1) Journal, II, 4.
(2) Flaubert, *Correspondance*, III, 346.
(3) *Idem*, III, 337.

lui écrivent pour obtenir l'entrée. Parmi eux, voici un jeune inconnu qui s'enhardit à faire sa demande; et parmi tant d'hommages reçus par Thiers, il n'en est pas de plus touchant que la lettre de ce jeune homme.

Monsieur,

Quoique je ne vous aie jamais vu, cependant vous avez joué un rôle important dans mon existence. Né en province, de parents dont les idées politiques étaient les vôtres, leurs vœux vous suivaient dans toutes vos entreprises, et vous étiez le sujet de leurs entretiens le soir auprès du foyer. Aussi dès ma naissance, j'appris à vous connaître par l'admiration que vous inspiriez à ceux qui étaient tout pour moi. Bientôt vous devîntes la récompense de mes efforts et de mes études d'enfant. Lorsque j'étais le premier, mon père était tenu de me lire, à mon choix, une des batailles auxquelles, en vos ouvrages, vous faites assister vos lecteurs tout palpitants d'intérêt. Plus tard, au collège, j'ai conquis un à un en échange de mes prix tous les volumes que vous avez écrits; là encore, vous étiez l'étoile bienfaisante qui guidiez mes pas sur la route du travail. Et par là, lisant et relisant vos ouvrages, celui que, dans mes vagues mais persistantes admirations d'enfance, je considérais comme l'espoir de la France, acquit bientôt à mon admiration un autre titre, celui du plus grand des historiens.

Enfin, pour terminer une lettre déjà trop longue, permettez-moi de vous dire, qu'envoyé à Paris pour faire mon droit, j'ai passé mes examens avec succès, puisque j'ai obtenu toutes boules blanches; je vais retourner en mon pays pour remplir à mon tour la place que Dieu m'a assignée, là où vécut mon père estimé de tous. Mais avant de m'éloigner, avant de devenir homme, laissez-moi vous demander ma dernière récompense de jeune homme; enfant, collégien, vous été la récompense de mes travaux; étudiant je viens vous prier de terminer ce que mon père a commencé et de récompenser mes derniers succès en

me donnant le moyen de vous entendre défendre les intérêts de la France au Corps législatif.

J'ai admiré en vous le profond politique, le grand écrivain, faites que j'emporte en mon âme le souvenir de ce talent d'orateur que Dieu vous a donné pour notre bien à tous. Et alors si vous daignez exaucer ma prière, je pourrai dire en mon pays : bien grand il était par son mérite, mais non moins grand par le cœur, lui dont la bonté n'a pas repoussé l'humble prière d'un inconnu.

Veuillez, monsieur, agréer l'humble expression de mon profond respect.

A. Galliat,
Place de l'Odéon, n° 6.

Thiers lui répond :

Monsieur,

Je n'ai pu vous envoyer des billets pour assister à la séance où je devais exposer les affaires extérieures de la France. A défaut de ces billets que je n'avais pas, je vous adresse ces discours non comme encouragement, encore moins comme modèles, mais comme témoignage d'intérêt, et aussi comme souvenir, qui ne vous sera peut-être pas indifférent lorsque vous serez plus avancé dans la vie, et que je l'aurai quittée. Vous pourrez dire que je n'étais pas indifférent à la jeunesse lorsqu'elle était studieuse et animée de sentiments généreux trop rares aujourd'hui.

Recevez mes compliments affectueux.

A. Thiers,
Membre du Corps législatif.

8 avril 1867, Paris.

Peut-être M. Galliat termine aujourd'hui sa vie dans sa province. Puissent ces lignes y parvenir, et rafraîchir en lui le souvenir du très lointain jeune homme dont la main innocente sut poser sur le front du vieillard la couronne due à ceux qui

sui memores alios fecere merendo.

XI

TESTAMENT DE THIERS. — THIERS ASTRONOME, CHIMISTE ET NATURALISTE. — DEUX LETTRES DE PASTEUR. — LA PÉTITION DES PRINCES. LETTRES DE THIERS AUX PRINCES D'ORLÉANS

Thiers écrit alors un testament :

... J'embrasse du fond de mon cœur ma femme, ma belle-mère, et ma belle-sœur, au milieu desquelles j'ai trouvé le bonheur que l'on peut trouver ici-bas. Je respecte profondément le catholicisme, mais sans savoir comment Dieu aura disposé toutes choses après notre vie terrestre, je suis convaincu qu'il n'aura pas trompé le besoin d'affection qu'il a placé dans l'âme humaine, et qu'il réunira ceux qui se sont aimés. J'espère donc revoir ma chère famille, ainsi que mes bons amis et je ne trouve dans la mort, venant après une longue et laborieuse vie, qu'une peine, c'est la séparation d'avec tous ceux qu'on a aimés. Mais j'espère les revoir, et avec cette consolante certitude, je m'avance vers le terme avec une parfaite soumission aux volontés du suprême ordonnateur des choses.

Fait à Paris le quatorze juillet dix-huit cent soixante sept.

LOUIS-ADOLPHE THIERS.

*
* *

Thiers s'était remis à l'étude des sciences. Souvenons-nous de son goût ancien ; souvenons-nous du jeune homme que Sainte-Beuve nous décrivit, arrivant le soir chez ses amis et récitant d'un accent pénétré cette phrase finale du *Système du monde* de Laplace : « Conservons, augmentons avec soin le dépôt de ces hautes connaissances, les *délices des êtres pensants.* » Mais le jeune homme travaillait, si nous en croyons Sainte-Beuve. Il étudiait les mathématiques « plume en main, s'éprenant des hauts calculs et les effectuant. » Le vieillard n'a pas cette application. Il fréquente les laboratoires comme les expositions ou les ventes ; il y tourne quelques instants, discourant, dissertant sans cesse, abusant avec naïveté du respect qu'on lui témoigne.

Il lui prend fantaisie de pratiquer l'astronomie. Quelques billets de Leverrier, directeur de l'Observatoire, témoignent de ce caprice. On lui demande ses heures, on lui prépare le télescope et on lui montre quelque étoile. Là-dessus, le vieillard pérore, et part content de sa soirée.

La chimie aussi l'intéresse. En ce temps-là, les expériences de Pasteur faisaient grand bruit, un bruit dont Pasteur était importuné. Les idéologues s'étaient emparé des résultats de ses recherches, et la controverse engagée entre spiritualistes et matérialistes sur la génération spontanée des germes déchaînait autour de son travail des passions qui ne l'intéressaient pas. Thiers précisément se passionna pour la controverse et crut bon de le faire savoir à Pasteur en même temps qu'il lui demandait d'assister à ses expériences. Pasteur lui répondit aussitôt, non sans marquer, avec son énergie coutumière, les directions précises de son travail.

28 octobre 1866.

Monsieur et illustre confrère,

Un de mes anciens condisciples, qui a eu l'honneur de vous voir récemment, m'informe que vous seriez désireux d'assister à des expériences relatives à cette trop fameuse question des générations dites spontanées.

Je suis tout prêt, monsieur, et quand vous le voudrez, à placer sous vos yeux quelques-uns des résultats anciens de mon travail, choisis parmi les plus décisifs. Ce sera l'affaire de quelques instants.

Le véritable intérêt, monsieur, n'est pas dans l'origine mais dans le rôle des infiniment petits. Pour moi je n'ai et ne veux avoir touché à la première de ces questions que par sa liaison incidente avec la seconde.

Sans doute Thiers fut intéressé par ce qu'il vit, car il désira revenir et faire des manipulations dans le laboratoire de Pasteur. Pasteur chargea son jeune élève Emile Duclaux d'aider et de renseigner le curieux. Emile Duclaux garda un mauvais souvenir de ces séances. Il me le dit un jour. Il me décrivit l'outrecuidant vieillard qui interrogeait quelquefois mais n'écoutait jamais la fin d'une réponse, qui interrompait l'explication et débitait intarissablement des lapalissades et des naïvetés. — On le voyait encore au Muséum : les souvenirs qu'il y laissa sont les mêmes.

***

En 1867, Pasteur eut occasion de correspondre avec Thiers.

Un incident stupide agitait l'opinion. Des notables de Saint-Etienne venaient de pétitionner auprès du gouvernement impérial. Ils protestaient, parce que des œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Balzac, de George Sand, avaient été introduites dans certaines bibliothèques populaires de la ville. Ils dénonçaient ce fait. Tous notables du lieu, magistrats, notaires, prud'hommes, au nombre de cent deux, ils attendaient que le gouvernement se montrât et réprimât le scandale.

Le 25 juin, la pétition fut discutée au Sénat. Le rapporteur l'approuva. Sainte-Beuve, sénateur d'Empire, mais sénateur fort libre, parla et dit le mot juste : « C'est se faire tort, c'est se préparer de grands mécomptes et, si le mot était plus noble, je dirais de grands pieds de nez dans l'avenir. »

Les élèves de l'École Normale chargèrent l'un d'entre eux d'écrire en leur nom à Sainte-Beuve et de le remercier. Sainte-

Beuve montra cette lettre, un journaliste la publia. Le signataire fut renvoyé de l'École. Ses camarades réclamèrent sa réintégration.

Pasteur était alors directeur des études scientifiques à l'École Normale. Il était homme de jugement, et il jugeait sans doute l'origine de cette crise comme elle méritait d'être jugée. Mais il était homme d'ordre, et n'admettait pas une manifestation publique des élèves de l'École. Il écrivit à Sainte-Beuve pour lui exprimer son ennui et lui demander de calmer les jeunes gens. Sainte-Beuve l'aurait volontiers aidé, mais la crise était déclarée, et difficilement atténuable. Or, Pasteur avait charge de la discipline et entendait la faire respecter.

Il voulut parler aux élèves réunis. Il fut interrompu, les « littéraires » maintinrent leur ultimatum. Pasteur n'admettait pas qu'on l'interrompît, il ne l'avait admis nulle part. Il parla sévèrement. Les élèves révoltés sortirent de l'École, chose inouïe en ces temps où ils vivaient cloîtrés. L'École fut licenciée.

L'affaire de Saint-Étienne devint dès lors une affaire Pasteur. Pasteur fut attaqué dans les journaux. Il dut répondre. Thiers intervint discrètement, et, le 16 juillet, écrivit à Pasteur : il causait avec ses amis de gauche, il s'employait à les calmer : il demandait à Pasteur de « s'employer aussi à une fin pacifique ».

Pasteur lui répond :

19 juillet 1867.

Monsieur et illustre confrère,

Je ne saurais assez vous exprimer ma reconnaissance et celle de toute l'École Normale pour le soin obligeant que vous avez pris d'étouffer cette affaire et d'empêcher qu'elle n'eût un nouveau retentissement à la Chambre et, par contre-coup, de nouveaux commentaires de la part de cette presse prétendue libérale qui paraît n'avoir souci que du scandale et non de la vérité. Il m'a fallu écrire trois lettres au journal *La Presse* pour obtenir la rectification des faits absolument inexacts sur lesquels il s'était appuyé pour me rendre seul coupable, seul blâmable, et demander audacieusement et itérativement ma démission,

et encore n'ai-je obtenu satisfaction qu'à la suite de nouvelles injures. Ne serait-il donc pas possible d'édicter une loi conçue en de tels termes qu'un journal fût toujours tenu de donner les preuves des faits qu'il allègue quand il porte contre les personnes une accusation publique ? La condition première de l'appréciation de la conduite d'un fonctionnaire ne devrait-elle pas être, pour tout journaliste, la preuve des faits sur lesquels il s'appuie et ne serait-ce pas à la police de demander ces preuves plutôt qu'au fonctionnaire paisible qui est calomnié ? Excusez-moi, monsieur, de vous parler ainsi de choses que j'entends si peu. Je ne vois qu'une chose clairement : c'est ce qu'il y a de faux et de dangereux dans ce pouvoir de la calomnie et de l'atteinte à l'honneur des personnes sans répression. C'est là un ver rongeur de la Société dont le travail lent mais sûr se traduira périodiquement par des révolutions tant que le législateur n'aura pas trouvé le moyen de l'extirper.

Quant au dénouement pacifique de cette affaire de l'École Normale, je dois vous dire qu'il a toujours été dans la pensée du ministre que le nombre des expulsions définitives serait très restreint, de 2 ou 3 au plus.

Veuillez agréer, monsieur et illustre collègue, la nouvelle expression de mon plus profond respect et de mon entier dévouement.

L. Pasteur.

Placer les fonctionnaires sous la protection de la police, tel est le projet de Pasteur : il est violent. La violence se comprend et s'explique dès que l'on pense à la sottise de l'incident initial, et à sa conséquence ultime : Pasteur dut quitter cette École Normale, où il avait fait de belles découvertes, et cette direction d'études où il excellait. Ses élèves protestèrent, mais en vain cette fois.

Ainsi dans cette affaire où la bêtise humaine déploie tant d'ingéniosité, chaque parti eut sa victoire. Les réactionnaires obtinrent que Voltaire et George Sand fussent exclus de certaines bibliothèques, les libéraux obtinrent que Pasteur fût chassé de son laboratoire.

***

Ici se place un incident qui intéresse moins l'histoire de France que l'histoire du royalisme français : car ces deux histoires, jadis intimement liées, maintenant se séparent, et le royalisme français, semblable à une tige où la sève ne monte plus, se dessèche avant de tomber.

Les princes d'Orléans, usant du droit de pétition, avaient demandé au Corps législatif le retrait des mesures qui leur interdisaient le sol français. Thiers leur écrit pour raconter la séance où leur pétition a été examinée et rejetée. Il les renseigne en même temps sur ses dispositions personnelles. Voici sa lettre au duc d'Aumale :

Monseigneur,

Je vous écris au sortir d'une séance qui m'a profondément ému, et pendant laquelle je cachais mes yeux couverts de larmes. Hélas, cette séance me rappelait quarante années écoulées, et un tems qui ne reviendra pas, ou que je ne reverrai point! Mais si vous assistiez, monseigneur, à tous les spectacles dont je suis témoin chaque jour il y a des réflexions utiles que vous feriez, et peut-être des démarches dont vous vous abstiendriez dans l'intérêt de votre famille, et surtout dans le vôtre qui est plus grand parce que votre jeunesse vous assure des chances interdites à nous tous.

Je vous remercie de ne m'avoir annoncé votre résolution que lorsqu'elle était prise et à peu près exécutée, ce qui m'a épargné la peine et le chagrin de la combattre inutilement (1). Si vous aviez réussi dans votre demande, vous n'auriez pas pu profiter du résultat, car si vous aviez voulu vous donner en France un rôle actif il aurait fallu quitter le territoire avant trois mois, et si vous aviez vécu en propriétaire à Chantilly ou ailleurs, vous auriez, malgré les brillantes qualités de votre famille, perdu le prestige

(1) Thiers écrivait à J.-J. Weiss en octobre 1868 : « Je n'ai pas de communication avec les princes d'Orléans; je l'aime mieux ainsi pour eux et pour moi. » J.-J. Weiss, *Notes et impressions*, p. 315.

qui tient à l'éloignement, et surtout aux retours subits! L'expulsion ou l'*accoutumance* qui décolore tout, eût été votre partage inévitable dans le cas du succès, et dans l'insuccès, 31 voix comme vous l'avez vu, 31 voix parmi lesquelles il n'y a pas quinze amis véritables! ceci est un nouveau plébiscite, non pas populaire, mais parlementaire, dirigé cette fois contre la maison d'Orléans, et rendu exactement par les mêmes sentiments, la peur d'une révolution! Heureusement il ne faut pas ajouter beaucoup plus d'importance à celui de juillet qu'à celui de mai (1), mais pour un terme assez long, l'effet est fâcheux, et très fâcheux. Je puis m'en apercevoir à chaque instant depuis deux mois.

J'ai tout vu, tout observé pendant cette séance du 2 juillet, et certain qu'on veut la dépeindre faussement, je veux en quelques mots vous en donner la physionomie véritable.

J'étais résolu, bien entendu, à voter pour vous, mais à me taire, à moins que votre famille ne fût offensée, j'étais dans ce cas décidé à un éclat, et je l'avais dit à M. Ollivier, qui m'avait du reste assuré que le plus grand respect serait observé. En effet, tout le monde a été respectueux, notre ami M. Estancelin a été écouté avec intérêt et même avec ferveur. Il y avait sur tous les visages, excepté chez quelques bonapartistes ardents, le regret d'avoir à vous fermer la porte de France, mais la conviction, que les paroles rappelées du duc de Broglie ne feraient que confirmer la conviction que deux dynasties rivales ne peuvent résider ensemble sur le même sol. Au moment du vote, j'étais dans l'hémycicle (*sic*), mon bulletin bleu à la main et bien visible pour tous les assistants. Comme l'ordre alphabétique m'appelait à voter parmi les derniers, deux cents députés ont défilé devant moi, et un grand

(1) En mai 1870, le peuple français avait été « convoqué dans ses comices » afin d'accepter ou repousser la proposition suivante : « Le peuple français approuve les réformes libérales opérées dans la constitution depuis 1860, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. » Ce sénatus-consulte avait rétabli la responsabilité ministérielle. Le plébiscite avait donné les résultats suivants : 7.336.434 ouis; 1.560.709 nons; 112.975 nuls.

nombre d'entre eux m'ont dit, en voyant mon bulletin que je tenais bien haut : vous avez raison, monsieur Thiers, de voter comme vous faites, mais nous ne pouvons faire comme vous, nous ne voulons pas une révolution.

Beaucoup auraient pu ajouter : nous voulons ménager l'avenir de nos enfants.

Voilà, monseigneur, ce qu'il faut que vous sachiez bien. Si les Bonaparte et les d'Orléans étaient hors de France, et qu'il fallût voter pour ramener les uns ou les autres, vous auriez une immense majorité. Mais les Bonaparte sont à Paris, occupant le trône, et la France en entendant ce qui se dit aux Folies-Belleville (1) a horreur de ce qui pourrait amener une révolution. Voilà pour la masse. Les gens qui sortent du commun veulent faire leur chemin, ou l'acheter s'ils en ont le tems, et parmi les plus distingués, tous (excepté deux ou trois) veulent être ministres, ambassadeurs, généraux, ou sénateurs, et il ne faut pas les mépriser pour cela, car c'est dans la nature humaine, ce fut dans tous les tems, et ce sera ainsi dans l'éternité.

Si je vous citais tous ceux qui s'adressent à moi pour être recommandés auprès des ministres, sur lesquels ils me croient du crédit, parce que j'ai suspendu mon opposition dans l'intérêt, selon moi bien entendu, du parti libéral, si je vous les citais vous seriez bien surpris, et vous auriez tort de l'être.

Il faut s'instruire à ce spectacle au lieu de s'en irriter. Il faut laisser couler le flot des ambitions humaines qu'on n'arrêtera pas, et laisser gouverner ceux qui gouvernent. S'ils nous donnent la liberté *possible* et *désirable*, celle dont vous êtes le témoin à Londres, ils dureront. S'ils ne la donnent pas ou la donnent mal, votre image se représentera inévitablement à tous les esprits, sans que vous vous en mêliez, et d'autant plus que vous vous en mêlerez moins. Qu'avait fait Louis XVIII en 1814 pour amener son

(1) Les propos tenus aux réunions politiques de Belleville étaient un sujet d'épouvantement pour les classes conservatrices.

retour (1) ? Qui avait gagné sa cause si ce n'est Napoléon lui-même à Leipsick, à Moscou etc..., c'est lui, lui seul qui a rappelé ce vieux Roi impotent, infirme et oublié.

Il faut donc prendre patience, vivre dignement comme vous faites et attendre. Nous restés ici, nous devons nous conduire non en flatteurs complaisants des princes exilés, et croyez-le et du reste fort aimés quoique exilés, mais en bons citoyens. Nous devons avec persévérance demander la liberté, la demander loyalement, sans vouloir la tourner contre ceux qui nous la donneront, l'accepter s'ils nous la concèdent, la demander invinciblement s'ils la refusent, et de leur tort naîtra pour vous le seul avenir possible, avenir même très probable si les Bonaparte contestent et marchandent cette liberté qu'il faut donner tout entière, ou pas du tout.

Voilà, monseigneur, ce que m'inspire l'expérience d'une longue vie, et ce que je voudrais vous persuader. Des amis sans lumière, ou sans patience, vous diront autre chose... ils ont dit autre chose à votre grand-père... et vous supportez la conséquence de leurs faux conseils.

Pardonnez-moi, à moi qui ne veux rien, qui vous aime, qui voudrais vous savoir heureux, qui vous estime à toute votre valeur de vous dire la vérité, comme j'essaye de la dire au pays au risque de lui déplaire, et permettez-moi

(1) Dans une lettre adressée au comte de Paris, et que nous ne donnons pas parce qu'elle est moins complète que celle-ci, Thiers rappelle en ces termes le retour de Louis XVIII : « Croyez-moi, votre dynastie n'a pas besoin de faire songer à elle, car on n'oublie pas les dynasties. Louis XVIII infirme, presque oublié, retrouve en 1814 la France pleine de mémoire, et il le doit non à lui, non aux tentatives des siens, mais à Napoléon Ier, auteur, seul auteur de la restauration. Vivez dignement comme vous faites, laissez ceux qui gouvernent travailler pour vous s'ils se trompent, et comptez sur votre jeunesse ! » — Cela est fort bien dit. Mais Thiers avait un autre langage. Écoutons J.-J. Weiss : « Combien de fois, écrit-il en 1871, dans son salon de la place Saint-Georges, durant les dernières années de l'Empire, ne l'a-t-on pas entendu rappeler avec une rancune sourde les fautes de Louis-Philippe qui ne l'a pas gardé pour premier ministre ! De quel ton protecteur il s'exprimait sur le compte des princes d'Orléans, braves et dignes jeunes gens dont le père, dans son obstination à vouloir gouverner et régner, avait ruiné l'avenir pour toujours, « je le crains bien, » disait-il de sa petite voix aiguë et bonasse, « pour toujours, pour toujours ! » *Notes et impressions*, p. 334.

d'unir la sincérité au respect et à l'affection. Veuillez recevoir mes hommages et les déposer aux pieds de votre auguste famille.

Le lendemain 4 juillet, Thiers écrivait au comte de Paris, et lui répétait ses explications sur un même ton de respect et de libre attachement. Le 5 juillet, il adresse au duc de Chartres une troisième lettre. Le ton en est différent, et la conclusion d'une singulière âpreté. On peut dire, sans exagérer les termes, que c'est une déclaration de rupture avec les princes d'Orléans.

J'ai demandé, je demande et demanderai imperturbablement la liberté de mon pays, résolu à l'accepter loyalement de celui qui la donnera, mais résolu à la demander opiniâtrement si on nous la refuse, et à ne me tenir pour satisfait que lorsqu'elle sera obtenue.

... Étranger désormais à toute ambition, excepté à l'honneur de donner quelquefois des avis utiles à mon pays, je ne veux rien d'aucune dynastie, pas plus de celles qui sont qu'à (1) celles qui pourraient être, je veux pouvoir agir loyalement avec toutes, et pour cela n'avoir de lien personnel avec aucune. Je vous demande pardon, monseigneur, de ce langage, mais il y a des explications qu'il faut avoir une fois au moins en sa vie. Vous me pardonnerez celle-ci, et vous me croirez respectueusement attaché à vous et à votre famille, non par l'intérêt mais par l'empire des souvenirs tout-puissants sur mon âme.

Paris, 5 juillet 1870.

D'où vient cette différence de ton, cette soudaine violence? Nous l'ignorons. Ajoutons d'ailleurs que nous lisons des brouillons, et que les lettres expédiées furent peut-être corrigées, adoucies.

(1) La phrase est incorrecte. Il semble que la main de Thiers ait hésité entre deux manières d'écrire. Ou bien : « Je ne veux rien [*devoir*] à aucune dynastie, etc., » Ou bien : « Je ne veux rien d'aucune dynastie, pas plus de celles qui sont que *de* celles, etc. »

TROISIÈME PARTIE

1870-1877

« Certainement, je suis pour la République Sans la République, qu'est-ce que je serais, moi ? Un bourgeois, Adolphe Thiers ! »

Memoirs of the life and Correspondance of Henry Reeve, by J.-K. LAUGHTON. Cité dans les mémoires d'Outre-tombe, édit. Biré, IV, 378.

« Personne n'a résumé comme lui la France, de là l'immense effet de sa mort. »

GUSTAVE FLAUBERT. *Correspondance*, IV, 372.

I

THIERS S'OPPOSE A LA DÉCLARATION DE GUERRE. — IL ÉCRIT A DUVERGIER DE HAURANNE ET A RÉMUSAT UN RÉCIT DE SES EFFORTS. — MISSION DIPLOMATIQUE DE THIERS. — LETTRE DU DUC DE BROGLIE. — THIERS NÉGOCIE LA PAIX EN OCTOBRE 1871. — IL ÉCRIT UN TESTAMENT. — THIERS DÉSAPPROUVE LA CONTINUATION DE LA GUERRE. — LETTRES DU COMTE DARU ET DE DUVERGIER DE HAURANNE.

En juillet 1870, un Hohenzollern, le prince Léopold, accepta la couronne d'Espagne. Le gouvernement français demanda le retrait de cette acceptation, et l'obtint. Le gouvernement français crut alors devoir demander au roi de Prusse des garanties pour l'avenir. Le roi de Prusse s'y refusa, et pria Benedetti, ambassadeur de France, de ne plus l'entretenir directement de cette question et d'en traiter avec ses ministres. Cette réponse n'était pas insultante, mais il n'était pas difficile de lui donner l'apparence d'une insulte. Bismarck désirait la guerre, et saisit l'occasion. Communiquant aux journaux la réponse royale, il lui donna la forme d'une insolence.

Le gouvernement français tomba dans le piège. Le 15 juillet il demanda des crédits de guerre au Corps législatif. Il semble que Thiers ait eu l'intuition de la falsification commise par Bismarck. Il s'abstint de voter sur la demande de crédits, puis, se levant seul dans l'assemblée passionnée par la guerre, pour la guerre, il déclara qu'une note publiée dans

les journaux ne suffisait pas à l'instruire, et demanda communication des dépêches officielles. « Cinquante énergumènes, — a-t-il déposé dans l'enquête de l'Assemblée Nationale, — me montraient le poing, m'injuriaient, me disaient que je souillais mes cheveux blancs. » Il parla néanmoins. Dans deux lettres, adressées, l'une à Duvergier de Hauranne, l'autre à Rémusat, il raconte les événements :

Paris, le 17 juillet 1870.

Mon cher Duvergier (1),

J'ai été fort touché de votre lettre et je vous en remercie du fond du cœur. C'est un grand soulagement dans des circonstances aussi graves que celles où nous nous trouvons de se savoir en conformité de sentimens avec les amis de toute sa vie. *Le Temps* a rendu une grande justice à ma conduite dans la terrible journée du 15 juillet, et je vous avoue que je crois avoir mérité ce qu'il a dit. Depuis quarante ans que je suis dans les assemblées, je n'ai pas eu une pareille lutte à soutenir. Ceux qui ont assisté à cette scène diabolique pourront vous le dire. J'étais menacé, insulté par des fous furieux, et mon indignation de la folie criminelle que l'on commettait était si grande que ce qu'on appelait mon courage ne me coûtait pas du tout. Mon cœur était soulevé de voir les misérables qui, en 1866, n'avaient pas voulu empêcher le mal à son origine, vouloir maintenant en précipiter les conséquences, au risque de les rendre définitivement mortelles. Voici, du reste, le récit de cette odieuse déclaration de guerre.

J'ai toujours pensé que les fautes de 1866 étaient irréparables, car il y avait bien peu de chances de défaire la Prusse de quelque manière qu'on s'y prît. Mais j'ai toujours cru qu'il y aurait un jour où on pourrait l'essayer avec chance d'y réussir, et ce jour était celui où la Prusse reprendrait le cours de ses usurpations. Alors, les Alle-

(1) M. Thiers a ajouté en haut de la page : « Lettre qui n'a pas été envoyée. »

mands du Sud, envahis par elle, se jetteraient dans nos bras; l'Autriche ne pourrait plus hésiter et l'Angleterre serait moralement avec nous. Dans ces conditions, avec notre armée tenue sur un bon pied, on pourrait peut-être refaire l'ancienne Confédération germanique ou prendre sur le Rhin des garanties territoriales. Mais toute guerre, avant que la Prusse ne commît une nouvelle usurpation matérielle, me semblait une folie.

Dès que l'incident Hohenzollern s'est produit, j'ai commencé une campagne des plus actives pour prévenir la guerre. J'avais ménagé le ministère en vue des élections futures, n'ayant, du reste, rien à faire de lui pour ce qui me concernait. Le danger de guerre venu, je me suis applaudi de ménagemens qui pouvaient devenir fructueux dans une occasion capitale. Vous avez chanté trop haut, leur ai-je dit; mais enfin, avec de la conduite, on peut réparer cette fausse note du début. La Prusse s'est mise dans son tort, et on pourra le lui faire payer par un gros échec. L'Angleterre va se mettre à l'œuvre pour empêcher la guerre : tout le monde l'y aidera, et la Prusse sera obligée de retirer son candidat. Ce sera un gros désagrément, un véritable échec, et il faudra s'en contenter. Si vous allez au delà, les amours-propres seront mis en jeu, et je regarde la guerre comme inévitable. Cette guerre peut être malheureuse, malgré la vigueur de l'armée française, et il ne faut pas en courir le danger. Quant au désir naturel de défaire Sadowa, il faut le mettre de côté et le remettre au jour des futures et inévitables usurpations de la Prusse.

On m'a dit que j'avais raison, mais que malheureusement on ne croyait pas pouvoir obtenir le sacrifice du Hohenzollern. J'ai répliqué qu'on l'obtiendrait, mais qu'il fallait s'en contenter.

Le lendemain même de ce dialogue reproduit trois ou quatre jours de suite, la dépêche espagnole, dont le roi de Prusse était l'inspirateur, a été communiquée, et M. Ollivier, qui venait de la recevoir chez M. de Gra-

mont en accourut fou de joie à la Chambre et, dans le débordement de cette joie, il l'a laissé lire à tous les journalistes, boursiers, etc. Si la dépêche avait pu être définitivement acceptée, le mal n'eût pas été bien grand, mais le parti de la guerre, qui était le parti bonapartiste, n'espérant reprendre son ascendant que par la guerre, a poussé des cris de rage en voyant la querelle prête à s'éteindre. A la tête de ce parti se trouvait le maréchal Lebœuf, brave homme, excellent soldat, ivre d'ambition et politique fort léger. Tous les bonapartistes se sont mis derrière lui et ont fait retentir dans le Cabinet des cris de fureur. C'est une question de savoir si l'Empereur n'a pas été plus entraîné qu'entraîneur. Toujours est-il que les pacifiques qui étaient en majorité et avaient Ollivier à leur tête, se sont laissé intimider et on a convenu de demander au roi de Prusse des engagements personnels afin de l'humilier : on le disait tout haut.

J'ai vu les ministres après le funeste conseil qui a été tenu mardi, je crois (12 juillet). Je leur ai dit qu'ils venaient de commettre une grande faute en ne se déclarant pas satisfaits, et que la guerre redevenait probable. Ils m'ont juré leurs grands dieux qu'ils seraient prudens, c'est-à-dire peu exigeans. Pendant ce temps, j'ai fait une vraie campagne auprès des gens du Centre. Cent au moins m'ont déclaré que si je leur donnais le signal de la paix, ils me suivraient. Il y en a un bon nombre qui sont venus me dire : Prenez le pouvoir, nous sommes deux cents qui vous soutiendrons : on ne peut pas laisser le pouvoir dans de telles mains. Vous devinez la réponse que j'ai faite et j'ai toujours insisté pour qu'on se bornât à avoir la paix pour but essentiel. Je n'ai pas trouvé une seule objection, sauf chez les bonapartistes que, du reste, je ne hantais guère. Le mercredi 13, on a remis les explications dernières à vendredi 15. J'ai vu, revu les ministres, et plusieurs m'ont déclaré, à moi parlant, qu'ils donneraient leur démission plutôt que de prendre la responsabilité de la guerre. Plichon, Chevandier me l'ont promis.

Vendredi, tout a changé de face. Le Cabinet divisé était près de se rompre lorsqu'une faute du roi de Prusse, fait inexplicable, est venue fournir un prétexte à toutes les lâchetés. Le roi de Prusse avait dit qu'il consentait à ce que ses ministres déclarassent avoir connaissance de la renonciation du Hohenzollern et l'approuver. Certes, c'était bien assez. Mais on a voulu son propre engagement et il s'y est refusé, vaincu par les cris de l'armée et des bourgeois de Berlin, lesquels, d'abord pour nous, ont tourné contre nous en voyant que la concession faite ne nous arrêtait pas. Le roi alors a déclaré qu'il ne concéderait rien de plus. Or, M. Benedetti ayant eu la maladresse de l'aborder dans une promenade, il a refusé de l'écouter. Ce n'était pas là l'outrage dont on a parlé. C'était une imprudence qui pouvait mal tourner. De bons citoyens auraient atténué la chose, eu recours à l'Angleterre pour l'arranger et auraient ainsi sauvé la paix. Mais messieurs les ministres y ont vu un moyen de se rallier au parti de la guerre sans trop de déshonneur, de rentrer dès lors dans le Cabinet d'où ils se sentaient près de sortir et ils ont apporté la folle déclaration de guerre du vendredi 15. Lorsque, au milieu d'une anxiété inouïe, le manifeste a été lu, une sorte de stupeur a saisi la Chambre. Les centres ont fait comme les ministres, ont eu recours à ce moyen de ne pas se brouiller avec le pouvoir, et les ministres, pour sortir ministres, les ministériels pour pouvoir rester ministériels, ont jeté le pays et le monde dans une épouvantable guerre.

La gauche elle-même, si brave, était saisie et paralysée, quand je me suis levé par un mouvement dont je n'étais pas maître, et alors toutes les fureurs du bonapartisme ont fondu sur moi. Le *Moniteur* seul peut donner une idée de la scène.

Voilà la pure vérité, que je puis jurer être la vérité devant Dieu et les hommes! Cet événement qui nous ôtera ou notre liberté ou notre grandeur m'a brisé le cœur! Il faut faire, et je fais des vœux pour notre armée.

Mais pour ceux de nos militaires qui sont libéraux, quelle douleur, en combattant pour notre sol, de se dire qu'ils ne seront vainqueurs qu'aux dépens de notre liberté! Du reste, le devoir n'est pas équivoque : il faut tout faire pour vaincre, et si j'étais soldat, je risquerais franchement ma vie pour cette cause. Mais pour moi, désormais, il n'y a plus que des sujets de tristesse. Hélas! quand on vit beaucoup, on restreint tous les jours le cercle de sa véritable estime!

Adieu, mon cher ami; gardez cette lettre, mais pour vous et vos enfants, et, si dans l'avenir on la retrouve, elle expliquera à nos petits neveux comment s'est décidée cette odieuse guerre! Adieu! adieu! Écrivez-moi. Tout à vous de cœur.

Voici la lettre à Rémusat (1) :

Paris, 19 juillet 1870.

Mon cher ami,

Vous avez deviné juste, les causes de la guerre sont des plus pitoyables. La revanche contre la Prusse, pour offrir des chances favorables, devait être différée. Comme la Prusse ne pouvait continuer son œuvre, si souvent affichée, sans mettre la main sur les États du sud de l'Allemagne, il fallait attendre ce jour-là, et nous aurions eu pour nous une moitié de l'Allemagne, plus l'Autriche, obligée de se prononcer, puis l'Angleterre qui n'aurait pas voulu souffrir de nouvelles usurpations prussiennes, ou qui, si elle n'était devenue belligérante avec nous, aurait été neutre, bienveillante, suffisante dès lors pour contenir la Russie. Là était le moment de l'action. Jusque-là, il fallait se contenter de vider le mieux possible les incidens quotidiens sans avoir tort, si une rupture devenait inévitable. La Prusse, qui s'était donné tort en mettant en avant la candidature Hohenzollern, ayant réparé

(1) Thiers a ajouté en haut de la lettre : « non expédiée. »

son tort par le retrait de cette candidature, le tort est de notre côté et nous sommes exposés à avoir toute l'Allemagne contre nous, l'Autriche résolument neutre et l'Angleterre neutre exaspérée. Je l'ai dit aux ministres ; ils ont semblé me croire ; ils m'ont affirmé qu'ils partageaient mon opinion et ils la partageaient en effet ; mais ils se sont laissé effrayer par les bonapartistes qui croient regagner le pouvoir si l'Empire recouvre son prestige au moyen d'une guerre heureuse, et, voyant venir une crise ministérielle, s'ils s'obstinaient pour la paix, ils ont saisi l'occasion d'un mouvement d'humeur du roi de Prusse qui était déjà suivi d'explications, ils ont tout exagéré et ont préféré la guerre à leur retraite. Quant à la Chambre, elle était pacifique. Cent membres au moins m'avaient supplié de défendre la paix ; mais ils ont eu peur des clameurs bonapartistes et ils ont envoyé les Français à la boucherie comme les poltrons de la Convention envoyaient les honnêtes gens à la guillotine, par faiblesse. Pour moi, je ne les ai pas voulu imiter et j'ai fait ce que vous savez.

Ce que je dis est la pure vérité. Et maintenant, Dieu sait ce qui adviendra ! Le ministre de la Guerre dit qu'il est prêt. J'ai peur qu'en étant un aimable et brave homme, il soit prodigieusement léger ! Dieu veuille que l'entrain de l'armée supplée à l'insuffisance des préparatifs ! Pour moi, vous n'en doutez pas, je désire ardemment la victoire ; mais je sais bien ce qui arrivera : victorieux, nous retomberons sous le gouvernement personnel, infatué et ressuscité en entier, ou, si nous sommes vaincus, nous verrons la France terriblement traitée par l'étranger ; mais mieux vaut la victoire, cent fois mieux !...

*
* *

Le 4 septembre 1870, les armées impériales étant détruites ou captives, la foule envahit le Corps législatif et proclama la République. Thiers avait trop le souci de la dignité parlementaire pour s'associer à ce coup de force, pour participer

au nouveau gouvernement. Mais il accepta la mission diplomatique d'aller plaider la cause de la France dans les Cours d'Europe. Il partit le 12 septembre. Il alla à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Florence, recevant partout des témoignages de respect, nulle part des promesses d'assistance. L'armée de Bazaine était bloquée dans Metz, et tout le génie, toutes les initiatives de la France, semblait-il, paralysées dans Paris.

Voici une lettre que le duc Albert de Broglie écrivait à Thiers absent :

Broglie, le 14 octobre 1870.

Cher monsieur Thiers,

Je ne sais où cette lettre vous trouvera, mais mon désir ardent est qu'elle vous arrive aussitôt que vous aurez remis le pied en France.

La situation de nos tristes affaires s'est beaucoup empirée depuis votre départ et pendant votre absence, et je prends la liberté de l'exposer à votre excellent jugement, telle qu'elle m'apparaît, sans lâche faiblesse, j'espère, mais aussi sans illusion.

Ce n'est pas à Paris qu'est le mal. La défense de Paris paraît plus forte, mieux conduite, plus courageuse qu'on ne pouvait l'espérer. Tout fait croire qu'il n'y a là ni surprise, ni abandon de soi-même, ni, immédiatement du moins, de violence révolutionnaire à craindre.

Mais ce n'est pas à nous qu'il faut dire que cette défense ne peut être qu'une affaire de temps et que, dans un délai plus ou moins long, Paris doit tomber s'il n'est secouru.

Or, je cherche en vain d'où pourrait maintenant venir le secours. De la diplomatie et de l'action des neutres? Si vous nous rapportez cette bonne fortune, tout est sauvé, mais je ne m'en flatte pas. Du temps seul et de la mauvaise saison? L'hiver est encore loin et les Prussiens beaucoup mieux établis dans les villas des environs de Paris que nous ne l'étions dans la tranchée de Sébas-

topol. D'une armée nouvelle faite sur la Loire ou ailleurs? Dieu le veuille! Mais est-il raisonnable de compter que nous pouvons avoir aujourd'hui une armée meilleure que celle qui s'est laissé bloquer à Metz ou celle qui s'est rendue à Sedan!

En attendant, ce qui va son train pendant que le siège dure, c'est la désorganisation et la ruine de la France. Les Prussiens la prennent et la pillent en détail. Les résistances isolées qu'ils rencontrent, dépourvues d'ordre et d'unité, ne font qu'aggraver le mal quelque honorables qu'elles soient pour ceux qui les opposent, car elles changent en pillage proprement dit les réquisitions de l'ennemi. Les républicains, bien intentionnés, mais très incapables, portent le désordre dans tous les services publics et jettent l'effroi dans les populations qu'ils veulent animer. C'est une confusion et un découragement universels.

Dès lors, quand Paris tombera (et à moins d'un miracle, cette chute est inévitable), ce qui arrivera est infaillible. Le gouvernement actuel tombera lui-même dans le désastre, soit sous les coups de ses amis extrêmes, soit sous le poids de son impuissance. Il disparaîtra dans la mêlée, et le roi de Prusse, en possession de notre capitale, et ne trouvant aucune espèce de gouvernement devant lui, sera plus maître de la France qu'aucun conquérant depuis Alaric n'a été maître d'aucun pays.

Force lui sera, pour trouver avec qui traiter, de créer un gouvernement lui-même et il en formera un, n'en doutez pas, car on trouve toujours un Stanislas-Auguste pour prendre une couronne, à charge de démembrer un État. Il dictera ses conditions à volonté à ce gouvernement de sa façon et en assurera l'accomplissement et le maintien de son œuvre par une occupation prolongée.

Voilà la fin de notre histoire, fin certaine, à moins que Dieu, par un prodige de miséricorde, ne donne à Gambetta le génie du premier Bonaparte ou ne fasse sortir Bazaine de ses fers.

A cette horrible situation, je ne vois qu'une sorte de remède, c'est qu'avant que la chute de Paris soit consommée, une Assemblée soit convoquée pour délibérer spécialement sur la continuation de la guerre ou la conclusion de la paix. C'est une question sur laquelle le pays a le droit d'être consulté et une telle Assemblée peut relever Jules Favre et son gouvernement de ce qu'il y a de trop absolu dans le terrain sur lequel ils se sont placés. Avec une telle Assemblée, également, le vainqueur, quelle que soit son insolence, sera pourtant obligé de traiter. Sans doute, sa mission serait pénible et presque humiliante; mais tout vaut mieux pourtant que l'extrémité de tenir de la générosité seule du vainqueur, avec les débris de notre territoire, la personne de notre souverain et la forme de nos institutions.

Quant à l'idée que, Paris vaincu, on pourrait encore continuer la lutte, vous connaissez trop la France pour vous en flatter et d'ailleurs, je le répète, la France est plus malade aujourd'hui que Paris.

Il n'y a que vous, cher monsieur Thiers, qui puissiez faire entendre au pays et à ceux qui nous gouvernent cette dure vérité. Vous venez d'essayer, aux dépens de votre repos et de votre santé, d'épargner à la France et à la République naissante la dernière conséquence des fautes de l'Empire. Je crains fort que vous n'y ayez pas réussi. Il s'agit maintenant de sauver la République elle-même, si c'est possible, et en tout cas la France des conséquences plus graves encore qu'entraînerait la persévérance, au delà des bornes de l'honneur et de la raison, d'une lutte sans espoir...

Croyez à tout mon dévouement.

*
* *

Le 21 octobre Thiers est de retour en France, et il s'efforce aussitôt de négocier un armistice et la paix. Il voit Bismarck à Versailles et obtient de lui un laissez-passer pour entrer

dans Paris assiégé. Metz vient de capituler, il portera cette triste nouvelle et fera ses propositions.

Au moment de traverser les lignes il écrit un testament, et il ajoute à des dispositions d'un intérêt tout privé un post-scriptum dont l'intérêt est général. Il écrit :

Mon ingrate patrie qui ne m'a jamais voulu croire, et qui s'en est mal trouvée, ne suivra peut-être pas encore cette fois mes conseils, et je m'y attends. Mais lorsque ma famille m'élèvera un tombeau à côté de celui où ma belle-mère est ensevelie et au-dessus, on écrira mon nom, l'année de ma naissance et de ma mort avec ces deux inscriptions latines sur chacune des faces latérales :

patriam dilexit
veritatem coluit.

Le gouvernement parisien aurait peut-être écouté Thiers. Mais la nouvelle de la capitulation de Metz, divulguée dans Paris, produisit un effet contraire à celui qu'on eût attendu. Loin d'abattre les courages, elle les exalta. Une insurrection éclata. Les bataillons des faubourgs crièrent à la trahison et réclamèrent *la guerre à outrance*. Thiers quitta Paris.

La guerre continue donc. Mais Thiers ne cesse de vouloir la paix. Il appelle « politique de fous furieux » la politique de Gambetta et de ses amis. Il se sépare du gouvernement de la Défense nationale, il souhaite la réunion d'une assemblée régulière. Comment mène-t-il cette opposition, comment formule-t-il ce souhait? avec quelle précision, avec quelle véhémence? La correspondance de Thiers ne nous apporte aucun renseignement là-dessus.

Nous avons vu que le duc de Broglie, dès le 14 octobre 1870, voulait une assemblée. Le comte Daru, le 30 novembre, la réclame avec violence, et manifeste contre Paris une haine qui n'était pas rare alors dans les milieux conservateurs, mais dont le duc de Broglie avait su se défendre. Voici un fragment de la lettre du comte Daru :

Les désordres de Paris et du Midi ont montré l'indispensable nécessité de rétablir un gouvernement régu-

lier, et, dans ce but, de procéder à des élections : c'est ce qu'il faut exécuter avec ou sans armistice le plus tôt possible. La Chambre verra si elle veut traiter ou si mieux vaut, pendant qu'on y est, souffrir jusqu'au bout et faire de nouveaux efforts pour repousser les Prussiens. Paris aura sans doute dans ce cas d'assez mauvais momens à passer : il ne sera pas facile de le ravitailler, bien que cela ne soit pas impossible; ses souffrances seront et sont déjà assez grandes, mais après tout, quand Paris serait pendant quelques mois au pain sec et à l'eau, il l'a peut-être mérité et le salut de la France doit passer avant tout.

Duvergier de Hauranne a hésité longtemps. Mais depuis l'issue malheureuse de la bataille du 2 décembre, livrée par Chanzy devant Orléans, par Ducrot devant Paris, il a cessé d'espérer, et il écrit le 1er janvier 1871 que « ses irrésolutions sont fixées ».

Nous ne devons pas nous le dissimuler, malgré la résistance héroïque de Paris et quelques succès partiels, la guerre à outrance est odieuse à la France et de toutes parts on aspire à la paix. Le passage tout récent de l'armée de Bourbaki m'en a donné la preuve. On peut dire dans les journaux et dans les réunions publiques que cette armée est pleine d'enthousiasme et d'élan; cela n'est plus vrai. Il en était tout autrement, il y a un mois, lors du mouvement combiné de Paris et de l'armée de la Loire. Alors, en effet, il y avait beaucoup d'entrain et d'espoir. Depuis que la grande sortie de Paris a avorté et que l'armée de la Loire a battu en retraite, le découragement est partout, et, à moins d'un grand succès qui relève les âmes, l'élan ne renaîtra pas. Il est d'ailleurs évident qu'en envoyant l'armée de Bourbaki dans la Bourgogne et peut-être plus loin, on ne lui fait pas prendre le chemin de Paris. Compte-t-on, pour venir en aide à Trochu, sur Chanzy et Faidherbe? C'est possible, et je n'en sais rien. Mais il me paraît bien difficile

que Chanzy et Faidherbe, éprouvés comme ils l'ont été, puissent percer les lignes prussiennes et arriver à temps.

Dans cette situation, il n'appartient, ce me semble, qu'à une Assemblée librement élue de dégager le gouvernement des engagemens un peu imprudens qu'il a pris, et de faire les sacrifices nécessaires.

... C'est là, je le sais, votre avis depuis longtemps; c'est celui de Rémusat, celui de Sénard, celui de tous les hommes qui voient les choses de sang-froid et qui ont quelque prévoyance. Après y avoir bien pensé dans ma triste solitude, je m'y range entièrement...

II

LA PAIX. — THIERS NOMMÉ CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — RÉPUBLIQUE OU MONARCHIE? — LETTRES DE MONTALIVET, DE GEORGES PICOT, DU DUC DE BROGLIE. — PARIS MENAÇANT : LETTRES DE JULES FAVRE, DE ROULAND. — LETTRES DE THIERS. — LE DEUXIÈME SIÈGE DE PARIS. — LETTRE DE MONTALIVET. — LETTRE DE THIERS. — THIERS PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — THIERS RÉPUBLICAIN. — ÉCHANGE DE LETTRES AVEC LE DUC DE BROGLIE. — APPRÉCIATION DES GONCOURT, DE FLAUBERT.

Paris capitula le 24 janvier 1871. La France nomma aussitôt une assemblée qui se réunit à Bordeaux le 13 février. Thiers y fut délégué par vingt-six départements.

Il fallait subir la paix : Thiers accepta de la conclure. La France lui fut reconnaissante du courage moral avec lequel il accepta de consentir les sacrifices nécessaires et de les signer de son nom.

Mais la France affrontait un autre problème : quel était, quel allait être son régime politique? Monarchique ou républicain? Elle ne le savait pas.

La révolution parisienne du 4 septembre avait proclamé la République : La France allait-elle confirmer cette déclaration? Non, la France avait élu une assemblée monarchiste. La France allait-elle devenir une monarchie? Non, car la majorité qui dominait l'Assemblée était divisée entre les parti-

sans de la monarchie blanche, représentée par le comte de Chambord, et ceux de la monarchie tricolore, représentée par le comte de Paris. La monarchie n'était possible que si la fusion s'opérait entre les deux familles royales. Nous avons vu, en 1851, les difficultés de cette fusion : elles n'avaient pas diminué.

Telles étant les circonstances, Thiers accepta de gérer les affaires du pays en qualité de *Chef du pouvoir exécutif*, et il prit l'engagement de ne favoriser aucun parti.

Cet engagement, connu dans l'histoire sous le nom de *pacte de Bordeaux*, était aussi indispensable à prendre qu'impossible à tenir. En effet, peut-on concevoir un chef de gouvernement qui gouverne en ignorant les partis? Et peut-on concevoir un pays qui, au lendemain d'un désastre, se reconstitue sans s'orienter aussitôt vers une constitution définie?

Thiers savait que les monarchistes étaient incapables de terminer leur différend; il savait que la République, gouvernement de fait, n'avait qu'à durer pour devenir gouvernement de droit; et il favorisa cette évolution (1).

Les monarchistes français ont amèrement reproché à Thiers d'avoir manqué au pacte et fondé la République. Mais la République était faite, elle n'était plus à fonder. Thiers, en 1871 et 1872, constata la réalité.

Nous pourrions citer ici, pour montrer combien l'idée républicaine avait pénétré dans l'esprit des Français, des lettres

(1) Citons une lettre, datée du 20 octobre 1875, mais relative à ces temps où nous sommes. Thiers venait de prononcer à Arcachon un discours tout républicain. Jules Simon le félicite, et lui écrit : « Vous avez rappelé que, dans votre premier ministère, il y avait trois républicains persistants. Vous auriez pu dire que vous les aviez appelés malgré les hommes politiques qui vous entouraient alors. Je me rappellerai toujours que c'était votre opinion personnelle que la République devait avoir cette grande part dans le gouvernement. Je voyais les efforts qu'on faisait pour vous détourner de cet acte de justice. Moi-même, je me sentais alors irrité et découragé par l'ingratitude dont nous étions l'objet, et j'hésitais beaucoup à rester aux affaires; vous me disiez : si la République perd ses chances, ce sera la faute des républicains, ce ne sera pas la mienne. Jamais personne n'eut plus de clarté dans le jugement ni plus de loyauté dans la conduite. Les républicains vous doivent une éternelle reconnaissance et les monarchistes n'ont pas un reproche à vous faire. » C'est un républicain qui le dit. — A propos de Jules Simon, nous recommandons aux curieux de la petite histoire d'aller lire à la *Bibliothèque nationale* les lettres qu'il écrit à Thiers pour lui conseiller des choix d'évêques. Il y a d'ailleurs une vraie substance historique dans ces lettres. Elles intéressent l'histoire du Concordat.

du positiviste Littré ou du catholique Pasteur. Nous préférons citer des lettres écrites par des monarchistes. Écoutons le comte de Montalivet : c'est l'ami, le conseiller ancien, intime, des princes d'Orléans. Il écrit à Thiers deux lettres, toutes deux intéressantes. La première n'est que très peu relative à la question constitutionnelle. Elle est datée du 31 janvier. Alors, au lendemain de l'armistice, Thiers était menacé par une violente réaction de Gambetta et de ses amis, acharnés à vouloir continuer la guerre. Montalivet écrit à Thiers pour le remercier de son dévouement et l'encourager à la résistance.

Nice, 31 janvier 1871.

Mon cher président,

Ce ne sont pas des nouvelles que je viens vous donner — vous les avez avant moi : je ne viens pas non plus vous en demander — on ne peut tout dire, et de plus sur le terrain mouvant du drame qui vous environne, le fait ou l'idée de la veille peuvent facilement être modifiés le lendemain. Mais je tiens à vous exprimer ma vive sympathie au moment prévu et désiré où votre rôle d'observation me semble à son terme pour faire place à votre rôle d'action. De même que la situation est venue à Gambetta par le désespoir et la passion, elle vient évidemment à vous par la raison et le besoin d'une renaissance. Oui, mon cher Président, tous les yeux sont tournés vers vous : il n'est pas un homme sensé qui ne vît avec confiance le gouvernement du pays entre vos mains, quelle qu'en soit la forme.

... Au moment de fermer cette lettre, une dépêche de Gambetta nous apporte une espèce de proclamation de sa dictature personnelle et, par suite, de sa séparation du gouvernement de Paris, le tout au profit de la guerre à outrance, sans permettre l'examen des faits et la recherche de la réalité à ceux qu'il appelle à l'aider, fonctionnaires ou candidats, dans cette œuvre de désespoir. Vous avez eu à combattre le même procédé en face de la dictature monarchique, en réclamant en vain un délai de

24 heures et le dépôt des pièces et 83 voix aussi patriotiques que sensées ont répondu à votre appel (1). Espérons que cette fois vous triompherez à l'aide d'une majorité, de ce dédain despotique des faits. Oh! oui, sans doute si la guerre à outrance devait avoir pour résultat possible l'expulsion de l'étranger du sol de la patrie, quel est celui d'entre nous qui n'en serait pas le partisan passionné! Mais qui peut la vouloir si elle doit tuer l'avenir sans sauver le présent! Hélas! nous avons eu les doctrinaires de la fiction légale (2) qui ont perdu Louis-Philippe, les doctrinaires du suffrage universel, amis et conseillers du plébiscite de 1870, nous avons aujourd'hui les doctrinaires de la guerre à outrance. Espérons pour la France que cette fois nos efforts ne seront pas aussi impuissants qu'aux époques fatales que je viens de rappeler.

Encore mille amitiés.

Le comte de Montalivet venait d'expédier cette lettre quand la poste lui apporta une lettre de Georges Picot, son gendre. Georges Picot (qui se fit connaître ensuite par de bons livres et une vie utile) était resté enfermé dans Paris pendant le siège. Il connaissait, il exprimait l'avis des Parisiens. Or cet avis était net : la République seule convenait au pays et aux circonstances. Le comte de Montalivet pensa que Thiers aurait intérêt à connaître les renseignements donnés par Picot. Il les lui communiqua. Les voici :

Vous savez, mon cher Beau-Père, si mes sentiments personnels me portent vers le système qui unit le contrôle de la liberté à la puissance de la tradition. Je crois que ce serait pour la France une étape qui rendrait à notre pays sa grandeur et sa dignité, mais qui de nous peut nier que ce serait aussitôt l'anarchie dans Paris et le réveil des

(1) Allusion à la séance parlementaire du 15 juillet 1870.

(2) On appelait *fiction légale* sous la monarchie de juillet cette « fiction » d'après laquelle le pays était entièrement et effectivement représenté par un corps électoral composé de deux cent cinquante mille électeurs.

oppositions de partis en France? A l'heure présente, il faut se servir de la forme républicaine pour achever de renouveler notre pays corrompu par l'empire — non de cette république haineuse des sectaires, — mais du gouvernement de tous qui rende à la France pendant un interrègne fécond et par un accord intelligent des partis, un peu de cette force qu'en six mois elle a si douloureusement et si héroïquement dépensée.

Tel est le courant au milieu duquel je me trouve en ce moment placé : que j'aille rue Laffitte ou rue de Varennes (1), j'y rencontre le même désir ardent de faire une république sans républicains. Ces derniers ont montré ce qu'ils valaient ; qu'ils passent le pouvoir à d'autres et que les libéraux tentent ce que les radicaux ne peuvent faire.

En dehors de ce vœu, qu'y aurait-il qui fût possible? la légitimité ? — A moins qu'en cinq mois la France soit changée, qui pourrait y songer? D'ailleurs ses partisans disent bien haut qu'elle ne peut recommencer 1815. — Les princes d'Orléans ? Comment des cœurs aussi patriotes tireraient-ils des désastres de la France une occasion de candidature ! Comme le disait hier un de leurs amis : quand on songe au rôle d'une monarchie en face de l'occupation étrangère, la république n'existerait pas qu'on l'inventerait pour eux. — D'ailleurs bien aveuglés seraient ceux qui concevraient quelque illusion sur le sort réservé au gouvernement qui succédera aux humiliations de 1871. Tout établissement portera par la plus injuste des solidarités la responsabilité du traité qui va être signé par l'Assemblée Nationale. Voilà ce que les menées et les intrigues des *ultras* de tous les partis s'obstinent à nier.

Reste une troisième monarchie (2) dont les serviteurs recommencent à prononcer audacieusement le nom. — De telles prétentions en un tel moment ont de quoi révolter ; Paris a bien souffert, mais il s'imposerait de nou-

(1) Rue Laffitte : là sont les Rothschild; rue de Varennes : c'est le faubourg Saint-Germain.

(2) La monarchie bonapartiste.

velles et de plus cruelles privations pour combattre les ambitions dynastiques des insensés qui nous ont perdus. Dieu veuille que les campagnes aient enfin compris ce que valaient de tels gens.

Ainsi partout des impossibilités tirées des préjugés profonds, des refus nécessaires et des antipathies du pays.

Que reste-t-il, si ce n'est un gouvernement neutre capable de museler les violents, d'exiger des sacrifices sans soulever de trop ardentes rancunes, de porter sans plier les fardeaux les plus lourds, parce que tout le monde inclinera ses sentiments devant un drapeau qui ne sera celui de personne.

Voilà, mon cher Beau-Père, dans quels sentiments nous commençons la campagne électorale à Paris. Ces idées réunissent les chefs du parti républicain *libéral* et la bourgeoisie dans un effort commun. — Je comprends que la province en professe d'autres. — Je ne concevrais pas que l'étude de Paris pendant le siège pût faire naître une autre opinion dans l'esprit d'un Parisien.

Ce républicanisme, on l'entend, recouvre une politique. Georges Picot, qui sait l'histoire, se souvient qu'après les désastres de l'Empire, la Restauration, chargée d'en liquider les pertes, était devenue, à cause de cette charge même qu'elle avait reçue, impopulaire. Il pense qu'une impopularité semblable accablera le régime, quel qu'il soit, qui liquidera les pertes du Second Empire, et cette pensée détermine son calcul. Georges Picot se trompe ici. Il se fie à des analogies incertaines, et qui l'égarent. Il se complaît dans cette erreur qui lui permet d'entretenir l'espérance d'une monarchie. Cette espérance est lointaine, cette politique est compliquée. Georges Picot, pour le présent, veut une république et il est un républicain. Le drapeau qu'il souhaite servir, c'est le drapeau national « qui ne sera celui de personne ».

Nous n'avons pas la réponse de Thiers à Montalivet. C'est regrettable. Elle éclairerait sans doute l'attitude qu'il adopta vis-à-vis les princes d'Orléans. Elle nous renseignerait sur le plus ou moins de franchise dont il crut bon d'user avec eux.

Mais nous avons la lettre que le comte de Montalivet écrivit en réponse à cette lettre qui nous manque, et à travers elle nous pouvons discerner les conseils que Thiers a donnés.

Nice, 13 février 1871.

Mon cher Président,

Je reçois à l'instant votre lettre du 11. Je vous ai envoyé par M. X... (1) la copie d'une lettre de mon gendre Picot qui vous aura montré d'avance que mes sentiments comme les siens étaient d'accord avec vos justes préoccupations. « Si la République n'existait pas, il faudrait l'inventer aujourd'hui dans l'intérêt des Princes d'Orléans ». Tel est, vous l'avez vu, le langage de quelques-uns de leurs amis les plus éclairés. C'est le mien, surtout en présence du succès des coalitions intelligentes qui ont triomphé presque partout sous l'influence de votre nom. Je serais grandement surpris si les Princes d'Orléans, après ce qui vient de se passer, hésitaient à se conformer entièrement à vos conseils. Quoi qu'il en soit, j'écris aujourd'hui au prince de Joinville avec l'espérance qu'il suivra les bonnes inspirations du suffrage universel, et qu'il s'en remettra entièrement à vous du soin de sauver la France dans le présent, ce que vous seul pouvez faire, et de juger quel peut et doit être l'avenir de la monarchie constitutionnelle dont les d'Orléans sont la formule naturelle et nécessaire. Ma lettre sera également pour le duc d'Aumale s'il y a lieu.

J'écrivais tout dernièrement au prince de Joinville : « l'opportunité, en France, est un Dieu à qui rien n'est impossible, et sans lequel rien n'est possible : le choix du moment est tout, même pour les meilleures choses ». Or, il est évident que l'opportunité n'est pas encore née pour une monarchie. J'écrivais, quelques jours après, au comte de Paris, en lui parlant des bons sentiments que le pays presque entier garde aux princes d'Orléans : « J'espère que

(1) Nom illisible.

vous servirez de dénouement au 5e acte du drame terrible qui se déroule dans notre malheureux pays; mais en sommes-nous là? Je ne le pense pas : il faut laisser aux premiers actes le soin de préparer le dénouement du cinquième. »

Vous le voyez, mon cher Président, je suivais déjà le chemin sur lequel je vais m'avancer en écrivant aux princes. Leur père, pour son malheur et le nôtre, ne s'est pas confié avec abandon en 1847 et 1848 à la loyauté dont vous réclamez si justement le bénéfice historique ; Dieu veuille que le prince de Joinville et le duc d'Aumale qui donnaient à cette époque les mêmes conseils que moi ne recommencent pas la faute désolante du roi Louis-Philippe.

J'envoie mes lettres par un exprès pour ne pas perdre un moment.

Croyez, mon cher Président, à la plus confiante sympathie et à l'amitié la plus dévouée d'un vieil invalide qui a encore tout son cœur, et j'espère, toute sa tête.

Les termes de cette lettre obligent à penser que Thiers a confirmé toutes les espérances de son correspondant, et qu'il a rappelé son loyalisme ancien pour se faire donner une entière liberté de manœuvre (1).

*
* *

Il y a plus. Voici le duc Albert de Broglie. C'est l'homme d'Etat, l'orateur de la droite. En 1873, ce sera le chef de tous les monarchistes français : c'est lui qui essayera de rendre au roi de France son trône. Or, le duc de Broglie n'est pas un monarchiste, au plein sens du mot. Il est monarchiste par préférence, tradition, fidélité, non par doctrine et foi. Il est, en politique, un sceptique. Lui-même le déclare : écoutons-le. Thiers, le 10 mai 1871, lui écrit sans dissimuler sa tendance républicaine.

(1) Ceci est confirmé par Castellane, *Les hommes d'Etat français*, p. 243-244, et Hanotaux dans son *Histoire de la Troisième république*, I, p. 166.

L'Assemblée devient chaque jour plus sage, dit-il, et elle devient chaque jour aussi plus défiante des extrêmes. Les élections d'ailleurs ont été si visiblement républicaines (1), surtout dans les pays légitimistes, que ces derniers ont beaucoup réfléchi depuis quelques jours.

Broglie lui répond :

J'avais lu avec plaisir ce que vous me disiez des dispositions de l'Assemblée et j'espère que malgré un jour d'orage, le fond de raison et de patriotisme qui existe dans cette réunion de très honnêtes gens se fera jour et continuera à être appréciée par vous. Je vous ai fait ma profession de foi ou plutôt de scepticisme; je ne crois ni à la République, ni à la légitimité; et quiconque m'apporte ces formules magiques pour guérir nos maux, me fait toujours l'effet d'un charlatan ou d'un niais. Mais je crois au bon sens et à l'union des gens de bien, sous le prince ou la république qu'on voudra. Pour le moment, je crois à l'union de l'Assemblée et de vous, qui pouvez beaucoup ensemble et ne pouvez rien l'un sans l'autre. Toute division qui amènerait, sous une forme quelconque, un nouvel appel à la loterie du suffrage universel ne ferait les affaires que des bonapartistes et des démagogues.

Veuillez agréer, cher monsieur Thiers, l'assurance de mon dévouement.

Londres, 16 mai 1871.

***

Pendant que Thiers et l'Assemblée résident à Bordeaux, Paris prépare une insurrection.

L'armistice accordait aux Allemands le droit d'occuper une région déterminée à l'ouest de Paris jusqu'à ratification du traité de paix. La population parisienne attend avec colère et

(1) Il s'agit ici des élections municipales du 30 avril.

menaces l'entrée triomphale de ses vainqueurs. Le 28 février, Jules Favre, seul ministre résidant à Paris, écrit à Thiers et lui annonce le danger :.

...En effet, comme je vous le disais dans mon télégramme, l'agitation continue et se traduit par des symptômes d'une certaine gravité. Hier, depuis la place de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à Ménilmontant, ont eu lieu des promenades désordonnées de gardes nationaux en armes. Des soldats, des marins et surtout des gardes mobiles de la Seine se sont joints à ces manifestations qui ont duré une partie de la nuit, des canons ont été traînés triomphalement, des magasins d'armes pillés, ce qu'il y a de plus fâcheux, des cartouches enlevées. On aurait remonté de grosses pièces sur le rempart, ce qui est la violation de l'armistice. J'ai insisté auprès de M. le général Vinoy pour que ces faits fussent réprimés, ainsi que l'invasion de la gare du Nord par cinq bataillons qui arrêtent les trains. Mais le général n'a dans la main que sa troupe régulière qu'il ne veut pas éparpiller. La Garde nationale est absolument désorganisée, et les bataillons qui se livrent à ces désordres n'obéissent plus qu'à un Comité qu'on peut appeler insurrectionnel. Vous voyez que la situation est loin d'être commode et qu'il y a un grand intérêt à la dominer.

Je crains qu'elle ne s'aggrave pendant l'occupation prussienne : les agitateurs trouveront plus d'excitation parmi leurs dupes et moins de facilité de répression de la part de l'autorité. Faites donc tout ce qu'il vous sera possible pour nous délivrer dans le plus bref délai, car, dans l'état des choses, je ne puis répondre de rien et chaque minute peut amener un épisode menaçant...

L'occupation allemande, commencée le 1er mars, prend fin le 3. Paris ne se calme pas. La population, exaltée, énervée par les épreuves, écoute les militants révolutionnaires qui veulent profiter de son énervement, de son exaltation pour la soulever contre l'Assemblée monarchiste de Bordeaux. Le 3 mars Jules Favre écrit encore :

Mon bien cher Président et excellent ami,

Je vous demande bien pardon de vous désoler par la pluie de mes télégrammes; vous me le pardonnerez en vous rendant compte de notre situation et de nos devoirs dont personne n'est meilleur juge que vous. Nous avons échappé à tant de dangers, réalisé tant d'impossibilités, qu'il serait cruel de sombrer, quand nous paraissons avoir dominé les difficultés les plus considérables. Celles que nous avons à vaincre sont immenses, et nous ne devons pas être une minute sans y songer. Les hommes qui ont l'insigne honneur de servir leur pays ont l'obligation de se donner sans réserve, surtout quand une défaillance, un retard, peuvent être mortels.

Si Paris ne s'est pas abîmé dans l'anarchie, c'est que vraiment il s'est tenu tout seul et il en a profité vraiment pour se fort mal conduire. Il est indispensable de lui donner un gouvernement; c'est pour s'en entendre définitivement avec vous, c'est pour nommer un préfet que notre cher Picard (ministre de l'Intérieur) part ce soir. Je vous supplie de le retenir le moins possible. Nous en avons besoin ici, où, d'un moment à l'autre, un incident peut se présenter. En réalité, nous avons tous besoin les uns des autres, et tout ce qui divise ou affaiblit notre faisceau tourne contre l'intérêt général. C'est pourquoi j'ai jeté mes cris de détresse, comme les apôtres de l'Evangile : « Seigneur, sauvez-nous, nous périssons ! »

La Garde nationale est en pleine insurrection : elle obéit à un comité central que nous ne pouvons faire arrêter. Elle pille les fusils, les canons, les obusiers, les munitions. Jusqu'ici, ce désordre a eu pour prétexte la résistance aux Prussiens. Voici les Prussiens partis. Ce serait donc contre le gouvernement que ces forces désordonnées sont préparées. Je ne vois pas toutefois dans quel intérêt prendre l'Hôtel-de-Ville ou les Affaires étrangères, peut être une tentation. D'abord, elle n'est pas absolument facile à satisfaire, puis où mènerait-elle? MM. Blan-

qui et Millière sont audacieux, mais pas tout à fait sots. Victorieux, ils seraient honnis par la population et ils le savent, attaqués et battus par la province et ils s'en doutent. Mais beaucoup disent que leurs séides n'y regardent pas de si près et qu'ils auraient un grand goût à installer la Commune, ne fût-ce que pour une heure, et même à se donner un peu de pillage, pour célébrer la retraite de l'ennemi. J'avoue n'en avoir pas bien peur, ce qui n'empêche pas que la situation ne soit très trouble, très dangereuse et ne demande un prompt remède. A mon sens, voici ce qu'il faut faire :

Nommer un préfet et un secrétaire général ; un préfet de police : présenter d'urgence une loi qui, à titre provisoire, ordonnera la nomination d'un conseil municipal par arrondissement : l'électeur devra être domicilié à Paris depuis un an au moins ; remettre en vigueur la loi du 17 mai 1819 et celle du 26 mai sur la presse ; rétablir le cautionnement et le timbre comme taxe de guerre : transférer de suite la Chambre à Paris, si elle s'y refuse, à Saint-Germain, préférable à Versailles; à Versailles, si Saint-Germain est repoussé ; à Fontainebleau, en désespoir de cause...

Je m'arrête. Il est cinq heures. Voici les intendans qui viennent de Versailles ; il me faut régler avec eux l'entretien des troupes ennemies ; nous n'en aurons jamais fini avec leurs exigences.

Je vous attends, vous attends et vous attends encore. Ne me gardez pas Picard : ses préfets, sa loi de Paris, l'Assemblée à Saint-Germain ou à Versailles, voilà sa tâche : il peut ne mettre qu'un quart d'heure à l'affaire et nous revenir : renvoyez-le nous bien vite.

Ce même jour, Rouland, gouverneur de la Banque de France, écrit à Thiers et lui confirme les avis de Jules Favre. Il faut que le gouvernement revienne à Paris, dit-il.

Ce que j'éprouve, monsieur le Président, dans ma

modeste sphère, se fait vivement sentir pour toutes les parties de l'administration de notre pays. *On n'y sent pas encore la main qui dirige, l'unité qui rallie, la décision qui fixe les incertitudes.* Tel est le sentiment général de tous les hommes que je vois, qui vivent au centre des affaires et des plus grands intérêts.

Il ne faut pas non plus que Paris, quelque peu ému, surtout fort décontenancé, qui veut revenir à l'ordre, qui est affamé de mouvement et de bien-être, se croie comme abandonné et ne profite pas, pour la restauration de la sécurité et du travail, des instincts et des besoins qu'il s'agit de satisfaire.

Jules Favre, le lendemain, répète ses craintes et ses supplications. Thiers veut maintenir, malgré son impopularité, Jules Ferry à la mairie de Paris. Jules Ferry (ce n'est pas un timide) lui-même demande à en être relevé. Favre appuie instamment cette demande.

Il ne suffit pas de le retenir à l'Hôtel-de-Ville pour détruire son impopularité. Or conserver, malgré l'opinion, un magistrat qui n'a ni autorité morale, ni volonté de résister, c'est vouloir amener un conflit. Chaque minute peut en amener un et vous continuez à les provoquer ! Je crains, mon cher ami, que tout cela ne nous mène à mal, et pour moi, je vous le répète, si vous êtes d'une opinion contraire, si vous croyez qu'il est bon de laisser à Paris un fantôme de gouvernement exposé à chaque minute à tout faire sombrer, je vous supplie de me chercher de suite un successeur.

Thiers ne se laisse pas troubler. Il répond à Rouland une lettre vive :

De grâce, ne nous répétez pas les propos des oisifs tels que ceux-ci, par exemple : *la main qui doit diriger ne se fait pas sentir.*

La main qui doit diriger existe et n'est pas oisive, et,

si vous ne la sentez pas, c'est que nous sommes à 150 lieues de distance et que toute la force perd de son énergie apparente à grande distance.

J'ai été élu le 17 février. Le 19, le ministère, qui prenait autrefois quinze jours, trente, quatre-vingt-dix, pour être bâti, était fait et présenté immédiatement à l'Assemblée. Le 20, j'étais à Paris et à Versailles. Le 26, la paix était faite, paix douloureuse, mais qui aurait pu être plus cruelle encore, car nous étions dans la situation d'une armée réduite à se rendre à discrétion.

Le 26 (jour et nuit) employé à donner les premiers ordres à Paris pour la réception des Prussiens, qui se passait sans encombre. Le 28, j'arrivais à Bordeaux, et, sans me déshabiller, j'allais à l'Assemblée. Le 2 mars, la ratification était signée à Paris, et vous étiez débarrassé des Prussiens.

Le 3, le 4, étaient employés à vous envoyer 40.000 hommes, et vous croyez peut-être que les envois de troupes se font comme autrefois : le télégraphe, en une journée, pouvait remuer 50.000 hommes, parce qu'on avait une seule armée et qu'on savait où elle était. Il faut choisir, sur 150.000 hommes de mille espèces différentes, répandus dans vingt départements, ce qui est bon, le détacher, le réunir et composer des brigades, des divisions, l'acheminer sur des routes abîmées occupées par les Prussiens, et il faut obtenir une convention à Versailles pour que les Prussiens se laissent traverser pour arriver à Paris. Je ne vous parle pas d'une Assemblée de 700 membres, tous agités, tous rêvant le gouvernement de leur choix, et qu'il faut réunir dans la pensée unique de réorganiser la France, de lui rendre la vie, avant de savoir à quel gouvernement, monarchique, républicain, de quelle branche ou de quelle autre, on la donnera quand elle sera refaite.

Je travaille vingt à vingt-deux heures sur vingt-quatre, et si je venais à tomber malade, ce qui me menace à tout moment, je ne sais ce que tout cela deviendrait.

Prenez donc un peu de patience, mon cher Rouland, et songez à tous ces faits avant de juger. Donnez-moi quinze jours encore et bien des choses seront débrouillées.

Recevez mes amitiés.

Quinze jours! Thiers demande ce répit. Mais avant quinze jours l'événement irréparable, l'insurrection parisienne aura éclaté. Jules Favre en a le pressentiment et l'angoisse. Thiers en a peut-être le pressentiment, mais il n'en a pas l'angoisse. Notre vieil homme d'Etat a la vue exercée, l'esprit dur. Dès l'instant où il a pris en main la direction des affaires, il a su qu'il rencontrerait dans Paris des obstacles qu'il devrait briser. « Quand je fus chargé des affaires, a-t-il dit, j'eus immédiatement cette double préoccupation : conclure la paix et soumettre Paris. » Il le déclare dans la déposition qu'il fait devant la commission d'enquête sur les événements du 18 mars : « A l'époque même où l'Assemblée Nationale m'a fait l'honneur de me confier le pouvoir, je ne doutais pas un instant que ce ne fût une très grosse affaire que de venir à bout de Paris dans l'état où il se trouvait. Je ne mis pas en doute que nous aurions un combat terrible à livrer » (1). Et voilà pourquoi Thiers, cependant que Favre le supplie, s'emploie à rassembler des troupes. Il lui écrit, il cherche à l'apaiser, il lui annonce le retour de l'Assemblée, non à Paris, non pas même à Versailles, mais à Fontainebleau. Un post-scriptum de quelques lignes annonce sa politique :

P.-S. — Je ne suis pas d'avis qu'on prenne l'offensive avec l'émeute. Avec une grande force militaire dans la main, une forte attitude et un peu de patience, on a grand'chance d'en finir sans bataille. S'il le faut, on la livrera mais alors vigoureusement.

Voilà la cause du différend qui existe entre Favre et Thiers. Favre pense qu'une insurrection sera funeste au relèvement de la France. Thiers pense au contraire que l'insurrection, si vraiment elle menace, doit être non pas esquivée mais abordée

(1) Discours parlementaire, XV, p. 574.

de front et matée. La guerre civile est un événement que Thiers sait à fond. Il a conduit l'insurrection victorieuse de 1830, il a réprimé les insurrections de 1832, de 1834; il a observé de très près la défaite de Louis-Philippe en 1848. Il a l'expérience et il a l'instinct.

Le 6 mars il écrit au duc de Broglie, ambassadeur à Londres.

Les troubles de Paris sont plus une maladie nerveuse qu'autre chose. Je vais y réunir par des renforts 50.000 hommes. Cette pensée calmera les nerfs des uns et la scélératesse des autres — je l'espère du moins. S'il faut nous battre, nous nous battrons.

Et le 7 mars à Jules Favre :

J'écris au ministre de la Guerre, pour les affaires des troupes. Vous aurez une masse de forces considérable. Je veille au choix autant que possible. Je suis d'avis de ne pas attaquer, de temporiser sans souffrir toutefois aucune agression. L'effet de la concentration des forces agira sur le moral des tapageurs, et les réduira, je l'espère. Si nous sommes réduits à la bataille, il la faudra vigoureuse et décisive.

Ainsi Thiers ne redoutait pas la bataille : il le montra. Présent à Paris le 15, il ordonna un mouvement offensif dont l'issue fut désastreuse. Deux généraux, qu'il avait envoyés occuper Montmartre, furent saisis et fusillés par les insurgés, dès lors maitres des faubourgs qui dominent l'est et le centre de Paris.

Thiers ne fut pas décontenancé par l'échec. Il décida d'exécuter la manœuvre qu'il avait inutilement conseillée à Louis-Philippe en 1848, et ordonna l'évacuation totale de Paris et de ses forts (1). Son plan était d'écraser la ville par une action militaire de grand style (2).

(1) Le Mont-Valérien même avait été évacué. Il fut réoccupé sur les instances du général Vinoy.

(2) Cf. p. 56, la lettre que Thiers écrivit en avril 1834 au préfet de Lyon qui avait envisagé l'évacuation de cette ville insurgée.

Cette action militaire est connue dans l'histoire sous le nom de « Deuxième siège de Paris ». Elle dura du 18 mars au 24 mai 1871.

Thiers s'était toujours attribué de hautes aptitudes militaires ; en 1871, il a enfin la joie de les essayer. Il conduit lui-même les opérations, non sans laisser éclater un plaisir de vanité puérile dont riaient ceux de ses contemporains que n'avaient pas fascinés son activité, son énergie prodigieuses. De cette activité, de cette vanité, de cette énergie aussi, la lettre que voici témoigne. Elle est adressée au duc de Broglie, et datée du 10 mai 1871.

Vous savez, sans doute, que nous avons pris le fort d'Issy, lequel a cédé à la violence des feux, ainsi que je l'ai toujours pensé. C'est un pas considérable vers la solution. Maintenant l'enceinte est désarmée du côté du Point-du-Jour, et les grandes batteries d'environ cent bouches à feu que j'ai fait élever avec une promptitude qui a fort étonné les hommes spéciaux, tonnent en ce moment sur les portes de Passy et d'Auteuil. Nos tranchées sous la protection de ces feux sont à la distance où la batterie de brèche est possible, et tout nous promet un résultat prochain. Notre corps du génie marche avec une hardiesse que le dictateur Rossel, en donnant sa démission à la Commune, déclare imprudente, et il est certain que si les soldats par leur ardeur ne justifiaient pas cette hardiesse, M. Rossel aurait raison. Mais, toutes les conditions actuelles étant données, je crois qu'on fait bien, et j'insiste pour qu'on agisse avec vigueur sans toutefois risquer au delà de la vraie mesure.

La dernière bataille est proche. En mai, les révolutionnaires parisiens prennent une puérile vengeance en décidant que l'habitation de Thiers, son hôtel de la place Saint-Georges, sera démolie. Le 13 mai, l'Assemblée Nationale vote la reconstitution de l'hôtel aux frais de l'État. Le comte de Montalivet exprime à Thiers son amitié, sa sollicitude.

Nice, 14 mai 1871.

Mon cher et illustre ami.

Voyez ma présomption ! l'Assemblée nationale vient de vous donner un éclatant témoignage de sa confiance et cependant je m'imagine que vous ne serez pas insensible au vote d'invalide que je viens y joindre de loin. Peut-être y trouverez-vous quelque motif de consolation et d'encouragement, au moment où vous êtes victime de haines sauvages qui vous poursuivent dans votre personne, dans vos collections, vos livres, vos souvenirs, et jusque dans les pierres de votre chère maison ; au moment où vous avez de plus à supporter l'explosion de sentiments très respectables sans doute mais incapables de se subordonner au Bien public (1), le travail incessant des chenilles politiques de l'envie, du dénigrement et des ambitions déçues, les réclames bruyantes des petites importances qui se croient méconnues, en même temps que de sourdes et de vieilles hostilités comme l'impertinente omission de vos actes et de votre nom dans l'appréciation épistolaire de la situation actuelle récemment publiée par le ministre aveugle de 1847-48 (2), et le conseiller fatal du vote plébiscitaire de 1870.

Mais je suis très sûr, mon cher ami, que vous ne vous découragez pas. J'en ai pour garant un souvenir personnel que sa gravité et ses conséquences ultérieures ont gravé profondément dans ma mémoire.

Après avoir assisté à la dernière et si loyale explication que vous avez eue en 1836 avec le Roi sur les devoirs et

(1) Le 11, un membre de la droite de l'Assemblée nationale avait reproché à Thiers la mollesse et l'incertitude de son action contre Paris. Alors il répliqua par la phrase fameuse : « Si je n'ai plus votre confiance, dites-le moi. Il faut nous compter ici, et nous compter résolument. Je dis qu'il y a parmi vous des imprudents qui sont trop pressés. Il leur faut huit jours encore. Dans huit jours, il n'y aura plus de danger, et la tâche sera proportionnée à leur capacité et à leur courage. » L'Assemblée répondit à cette insolence en accordant à Thiers la confiance qu'il réclamait, par 490 voix sur 499 voix exprimées.

(2) Il s'agit de Guizot.

la mission d'un premier ministre dans une Monarchie constitutionnelle, je sortis avec vous des Tuileries. Vous m'aviez pris dans votre voiture, puis une fois arrivé place Saint-Georges, vous avez voulu me reconduire place Vendôme. Notre séparation m'affligeait profondément; elle semblait ne pas être pour vous sans regrets. Comme j'insistais avec une grande vivacité pour vous faire revenir sur votre résolution de retraite — « Comment, me dites-vous, mon cher Montalivet, vous êtes Dauphinois et vous me connaissez si mal! mon ambition n'est pas vulgaire : Je n'en ai qu'une, celle d'avoir, si je le peux, une demi-ligne dans l'histoire universelle de l'avenir : or, pour la satisfaire, il faut être soi, pratiquer sa propre politique sans transaction, sans mélange, jusqu'au jour où la confiance du Parlement ou de la Couronne vous fait défaut. » — Voilà ce que vous me disiez, mon cher Président, alors que nous vivions sous un autre ordre de choses; et moi, je vous dis aujourd'hui : Vous êtes à la veille d'avoir, non cette demi-ligne, objet de votre ambition de 1836, mais un glorieux alinéa tout entier dans l'histoire universelle. Vous dédaignez des attaques plus ou moins sourdes, des ennemis, des injustices qui redoubleront sans doute après la prise de Paris mais qui ne pourront vous enlever la confiance et le ferme appui de l'Assemblée nationale et dans tous les cas, de la France — et vous irez jusqu'au bout de votre œuvre.

Voilà ce que mon pauvre corps paralysé par les souffrances ne saurait me permettre d'aller vous dire de vive voix. J'ai voulu du moins me donner la satisfaction de vous exprimer mes sentiments dans ces circonstances solennelles pour notre malheureux pays et pour vous, et j'ai la confiance que vous en éprouverez par vous-même en écoutant les vœux patriotiques et affectueux d'une voix véritablement amie.

Duvergier de Hauranne avait écrit à Thiers, comme Montalivet, pour lui dire la tristesse que lui causait la démolition

de sa vieille demeure. Thiers lui répond, et sa lettre n'est pas exempte d'amertume :

Versailles, le 16 mai 1871.

Mon cher Duvergier.

Je vous remercie du fond du cœur de votre bonne et amicale lettre qui m'a été bien sensible. Vous, le plus ancien de mes amis, je suis heureux de vous trouver toujours d'accord avec moi dans une des circonstances les plus douloureuses et les plus importantes de ma vie. Excepté vous, Rémusat, Saint-Hilaire, Calmon, Casimir Périer, le plus grand nombre de mes amis se conduisent fort mal, pour des ambassades non données, des bâtons de Maréchal refusés (1), pour des portefeuilles qui n'arrivent pas, et... ceux qui me soutiennent, et ils sont nombreux, sont des amis inconnus qui, par conviction, par impulsion de leur département, m'appuyent de toutes leurs forces. Rien ne peut vous donner une idée de ce que font les Daru, les Lasteyrie, et... je n'en finirais pas si je vous les citais. Et pourtant, j'ai sauvé la situation en sortant de Paris malgré tout le monde, en faisant une armée de 130.000 hommes là où il n'y avait ni un arsenal, ni un magasin, ni un dépôt, et où il a fallu tout créer, et en conduisant enfin les opérations d'une manière sûre qui ne répondait pas à l'impatience des étourneaux qui bavardent. J'ai mis quarante jours à faire l'armée. — Il y a quinze jours que les opérations sont commencées et nous avons pris deux forts tandis que les Prussiens en quatre mois n'en avaient pas pris un. Aussi nous adressent-ils des félicitations, tandis que mes anciens amis m'outragent. Du reste, je suis au-dessus de tout cela, et je vais mon chemin. — Les Légitimistes, et les Orléanistes aussi mauvais que les premiers, veulent que je leur livre la république. Ce serait un manque de foi dont je ne me rendrai pas coupable. Dans ma conviction il n'y a de possible *actuel-*

(1) Ceci est une allusion aux prétentions du général Changarnier.

lement que la république. — Hors de là, on aura une affreuse guerre civile. Je ne prétends pas prononcer sur l'avenir, mais ce qui me regarde, c'est le présent, et dans le présent je ne me prêterai pas à une conduite qui serait à la fois une faute politique et une trahison. Je suis charmé de me trouver d'accord avec vous et avec vos enfants.

Ma maison est démolie. Je n'ai plus ni feu ni lieu, et cette maison où je vous ai reçus tous et cultivés quarante ans est détruite jusqu'aux fondements. Mes collections sont dispersées ! Ajoutez quelques calomnies et vous aurez le compte de ce que l'on gagne à servir son pays !

Il reste un quart de bons amis, et voilà tout ; il est vrai que ce quart vaut tous les autres quarts. Adieu, je vous serre la main. Mes hommages à madame Duvergier.

Le 14 mai, Thiers avait demandé à l'Assemblée huit jours pour vaincre. Il se trompait de peu, mais avait-il prévu le prix de la victoire ? Le 24 mai, l'enceinte fut forcée par la troupe. Aussitôt les insurgés incendièrent des quartiers entiers pour couvrir leur retraite et venger leur défaite. Après une semaine de combats, Thiers était maître de Paris : trente mille vies avaient péri, des biens immenses, irrécouvrables, étaient anéantis. Le musée du Louvre avait été près d'être détruit.

*
* *

Henri Rochefort, le pamphlétaire de *la Lanterne*, fut arrêté et passa en conseil de guerre. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Victor Hugo intercéda pour lui :

Paris, 28 novembre 1871.

Monsieur le Président,

J'aurais à vous entretenir au sujet de la condamnation de Henry Rochefort.

Je désirerais savoir quel jour et à quelle heure je pourrais avoir l'honneur d'être reçu de vous.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

L'intervention fut vaine, la sentence fut exécutée.

*
* *

Les Communards sont vaincus. La gloire de la paix civile vient accroître le prestige et la puissance de Thiers.

Il réussit, en juin 1871, les ruines de Paris fumant encore, un emprunt de deux milliards ; et dès lors il travaille à hâter la libération des départements français que l'armée allemande occupait encore à titre de garantie et de gage. De mois en mois il la paye, de mois en mois elle s'éloigne.

Le relèvement rapide de la France est un étonnement pour l'Europe. Elle admire, elle confond dans son admiration le pays et son chef, ce surprenant vieillard actif en toutes choses depuis un demi-siècle. Le voici souverain, et sa petite tête aux traits burlesques, si souvent caricaturée, entre dans le concert des têtes couronnées. Quel est son titre ? Il est à peine déterminé. Thiers est chef d'un régime provisoire : « Chef du Pouvoir exécutif ». Toute l'autorité lui vient de son savoir, de son expérience, de sa passion. Il n'est pas encore Président de la Republique, jamais pourtant la grandeur républicaine n'a trouvé incarnation plus émouvante.

L'impression qu'en reçut l'Europe nous semble exprimée dans un mot adressé à Mignet par un correspondant florentin. Ce mot flatteur, Mignet le communique à Thiers qui le classe dans ses archives où nous le lisons aujourd'hui. Le 3 août 1871, cet Italien écrit :

Oserai-je vous prier de parler de moi à M. Thiers comme de quelqu'un qui voit en lui l'élu de la Providence aussi bien que de la nation, digne mille fois plus que notre Cosimo de Medicis, du titre de père de la Patrie.

Un trait énergique, visiblement tracé par la main de Thiers, souligne ces mots dans la marge. Aucuns ne pouvaient satisfaire davantage ce méditerranéen passionné pour le pouvoir dans la cité et la renommée dans l'histoire. Périclès pour l'antiquité, Cosme de Médicis pour la Renaissance, Thiers pour les temps modernes : voilà le rêve de notre personnage, et les analogies qu'il trouvait raisonnables.

Thiers n'était pas satisfait de son titre de « *Chef du Pouvoir exécutif.* » « Chef! Chef! » murmurait-il, « pourquoi pas cuisinier? » Il voulait affirmer davantage le régime républicain, et de ce régime être le Président. Un de ses amis, le député Rivet, proposa une loi qui définissait la constitution provisoire de la France, prolongeait les pouvoirs de son chef, et lui donnait un titre régulier : le titre de *Président de la République.*

La droite n'aima pas l'ensemble de ce projet, ses orateurs critiquèrent certains détails. Pourtant ils ne crurent pas possible de s'opposer à son adoption. Thiers fut donc *Président de la République.* Ce n'était qu'un mot; mais ce mot avait, pour le pays et pour les masses, une signification singulière.

Thiers d'ailleurs ne dissimulait plus le sentiment net et déclaré qui l'inclinait vers le choix d'un régime républicain. Le pacte de Bordeaux lui faisait une loi d'administrer la France en ajournant pour l'avenir et en laissant à d'autres toute pensée constitutionnelle. Ce pacte, Thiers commence à l'interpréter, à l'éluder. Les républicains l'y invitent, il les écoute. Il reçoit du nommé Hennon, maire de Lyon, une lettre officieusement écrite au nom du conseil municipal de la ville.

Nous voyons avec crainte, lui dit-on, la triple conspiration qui s'agite autour de vous et qui se révèle en province par des symptômes non équivoques, mais encore impuissants, car si vous le voulez, appuyé sur le parti républicain et sur le gauche, vous êtes maître de la situation. Les hommes les plus honorables de toutes les nuances de l'opinion républicaine, tels que MM. Lambrecht et Gambetta, se rallieront autour de vous.

Cette lettre est datée du 25 août. Le 1er septembre, Thiers répond, et son langage est très net. Il se déclare républicain. Le nom de Gambetta ne l'a pas effrayé.

Je suis encore ce que j'étais, et je fais ce que j'avais dit que je ferais, c'est-à-dire que je me rallierais à la République, si la Monarchie, par sa faute, amenait de nouveau une révolution, que, du reste, je ne désirais pas. La révo-

lution est faite ; la République est proclamée, j'en suis devenu le chef, le chef involontaire, car je ne désirais pas le fardeau qui m'accable, et je serai loyal, comme je l'ai été toute ma vie, je ne trahirai pas le gouvernement dont je suis devenu le chef... J'ai donné ma parole, et je la tiendrai. Soyez à cet égard parfaitement tranquille.

Nous le sommes. Thiers ne trahira pas son pouvoir et sa cause. Il sera selon son expression naïve, *loyal au gouvernement dont il est le chef.*

***

N'y a-t-il pas un signe de ses dispositions militantes dans cette vive réponse qu'il adresse au duc de Broglie ? La lettre du duc n'était pas désobligeante. Il n'avait pas approuvé dans ses détails la proposition Rivet. Mais il en avait accepté l'ensemble, et, notamment, la définition du pouvoir de Thiers. Il l'avait dit expressément :

Londres, 4 septembre 1871.

Cher Monsieur Thiers,

Malgré un dissentiment que ma conscience ne me permettait pas de taire, mais que personne n'a regretté plus que moi, vous me laisserez joindre mes félicitations à celles de toute l'Europe sur la dignité nouvelle que l'Assemblée vous a conférée. Vous savez que cette partie de la proposition Rivet est de celles auxquelles j'ai adhéré dès le premier jour et de grand cœur : non qu'un titre puisse rien ajouter à l'autorité dont vous jouissez : mais je sais l'importance des mots, et il y a toujours avantage à appeler les hommes et les choses de leur nom véritable.

Quant au reste du débat, il s'est terminé mieux que ne pouvaient l'espérer ceux qui regrettaient qu'on l'eût soulevé. Un esprit de transaction équitable a enlevé le résultat le plus fâcheux qu'on en pouvait craindre : la division de l'Assemblée en deux fractions égales et le triomphe d'une

partie sur l'autre. Un accord durable et complet entre la majorité de cette assemblée et vous m'a toujours paru, vous le savez, indispensable au salut de notre pays.

Je ne serai jamais le dernier à me réjouir de tout ce qui peut contribuer au rétablissement et au maintien de cette union si désirable.

Thiers répond, et il règne un ton de mécontentement dans sa réponse. Il est évident qu'il ressent le désaccord plus qu'il ne se laisse toucher par les félicitations.

Versailles, 13 septembre 1871.

Je regrette, mon cher duc, un dissentiment que rien ne motivait selon moi. Car, hors de la politique de modération envers tous les partis que je m'attache à suivre, il n'y a que la politique extrême qui a déjà perdu deux gouvernements et qui aurait pu perdre le troisième s'il n'avait pris soin d'abréger ses jours par une guerre folle. Peut-être aussi eût-il mieux valu un dissentiment moins accusé. Mais tout cela s'enfonce déjà dans le passé, et il ne faut plus en parler. Quant à mon nouveau titre, et à la prolongation de mes pouvoirs, je sais que vous y avez toujours adhéré, et vous savez que je n'y ai jamais tenu. Je n'ai voulu, en m'y prêtant après une longue résistance, que donner à la gauche modérée une satisfaction sans laquelle certainement elle aurait rompu avec le gouvernement et la majorité. Or, le jour où la gauche modérée rompra avec nous sera un moment grave et que j'éloignerai autant que je pourrai. Nous avons besoin de paix, au dedans comme au dehors, pour assurer notre crédit naissant, pour payer nos garnisaires et libérer le sol. Ces deux choses faites, nous verrons; et je vous assure que, ce jour-là venu, et ma tâche convenablement accomplie, je serai heureux de trouver un successeur, homme ou chose, car, bien que ma santé soit assez bonne, je sens venir le terme de mes forces et je voudrais bien sincèrement avoir le temps d'écrire encore quelque chose.

Ainsi la France est dirigée vers cette souveraineté du parlementarisme qu'un vieux parlementaire lui prépare. Dans son ensemble, dans ses masses, dans une fraction notable de ses élites même, elle consent à cette destinée. Seuls, résistent énergiquement et protestent, une poignée de légitimistes obstinés, de croyants passionnés, d'artistes à boutades. Le mardi 11 juillet, Goncourt écrit dans son *Journal :*

Ah! ce monsieur Thiers est, il me semble, un sauveur de la société à bien courte échéance. Il s'imagine sauver la France actuelle avec du dilatoire, de la temporisation, de l'habileté, de la filouterie politique, de petits moyens pris sur la mesure de sa petite taille. Non, c'est avec l'audace des grandes mesures, avec un remaniement d'institutions, que la France, si elle ne doit pas mourir, pourra vivre.

Quel malheur que ce petit homme se soit trouvé là! si nous n'avions pas eu la providence de l'avoir, la société se serait sauvée toute seule, avec un principe quelconque, un principe qui manque complètement à l'éclectisme sceptique du pouvoir exécutif.

On ne se représente pas commodément l'opération mystique par laquelle la France « se serait sauvée toute seule avec un principe quelconque. » Mais il n'importe. C'est l'allure des conversations et le ton des pensées que nous cherchons ici.

Flaubert, alors exaspéré contre les cléricaux et les monarchistes, est au contraire satisfait :

« Il me semble que le père Thiers se purifie! écrit-il. Celui-là, au moins, ne parle pas de principes, ne blague pas! » (1)

(1) *Correspondance*, IV, 64.

III

ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE AGASSIZ ET THIERS SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE. — ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE SCHNEIDER ET THIERS SUR LA CONDITION DES CLASSES LABORIEUSES. THIERS CHEVALIER DE LA TOISON D'OR

Un grand savant suisse, le naturaliste Louis Agassiz, ami de notre pays et soucieux de la déchéance dont souffraient (elles souffrent encore) les institutions de notre enseignement supérieur, écrit à Thiers pour lui exprimer ce souci et lui communiquer ses pensées. Thiers lui répond. Voici les deux lettres.

Cambridge (Boston), le 10 septembre 1871.

Monsieur le Président,

Mes amis de Paris me prient de vous écrire. Ils m'assurent que vous me connaissez assez pour ne pas attribuer ma lettre à quelque motif personnel. Je me suis longtemps demandé si je pouvais me croire autorisé à faire une pareille démarche. Si je commets une indiscrétion, veuillez me la pardonner, en considération du but que je me propose. Je ne vous dirai pas que j'aime la France, que sans être Français j'ai eu toute ma vie une préférence marquée pour cette vie si active, si intellectuelle, si spirituelle, si

entraînante qui caractérise la nation française et que, pendant ses malheurs, je me suis fait aux États-Unis son défenseur au milieu des détracteurs intéressés ou ignorants qui fourmillent ici; ce serait en quelque sorte réclamer un titre à vos yeux. Et je voudrais que tout ce que j'aurai à vous dire ne soit pris en considération par vous qu'à raison de ce que mes observations pourront avoir de fondé. Je ne puis espérer d'atteindre ce résultat qu'en parlant avec une franchise qui serait déplacée, si elle n'était inspirée par un dévouement sans borne. Permettez-moi donc de vous dire que la France *scientifique* a déchu d'une manière lamentable devant l'Europe, durant les vingt dernières années, et qu'il importe, même au point de vue spécial de sa rivalité avec l'Allemagne, qu'une grande impulsion soit promptement donnée au développement des études scientifiques non seulement dans la capitale, mais dans toutes les parties de la France. Et il est essentiel que cette impulsion ne se borne pas aux études supérieures. Il faut qu'elle pénètre toutes les classes de la société afin que le travail du plus simple mécanicien soit en rapport et à la hauteur des connaissances les plus avancées des hommes spéciaux les plus éminents dans leurs qualités.

Permettez-moi quelques explications. Cette déchéance date de loin. Les savants français l'attribuent en grande partie à la parcimonie du gouvernement. Cette accusation n'est vraie qu'en partie; quelques-unes des branches de la science auxquelles le gouvernement français n'a jamais marchandé les allocations sont aussi déchues que d'autres qui ont été traitées moins libéralement. Le mal a sa source ailleurs. Il provient principalement de l'égoïsme de ceux qui sont le mieux doués intellectuellement. Au lieu de poursuivre leurs recherches au grand jour et d'y faire participer la jeunesse studieuse, les savants français ont contracté l'habitude détestable de ne jamais parler de leurs travaux avant d'en avoir publié les résultats, et même de se créer une sécurité factice pour la propriété de recher-

ches inachevées en déposant à l'Académie des sciences ce que l'on appelle des *billets cachetés*, sorte de lettres de marque qui seraient une honte partout ailleurs. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient les savants qui vers la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre avaient fait de la France la phalange avancée de tous les progrès. Il appartient à la République qui vous a appelé à diriger ses destinées de reprendre ses glorieuses traditions. Dans le domaine de la science ce qui est de première nécessité c'est de multiplier les centres d'action; multiplier les écoles spéciales, augmenter le nombre des professeurs, donner aux plus capables des aides intelligents et dévoués, mettre un terme au népotisme qui escompte l'avenir intellectuel de la nation, accorder des moyens faciles de publication à tous ceux qui travaillent, c'est-à-dire affranchir les travailleurs qui inventent de la piraterie à laquelle les soumettent leurs supérieurs. Appliquer ces principes à tous les degrés de l'Enseignement et à tous les établissements scientifiques, depuis l'Académie des sciences, le Collège de France, l'Observatoire, le Jardin des Plantes, etc., jusqu'aux lycées et mettre l'enseignement élémentaire des écoles primaires en rapport avec l'enseignement supérieur de telle manière que le passage aux écoles pratiques spéciales, telles que les écoles de médecine, de droit, etc., soit aussi facile et naturel que l'accès aux laboratoires où pourront se fournir les professeurs et instructeurs des générations futures.

Un mot encore sur les laboratoires. Il en faut de deux sortes, ceux où les étudiants apprennent leur métier tout comme le manœuvre et au même titre et ceux où les experts font leurs découvertes. Les uns comme les autres doivent être dotés de tout ce qui est nécessaire à leur but spécial. L'Allemagne possède de ces laboratoires dans toutes ses Universités et même dans une foule d'institutions d'un ordre inférieur. L'Angleterre commence à peine à entrer dans cette voie. Aux États-Unis nous faisons tout ce que nous pouvons pour ne pas rester en

arrière. Mais il est certain qu'aujourd'hui ce n'est pas en France que nous pouvons aller acheter nos modèles, et cependant c'eût été une grossière calomnie, si j'avais tenu ce langage il y a vingt-cinq ans, lorsque j'ai quittai l'Europe.

Vous me demanderez peut-être comment on pourrait remédier à un si grand mal. Je n'y vois qu'un moyen : confiez l'enseignement actif à des jeunes gens qui paraîtront dignes d'une aussi haute mission. Abolissez toute espèce de cumul dans l'enseignement (etc., etc., etc.), rétribuez les professeurs actifs d'une manière suffisante pour qu'ils puissent se dévouer complètement à leurs devoirs ; donnez-leur les moyens de faire des recherches et de les publier promptement. Mettez un terme à la pratique qui autorise un professeur paresseux de se faire remplacer par un subalterne, tout en percevant les appointements dus à celui qui professe.

Vous avez une connaissance trop approfondie des conditions nécessaires pour le travail intellectuel, auquel vous avez consacré votre honorable carrière, pour que je me croie autorisé à en dire davantage. Si j'ai réussi à vous faire sentir les défauts particuliers que j'ai cru remarquer dans le personnel et l'enseignement scientifique de la France d'aujourd'hui j'aurai rempli mon but, car je suis convaincu que vous mettrez un terme à tout ce qui vous paraîtra défectueux dans l'organisation du pays, dès que la Chambre vous en fournira les moyens.

Agréez, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération et de mon entier dévouement.

Thiers répond :

Versailles, 23 novembre 1871.

Mon cher et illustre monsieur Agassiz,

J'ai besoin de réclamer votre indulgence pour cette réponse si tardive à la lettre que vous m'avez fait l'hon-

neur de m'adresser, et je serais sans excuse si je n'en avais une, malheureusement toute-puissante, dans la masse accablante de mes occupations. Depuis deux mois, en effet, je cherche un moment pour vous écrire, et je ne le trouve pas. Aujourd'hui, toutefois, sentant approcher une nouvelle session de l'assemblée législative, j'interromps des travaux pressants pour vous écrire quelques mots, vous remercier de votre excellente lettre si pleine d'expressions de dévouement à la France, et opposer quelques observations à celles que vous avez eu la bonté de m'adresser sur l'état des études scientifiques dans notre pays.

Lorsque les malheurs de la France sont venus m'arracher brusquement à une retraite qui m'était chère, j'étais tout occupé d'études philosophiques et scientifiques, et plongé dans la lecture de vos écrits. Je ne cessais de dire à mes amis combien j'admirais vos travaux qui, depuis Cuvier, me semblent les plus solides, et les plus concluants contre les savants matérialistes de l'Allemagne et de l'Angleterre. Mes amis avaient un peu donné dans les fausses doctrines du temps (excepté toutefois les professeurs du Jardin des Plantes) et c'est sous l'influence de ces doctrines qu'ils se plaignaient de l'affaiblissement de ces études scientifiques en France. Ne pas donner dans les systèmes allemands et anglais, c'était suivant eux une infériorité. Je ne suis pas de cet avis, et mes amis ne vous rediraient pas aujourd'hui tout ce qu'ils vous ont peut-être écrit. Je vais vous dire ce qu'il y a de vrai et de faux dans leur reproche.

Il est vrai que le gouvernement déchu, aimant à flatter les fausses doctrines pour plaire à la démocratie qu'il adulait, pour la dominer, a volontiers encouragé les nouveaux docteurs matérialistes, qu'il a particulièrement négligé le Jardin des Plantes où règne un excellent esprit, où vos doctrines sur l'espèce et sur le plan de la création universelle sont fidèlement suivies, et qu'il a refusé de construire les vastes laboratoires dont la science ne peut se

passer aujourd'hui. Il est vrai encore que les savants qui flattent ont souvent été préférés à ceux qui travaillent. Mais c'est là un mal réparable et que je suis occupé à réparer. Je fais, en effet, construire des laboratoires, des galeries où seront exposés tous les animaux fossiles récemment découverts dans les deux mondes, et des serres où le règne végétal pourra s'étaler. Les moyens d'étude ne manquent donc pas; mais il faut être vrai et reconnaître que le gouvernement n'était pas seul coupable.

Cet esprit de division qui tourmente la société française, et qui en mettant sans cesse aux prises les partis, les classes diverses de la société, rend si difficile l'établissement de la liberté, cet esprit a envahi la science, et y a semé le dénigrement, la haine, la discorde. L'illustre Leverrier (un peu coupable d'humeur despotique) a succombé devant ce déchaînement et ses successeurs n'ont pas été plus heureux que lui. Les luttes scientifiques ont pris le caractère de nos luttes politiques, et les passions démagogiques ont autant compromis la science que la liberté. Il y a eu de tout cela chez nous, et nous avons souffert à la fois des négligences du pouvoir et de l'invasion du mauvais esprit, c'est-à-dire de l'esprit de dénigrement inspiré par la fausse science. Pourtant, de même qu'il y a un fond de vitalité qui en France résiste à toutes les ruines, il y a un fond de bon sens, de vigueur d'esprit, qui résiste à tous les égarements. Si vous étiez à Paris, vous verriez que la vraie science y trouve plus d'adeptes et d'adeptes actifs qu'en tout autre pays. Croyez bien ce que je vous dis et veuillez y penser, et vous verrez que ce qu'on vous a mandé est faux.

Cuvier qu'on n'a pas surpassé avait fait l'homme trop récent, sans que ses théories fussent moins vraies au fond. On le reconnaît et on le sait en France. L'histoire de la terre que vous avez tant contribué à éclairer y est comprise et enrichie tous les jours de recherches nouvelles. Commencée par Descartes, si bien continuée par Buffon et Cuvier, cette histoire ne périra pas en nos mains.

M. Daubrée, ingénieur des mines, a fait et fait encore des expériences relativement aux effets de la chaleur agissant sur les matières qui composent l'enveloppe terrestre, desquelles on obtiendra peut-être de remarquables résultats.

Trois questions ont agité le monde savant dans notre quart de siècle : la prétendue transformation des espèces, les générations dites spontanées, et la constitution des astres. Or, on a créé en France depuis dix ans des choses excellentes sur ce sujet, et bien supérieures à tout ce qu'on a produit en Allemagne et en Angleterre. Sur les générations spontanées, M. Pasteur a fait des expériences décisives et qui ont ouvert des horizons nouveaux dans lesquels ses élèves plongent tous les jours plus profondément. Quant à la constitution des astres, M. Jansen en a plus appris à l'Europe que tous les autres savants. Et enfin, M. Leverrier est toujours à la tête de la science astronomique, et exécute aujourd'hui des travaux admirables. Vous savez que M. Foucauld, mort récemment, avait été, en fait de machines astronomiques, un grand créateur. Je cherche, vous seul excepté, mon cher monsieur, dans les diverses parties du monde, des hommes qui aient donné des résultats scientifiques aussi sérieux, et je n'en trouve pas. Je vois des esprits à paradoxes, jugés profonds parce qu'ils sont nébuleux, raisonnant sur les atomes à perte de vue, métaphycisiens plutôt que physiciens, et je ne saurais les admirer. Je préfère le bon sens, vif, pénétrant, positif, des Français, à toutes les prétendues découvertes de nos rivaux, qui n'aboutissent qu'à des hypothèses sans solidité et la plupart dirigées dans le sens d'un grossier matérialisme que vous avez, plus que personne, contribué à confondre et à convaincre d'inanité.

Je ne cède pas, en vous disant cela, à un amour-propre national; mais je résiste à un esprit de dénigrement qui est le plus grand défaut de mes compatriotes, se décriant eux-mêmes quand ils cessent de décrier les autres, toujours pour satisfaire une sorte d'inquiétude malfaisante, maladie particulière des temps de révolution.

Je ne vous suis pas moins reconnaissant du dévouement que vous témoignez pour la France, et je vous remercie de vos observations qui me fournissent l'occasion, par moi fort désirée, de correspondre avec vous. Venez en Europe, ce qui est facile aujourd'hui, et vous recevrez en France l'accueil dû à l'un des esprits les plus sensés et les plus fermes que la science ait produits. Quant à moi, je serai l'un des premiers à vous témoigner ma profonde estime pour votre personne et vos éminents travaux.

Votre dévoué.

***

Schneider, chef et pour une grande part propriétaire des établissements du Creusot, communique à Thiers les mesures qu'il vient de prendre pour satisfaire, et en même temps contenir dans le devoir ses ouvriers. Thiers lui répond. Participant à la direction des mines d'Anzin, il se considère lui-même comme un chef d'industrie; il sait par quels moyens on assure le bon ordre matériel et moral d'une population ouvrière. Il expose à Schneider comment ce résultat est obtenu à Anzin.

Schneider à Thiers :

Le Creusot, 2 septembre 1872.

Monsieur le président,

Je viens de prendre au Creusot des mesures qui auront, je crois un grand retentissement dans toute l'industrie française et qui sont de nature à exercer une certaine influence sur la question générale des salaires. Je désire les porter directement à votre connaissance, sachant l'intérêt tout personnel que vous portez aux questions de ce genre.

Après avoir réduit il y a près d'un an la journée de travail, et avoir augmenté il y a quelques mois les salaires de près de 3.000 de mes ouvriers, je viens de décider une nouvelle et très notable augmentation de

salaire qui s'applique cette fois aux ouvriers de toutes les catégories, hommes, femmes et enfants, et ce, dans tous les établissements dépendant du Creusot.

J'ai en outre supprimé la caisse de prévoyance et par conséquence, la retenue opérée sur les traitements et salaires par les services de l'instruction primaire, de la pharmacie, des hôpitaux, ce qui bonifie encore tous les salaires de 2 1/2 pour o/o. Mais en même temps, ne voulant priver l'ouvrier d'aucun des avantages dont il jouissait autrefois, j'ai décidé que toutes les dépenses supportées autrefois par la caisse seraient pour l'avenir à la charge de la compagnie. Tel est l'ensemble des mesures que j'ai arrêtées après mûre réflexion, dans le but d'éviter à notre pays des secousses semblables à celles qui viennent de se produire en Angleterre.

L'exécution de ce programme si avantageux à l'ouvrier ne m'empêche pas de resserrer plus que jamais les liens de la discipline, et grâce à cette double attitude, je suis arrivé à produire ici un grand apaisement.

J'ai pensé que ces détails n'étaient pas indignes de votre attention, et que vous voudrez bien les lire avec quelque intérêt.

Je saisis cette occasion, monsieur le Président, pour vous donner la nouvelle assurance des sentiments de haute considération avec lesquels je suis

Votre dévoué serviteur.

Thiers à Schneider :

Trouville, 19 septembre 1872.

Mon cher monsieur Schneider,

Je veux depuis longtemps vous écrire sans pouvoir trouver un instant pour le faire. A la veille de quitter Trouville, je me hâte de remplir plusieurs devoirs négligés malgré moi, et je vous remercie de l'intéressante lettre que vous m'avez écrite sur ce que vous avez fait

pour vos ouvriers. Je vous approuve tout-à-fait, et d'autant plus volontiers que c'est ce que nous avons fait à Anzin, pour quelques-unes de ces mesures, dans tous les temps, et pour les autres depuis 25 ou 30 ans. Nous avons des familles d'ouvriers dans lesquelles il entre (travail du père et des enfants compris) de 3 à 4.000 francs par an, avec pension sans retenue, logement dans des maisons excellentes pour 50 francs par an de loyer, écoles, médecins, pharmacie, payés par la Compagnie, plus, secourus en bons de pain dans les années de mauvaise récolte. Je ne dirai pas que cela rende nos ouvriers très reconnaissants, mais il y a cependant des cœurs bien faits qui sentent ce bien, et en tiennent compte. Mais ce bien les laisse sans arguments lorsqu'on emploie une vigoureuse discipline pour les contenir. Force et justice, voilà la seule ressource de la société contre les passions désordonnées qui fermentent dans certaines âmes (1). C'est là ce qu'il faut demander à la liberté, et ce que je voudrais en faire sortir.

Adieu, mon cher ancien collègue et Président, (2) j'aurais toujours grand plaisir à recevoir de vos nouvelles. Je retourne, non pas à Versailles, mais à Paris où je compte passer quelques semaines.

Recevez toutes mes amitiés.

***

Thiers Président de la République fut nommé par le gouvernement espagnol chevalier de la Toison d'Or. Le réception dans l'ordre comporte une certaine solennité : les membres de

(1) La dépêche suivante montre comment Thiers concevait la police des grèves : 1er mai 1873. — Le Président de la République à M. le Préfet de l'Aveyron, à Rodez. — Je vois que la grève de Decazeville est près d'avorter. Cependant si la présence de 100 ou 50 gendarmes d'élite pouvait décider la fin de cette émotion, vous les auriez en quelques heures... Partout où ils paraissent, l'ordre se rétablit. Répondez.

(2) Schneider avait été président du Corps Législatif sous le second Empire.

l'ordre tiennent chapitre, et agréent le nouvel élu. Guizot était membre; il écrivit à Thiers.

25 octobre 1871.

Mon cher confrère,

Je suis à votre disposition pour assister au chapitre qui vous recevra chevalier de la Toison d'Or, et j'y prendrai un vrai plaisir. Que dirait Philippe II, s'il avait à nous recevoir, vous et moi?

En effet : le huguenot et le voltairien...

IV

LA RÉPUBLIQUE CONSERVATRICE. — LA QUESTION SCOLAIRE. — LETTRE DE PIE IX. — LETTRE DE THIERS A DUPANLOUP. — THIERS ET LE PRINCE DE JOINVILLE. — ENTREVUE DE THIERS ET DES PRINCES. — THIERS ET GAMBETTA. — LE DISCOURS DE GRENOBLE. — LETTRE DE THIERS SUR GAMBETTA. — LETTRE DE THIERS AU GÉNÉRAL LE FLO SUR LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE.

Comment Thiers va-t-il gouverner? Son dessein dès lors avoué est de fonder en France une république bourgeoise, « la République conservatrice. » Sa tâche est difficile, car la France suit les impulsions données par deux groupes ardents, l'un, conservateur, qui est monarchiste; l'autre, radical, qui est républicain. Qui va l'aider à régir cette république nouvelle, « *la République sans les républicains* »? Il s'appuie sur le centre droit, le centre gauche. Il s'emploie à rassurer ceux qui s'effraient. Les projets de réforme scolaire sont pour les catholiques un grand sujet de craintes. La réclamation des libéraux, l'exemple des institutions prussiennes, portaient très fort à la création d'un système d'écoles obligatoires, gratuites, soumises à l'État. Pie IX avait dit un mot de cette question dans une lettre autographe qu'il avait adressée le 2 juillet 1871 à son « *dilettissimo figlio J. C. Adolfo Thiers* ». Il lui avait écrit :

Vi prego di far tutto quello che da voi puo dipendere per rimettere sempre piu in onore la Nra Ssma Religione,

e specialmente per dare alla istruzione il carattere eminemente Cattolico. Sara questo uno dei mezzi potenti per formare opposizione al comune, all' internazionale, e a tutte queste instituzioni distruzzitrici della società. La vostra esperienza e i vostri talenti vi suggeranno i mezzi per riescire nel intento, e una fervorosa preghiera a Dio coronera l'opera. Vi benedico di cuore.

Dal Vaticano 2/ 4 1871.

Pio PPIX.

Cette lettre, tout entière autographe et signée par le Pape de son nom papal, est une vraie singularité diplomatique. Thiers avait écrit d'abord. Pie IX lui répond et dans la même forme. La singularité n'en existe pas moins, et elle souligne la valeur des avis.

Mgr Dupanloup écrit à Thiers et attire son attention sur la grave question scolaire. Sans doute il rappelait dans sa lettre le souvenir de cette commission où, en 1850, ils s'étaient rencontrés pour rédiger ensemble la loi sur la liberté de l'enseignement. Ce document, comme tant d'autres qu'il importerait de connaître, a été supprimé, mais nous avons une minute de la réponse de Thiers :

Versailles, 9 novembre 1871.

Monsieur et respectable ami,

... Quant à la loi qui vous alarme, il n'y a pas lieu. D'abord on ne fera rien sans s'être expliqué avec vous. Les principes posés sont les suivants : la gratuité est repoussée parce que le budget ne le permet pas, et c'est celle-là qui est vraiment dangereuse, car on se servirait souvent de la gratuité pour amener la jeunesse à de très mauvaises écoles. L'obligation n'est entendue que comme obligation d'instruire les enfants, n'importe par quels moyens, et sans exclusion d'aucune école. Qu'on aille à l'école religieuse ou à l'école laïque, la volonté de la loi sera considérée comme satisfaite. La sanction sera d'ailleurs

de telle nature que la puissance paternelle n'en sera point atteinte, et vous pouvez vous rassurer, car les idées qui semblent prévaloir, sans être définitivement adoptées, sont toutes approuvées par notre ami Cochin.

A vous de cœur avec autant d'attachement que de respect.

*
* *

Thiers surveille les Princes. « Maintenant que le danger est à peu près conjuré », lui avait écrit, le 26 mai 1871, son vieux camarade de luttes parlementaires, Odilon Barrot, « les prétendants, comme en 1849, vont se produire, les impatiences des partis vont vous créer de nouveaux obstacles. » Thiers avait présent à l'esprit ces stériles conflits de 1849, et il avait souci d'en débarrasser sa politique, peut-être même de l'en avantager. La division des monarchistes avait fait toute la fortune de l'Empire. De cette division renouvelée, Thiers avait le ferme propos de faire sortir la fortune d'une troisième République.

Il contient les princes d'Orléans par des égards, des courtoisies. Car maintenant il est maître de favoriser les princes. Le fils du prince de Joinville a l'ardent désir de servir dans la marine : Thiers y consent, et communique sa décision à un de ses ministres, Edouard Roger, qui lui répond aussitôt:

Vendredi.

Mon cher Président,

Aussitôt votre billet reçu, j'ai envoyé un exprès au prince de Joinville. Grande a été la joie chez le père, folle chez le fils. C'est un beau privilège de la haute situation que vous occupez, de pouvoir, en mettant au bas d'un chiffon de papier les six lettres qui forment votre nom, rendre les plus hauts personnages de France heureux et contents, sans parler de tant d'autres de condition plus modeste.

Entre nous, vous avez rendu au prince de Joinville un *immense service*. Vous lui avez rendu le repos intérieur et ramené le calme dans sa famille. Le jeune officier de

marine est passionné pour les deux parties de son état, la partie savante et la partie active. Il avait tellement pris goût à la marine américaine qu'il voulait à toute force continuer à y servir. Il fallut toute l'autorité du père et un refus absolu, pour le déterminer à revenir. De là, des tiraillements et un malaise de famille qui troublaient le prince. Vous lui avez donné la paix de son intérieur. Il se montre sensiblement touché et reconnaissant. Il est allé à la Présidence avec son fils vous exprimer ses sentiments de gratitude. Je regrette qu'il vous ait manqué. Il observe beaucoup. Il est parfois bien renseigné. Sa conversation vous eût d'autant plus intéressé qu'il parle avec sincérité, et qu'il désire le succès d'un gouvernement, dont il a tant à se louer dans la personne du chef de l'État.

Pauvre maison de France, réduite à mendier les services ! Thiers lui accorde ses faveurs (1), mais il lui mesure ses droits.

Les princes de Joinville et le duc d'Aumale, élus membres de l'Assemblée en février 1871, avaient promis à Thiers qu'ils s'abstiendraient de siéger pour marquer leur respect de la trêve consentie entre les partis. En décembre 1871, ils jugèrent que la promesse donnée au Chef du pouvoir exécutif ne les obligeait pas vis à vis du Président de la République. Ils le déclarèrent à Thiers dans une entrevue qui eut lieu le 8 décembre 1871, et dont un procès verbal, rédigé par Barthélemy Saint-Hilaire, est conservé dans nos documents.

Thiers répond à la déclaration des princes en parlant de ses succès, de sa fatigue; il est, dit-il, le *syndic d'une immense*

(1) Qu'on lise encore la lettre du duc de Chartres, datée de Londres, 14 mai 1871. « Monsieur le président, je ne puis résister au désir de vous exprimer combien j'ai été touché de trouver mon nom parmi les nominations de chevalier de la Légion d'honneur du 5 mai. Je suis fier de posséder cette distinction et heureux de la tenir de vos mains. Mais en me rappelant les six mois que j'ai pu passer au service de la patrie, elle me rappellera également les poignants souvenirs de nos désastres : aussi le plus grand désir de l'ancien officier de l'armée auxiliaire est-il toujours de faire partie de l'armée régulière de son pays... L'Algérie dont l'état en ce moment même donne lieu à des brillants combats est toujours l'objectif que cet officier voit dans ses rêves, le terrain sur lequel il voudrait surtout servir son pays, loin de toutes les agitations de la politique journalière. »

faillite qu'il tâche de liquider dans l'intérêt de tous. Or, aujourd'hui, il voit des dangers à l'entrée des princes d'Orléans, comme il en a vu à l'entrée du prince Louis à la Constituante. Le prince Louis lui a été amené, après son élection dans l'Yonne, par un ami commun, M. Vieillard, et il dit alors au prince que s'il n'avait dépendu que de lui il aurait empêché que la Constituante ne l'admît. De même, à cette heure, sans vouloir comparer en rien les personnes, il trouve qu'il y a des inconvénients graves pour le gouvernement de la République à ce que les princes d'Orléans entrent dans la Chambre:

... Il est évident que dans le sein de l'Assemblée, les Princes deviendront, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, le centre d'agitations fâcheuses; et l'ordre public est déjà bien assez troublé sans y ajouter des causes de trouble.

Thiers continue : il déclare qu'il était contraire même au retour légal des princes en France. Et de nouveau il compare les Orléans aux Bonaparte :

Quant à la rentrée de fait, c'était un acte très naturel et très simple, auquel il n'aurait pas fait obstacle. C'est ainsi qu'il a toléré et qu'il tolère toujours la présence de la princesse Mathilde à Saint-Leu, où elle vit fort paisiblement, sans rien faire contre les lois et où elle était revenue d'ailleurs sans m'avoir demandé aucune permission.

M. Thiers pense du reste que l'engagement pris par les princes de ne pas siéger durant cette législature a toujours toute sa force; et les circonstances ne sont pas telles que cet engagement puisse être éludé sans péril pour les intérêts qu'il devait sauvegarder. Cet engagement n'a pas été extorqué, comme l'ont dit quelques personnes. Il a été pris librement devant plusieurs témoins, et il a été le résultat d'une longue négociation commencée dès le début de la session et qui n'a abouti qu'après des phases diverses...

Les princes répondirent : d'abord Joinville, l'aîné; Aumale

ensuite; mais c'est le duc d'Aumale qui mit dans sa réponse le plus de vivacité, d'autorité. Il déclara :

Que l'engagement qu'il avait contracté et qu'il ne niait pas, lui semblait expiré : que les princes d'Orléans s'étaient engagés à ne pas siéger tant que les pouvoirs de M. Thiers resteraient tels qu'ils avaient été d'abord définis; que c'était par rapport à ces pouvoirs que l'engagement avait été contracté; et qu'envers le Président de la République la situation n'était plus la même qu'envers le chef du pouvoir exécutif... Il se plaignit enfin, avec un accent assez vif, que dans la conversation M. Thiers eût plusieurs fois rapproché les d'Orléans des Bonaparte; il protesta que la comparaison n'était pas juste.

Quelques paroles ajoutées ne modifièrent pas les dispositions des parties. L'entrevue avait duré une heure et demie. Les princes, comme ils en avaient annoncé l'intention, vinrent siéger à l'Assemblée.

***

Pourtant la politique de Thiers l'entraîne à ménager les radicaux, à transiger avec Gambetta, jusqu'alors son antagoniste.

Gambetta se prépare à faire des conférences en province. Il prévient le ministre de l'Intérieur, et demande les autorisations que l'état de siège rend nécessaires. C'est Thiers qui donne les directives.

Dépêche télég.

Trouville, 11 septembre 1872.

Le président de la République
à M. le ministre de l'Intérieur, à Versailles.

Mon cher collègue et ami,

J'ai écrit à Saint-Hilaire au sujet de la démarche de M. Gambetta auprès de vous. Je ne voudrais pas en ce

moment troubler le calme bienfaisant qui règne, par une lutte à fond avec lui et ses amis, et il faut se contenter de réprimer énergiquement tout ce qui prend le caractère de l'émeute, comme à Narbonne (1), par exemple. Mais faire une circulaire qui démente les précédentes, ne me paraît pas admissible. Se relâcher dans la pratique de certaines interdictions qui, en effet, constituent un traitement tout à fait inégal à l'égard des divers partis, me semble la solution naturelle. Qu'on parle de la République de 1792, et autre chose qui soit du goût de ces messieurs, soit; mais ce que nous devons préserver de toute atteinte, c'est la Chambre et la Paix. Ainsi pas de propos sur la dissolution et sur la revanche, et sur le reste, liberté. Il faut toujours dire aux républicains avancés que si on leur prescrit l'abstinence plus qu'aux autres, c'est pour leur intérêt, car leur santé en a besoin. Qu'ils songent bien que la République pâtit de toutes leurs fautes, et bénéficie, au contraire, de la Salette (2) et d'Anvers (3). Parlez en le sens au conseil des ministres, mais tâchez d'arranger cela. L'apaisement est notre chef-d'œuvre, et il faut tâcher de l'achever.

Victor Lefranc, ministre de l'Intérieur, écrit à Thiers et se met d'accord avec lui : pas de circulaire nouvelle; le cas échéant, des explication orales. « La conversation de Barthélemy-Saint-Hilaire fera le reste. (4) »

On cause donc avec Gambetta, on convient que les réunions seront privées. c'est-à-dire que n'y seront admis que des auditeurs munis d'invitations personnelles.

(1) Des soldats avaient été attaqués à Narbonne. Thiers avait écrit à ce sujet une dépêche énergique le 2 sept. 1882. « Les désordres de Narbonne sont intolérables. Un des soldats attaqués est presque mourant, cela est infâme. Ces messieurs veulent nous tâter, eh bien, il ne faut pas leur laisser de doutes. Si on les laissait faire, il n'y aurait bientôt plus ni république, ni société... »

(2) Le pélerinage de la Salette était alors aussi fameux que l'est aujourd'hui celui de Lourdes.

(3) En février 1872, le comte de Chambord avait reçu à Anvers les hommages de ses partisans.

(4) Barthélemy-Saint-Hilaire était un républicain très ferme et un thieriste ardent. Thiers l'avait attaché à son cabinet.

Le 21 septembre il prouve sa sagesse. Une réunion avait été organisée à Chambéry. Un journaliste du lieu, contrevenant au pacte, l'annonce et convie la population. Le préfet intervient et proteste. Gambetta reconnaît lui-même le bien fondé de la protestation. Il s'incline, il télégraphie sa décision au ministre de l'Intérieur.

Désirant attester une fois de plus la volonté arrêtée du parti républicain de ne jamais s'écarter de la stricte légalité, et dans l'intérêt supérieur de l'ordre et de la République, il a été décidé que l'on renoncerait à la réunion projetée pour demain.

Vaine précaution, vaine disposition de sagesse. Le 26 septembre 1872, Gambetta parle à Grenoble, et sa parole véhémente fait éclater le conflit. Il réclame la dissolution de l'Assemblée Nationale et annonce « la venue et la présence d'une nouvelle couche sociale. »

Cette phrase aujourd'hui tout émoussée, à l'instant où elle fut dite fit effet sur la France entière. Elle était vraie : c'était sa force. Il était exact que la haute bourgeoisie allait être dépossédée du gouvernement et que la direction politique du pays allait changer de mains.

A cause de cette exactitude même, qui fut sentie, la formule de Gambetta eut un retentissement immense. Elle indigna les conservateurs, et c'est contre le président Thiers, coupable d'avoir laissé parler Gambetta, qu'ils portèrent leur indignation. Casimir-Périer, l'ami et le collaborateur de Thiers, lui-même inquiet et mécontent, écrivit à son chef. Sa lettre, comme tout à l'heure celle de Mgr Dupanloup, manque au dossier. Mais nous avons le brouillon de la réponse de Thiers :

Paris, 7 octobre 1872.

Mon cher Casimir,

Ce n'est pas à moi qu'il faut prêcher la haine et le mépris de cette tourbe révolutionnaire, qui prend tous les titres, qui s'appelait Républicains sous la monarchie, qui s'appelle radicaux sous la république, n'étant jamais

contente de rien, parce qu'il lui faut toujours autre chose que ce qui existe, voulant manger, boire, sans rien faire, et trouvant tout aussi bon, même meilleur, de dresser ses tables sur des ruines qu'au sein d'un pays prospère et tranquille. J'ai combattu ces gens-là toute ma vie, en 1834 sous le feu des barricades, et en 1871 en leur arrachant Paris malgré leurs trois mille bouches à feu. Ils rusaient depuis quelque temps; ils viennent de jeter le masque, et j'en suis enchanté parce que sans prendre l'initiative des hostilités (ce qui ne pouvait convenir à une politique ferme mais modérée et patiente), nous avons l'occasion de les combattre résolument et de les forcer à mettre au jour le vide de leur politique. Le mot de *République conservatrice* (1) a dans tous les pays un succès immense. Les gens effrayés se rejetaient vers la monarchie, et ne voulant pas de celle d'Anvers, se réfugiaient vers l'Empire. L'idée d'une *République conservatrice* les rassure, les rallie et nous les donnera. Je suis donc loin de craindre cette manifestation, et dès l'ouverture de la prochaine session je poserai résolument notre drapeau sur ce terrain de la République conservatrice.

M. Gambetta est tel que vous le définissez. Tantôt il voudrait se rendre possible, et alors il prend le langage et les précautions d'un gouvernemental; puis il a peur de perdre sa clientèle, et il fait le discours de Grenoble à deux éditions, mais il n'a et n'aura jamais les vues arrêtées d'un véritable homme d'État. Il n'a pas fini ses évolutions. Nous le reverrons en costume de gouvernemental, mais il retombera toujours dans le rôle de tribun que son parti lui commande et qu'il joue plus naturellement que l'autre.

Il a fait un peu de mal au pays ces jours derniers, mal passager, et s'est fait beaucoup plus de mal à lui-même.

(1) Dans son Message du 13 novembre 1871, Thiers fait sienne cette formule et la propose à l'Assemblée : « La République existe », dit-il; et il ajoute : « Tout gouvernement doit être conservateur, et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait pas. La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. »

Le crédit a été un peu en souffrance, l'Europe a été inquiète, mais tout cela s'effacera et la netteté de la position restera un bien durable. Les pèlerins nous donnent de l'ennui, mais cela même se calme, et il en ressort qu'il faut regarder à droite et à gauche pour prendre une position forte et décidée.

Le préfet de Grenoble a été indécis, et un peu louche. Je ne suis pas content de lui. Il est peu sérieux, peu laborieux, etc...

Nous causerons de tout cela dès que nous nous reverrons à votre prochain passage à Paris. Adieu, mon cher ami, tout à vous de cœur.

Mes tendres et respectueux compliments à madame Casimir Périer. J'ai vu Marsilly. Anzin va à merveille.

*
* *

Anzin va à merveille : c'est un grand point. Sans doute nous entendons ici l'actionnaire, l'administrateur, qui parle à l'administrateur. Mais l'homme politique, les deux hommes politiques, peuvent se réjouir aussi. La prospérité économique de la France est très grande, et grâce à elle, Thiers achève de réaliser les emprunts dont le solde va libérer les régions toujours occupées par l'armée allemande. Un dernier appel de trois milliards, décidé le 15 juillet 1872, donne en souscription quarante-deux milliards. Thiers, dont la politique a procuré ce triomphe, est confiant, nonobstant les difficultés : il croit à la durée de son pouvoir, au respect et à la soumission de l'Assemblée. Le 4 novembre 1872, il exprime sa confiance dans une lettre adressée au général Le Flô, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

... Il règne dans le pays un ordre très suffisant pour bien vivre et largement travailler. L'activité industrielle et commerciale est si grande que cette année, d'après des calculs certains, le total du commerce dépassera de six à sept cents millions l'année la plus favorisée des temps

passés. Nos impôts d'abord en retard, par suite de la fraude et autres causes secondaires, reprennent le pas, et nous aurons l'année prochaine un excédent, ainsi l'équilibre financier sera plus qu'atteint, après avoir consacré deux cent millions à l'extinction de la dette. Nous avons à la banque de France, outre ce qui lui appartient, et ce qui nous appartient à nous, environ 900 millions d'or et d'argent. Il y a 800 millions de payés aux Prussiens, et il y en aura 200 millions de plus en décembre, ce qui fera un milliard payé en trois mois. Je demande ce qu'on peut désirer de plus dans les temps même les plus prospères. Vous pouvez donner et affirmer ces chiffres à tout le monde.

Et cependant il y a une certaine inquiétude dans les esprits dont voici les causes vraies.

D'abord l'approche de la session qui fait prévoir des folies de droite et de gauche; secondement la gravité des questions dites constitutionnelles et sur lesquelles il y aura des contradictions absolues que les divers partis s'opposeront les uns aux autres. Mais, au fond, tout cela finira par s'apaiser, par la fatigue de se répéter à satiété : Oui et non. Pendant ce temps, le gouvernement veillant à la tête de 100.000 hommes à Paris et de 400.000 dans le reste de la France, tous d'une fidélité infaillible, le gouvernement viendra à bout de tout, et la Chambre, par fatigue autant que par sagesse, finira par donner des votes raisonnables au moyen desquels on vivra quelques années. La France sera réorganisée, les Prussiens renvoyés chez eux, et puis on verra!...

Il n'y a donc pas à s'inquiéter sérieusement. L'hiver sera une sorte de carnaval des partis s'agitant au sein d'un pays sage, laborieux, intelligent et se dégoûtant tous les jours davantage de ces scènes insipides. Le côté sérieux de tout cela c'est le suffrage universel, que nous devons aux légitimistes qui nous l'ont donné il y a trente ans, et à Napoléon III qui nous l'a rendu il y a 25 années. C'est là la grande et sérieuse difficulté, pour laquelle le

temps nous fournira peut-être un remède qui n'existe aujourd'hui que très incomplètement.

N'ayez donc pas d'inquiétudes sérieuses pour le dedans et ne vous occupez que du dehors sur lequel nous pouvons beaucoup par une conduite intelligente et prudente.

V

DOUTES SUR L'ÉQUILIBRE DE L'EUROPE. — LETTRE D'UN DIPLOMATE BAVAROIS ENNEMI DE L'EMPIRE ALLEMAND. — LETTRE DU BARON DE JOMINI SUR LA PUISSANCE ALLEMANDE ET LES DISPOSITIONS SLAVES. — THIERS RECOMMANDE LA PRUDENCE A SES AGENTS. — LETTRE DE THIERS SUR LES PROBLÈMES ITALIENS. — AVIS DU ROI D'ITALIE. — LETTRE DE THIERS SUR LES AMITIÉS ANGLAISES ET RUSSES. — PERSISTANCE DE CES AMITIÉS. — MGR STROSSMAYER : SA LETTRE SUR LA QUESTION ROMAINE ET LA RIVALITÉ GERMANO-SLAVE.

Dès novembre 1870, le chargé d'affaires de France à Londres, Tissot, rapportait à Thiers un propos du sous-secrétaire d'état pour les Affaires étrangères, M. Otway. « *Tout ceci* », lui avait dit l'Anglais, « *finira par une coalition européenne contre l'Allemagne!* — Je l'espère bien, lui avait répondu Tissot, mais que les membres de cette future coalition fassent en sorte que nous puissions y jouer un rôle auquel nous avons droit! » — Il fallut attendre quarante-cinq années. Comment diriger la politique extérieure de la France? Cette conduite intelligente et prudente du dehors, dont Thiers vient d'écrire à Le Flò, comment la conçoit-il? Au lendemain de la catastrophe, rien n'est clair. Thiers accueille les témoignages, les avis.

L'empire allemand, qui vient de naître, est-il solide? Qui n'en douterait, lisant cette lettre qu'un homme d'État bavarois, le baron de Jasser, écrit en mai 1875 à un diplomate français, le comte de Saint-Vallier? Thiers en reçoit communica-

tion, et garde la copie. Le baron de Jasser, qui vient d'être nommé représentant de la Bavière en Saxe, s'exprime ainsi :

Je ne regrette pas Stuttgart ; ma position y était devenue odieuse depuis que le parti prussien, maître du pouvoir, dominait dans le gouvernement et même la cour. — Je me sens bien mieux à Dresde, politiquement parlant, tous les ministres ici ont plus de courage qu'en Würtemberg, et je m'entends fort bien avec eux ; mais c'est qu'aussi leur Maître, plus ferme et plus intelligent que le roi Charles, sait parfaitement la ligne qu'il lui faut subir, mais qu'il ne veut pas dépasser. — A Berlin, on joue gros jeu, et j'ai beau vouloir être pessimiste au dernier point (en croyant au succès de nos pires ennemis), je ne vois pas par quel moyen ils pourront rester vainqueurs ; la législation soi-disant unifiée se fait pour ainsi dire à la vapeur et se base sur des idées préconçues en blessant tous les sentiments, en froissant tous les intérêts ; ainsi la réforme monétaire est manquée et à refaire entièrement ; la loi sur les banques est faite dans le seul intérêt de la Prusse et contre celui de tous les autres Etats qui sont mécontents ; la loi sur la Landwehr est de plus onéreuse pour les populations, et la politique anti-catholique partage l'Allemagne en deux camps presque égaux. — Comment en sortira-t-on ? — En Bavière, nous aurons en automne de nouvelles élections pour la Chambre ; je crois et j'espère que le ministère sera culbuté ; il n'aura que ce qu'il mérite. Voilà où nous en sommes après cinq années de gouvernement du parti National-libéral. — Très forts lorsqu'il s'agit de démolir, ces gens-là ne savent rien édifier, ni mettre à la place. — Eux et leur grand chef Bismarck ont eu la folie de s'attaquer au catholicisme ; ils y succomberont ; je l'espère, je le crois.

... Dites-moi, je vous en prie, un peu, mon cher ami, ce qu'on pense à Paris de la politique Prussienne et comment on y envisage l'avenir. Nos journaux mentent tellement par ordre supérieur que nous ne savons rien de

positif sur aucune question étrangère ; ils ne peuvent dire que ce qui plaît au bureau de la Presse de Berlin de leur faire dire...

Mais que vaut le témoignage amer du ministre d'une Cour vaincue ? D'autres s'élèvent, tout contraires, et mettent Thiers en garde contre un formidable vainqueur. Celui du baron de Jomini est grave. Le baron de Jomini, fils du savant écrivain militaire suisse, était resté en Russie où son père s'était fixé après les guerres napoléoniennes. Il servait l'état russe dans la diplomatie. Il était réputé pour la profondeur de son savoir, la précision de son esprit. Il avait des amitiés, des sympathies en France. Sa femme était Française. En juillet 1871, traversant l'Allemagne après avoir séjourné en France, il écrit à son beau-frère, le général de Courville, une lettre si importante que celui-ci croit devoir la communiquer à Thiers.

Mon cher général,

Ma visite à Wildbad n'a fait que confirmer les impressions que j'ai pris la liberté d'indiquer à Thiers. — Je trouve tout le monde très sceptique à l'endroit de la régénération matérielle et morale qui seule pourrait rendre au pays sa valeur politique et son rang. — On sait que ni les hommes ni l'argent ne vous manquent. Ce qui fait défaut et ce qu'on n'improvise pas c'est la discipline, l'ordre, l'esprit du peuple et des chefs, l'instruction militaire des officiers et du soldat, et surtout de l'état-major... Or, sans tout cela la lutte contre la puissance allemande est impossible ! On s'en rend bien compte quand on passe de France en Allemagne et qu'on voit fonctionner chez lui ce peuple remarquable !

Notez en outre, qu'indépendamment des qualités, fruits de son développement historique et par conséquent solides et durables, ses chefs se distinguent par une prévoyance infatigable. — Ils appellent en ce moment pour six semaines dans des camps d'instruction les soldats qui reviennent de la guerre et tout le matériel se refait à neuf. — Ce serait donc une insigne folie que de recommencer

une lutte aussi inégale, d'autant plus que tout le monde ayant la conviction d'une issue fatale pour la France, on prononce d'avance sur elle le *Væ Victis!* Elle n'aurait pas un allié! qu'on se garde bien de toute illusion!

C'en serait une de croire à une collision entre la Russie et l'Allemagne pour les provinces baltiques. M. de Bismarck a répété que si on venait lui offrir ces provinces gratis, avec un million de pot de vin pour qu'il les prît, il les refuserait, et il agirait sagement. — Le bruit qu'on fait là-dessus ne doit pas être pris au sérieux, pas plus que l'antipathie nationale des Russes contre les Allemands. Elle existe, mais elle a pour cause unique la prépondérance personnelle acquise aux Allemands en Russie. Mais de là à un conflit politique au dehors, la distance est immense. Il ne faut pas non plus compter sur les sentiments attribués au futur souverain de la Russie. — Il recherche la popularité comme tout héritier, mais une fois sur le trône, il sera dominé par l'intérêt de son pays.

Ce qu'il faut, à mon humble avis, c'est une république honnête et réglée, appelant toutes les forces morales de France à concourir à sa régénération radicale. Si une telle république est possible, indépendamment de la force matérielle qu'elle vous rendrait, elle exercerait une influence irrésistible sur l'Allemagne où le peuple a déjà des vertus républicaines et en a adopté les mœurs. Tandis que vous discourez à Paris sur l'émancipation des femmes, en Wurtemberg et à Baden ce sont elles qui font tout le service de bureau dans les chemins de fer et elles s'en acquittent très bien. — Avec ces éléments le peuple allemand finira par se dire qu'il est inutile de payer les petits souverains qui n'ont gardé qu'une apparence de pouvoir. L'unité germanique prendra la forme républicaine et c'en sera fait du militarisme prussien. C'est la plus sûre des revanches! Si alors la Lorraine et l'Alsace voulaient redevenir françaises, je ne vois pas comment on les en empêcherait.

Quant à la politique extérieure, il n'y a qu'un point sur

l'horizon, vers lequel la France régénérée devrait tourner son attention d'avance. — C'est la rivalité germano-slave qui se produit déjà en Bohême et dans toute l'Autriche.

Elle est dans la force des choses, et il est clair que l'intérêt de la France est d'appuyer le slavisme comme contre-poids à la puissance excessive du germanisme.

Tout cela exigerait de la part de vos hommes d'État l'étude approfondie d'éléments dont ils ne connaissent pas le premier mot, et l'abandon de vieilles préventions qui n'ont plus le sens commun.

Aurez-vous la patience, la force, l'empire sur vous-même, la sagesse en un mot, de vous livrer à ce travail de renaissance intérieure et extérieure? Alors l'avenir vous dédommagera amplement du passé; sinon... je ne veux pas faire la Cassandre, mais je ne prévois rien de bon.

Mes amitiés...

*
* *

Thiers s'impose une mesure extrême. Il veut d'abord exécuter le traité, c'est-à-dire obtenir par des paiements exacts, par des paiements, s'il est possible, anticipés, la libération des régions occupées. A cette tâche immédiate il subordonne toutes les vues d'avenir. Il s'emploie à calmer le zèle de ses agents. Voici une lettre intéressante à ce point de vue :

Versailles, 1er février 1873.

Mon cher monsieur de Gabriac,

Je viens de lire avec attention votre dépêche du 25 janvier, et je la trouve fort intéressante et fort *ressemblante*. La Hollande doit en effet se partager entre gens actifs (lesquels sont fort rares), voulant préparer les défenses de leur pays, et en gens inertes — n'aimant pas à prévoir le futur asservissement de leur pays, et ne voyant pas grand'-chose à y faire. Les uns et les autres ont raison. Les premiers font bien de se servir des défenses naturelles de leur sol pour y ajouter les ressources de l'art; et les autres

ne se trompent pas en croyant qu'ils ne seront pas prochainement attaqués, et que le plus prudent est de ne pas obliger leur redoutable voisin à penser à eux. Je suis convaincu, en effet, que M. de Bismarck différera beaucoup toute tentative ayant pour but la Hollande. C'est un fruit que la Prusse ne cueillera que lorsque l'arbre sera abattu, et sur l'arbre couché par terre. L'arbre, je l'espère, n'est pas près de tomber, et cet arbre des résistances européennes dont la France est le tronc, est de force à résister à la hache la plus aiguisée. Il est bon d'observer toutes les manières d'agir de notre grand antagoniste, mais il faut une prudence excessive, et je veux vous prémunir contre votre activité naturelle. Les agents sont en général trop agissants et pas assez observateurs. Ne laissez point passer un seul fait, un seul symptôme sans nous le signaler ; mais donnez peu de conseils, car on ne suivrait pas même les meilleurs. Approuvez les hommes qui voudraient préparer les résistances de leur pays, soyez, si vons voulez, leur confident, leur confident tranquille, mais avant tout, gardez-vous de donner de l'ombrage à notre ombrageux voisin. Il nous faut une paix aussi longue que possible, et avant tout, l'évacuation de notre sol. Observez la Reine qui a été avec moi fort amicale dans le passé, mais qui est et sera Bonapartiste. Soyez bien avec le roi qui est très bien pour la France.

De reste nous sommes contents de vos services et voyez dans cette lettre une direction et non un blâme, que d'ailleurs vous êtes loin d'avoir mérité.

Croyez à toute mon amitié.

***

Les affaires italiennes étaient pour Thiers un lourd souci.

Le royaume d'Italie, mettant à profit le désastre français, avait enlevé Rome au pape. Deux pouvoirs s'affrontaient dans la nouvelle capitale et se faisaient la guerre, de quel côté étaient, dans cette guerre, les sympathies de la France, de la

France officielle et diplomatique tout au moins? Elles étaient assurément du côté du pape. Thiers lui avait fait savoir que la France se tiendrait honorée de lui offrir un refuge au cas où Rome ne serait plus une résidence convenable.

L'homme d'État français voulait maintenir l'alliance catholique, et par elle contenir et gêner la jeune puissance italienne. Dès le 31 mai 1871, un de ses agents, le comte d'Harcourt, lui écrivait :

Assurément nous n'avons pas à suivre le Gouvernement pontifical dans toutes les voies où il voudrait nous faire entrer ; mais nous avons un immense intérêt à ne pas l'abandonner. Il est notre seul arme pour tenir l'Italie en respect. Nous ne savons ce que sera un jour la politique du nouveau Royaume ; les dispositions de ses hommes d'État, comme je l'écrivais à M. Jules Favre, peuvent se modifier et j'espère qu'elles se modifieront ; mais aujourd'hui la tendance manifeste de l'Italie est à se retourner contre ses bienfaiteurs. Le vœu et l'ambition des Italiens semblent être en ce moment de substituer en tous lieux leur influence à la nôtre. A Rome et en Orient ce but est poursuivi avec une grande persistance. Le Cabinet de Florence profite habilement de ce que l'élément italien existe ou domine dans une foule d'établissements, d'œuvres, d'associations, de communautés, pour se présenter comme un protecteur naturel autorisé et auquel l'avenir appartient. Partout où notre sollicitude pour les intérêts religieux pendant une longue série d'années nous a créé une grande situation, l'Italie affecte de regarder la place comme vacante et s'offre pour la remplir.

Le Cabinet de Florence ne découvre pas encore complètement ses vues parce qu'il espère nous amener à laisser le Pape sans défense. Quand le Saint-Siège sera abattu nous trouverons partout la rivalité des Italiens. Sur ce sujet comme sur d'autres je n'ai et ne dois avoir aucun parti-pris. Je constate seulement ce que je vois. J'ai rencontré beaucoup d'hommes impartiaux par position et par tempérament qui après être arrivés ici avec des sympathies

très italiennes ont été amenés à reconnaître que la propension évidente du nouveau Royaume est à profiter de nos embarras et, dans beaucoup d'endroits, à convoiter notre héritage.

Mais la situation, délicate déjà, le devint davantage quand, la guerre religieuse éclatant en Allemagne, le pape se trouva aux prises avec Bismarck. Bismarck aurait-il toléré que la France offrit refuge et protection à son adversaire? Thiers se décida pour la prudence. Le 2 septembre 1872, il écrit à son ministre des Affaires étrangères, Rémusat :

Il devient moins improbable qu'autrefois que le pape quitte Rome. Je crois donc que, vu la gravité que prend la question religieuse, il faut observer une réserve extrême dans nos démarches. Nous avons offert autrefois notre hospitalité, sans toutefois pousser au départ. On nous a écouté sans empressement, il faut nous en tenir là, et, sans retirer notre offre, ne plus la renouveler. Depuis la guerre ouverte entreprise par la Prusse, la retraite du Pape en France serait chose grave. L'honneur ne nous permettrait pas un refus, mais il ne faut pas aller au devant des embarras. Or, dans cette situation, il faut recommander à M. Desmichels de se garder de toucher à des sujets de ce genre. Le plaisir de faire parler les gens ne vaut pas le danger qu'on court.

Quant aux Italiens, notre affaire commerciale nous oblige à les ménager. Mais on peut leur donner un conseil amical et sincère. En faisant partir le Pape, ils se mettent sur les bras une affaire diabolique. On peut leur faire savoir très amicalement que l'invraisemblance du départ est très diminuée. Du reste cela même est délicat. En écrivant à M. Fournier il faut lui dire de bien s'assurer qu'ils ne désirent pas ce départ. Dans ce cas, le plus sage serait de se taire.

*
* *

Ce n'était pas seulement les affaires commerciales, c'est-à-dire la négociation d'un traité de commerce, qui obligeait à ménager les Italiens. C'était la situation générale de l'Europe. Déjà en 1866, l'Italie s'était alliée avec la Prusse contre l'Autriche. Thiers, qui avait prévu cette alliance bien avant qu'elle ne se réalisât, connaissait les attractions puissantes qui inclinent vers le nord le choix de l'Italie. Elles ne cessaient de se manifester. « Prussiens et Italiens s'affichent réciproquement de plus en plus », écrivait à Thiers, en septembre 1871, le marquis de Bonneville, ambassadeur de France à Vienne. Mesurant le danger, Thiers réglait sa conduite, et s'appliquait à entretenir avec le Quirinal des relations cordiales par l'entremise d'un ambassadeur ami de l'Italie nouvelle, Fournier.

Quand les monarchistes prirent le pouvoir en 1873, ils suivirent une autre politique et déplacèrent Fournier. Celui-ci écrivit à Thiers, en janvier 1874, un récit de la visite d'adieu qu'il venait de faire à Victor-Emmanuel. Il rapporte les paroles assurément menaçantes du Roi :

... Quand j'entrai dans le cabinet du roi qui me recevait en audience privée, S. M. me dit, en me tenant la main : « Je vous en veux de nous quitter, nous vous aimions. »

Je fis remarquer à S. M. en souriant, que je ne la quittais pas de mon gré, mais que sans doute des nécessités parlementaires que je n'appréciais pas, avaient engagé les gens du 24 mai à me donner un successeur. « Parce que vous nous aimiez trop », répliqua le Roi. « Il est fâcheux que ce soit un motif aux yeux de certains partis chez vous, que d'être en trop bons rapports avec nous. Où veulent-ils en venir ? On nous dit de belles paroles, et on agit en désaccord avec elles. Que devons-nous en augurer ? Nous comptons sur le bon sens final de la France et des esprits libéraux, mais en attendant cela crée une situation tendue et peu sûre, qui a de grands dangers : des incidents peu-

vent naître à tout instant. *Je ne supporterai pas un manque d'égards envers l'Italie.* Vous ne savez donc pas chez vous que vous avez un ennemi qui ne vous perd pas de vue, et dont la haine est implacable ; je le sais, moi. Il a la griffe toujours levée sur vous, (le roi faisait le mouvement) et il épie toute occasion où il pourrait la laisser tomber lourdement. — Combien de temps, pensez-vous, mon cher Fournier, que le parti qui est aux affaires chez vous ait de chances d'y rester? Et pourra-t-il ne pas trop faire de fautes avec les passions qui l'entraînent? C'est ma préoccupation de tous les jours. Il est indispensable que la France et l'Italie soient en pleine sécurité vis-à-vis l'une de l'autre. Avec M. Thiers et avec vous, nous y étions.

***

La France n'avait donc pas d'amis? Elle n'en avait pas, mais on devinait à maints signes qu'elle en aurait un jour.

Thiers regardait de deux côtés, vers l'Angleterre et vers la Russie, surtout vers celle-ci. Durant son voyage diplomatique de 1870, il avait trouvé bon accueil à Saint-Pétersbourg et il avait conçu des espérances que le ministre Gortchakoff ne décourageait pas. Voici la lettre qu'il écrivit à Thiers le 17 février 1871 :

Le marquis de Gabriac m'a remis la lettre de Votre Excellence. J'en ai été profondément touché et me suis empressé de la placer sous les yeux de l'Empereur.

Vous connaissez les sentimens de Mon Auguste Maître de la bouche même de Sa Majesté. Ils n'ont point perdu de leur bienveillante sympathie pour les malheurs de la France. — L'empereur a fait ce qui pouvait dépendre de Lui pour en diminuer l'étendue. — Mais le temps manquait. — Le fait est accompli. — Vous avez la conscience d'avoir accompli un acte de courage civique et de véritable patriotisme. Ce qu'il fallait à la France, c'était un homme d'État assez expérimenté pour peser dans la balance de la froide raison, les ressources et les chances du pays, assez

dévoué pour assumer la responsabilité de sacrifices véritables, assez ferme pour faire prévaloir ses convictions, assez estimé pour les faire accepter.

J'ai lu avec un vif intérêt vos discours et suivi tous vos actes. J'ai conservé bonne mémoire de vos paroles à Tsarskoe Selo. — « Il faut, me disiez-vous, travailler à un arrangement qui ne tarisse pas les forces vitales de la France. » Vu l'expérience acquise et sous votre direction, j'espère qu'elle ne sera pas longtems à reprendre la place qui lui appartient dans le système européen.

Veuillez ne pas douter des vœux que je forme à ce sujet ainsi que des sentimens de cordiale estime et de haute considération que je vous ai voués.

Le difficile était de faire aller ensemble l'amitié anglaise et l'amitié russe : les questions asiatiques déterminaient alors une rivalité aiguë entre ces deux puissances, et cette rivalité rendait malaisée l'intimité partagée d'un tiers. En août 1872, Thiers, ayant été passer quelques jours à Trouville, le gouvernement anglais envoya courtoisement une escadre qui le salua. Cette attention fut très appréciée en France. Thiers craignit qu'elle ne fût ailleurs ressentie et mal prise. Il écrivit donc au général Le Flô.

Paris, 8 septembre 1872.

...La manifestation britannique, consistant dans l'envoi de quelques vaisseaux, pourrait peut-être donner de l'ombrage à la Russie. Il faut l'empêcher, car je ne veux pas déplaire à un gouvernement qui s'est montré si amical pour nous. Ayez soin de dire, si vous en avez l'occasion, et sans y mettre de l'affectation, qu'il n'y a là rien de préparé, surtout de préparé par nous, que je n'en savais rien non plus, que l'apparition de ces vaisseaux a été une pure surprise, une galanterie inattendue pour moi, et qu'il n'y a pas là un travail de notre part pour faire renaître la fameuse entente cordiale des temps passés. Il ne faut rien dire qui, répété à Londres, pût

paraître de notre part une ingratitude pour un bon procédé, mais il ne faut pas non plus qu'on nous croie ingrats à Saint-Pétersbourg, après l'attitude prise à notre égard par l'empereur Alexandre. Comme je vous l'ai dit tant de fois, l'alliance la plus vraisemblable dans l'avenir, semble celle de la Russie, mais dans le doute de l'avenir qui nous attend, il faut garder une mesure extrême, et ne nous avancer qu'avec beaucoup de précaution. *Amis de tout le monde*, voilà, pour un temps encore, la conduite qui convient aux intérêts de la France bien entendus. Nous sommes dans ce moment à la veille de signer avec l'Angleterre un arrangement commercial qui concilierait les systèmes contraires, et je ne voudrais pas refroidir le cabinet britannique, pas plus que me montrer indifférent envers la Russie pour ses bons procédés. Vous avez assez d'esprit et de tact pour saisir et observer ces nuances, et je vous écris pour vous aider à les bien discerner.

Toute occasion de concilier les deux amitiés est pour Thiers une chance qu'il saisit et cultive. En mars 1873, les affaires du Portugal et de l'Espagne, alors fort embrouillées, offrent une telle occasion. Il écrit au comte d'Harcourt :

La Russie voudrait de notre part et de la part de l'Angleterre quelque chose de plus prononcé, et son zèle à faire quelque chose avec nous est loin de me déplaire, l'Angleterre surtout étant de la partie... Il peut arriver un jour où l'union de l'Angleterre, de la Russie, de la France, sur la question péninsulaire, serait un immense bienfait.

*
* *

Le 15 mars 1873, Thiers signa avec l'Allemagne une convention qui arrêtait les derniers détails du paiement de l'indemnité et de la libération des départements occupés. Quatre paiements devaient être effectués, de mois en mois, de juin à septembre. Le territoire entier devait être évacué le 1er juillet, sauf Verdun. La rapidité de l'événement restaura le prestige et

le renom français. Une lettre du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Londres, nous renseigne sur l'impression produite. Ici encore, c'est l'Angleterre et c'est la Russie qui les premières montrent leur sympathie.

Londres, 18 mars 1873.

Monsieur le Président,

J'ai dîné hier chez le duc de Cambridge avec la plupart des membres du cabinet et quelques diplomates.

Le duc m'a parlé de la convention qui assure dans un délai rapproché l'évacuation du territoire français par les troupes allemandes ; et il m'a adressé des félicitations avec le ton de cordialité et d'amitié pour la France que j'ai eu souvent l'occasion de remarquer en lui. M. Gladstone, qui n'a pas d'ordinaire des manières très expansives, m'a abordé dès que je suis entré pour m'entretenir de ce même sujet, et l'a fait dans les meilleurs termes. Les autres membres du cabinet ont montré également par leur langage qu'ils étaient heureux du grand succès que vous aviez obtenu, et frappés de l'augmentation de force morale qui doit en résulter pour notre pays.

Le comte Brunow (1) qui était mon voisin de table n'a pas été moins affirmatif que les ministres anglais en mentionnant l'excellente impression causée par le traité. Il s'est ensuite longuement étendu sur les bons et sympathiques rapports qui existaient entre nos deux gouvernements ; et il a exprimé le vœu que si un désaccord partiel ayant pour origine des questions religieuses venait à se produire quelque part, les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Paris ne verraient là qu'un incident isolé demandant à être examiné sur un point de vue spécial et n'étant pas de nature à influer sur les relations générales des deux pays. Comme le comte Brunow est excessivemment prudent et comme il évite soigneusement de se prononcer sur les affaires de sa cour lorsqu'il n'est pas obligé à le faire,

(1) Le comte Brunow représentait la Russie à Londres.

j'ai conclu de ses paroles qu'une recommandation de s'exprimer dans un sens très favorable à la France avait été adressée par le cabinet de Saint-Pétersbourg à ses principaux agents.

Le comte Brunow à qui j'ai transmis vos compliments est extrêmement sensible au souvenir que vous avez conservé de lui, et m'a chargé de vous offrir le témoignage de son respectueux attachement.

Je vous suis très reconnaissant, monsieur le Président, d'avoir bien voulu me munir vous-même d'instructions relatives à l'attitude que les représentants de la France au dehors doivent observer dans les circonstances actuelles. Je mettrai tous mes soins à régler d'après vos directions, mon langage et ma conduite.

J'ai l'honneur de vous prier d'agréer l'assurance de mon profond respect.

B. D'HARCOURT.

*
* *

Ainsi commencent d'apparaître les traits de l'avenir. Ils sont clairs pour nous. Ils ne l'étaient pas, ils ne pouvaient pas l'être pour ceux qui, les voyant d'abord, ne les distinguaient pas ou les distinguaient à grand peine, parmi cette multitude d'aspects que l'Europe présente sans cesse.

Quelles purent être les pensées de Thiers lorsqu'il lut cette lettre de Mgr Strossmayer? Sans doute il admira la vitalité de l'intelligence, le mouvement de l'esprit; mais son attention d'homme d'État fut-elle suffisamment éveillée, et comprit-il que le grand évêque des Yougo-Slaves lui indiquait l'un des appuis profonds de la politique française? Non sans doute. Comme le baron de Jomini le disait tout à l'heure, les problèmes de l'Autriche slave étaient méconnus, inconnus par les diplomates français, et l'imagination ne s'exerce pas quand l'ignorance est entière. Toutes les connaissances de Thiers et, nourrie par ces connaissances, son imagination tout entière, l'incitaient à compter l'Autriche comme une unité indestructible, à la considérer toujours comme une alliée possible et désirable pour la France. Il ne devina pas,

il ne pouvait pas deviner, dans la lettre de Mgr Strossmayer, la puissante prophétie que nous admirons aujourd'hui.

Joseph George Strossmayer était né en 1815 un Autrichien de race yougo-slave. En 1845, à 30 ans, il fut nommé évêque de Bosnie, Slavonie et Sirmium : Il entendit son rôle d'évêque à la grande manière des prélats du haut moyen âge, il assuma la défense du salut temporel de son peuple, il s'éleva de toute sa force contre l'oppression hongroise. Il fonda en 1867 l'Académie des Slaves du Sud; en 1814, l'Université d'Agram. Pénétré de la valeur des droits antiques de l'Épiscopat, il combattit ardemment au concile de 1870 la thèse de l'infaillibilité pontificale. Il différa longtemps de la proclamer dans son diocèse, et ne le fit qu'en 1872, sur injonction formelle de Pie IX. Léon XIII, si attentif aux mouvements de l'Europe, rendit sa confiance au prélat disgracié. En 1881, en 1888, Strossmayer mena vers lui des délégations slaves. Il obtint que l'ancienne liturgie slave fût laissée aux catholiques d'Illyrie. L'âge accroissait son autorité, son audace. Il osait déclarer sa sympathie pour la puissance russe. En 1888, il rompit avec la cour de Vienne. Disgracié, jamais las de combattre, il continua de lutter contre le gouvernement hongrois. Il mourut en 1905, âgé de 91 ans. — Voici sa lettre, dont nous maintenons l'orthographe abîmée par des italianismes. (Ce n'est pas à Thiers que la lettre de Mgr Strossmayer est adressée, mais à la princesse Troubezkoï, son amie, qui la lui communique).

Madame la princesse,

Avant quelques jours j'ae reçu votre aemable lettre. Je me hâte de vous répondre toute de suite. Je viendrais très volontiers à Paris; mais ma frêle santé et mes travaux m'empêchent d'entreprendre cette foi-ci ce voyage.

Vous me faetes espérer que M. le Thiers regagnera sa place à la têté de la natione (1) française, qui convient à lui à tant de titres. Je m'en réjouis infiniment. Je vous prie, princesse de vouloir lui témoigner de ma part toute monne admiratione et les vœux les plus sincères de mon cœur

(1) Cette finale en *e* est une réminiscence de l'italien *nazione*.

qu'il réussisse dans l'entreprise de l'organisatione de sa chère France : l'entreprise non seulement française, mais eminement européenne; parce que sans la France réorganisée et regenerée il n'y aura jamais en Europe ni la paix sollide, ni liberté, ni l'indépendance, ni progrès quelconque. Je partage entièrement sa convictione, que cette reorganisatione dans les circonstances actuelles n'est possible que sous la forme républiquène, à la conditione : que la république devienne la tutatrice féconde des touts les intérêts conservateurs et qu'elle donne à la natione la part légitime dans les affaires du pays; mais qu'elle donne aussi à l'autoritée publique assez de force et d'énergie pour pouvoir con (1) effet vacquer à sa haute et dans les circonstances actuelles vraiment divine vocatione. Je vous prie d'être convincue, que j'aime intimement et avec une convictione bien arrêtée la France; mais tout ce que je pourrais dire à cette regard à l'home eminent et vraiment exceptionell, qui est destiné d'être le sauveur de sa malheureuse natione, il le sait mille fois mieux que moi. Quant à la France, il faut, selon mon faible jugement, avant tout tâcher de se mettre à la têté de la race latine. L'agglomeratione (2) teutonique effectuée par les moyens immaureaux et violents nous impose la necessitée absolue de nous unire plutôt possible sous piene d'être ecrasés par les lourds poids de l'Allemagne militaire. Il faut avant tout, que la France gagne par touts les moyens possibles l'Italie; ou plutôt qu'elle la détache de l'Allemagne qui peu devenire fatale pour nous touts, mais specialement pour la race latine. Les homes eminents de l'Italie ont certainement la conscience du perile, mais ils sont un peu troublés et déconcertés par la contenance de la France. L'ultra-montinisme français est à à cette égard vraiment aveugle, qui ne voict pas, que la ruine de la France causée par une politique de fanatisme entrenaira de même fatalement la ruine de la religione et

(1) *Con*, en italien, *avec*.
(2) Lecture difficile.

de la papauté. Il faut resusciter s'il est possible, en France la traditione ancienne, qui semble d'être morte après la mort de l'aegle des Maux (1). La destinatione innée de la France est, sans doute, la protectione du catholicisme et de la papauté. Mais la fille aenée de l'eglise catholique doit se souvenir, qu'elle a non seulement des devoirs à remplire envers sa mère; mais aussi, les droits les plus sacrée à exercer envers elle. Elle a non seulement le devoire d'écouter humblement Rome; mais elle a le droit d'exercer sa légitime et bien importante influence sour elle spécialement dans les circonstances graves, dans lesquelles se trouvent aujourd'hui et l'eglise catholique et la France. Vouloir, aujourd'hui rendre à la papauté son prestige mondain c'est vouloir lui ôter définitivement l'auréole divine, dont sa têté sacrée est ciente par Dieu lui-même. Vouloir lui redonner sonne domaine temporelle, c'est vouloir achever définitivement sa ruine totale, et anéantire toute sonne influence sur le monde européenne. C'est au moins ma la plus ancienne et la plus ferme convictione. Quand on a volu faire de Notre Seigneur un roi, la sainte écriture dit de lui : *fugit in montem ipse solus* et quand est-ce qu'il a celebré son le plus grand et le plus éternell triomfe? n'est-ce pas quant il a été suspendu sur la croix, ne possedant ni une pouce de terre sur la terre. Voilà selon mon faible jugement la langue et la doctrine qu'on doit faire entendre à Rome et l'église de France devrait la première au monde exercer une telle influence sur le pape, ou plutôt sur la curie romaine, dont la plaie semble d'être incurable. M. le Thiers rendrait un immense service non seulement à la France, mais aussi à l'église catholique, s'il pourrait rassembler autour de soi un noyaux des évêques peut-être, et des hommes emminents, qui travailleraient dans cette directione là avec moderatione sagesse et insistance. La verité a ses charmes innés et si elle est digne-

(1) C'est-à-dire le gallicanisme, que Bossuet avait défendu.

ment représentée au monde tôt ou tard elle gagne la conscience de l'humanité. Dans la fase actuelle il faudrait aviser, de donner au pape actuelle un successeur, qui comprendra mieux l'imortelle destinatione de sa charge et qui jugera mieux la tendance naturelle des peuples civilisées vers la liberté.

Une autre affaire de la même importance est selon monne opinione cette ci : il faut, que la France fasse une alliance étroite, interne, durable, presque dirai-je, perpetuelle *avec la Russie*. Il existe, selon moi, depuis bien longtemps une sourde conspiratione en Europe contre la Russie, contre sa positione européene spécialement. Pour egarer le monde on a suscité en Europe une grande peur vis-à-vis de la Russie qui cache le but pervers de la chasser de l'Europe avec forces combinées de l'Europe. La France, malheureusement, se fait plusieurs fois dupe de cette tendance abominable, à son grand detriment et dessavantage. Les deux Napoléons ont bien illustré cette assertione. Si l'Allemagne qui peut étouffer toute la vie propre des nations européens; si l'Angleterre qui veut sauvegarder ses interêts asiatiques; si la Turquie qui veut continuer d'être le bouraux des Grecques et des Slaves dans les contrées les plus belles de l'Europe ont des raisons d'entrer dans cette conspiratione; la France n'en à eu jamais aucune raisone. Les interêts de la France et de la Russie coincident toujours et partout. Les evenements souvant ont encore plus démontré la nécessitée absolue d'une aliance entre la Russie et la France.

C'est que vous m'avez dit, princesse, du prince Gortschakoff me console baucoup. Saluez-le reverenteusement de ma part. Qu'il prend garde vis à vis de l'Allemagne; qu'il ne se laisse tromper par les paroles et par les apparences amicales de M. Bismarck. Il est evident, selon moi, comme le jours, que l'Allemagne moderne tend avec sone bras gauche vers la Baltique, avec sa main droite vers l'Adriatique, et avec toute sonne âme et corps vers la mere Noire. Partout elle trouve des élements

slaves opposées à ses tendances et à ses convoitises. Nulle puisance au monde ne peut pas empêcher un grand conflit tôt ou tard entre l'élement teutonique et l'élément slave. Cette chose ci git à l'essence même des positions mutuelles et s'accomplira un jour avec la totalité des tempêtes dans l'atmosfere. L'heretière naturelle et presque dirai-je forcée de la conspiratione contra la positione européenne de la Russie est l'Allemagne. C'est pourquoi elle tient l'Autriche dans l'état présent de sa desorganisatione et de sa faeblesse. L'Autriche faible et desorganisée est l'instrument aveugle de sonne ambitione et la proie tout à fait prête de sa convoitise. Il est donc d'une evidance extrême, que la France doit chercher desormais l'amitié de la Russie; et que la Russie doit aeder la France par touts les moyens de se relever et de regagner plutôt possible la positione européenne. Nous autres slaves de l'ouest et de midi dans l'état actuelle, de notre degradatione ne comptons pour rien; mais à l'heure donnée nous signifierons aussi quelque chose dans la lutte de la liberté et de la civilisatione européene. C'est pourquoi je vous recommende, princesse, ces povres slaves, je les recommende a vous et par vous à la France et spécialement à la Russie. Nous sommes certainement un bonne élement pour garder, affermire et etendre la puissance européenne de la Russie. Un de mes amis ira au printemps à Kiev pour l'expositione archéologique. Je répondrai allors à M. Muraviev qui a bien volu m'ecrire une aemable lettre.

Pardonnez, madame la princesse, la longeur enuyeuse de cette lettre et surtout ma langue incorrecte.

Agréez l'assurance de ma veneratione intime et de monne amitié sincère. Saluez cordialement votre mari et vos chers enfents.

A Diakovo Sloéanie, 22 septembre 1873.

L'esprit passionné de l'évêque devinait les événements qu'un demi-siècle allait mûrir.

VI

LES ÉLECTIONS RADICALES EN 1873. — LE 24 MAI : CHUTE DE THIERS. — LETTRE DE THIERS A UN MONARCHISTE. — THIERS CHIMISTE ? — INQUIÉTUDES DE SES AMIS. — LES ENNUIS DE JOHN LEMOINNE. — ARDEUR DE THIERS. — THIERS ET GAMBETTA. — THIERS ET MANTEUFFEL. — DERNIÈRE LETTRE DE DUVERGIER DE HAURANNE. — MORT ET FUNÉRAILLES DE THIERS. — ÉMOTION DE FLAUBERT.

Thiers se croyait plus fort que les partis : il se trompait, son pouvoir allait s'effondrer. Il se méfiait du suffrage universel : il avait raison. Une élection parisienne commença l'ébranlement de son autorité. Charles de Rémusat, ministre des Affaires étrangères, son ami personnel et qui partageait avec lui la gloire de mener à bien la libération des provinces occupées, se présenta en avril 1873 aux suffrages des Parisiens. On vit alors combien ces parlementaires des anciens partis, de la vieille bourgeoisie, étaient discrédités auprès des masses. Rémusat fut battu, et un radical sans autorité, Barodet, fut élu le 27 avril par une majorité de quarante-cinq mille voix. Cette élection d'un Barodet contre un Rémusat fit impression et occupa longuement la presse. Elle n'aurait peut-être pas tant impressionné, elle n'aurait pas remué le Parlement si profondément qu'elle fit, si elle avait été un fait isolé. Mais elle était un signe, des faits nombreux la corroboraient, qui tous ensemble signifiaient le déclin de la haute bourgeoisie.

En ce même 27 avril où Paris avait évincé Rémusat, plusieurs collèges provinciaux avaient voté, et une lettre fort intéressante d'un candidat heureux nous renseigne sur la distribution des suffrages en Corrèze. Il analyse par le détail l'avènement de *ces nouvelles couches sociales* annoncées par Gambetta.

Lescures, par Juillac (Corrèze),
7 mai 1873.

Monsieur le Président,

J'ai été élu comme député, le 27 avril, par le département de la Corrèze.

Avant de vous parler de cette élection, dans laquelle la majorité a pris des proportions que personne ne prévoyait, j'ai voulu bien exactement me renseigner sur les causes qui ont amené ce résultat, et sur leur portée. Plus de cent lettres, venues de tous les points du département, me permettent aujourd'hui, de vous dire ce que j'en pense.

Cette élection offre, surtout, ce caractère, qu'elle indique dans la population de nos campagnes la ferme volonté d'échapper aux influences qui les avaient dirigées et si souvent trompées jusqu'à présent, et de n'obéir qu'à leur propre inspiration. En dehors des faits spéciaux qui me sont signalés, de partout un peu, rien ne le prouve mieux que le tableau du vote par canton et par commune. Là où les influences dont je parle se sont trouvées elles-mêmes dans le mouvement qui entraînait la population vers ma candidature, elles n'ont fait que l'accélérer; là où elles ont voulu lui faire obstacle, elles ont été débordées. De 16 conseillers généraux (sur 29) qui m'étaient ouvertement et activement hostiles, 14 se sont trouvés en minorité dans leurs cantons, et même chose est arrivée à un nombre très considérable de maires. C'est une preuve de sérieuse tendance vers l'affranchissement du suffrage universel. Les paysans ont compris la valeur de leur vote, et, à ce point de vue, le sentiment de la liberté politique

commence à se produire chez eux. Il leur avait complètement fait défaut jusqu'à présent.

Y a-t-il là quelque chose qui puisse devenir dangereux? Non, Monsieur le Président, les habitants de nos campagnes sont presque tous propriétaires, et préoccupés, surtout, du soin d'augmenter leur propriété, au moyen de leur économie. Ils ont tous le sentiment conservateur par excellence, celui qui fait que chacun veut jouir du fruit de son travail, et en faire jouir ses enfants. Un gouvernement ne peut avoir de base plus solide que celle qu'on trouve dans leur confiance, et il dépend de vous de donner cette base au gouvernement républicain.

Quel est le mobile qui a poussé nos populations à voter pour moi? C'est l'assurance de donner un appui sincère au gouvernement qui, depuis deux ans, a maintenu le calme dans le pays, et a su faire face aux dépenses énormes qui ont été la suite d'une guerre désastreuse, sans que la prospérité intérieure eût à en souffrir.

Aucun événement important de la politique n'échappe à la perspicacité des paysans, et j'ai été bien des fois étonné de voir que dans des hameaux, où jamais ne pénétra un journal, on est au courant de tout ce qui se passe, et surtout des luttes que vous avez eu à soutenir contre la droite de l'Assemblée. Ces luttes incessantes font souvent naître l'inquiétude dans les esprits ; aussi votre message du 13 novembre, qui avait si nettement indiqué la nécessité de sortir du provisoire et d'affermir la République, avait été accueilli avec la plus grande faveur, et avait causé une satisfaction générale.

C'est parce que je me suis placé sur ce terrain, c'est parce que quarante ans de ma vie consacrés à l'idée républicaine ne pouvaient laisser aucun doute sur ma sincérité, que j'ai été élu à une immense majorité.

Voici donc ce qui, pour moi, se dégage de l'élection de la Corrèze :

Confiance en M. Thiers ; désir énergique de voir la République se consolider, sous ses auspices, et rester le gou-

vernement définitif de la France; préoccupation au sujet des embarras que peut causer l'assemblée actuelle, et désir de la voir se dissoudre aussitôt après la libération du territoire; respect du suffrage universel tel qu'il existe aujourd'hui.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués, dont j'aurai l'honneur de vous porter bientôt moi-même l'expression.

LOUIS LATRADE,
député de la Corrèze.

Cette lettre vraiment pleine de sens et d'histoire décrit avec exactitude le phénomène qui s'accomplit : la dépossession des notables, la formation d'une démocratie paysanne. Ce n'est pas l'ouvrier qui va dominer, c'est le paysan; et son conservatisme, son radicalisme indéfinissablement liés vont être tout à la fois la faiblesse et la force du régime insoupçonné qui s'installe, qui s'implante, qui va durer.

*
* *

L'avenir de la République s'affermissant ainsi, les conservateurs se décidèrent à renverser Thiers et à tenter sous un gouvernement de leur choix la restauration monarchique. Après une série de manœuvres dans le détail desquelles nous n'entrerons pas, Thiers, le 24 mai 1873, fut contraint à donner sa démission. Dès lors la France se partage en deux camps : d'une part, il y a les blancs et de l'autre il y a les rouges. Le Président modérateur a disparu. Le 28 mai 1873, il commente l'événement :

Versailles, 28 mai 1873.

Mon cher monsieur de Tréveneuc,

En considération de notre ancienne amitié, je réponds à votre lettre d'hier, et aux raisons que vous me donnez de votre vote. D'abord votre vote vous appartenait, et je n'ai, à cet égard, rien à dire, et je n'aurais rien dit si vous

n'aviez pris l'initiative pour m'en parler vous-même. L'intérêt conservateur était dans mes mains plus en sûreté que dans les mains où il pourra être, quelles qu'elles soient, car je suis plus conservateur que vous tous. J'ai voulu me tenir en dehors des partis, et c'est pour cela que vous, monarchistes passionnés, vous m'avez pris en haine. Un petit complot que je connaissais, tramé par des ambitieux dont le mérite ne justifie pas toute l'ambition, et par des candidats alarmés pour leur réélection, a soulevé une partie de la Chambre, et entraîné son vote. On a cru sauver les élections futures, je crains bien qu'on ne les ait gâtées. Il aurait fallu apaiser, et on aura irrité. C'est ainsi qu'on fait depuis cinquante ans, et qu'aucun gouvernement ne peut s'établir. Je ne pouvais me faire l'instrument d'une telle politique. Je me retire, fort heureux au fond de retourner à mes études chéries, et très fier des services rendus à mon pays. En se séparant de moi, on aurait pu le faire plus dignement. Mais je n'ai, croyez-le bien, aucune humeur contre ceux qui ont voté comme vous avez fait; vous êtes indépendant et énergique, et votre exemple prouve combien il est difficile de résister à son parti, puisque vous aviez pour moi une amitié que je n'ai jamais méconnue ni négligée. Mais, croyez-le, vous avez tous plus servi les radicaux que les conservateurs.

Adieu, mon cher monsieur de Tréveneuc, et au revoir.

La masse du pays, déjà républicaine, considéra le renversement de Thiers comme une ingratitude et une félonie. Les vieux amis de Thiers, ou ses jeunes fidèles y lurent avec tristesse la fin sans doute définitive de leur rêve. « M. Thiers avait mis la main à son plus bel ouvrage, la reconstitution de notre France libérale, écrit avec un regret infini le critique des *Débats*, Cuvillier-Fleury, et il l'aurait achevé, si on l'avait laissé faire. » Bel ouvrage qu'avait conçu, aux environs de 1820, madame de Staël et ses jeunes amis dont Charles de Rémusat était alors le dernier survivant.

*
* *

Qu'allait faire Thiers renversé? De la chimie, déclara-t-il. Sainte-Claire Deville l'apprend et écrit aussitôt :

Mon cher et vénéré confrère,

Voici un article de *Paris-Journal*, 28 mai.

M. Thiers ne fera parait-il que de courtes apparitions à l'Assemblée.

— On me trouvera surtout, a-t-il dit à un de ses amis, dans le laboratoire de Sainte-Claire Deville avec lequel je fais des expériences chimiques sur les poudres pour le chargement des projectiles (1).

Est-ce vrai?

Dans cet espoir, tout le laboratoire vous attend avec la plus respectueuse impatience. Nous recommencerons à faire de la science, moins ingrate que la politique. Sans plus tarder, nous vous envoyons tous les témoignages de profonde et respectueuse reconnaissance.

H. Sainte-Claire Deville.

Mais il fit de la politique. On s'en doutait d'ailleurs et on se demandait dans tous les partis quelle ligne il allait suivre. Entre la droite conservatrice et la gauche gambettiste y avait-il place pour M. Thiers, et laquelle? La République conservatrice, telle qu'il l'avait préconisée, étant vaincue, de quel côté allait-il se porter? Du côté républicain ou du côté conservateur?

Aussitôt reçue la nouvelle de sa chute, Corcelle, ambassadeur à Rome auprès du Vatican, écrit à Thiers une lettre dont les insinuations sont assez claires.

...On a bien sincèrement regretté ici que vous ayez cru devoir exiger de l'Assemblée, lui conseiller du moins, au delà de ce qu'elle pouvait vouloir. Mais on n'a pas mis en

(1) L'imprimé est découpé et collé sur l'original.

doute l'élévation et la rectitude de vos sentiments. Peu importe que vous n'assistiez pas au départ du dernier Prussien, s'il est incontestable que ce départ vous est dû.

...Et maintenant cette gloire n'est pas finie. Il faut que vous montriez, dans la nouvelle situation où vous êtes, qu'aucune générosité ne vous coûte. Vous aimez votre pauvre pays et vous savez s'il a besoin d'échapper aux discordes.

...Ah, si vous veniez ici, que je serais heureux de vous posséder! J'aurais mille choses à vous signaler dans le ciel des arts. Vous reverriez ces peintures de Beato qui ne savent exprimer que la grandeur morale et jamais la violence, en sorte qu'on ne connaît pas un diable sorti de son pinceau. Faites aussi cela sur votre banc du centre gauche...

Thiers fera tout le contraire. Le maréchal de Mac-Mahon le remplace et appelle au ministère le duc de Broglie qui se dévoue, avec plus d'énergie que de foi, à relever encore une fois la monarchie bourbonnienne. Thiers et Gambetta alliés seront les chefs des républicains.

Thiers ne peut pas s'abstenir. La longueur de la vie, loin qu'elle accable son esprit, au contraire l'alimente et le presse. Sa tête ne fut jamais plus vive. Il ne sent ni son âge ni la différence des temps. Il ne voit que la similitude. Que se passe-t-il? Un Bourbon veut régner; un Bourbon héritier légitime de ce Charles X que Thiers lui-même a précipité du trône avec le Polignac. « Nous sommes la jeune garde! » déclarait-il alors. Rien n'a changé. La bataille continue, et Thiers, allié de Gambetta, lutte contre le Maréchal, le Roi, le Broglie.

Un soir que des amis octogénaires l'entourent et l'écoutent dans ce salon de la place Saint-Georges où il reçoit et parle depuis cinquante années, Thiers s'écrie :

— C'est nous qui sommes encore les jeunes aujourd'hui!

Ce mot répété enchante le public. Rien ne plaît davantage, rien ne flatte mieux l'imagination des hommes que la jeunesse et l'entrain d'un vieillard.

Malheureusement nos documents nous apportent peu d'éléments nouveaux pour l'étude de cette période. Peut-être ne

sont-ils pas tous conservés. Rien, par exemple, ne nous éclaire sur les négociations qui sans doute eurent lieu entre Thiers et Gambetta.

Quant aux amis, ils deviennent rares. Plusieurs se sont séparés : Mgr Dupanloup, le général Changarnier. En 1870, Montalembert meurt. En 1867, Cousin; en 1875, Rémusat. Il meurt, semble-t-il, découragé. Nous connaissons ses dispositions par une lettre de Duvergier de Hauranne qui est datée du 5 octobre 1873.

Rémusat, écrit-il, croit que la République modérée a péri avec vous, et que nous n'avons plus qu'à nous résigner à d'inévitables catastrophes...

Mignèt, beau vieillard au cerveau toujours clair, publie en 1875 sa dernière œuvre historique sur les rapports de François Ier et de Charles-Quint, puis il entre dans le repos, il semble prendre un moindre intérêt aux affaires publiques. Seul d'entre les vieux compagnons, Duvergier de Hauranne reste là, ardent à suivre les combats. Et lui-même, tout militant qu'il soit encore, s'attriste.

En vous renversant, écrit-il le 8 septembre 1873, on a tué les partis intermédiaires, et organisé la guerre civile, sinon pour le présent, au moins pour un prochain avenir.

Et encore : « J'ai peur, écrit-il, que les radicaux ne l'emportent... » Il y a des hésitants parmi les jeunes comme parmi les aînés. Léon Say, qui n'hésite pas, et qui assiste Thiers avec activité, relate dans une lettre les incertitudes de John Lemoinne qui était alors une des meilleures plumes des *Débats*.

Monsieur,

Le silence et la disparition de Lemoinne cachait comme cela lui arrive dans toutes ses fugues, l'incertitude de son esprit. Il va revenir à Paris et aux Débats et je ne doute pas qu'il n'entre dans la bonne voie.

Il m'écrit d'Etretat que le sort de la République lui

paraît bien compromis et « si nous devons la garder, » ajoute-t-il, « elle ira nécessairement à toutes les extrémités. » Voilà l'objet de son inquiétude. Il ajoute plus loin : « Il y avait deux royautés dont l'antagonisme nous rejetait dans l'Empire, et le pays qui n'est pas fait pour rester le bec dans l'eau pour les convenances de ces messieurs, a cherché sa voie dans la République. Elle a poussé, cette République, et il est clair qu'il faudra maintenant une lutte, peut-être sanglante, pour l'extirper. Si ce conflit éclate, il est malheureusement clair aussi que la République sera forcée de se défendre par des moyens désespérés dans lesquels nous ne pourrons pas la suivre, et que si elle restait maîtresse, elle ne serait qu'un règne de vengeance. »

Ce qui me faisait hésiter sur ce que pensait Lemoinne, c'est que pendant la Commune, il avait vu le comte de Paris à Londres et lui avait conseillé alors la fusion. Il me rappelle cela dans sa lettre en me disant : « Je reproche donc fortement aux d'Orléans d'avoir si longtemps hésité, parce qu'ils ont laissé beaucoup d'honnêtes gens s'engager honnêtement dans la République, et aussi parce qu'ils ont permis au comte de Chambord de faire autant de bêtises que les radicaux. Lui aussi a fait ses folies blanches, comme les autres leurs folies rouges et il s'est rendu aussi difficile à avaler pour les libéraux que la république pour les conservateurs. »

Au fond il est très découragé de ce pays-ci et comme il dit : « Nous avons fait ce que nous avons pu pour débarbouiller la République, elle n'a pas voulu être propre, maintenant on va vouloir nous faire aller à confesse de force. Quel agréable dilemme. De part et d'autres, ces gens-là travaillent à se rendre impossibles (1). »

Au fond vous voyez qu'il n'est que découragé, mais qu'il n'a pas plus envie que vous et que moi d'aller se confesser au comte de Chambord. Nous remonterons son

(1) John Lemoinne termina ses hésitations en se décidant pour la République.

courage et celui du pays et vous aiderons dans cette tâche.

*
* *

Le combat s'engage et Thiers est l'un des chefs. Comme il a peu changé! C'est le même homme que nous connûmes sous la Restauration. Il parle, il fournit les mots d'ordre. Cependant il s'intéresse aux hautes spéculations. Il voyage, il met en partant un volume de Kant dans sa valise. Interrogé par un journaliste sur l'impression de sa lecture, il trouve aussitôt des formules définitives : « Il y a bien longtemps que je ne l'avais ouvert », répond-il. « C'est un puissant génie, mais un génie obscur. » (1) Toujours M. de La Palisse ayant le courage de ses opinions! Puis, après avoir quelques instants disserté sur la politique, Thiers revient à ses études, à la philosophie. Il déclare son projet d'écrire avant de quitter la vie un traité de haute politique, un exposé des principes éternels qui sont le fondement et la force invisible de l'association humaine. « Voilà quarante ans que j'ai commencé et poursuivi à travers les mille accidents de ma vie ce travail de longue haleine ; certaines parties en sont arrêtées dans mon esprit, mais rien n'est encore écrit, et je n'ai que des notes où il serait impossible de rien trouver d'ordonné et de suivi ; je tiens à le terminer. Ce sera mon testament. L'homme d'État doit avoir des règles de conduite, car la politique comme le droit a ses principes et ses bases. Ce sont ces principes et ces bases que j'ai recherchés, et je crois les avoir trouvés. Mon Dieu ! je ne tiens pas à publier de mon vivant le résultat de mes études, mais je tiens à en arrêter les points principaux et à les fixer. — Après moi... » Après lui, on ne trouva sans doute que des notes, qu'on décida sagement de ne pas publier.

Les relations de Thiers et de Gambetta restent le sujet dont nos documents nous laissent curieux. Lisons les journaux, rapportons-nous à leurs récits. Il semble bien, si nous les en croyons, que le plus militant n'était pas le plus jeune. En février 1875, la Chambre conservatrice, acculée à une décision, admit, de fort mauvais gré, que la constitution française était républicaine. Il semble que ce vote, auquel il n'avait pas

(1) Journal *Le Temps*, 23 septembre 1875.

présidé, déplut à la vanité du vieillard. Gambetta, fort heureux au contraire, fit là-dessus des plaisanteries. « Moi, dit-il, je suis un républicain, mais je suis conservateur dans la République. M. Thiers, lui, c'est autre chose. C'est un révolutionnaire (1). »

Puisqu'on nous laisse enfin sans un seul document sur les rapports personnels des deux hommes, dédommageons-nous en copiant deux pages dans le *Journal* des Goncourt. Ce ne sont que racontars, mais quand l'histoire se trouve privée de pièces certaines, les racontars sont sa nourriture et sa vengeance.

Jeudi 16 décembre. — Hier Gambetta, un peu grisé par son succès oratoire et la nomination de la fournée des sénateurs républicains, est resté jusqu'à deux heures du matin dans les bureaux de la République, blaguant.

Il était, au dire de Burty, très amusant en débagoulant une de ses dernières entrevues avec Thiers, dont il imitait la voix flûtée, et les petits gestes de polichinelle vampire.

Entre autres choses, Thiers lui avait raconté son ministère, et tout ce qu'on cachait au maréchal Soult, et tout ce qu'on faisait en dehors de lui. Enfin, un jour, à propos de je ne sais quoi de *patricoté* sans sa participation, le maréchal furieux se rendit chez le roi. « J'étais averti, dit Thiers, et ma voiture suivit de près la voiture du maréchal... Dans les affaires, voyez-vous, Gambetta, il faut toujours avoir une figure de bonne humeur... Retenez cela, Gambetta, ça vous servira... La porte du roi était fermée pour tout le monde. Je la forçai, et au moment où je passai la figure que je vous disais, par la porte entr'ouverte, le roi en conférence avec Soult, me jeta : « Tout est arrangé... *on a pleuré!* »

Le roi Louis-Philippe, on le voit, était digne de son compère Thiers.

On parla ensuite entre Thiers et Gambetta des élections.

(1) Journal *Le Français*, 12 mars 1875.

Et Thiers se récriait sur les noms qu'il lui avait fallu voter... « Vous m'avez fait voter pour Lorgeril, pour celui qui m'a toujours si maltraité, oui, pour celui qui m'a appelé le Mal... car j'ai été fortement maltraité dans ma vie... Savez-vous que j'ai mille cinq cents caricatures, parues contre moi... Madame Dosne en a fait la collection... Je les regarde quelquefois, ça m'amuse... Il y en a de drôles, une entre autres où je suis en dragon — c'est déjà assez singulier d'avoir fait de moi un dragon — et je suis couché sur un fumier avec trois cochons... vous voyez d'ici la légende. »

Puis parlant de la journée, Thiers dit au tribun de la République : « Gambetta, vous avez été imprudent, oui, vous avez été imprudent, vous pouviez... » Et comme Gambetta lui coupait la parole en lui disant qu'il savait ce qu'il faisait, qu'il n'y avait aucun danger, au bout de quoi il ajoutait :

— Et après tout!

— Oui, vous êtes un joueur, reprenait Thiers, un beau joueur, vous avez raison, pendant que vous êtes en passe, il faut faire *suer aux cartes* leur argent.

Devant ces bribes et ces déboutonnements de conversations, le vieil homme politique n'apparaît-il pas comme un prud'homme méphistophélique?

***

En mars 1877 un député, Laisant (dix ans plus tard il eut son importance dans le mouvement boulangiste), proposa une réforme de la loi militaire de 1872 et une réduction à trois ans de la durée du service. Il défendait sa proposition en disant que la force des armées modernes était toute dans la masse de leurs réserves. Thiers était président de la commission de l'armée. Il pensait, comme en 1848 (nous l'avons vu), que le système prussien était mauvais ; il pensait obstinément, comme en 1872, que la loi française de 1832 était bonne, qu'elle aurait dû être conservée, respectée dans ses principes ; il n'y avait de soldat pour lui que le soldat de carrière. Il se pro-

nonça vigoureusement contre le nouveau projet. « L'armée utile en temps de guerre », dit-il, « c'est l'effectif du temps de paix. » Il eut gain de cause, et reçut le télégramme que voici :

Monsieur Thiers, Paris. Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer les félicitations les plus sincères d'un homme qui vous admire depuis des années et s'il était possible le ferait plus encore depuis vos derniers discours (1) sur ce qu'il faut aux armées.

FELD MARCHAL MANTEUFFEL.

15 avril 1877.

Pouvons-nous concevoir Hindenburg félicitant Clemenceau pour un discours militaire ou le maréchal Foch félicitant Noske? Ce serait pourtant un cas analogue. Nous ne le pouvons pas, tant est grande la différence des temps et celle des mœurs.

***

Nous voici au printemps de 1877. Thiers a maintenant quatre-vingts ans. Duvergier de Hauranne en a soixante-dix-neuf. Une crise aiguë divise la France.

Le 20 février 1876, le pays avait élu une chambre républicaine. Le 16 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon constitua un ministère de combat, chargé de résister à la majorité républicaine et de dissoudre l'Assemblée.

Cet acte de gouvernement fut ressenti comme un coup d'État, et immédiatement interprété comme le premier acte d'une lutte définitive. C'en est assez pour éteindre tous les doutes de Duvergier de Hauranne, pour ranimer son ardeur. Le 29 mai 1877, il écrit :

Je vous ai raconté je crois, ce que Changarnier, mécontent de n'être pas choisi lui-même, a dit à Ernest le jour

(1) Je ne sais pour quel texte ni quel discours Thiers est ainsi félicité. La proposition Laisant ne vint pas en discussion. En avril, le parlement ne siégeait pas. D'autre part, la phrase que nous citons, qui fut tenue dans une séance de commission et que nous trouvons dans un entrefilet du *Journal des Débats* (18 mars 1877), n'est qu'un propos rapide.

où on vous a dépossédé : « Il leur fallait une f.... bête. Ils ont pris Mac-Mahon. » Ce jour là Changarnier avait mille fois raison. Je savais bien que le maréchal n'était qu'un inepte caporal; mais je ne le croyais pas capable de tant oser. Savez vous que cela nous rajeunit de 48 ans. Il me semble que je suis en 1829 et non en 1877 et que le chef du gouvernement s'appelle Polignac et non de Broglie. Si encore notre rajeunissement était complet et que nous n'eussions l'un et l'autre qu'une trentaine d'années. Ce serait un dédommagement, mais c'est dans notre vieillesse que nous recevons ce coup, c'est-à-dire à un âge où nous n'avons plus guère d'avenir. Cependant, mon cher ami, gardez-vous bien de jeter le manche après la cognée, et tâchez, à force de soins et de régime, de vous remettre en haleine. Je comprends qu'il vous fut pénible de reprendre la grande vie politique. Il est pourtant possible que vous soyez, après l'imbécile actuel, le seul président acceptable, et, s'il y avait nécessité, vous devriez sacrifier votre convenance à l'intérêt public... Il ne faudrait pas qu'en face du maréchal on ne vît qu'un radical et que la question se posât, comme le voudraient les journaux de la droite, entre Mac-Mahon et Gambetta. Ce serait d'ailleurs sinon pour vous, au moins pour vos amis une revanche bien flatteuse, et je suis convaincu qu'ils vous disent tous ce que je vous dis.

On aimerait connaître la réponse de Thiers. Mais sans doute nous pouvons deviner sa pensée : Thiers aurait été heureux si la France, chassant le Maréchal, lui avait rendu la présidence (1).

En juin 1877, le gouvernement du Maréchal prononce la dissolution de la Chambre et convoque les électeurs pour le

(1) M. Jules Cambon, dans son *Discours de réception à l'Académie Française*, nous renseigne sur les dernières ambitions du vieillard : « Thiers lorsqu'il mourut se croyait à la veille de ressaisir le pouvoir et il avait fait part à Francis Charmes de ses projets. Il voulait prendre dans son gouvernement, comme collaborateurs principaux, Gambetta et Jules Ferry... »

14 octobre. Des préfets énergiques sont chargés de mener à bien ces élections décisives. Duvergier de Hauranne écrit à son ami (et ce sera sa dernière lettre) :

Êtes-vous destiné dans vos vieux jours, à recommencer la campagne de 1830 sur le même thème, avec un président au lieu d'un roi pour adversaire, et un Broglie en face au lieu d'un Polignac? J'ai quelque peine à le croire, mais je suis certain que vous ne fléchirez pas, et j'aurai, si cela arrive, le regret de n'être pas à vos côtés; mais de loin comme de près, je resterai fidèle à notre maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas. »

*
* *

Oui, Thiers sera de cette campagne. Il est le chef des républicains. Il mène au combat les bourgeois libéraux et les masses radicales qui, alliés pour un jour, attaquent le gouvernement conservateur du maréchal de Mac-Mahon. Et nous retrouvons ici le fidèle ami, le Feld-Marchal Manteuffel, qui le félicite et l'encourage. Il a cette fois un associé, dirons-nous un complice? C'est Léopold Ranke, l'historiographe officiel du royaume de Prusse. La dépêche est sous nos yeux.

Deux amis réunis dans la campagne de l'un d'eux saluent leur illustre commun ami en lui souhaitant tout le succès.

LÉOPOLD RANKE.
FELD MARCHAL MANTEUFFEL.

28 août 1877.

Nous savons peu de chose, mais enfin quelque chose sur l'amitié ancienne de Ranke et de Thiers. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Vienne en octobre 1870 ; Thiers faisait alors son voyage diplomatique à travers l'Europe. Il dit à Ranke :

— Votre gouvernement combattait l'Empereur, l'Empereur est renversé. Faites la paix.

— Non, disait Ranke.

— Mais à qui donc en avez-vous, interrogeait Thiers, et qui combattez-vous ?

— Louis XIV, répondit le vieil historien.

Il n'est pas interdit de penser que Ranke, lorsqu'il formait des vœux pour Thiers et les républicains, pensait continuer utilement sa guerre à la grandeur française, ou, pour s'exprimer comme lui-même, à Louis XIV.

***

Thiers se présente aux suffrages.

Oui, Thiers sera de cette campagne. Il se présente aux suffrages des électeurs du IXe arrondissement, à Paris. Il rédige son manifeste : c'est une longue déclaration toute républicaine d'esprit, et d'une fermeté qui semble un défi aux atteintes de l'âge.

La France n'a pas péri, dit Thiers; mais trois monarchies ont péri. Leurs débris couvrent le sol : leurs héritiers se relevant, se menaçant, veulent se disputer des ruines. Arrêtons-les, obligeons-les à supporter le gouvernement de tous, au profit de tous, et répétons partout cette vérité : *La monarchie n'est pas possible; elle aurait pour conséquence immédiate ou prochaine, la guerre civile. Faisons donc la République...*

Le 2 septembre, Thiers relit la première moitié de ce manifeste. Il remet au jour suivant d'en corriger les dernières pages, et meurt dans la nuit, le 3 septembre 1877.

Son manifeste, aussitôt publié, propage ses dernières pensées. Le 8, une foule immense, faisant cortège à son corps, l'accompagne à travers Paris, à Notre-Dame d'abord, au Père La Chaise ensuite. C'est une manifestation nationale et électorale. Elle émeut Flaubert même, dont à ce moment les passions politiques étaient vives. Il écrit :

Eh bien ! moi aussi j'ai vu les funérailles du père Thiers ! et je vous assure que c'était splendide. Cette mani-

festation réellement nationale m'a empoigné. Je n'aimais pas ce roi des prud'hommes, n'importe! Comparé aux autres qui l'entouraient, c'est un géant; et puis il avait une vertu rare : le patriotisme. Personne n'a résumé comme lui la France, de là l'immense effet de sa mort (1).

Aux élections du 14 octobre, la République triomphe.

(1) *Correspondance*, IV, 272.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

I

Les origines familiales. — Le père de Thiers. — Sa grand'mère. — Sa mère. — Choix d'une carrière. — Premiers succès. — Les salons. — L'histoire de la Révolution. — Le baron de Villèle et Thiers. — Thiers et les sciences. — Projet de voyage scientifique. — Le ministère Polignac. — Thiers chef d'attaque dans la presse libérale . . 11

II

La révolution de 1830. — Les ministres de la nouvelle monarchie. — Thiers homme d'État. — Le reçu de Deutz. 27

III

Quelques correspondants : Lamartine et Thiers. — Lettres échangées. — Lettres de Hugo. — Lettres de Béranger. — Le mariage de Thiers. — Lettres de Talleyrand. — Lettre de Louis-Philippe. 36

IV

Les insurrections de 1834. — Lettre au préfet de Lyon; au préfet du Rhin. — Instructions répressives. — Crises ministérielles incessantes. — Thiers, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères 55

V

Jugement de Metternich sur Thiers. — Thiers veut se rapprocher de Metternich. — Lettre à Sainte-Aulaire. — Thiers veut marier le duc

d'Orléans à une archiduchesse. — Le Roi et la Reine le désirent aussi. — Voyage des princes à Vienne. — Plan de Sainte-Aulaire. — Succès du duc d'Orléans. — Opposition de la famille impériale. — Note du duc d'Orléans. — L'attentat d'Alibaud. — Sainte-Aulaire lit à Metternich une lettre de Thiers. — Thiers veut se refaire en Espagne. — Louis-Philippe lui demande sa démission. 63

VI

Retraite de Thiers. — Hiver en Italie. — Lettres échangées avec Cousin et Royer-Collard. — Thiers et Delacroix. — Thiers et Ingres. . . 97

VII

Retour à la politique. — Lettre de M. de Mérode sur la France et le Rhin. — Lettre de Thiers sur l'armée et sur les chemins de fer. — La Coalition. — Balzac contre Thiers — La comédie interdite de madame de Girardin. — Les ambitions de Thiers jugées par le roi Léopold. — Lettre de Charlet 108

VIII

1839 : Difficultés européennes. — 1840 : Thiers ministre. — Le duc d'Orléans en Afrique. 119

IX

La question d'Orient. — Le retour des cendres. — La princesse de Liéven. — La crise égyptienne. — La France isolée. — Échange de lettres entre Thiers et Montalembert. — Approbation de Tocqueville. — Thiers prépare la guerre. — L'avis pacifique de Guizot. — Thiers toujours belliqueux. — Le roi appelle Guizot. — Echange de lettres entre Thiers et Guizot. 134

X

Thiers tombé. — Lettre de Thiers sur l'humiliation française. — Un billet de Victor Hugo sur le retour des cendres de Napoléon. — Thiers entreprend son histoire du Consulat et de l'Empire. — Lettre sur son voyage en Autriche. — Lettre de Mérimée sur ses candidatures académiques 161

XI

Mort du duc d'Orléans. — Loyalisme de Thiers. — Lettre de Mignet. — Lettres de Thiers sur la famille royale. — Discussion sur la loi de Régence. — Lettre de Duvergier de Hauranne. — Lettre de Louis-Philippe. — Lettre de madame de Rémusat. 168

XII

Un billet de Rachel. — Une invitation de Dumas père. — Mort d'un ami de Talleyrand. — Thiers et Lamartine. — *L'Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Accueil fait à ce livre. — Les ménagements mutuels de Thiers et de Lamartine 179

XIII

Thiers et la question religieuse. — Lettre de Mignet sur la rivalité de la France et de l'Angleterre. — Les Mariages espagnols : lettres de Cousin, de Mignet. — Lettre du commandant Haillot sur la France et l'Europe. — Thiers et Turenne. — Élections conservatrices en 1846. — L'assassinat de la duchesse de Praslin. — Lettres de madame de Rémusat, du Maréchal Bugeaud. — Lettres attristées de Vivien et de Thiers. — Merruau prévoit un bouleversement politique. — Une lettre de George Sand. 195

DEUXIÈME PARTIE

I

1848 : Thiers et la Réforme électorale. — Thiers et la campagne des banquets. — La Révolution. — Lettre de George Sand. — Lettre du Maréchal Bugeaud. — Thiers et la République. — Thiers défenseur de la société 219

II

L'élection du Président de la République. — Thiers favorable à Louis-Napoléon. — Il conseille sa politique extérieure. — Échange de lettres entre le roi Léopold et Thiers. — Thiers défend les Anciens partis. — Lettre du duc Pasquier. — Vie privée de Thiers. — Thiers et les catholiques. — Lettre de Mgr Dupanloup. — Thiers défend la loi sur la liberté de l'Enseignement. 241

III

Incertitude du régime. — Thiers et la Maison d'Orléans. — La candidature du prince de Joinville à la présidence de la République. — Conseils de Thiers. — Note à la famille royale. — Réponse de la famille royale. — Dernières hésitations 262

IV

Le Coup d'État. — Exil de Thiers. — Lettre à Cousin sur sa rentrée en France. — Lettres de Mignet et de Rémusat sur la situation en France après le coup d'État. — Crainte d'une politique radicale; crainte d'une politique guerrière. — Les élections de 1852 : espérances libérales et triomphe césarien. — Thiers rentre en France. 283

V

Politique extérieure. — Thiers préconise l'alliance anglaise et la guerre contre la Russie. — Deux lettres à un parlementaire anglais. — Guerre de Crimée. — Approbation et joie de Thiers 306

VI

Une lettre de Henri Heine. — La Préface de 1855. — Lamartine et Thiers. — Delacroix et Thiers. — Une question d'Hetzel. 315

VII

Thiers et Metternich. — Leurs relations anciennes. — Une amie commune. — Metternich lecteur de Thiers. — Thiers reçu par Metternich. — Un échange de lettres entre Thiers et Metternich au sujet des affaires Italiennes. 327

VIII

Reprise de l'activité parlementaire. — Thiers renseigne le duc d'Aumale. — Thiers répond à un émissaire du prince Napoléon. 343

IX

Une journée de Thiers. — Thiers achève en 1862 son histoire de Napoléon. — Lettres de Mérimée, de Sainte-Aulaire, de Montalembert. — Un détail d'exécution. — L'Académie française et Littré. 353

X

Les élections de 1863. — Thiers élu à Paris. — Échange de lettres entre Thiers et Cousin sur la possibilité d'un empire libéral. — Thiers contre l'unité italienne. — Lettres de Veuillot et Dechamps. — 1866 : Thiers dénonce et définit les ambitions prussiennes. — Sadowa : lettres de Changarnier, Casimir-Périer, Thiers. — Lettres de Dechamps sur les dispositions de l'Autriche et les ambitions de Bismarck et de Napoléon III. — Lettre de Changarnier sur la guerre imminente. — Lettre de Montalembert. — Gloire de Thiers. — Ironie des artistes. — Hommage d'un jeune homme inconnu 368

XI

Testament de Thiers. — Thiers astronome, chimiste et naturaliste. — Deux lettres de Pasteur. — La pétition des Princes. — Lettres de Thiers aux princes d'Orléans 397

TROISIÈME PARTIE

I

Thiers s'oppose à la déclaration de la guerre. — Il écrit à Duvergier de Hauranne et à Rémusat un récit de ses efforts. — Mission diplomatique de Thiers. — Lettre du duc de Broglie. — Thiers négocie la paix en octobre 1871. — Il écrit un testament. — Thiers désapprouve la continuation de la guerre. — Lettres du comte Daru et de Duvergier de Hauranne 409

II

La paix. — Thiers nommé Chef du pouvoir exécutif par l'Assemblée nationale. — République ou Monarchie? — Lettres de Montalivet, de Georges Picot, du duc de Broglie. — Paris menaçant : lettres de Jules Favre, de Rouland. — Lettres de Thiers. — Le deuxième siège de Paris. — Lettre de Montalivet. — Lettre de Thiers. — Thiers Président de la République. — Thiers républicain. — Echange de lettres avec le duc de Broglie. — Appréciations des Goncourt, de Flaubert. 422

III

Échange de lettres entre Agassiz et Thiers sur l'Enseignement supérieur en France. — Échange de lettres entre Schneider et Thiers sur la condition des classes laborieuses. — Thiers chevalier de la Toison d'or. 448

IV

La République conservatrice. — La question scolaire. — Lettre de Pie IX. — Lettre de Thiers à Dupanloup. — Thiers et le prince de Joinville. — Entrevue de Thiers et des princes. — Thiers et Gambetta. — Le discours de Grenoble. — Lettre de Thiers sur Gambetta. — Lettre de Thiers au général Le Flô sur la prospérité économique de la France 459

V

Doutes sur l'équilibre de l'Europe. — Lettre d'un diplomate bavarois ennemi de l'Empire allemand. — Lettre du baron de Jomini sur la puissance allemande et les dispositions slaves. — Thiers recommande la prudence à ses agents. — Lettre de Thiers sur les problèmes italiens. — Avis du roi d'Italie. — Lettre de Thiers sur les amitiés anglaises et russes. — Persistance de ces amitiés. — Mgr Strossmayer : sa lettre sur la question romaine et la rivalité germano-slave 471

VI

Les élections radicales en 1873. — Le 24 mai : chute de Thiers. — Lettre de Thiers à un monarchiste. — Thiers chimiste? – Inquiétudes de ses amis. — Les ennuis de John Lemoinne. — Ardeur de Thiers. — Thiers et Gambetta. — Thiers et Manteuffel. — Dernière lettre de Duvergier de Hauranne. — Mort et funérailles de Thiers. — Émotion de Flaubert 490

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

PAYOT & Cie, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS-VIe

Commandant M.-H. WEIL

Les dessous du Congrès de Vienne

d'après les documents originaux des Archives du Ministère de l'Intérieur à Vienne

Deux volumes in-8 ensemble .. .. **60 fr.**

PIERRE KOHLER

Madame de Staël et la Suisse

Etude biographique et littéraire

Avec de nombreux documents inédits

Un volume grand in-8 .. .. **20 fr.**

ADRIEN ROBINET DE CLÉRY

Un Diplomate d'il y a Cent Ans

Frédéric de Gentz (1762-1832)

Un volume in-16 . .. . **5 fr.**

Dr A.-F. LEGENDRE

Tour d'Horizon Mondial

Quo vadis Europa atque America ?

Préface de M. MICHEL REVON
Professeur à la Sorbonne
Ancien professeur de droit à l'Université de Tokio

Un volume in-8 avec 5 cartes hors texte .. .. **15 fr.**

LYSIS

Politique et Finance d'avant-guerre

Un volume in-8 . .. . **25 fr.**

ANTON NYSTRÖM

Avant 1914, Pendant et Après...

Traduit du Suédois

Un volume grand in-8 .. .. **10 fr.**

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

Feb27'50RP

4 May'60CT

IN STACKS
APR 19 1960

REC'D LD
JUN 7 1960

5 Jan'61 TWS

JAN 5 1961

IN STACKS
OCT 4 1963

REC'D LD
FEB 5 '64 -11 AM

MAR 25 1968 5 9

MAR 25 1968

OCT 7 1974 9

RETURNED TO
OCT 1 1974

JOAN ABE

LD 21-100m-11,'49(B7146s16)476

M174704

DC280
.5
T5H3

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY